



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



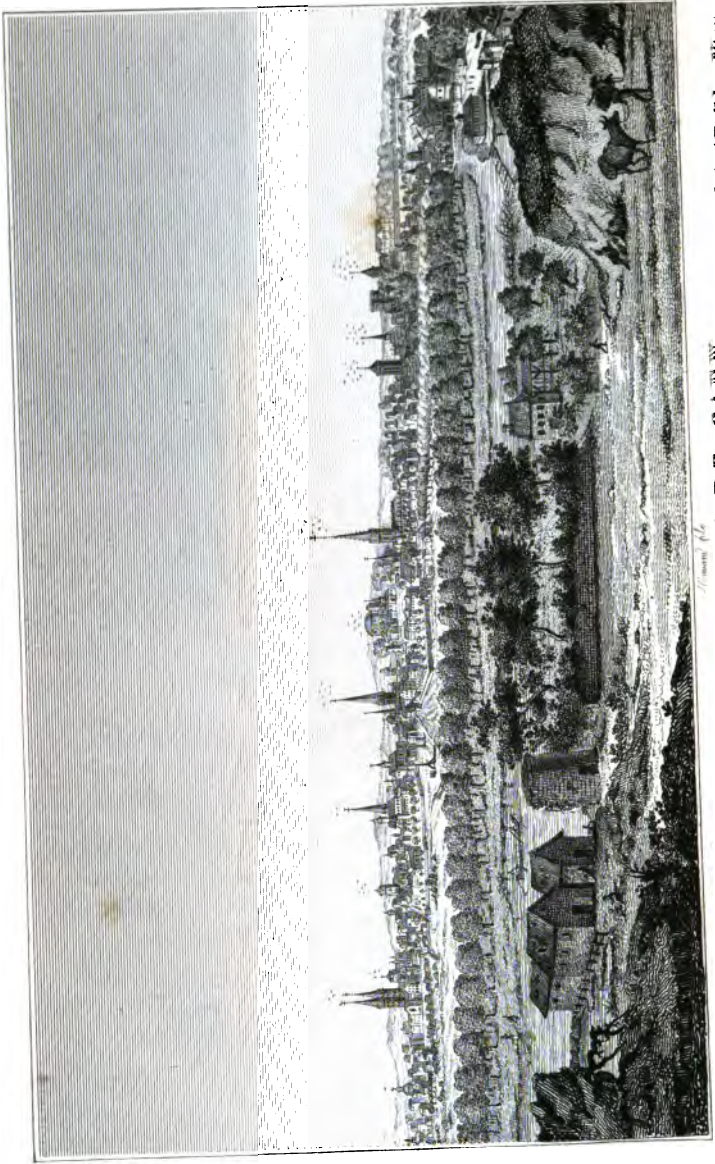
3 3433 07582989 9

LETTRES
DE MALHERBE.

De l'imprimerie de

Aules Sidot l'aîné,

IMPRIMEUR DU ROI.



... Saint Jean.

VUE DE LA VILLE DE CAEN. (Voyage en mer de Caen, le 10 mai de nos Bâtons).

... Notre Dame.

... l'Abbaye d'Almonde.

Les Capucins

LETTRES
DE MALHERBE,
ornées du Fac-Simile de son écriture.

DÉDIÉES A LA VILLE DE CAEN

avec une Vue de cette Ville.



A PARIS,

J. J. BLAISE, LIBRAIRE.

M DCCC XXII.

WU WU
2007
WU WU

2

4

de

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

WATSON
2104
WATSON

Non jamais me
le Coule Tout un
le sang de suite a par
ce meprise dem le
main & Ben a qui
s'il v' place la galetrie
le v'oy ouy mil r'ay
font sure en fin

A Paris ce 17^{me} de May
De Juste de l'Orbe

(Gravé par F. A. Dier)

THE
LAW
OF

AVERTISSEMENT.

Ces Lettres, est-il dit dans l'avertissement qui précède, les Poésies de Malherbe, sont adressées à un sieur de Peiresc (et non Peyresq). Ce personnage mérite qu'on parle de lui moins légèrement. Nous allons réparer cette inconvenance, en transcrivant ici l'article *Peiresc* du *Dictionnaire universel historique*, etc., neuvième édition, Paris, 1810.

« Peiresc (Nicolas-Claude-Fabri, seigneur de), conseiller au parlement de Provence, né au château de Beaugencier en Provence, en 1580, d'une famille noble, originaire d'Italie, et établie en Provence depuis le treizième siècle, embrassa dans ses recherches les langues, l'histoire, les mœurs, les médailles des anciens, leurs monuments : le droit, la physique, occupèrent tout à-la-fois son esprit avide de connoissances. Il parcourut l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, et visita en observateur éclairé toutes les bibliothèques, tous les dépôts qui pouvoient lui offrir des débris de l'antiquité, des monuments des arts, ou des productions rares de la nature. Peiresc fut accueilli avec empressement par tout ce que l'Europe possédoit alors de savants et d'hommes de génie. Fra Paolo, de Thou, F. Pithou,

les deux frères Sainte-Marthe, Casaubon, Grotius, Jos. Scaliger, admirèrent l'érudition du jeune savant. Peiresc, de retour dans sa patrie, entretint un commerce de lettres avec les illustres personnages qu'il avoit connus dans ses voyages. Uni par l'amitié avec Guillaume du Vair, premier président du parlement de Provence, il vint à Paris avec ce magistrat, lorsque les sceaux lui furent confiés en 1616. Il revint à Aix après la mort de du Vair; et sa maison, sa bibliothèque, sa bourse même, demeurèrent ouvertes pour les savants jusqu'à sa mort, en 1637. Son éloge fut composé dans presque toutes les langues de l'Europe. L'académie *degli humoristi* de Rome, dont il étoit membre, se distingua par les honneurs funébrés qu'elle lui rendit. La trop vaste érudition de Peiresc, jointe peut-être à la passion d'embrasser trop de matières, l'empêcha de finir aucun ouvrage. On n'a de lui qu'une Dissertation curieuse et savante sur un trépied ancien, imprimée dans le tome X des *Mémoires de littérature* du P. Desmolets. Il n'a laissé que des manuscrits, dont on trouvera une notice détaillée dans le *Magasin encyclopédique*, troisième année (1797), tome II, page 503. Samuel Sorbières dit que M. Bégon possédoit dans sa bibliothèque huit volumes de Peiresc, qui lui avoient coûté sept cents écus. Gassendi a donné la vie de ce savant, écrite avec beaucoup de pureté et d'élégance, et traduite en françois par Requier. »

Dreux du Radier, dans son *Europe illustre*, n'a

pas oublié Peiresc. « Il embrassa, dit-il, toutes les sciences, comme s'il n'eût été occupé que d'une seule, et y fit des découvertes qui avoient échappé aux plus grands maîtres. L'inscription qu'il trouva sur une améthyste, où étoit gravé le portrait de Solon, de la main du fameux Dioscoride, et sur laquelle, au lieu de caractères, on ne découvroit que quelques trous rangés dans un ordre bizarre, suffiroit à prouver sa sagacité en matière d'inscriptions. Cette méthode le conduisit à la découverte d'une autre inscription d'un ancien temple d'Assise. Le monde entier étoit le livre qu'il avoit toujours sous les yeux. En 1607, il se fit recevoir conseiller; mais, avouons-le, la plus brillante magistrature qu'il ait exercée fut dans les sciences. Les savants le regardoient comme leur Mécène par ses bienfaits, leur conciliateur par ses bontés, et leur juge par ses lumières. »

Nous allons insérer ici quelques rectifications relatives au gentilhomme qui tua en duel le fils de Malherbe. Nous les tirons d'une notice très intéressante qui nous a été confiée, et que nous n'aurions pas manqué de publier en entier, si les bornes d'un simple avertissement nous l'avoient permis.

« Le nom de celui qui se battit en duel avec le fils de Malherbe a donné lieu à une erreur qui se trouve répétée dans toutes les éditions de *Voltaire*(1). *Voltaire*, sur l'autorité, à la vérité très grave, des *Mémoires du maréchal de La Force*, affirme que

(1) Notes sur le second chant de *la Henriade*.

le brave de Piles, égorgé devant le Louvre, au massacre de la Saint-Barthélemy, en 1572, étoit père de celui qui tua en duel le fils de Malherbe. Ces Mémoires disent la vérité, puisque M. de Clermont de Piles fut en effet massacré le jour de la Saint-Barthélemy; mais Voltaire, qui connoissoit beaucoup mieux Malherbe que M. de Clermont, a cru embellir son récit, et y intéresser le lecteur, en ajoutant que le brave de Piles étoit père de celui qui tua en duel le fils de Malherbe. Il ne s'est pas aperçu qu'il faisoit un anachronisme évident; car si ce fait étoit vrai, le fils de M. de Piles n'auroit pu avoir, en 1628, moins de cinquante-six ans, et Balzac dit formellement que c'étoit un gentilhomme de Provence, qui n'avoit pas encore vingt-cinq ans. Ce qui a donné lieu à la méprise de Voltaire, c'est le nom de *Piles*, qui étoit commun à M. de Clermont, l'une des victimes de la funeste journée de la Saint-Barthélemy, et à Ludovic de Fortia, gentilhomme de Provence, qui tua le jeune Malherbe : celui-ci n'avoit pas vingt-cinq ans en 1628. Ce Ludovic étoit frère puîné de Paul II de Fortia, gouverneur de Marseille, bisaïeul de Toussaint-Alphonse, duc de Fortia, aussi gouverneur de Marseille, mort en 1801. Ce dernier a eu long-temps en sa possession l'épée de combat de Ludovic, dont la poignée étoit garnie en fer de tous les côtés : elle a été perdue dans un déménagement. Il fut tué en 1646, non pas au siège de Porto-Longone, dans l'île d'Elbe, comme le por-

tent toutes les relations, mais à la reprise des îles Sainte-Marguerite. On le trouva mort, tenant encore son épée passée au travers du corps d'un ennemi (1). »

On a dit que de Bormes, second de de Piles, étoit fils de M. de Cauvet, conseiller au parlement d'Aix, et beau-père de de Piles : ceci est encore une inexactitude. Ludovic de Fortia de Piles n'a jamais été marié ; c'est son frère, Paul II de Fortia, alors mestre-de-camp de la cavalerie légère et étrangère en France, qui avoit épousé mademoiselle de Cauvet de Marignanne, en 1627. Ainsi le jeune de Bormes étoit seulement beau-frère du frère de Ludovic.

Le sonnet de Malherbe sur la mort de son fils est terminé par ces deux vers :

Ta justice t'en prie, et les auteurs du crime
Sont fils de ces bourreaux qui t'ont crucifié!

Le poète croyoit ou feignoit de croire que la famille de Fortia étoit d'origine juive, et il ne doute pas que cette circonstance ne soit un excellent moyen pour engager Dieu lui-même dans sa querelle. En Provence, il est vrai, plusieurs familles, quoique très anciennes, et même illustrées, étoient notées comme ne pouvant entrer dans l'ordre de Malte, parceque, soit par elles-mêmes, soit par des alliances, on les croyoit d'origine juive; mais ici l'erreur est mani-

(1) Nous devons la notice qui nous a fourni ces éclaircissements à M. le comte de Fortia d'Urban.

feste, puisque dans toutes ses branches la famille des Fortia n'a cessé de fournir des chevaliers à l'ordre de Malte. Sans doute les Juifs ont aussi leur noblesse, et même peut-être plus ancienne et mieux constatée que celle des autres nations. On peut fort bien descendre d'eux, et ne rougir nullement de cette descendance. Mais enfin la maison de Fortia est d'origine espagnole, et alliée aux souverains de cette nation; elle n'est point juive, puisque l'ordre respectable et souverain qui excluait une telle origine l'a reconnu solennellement, dans le temps même où Malherbe venoit d'écrire le contraire.

Revenons à nos Lettres. Malgré les illusions presque inséparables du rôle d'éditeur, nous ne nous flattons pas que ces Lettres aient le charme de celles de madame de Sévigné et de quelques autres épistolaires; mais nous avons pensé que les anecdotes et les traits de mœurs dont elles fourmillent ne pouvoient pas être dénués d'intérêt. Nous nous proposons de les terminer par une table raisonnée des matières; mais ce travail, peu utile en soi-même, devenoit ici presque impossible. Des lettres dont le sujet change presque à chaque phrase ne sont guère susceptibles d'analyse, et la table seroit aussi volumineuse que l'ouvrage même.

En faveur de ceux qui, ayant déjà les Poésies de Malherbe, de quelque autre édition que la nôtre, se contenteroient d'acheter ce volume de Lettres, nous l'avons orné du même *fac simile*. On y trouvera en-

core une vue de la ville de Caen, prise de l'arrivée de Paris, et celle de la maison de Malherbe; l'une et l'autre sont dues au talent distingué de M. Normand.

M. Dureau de La Malle nous avoit promis de donner ses soins à ce volume, ainsi que nous l'avons annoncé dans l'avertissement des Poésies; mais ses occupations ne le lui ont pas permis.

LETTRES DE MALHERBE.

I.

A M. DE PEIRESC (FABRI DE)*.

Paris, février 1606.

MONSIEUR,

Lundi au soir M. le Grand⁽¹⁾ me commanda de faire des vers pour les dames. Je fis ce que je pus pour m'en excuser, mais il n'y eut ordre. Vous pouvez juger si un homme qui a mauvaises jambes, comme j'ai, peut faire beaucoup de chemin en si peu de temps. J'en fis pourtant, car il fallut obéir; mais ce furent des vers de nécessité: ils ne laissent pas d'être loués; le mal est que je ne les loue pas, et que je ne veux pas qu'on les voie. Toutefois, pourceque je ne vous saurois rien nier, vous les aurez sitôt que j'aurai le moyen de les écrire; à cette heure j'ai compagnie qui ne me le permet pas. Je suis bien-aise que vous fûtes⁽²⁾ bien accommodé à la carrouelle: je vous regrettai et vous cherchai par-tout, sinon là où vous étiez. Vous fûtes bien, et vous n'eussiez pas été mal; car vous eussiez soupé avec M. le comte de Candale

* Le fameux antiquaire, l'un des hommes les plus savants des seizième et dix-septième siècles.

(1) Le grand-écuyer, le duc de Bellegarde.

(2) Locution méridionale et vicieuse, usitée encore. *Je fus hier*, etc., se dit à Toulouse, à Bordeaux, dans la meilleure compagnie.

I

et MM. ses frères, à la chambre de M. le Grand, et eussiez eu le plaisir de dessus un échafaud qui ne vous eût rien coûté. On voulut que je la visse (je parle de la carrousel); c'est pourquoi je la vis, car autrement je ne suis pas bien curieux, et n'achète guère de choses avec le travail. La papier me faut; je m'en vais finir, et me recommander humblement à vos bonnes grâces, comme votre très humble serviteur,

F. MALHERBE.

Je vous renvoie vos cartels, qui sont bons et beaux; il n'en est point d'autres de ce pays-là.

2.

AU MÊME.

Février 1606.

MONSIEUR,

Afin que vous ayez part aux carrouselles, je vous prie de penser à quelque belle devise; j'y penserai de mon côté, mais j'ai tant de besogne taillée que je ne sais où donner de la tête. Pline et Pierius vous en fourniront quelque sujet, si vous voulez voir leurs tables sous le nom d'*amour*; car c'est là qu'il faut que tout se rapporte⁽¹⁾. Je vous baise très humblement les mains. Excusez-moi si je suis importun; mais qui ne le seroit en une occasion où cinquante chevaux de la taille du mien ne fourni-

(1) Henri IV étoit alors amoureux de la princesse de Condé, et donnoit en son honneur des fêtes dont Malherbe composoit les devises, emblèmes, etc. Il étoit gentilhomme ordinaire du roi et poète de la cour.

roient pas? Il faut recourir aux amis, et je sais très bien que vous êtes des miens; aussi suis-je votre très humble serviteur.

3.

AU MÊME.

Fontainebleau, 2 octobre 1606.

MONSIEUR,

J'écris toujours très mal, mais ce soir j'y fais des merveilles, pourcequ'il est tard et que je suis si lassé de brouiller le papier que je vous jure que je ne sais ni ce que je fais ni ce que je dis; et puis, au même temps que ce porteur est entré en ma chambre, il s'est rencontré avec lui un laquais qui est venu exprès de Paris m'apporter une lettre. Je vous laisse à penser comme je suis glorieux; la réponse a épuisé tout ce que j'avois de belles paroles, et a lassé l'esprit aussi bien que la main : il vaut donc mieux me taire que de ne dire rien qui vaille. Je vous envoie les vers de M. Critton, bien gâtés et bien fripés; mais nous sommes à Fontainebleau, où nous ne pourrions pas en recouvrer comme à Paris. J'en envoie un à M. le premier président, qui est un petit plus entier; mais votre amitié me défend les cérémonies. Pour des nouvelles, il n'y en a du tout point que le mariage de M. le marquis de Rosni avec la fille de M. de Créqui, moyennant quatre cent mille livres que lui donne M. Lesdiguières. On attend de jour à autre la prise de Rhinberghé : je ne sais ce que cela nous amènera; pour moi, je ne prévois que paix. Le vendredi après votre parte-

ment, comme je parlois, en la chambre du roi, avec M. de Saint-André de vous, M. le Grand me fit entrer au cabinet, où de nouveau le roi me fit promettre de lui donner des vers, tellement qu'à cette heure il ne s'y faut plus endormir. Vous les aurez, *mais qu'ils seront faits* (1). J'ai fait chercher à Paris les vers faits par M. Barclay pour le roi d'Angleterre. Si je ne vous impatiente, permettez que je voie les vôtres, et je vous les renverrai par celui même qui me les apportera. Que direz-vous de mon effronterie? Mais vous le voulez ainsi, et puisque je ne puis vous servir, pour le moins je vous veux contenter. Adieu, monsieur, j'avois de la peine à me mettre en train, et à cette heure je ne me puis taire. Tenez-moi en votre bonne grace pour votre serviteur le plus affectionné, le plus humble et le plus fidèle que votre honnêteté ait jamais acquis. Dieu veuille que vous puissiez lire mon écriture, et vous ait en sa très sainte garde.

A Fontainebleau, en la chambre que vous savez, où je suis accommodé comme un prince, votre très humble et très affectionné serviteur,

F. DE MALHERBE.

Je vous prie, monsieur, si vous écrivez à M. Camden (2) en Angleterre, souvenez-vous de lui *ramentevoir* (3) ce qu'il vous a promis touchant notre généalogie. Marc-An-

(1) Locution vieillie et regrettable. *Mais que* est une nuance entre *sitôt que* et *lorsque*. Cette préposition est encore usitée dans le patois normand, qui conserve en 1822 la langue et la prononciation du quatorzième et du quinzième siècle. *Mais que j'aille, que je vienne*, etc., se dit sans cesse chez les habitants du Bocage normand et percheron.

(2) Cambden.

(3) Mot heureux, dérivé de l'italien *rammentare* et du latin *reddere in mente*. Il est perdu, et on doit le regretter.

toine⁽¹⁾ vous servira comme y ayant la principale obligation, ou pour le moins ayant, s'il plaît à Dieu, à en jouir plus long-temps.

Vous lui écrirez, s'il vous plaît, qu'en l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, que bâtit le duc Guillaume, sont nos armoiries, parmi un grand nombre de celles des seigneurs qui l'accompagnèrent à la conquête d'Angleterre, et que ce sont des hermines de sable sans nombre en champ d'argent, et six roses de gueules (2).

4.

AU MÊME.

MONSIEUR,

Vous recevez bien des importunités tout à-la-fois, mais voici le comble de mon impudence. Il y a une certaine dame à qui madame la comtesse de Saul avoit promis de lui faire venir deux camisoles de toile blanche piquée de la façon de Turin, dont elle avoit pris envie pour en avoir vu à madame la marquise de Montlaur; toutefois elle ne s'en est point souvenue. Cette plainte s'est faite devant moi, ce qui m'a fait résoudre à faire ce qu'elle a oublié ou dédaigné. Je vous supplie, monsieur, que j'en recouvre un couple par votre moyen; mais que ce soit de la plus belle et blanche toile, et du plus bel ouvrage qu'il

(1) C'étoit son fils.

(2) Ces armoiries existent encore. Je les ai vues. Elles sont gravées dans l'Histoire de Normandie par Desmoulins. Le Malherbe dont il est ici question, et dont le poète descendoit en ligne directe, étoit chevalier banneret lors de la conquête.

se pourra. Vous me les ferez, s'il vous plaît, tenir à Paris, bien empaquetées, chez M. Ycart; encore que je crois (1) bien que nous y serons dans un mois, vous me manderez le prix, et je vous en rembourserai. Vous donnerez au diable l'amitié et la reconnoissance, mais l'indiscrétion n'ira point plus outre; c'est bien assez de le vous témoigner si hardiment; mais c'est pour l'homme (2) de qui le laquais m'a apporté aujourd'hui une lettre. Il suffit de vous dire cela pour avoir mon excuse, même avec vous, de qui les exercices ordinaires sont la courtoisie et l'honnêteté, etc.

5.

AU MÊME, CHEZ M. DE CALAS, A AIX.

De Fontainebleau, ce 5 octobre 1606.

MONSIEUR,

Depuis ma lettre écrite, M. de Tyron est mort et enterré; je suis marri de vous avoir mal informé; Rhinberghe, comme vous avez su, est rendue. Il en est sorti huit cents blessés et trois mille deux cents hommes sains et gaillards. Les Espagnols, à qui l'on avoit promis double paye après que Rhinberghe seroit prise, se sont mutinés pourceque l'on ne la leur a pas baillée. Cela a empêché que le siège de Mons ne s'est pas encore fait. Hier le roi, dans sa galerie, bailla le bonnet à M. le nonce. Demain nous allons à Nemours, puis à Montargis, puis à Briare, puis à Sully, et enfin en tant de lieux que je ne

(1) Il faudroit *croie*, la langue n'étant pas fixée. — (2) Est-ce le roi?

sais où j'en suis. La peste de Paris seroit bien plus supportable que toutes ces incommodités. Ceux qui en viennent disent qu'il ne se voit pas un carrosse emmy (1) les rues; vous pouvez bien penser que le contenu n'y est non plus que le contenant. Souvenez-vous de ce que je vous écrivis dernièrement, et, pour l'honneur de Dieu, pardonnez à mon impudence; elle est étrange, mais une courtoisie comme la vôtre est bien capable d'excuser de plus grands crimes. Aimez-moi toujours, monsieur. Vous verrez bientôt près de quatre cents vers que j'ai faits sur le roi. Je suis fort enthousiasmé, parcequ'il m'a dit que je lui montre que je l'aime et qu'il me fera du bien.

Vedremo quàl che ne seguire.

6.

AU MÊME.

A Fontainebleau, ce mardi 10 octobre 1606.

MONSIEUR,

Je vous écrivis, il y a quelques jours, par un messager de Toulon, nommé Michel Lyotaud; le paquet s'adressoit à vous: je vous prie me mander si vous l'avez reçu. M. de Bagarus est ici depuis trois ou quatre jours, s'il ne s'en est retourné à Paris; mais je ne l'ai vu qu'une seule fois, à la chapelle basse où nous oyions messe; la compagnie où j'étois me le fit perdre. Je n'écrirai point à M. du Perrier jusqu'à ce que j'aie pensé à lui, ou que *les Muses ralliées* soient imprimées. Il verra ici que je suis son serviteur de cœur et d'ame. Souvenez-vous, s'il vous plaît, de ce que

(1) *Au milieu des.*

je vous écrivis par mon autre lettre, et adressez votre réponse à M. Ycart; car cette voie est la plus assurée, parceque nous sommes planètes et il est étoile fixe. Mais, pour l'honneur de Dieu, monsieur, excusez l'importunité, sinon pour l'amour de l'importunant, au moins pour le sujet par lequel vous êtes importuné. Nous n'avons ici rien de nouveau que Rhinbergue prise avec une composition fort avantageuse, jusques à avoir amené quatre pièces de canon. Il est vrai que les cavaliers tiennent ici que les plus honorables sont celles où l'on sort avec la baguette en la main, parceque c'est signé que les assiégeants ont tenu jusqu'à l'extrémité. Les sortants ont été conduits à Meurs, où aussitôt Spinola les a assiégés. Peu de nouvelles de cour et de Paris. Le roi se porte bien, Dieu merci; monseigneur le dauphin excellemment; la reine est grosse. Tout ne sauroit aller mieux. On tient que le roi s'en va demain faire la chasse à Montargis, et de là à Halliers, qui est à M. de Vitry, vers Orléans. Mais la reine ne bouge pas d'ici, ni beaucoup d'autres, desquels je ferai l'un. L'évêque de Rieux est à Paris, avec la peste à la gorge(1). M. de Tyron n'est pas mort, mais il n'est guère mieux; ses abbayes sont données à M. de Verneuil, sinon Josaphat, qu'a eue M. de Loménie. Le reste est comme vous l'avez laissé, sinon que nous avons nos coudées plus franches. Je suis où j'étois, mais je ne couche plus sur les fagots. Adieu, monsieur, je vous prie et vous conjure de m'aimer; mais que ce soit d'aussi bon cœur comme de tout le mien je suis votre très affectionné serviteur à jamais.

F. MALHERBE.

(1) C'étoit une maladie semblable à celle de Barcelone. Voyez le *Journal de l'Estoile*, tome III, pages 378, 385, et suivantes.

Du 13 octobre 1606.

Il y a d'autres nouvelles que j'écris à ma femme de vous faire voir, par paresse de vous faire une autre lettre; je vous prie, monsieur, de m'excuser.

J'ai rouvert cette lettre, que j'avois fermée, pour y ajouter que M. le prince d'Orange est depuis deux jours en cette cour. Le roi le mena hier voir sa maîtresse, qui est à Valery, à huit lieues d'ici. Il y est encore; le mariage se fera dans peu de jours. Le roi est venu dîner ici; on tient que lundi il s'en va à Montargis. M. d'Épernon tomba, mardi matin, dans la chambre du roi, d'une grande défaillance; hier il se porta mieux, et s'alla promener, sur les cinq heures du soir, aux Landris; cejour-d'hui il a pris médecine, et garde le lit. Il n'a point de fièvre, dieu merci. Il avoit été le jour précédent à l'assemblée, où il avoit bu de l'eau, où il avoit roui du chanvre; c'est à quoi il impute son mal.

7.

AU MÊME.

A Paris, ce samedi 9 de novembre.

MONSIEUR,

Il y a aujourd'hui huit jours que je suis de retour en cette ville. Leurs majestés y arrivèrent le lendemain. J'avois tant d'envie de revoir Paris, et de me tirer de ces incommodités de Fontainebleau, que je n'eus pas patience d'attendre davantage.

Je suis bien marri du trait que vous a joué le Gascon.

Le nom de sa nation vous devoit faire peur, et sur-tout cette mine plus potentielle qu'actuelle. Je voudrois que vous m'eussiez envoyé une prise de corps, afin que, si je le rencontre, j'eusse moyen de le faire loger ailleurs qu'à l'hôtel de Guise. Croyez que s'il y a moyen d'en avoir nouvelle, je l'aurai. Puisque vous avez acheté les camisoles, vous ne deviez pas me renvoyer les pistoles. S'il vous plaît, vous me manderez ce qu'elles vous ont coûté, pour vous en rembourser. Quand M. de Vergons ou M. Lombard s'en retourneront, je vous renverrai le diamant et peut-être les vers; je dis peut-être, pource que M. de Bouillon ne prend pas plaisir de voir renouveler les choses passées; toutefois, votre amitié peut tout sur moi. Je me vante bien que vous verrez d'aussi bons vers que vous en ayez jamais vu de ma façon. J'ai baillé vos lettres à M. Beys, qui vous enverra l'imperfection que vous desirez, et je vous la ferai tenir, comme par-tout je serai glorieux de vous montrer que je suis votre très humble et très obéissant serviteur,

F. MALHERBE.

Je suis logé à la rue des Petits-Champs, devant la croix, à l'image Notre-Dame.

Nous n'avons ici rien de nouveau. M. de Rohan revint, il y a deux jours, de Flandre, qui ne rapporte autre chose sinon que Spinola a secouru Grosle, que le prince Maurice avoit assiégée; les États ont besoin ou de paix ou de secours. Vous aurez au premier jour M. le prince d'Orange avec madame sa femme; il y a douze ou quinze jours qu'ils furent *espousés* (1), à Va-

(1) Mot vieilli; on dit *mariés*. *Sic voluit usus.*

lery, maison de monseigneur le prince, à six lieues de Fontainebleau, où il la ramena deux jours après. Le mariage est de deux cent mille francs, payables en quatre ans; le roi le doit faire jouir de tous ses biens qu'il a aux terres d'Espagne, et nommément de vingt-cinq mille francs de rente, sur certaines salines en la Franche-Comté; sinon, il lui baillera, par représailles, les biens que les sujets d'Espagne ont en France.

Monsieur du Perrier (1), ainsi que votre ami, trouvera ici une très affectionnée prière que je lui fais de m'aimer toujours; mais que *les Muses ralliées* soient imprimées, je me souviendrai de ce que je lui ai promis, et lui écrirai. Cependant qu'il s'assure que je suis son très humble et affectionné serviteur.

8.

AU MÊME.

A Paris, ce dimanche 17 décembre 1606.

MONSIEUR,

Vous aurez reçu une assez longue lettre de moi, par le messenger (2). Il est vrai que je me doute que, selon sa coutume, elle sera hors de minorité quand vous la recevrez; voilà pourquoi je vous répéterai que j'ai reçu par la voie de M. Lombard les sept pistoles: je dis par sa

(1) C'est le même à qui Malherbe a adressé cette belle ode sur la mort de sa fille :

Ta douleur, du Perrier, sera donc éternelle!

.....

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,

L'espace d'un matin.

(2) On voit qu'en 1606 la poste aux lettres n'étoit pas établie.

voie, pourceque je ne l'ai point vu, et me fut dit, par celui qui me bailla le paquet, qu'il étoit malade par les chemins, ou à l'hôtellerie, je ne me souviens par bien lequel.

Vous n'êtes point né pour devoir, mais pour obliger; il faut confesser que votre courtoisie est invincible, et que chercher de la combattre, c'est chercher sa honte et sa confusion. Je mets donc les armes bas, et, avec toute sorte de *submission* (1), vous prie d'accepter cette reconnaissance, pour la satisfaction de vos honnêtetés. Je suis marri qu'à vos dépens le Gascon ait vérifié mes prophéties. S'il vous plaît prendre la peine de m'envoyer une prise de corps contre lui, croyez qu'il sera bien caché si je ne le trouve, et si je ne vous fais avoir raison du mauvais tort qu'il vous a fait. Je suis marri que nous n'ayons ici quelques nouvelles, pour répondre à celles que vous avez pris la peine de m'écrire; mais nous sommes à sec, si la venue des députés des États ne nous apporte quelque chose. Ils sont attendus en cette cour d'un jour à l'autre. Le comte Henri n'a pas voulu être de leur nombre; mais il vient sous prétexte de voir son frère, et a promis aux députés qu'étant ici, il les assistera de tout ce qui dépendra de lui. Le roi s'en va, mardi ou mercredi, à *Émier*, et y sera quinze jours; l'on croit que c'est pour se parer des étrennes. Mes vers sont faits, mais ils ne sont pas encore présentés: il y a deux pièces, l'une médiocre, et l'autre bonne, et si bonne que je ne fis jamais rien de si bien; vous les aurez par le premier. Je vous envoie un méchant petit livret (2) qui s'est traduit

(1) La langue étoit plus près du latin, comme l'est encore le patois normand. *Submissio* est plus altéré dans notre mot *soumission*.

(2) C'est ainsi qu'il parle du livre de Paolo Sarpi.

par-deçà, pour les Vénitiens, contre notre saint-père; M. Servin a aussi fait quelque chose pour eux, dont ils l'ont remercié, et l'ont fait gentilhomme vénitien; mais ce qu'il a fait ne se trouve point. Il en a baillé quelques copies à ses amis; si je le recouvre, vous le verrez. J'ai baillé votre diamant à M. de Vergons, qui m'a promis de le vous rendre. Je ne pouvois pas, à mon avis, avoir une meilleure commodité que celle-là. Ce coquin de Claudon, le messager, me dit, il y a environ douze ou quinze jours, qu'il étoit prêt à partir, et me pressa tellement que bien à peine j'eus loisir de vous écrire; mais je me doute qu'il ne soit encore ici, car il y a été vu plus de huit jours après. Je vous écrivis assez au long et vous renvoyois l'imperfection que le sieur Beys m'a fournie: cela me met en peine; car depuis que cet autre maraud nous *pipa* (1), toute cette manière de gens m'est suspecte; je ne me soucie pas que vous la receviez tard, pourvu que vous la receviez. Je vous écrivois cette lettre quand le messager de Toulon est arrivé, qui m'a rendu une lettre de vous et les deux camisoles. Elles n'ont point encore été déployées, ce sera pour demain; car aujourd'hui ces dames seront au Louvre, et puis on s'ira réjouir avec madame de Longueville, qui, hier chez la reine Marguerite, se réconcilia avec le roi. Vous savez comme elle n'étoit point venue à Fontainebleau, et depuis notre retour elle n'étoit point venue au Louvre. A cette heure, cette brouillerie est débrouillée; mais il y en a une autre plus grande à sa place, que je n'écris point pour ne me brouiller moi-même (2). Tout cela ne

(1) De *pipée*, chasse où on prend les oiseaux à la glue.

(2) Est-ce l'affaire de la marquise de Verneuil?

sera rien; mais cependant que je m'amuse à vous compter ces baguenauderies, j'oublie à vous remercier de la peine qu'il vous a plu prendre pour moi en cette occasion; elle m'oblige assez sans que, votre courtoisie y ajoute autre chose.

Monsieur du Perrier, avec votre ami, verra ici que je suis toujours son très affectionné serviteur; et, comme tel, je me réjouis avec lui du doctorat de monsieur son fils. Je n'oublie pas les coutumes de Provence. Je lui écrirai par le premier, et lui enverrai *les Muses ralliées*, là ou il verra les pièces qu'il desire. Cependant il m'aimera toujours, s'il lui plaît.

9.

AU MÊME.

A Paris, ce 22 de décembre 1606.

MONSIEUR,

Je vous écris bien au long par M. de Vergons; mais pour cela je ne laisserai pas aller le porteur sans me donner ce nouveau contentement de m'entretenir avec vous. J'ai ce matin eu des nouvelles du Gascon, par un mien ami, à qui j'en avois donné charge. Il m'a dit que l'ayant rencontré hier, il lui demanda où il se tenoit, et qu'il lui avoit répondu qu'il demeroit avec un avocat du privé conseil, qui demeroit près la Croix-du-Tiroir. Incontinent que j'ai eu dîné, je m'en suis allé trouver M. Ycart; et, n'ayant trouvé que son frère, je lui ai dit que j'avois des nouvelles de l'homme, et qu'il falloit faire

exécuter la prise de corps. Il m'a répondu qu'il demeurait chez M. de Vergons, qui l'avoit prié de ne lui rien dire qu'il ne fût parti, pour ce qu'il faisoit compte de le laisser ici; mais je lui ai remontré que s'il attendoit, il pourroit trouver quelque maître qui l'emmèneroit hors de cette ville, et que jamais on n'en ouïroit plus parler. Il m'a répondu que demain il le feroit. Je suis allé ce soir voir son frère, qui me l'a promis; et parceque j'ai cru qu'il portoit quelque respect à celui avec lequel il est, je lui ai offert que s'il me bailloit la prise de corps, je la ferois exécuter sans aucune considération; cela l'a fait résoudre, et m'a assuré que sans faute demain il le feroit faire. J'espère qu'il s'en acquittera; et que vous en aurez la satisfaction que vous desirez. J'ai baillé votre diamant et le mémoire que vous m'aviez laissé à M. de Vergons; il me semble que je n'eusse su chercher une plus sûre commodité. Les camisoles ont été déployées depuis ma dernière, et ont été des plus belles: c'est votre coutume de faire reluire votre jugement et votre courtoisie en toutes choses. Je vous prie me mander ce qu'elles coûtent, et à qui vous voulez que j'en baille l'argent. Vous aurez de mes vers par le sergent Louis, dieu aidant. Nous n'avons pas grandes nouvelles: on attend toujours les députés des États; M. de Busenval a eu un successeur, à sa requête, et est de retour à ce qu'on m'a dit; M. de Biennes est ici depuis trois ou quatre jours; M. de Termes doit aller en Flandre avec un régiment de cavalerie; il ne sait pas s'il sera de cinq cents ou de mille chevaux; la nouvelle brouillerie arrivée depuis huit ou dix jours pour jalousie d'amour est apaisée; madame la marquise s'en va à Verneuil; le

roi et la reine se portent très bien, dieu merci, comme fait monseigneur le dauphin. Je ne me souviens, pour cette heure, d'autre chose; j'oubliois à vous dire que la pompe a déjà couru : elle commença dimanche dernier; mais elle ne continue pas toujours, jusqu'à ce que les canaux soient faits. M. du Mousthier ne me voit jamais qu'il ne me prie de vous le ramentevoir. Adieu, monsieur; je vous prie de croire que, de tous ceux qui me font l'honneur de m'aimer, vous êtes celui dont je tiens les bonnes grâces plus chères, et que pour m'y conserver je me tiendrai très heureux que vous m'honoriez de quelque commandement où je m'en puisse rendre digne. Je vous baise bien humblement les mains, et prie Dieu, monsieur, qu'il vous ait en sa très sainte et très digne garde.

Le roi s'en alla hier à Saint-Germain, où il fait compte de passer ces fêtes. La reine est encore ici, et on tient qu'elle n'en bougera. Ces deux lignes sont du 24, veille de Noël. Votre plus humble et plus obligé serviteur,

F. MALHERBE.

La lieutenant-civile, depuis trois ou quatre jours, est en prison. J'étois au Palais quand elle y fut menée. Son crime est d'avoir voulu empoisonner son mari, pour épouser un sieur Georges, de Limousin. Un cuisinier, qui avoit été surpris voulant empoisonner la femme de sieur Georges, étant près d'aller au supplice, jeudi dernier, dit que la lieutenant l'avoit mis au service de sieur Georges, et lui avoit baillé le poison, et que sieur Georges l'avoit envoyé à sa femme, avec charge d'exécuter. On trouva, à ce que l'on dit, tout plein

de papiers chez la lieutenant, et même on dit que l'on y trouva la promesse de mariage avec sieur Georges.

Je vous supplie, monsieur, me faire cet honneur de montrer à M. du Perrier que je suis toujours son très affectionné serviteur. Le sergent Louis lui portera de mes nouvelles, Dieu aidant.

10.

AU MÊME.

2 janvier 1607.

MONSIEUR,

Je vous ai si amplement écrit par M. de Vergons, qu'il ne me reste que vous dire, pourceque depuis il n'est rien survenu. Il ne vient point de députés de Hollande; il y en a qui croient qu'ils traitent avec l'Espagnol. Il y a trois ou quatre jours que le roi dit tout haut qu'il baille-roit un régiment au baron de Sainte-Suzanne pour y mener. Il avoit aussi promis de la cavalerie à M. de Termes; mais en tout cela il n'y a rien d'assuré. M. de Buzenval est ici, par lequel les états ont fait entendre leurs nécessités au roi. Je ne sais ce qui s'y résoudra. Le mal de M. de Sully dure encore; il étoit sorti pour aller au conseil, ce qui lui augmenta sa défluxion. Le roi revient demain. Ses voyages de Vigny et Ennet sont rompus, de quoi nous louons Dieu. Votre Gascon est en prison et fait fort l'innocent. M. Ycart m'en a parlé; je lui ai dit que je suis d'avis de le laisser là jusqu'à ce que la rigueur de la prison lui fasse force de dire la vérité: mandez-nous en votre volonté. Je vous envoie demi-douzaine de copies

de mes vers; il y en aura, s'il vous plait, une pour M. le comte de La Cépède, l'autre pour M. de Saint-Canat, et la troisième pour M. du Perrier. Je ne doute pas que vous n'aimiez l'ouvrage, car je sais trop que vous aimez l'ouvrier: aussi est-il et sera toujours votre très affectionné et très humble serviteur.

Monsieur, depuis ma lettre écrite, je me suis avisé de publier davantage mes folies et les faire voir à plus grand nombre de mes amis; vous en verrez les noms écrits au dos de chaque copie. Je ne les ai point fait relier, afin que le port en fût plus aisé. Excusez mon indiscretion et vous y accoutumez.

II.

AU MÊME.

Ce 16 janvier 1607.

MONSIEUR,

Je n'ai que vous écrire; mais il n'est pas raisonnable que j'envoie un paquet en Provence sans qu'il y ait quelques lignes pour vous témoigner ce que je vous suis, et l'envie que j'ai que vous continuiez de m'aimer. N'attendez nulles nouvelles, car il n'y en a point. Il n'y a rien de résolu pour les affaires de Hollande, et ne s'y résoudra rien que M. Darsans, qui y est depuis huit ou dix jours, ne soit de retour. J'écrivois ce matin à M. le premier président qu'il y avoit sur le bureau un beau ballet de six hommes et six femmes; mais je viens d'apprendre qu'il est rompu. Le roi fut hier à la chasse; le cerf fut

pris à une lieue de Marcoussy, où est madame la marquise de Verneuil, et n'y alla point. Il commanda à M. le Grand de le témoigner à la reine; vous voyez bien à quelle fin. Le roi voit tous les jours madame la comtesse de Moret; je la vois quelquefois, et en reçois tout l'honneur que je saurois désirer. Elle m'a promis des merveilles; mais c'est à savoir s'il en réussira quelque chose : je ne suis jamais guère trompé, car je n'espère rien. Votre Gascon veut présenter requête pour sortir; on lui a refusé le pain du roi: avisez ce que vous voulez que l'on y fasse. M. le chevalier de Vacluse m'en parla hier; je lui dis que je vous en avois écrit, et que je vous en écrirai: mais pour faire ce que vous ordonnerez, je voudrois qu'il fût en la conciergerie d'Aix, je m'assure qu'il parleroit; ici il ne veut rien dire, quelques menaces et promesses qu'on lui fasse. Mandez ce que vous desirez qui soit fait, puis aimez-moi toujours et me tenez pour votre ami. Votre très humble et très affectionné serviteur,

F. DE MALHERBE.

12.

AU MÊME.

MONSIEUR,

J'ai reçu deux de vos lettres tout en un jour; mais pour cela je ne louerai pas votre diligence, car j'avois été près d'un mois sans en recevoir: je vous y répondrai par un messenger qui doit partir au premier jour; celle-ci sera une recommandation pour M. Morent, premier commis

2.

du trésorier de l'épargne. Imaginez-vous tout ce qui se peut dire et écrire pour vous prier de vouloir assister un mien ami, et pensez que je le vous dis et le vous écris. Ne regardez point à celui qui vous prie, mais à celui pour qui vous êtes prié. Il n'y a rien au monde de si courtois, ni de si officieux; et je m'assure que, quand par-deçà il s'offrirait quelque sujet de se revancher en notre endroit, vous penseriez que je vous aurois fait un plaisir bien grand et bien particulier, de vous avoir fait intercéder pour un homme de son mérite. Après vous avoir dit cela, ce seroit chose superflue de vous dire que j'estimerai ce que vous recevrez pour lui, comme fait à moi-même; car ce seroit vous bailler une mauvaise dette pour une bonne; mais puisque vous m'aimez, je me dispenserai de croire que ma prière ne lui sera point inutile. Je vous la fais donc très affectueuse, monsieur, et de me tenir éternellement pour votre très affectionné serviteur.

F. DE MALHERBE.

13.

AU MÊME.

Paris, ce 8 février 1607.

MONSIEUR,

Je vous écrivis dernièrement par l'homme de M. Morent, commis du trésorier de l'épargne; mais je ne vous écrivis point de nouvelles, attendant que ce messenger partiroit, et vous porteroit ce qui seroit depuis survenu; mais la saison est si stérile de toutes sortes d'acci-

dents, que je ne sais de quoi vous entretenir. Il se fait ici force ballets; nous en avons un pour mardi prochain, de la façon de M. le Prince, qui sera l'accouchement de la foire Saint-Germain. Elle y sera représentée comme une grande femme, qui accouchera de seize enfans, qui seront de quatre métiers, astrologues, charlatans, peintres, et coupeurs de bourses; tous les galants de la cour, ou la plupart, seront de la partie. Samedi dernier, M. le Prince et M. de Nevers eurent quelque brouillerie, mais ils furent aussitôt appointés: j'en écris le sujet à M. le premier président; voyez-le, s'il vous plait, en sa lettre, et ne me donnez point la peine de le vous écrire; encore crois-je que vous l'aurez su d'ailleurs. Je ne me souviens d'autre chose.

Monsieur Ycart vous envoie le livre que vous desirez. J'ai envoyé à M. Beys savoir s'il vous vouloit écrire, il a répondu non. Pour votre Gascon, M. Ycart vous en mande l'histoire. Ce coquin ne vaut pas la peine qu'il donne; j'ai été d'avis d'offrir de le nourrir en prison jusqu'à ce que l'on eût de vos nouvelles; je ne sais pas si on l'aura fait, mandez-nous-en votre volonté. M. du Mouthier vous prie de vous souvenir de lui. J'ai résolu de ne tourner point le feuillet; voilà pourquoi je ne vous dirai autre chose, sinon que je vous prie de m'aimer et de me tenir pour votre affectionné serviteur. Je le vous dirois volontiers avec de belles paroles, mais elles me défont ainsi que le papier. Je vous baise les mains et derechef suis votre serviteur.

F. MALHERBE.

Les *Muses ralliées* ne sont point encore achevées; il y aura deux grands tomes: dites-le, s'il vous plait, à M. du

Perrier, car j'ai oublié de le lui écrire, et sa lettre est fermée.

14.

AU MÊME.

Paris, le 21 de mars 1607.

MONSIEUR,

Je commençois de me plaindre et pensois en avoir occasion, quand je reçus, il y a huit ou dix jours, une lettre de vous du 24 du passé. Je vous absous du crime dont je vous accusois. Je suis paresseux, et par conséquent je m'imagine aisément que les autres sont touchés de la même maladie : mais je ne soupçonne rien de pis, je veux dire de l'oubli; j'ai trop reconnu votre humeur et votre diligence à la conservation des amitiés pour avoir quelque scrupule de ce côté-là. Je me réjouis de la belle acquisition que vous avez faite : elle n'est pas si sûre comme vous le desirez; mais je vous jure que le lendemain je l'ouïs dire chez nous par un qui fréquente chez madame de Bression, et depuis chez monsieur le comte Saint-Paul. Je crois bien que tout cela venoit d'une source. Je prie Dieu qu'il vous en laisse long-temps jouir, et ajoute à ce contentement tous ceux que vous desirez. Je suis marri que votre carême-prenant ait été gâté, et que nous n'ayons vu le succès de votre ballet, pour en faire comparaison avec les nôtres. Il s'en est fait ici trois ou quatre, je veux dire à la cour; car les enfants de la ville en ont fait plusieurs. Il s'en fait un recueil et de la course à la quintaine, où le sieur Couchine

avoit acquis de l'honneur à bon marché, parcequ'en telles choses les ténants ont toujours de l'avantage. Mais par quelques réponses qui furent faites à son cartel, on le défia au dimanche prochain à rompre en lice armé, à quoi, pourcequ'il n'avoit point d'armes ou pour autres considérations tendantes à la conservation de l'individu, il ne voulut entendre. Cela fut couvert par une défense que le roi fit de rompre; et, pour la même raison, un cartel qu'avoient baillé M. de Guise et M. de Termes, pour rompre en lice, ne fut point disputé. Là-dessus le roi s'en alla à Chantilly, d'où il est revenu aujourd'hui sur les huit heures. Je crois qu'il est tout exprès venu si matin pour trouver la reine en lieu où il pût faire son appointment, car elle est un peu piquée de ce voyage. Mademoiselle des Essars a fait ce voyage, et a couru à la chasse fort bravement, sous la garde de messieurs de Bouillon et de Souvray. L'on parle de sa faveur diversement. Quoi qu'il en soit, son train est dressé; le roi l'a meublée de tapisserie et vaisselle d'argent; pour l'argent comptant et la pension, les uns disent deux mille livres, les autres trois. On dit que le roi, en ce voyage, a dit qu'il la vouloit marier avec Montauban, qui s'appelle autrement monsieur de Moisset; les autres tiennent que c'est une calomnie. Notre monde n'est revenu que ce matin de ce voyage, si bien que je n'ai eu loisir d'en savoir rien de plus particulier. Je crois qu'autrefois vous avez vu M. de La Liègue en Provence. Son fils se battit, il y a environ quinze jours, avec Bouchereau, écuyer de M. d'Épernon, et se tuèrent; Bouchereau demura sur la place, et La Liègue vécut un jour ou deux. Ce jeune homme pouvoit avoir vingt ans et étoit un des agréables gentilshommes

de cette cour, si bien qu'en un siècle pire que celui-ci, c'est-à-dire comme celui du feu roi, il étoit capable de faire fortune. Il n'avoit qu'un mal, qu'il étoit fort vain et fort présomptueux. Je le voyois tous les jours et lui avois prédit que s'il ne changeoit d'humeur, il ne vivroit pas long-temps: ma prophétie n'a été que trop véritable; j'en ai été fort fâché pour les connoissances que j'avois faites à Aix avec son père. Bouchereau étoit celui que M. d'Épernon avoit pris pour son second il y a un an, quand il fut appelé par M. le prince de Joinville.

Votre Gascon est sorti il y a plus de trois semaines; toutefois, si vous avez quelques meilleures prisons, il y a toujours moyen de le rattraper; il me vint quand et quand trouver, et me fit beaucoup de protestations de sa fidélité et de l'affection qu'il avoit à votre service. J'ai baillé il y a long-temps les cinq écus que vous avez employés pour moi à M. Ycart; je ne sais s'il le vous aura mandé. C'est assez, monsieur, il faut finir mes fâcheux discours, qui sont plutôt *pois pilés*, c'est-à-dire une purée, un salmigondis, qu'une lettre. Excusez-moi, et m'aimez comme celui qui est de tout son cœur votre très humble et très obéissant serviteur.

F. DE MALHERBE.

Selon ma coutume, je vous importune; je vous prie de me faire le bien de m'envoyer une bouteille d'huile de fleur d'orange; vous savez que les dames s'en servent à frotter les cheveux pour y arrêter la poudre: mais il faudroit que ce fût de l'excellente et non sophistique; je sais bien qu'il n'y a personne qui ait meilleur moyen d'en recevoir que vous par vos connoissances d'Yères et de

Bois-Gercy. Je vous supplie, monsieur, m'obliger tant que de vous souvenir et que j'en aie par le premier porteur qui viendra par-deçà; je rembourserai en ce qu'il vous plaira ce que vous y aurez employé. On parle d'aller lundi à Fontainebleau.

Faites-moi cet honneur, monsieur, de faire mes humbles recommandations à M. Dupéric; je lui écrirai par le sergent Louis, qui partira dans cinq ou six jours.

15.

AU MÊME, A AIX.

Paris, ce 26 avril 1607.

MONSIEUR,

Vous aimez comme il faut, car vous n'oubliez point. J'ai honte de tant de témoignages d'affection pourceque je n'ai de quoi m'en revancher; mais je suis résolu de vous laisser faire et de me contenter, pourvu que je vous fasse connoître que vous obligez un homme que la seule mauvaise fortune empêche de vous servir.

Vous aurez bientôt M. Vaquette en Provence, pour vous rendre raison de ce que vous estimez qu'il ait acheté du Gascon. Quant à ce coquin, il n'est plus en cette ville, à mon avis, et crois que si vous en vouliez faire plus grandes poursuites vous auriez plus de peines qu'il ne vaut. Le sieur de Mousthier a eu votre lettre; mais certainement il est si paresseux que quasi il pourroit être en compétence avec moi. Je le solliciterai d'assurer ce que vous desirez, estimant infiniment l'honneur que vous me faites de me vouloir mettre en un lieu si digne comme

votre cabinet. Mais souvenez-vous de ces babioles que je vous demande; car il n'y a rien qui le puisse tant exciter au travail que si vous l'obligez par quelque chose de bizarre; et plus elle sera extravagante, plus elle sera selon son humeur. Nos nouvelles sont que M. d'Orléans ait cuidé n'être que Monsieur, et le roi ayant dit, aussitôt qu'il fut né, qu'il ne vouloit pas qu'il eût plus de dix mille livres de rentes en fonds de terre, et que, s'il servoit bien son frère, il lui donneroit des pensions. Toutefois, hier au matin, il dit qu'il voyoit bien que ce nom de M. d'Orléans étoit déjà tellement public dedans et dehors le royaume, par les dépêches qui y avoient été faites, qu'il n'y avoit plus d'ordre de le supprimer; si bien que ce sera M. d'Orléans, mais titulairement et non autrement. Il naquit le lundi, lendemain de Pâques, à dix heures du soir. Le roi est extraordinairement transporté de cette joie; je pense que ce qui la lui accroît, c'est qu'on dit qu'il lui ressemble entièrement en cette conformité: on remarque la grandeur du nez et l'éclair des yeux du père. Dieu lui en donne la valeur et la bonne fortune. La nuit d'entre le jeudi et le vendredi ensuivant il fut vu par les gardes un certain feu en forme d'oiseau, qui s'éleva du jardin des canaux, passa par-dessus la cour du cheval et par-dessus le château, alla crever en la cour du donjon, à l'endroit de l'horloge, avec un grandissime bruit; on dit comme d'un pétard, mais s'il eût été aussi grand, il eût réveillé tout le monde, ce qu'il ne fit pas. Le roi, comme cela lui fut récité, s'en réjouit fort, et dit que souvent devant des batailles et en des sièges de villes et autres entreprises, il avoit vu semblables choses, mais toujours avec bonne issue, et qu'il

espéroit que s'il avoit la guerre il feroit bien ses affaires. Pour la Hollande, vous savez la trêve ; d'autres nouvelles, il n'y en a point que la recherche des financiers, à laquelle les choses se préparent avec beaucoup de véhémence, le roi s'y étant résolu malgré quelques uns de messieurs de son conseil, et nommément de celui que l'on croit y pouvoir le plus. J'envoie à M. le premier président un avis d'un nommé Bijet, qui promet d'accroître le revenu de la France de quatre millions d'or tous les ans et davantage ; vous le verrez : c'est à la vérité une promesse *émerveillable*, et dont l'effet le sera encore plus, s'il réussit. Voilà trop de choses sérieuses ; il faut venir à quelque chose de plus de goût. Madame la comtesse de Moret est à Moret prête d'accoucher ; le roi la fait visiter continuellement, et lui-même y est allé une fois. M. le prince de Joinville est à Nancy. M. de Lorraine est amoureux, mais éperdument, d'une demoiselle que vous avez vue ordinairement avec mademoiselle de Rohan, nommée mademoiselle de La Patride ; elle est huguenote ; et, avec tout cela, il l'alla dernièrement accompagner jusqu'au lieu de sa cène. *Quid non mortalia pectora cogis, cunni sacra fames ?* Il n'a guère moins de quatre-vingts ans ; je vous laisse à penser ce que cet exemple permet à ceux qui n'en ont que cinquante-trois ou cinquante-quatre. Mademoiselle des Essars a été malade quelques jours en cette ville. M. Laurent, par le commandement du roi, écrivit à M. Martin de la voir avec soin en sa maladie, ce qu'il a fait. Je lui ai ouï dire qu'il l'estime grosse. Elle est aujourd'hui à une lieue près de Fontainebleau, en un lieu nommé le Pressoir. Elle étoit assez bien auprès du roi ; mais l'on doute de quelque

brouillerie, parceque M. de Beaumont, que sans occasion elle a voulu brouiller, et qu'en effet elle a brouillé en calomniant ses actions d'Angleterre, lui a rendu la pareille, par le moyen d'un grand nombre de lettres passionnées qu'il a fait voir au roi qu'elle lui avoit écrites. Ce ne seroit jamais fait de vous écrire les changements de la maison de la reine Marguerite, non seulement au commencement des quartiers, mais aussi au milieu; c'est vous en dire assez que de vous dire que tout y va comme de coutume.

Aussi bien est-ce trop écrit; aimez-moi, mais de cœur et d'ame, comme de cœur et d'ame je suis toujours, etc.

Dans huit ou dix jours nous nous en allons à Fontainebleau; si vous prenez la peine de m'écrire, vous adresserez votre paquet à M. Ycart, qui loge à la rue des Vieilles-Étuves, à l'Écu de France. Votre plus humble et plus affectionné serviteur.

16.

AU MÊME.

Paris, ce 23 mai 1607.

MONSIEUR,

Je reçus hier, chez M. le comte de Saut, votre lettre du 18 d'avril. Vous me mandez que mon neveu de Marguerite en seroit le porteur, mais je l'ai reçue de M. Gasqui, qui disoit l'avoir des mains d'un nommé Brangis. C'est un homme que je n'ai point vu, et que je ne connois point. Tant y a qu'elle m'a été rendue, et m'a infiniment réjoui de m'avoir assuré de votre bon portement, et de

l'honneur que vous me faites de m'aimer toujours; c'est à la fortune à me donner moyen de vous montrer combien je le desire, en me fournissant quelque occasion de vous servir. Pour le fait dont vous m'écrivez, je m'en informerai; et, s'il est possible, je vous enverrai l'arrêt. Cependant je vous dirai, pour le savoir fort bien, que la substitution est déclarée ouverte à M. le comte de Saut, et que la transaction faite avec feu M. le comte son père tiendra. Si cela est, vous pouvez mieux que moi juger si vous pouvez être troublé; car ce sont matières de palais, auxquelles, comme en une infinité d'autres, je suis le plus ignorant homme du monde. Ne doutez point que je ne fasse tout ce que je pourrai pour savoir ce que vous en devez ou craindre ou espérer. Le bruit de ce que je vous avois écrit touchant le premier président continue, et depuis quinze ou vingt jours s'est fort augmenté. Quelqu'un m'a dit avoir ouï de M. de Guise que le roi lui en avoit fait une dépêche. Ce prince est un peu suspect de n'être pas trop bon auteur; mais cela étant confirmé par beaucoup d'autres, il n'est pas hors d'apparence de le croire. Le roi a été ici quelque trois à quatre jours; il s'en alla vendredi. Madame de Nemours étoit décédée la nuit précédente; toute la cour sera pleine de deuil, je veux dire aux habits, car le long temps qu'elle a vécu semble dispenser ses plus proches de s'en affliger. Cependant que le roi a été ici, il n'a point vu madame la marquise (1), en quoi il a trompé beaucoup de gens, et peut-être elle la première. Le roi s'en alla dans le carrosse de mademoiselle de La Haye; M. le Grand s'en alla avec lui et revint hier en poste, et s'en retourne demain. Il a eu comman-

(1) De Verneuil.

dement du roi d'aller voir mademoiselle de La Haye de sa part. Nous nous en allons tous à cet infortuné Fontainebleau. Je vous jure que, sans une méchante affaire que j'ai, je me fusse passé de ce voyage, car Paris est une douce demeure; et à propos de cela souvenez-vous de la fleur d'orange, je vous en supplie, monsieur, et que ce soit bientôt. Adressez désormais vos lettres à M. Ycart, à la rue des Vieilles-Étuves, à l'Écu; car je ne sais où je serai, et, en quelque part que je sois, il en aura des nouvelles, et me fera tenir ce que vous m'enverrez. Votre plus humble et plus affectionné serviteur.

17.

AU MÊME, A AIX.

A Paris, ce 18 de juillet 1607.

MONSIEUR,

J'ai fait un silence de cinq ou six semaines; mais ne l'imputez pas à ma paresse. Le séjour de ce malplaisant lieu de Fontainebleau, ou l'absence de Paris, ou tous les deux m'avoient rendu stupide; et d'ailleurs vous savez que j'ai été logé si loin du château, que je ne voyois pas un de tous ceux qui partoient pour aller en Provence. J'ai reçu les deux pots d'huile d'orange que vous m'avez fait cette faveur de m'envoyer; ils arrivèrent les jours mêmes que je partis de cette ville: je les baillai à l'homme à qui ils étoient destinés, qui les eut extrêmement agréables, et le cas qu'il en fit me redouble l'obligation que je vous en ai. Je vous rends avec regret des paroles pour des effets; mais vous y devez être accoutumé: voilà

pourquoi je ne vous en ferai point davantage d'excuses. Nos nouvelles sont que la persécution des finances continue. Il est vrai que les choses vont assez lentement, pourcequ'ils ont de grands intéressants, et nommément la reine, qui s'emploie fort pour eux. Quoi que c'en soit, jusqu'à cette heure le roi a toujours tenu bon. Puyet, trésorier de l'épargne, entra mardi en prison, après avoir fait tout ce qu'il put pour n'y aller point. Ce qui l'y fit entrer fut qu'il s'étoit accommodé avec Placin, qui est son beau-frère, et qui devoit être son accusateur, et que par ce moyen il pensoit répondre aisément aux objections qu'on lui feroit. Mais cette réconciliation ne s'étant pu faire si secrètement que l'on ne l'ait su, Placin fut mis en prison vendredi dernier à quatre heures du matin, et tient-on que l'un et l'autre courront fortune de la vie. M. le prince de Joinville est de retour de ses voyages d'Angleterre, et du pays des États, à Marchais, maison de M. de Guise, près de Notre-Dame de Liesse; il s'en va à Joinville achever sa quarantaine, et de là s'en reviendra à la cour. M. de Guise fait compte de partir à la fin de ce mois pour aller en Provence; je ne sais ce qu'il en sera. M. votre archevêque, l'autre jour, au sortir du préche du père Cotton, m'entretint fort du regret qu'il avoit d'être hors d'avec son troupeau, et me dit qu'il s'étoit fié jusqu'à cette heure aux promesses que lui avoient faites quelques conseillers de votre parlement, étant par-deçà, que l'arrêt donné contre lui seroit arraché du registre; mais puisqu'il n'en voyoit point d'effet, qu'il étoit résolu d'en voir la fin d'autre façon, ce que M. le garde-des-sceaux lui avoit promis; et que, cela étant, il faisoit compte d'être à la mi-septembre en Pro-

vence, et n'étant point, qu'il se déferoit de son archevêché : je ne sais ce qu'il en sera. M. de Montglas, premier maître d'hôtel chez le roi, mourut vendredi au soir. M. de Frontenai a eu sa charge. Madame de Moret est démarriée; il ne reste que d'avoir les expéditions de Rome, où l'on a envoyé pour cet effet; la capitulation est que M. de Sely aura vingt mille francs d'argent, et que sa pension de douze cents francs lui sera augmentée jusqu'à deux mille francs. Madame de Verneuil a été quelques jours à Vanvres, où l'on disoit qu'elle devoit prendre des eaux; toutefois, après y avoir été cinq à six jours, elle s'en est retournée à Marcoussy, maison de son père. Je la fus voir et reçus d'elle des caresses plus que je n'en pouvois espérer. Le roi s'en va cette semaine à Montereau pour prendre les eaux; de là il ira achever l'été à Villers-Cotterets, et puis nous nous en reviendrons à Fontainebleau. Il m'a promis une pension sur la première abbaye ou évêché qui vaquera : cela me tiendra encore ici quelque temps; car, sans cette espérance, j'aime trop la liberté pour m'en priver si long-temps. Voilà, monsieur, toutes nos nouvelles; mais je me plains qu'en m'écrivant les vôtres vous ne m'avez pas mandé que vous étiez reçu conseiller, comme si vos prospérités m'étoient chose indifférente : je ne laisserai pas de m'en réjouir avec vous, et de vous souhaiter que vous jouissiez long-temps de ce contentement. Quelque autre vous pourra faire ce compliment avec de plus belles paroles, mais nul avec plus d'affection, croyez-le.

Monsieur, pourceque vous avez été en Angleterre, je vous dirai cette particularité, que M. le prince de Joinville a mangé à la chambre du lit, qu'ils tiennent être

une extrême faveur. M. du Perrier est si content des caresses qu'il a reçues du roi, qu'il ne le fut jamais tant. A la vérité il lui a fait de grandes démonstrations, par cinq à six fois qu'il a parlé à S. M.

Monsieur, s'il se peut recouvrer de cette huile de fleur d'orange autrement qu'en beurre, faites-moi cette faveur de m'en envoyer, et donnez ordre qu'elle soit si bien accommodée qu'elle se conserve; car un des petits pots s'est rompu dans la boîte, je ne sais par quel malheur. Il est vrai que le beurre se conserve, et qu'il n'y a eu de perdu que ce que l'on ne peut séparer d'avec les morceaux de verre. Je rendrai ici à M. Ycart ce qu'il vous aura coûté, quand vous me l'aurez mandé. Si vous voulez quelque chose de moi, commandez en liberté. Votre plus humble et plus affectionné serviteur.

Monsieur, je suis lassé d'écrire; voilà pourquoi, voulant envoyer deux sonnets à M. le premier président et à vous, je n'en ai fait qu'une copie: vous la lui baillez, s'il vous plaît, et en ferez faire une pour vous, si vous jugez qu'ils le valent. Adieu, monsieur; excusez ma poltronnerie.

18.

AU MÊME.

Paris, ce 28 de juillet 1607.

MONSIEUR,

Je vous écrivis, il y a dix ou douze jours, par le savior, et m'excusai d'avoir été si long-temps sans m'ac-

quitter de ce devoir, de sorte que je pensai avoir satisfait à la plainte que vous m'en faites par une de vos lettres que je reçus jeudi au soir. J'avois su par les lettres de M. le premier président votre réception à l'état de conseiller, et m'en étois réjoui comme le me commandoit notre amitié; mais, sans mentir, ce m'a été une bien plus grande joie de recevoir cette nouvelle de votre part. L'opinion que par là vous montrez avoir que vos prospérités me touchent, m'étant un argument très certain que vous m'aimez, et que vous vous assurez de mon affection, vous le devez faire, et imputer à mauvaise fortune si je ne suis capable de mentir l'un et de témoigner l'autre; mais c'est assez pour une ame franche comme la vôtre, et ennemie de simulation comme la mienne. Je fus hier au palais trouver madame Choucart, à laquelle je baillai votre rabat pour vous en faire. M. du Perrier y étoit présent. Sans la fête de Sainte-Anne, qui est aujourd'hui, et dimanche qui sera demain, ils eussent été dépêchés promptement. Elle m'assure que ce sera pour mercredi prochain. Je revins de là chez M. du Mousthier pour avoir son avis sur le fait de l'or moula que vous desirez. Il n'étoit pas au logis, j'y retournerai; et, par le premier messenger qui partira, je vous ferai tenir tout ce que vous desirez. Nos nouvelles sont qu'on est toujours sur la composition des financiers. Quand le roi partit, ils offrirent six cent mille livres, le roi en vouloit un million; depuis, les uns tiennent la chose achevée, les autres non du tout: quoi qu'il en soit, l'affaire est en beau chemin. M. le prince de Conti a été fort malade de la gravelle; il se porte mieux, et dès hier madame la princesse partit pour s'en aller à Monceaux, où le roi est avec la

goutte. Il a envoyé querir MM. de Guise, d'Espéron, de Bassompierre, et autres joueurs, pour lui faire passer le temps : ce sont là toutes nos nouvelles. Je finis à regret, pour le plaisir que je prends à vous entretenir; voilà pourquoi j'y ajouterai encore deux ou trois lignes, et vous assurerai du pouvoir absolu que vous avez sur moi. Je ne sais pas à quel parti me fera résoudre la fortune, c'est-à-dire si je deviendrai Normand ou si je deviendrai Provençal; car je suis combattu de beaucoup de considérations de côté et d'autre: mais quoi que je sois, je serai toujours votre plus humble et plus affectionné serviteur.

19.

AU MÊME.

Paris, ce 3 août 1607.

MONSIEUR,

Je suis au trône de ma paresse, c'est-à-dire au lit; voilà pourquoi vous n'aurez que ces trois à quatre lignes, encore Dieu sait avec quel ordre et quelle écriture. Premièrement, je vous dirai que nous n'avons point de nouvelles depuis ce peu que je vous en écrivis par le grand Claude il y a huit ou dix jours, si vous ne voulez prendre pour nouvelles que monseigneur le dauphin passa mardi par cette ville sans y séjourner. Il entra par la porte Saint-Antoine, et sortit par celle de Saint-Honoré, pour aller coucher à Saint-Cloud; et de là à Saint-Germain. Il étoit dans un carrosse tiré à six chevaux, et dix qui le suivoient. M. de Saint-Géran marchoit devant lui avec quelque

soixante chevaux de sa compagnie, et derrière M. de Guise avec les galants de la cour; devant tout l'équipage marchaient cinq litières. M. et mademoiselle de Verneuil s'arrêtèrent chez madame leur mère, qui est ici depuis quatre ou cinq jours. On attend d'heure à autre M. le prince de Joinville. Les joueurs, comme je vous avois écrit, étoient allés à Monceaux, par le commandement du roi, pour lui faire passer le temps; mais il les a renvoyés et va à la chasse dans une chaise portée par des Suisses. On ne parle point encore de son retour. Je vous envoie une douzaine et demie de coquilles d'or moulu, que M. du Mousthier a achetées et accommodées lui-même. Vos rabats ne sont pas encore finis; Valentin partira lundi prochain, à ce qu'il dit, et les vous portera, et encore d'autres coquilles. Je ne sais que c'est cette marchandise; mais je me suis adressé à l'homme que vous m'avez recommandé: il est fort content de votre petit lézard, il l'appelle un crocodile. Pour le portrait que vous daignez desirer, il m'a dit qu'il faut que je lui donne une après-dînée pour le réformer; laissez-moi le soin de l'en solliciter. Je n'écris point par cette occasion à M. le premier président, ni à M. le président de Camolix, mon beau-frère; vous leur ferez, s'il vous plaît, mon excuse, qui est le peu de loisir que me donne ce messager. Il m'avoit averti il y a trois ou quatre jours; mais il n'a pas laissé de me surprendre, pourceque je pensois qu'il mentiroit de trois ou quatre autres, suivant la coutume des messagers. J'ai reçu vingt et deux quarts d'écus que vous m'avez envoyés; je vous manderai par Valentin comme je les aurai employés. Je vous prie, quand vous pesirerez quelque chose de par-deçà, vous remettre à

moi de le fournir, et vous le rendrez de par-delà à ma femme. Adieu, monsieur; je suis un babillard, car je n'avois rien à vous dire, et cependant je vous ai rempli deux pages : accusez-en le plaisir que je prends de parler à vous; et puisque je ne puis autrement rendre témoignage de mon affection, recevez celui-ci pour vous persuader que je suis toujours votre plus humble et plus affectionné serviteur.

20.

A M. DU PERRIER, C. D. R.,
AU PARLEMENT DE PROVENCE, A AIX.

Paris, ce 10 d'août 1607.

MONSIEUR,

Ma paresse fait que je vous écris toujours en hâte, parce que j'attends toujours que le messenger soit sur le point de partir. Ce qui me console, c'est que je n'ai pas grand' chose à vous écrire. L'appointement des financiers n'est point encore arrêté; l'un d'eux, nommé Garraut, fut pendu en effigie il y a trois ou quatre jours; il y a un certain commis que l'on croit qui le sera en propre personne, peut-être dès demain. Le roi est encore à Monceaux, sans goutte, grace à Dieu, nous ne l'attendons à Paris qu'après cette Notre-Dame prochaine. Je vous envoyai dernièrement une douzaine et demie de coquilles d'or moulu de Flandre; je vous envoie à cette heure une autre douzaine, malgré M. du Moustier, qui ne peut croire qu'il vous en faille tant que cela. Vous recevrez par ce même porteur six collets; s'ils ne sont de belle toile,

la faute en est à madame Choucart, car je lui recommandai qu'ils fussent de la plus belle; ma vue commence à se baisser et m'en empêche le jugement. Il y a pour quatre livres et demie d'or, et pour sept livres quinze sous de collets; ainsi j'ai encore de votre argent. Vous me manderez à quoi il vous plaît que je l'emploie, et je vous servirai selon votre desir, et, si je puis, selon le mien. Adieu, monsieur; aimez-moi toujours et me tenez pour celui qui sera éternellement votre plus humble et plus affectionné serviteur.

21.

A M. DE PEIRESC, C. D. R.,
 AU PARLEMENT DE PROVENCE.

Du 2 septembre 1607.

MONSIEUR,

Mes lettres ne sauroient avoir meilleure recommandation que les nouvelles : voilà pourquoi, quand je n'en ai point, je suis assez paresseux à vous écrire; car de vous prier de m'aimer, je sais bien que vous le faites, et sais bien aussi que vous me faites cette faveur de croire de mon affection tout ce que mes paroles vous en sauroient représenter. J'écris à M. le premier président peut-être quelque chose qui ne sera pas ici; vous l'apprendrez de lui. Madame la comtesse de Saut s'en va en Provence, pleine de larmes; elle ramène madame la marquise de Montlors à son marquisat. Il faut avouer qu'une bonne cause est bien entre ses mains. M. de Montespan a de rechef gagné sa cause contre MM. de Rosmefort. Il y a dix à douze jours que l'on pendit un fils d'un médecin

de Boisgency, pour avoir voulu tuer le président Forgot. Cette nouvelle est vieille, voilà pourquoi je ne vous en dis rien de particulier. J'ai encore de votre argent : m'andez-moi si vous voulez encore de l'or ou des rabats. Adieu, monsieur; je vous baise bien humblement les mains, et vous supplie que j'aie toujours en votre amitié le prix que mérite celui qui est à jamais votre très humble et affectionné serviteur.

Messeigneurs le dauphin et d'Orléans sont à Noisy; le roi les va voir demain. M. d'Orléans fut pris hier la nuit d'une petite fièvre; l'on tient que ce ne sera rien. La femme qui bailloit le lait pour sa bouillie est morte de peste à Saint-Germain. Madame la marquise de Verneuil s'en est retournée à Verneuil : elle attendit le roi en cette ville; il la fut voir une fois. Fortant, cet Espagnol qui avoit été en peine avec elle, a eu commandement de s'en aller dans dix jours hors du royaume, pourceque le roi a cru qu'il traitoit quelque chose avec l'ambassadeur d'Espagne. Il part aujourd'hui à deux heures, pourcequ'il n'a plus que huit jours; il m'a fait voir son passeport, qui est d'hier 1^{er} de ce mois. Madame la comtesse de Moret est bien avec le roi; mais depuis trois jours on lui a ôté un jeune homme qui étoit son domestique, nommé Gillot; il avoit été au comte de Gramont. On a aussi défendu de la voir à un gentilhomme breton, qui la hantoit fort, nommé Grandbois; il est proche parent de M. le Grand. Les inimitiés du sieur don Joan et du sieur Conchini ne se réconcilient point. Il y a un nommé Jean-Paul Guerre en prison, pour être soupçonné d'avoir voulu tuer le sieur Conchini. L'écuyer du sieur don Gio-

nan, l'allant visiter en prison, y a été retenu sur ce qu'il offrit vingt écus au geôlier pour le laisser parler à lui. Il y a un jeune homme qui vint à Monceaux trouver le roi pour le supplier que par son moyen il fût rétabli en la société de Jésus, de laquelle, après y avoir été quatre ans, il a été banni pour avoir falsifié la signature de son général : tout cela n'est rien, mais ce qui en a fait très grand bruit, c'est qu'il dit qu'il est fils du roi et d'une demoiselle de Bearn, qui le fit porter en la frontière d'Espagne tout aussitôt qu'il fut né ; le roi ne se souvient point d'avoir jamais vu cette demoiselle. Cet homme est fin, souple, âgé d'environ vingt-sept à vingt-huit ans, la barbe et les cheveux noirs, le *front* fort délié ; il fut dès l'heure mis entre les mains du grand prévôt. Je ne sais s'il y est encore, car on n'en parle plus. Les financiers ont fait leur paix. Le sieur don Joan fait parler du mariage de la comtesse de Chemilly.

22.

AU MÊME, A AIX.

Paris, ce 24 septembre 1607.

MONSIEUR,

Je suis à demi en colère contre vous. Vous ne me sauriez mieux offenser que de me faire croire que vous m'avez oublié ; par-dessus vous n'aurez point de nouvelles. Si vous en voulez savoir, M. de Caldagnons, qui est porteur de cette lettre, vous dira ce que nous en avons ; il n'y a rien de plus frais que la mort de M. de Meslé. Nous avons ici des dyssenteries, mais nous sommes pires que le mal.

La reine a eu, durant une semaine, un flux de ventre, et ne s'est laissé voir à qui que ce soit que jusqu'à hier, que les princesses la virent. Je me repens de vous en avoir tant dit; mais je ne suis pas si marri comme j'en fais le semblant. Puisque vous ne me voulez mander à quoi vous voulez que j'emploie le reste de votre argent, je vous enverrai des aiguillettes par le sergent Louis. M. du Perrier triomphe de gouverner le roi; vous l'aurez bientôt en Provence, et moi, quand Dieu voudra; partant, monsieur, je suis votre très affectionné serviteur.

23.

AU MÊME.

Paris, ce 12 novembre 1607.

MONSIEUR,

Si vous avez été quelque temps sans m'écrire, vous m'en avez bien payé l'usure. Je n'en ferai pas de même, non faute d'affection, mais pour n'avoir guère de matières dont vous prenez plaisir d'être entretenu. La cour est depuis un mois à Fontainebleau, et nous à Paris, Dieu merci. On parle diversement du retour du roi par-deçà; toutefois je pense qu'il ne reviendra pas que nous ne soyons près des fêtes : ses exercices sont le jeu et la chasse. M. le connétable y est arrivé, à ce que je viens d'apprendre. Il y a eu trois à quatre maisons fermées à Saint-Non, à cause de la peste, de sorte qu'on a fait déloger la musique du roi qui y étoit, et les maçons qui travaillent au canal ont été mis à la héronnière. Tout est sain en cette ville, hormis je ne sais quelle petite-

vérole qui nous a fait mourir trois ou quatre personnes seulement, dont Pardillon, autrement nommé Panjas, est un, et une belle jeune demoiselle nommée La Patrière est l'autre, le fils du capitaine Gasgny est le troisième. Il y en a eu tout plein de malades; mais tout est guéri. Le flux de sang a eu aussi quelque cours, toutefois avec peu de dommages. M. de Bressure en a cuidé mourir, et est encore au lit, mais hors de danger, grace à Dieu. Pour les affaires de Flandre, on y tient la paix faite; mais il n'y a rien d'assuré. Madame la marquise de Verneuil est en cette ville, qui, depuis peu de jours, a reçu de notables gratifications du roi, et entre autres une pension pour M. de Gyé son frère, de dix mille écus, à ce que l'on dit: je le crois malaisément; mais quoi qu'il en soit, il faut qu'elle soit bonne, car il s'en est allé remercier le roi d'Angleterre de celle qu'il lui donnoit, et la lui remettre. M. de Sully est en faveur plus que jamais, et dit-on que si M. le connétable mouroit, il seroit pour avoir sa charge. J'ai été long-temps sans vouloir, non pas croire, mais ouïr cette nouvelle; mais quand je l'ai ouï dire à des personnes qui vont au cabinet, j'ai cru qu'il n'y avoit rien qui ne se pût faire. On parle de sa catholisation: les siens disent qu'il n'y pense pas; mais s'il pense à l'un, je crois qu'il pense à l'autre. Vous ferez, s'il vous plait, part de ces nouvelles à M. le premier président, et le priez que pour ce coup il excuse ma paresse et des méditations que j'ai qui m'empêchent la liberté de l'esprit. J'ai reçu les vers de M. Barclay, dont je vous remercie d'autant plus, que vous avez si long-temps gardé la mémoire de la prière que je vous en avois faite. Devant que j'eusse reçu votre lettre, j'avois em-

ployé le reste de votre argent à deux douzaines d'aiguillettes; je les vous envoie, croyant qu'elles ne vous seront pas désagréables; je vous envoie aussi les *Muses ralliées*, et une douzaine de manchettes, comme vous m'avez écrit. J'embrasse toutes occasions de vous servir; mais je regrette qu'il ne s'en offre de plus importantes, pour vous donner meilleur témoignage de l'affection que j'en ai. Ce sera quand il vous plaira me commander; ce que j'attends comme votre plus humble et plus affectionné serviteur.

J'oublois à vous dire que le sieur du Mousthier est si content de vous, qu'il n'est pas possible de plus: il vous eût envoyé le portrait de M. le premier président, et à M. du Perrier celui de M. le cardinal du Perron; mais il attend que le mien soit achevé, ce qui sera, Dieu aidant, cette semaine prochaine. Pour les deux autres, je vous réponds qu'ils sont faits, car il me les a apportés à voir; mais, pourcequ'il dit qu'ils se gâteroient d'être roulés, et qu'il les veut envoyer étendus comme ils sont dans une cassette, il veut attendre qu'ils soient tous trois ensemble; je l'en solliciterai, en sorte que vous serez content. Adieu, monsieur, encore une fois, encore une fois je vous dis que je suis votre serviteur.

24.

AU MÊME, A AIX.

Paris, ce 20 janvier 1608.

MONSIEUR,

J'étois affamé de vos nouvelles, je ne dirai pas que

vous m'en avez soulé, car cela ne saura jamais être; mais vous avez fait cesser la plainte que je faisois de votre paresse. Le grand nombre de nouvelles dont vous avez rempli votre lettre me convie de vous en faire de même; mais je n'ai de quoi, parceque le froid a gelé tous les desseins qui se faisoient pour honorer notre carême-prenant. Nous avons laissé celui des lices, barrières et autres telles galanteries, et sommes réduits aux ballets. Nous en attendons un au premier jour de la façon de M. de Vendôme, duquel sont tous les galants de la cour, au moins une grande partie. Si le froid n'avoit fait autre mal que cela, ce seroit peu de chose; mais il a tellement gelé notre rivière, que la charge de cotrets coûte trente-cinq sols : voilà le principal grief. Il est vrai que encore avons-nous à nous contenter d'elle, au prix de la Loire, qui s'est arrêtée au pont d'Amboise, et ne passe plus par-dessous, à cause des glaces qui s'y sont amoncelées, si bien qu'il y a trois ou quatre lieues de pays noyé tout à l'entour; le mal continue tous les jours, et tout ce pays-là n'est aujourd'hui qu'un étang glacé, si ce que l'on a rapporté est véritable. Le roi passa vendredi la Seine sur les glaces, à l'endroit de l'arsenal; vous pouvez penser à quel jeu il jouoit : il y a beaucoup de marauds qui n'en feroient pas de même. J'ai baillé votre lettre à Beys, qui vous enverra les livres contenus en votre lettre mais qu'ils soient venus, ce qui ne peut être que la rivière ne soit dégelée. Je lui dis que quand il voudra écrire, qu'il m'envoyât ses lettres et que je les ferois tenir : il m'a dit qu'il le feroit; mais il n'en a encore rien fait. M. de Rey enfin est demeuré premier président de Rouen, M. de Jambeville n'ayant pas voulu l'être aux conditions que le

roi vouloit. On dit que le roi en a refusé trente mille pistoles d'un des présidents de Rouen. Il y a des fous de robes longues aussi bien que de courtes, et en Normandie comme ailleurs, encore qu'on l'appelle le pays de sapience. Je crains bien que, comme nous avons changé de premier président, nous n'en fassions de même de notre gouverneur; il est extrêmement mal, et le remède de lait, où il est depuis trois semaines, pour avoir été employé trop tard, ne fait pas l'effet que l'on desiroit en la guérison d'un si bon prince. Il y aura, ce me semble, demain huit jours que sa fille fut accordée à M. d'Orléans: si le mariage s'achèvera quand ils seront grands, c'est une question; ceux qui vivront verront ce qui en sera. Pour n'ôter pas toute espérance de vivre à M. de Montpensier, le roi lui a promis que, s'il a un fils, il lui donnera une de ses filles. Le sieur de Flonsac vous aura conté la mort de M. le marquis de Meslé. Il est fort regretté, et M. le comte son frère en porte la perte fort impatiemment. Toute la cour l'a visité en son affliction, même M. le comte de Soissons; M. de Montpensier y a envoyé, et lui a mandé que, si sa maladie le lui eût permis, il lui eût lui-même rendu cet office. Le sieur du Mousthier vous prie de l'excuser à cause du temps qui est si rigoureux qu'on ne peut travailler; je lui rends ces témoignages à sa prière et pour la vérité, car certainement il n'y avoit ordre de manier le pinceau. Je le presserai, aussitôt qu'il dégèlera, de satisfaire à votre desir. Je lui ai fait acheter une douzaine de coquilles d'argent moulu, que je vous envoie avec six onces de la cire plate de Charlot. Mandez-moi en quoi vous voulez que j'emploie le reste de votre argent, car je ne me souviens plus du passé. S'il me reste quelques

nouvelles à vous dire, le sieur de Flonsac les vous apprendra, mais voilà tout ce que ma mémoire me fournit, sinon que, pour que ma lettre soit une vraie gazette, je vous dirai qu'il y eut vendredi huit jours que le roi défendit à M. le Grand et à M. du Bouillon de recevoir plus page de la chambre qu'il ne soit l'aîné de sa maison. Cela sera observé comme l'ordonnance qu'il fit dernièrement que tout le monde, en son absence même, fût tête nue en sa chambre et en son cabinet; et à une heure de là tout y étoit couvert, jusqu'aux garçons de la chambre. Je vous avois dit au commencement de cette lettre que je n'avois que vous écrire, et cependant, sans y penser, je vous ai presque fait un volume, pourceque ma mémoire, qui ne se souvient de rien au commencement, s'est échauffée sur la besogne; encore me vient-il de souvenir d'une chose que je veux que vous sachiez, c'est que le marché d'enclorre les faubourgs dans la ville est fait, et y commencera-t-on. A ce temps la besogne est que de deçà on continuera ce qui est commencé hors des Tuileries jusqu'à la porte Saint-Denys, et du côté de l'Université, depuis le bord de l'eau vis-à-vis des Tuileries jusqu'à la porte Saint-Victor vis-à-vis de l'arsenal. Le roi prête pour cet ouvrage cent mille francs, et on lui en rend deux cent mille d'ici à quatre ans. Il s'est retenu six places, dont il en donne une à M. le Grand, les autres à M. de Bassompierre, M. Despernon, M. de Rohan; il ne me souvient de la cinquième; la sixième, il la réserve pour lui, et s'appellera Bourbon, pourceque, débâtissant le Louvre, le Bourbon qui est devant la porte sera mis bas. Saint-Nicolas et Saint-Thomas du Louvre seront transportés là, pour raser cet espace d'entre le Louvre et

les Tuileries (1). Adieu, monsieur; je ne me puis taire quand je parle à vous; aimez-moi, car je suis votre serviteur très humble et très affectionné.

25.

A M. DE CALAS, C. D. R.,
AU PARLEMENT DE PROVENCE, A AIX.

Paris, ce 6 de mars 1608.

MONSIEUR,

Vous n'eûtes point de mes lettres par ce dernier messager qui est allé en Provence, parceque j'attendois toujours le paquet de M. Beys, qui n'arriva qu'après qu'il fut parti. J'ai déjà répondu à votre lettre que vous m'envoyâtes par M. Beys; mais de celle de ce capitaine Tass, dont vous me parlez, je ne sais que c'est: ce n'est pas que mon logis ne fût fort aisé à trouver; mais la fortune m'a voulu ôter cette occasion de vous servir. Je m'informai à tous les Provençaux de cet homme, et enfin je trouvai M. de Beys en la chambre de la reine, qui me donna des nouvelles de son pays; mais le lendemain, comme j'y envoyai, il étoit parti. J'ai reçu votre lettre de change, que j'ai baillée à M. Beys après l'avoir fait obliger, selon ce que vous mandiez. Son homme et moi fûmes trouver M. Vanier, qui demeure à la rue Saint-Honoré, environ Saint-Innocent; nous ne le trouvâmes point; l'homme de M. Beys l'attendit, et depuis je sus qu'il avoit accepté la lettre. M. Beys vous écrit: je crois

(1) Henri IV avoit eu pour la place du Louvre, comme on le voit, le même projet que Napoléon.

qu'il en fera mention. Je vous envoie sa lettre, mais non le rouleau dont il vous parle; parceque je le réserve au premier messenger. Je vous ai mandé que vous me fissiez savoir où vous desirez que j'emploie le reste de votre double pistole; j'en attends votre réponse. M. du Mousthier est un peu paresseux; j'attends sa commodité pour vous envoyer les portraits dont il est question. Je ne m'amuse point à vous consoler de la mort de M. de Calas, votre oncle: je ferois tort à votre sagesse, qui dès longtemps avoit prévu, par les incommodités de sa vie, que sa mort ne pouvoit plus guère tarder. Pour moi, je tiens que le vivre parmi tous les délices n'est pas grand'chose: vous pouvez penser ce que ce peut être de vivre parmi des douleurs perpétuelles comme étoient les siennes. Mais j'ai peur que cette mention que je vous en fais ne rafraichisse la plaie que le temps sans doute peut justement avoir guérie. Je quitte donc ce discours, pour vous assurer toujours de ma très fidèle affection à vous servir, et vous remercier des offres que vous me faites de votre amitié. Je vous baille du cuivre, et vous me rendez de l'or; je n'y saurois que faire: c'est la défaveur de ma fortune qui en est cause. Aimez-moi tel que je suis, et aimez encore Marc-Antoine, qui sera votre serviteur comme le père. Nous n'avons ici rien de nouveau, car la mort du comte de Montpensier est déjà vieille; elle a empêché M. le dauphin de danser un ballet, combien qu'il fût venu exprès ici pour cela. Le roi en eut le plaisir à Saint-Germain le soir du premier jeudi de carême; et certainement, sans cajoleries, ceux qui y étoient présents disent que de bien grandes personnes eussent été fort empêchées de s'en acquitter si *dignement*. Les per-

sonnages du ballet étoient M. le dauphin, Madame, M. le chevalier de Vendôme, mademoiselle de Vendôme, M. et mademoiselle de Verneuil, et quatre ou cinq autres petits garçons de leur âge. Le roi partit mardi pour s'en aller à Chantilly; il porte le deuil et la reine aussi, tous deux de noir; le roi de Frise, et la reine de Montcayal; toute la cour le porte, c'est-à-dire les grands, et avec eux grand nombre de petits qui se veulent grandifier par ce moyen. Sa majesté me fit la grace, c'est premier lundi au soir, de me renouveler la promesse de la pension sur la première abbaye, évêché ou archevêché. Je ne sais quand j'en verrai l'effet; jusque-là il se faut contenter de sa bonne volonté. Je ne sais plus de quoi vous entretenir; car il me semble que j'ai satisfait à tout ce que vous m'écrivez, et que je vous ai écrit tout ce que nous avons de nouveau. Adieu donc, monsieur; je vous assure encore une fois de m'aimer et de me tenir pour votre très humble et affectionné serviteur.

M. Beys m'a donné espérance de vous trouver un bon compagnon de relieur qui a été page de Jérôme. Mandez-m'en votre volonté.

26.

AU MÊME.

Paris, ce 14 de mai 1608.

MONSIEUR,

M. de Valves me vient d'avertir de cette commodité de vous écrire; je n'ai de quoi, mais c'est assez que je

témoigne le désir que j'ai que vous me conserviez en vos bonnes grâces. Le roi s'en retourna vendredi dernier à Fontainebleau, après avoir resté ici sept ou huit jours. Il parle toujours du voyage de Provence, mais je ne le crois pas. Adieu, monsieur; aimez toujours votre très humble et affectionné serviteur.

27.

A M. DE PEIRESC.

Paris, ce lundi 25 mai 1608.

MONSIEUR,

Je vous ai dit que je me remettrois sur M. de Valves de vous écrire des nouvelles; c'est la meilleure excuse que je saurois trouver à ma paresse; toutefois je ne laisserai pas de vous dire le peu que j'en sais. Nous avons été jusqu'ici en doute du nom du dernier fils du roi; mais hier sa majesté, dans les galeries, dit tout haut que certainement elle avoit douté comme elle le feroit appeler, et qu'elle avoit été de quelque opinion qu'on le nommât prince de Navarre, mais que, par l'avis de ceux à qui elle en avoit communiqué, elle s'étoit résolue qu'il fût appelé M. d'Anjou, et ajouta à cela que sa première considération étoit le bien de son royaume, et qu'il ne vouloit laisser aucun prétexte de troubler son aîné. On lui apporta en même temps un grand tableau où étoit peint l'artifice du moulinet pour le battement des monnoies et médailles; et, lui disant que la place de l'île du palais où il travaille étoit trop petite, il en promit une plus grande. Celui même qui lui présenta ce tableau

lui présenta aussi une vingtaine de pièces d'or et d'argent ; entre autres , il y avoit des pièces de quarante sous , d'autres de quatre livres , des écus d'argent , des pièces d'or de quatre écus , d'autres de deux : celles qui pouvoient porter une inscription en leur circuit en avoient une ; mais j'oubliai à regarder que c'étoit. Les autres avoient des dents comme une faucille pour empêcher la rognerie. Je vous envoie un méchant sonnet que je donnai au roi , lequel il estima plus que son mérite ; vous le ferez voir , s'il vous plaît , à M. le premier président. Je suis trop pressé pour en faire plus d'une copie , ni pour vous écrire davantage ; ce sera pour la prochaine occasion. Adieu , monsieur ; si vous ne m'aimez , vous n'aimez point l'homme du monde qui est le plus votre très humble et très affectionné serviteur.

28.

AU MÊME.

Paris , ce 17 juin 1608.

MONSIEUR ,

Je vous proteste que je n'ai point de nouvelles ; s'il y en a quelques unes , elles sont si communes qu'elles ne valent pas la peine de les écrire. Le roi est ici depuis cinq à six jours avec (1) grand déplaisir des dames (2) , qui ne vont jamais aux Tuileries tant qu'il est en cette ville. Dans trois à quatre jours , et peut-être dès demain , il les

(1) Pour au.

(2) Les maîtresses de Henri IV , la marquise de Verneuil , la princesse de Moret , etc. , etc.

délivrera de cette peine. Le mariage de M. de Vendôme et de mademoiselle de Mercœur est accordé. Madame de Mercœur paie le marché à la place de feu madame de Thernans, en la maison de la reine. Madame la comtesse de Soissons accoucha d'une fille il y a deux jours; elle croit que ce fut avant terme : toutefois c'est une fille, voilà pourquoi il ne s'en parle pas autrement. Mademoiselle de La Haye est encore à Fontainebleau, c'est-à-dire au Pressoir, qui est à deux ou trois lieues du château. Le roi lui a cassé son train qui étoit demeuré en cette ville. Il ne l'a point vue depuis cinq ou six semaines qu'il est par-delà. Je vous entretiens de ces nigeries, faute de quelque chose de meilleur; mais je ne voulois pas que ce porteur s'en allât sans vous porter quelque chose de ma part, afin que vous ayez toujours quelque objet qui vous ramentoive que je suis votre très affectionné.

29.

AU MÊME.

De Fontainebleau, ce 30 juillet 1608.

MONSIEUR,

Vous n'aurez que ces quatre ou cinq lignes de moi : ce n'est pas ce que mériteroit votre dernière lettre, aussi longue que pleine de toutes sortes de courtoisies; mais c'est ce que je puis parmi le tumulte où nous sommes. Le roi s'en va ce soir à Paris, et M. le Grand avec lui; pour nous, nous allons droit d'ici à Sens, où il nous reviendra trouver pour aller en Bourgogne. Ce sera un voyage de trois mois, ou plutôt de trois siècles; mais il

faut avoir patience : ce qui m'y sera le plus dur, ce sera d'être en un lieu où il me sera malaisé d'avoir des nouvelles de mes amis. Si vous prenez la peine de vous souvenir de me donner des vôtres, vous adresserez vos lettres à M. de La Mole, au Soleil d'or, rue de Grenelle, et il me les fera tenir, suivant l'ordre dont nous sommes demeurés d'accord. Je suis marri que je n'ai de loisir pour bouffonner avec vous de cet ambassadeur don Diégo (1) et de son carrosse tiré par six mules, de leurs mallettes sur les arçons de devant, et de la huée que firent assez insolemment messieurs les laquais, à ce beau spectacle, dans la cour du donjon. Mais il faut penser à partir; le désordre où ce soin met toutes mes actions m'excusera de vous en écrire plus au long, et avec cette même raison vous m'excuserez, s'il vous plait, à M. le premier président; si je ne lui écris, je ne laisse pas d'être son très humble serviteur et le vôtre.

30.

AU MÊME.

D'Auxerre, ce 20 août 1608.

MONSIEUR,

Il n'y a pas une de vos lettres où vous ne me donniez quelques témoignages de votre bonne volonté; mais particulièrement vous m'avez infiniment obligé en la dernière, de m'avoir averti de ce qui s'est passé à mes dépens en l'affaire de M. de La Cépède; je l'estime et l'honore trop

(1) Malherbe se trompe de nom : cet ambassadeur de Philippe II s'appeloit don Pedro de Tolède.

pour lui vouloir laisser une mauvaise impression de moi; c'est pourquoi je vous veux dire de fil en aiguille ce que je sais de cette histoire. Lorsque la nouvelle de la mort du président Reauville arriva, le roi étoit à Fontainebleau : la première chose qu'il dit, ce fut : « Voilà de quoi faire achever mon canal; » car par intermède il faut que vous sachiez que ce canal est aujourd'hui sa passion prédominante, et qu'avec ces chaleurs qui ont été excessives s'il en fut à jamais, il étoit ordinairement assis sur une pierre depuis cinq et six heures du matin jusqu'à midi, sans parasol ni ombre quelconque, à voir travailler ses maçons. J'étois lors à Paris, où, un jour entre autres, m'étant trouvé en une compagnie où, parmi les nouvelles du temps, celle-ci fut mise sur le tapis; il fut dit par un des plus huppés que l'avocat Laurens avoit l'état dont il étoit question. A quoi tout le monde, par complaisance ou autrement, s'étant accordé, je répondis, avec ma liberté accoutumée, que je croyois que le roi, ayant une fois désobligé M. de La Cépède en faveur de M. le comte de Soissons, qui avoit intercédé en faveur du sieur Reauville, il étoit vraisemblable qu'à ce coup il le voudroit gratifier; que si la chose se décidoit par mérite, il y auroit de l'impudence en qui que ce fût de ses concurrents de lui débattre une charge qu'il entendoit mieux que nul autre, et où le long exercice qu'il en avoit fait sembloit lui avoir acquis quelques droits; et que si le plus offrant étoit préféré, comme la condition du siècle et les langages que le roi avoit tenus donnoient occasion de le penser, je croyois qu'il en bailleroit plus que nul autre, comme y étant le plus intéressé. Sur quoi ayant été répondu que les autres avoient les reins plus fermes

que lui, je répliquai que ce qui ne seroit en sa bourse se trouveroit en celles de ses amis, et que je ne pensois point qu'il y eût, non pas à Aix, mais en Provence, un honnête homme qui ne lui ouvrît la sienne, et en cette occasion et en toutes; et là dessus Dieu sait ce que je dis de sa courtoisie et de sa gracieuse façon d'obliger tout le monde; de quoi, pour mon particulier, je m'étois senti autant de fois que j'en avois eu besoin. Il ne me souvient pas en quelle autre part j'ai oui faire mention de cette affaire; mais je sais bien qu'autant de fois qu'il s'en est parlé en ma présence, j'en ai toujours tenu le même langage. Le roi étant venu à Paris, la chose fut résolue. J'étois allé d'aventure ce matin-là au Louvre, où, ayant rencontré un grand aux degrés, j'appris de lui comme tout s'étoit passé de là. Je m'en revins dîner chez M. le comte de Sault, où il y avoit bonne compagnie. Cependant que nous étions à table, M. de La Coste y arriva et se vint mettre derrière M. le comte, qui lui dit quelque chose à l'oreille, et j'y ajoutai : Ce que vous a dit M. le comte est véritable; de quoi je me réjouis de tout mon cœur. Il y avoit là un homme de madame la comtesse de Sault, par qui je faisais compte de mander cette nouvelle à M. de La Cépède; mais il avoit les bottes aux jambes, de sorte qu'il ne me put donner le loisir qu'il m'eût fallu pour faire ce compliment avec soin. Le lendemain, si je ne me trompe, il partit un messenger; mais puisque je n'avois pu être le premier à lui donner cet avis, je ne me souciai pas d'être le second, et me contentai de l'écrire à ma femme; ce que je fis avec des paroles qui témoignoiient bien le contraire de ce que cette belle et bonne damoiselle, ou plutôt qui n'est ni l'un ni

l'autre, avoit dit à mademoiselle de La Coste. Je me puis donner cette vanité, que tout ce qu'il y a d'éminent en France, j'entends de ceux qui me connoissent, me fait cet honneur d'estimer et desirer mon amitié. Je crois que M. de La Cépède en fait de même; et pour moi, depuis que j'ai le bien de le connoître, j'ai toujours fait un cas fort particulier de la sienne, non seulement par ses mérites, en quoi, sans cajoleries, je le préfère à de bien plus honnêtes gens qu'à ses compétiteurs, mais encore pour quelques inclinations qu'il m'a semblé avoir à me vouloir du bien. Je ne crois pas que cette calomnie si sotté et si lourde l'empêche de continuer; et voudrois que dès demain le roi me donnât quelque chose de bon en votre quartier, pour avoir occasion de recourir à lui. Je m'assure qu'il y a peu d'hommes à qui plus volontiers il fit un bon office qu'à moi; comme, de ma part, je vous jure que je ne le pourrai jamais servir que je ne lui confirme mes paroles avec des effets qui ne lui laisseront aucune occasion de douter du pouvoir qu'il a de me commander. C'est là, monsieur, tout ce que je vous en puis dire; et encore qu'il y en ait assez pour vous ennuyer, si vous y ajouterais-je qu'autant de fois que je balance en moi-même qui aura mes os de la Normandie ou de la Provence, une des considérations principales qui me tire vers la Provence, c'est la douceur de sa conversation. Je ne puis quitter ce discours, par où vous connoîtrez combien cette imposture m'a touché au cœur. Je me suis bien moins troublé de ce que vous m'écrivez qu'il a plu du sang à Aix et en quelques autres endroits circonvoisins. Les histoires sont pleines de semblables accidents, mais avec tout cela il est malaisé de me le persuader; s'il étoit

arrivé si souvent, il ne seroit pas possible que de tant de fois une il ne se fût fait à la vue du monde, et qu'il n'y eût eu quelque collet d'homme ou couvre-chef de femme qui n'en eût reçu quelques gouttes (1). Ces esprits que l'on tient être ordinairement parmi nous ne font pas toujours des actions sérieuses; ils s'amuseut parfois à des nigeries : je pense que ceci en est aussi bien une comme ce que je vis il y a quinze ou seize ans en nos quartiers de la Basse-Normandie. Il s'y coula un bruit parmi le peuple que dans les couettes des lits il y avoit des pelotons de plumes que les sorciers y avoient mis pour travailler ceux qui couchoient dessus, et encore, y ajoutoit-on, pour les faire mourir dans le bout de l'an. Quelques uns, ou par un scrupule de religion, ou par une grande philosophie, négligèrent cet avis; les autres furent curieux et voulurent voir ce qui en étoit; ce nombre fut le plus grand. Voilà pourquoi, croyant que ce qui se fait avec la multitude se fait, sinon avec raison, au moins avec excuse, je fis visiter deux couettes, où il fut trouvé en chacune une pelotte de plumes de gorge de chapon, le tuyau vers le centre, mais tissées si ferme et avec tant d'artifice, que manifestement on y remarquoit une autre main que celle des hommes. Ces pelottes étoient justement de la grosseur et de la forme ronde et plate de ces grands oignons que vous avez à Bourg. Tous ceux qui firent la même recherche trouvèrent la même chose : là-dessus chacun faisoit des discours à perte de vue, comme c'est la coutume; mais enfin ce ne fut rien. Quelquefois, quand les rois sont au cabinet, les peu-

(1) Ce fait, ainsi que les pluies de pierres, a été constaté et expliqué positivement par la physique moderne.

ples croient qu'ils parlent de changer le pôle arctique à l'antarctique, et le plus souvent ils prennent des mouches. Les démons en font de même, ils se plaisent à nous en bailler à deviner. Pour moi, il faut que les préjugés soient bien extravagants pour me brouiller l'esprit. Je me réserve à la venue des maux, sans les prévenir en les attendant. Il y a eu quarante ans de guerres continuelles en France, où il s'est répandu cent mille muids de sang, et cependant il n'en a jamais plu une goutte. Résolvez-vous en avec M. de Cassagne; je m'assure qu'il ne s'en émeut non plus que moi, et même, à cette heure, qu'il a un autre écheveau à démêler. Je sais bien que vous autres jeunes gens vous moquez des passions des pauvres quinquagénaires, et pensez qu'en cet âge-là on ne se doit plus mêler que de dire son chapelet; quand vous y serez arrivés, vous en parlerez d'autre façon. Une bien grande et belle princesse, au commencement que je vins dans cette cour, me voulant persuader que je fisse l'amour, afin que j'eusse un sujet de faire des vers, je m'en excusai le mieux que je pus; mais elle me ferma la bouche par l'exemple du maître, et me dit que tant que le roi s'en mêleroit je ne m'en pouvois dédire. Cette raison, que je pris en paiement, doit servir pour M. de Cassagne; et puis, ayant été si heureux que de faire garder la mule à MM. les cardinaux, et dans Rome, c'est-à-dire sur leur fumier, du temps qu'ils se mettoient au balcon, habillés des besognes de nuit (1) de la signora Sperancilla, il a quelque sujet de tenter encore ce qui lui a si bien réussi. Il me reste trop peu de papier pour en parler selon la

(1) Ce mot a passé; mais nous disons *des affaires de nuit*, pour des vêtements de nuit, ce qui est aussi bizarre.

dignité du fait; ce sera, s'il plaît à Dieu, pour notre première vue. J'oubliai, par ma précédente, à vous remercier de la copie que vous m'avez envoyée de la lettre que M. le premier président du Vair a écrite à madame la marquise de Montlor; je le fais par celle-ci de tout mon cœur; elle est digne du lieu d'où elle est partie. C'est en peu de paroles dire tout ce qu'une feuille entière d'autres louanges ne seroit pas capable de comprendre. Je ne lui écris point, pourceque, n'ayant point d'autres nouvelles, je n'ai point de matière. L'offre de mon affection est trop ordinaire pour en faire cas; elle lui est pourtant extraordinairement acquise, et à vous aussi, monsieur, je le vous jure, et vous baise bien humblement les mains; pardonnez à cette longueur, je ne me sépare pas volontiers d'une compagnie qui m'est agréable. Votre plus humble et plus affectionné serviteur.

Cette lettre auroit bien besoin d'être réécrite, mais elle est trop longue, je vous en crie merci,

31.

AU MÊME.

De Dijon, ce 3 septembre 1609.

MONSIEUR,

Voici une diligence extraordinaire, je me roidis contre les difficultés. A Paris, où j'avois des commodités à toute heure, j'ai laissé passer la plus grande partie; à cette heure qu'elles me sont rares, je les recherche; et quand elles se présentent, je les prends avec soin. Tout ce que

je veux de vous, c'est que vous m'aimiez et que vous croyiez que je vous honore comme je dois, c'est-à-dire de tout mon cœur. Je vous écrivis d'Auxerre une fort longue lettre, où je satisfaisois à ce que vous écriviez qu'on avoit voulu, par un mauvais office, me faire perdre l'amitié de M. de La Cépède. Je vous prie me mander si vous l'avez renouée. M. de La Mole me fera tenir vos lettres; il est logé à Paris, au Soleil d'or, en la rue de Grenelle. Votre très humble et très affectionné serviteur.

32.

AU MÊME.

Dijon, ce 3 octobre 1608.

MONSIEUR,

Une malheureuse sciaticque qui m'a tenu au lit dix à douze jours a fait que vous n'avez pas eu si souvent de mes lettres comme je me l'étois proposé. A cette heure que je suis debout, grace à Dieu, je m'en vais recommencer mes importunités; je parle ainsi pourceque, n'étant point en cour, je ne vous puis écrire de nouvelles, et sans cela je ne crois pas que mes lettres puissent rien avoir d'agréable. Vous verrez ce que j'écris à M. le premier président, où vous ne trouverez rien qui ne vous soit déjà vieil; mais la plupart sont choses tirées d'une lettre de la main du roi, voilà pourquoi leur auteur leur donnera le crédit qui leur pourroit défaillir d'ailleurs. Si voulez savoir quelque chose du même, je vous dirai que les coches pour aller à la traverse sont établis à

quatre écus par jour ; mais il faut payer le retour, tellement que pour Fontainebleau il faudra huit écus en été, et douze en hiver, en raison d'un jour et demi à l'aller, et autant au retour. Il est vrai qu'ils font compte d'établir un bureau à Fontainebleau, de sorte qu'on ne paiera que quatre écus en été, qui est une journée, et six en hiver pour une journée et demie. Si vous revenez à Paris d'ici à deux ans, vous ne le connoîtrez plus : le pavillon du bout de la galerie est presque achevé ; la galerie du pavillon au bâtiment des Tuileries est fort avancée ; les fenêtres de l'étage du bas sont faites ; l'eau de la pompe du Pont-Neuf est aux Tuileries ; mais le plus grand changement est en l'île du Palais, où l'on fait un quai qui va du Pont-Neuf au pont aux Meuniers, comme l'autre va du Pont-Neuf au bout du pont Saint-Michel. On fait en cette même île une place que l'on appellera, à ce qu'on dit, la place Dauphine, qui sera très belle et bien plus fréquentée que la Royale. On refait le pont de Saint-Cloud, dont il y avoit plusieurs arches rompues. On va faire un pont de bois à Surêne, pour aller à Saint-Germain sans passer plus des bacs ; le bois en est presque tout amassé. M. de Sully a été à Rouen pour y faire un pont neuf, pourceque nul n'a voulu entreprendre de rebâtir le vieil. Il y a à cette heure un grand ordre à Paris pour les boues, pourceque les maisons sont taxées deux fois plus qu'elles ne l'étoient ; mais j'ai peur que cette grande furie ne durera pas, et qu'insensiblement nous retournerons au premier désordre, et qu'il y fera crotté comme devant. Adieu, monsieur ; écrivez-moi si vous voulez que je croie que vous m'aimez. Si cela n'est, vous avez tort, car vous ne sauriez faire cette faveur à

personne qui plus que moi sera votre serviteur très affectueux.

 33.

AU MÊME.

De Paris, ce soir de la Chandeleur, 1609.

MONSIEUR,

J'avois renoncé à vous écrire, car si vous êtes paresseux, aussi suis-je; mais je suis prié de vous recommander madame de Pipelles. Cela me fait rompre mon serment; pour ce que je ne puis rien refuser aux personnes par qui j'en suis prié; elle ne doute point de sa bonne cause, mais elle craint la faveur de ses parties. Pour l'amour de moi, monsieur, prenez-la en votre protection, et l'assistez contre l'oppression de ceux qui ont plus de faveur qu'elle. A cette condition, je serai hors de la colère où je suis contre vous il y a cinq ou six mois. Je ne vous mande rien du ballet de la reine, parce que je me connois fort peu aux descriptions de telles choses; et sans le commandement que la reine me fit de le voir, je ne fusse pas sorti de mon logis. Tant y a que je suis extrêmement aise de l'avoir vu, parce que le désespoir de voir jamais rien de si beau ni de si magnifique me dégoûtera de me travailler plus en semblable occasion. Nous perdîmes hier le comte de Sault sur les neuf heures du matin; on l'a ouvert aujourd'hui, et on a trouvé qu'il avoit les boyaux pourris; aussi en avoit-on reconnu plusieurs fois des pièces parmi ses excréments. Environ les quatre heures son corps a été porté à Sauvigny. Il n'est

pas possible de vous dire comme il est regretté en cette cour, et particulièrement du roi. M. de Fresne est venu visiter, cette après-dinée, madame la comtesse, de la part de sa majesté, et son affliction en plaintes de ses propres ennemis. Voilà, monsieur, des nouvelles de joie et de douleur. Je vous viens de dire que la reine m'avoit commandé de voir son ballet : à cette heure même, leurs majestés m'ont envoyé querir pour m'en demander mon avis. Vous pouvez penser que je n'ai pas fait le froid à le louer, comme certainement cela fait perdre l'envie de faire des ballets, et y en avoit tout plein de couvés qui n'écloront point. Le roi m'a entretenu de quelque autre galanterie dépendante du ballet (1), qui étoit la vraie occasion pourquoi il m'a envoyé querir exprès par un garçon de la chambre, et le ballet n'a servi que de prétexte. Selon que je vous verrai diligent à m'écrire, je serai curieux de vous mander des nouvelles ; si vous continuez en votre fainéantise, vous pouvez bien vous con-

(1) Des vers à faire pour la princesse de Condé, H. Charlotte de Montmorency, dont il étoit éperdument amoureux ; elle devoit épouser M. de Bassompierre. Le roi le fit venir, et lui dit : « Bassompierre, « je veux te parler en ami : je suis devenu non seulement amoureux, « mais furieux et outré, de mademoiselle de Montmorency. Si tu l'é- « pouses, et qu'elle t'aime, je te haïrai : si elle m'aimoit, tu me haï- « rois. Il vaut mieux que cela ne soit point cause de rompre notre « bonne intelligence : car je t'aime d'affection et d'inclination. Je suis « résolu de la marier à mon neveu le prince de Condé, et de la tenir « près de ma famille : ce sera l'entretien et la consolation de la vieil- « lesse où je vais désormais entrer. Je donnerai à mon neveu, qui est « jeune et aime mieux la chasse cent mille fois que les dames, cent « mille francs par an pour passer son temps ; et je ne veux d'autre « grace d'elle que son affection, sans rien prétendre davantage. »
Mém. de Bassompierre, tom. I, p. 224.

tenter de celles de la place des Jacobins ; car je vous réponds que vous n'en aurez plus de moi , et je sais bien que je suis la meilleure banque d'où vous en sauriez avoir. C'est trop parler pour une fois ; je m'en vas fermer ma lettre après qu'encore une fois je vous aurai prié et conjuré de vous souvenir de la dame dont je vous ai fait mention au commencement de ma lettre. Je crois bien que vous n'êtes pas de ses juges ; mais vous y avez des amis. La recommandation m'en est faite par les deux personnes du monde que j'aime le plus. Si par votre moyen je leur puis donner du contentement, ce me sera donner un des plus agréables témoignages que je saurois recevoir de la continuation de votre amitié ; je l'honore et l'estime autant que vous le sauriez désirer. Ne me la déniez point , et me tenez toujours pour votre plus humble et affectionné serviteur.

Je vous prie que M. de Calas trouve ici que je suis son très humble serviteur ; il m'a trop obligé pour ne lui renouveler pas mon affection à toutes les occasions qui s'en offrent.

34.

AU MÊME.

A Paris, ce 21 de mars 1609.

MONSIEUR ,

J'ai reçu une lettre de vous il y a environ dix à douze jours ; c'est tout depuis six mois. Je veux bien que le messager de Toulon en ait perdu une autre ; mais quand

elle seroit venue jusqu'à moi, ce ne seroit pas grande excuse à votre nonchalance. Recevez mes plaintes comme témoignage de mon affection. Si je ne desirois la continuation de votre amitié, je m'en fusse tu comme de chose indifférente. J'aurai ma raison de votre paresse, quand M. de Valves s'ira retourner vers vous; car alors si vous voulez savoir des nouvelles, il faudra passer par mes mains, et Dieu sait comme je me saurai venger de votre silence. Marc-Antoine vous fera voir des vers que j'ai faits pour le ballet de Madame. Il se doit danser à Saint-Germain de jeudi prochain en huit jours. La reine vient présentement de partir pour s'en aller à Notre-Dame de Chartres. Le roi est à Chantilly depuis lundi; ils se doivent trouver, vendredi qui vient, à Anet, et de là s'en revenir à Saint-Germain, d'où ils viendront à Paris reprendre le chemin de Fontainebleau. Quand vous serez plus diligent, j'en ferai de même; pour cette heure vous ne saurez que cela, et que toute ma vie je serai votre très humble serviteur.

35.

AU MÊME.

A Paris, ce 25 mars 1609.

MONSIEUR,

Je vous ai écrit assez au long par le passé pour me dispenser d'être bref à cette heure. Je vous envoie un rouleau de la part de M. Beys, duquel il vous faisoit mention par une sienne lettre que je vous ai fait tenir. Depuis il vous a écrit une autre lettre que vous reçûtes par ce

porteur. Nos nouvelles sont que le roi se porte fort bien , Dieu merci. Nous attendons l'accouchement de la reine dans dix-huit ou vingt jours. Vous avez su la mort de M. de Montpensier , qui fut le dernier de mai ; on lui dressa une effigie au logis où il est décédé ; elle fut servie durant trois jours , qui commencèrent le lundi d'après sa mort. M. le comte de Soissons fit difficulté de la garder , et dit que les princes du sang ne gardoient que les rois , et que Monsieur , frère du roi , n'avoit été gardé que par des gentilshommes. On tint conseil là-dessus , où il fut résolu d'en avoir la volonté du roi , qui étoit lors à Chantilly. Il ordonna que M. de Fervaques , maréchal de France , avec trois chevaliers du Saint-Esprit , le garderoient , ce qui fut fait. MM. de Sordeau , le marquis de Tresnal , et un autre dont il ne me souvient plus , y furent députés avec lui (M. de Fervaques). Le mercredi après dîner , sur les trois heures , la reine envoya madame la princesse , de sa part , donner de l'eau bénite au corps , qui étoit sous l'effigie. Comme elle fut revenue , elle y retourna de son chef , et quand et elle mesdames les princesses de Conti et de Soissons , madame le Grand , et quelques autres dames , jusqu'au nombre de sept. *Les princesses de retour* , madame de Montpensier s'est retirée à l'hôtel du Bouchage , où l'on commença enfin à se consoler. Madame de Montpensier , par les exhortations de M. son père , et par les prières que le roi lui a faites de se réjouir , montre une merveilleuse constance. M. Fenouillet , vendredi , donna la harangue funèbre. Il cuida y avoir du bruit pour les séances ; et si M. d'Espernon n'avoit été retenu , les choses fussent allées plus avant. Il aimait mieux n'y être point que de céder au par-

lement : c'est assez de ce sujet. Jeudi dernier se fit le baptême d'une fille du sieur Conchini : le roi y fut com-père et madame la princesse commère. Elle eut nom Marie. La reine y fut, et se fit une belle collation; don Juan s'y trouva, et au retour, tout d'un coup, sans avoir donné aucune démonstration de mécontentement, demanda congé au roi, mais avec protestation qu'il y étoit résolu. Le roi lui offrit la continuation de sa pension hors du royaume, pour un gage, à ce qu'il dit, qu'il continueroit d'être son ami. Don Juan lui répondit qu'il n'en bailloit d'autre gage que sa parole, et promit au roi que toutes fois et quantes il auroit besoin de ses services il le viendroit trouver, et que jamais il ne serviroit ses ennemis. Il est parti aujourd'hui sur le midi. M. le Grand a eu son logis en don du roi : c'est l'hôtel de Châlons, qui est une des belles maisons de Paris. On ne sait point l'occasion du partement du sieur don Juan; mais tous croient que c'est du déplaisir qu'il a de voir le sieur Conchini tant favorisé, et qu'il se fâcha que la reine fût allée à son baptême, et que, tant que le roi fut à Chantilly, elle n'allât jamais chez lui voir la comédie, comme elle lui avoit promis. Vous avez su comme M. le comte de Moret a été légitimé, il y a environ trois semaines ou un mois; aussi a été mademoiselle Jeanne de France, fille de mademoiselle de La Haye : la mère et la fille s'en vont à Fontevraud attendre la vacation d'une abbaye que le roi leur a destinée. Elle s'est un peu piquée de ce que le roi est parti sans lui dire adieu : sa faveur a été de courte durée. Je sais bien qu'il y a d'autres nouvelles; mais il ne m'en souvient pas, et ce sont là les principales. Vous en ferez part, s'il vous plaît, à M. le premier

président, car je m'endors. Il n'y a moyen que je lui écrive, ni à M. du Perrier, pour accompagner son cabinet. Par la prochaine commodité je serai plus diligent. Vous ferez beaucoup si vous pouvez lire cette lettre, étant si mal écrite comme elle est ; mais excusez-moi, une autre fois je ferai mieux peut-être et peut-être pis ; mais toujours je serai votre très humble et affectionné serviteur.

M. de Guise est à Fontainebleau depuis lundi, à ce qu'on m'a dit ; il est très vrai qu'il est arrivé.

 36.

AU MÊME.

Mai 1609.

MONSIEUR,

Jusqu'ici je me suis plaint de votre paresse, pourqu'elle me privoit de vos lettres ; mais à ce sujet, M. le premier président en a ajouté un autre : c'est que, comme si j'étois quelque archétype de poltronnerie, il croit que c'est une transpiration imperceptible, et je vous connus en cinq ou six mois que j'ai eu le bien que nous ayons vécu ensemble. Ayez soin de votre honneur et du mien, et ne pensez pas me faire croire que le palais soit une occupation qui n'ait point d'intervalles. Jusqu'ici vous n'avez eu que faire de moi, pourceque M. de Valves vous donnoit des nouvelles du monde, et par ce moyen vous rendoit mes services inutiles ; mais cette heure, son absence vous fera par force recourir à moi,

qui ne serai diligent que tout autant que vous le savez , et ne vous écrirai jamais de seconde lettre que je n'aie la réponse de la première. Je ne sais pour cette heure que vous mander , pourceque la cour est à Fontainebleau ; et quand j'y serois , il y a aussi peu de nouvelles qu'à Paris. Le mariage de M. le prince s'est fait avec peu de frais , mais avec bien de la gaieté. M. le connétable et madame d'Angoulême y ont *renoué* : jugez par là comme la débauche y a été grande. Toutes les dames sont de retour depuis quatre ou cinq jours , je veux dire madame la princesse et mesdames les princesses de Condé et d'Orange ; elles s'en vont cette semaine prochaine à Fontainebleau. Les noces de M. de Vendôme se doivent faire dans trois semaines ou un mois. On croit qu'il s'y fera quelque galanterie ; mais il n'y a rien de certain. L'on tient que la reine est grosse de trois mois ; toutefois elle veut encore que l'on en doute. Nous ne saurions avoir trop d'enfants d'une si bonne race : Dieu la multiplie à l'infini ! Je m'assure que vous le desirez aussi bien que moi. Je voudrois bien vous entretenir plus long-temps ; mais au bout de l'aune faut le drap. Je n'ai plus de matière , et vous savez bien que de rien il ne se fait rien. Adieu donc , monsieur ; continuez d'aimer votre serviteur très affectionné.

Je vous prie de faire voir à M. de La Cépède que je suis son très humble serviteur.

37.

AU MÊME.

Paris, le 16 avril 1609.

MONSIEUR,

Depuis ma dernière lettre, j'en ai reçu deux de vous; tellement que j'ai peur qu'au lieu que je me plaignois de votre paresse, je vous aurai donné occasion de blâmer la mienne, et que, d'accusateur que j'étois, je serai devenu criminel. Vous justifiez votre silence par les empêchements que le palais vous donne; mais croyez qu'il n'y a point de lieu au monde où il y ait été divertissements semblables à ceux de la cour. Cela ne m'ôtera point le soin de me ramener en vos bonnes grâces; je les estime trop précieuses pour les négliger. Mais, sans mentir, votre diligence à me répondre excitera la mienne à vous écrire. L'absence de leurs majestés nous ôte presque toutes nouvelles, si bien que je ne vous en dirai que de vieilles et de bien communes. Après ces Pâques nous irons à la cour; ce sera de là que je vous manderai quelque chose de plus particulier. On attend les noces de M. de Vendôme et de mademoiselle de Mercœur: cela pourra produire quelque chose digne de vous. Celles de M. le prince se feront les premières. On ne sait encore si ce sera à Paris ou à Chantilly; toutefois madame la princesse me dit hier qu'elle croyoit que ce seroit à Chantilly. Je crois bien que, pour n'y faire point de dépense, on aura jugé plus à propos de les faire hors de Paris et de la cour. Pour les autres, le roi eût bien voulu

qu'on eût fait de même ; mais mademoiselle de Mercœur, à qui sa majesté a voulu donner quelque sorte de contentement, a désiré qu'elles se fassent en cérémonie, et que l'épousée, comme prenant un prince qui a l'honneur d'appartenir au roi de si près, porte le manteau royal. Je me suis informé que c'étoit ; mais, comme en chose qui se pratique peu souvent, les opinions sont différentes. Madame la princesse m'a dit que lorsqu'elle épousa feu M. le prince, le roi lui envoya le sien, qui étoit de velours cramoisi violet, avec un rang de fleurs de lis d'or tout à l'entour. Les filles de France y en ont trois rangs, et les reines ont le manteau tout semé ; celui de madame de Vendôme sera comme celui de madame la princesse, et porté par trois princesses, qui pourront être mesdemoiselles du Maine, d'Elbeuf, et d'Anjou. Quand la chose sera annoncée, j'en saurai plus de nouvelles, et vous en écrirai quelque chose de plus certain. La mort du duc de Clèves est vieille : il y a beaucoup de prétendants à sa succession ; il y en a qui se font accroire que le roi achètera leurs droits ; pour moi, je ne le crois pas, et tiens qu'il nous conservera la paix qu'il nous a donnée. La trêve de Flandre est faite pour douze ans, et s'est publiée aujourd'hui à midi par tous les Pays-Bas. M. de Préaux en est de retour depuis deux ou trois jours, qui le conte comme cela, si bien que la chose est hors de doute. Il est allé trouver le roi à Fontainebleau. M. le président Jeannin sera ici au premier jour. Marc-Antoine vous fera voir un panégyrique de M. de Sully. Il me reste ici trop peu d'espace pour vous faire le discours de sa nouvelle ville ; je l'ai mise dans une lettre que j'écris par réponse à M. de La Cépède : vous la ver-

rez là, si vous ne la savez d'ailleurs ; j'emploierai ce peu de papier à vous remercier du soin que vous avez eu des huiles de jasmin. Vous m'obligez si fort que vous me désobligez en me faisant des faveurs que je ne puis pas même reconnoître de paroles. Ce sera toujours des marques de votre insatiable courtoisie. Tout ce dont je vous prie, c'est de vous répéter que je suis éternellement votre très humble serviteur.

La pauvre madame la comtesse de Montrevet s'en retourne demain ou vendredi en son pays ; madame la comtesse de Sault s'en va après ces fêtes en Lorraine pour deux mois. Vous avez su comme le mariage de la fille de M. de Créqui et du marquis de Rosni fut résolu il y aura demain quinze jours, tandis que leurs majestés étoient à Saint-Germain : le succès jugera de la prudence de ce conseil. Madame des Ars fit faire lundi quelque exploit à madame la comtesse de Maurevel, qu'elle présupposoit héritière de son père ; elle fit réponse qu'il se falloit adresser à sa mère ; madame la comtesse de Sault en dit de même, c'est-à-dire qu'elle étoit seule héritière de son fils.

38.

AU MÊME.

Paris, ce 23 juin 1609.

MONSIEUR,

Je vous dois toujours quelques nouveaux remerciements ; mais le mérite infini des obligations précédentes

m'a tellement épuisé de toutes les paroles qui se peuvent dire en cette matière que je suis résolu, quand vous m'écrirez à l'avenir quelques faveurs, de vous dire simplement que je l'ai reçue, afin de vous ôter de la peine où vous seriez que la nonchalance des messagers ou quelque autre inconvénient ne l'eût fait demeurer par les chemins. Les deux cassettes que vous envoyez à M. de Valves m'ont été rendues en son absence; quand il sera de retour elles seront ouvertes, et lors j'en prendrai ce qu'il pensera lui être superflu. Nous n'avons point de nouvelles depuis son partement; mais je ne m'en étonne point, parceque je ne crois pas qu'il fasse du séjour assez aux lieux où il va pour avoir du temps de reste pour écrire à ses amis. Je ne pense pas qu'il soit ici devant la fin du mois qui vient. Nos nouvelles sont que lundi prochain se doivent faire les noces de M. de Vendôme. Il est vrai qu'on parle déjà d'un reculement jusqu'au huitième de juillet; il y aura grande cour, mais peu de magnificence. Tout ce qu'il y a de princes et de princesses y est arrivé. Madame de Nevers ne laissa pas de partir hier de Fontainebleau pour s'en aller à Nevers; sa grossesse a été son excuse. M. du Maine et madame de Longueville sont priés; je ne sais si M. du Maine ira. Quant à madame de Longueville, je lui ai ouï dire qu'elle ne s'y trouveroit point, et qu'elle avoit des affaires en Normandie. On tient qu'on y dansera le grand bal; toutefois les dames n'ont point fait faire de robes. Le lendemain des noces on courra la bague, et rompra-t-on au *faquin* (1), et rien davantage. J'espère m'y en aller samedi

(1) Ce qu'on nommoit aussi *courir la quintaine*: c'est ce que nous avons vu aux jeux chevaleresques de l'avenue de Neuilly.

prochain ; s'il s'y passe quelque chose digne de vous, je le vous manderai. On vous aura conté mille nouvelles de deçà ; mais de vous en écrire, ce seroit autant de crimes que de paroles. Le roi se porte fort bien ; la reine, depuis deux ou trois jours, s'est trouvée mal de la colique ; mais ce ne sera rien. Il s'est fait ici une penderie d'un prêtre sorcier qui avoit fait des enrageries plus que diaboliques (1). J'aime mieux que vous le sachiez d'ailleurs que d'en gâter le papier, car cela fait horreur d'y penser. M. le comte d'Auvergne, à l'occasion de ce que vous pouvez avoir ouï dire, s'étant trouvé malade, a fait supplier le roi de trouver bon qu'il fût porté au logis de madame sa femme pour se faire servir plus commodément ; il ne l'a point obtenu. Nous avons un roi parfaitement sage et qui n'a point de passion plus grande que l'amour de son état. Le mauvais gré du refus est à M. de Sully, qui dit franchement au roi qu'il n'en devoit rien faire. M. le connétable est à Fontainebleau, madame la princesse de Condé à Valery depuis mercredi dernier : M. le prince l'y mena, et s'en revint tout aussitôt ici pour dire adieu à madame la princesse d'Orange sa sœur ; elle partit hier au matin pour s'en aller vers M. son mari en Flandre, et lui s'en retourna à Valery, pour de là s'en revenir avec madame sa femme aux noces. M. de Bouillon s'en est allé à Sedan, où il sera un mois ou deux. Je voudrois que son absence rompit un voyage que M. le Grand va faire en Gascogne pour tenir le fils de M. de

(1) « Atteint et convaincu d'avoir dit la messe tout au rebours, idolâtre et sacrifié au diable maintes fois et en plusieurs lieux ès environs de Paris, et même sous un gibet. » *Journal de l'Estaille*, tome III, page 520.

Montespan sur les fonts. Je ne me ressouviens que de cela. Je n'ai pas le loisir d'écrire à M. le premier président; vous lui direz, s'il vous plaît, que je lui suis, comme à vous, très humble serviteur et très affectionné.

39.

AU MÊME.

De Paris, ce 19 juillet 1609.

MONSIEUR,

Vous n'avez point eu de mes lettres depuis quelque temps, pourceque j'ai été à Fontainebleau, où je n'ai vu ni messager de Provence, ni personne qui allât en ces quartiers-là. Voici la première commodité que j'ai recouvrée, que je prends pour vous assurer que je n'en perdrai jamais une de vous témoigner le soin que j'ai que vous me continuiez votre amitié; il faut que je la mérite comme je puis, ne pouvant la mériter comme je veux. J'ai peur que nos nouvelles ne vous soient vieilles, pourceque je ne vous puis rien écrire que des noces de M. de Vendôme, qui furent faites il y aura mardi prochain quinze jours. Toutes les particularités, que possible vous n'avez pas sues d'ailleurs, vous pourront être agréables. L'épousée et le reste des dames furent si longtemps à se parer, que la messe ne se dit que sur les cinq heures du soir par M. de Paris; elle avoit un manteau ducal et une couronne ducale. Ce manteau ducal étoit de velours cramoisi violet, attaché sur les épaules avec des nœuds de pierreries; il étoit doublé d'hermine sans

aucune fleur de lis; la queue en étoit longue d'environ trois aunes ou un peu davantage, large de deux lez de velours, et ronde par le bout. La couronne du côté étoit toute de pierreries, c'est-à-dire diamants; car d'autres pierres, il ne s'en parle du tout plus; elle pouvoit avoir quatre doigts de haut et autant de diamètre. Sa robe étoit de toile d'argent, et n'en paroissoit que le devant qui étoit tout couvert de grandes enseignes de pierreries. La compagnie partit de la chambre de la reine (1), où la mariée, accompagnée de toutes les dames qui devoient assister à la cérémonie, l'étoit allée trouver. On descendit par le degré du quartier de la reine. Les Suisses et autres gardes faisoient une haie des deux côtés, jusqu'à une barrière qui étoit dressée à l'entrée de la chapelle. Le roi, extrêmement paré de pierreries et plus de bonne mine, avec une cape, un bonnet et un bas attaché, menoit la mariée du côté droit. M. le Grand, aussi fort paré, la menoit de gauche; mademoiselle de Vendôme portoit la queue de la mariée; après marchoient madame la princesse, madame la princesse de Condé, madame la princesse de Conti, madame la comtesse de Soissons, madame de Guise, madame de Luxembourg, madame de Sully, et madame de Rohan. Ces deux dernières marchoient ensemble, pourceque le rang appartenoit à madame de Rohan, qui ne voulut pas laisser sa mère derrière. Toutes ces dames avoient des mantes de gaze noire, rayées les unes d'or et les autres d'argent, rattachées et couvertes par-tout d'un nombre infini de pierre-

(1) La reine ne fut pas à la messe, parcequ'elle avoit été fort travaillée d'une colique les jours précédents, et ne s'en trouvoit pas encore bien. (*Note mise au bas de la lettre.*)

riés (1); madame la princesse et madame de Guise en avoient de crêpe comme veuves. De la messe, on alla droit au festin royal, qui se fit en la salle accoutumée à telles choses, là où vous vîtes que l'on fit le festin du baptême. On y usa de mêmes cérémonies; la table étoit dressée en potence, *mais sans être relevée sur un échafaud de deux ou trois degrés, comme celle de M. le dauphin à son baptême, ains de plain-pied.* Au côté de la cheminée étoit l'épousée, le roi, la reine, et M. le dauphin; en la table qui descendoit en bas étoient les princesses, au même rang qu'elles avoient marché à la cérémonie (*mademoiselle de Vendôme, laquelle étoit assise entre mademoiselle de Soissons et madame de Luxembourg*), hormis madame de Guise qui n'y assista pas. Elle me dit que c'étoit pour ce qu'elle ne pouvoit voir le bâton du grand maréchal sans se souvenir de M. son mari; mais je crois que c'étoit qu'elle cherchoit sa commodité. Madame de Rohan, à table, précédoit madame sa mère; (*après madame de Sully étoit madame de Guercheville; au-dessous de cette table y en étoit une autre un peu plus bas, où étoient les filles de la reine*). De ce festin on alla au grand bal où l'on marcha selon les rangs des hommes (2). Cette feuille

(1) Mais étoient attachées sur leurs épaules, où la gaze faisoit trois bouillons séparés, et pendoient sur les épaules, de là leur descendoient jusqu'au coude se faisant douze bouillons; l'attache étoit la même depuis le gondi de la manche jusqu'au coude; et de là elles se rejetoient sur le devant des robes. Les dames n'étoient conduites que de leurs écuyers ordinaires, et leurs queues n'étoient point portées. (*Note mise au bas de la lettre.*)

(2) M. de Soissons faisoit son office de grand maître; le roi étoit donc entre M. le prince de Joinville et monseigneur d'Aiguillon. De la façon on alla droit au grand bal, en la salle d'auprès la chapelle.

ne suffiroit pas à vous en donner les particularités. Ce qui manquera ici pour l'idée du grand bal, vous l'apprendrez de Marc-Antoine, si vous ne l'avez su d'ailleurs. Je ne vous puis mander autre chose : voilà pourquoi j'ai été un peu long à vous faire ce discours. Le roi se porte bien et rajeunit tous les jours. Il ne se parle que de courre la bague, où il fait honte à toute la cour; je l'ai vu courir une fois que de huit courses qu'il fit il eut quatre dedans. M. le prince est attendu ici mardi prochain, et madame la princesse sa mère; de madame la princesse sa femme, on n'en est pas si assuré, mais je crois qu'elle viendra. Adieu, monsieur; je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre très humble et affectionné serviteur.

J'oublois à vous dire que l'on va voir sortir force nouveaux édits sur le règlement des monnoies, des carrosses, et des habillemens. S'ils sont aussi bien observés que celui des duels, tout ira bien, car il ne se parle plus de querelles. Il s'est demandé trois ou quatre combats; mais tout a été appointé. On est fort empêché sur un combat demandé par un François à qui un Écossais des gardes, avec supercherie, a donné force coups de bâton. Toutes les compagnies d'hommes d'armes sont envoyées vers

Le roi mena la mariée. La reine fut menée par M. le dauphin. M. le prince mena madame la princesse de Conti; M. le prince de Conti, madame la princesse de Condé; M. de Vendôme, madame la comtesse de Soissons; M. le prince de Joinville, madame de Nevers; M. le duc de Nevers, madame de Guercheville (on doit dire madame de Ragny); M. le Grand, madame de Sully; M. le maréchal, MM. de Guercheville et de Ragny, n'avoient point de femmes. (*Note mise au bas de la lettre.*)

Metz : l'on dit que c'est pour le fait de Clèves. J'ai ouï dire à M. de Nevers que le roi lui a promis qu'il coûtera une armée de cinquante mille hommes et quatre millions d'or pour empêcher que ceux d'Autriche ne s'emparent de cet état. Le droit de M. de Nevers, à ce qu'il m'a dit, est que M. son grand-père, qui étoit de Clèves, fut assigné pour son partage de quarante-cinq mille écus par an, de quoi il n'a rien touché durant quatre-vingts ans ; mais ne vous imaginez pas de guerre pour tout cela. Adieu, monsieur ; faites part de nos nouvelles à MM. les présidents du Vair et de La Cépède. Je ne leur écris point, de peur de les charger de trop d'arrérages.

40.

AU MÊME.

Paris, ce 1^{er} d'août 1609.

MONSIEUR,

Je me réjouis que vous soyez de retour de Montpellier, et desire que vous en ayez bientôt autant de M. de Valves. Je l'espère bien comme cela, si ce n'est qu'en cette guerre de Clèves il lui prit envie d'être soudard. Les nouvelles que nous en avons font ouvrir les oreilles à un monde de gens. J'ai, ce matin, passé en la rue de la Heaumerie, où il ne fut jamais mené tant de bruit. Un doreur m'a dit que pour sa part il avoit cinquante armures complètes à dorer, et qu'il y en avoit deux cents de commandées. La plupart sont pour la compagnie de monseigneur le dauphin. Quoi qu'il y ait, je crois que cette affaire sera comme celle de Sedan. Le

fait est que le duc de Clèves, qui est mort sans enfants, il y a quelque temps, avoit quatre sœurs : l'aînée fut mariée en Brandebourg ; les deux autres aux Deux-Ponts, à deux frères ; et la quatrième est mère du marquis de Burgos. Les aînés, qui sont les vrais héritiers, ont recouru à la protection du roi. Le dernier, qui cherche du droit en la force, s'est retiré vers l'empereur et l'archiduc. Le marquis de Burgos est dans Juliers, et Spinola près de là, avec une petite armée pour l'assister. Brandebourg est dans Clèves, mais si foible que le ban de l'empereur y a été publié en sa présence. Entre ci et mardi nous serons résolus de la paix ou de la guerre ; tout ce que le roi veut faire pour ce Brandebourg et pour Neubourg, qui est ici il y a environ six semaines, c'est que leur droit leur soit conservé, et que ceux d'Autriche ne se saisissent de cet état sous ombre d'assister ce Burgos. Pour moi, je crois que tout se terminera par un bon accord. Je ne sais si c'est parceque je le desire, mais il y a bien de l'apparence, et des gens qui sont bien avant des affaires ont cette même opinion. Le jour que je reçus votre lettre, je fus moi-même parler à l'orfèvre de la Maque, qui me dit qu'il avoit fait deux ou trois réponses, et qu'au demeurant il avoit nouvelles que son fils n'étoit plus à Aix, et qu'il n'y avoit moyen de trouver des compagnons qui voulussent aller en Provence. Vous recevrez, dans ce paquet, la réponse de M. Beys, et verrez comme il a reçu les cent cinquante livres. Je m'en vais faire un voyage en Touraine, où nous serons environ deux mois, sans autre sujet que pour chasser : jugez par là si la guerre est fort échauffée. M. de Vendôme s'en va dans quinze jours pour venir les états en Bretagne,

où il sera fort accompagné. Je n'ai, ce me semble, autre chose qui vaille de vous être écrite. Ce qui me reste, c'est de vous baiser bien humblement les mains, et de vous assurer que je suis toujours votre très humble et affectionné serviteur.

Je n'écris à personne, pourceque je suis sur mon partement pour ce beau voyage, qui me trouble si fort que je ne sais ce que je fais. Vous m'excuserez envers MM. les premiers présidents, et les assurerez que je suis leur serviteur. Vous en direz, s'il vous plaît, de même à M. du Perrier. Dimanche dernier, après soupé dans le grand cabinet de la reine, je fis voir au roi l'écriture de M. du Vair. M. le Grand la lut dignement, et rendit à l'auteur tout le bon office qui se pouvoit dans cette occasion. Il n'y avoit d'auditeurs que sa majesté, MM. de Rohan et moi. Mesdames la princesse de Conti, la duchesse de Rohan et mademoiselle de Rohan, étoient au cabinet; mais elles s'entretenoient à part. La reine soupoit dans le petit cabinet. L'ouvrage fut loué comme il devoit; si M. le Grand y fit son devoir, je ne m'y oubliai pas de mon côté. Ce témoignage étoit dû à la vérité, mais encore fis-je ce que je devois à l'affection.

41.

AU MÊME.

A Paris, ce lundi 17 d'août 1609.

MONSIEUR,

J'ai fait réponse à toutes vos lettres, et vous ai averti

comme j'ai mis vos paquets entre les mains de M. Ycart, qui les garde pour le retour de M. de Valves. Je vois bien que la curiosité l'emporte plus avant qu'il ne s'étoit promis, et qu'il a peur que vous n'avez quelque avantage sur lui, mais si ne peut-il plus guère demeurer à venir; j'en souffre aussi bien comme vous, et prie Dieu qu'il le ramène bientôt à son contentement et à celui de ses amis. Je vous remercie de vos nouvelles : dès que je les eus reçues, je les allai porter à madame de Guise, qui en fut extrêmement aise; elle en avoit bien eu par un laquais de M. de Guise, mais non pas de si particulières. La différence des avis est qu'on lui mande que M. le comte de Canoo y est allé, et vous me mandez que non; il a été dit et écrit d'ailleurs qu'il s'est embarqué : mais j'aime mieux vous croire, que je sais que vous écrivez avec poids, que les autres, qui le font le plus souvent à la volée et sans s'informer des choses que superficiellement. Pour ce que nous avons de plus nouveau, c'est que le président Richardot est ici, et s'en va trouver le roi de la part de l'archiduc; il est à croire que c'est pour l'affaire de Clèves. Le succès en sera ce que je vous ai mandé, rien; les choses passeront par arbitrage. Il y a long-temps que nos éveillés ont perdu toute espérance; ils avoient de l'exercice de ce côté-là. Pour deux jours à la vérité, la guerre fut à tous les coins de la Flandre, mais au troisième elle ne parut en lieu du monde. Nous tenons ici que le roi s'en va à Fontainebleau faire un petit voyage sans passer par cette ville, et dit-on que c'est pour voir le canal, duquel la chaussée est crevée, pour la grande pente des eaux. Il y en a qui y cherchent un sens mystique; quant à moi, je m'arrête au littéral. Il

y a un nommé Courtenay-Blesneau qui a vengé le couage cruellement. C'est un de ces Courtenay que vous savez qui prétendent d'être déclarés princes du sang. Il tua le portier de son logis qui ne vouloit pas lui ouvrir la porte. L'adultère, qui étoit le baron de La Rivière, s'étant levé au bruit, lui tira un coup de pistolet qui faillit; mais il ne fut pas failli, ni un gentilhomme qui étoit venu avec lui; la femme y passa aussi, et avec elle une demoiselle, sa confidente. Cet exemple a fait peur à Madame de Villars, non pas comme coupable de rien de pareil, mais comme brouillée avec son mari; il est en cette ville depuis quelques jours par le commandement du roi, qui le veut appointer. Depuis elle avoit été tenue comme perdue; mais vendredi au soir elle arriva en cette ville pour être plus près de ses amis. Quoi que c'en soit, elle ne s'est point encore montrée, et beaucoup de gens la croient encore au Havre; mais la vérité est qu'elle est ici. Ce sera de la besogne pour le roi, quand il viendra, de démêler cet écheveau. Il y a deux jours que nous avons perdu M. Laurens le médecin, qui est fort regretté. Le roi n'a point encore pourvu à sa charge. On croit que ce sera un M. Petit, médecin de Gien sur Loire, ou bien un M. Milon de Poitiers, qui l'y succédera. Je n'écris point à M. le premier président du Vair, pourcequ'il est aux champs; je me servirai, pour cette fois, de son absence pour servir d'excuse à ma paresse, mais le premier qui partira lui portera de mes lettres et à M. le premier président de La Cépède. Vous leur baiserez, s'il vous plaît, bien humblement les mains de ma part. J'oubliois à vous dire la nouvelle des nouvelles; c'est que madame la princesse de Conti est grosse; de

quoi je me réjouis de tout mon cœur, pour le contentement de cette vertueuse princesse, qui m'oblige tous les jours par une infinité de témoignages de son affection. Adieu, monsieur; je vous baise bien humblement les mains, et prie Dieu qu'il vous ait en sa très sainte et digne garde. Votre très humble serviteur.

42.

AU MÊME.

Paris, ce 23 d'août 1609.

MONSIEUR,

Je vous écris si souvent que je m'épuise de paroles et de nouvelles. La guerre de Clèves avoit donné quelque espérance à nos braves d'employer leur courage et leurs espèces; et aux curieux d'avoir de quoi s'entretenir; mais nous sommes très à sec de ce côté-là. M. de Nevers a été reçu par l'empereur en ses demandes, tellement qu'on nous a mis hors d'intérêt. La saison de Mars est passée, nous sommes en celle d'Amour, qui règne fort absolument. Ils ne valent tous deux rien, mais encore le beau-fils vaut mieux que le beau-père. Je vous avois écrit dernièrement que le sieur de Courténay-Blesneau avoit tué un monde de gens en sa maison; mais enfin il s'est trouvé qu'il n'a tué que ce La Rivière, qu'il soupçonnoit d'adultère avec sa femme, et un portier qui fut un peu long à lui ouvrir la porte, et lui donna la peine de la rompre. Tandis que l'on employa le temps à cela, la dame descendit par une fenêtre, et au travers des fossés du château se sauva au village chez un greffier. Le ga-

lant en pensa faire de même , mais il fut tué à coups d'arquebuse dans le fossé. On parle d'une demoiselle qui eut les bras coupés ; les autres disent qu'elle est seulement blessée à l'épaule. Les parents du mort , qui sont grands et en grand nombre , en veulent avoir raison , et disent qu'il a été tué botté et éperonné , et par conséquent innocent ; mais il sera malaisé qu'ils le fassent croire avec une si foible raison , je m'en rapporte à ce qui en est. Mais tant y a que nos dames sont fort en alarme , et que si Courtenay vient ici elles ne solliciteront pas pour lui. Je vous avois écrit que M. Laurens étoit mort , et que sa charge étoit destinée à un M. Milon de Poitiers ou à M. Petit d'Orléans. Le roi s'est arrêté à M. Petit ; il s'en est excusé ; mais on a renvoyé vers lui , et le roi même , de sa main , a écrit au-dessus , *A M. Petit , mon premier médecin*. J'ai aujourd'hui l'honneur de dîner avec madame de Guise , qui a gagé une discrétion avec moi que M. de Guise ne feroit rien en son voyage. Je crois qu'elle a autant d'envie de perdre que moi de gagner. Je vous prie , monsieur , me mander , quand il sera de retour , quel en aura été le succès. Je ne sais plus que vous dire , sinon que le bruit de la grossesse de madame la princesse de Conti s'augmente. Madame de Guise ne l'ose pas affirmer ; seulement elle m'a dit qu'il y en a les apparences. Il s'en bruit autant de madame la princesse , mais je n'en ouïs rien. Madame de Verneuil est allée à je ne sais quels bains en Auvergne. Madame de Moret est à Moret ; le conte dit que le roi alla pour coucher avec elle , il y eut jeudi quinze jours , et qu'elle ne lui voulut jamais rien permettre , si bien qu'il se fâcha à bon escient ; tant y a qu'elle partit le matin même , et s'en

alla à Moret, où elle est encore. La reine Marguerite a été cinq à six jours à Mouceaux passer le temps; l'on tient qu'elle revient aujourd'hui. Nous attendons de jour à autre que les nouveaux édits sortent; l'expectation en est grande, pour une infinité de particuliers réglemens sur les habits des personnes, selon leur condition. Hier le carrosse de madame la comtesse de Sault partit de cette ville pour aller querir M. de Lesdiguières, qui a pris les eaux à Rouanes. Il emmène toute l'infanterie de M. de Créqui. Ses gens, qui lui sont venus retenir un logis, disent qu'hier il étoit à Nevers, et que dans huit jours il sera en cette ville. Si je n'oublie rien, voilà tout ce que nous avons. Je vous remercie, monsieur, de l'affection que vous portez à Marc-Antoine; car ce ne peut être que de là que partent les témoignages que vous lui rendez. Je prie Dieu qu'il lui fasse la grace de se rendre digne de la bonne opinion que vous avez de lui, et de vous faire paroître quelque jour qu'il est, comme son père, votre serviteur très affectionné.

Je vous prie de baiser très humblement les mains à M. le président de La Cépède, et l'assurer que je suis son très humble serviteur.

43.

AU MÊME.

Paris, ce 21 de septembre 1609.

MONSIEUR,

Je suis bien aise que ma diligence vous contente, puis-

que c'est le seul moyen par lequel je vous puis témoigner ce que je vous suis ; mais je me fâche que vous rompiez la trêve que nous avons faite de cérémonie. Si celle de Flandre n'étoit mieux gardée, les affaires de ce pays-là n'iroient pas bien. Quant à moi, je suis résolu de la garder, et sans contravention, pour vous convier à en faire de même. Nous avons eu ici force nouvelles depuis que je ne vous ai écrit ; mais par faute de messenger par qui je les vous pusse mander, elles sont vieilles entre mes mains, et ont tant perdu de leur grace que je fais conscience de vous en rien dire. Le président Richardot étoit venu ici faire une ambassade, dont la mort lui a ôté le moyen d'en porter la réponse à son maître ; il mourut tout aussitôt qu'il fut arrivé à Arras. Il étoit venu prier le roi de ne se mêler des affaires de Clèves, et parloit de quelque mariage des enfants de France et d'Espagne, mais sans charge, et seulement de sa part. Il lui fut répondu au premier point que le roi n'abandonneroit pas ses amis, si on ne les contentoit de ce qui justement leur seroit dû ; et pour le second, puisqu'il n'en avoit de charge, que ce seroit chose superflue d'en parler ; que lorsque le roi d'Espagne lui en feroit l'ouverture, il aviseroit ce qu'il y devoit répondre. Mardi dernier, le contrat de mariage de M. le marquis de Rosny et de mademoiselle de Créqui fut lu à l'Arsenal, en présence du roi et de la reine, qui le signèrent, et nul autre pour l'heure. Voilà tout ce qui s'y passa, sinon que le roi commanda aux amoureux de se baiser. On dit qu'ils seront mariés au premier jour. Je vous en dirai plus particulièrement des nouvelles ; mais depuis la mort du pauvre comte de Sault, que j'aimois de tout mon cœur, je ne vois

guère le dedans, si bien que je ne puis rien dire de l'affaire du testament; bien ai-je ouï dire qu'ils n'en font pas grand cas, et qu'ils croient que le testament ne pouvoit rien donner. Nous avons ici force ambassadeurs allemands : l'un de l'empereur, et les autres des ducs de Brandebourg et comte palatin, tendant à diverses fins. Je vous en dirai plus de particularités dans deux jours; car j'espère demain dîner avec un homme qui en sait autant de nouvelles que nul autre. Pour l'inscription que vous desirez, je la baillai à madame la duchesse de Rohan, qui étoit au cabinet lorsqu'elle y fut lue; elle ne sait ce qu'elle en a fait. Je verrai de la retirer si je puis, et satisferai à votre désir, comme aussi à ce que vous m'écrivez de la lettre du P. Gonthier; mais je crains qu'il ne soit pas ici. Le roi et la reine allèrent hier à Fontainebleau, d'où ils ne reviendront que pour les couches de la reine, qui entre dans son neuvième mois au 23 du mois qui vient. Madame de Tenville est mal extrêmement de la vérole, j'entends de la petite. Je vous dis cette nouvelle, pourcequ'elle est sœur du sieur de Fontenay, que vous connoissez. Cela étonne fort nos belles, car elle étoit du nombre. Madame de Montpensier a été à l'extrémité; mais, grace à Dieu, elle est hors de danger. Mademoiselle du Maine avoit craint d'avoir la petite-vérole; mais il s'est trouvé que ce n'étoit rien qu'ébullition de sang. Si je ne suis au bout de nos nouvelles, je suis au bout de celles dont il me souvient. Faites-en, s'il vous plaît, part à M. le premier président de La Cépède, et l'assurez toujours de ce que je lui suis. Je ne vous dis rien de M. le premier président, pourceque je le tiens encore à Antibes. A son retour, il se fera sûrement quelque chose

qui me donnera sujet de lui écrire : pour ce coup, c'est assez ; j'ai la main si lasse , que je ne sais si vous pourrez lire mon griffonnage. Pardonnez-moi, monsieur, et me tenez toujours pour votre plus humble et affectionné serviteur.

.44.

AU MÊME.

Paris, ce 19 d'octobre 1609.

MONSIEUR,

Comme ne m'ennuieroit-il de ne recevoir point de vos lettres, puisqu'il m'ennuie de ne vous avoir point écrit? Le savetier de la Madeleine est le dernier à mon avis par qui vous avez eu de mes nouvelles. Je répondis par lui à tout ce que vous me mandiez, sinon au fait des lunettes de Hollande, parceque M. de Valves se chargea de la commission. Il vous aura écrit ce qui en fut résolu, mais il sera malaisé qu'elles soient telles que celles qui viennent du pays où l'invention s'en est trouvée; encore les hollandoises ne sont pas toutes également bonnes. J'ai ouï entre autres faire cas de celles de la reine; mais ce qui se fait pour les dieux se fait avec plus de soin que ce qui se fait pour les hommes. Quoi qu'il en soit, les vôtres ne seront point des communes. Vous avez su comme depuis huit ou dix jours les sceaux ont été sur le point de changer de mains, et tient-on que le roi avoit autant d'envie de les donner à M. le président Jeannin comme de les ôter à celui qui les a; tant y a que les choses ne sont point passées plus avant. Je n'en ai rien su de bien

particulier, sinon que M. de Villeroi ayant demandé plusieurs fois son congé au roi, il lui dit enfin : « Eh bien, je vous le donne, mais emmenez avec vous ce larron de *chancelier* et ce fou de Pesieux. » Le président Jeannin est fort bien avec le roi, et tous les soirs le roi l'envoie querir pour lui communiquer ce qui s'est proposé au conseil, et s'en résoudre avec lui. Quand je vous parle de conseil, j'entends celui qui se tient chez le roi, où il n'y a que M. de Sully, M. le chancelier et M. de Villeroy, et nul autre. Le roi y a toujours fait appeler M. le président Jeannin; mais pour ne donner sujet de jalousie, il n'y a jamais voulu aller : aussi n'en avoit-il que faire, pourcequ'il savoit de si bonne main ce qui s'y faisoit. Durant que les choses ont été en cette alarme, tout le monde se dispensoit déjà de parler et d'écrire, et entre autres il m'arriva vendredi dernier que, revenant à mon logis, mon hôtesse me bailla un paquet dont la couverture s'adressoit à moi, et dedans j'y trouvai une requête au roi, qui semble faite chez M. le chancelier. Au style, je reconnus tout aussitôt que c'étoit de l'ouvrage d'un Provençal; et si, par conjecture, il est permis d'en deviner l'auteur, je crois que c'est celui même qui avoit fait ce beau discours de la justice aux pieds du roi. Je vous envoie l'écrit tel que je l'ai reçu, non la copie, mais l'original même, afin que vous en puissiez mieux juger; je ne sais pourquoi ce paquet me fut adressé. Si c'étoit pour le faire voir, le pauvre homme a perdu sa peine, pourceque je vous jure qu'il n'a bougé de dessus ma table que jusqu'à ce que je l'ai mis dans ce paquet. Je vous envoie aussi une inscription que M. de Sully a faite et montrée au roi pour mettre à la nouvelle ville de Henriche-

mont. Je ne sais pas ce que le roi en aura pensé; mais tout le monde trouve le langage extrêmement haut et bien convenable à ce qu'il dit dernièrement à la reine Marguerite, qu'elle étoit, comme tout le reste de la France, sous sa juridiction, et qu'il n'y en avoit que trois qui n'y fussent point, le roi, la reine et M. le dauphin. Ainsi peuvent parler les heureux comme il est; mais c'est ne se souvenir pas de ce que peut la fortune, et de ce dont elle le menaça l'hiver passé. Quoi qu'il en soit, il sert bien le maître, et en cette qualité il ne peut douter d'être avoué. Hier se fit le mariage de M. le marquis de Rosny et de mademoiselle de Créqui. Pour vous en dire davantage, il faudroit plus de papier. Adieu. Marc-Antoine vous fera voir des vers que j'ai faits pour le roi; il les a si exactement loués, que je crains qu'il ne pense que nous soyons quittes: ce n'est pas là comme je l'entends; car s'il trouve des vers qu'il m'a commandés de nouveau aussi bons que les précédents, je suis résolu de lui parler de grille (1), c'est-à-dire d'une pension. Il m'a tant de fois dit qu'il me veut faire du bien, que je crois qu'il ne s'offensera point de ma requête, et puis la ferai accompagner de la recommandation de la reine, et en ma présence, afin que je sache à qui avoir l'obligation du succès. Adieu, monsieur; aimez-moi heureux ou malheureux; car, en l'un et l'autre, je serai toujours votre serviteur très humble et affectionné.

INSCRIPTION.

L'an 1609 de la mort d'un seul pour le salut de tous,
le vingtième du règne plus fleurissant de Henri IV^e du

(1) Paraphe du roi qui étoit en forme de grille.

nom, monarque des François, roi des batailles, toujours auguste et victorieux, père et restaurateur de l'état de la France, et de la paix au monde, au troisième mois de l'année, dont le nom est sacré à sa mémoire; Maximilien de Béthune, duc de Sully, marquis de Rosny, sire d'Orval, prince souverain de Boisbel, pair et grand-maître des armes et trésors de France, après trente années de services rendus à son roi et à sa patrie, en toutes les plus importantes occurrences de paix et de guerre, comblé d'honneur et de gloire pour avoir secondé les hautes intentions de son généreux maître, fait prospérer ses affaires, banni la nécessité, rétabli l'ordre, les lois et l'abondance : pour monument à la postérité de choses si grandes, a jeté les solides fondements de cette ville de Henrichemont, dont la félicité doit être éternelle, puisqu'en son front reluit, en ses portiques et en ses fondements, la gloire des monarques, l'honneur des reines, l'espoir de la France, et l'élite des hommes.

45.

AU MÊME.

A Paris, ce 28 d'octobre 1609, à minuit.

MONSIEUR,

Je suis bien marri que le paquet que j'envoyois par M. Le Gras de Toulon se soit perdu; mais je n'en suis pas autrement en peine, pourceque je n'écris autre chose que des compliments à mes amis, et quelques nouvelles, s'il y en a encore; n'écris guère de choses qui puissent brouiller ni moi ni personne. Je suis extrêmement aise d'avoir

su la guérison de M. le premier président devant que sa maladie : c'est une tristesse qui m'a été épargnée. J'aime et j'estime peu d'hommes au monde, et celui-ci est de ce petit nombre : tant que Dieu aimera le prochain, il le lui conservera ; car je ne crois pas que ce fût une perte dont on pourroit dire, *uno avulso non deficit alter*. J'ai été cette après-dinée pour voir M. Rebiez ; je n'ai trouvé que mademoiselle Aleaume et mademoiselle Rebiez, auxquelles j'ai donné cette bonne nouvelle ; ou, pour mieux dire, je la leur ai confirmée, car ils avoient déjà eu des lettres de M. le président. J'ai trouvé madame Rebiez en couches d'un fils, et par conséquent bien éveillée et toute prête d'en recommencer un autre. Ce discours me fait souvenir de la pauvre madame de Saint-Luc, qui est en travail depuis quatre heures du matin. La reine, qui s'informe pour son intérêt des grossesses et des couches, en a parlé tout du long de son souper, et, entre autres choses, a dit qu'elle croyoit que madame de Saint-Luc étoit plus mal qu'on ne lui avoit rapporté, mais qu'on avoit peur de l'étonner en l'état où elle étoit ; toutefois que, quant à elle, elle n'appréhendoit point cela, et qu'elle savoit bien qu'il n'en seroit que ce que Dieu en avoit ordonné. Il y a environ demi-heure qu'elle a envoyé un des garçons de sa chambre en savoir des nouvelles. Cela montre qu'elle y pense quelquefois. Dieu nous garde, s'il lui plaît, une si bonne reine. Elle est extrêmement grosse, et dit-on qu'elle ne le fut jamais tant. Elle disoit hier au soir qu'elle feroit une fille, et que la chambre où elle devoit accoucher y étoit fatale ; qu'elle y avoit fait madame Christine ; que la reine Elisabeth y avoit fait sa fille, et en allégué encore quelques autres exemples.

Elle commence demain une dévotion de trois jeudis. Son pavillon, pour la mettre quand elle aura accouché, est déjà pendu et dressé à sa ruelle, et celui de son travail est pendu au haut du plancher, troussé dans une enveloppe d'écarlate, comme l'on pend une tenture pour être toute prête à laisser choir quand on s'en voudra servir. Je ne vous ai entretenu que d'accouchées, mais c'est faute d'autres choses. Je vous entretiendrois bien d'un mariage dont l'on a fort parlé, et dont l'on parle fort en cette cour; mais ce sont choses qu'il n'y a moyen d'écrire. M. de Valves s'en doit aller bientôt. Si je sais, lorsqu'il partira, quelque chose de plus que le commencement de cette affaire ou de quelque autre, je le lui dirai pour le vous apprendre. Vous m'avez prié de savoir ce que l'on dit chez madame la comtesse de Sault touchant le testament. Je vous ai répondu que c'est une maison où je ne hante plus depuis la mort du pauvre comte; mais j'en ai parlé à des gens qui sont du conseil, qui disent qu'ils l'ont su avec le dedans; et un qui me connoissoit m'a dit qu'un nommé Blanc, qui fait les affaires de madame la comtesse, lui avoit dit qu'il ne donneroit pas cinq sous des droits de M. Devins: je ne sais ce qui en sera. Je vous mandai dernièrement que le marquis de Rosny et mademoiselle de Créqui avoient été mariés; mais je ne vous mandai pas que l'épousée fut menée avec la mante, qui ne lui fut mise qu'à Charenton. L'on dit qu'elle se fût gâtée dans le carrosse: cela est remarqué, pourceque cet honneur ne se fait qu'aux duchesses. M. de Sully lui donna un ameublement de chambre de velours cramôisi violet, sans or, et y avoit un dais qui ne se baille aussi qu'aux duchesses. Toutefois on dit que

depuis il l'a fait ôter. Je ne sais ce qui en est. Hier elle demanda le tabouret, au moins fut-il demandé pour elle. La réponse ne fut pas faite sur-le-champ ; je ne sais pas si on l'a faite aujourd'hui. L'édit des habillements, et tout plein d'autres, est réservé à cette Saint-Martin. Cela m'a fait ébahir de ce que vous m'écriviez que vous l'aliez publier. Pour celui des duels, il est fort bien obéi, tellement qu'il n'a point encore été besoin d'en punir personne. Ce conte que l'on vous avoit fait du soufflet donné par le bourreau est une pure billevesée. J'avois donné charge à quelques relieurs de me trouver quelque gentil garçon qui reliât bien. Hier, Provence me fit parler à un qui me promit d'y aller. Je le ferai voir à M. de Valves, qui vous le mènera si bon lui semble. On m'a fort affirmé de sa suffisance, qui ne me fut suspecte qu'à faute de barbe. Ce sera peut-être de ces fruits hâtifs : hormis le défaut d'âge, je crois qu'il vous contentera, et que vous en jouirez comme vous voudrez. Adieu, monsieur ; voilà pour cette heure tout ce que vous aurez de moi ; je m'endors, il est une heure. J'ai donné ce soir des vers au roi ; M. de Valves en veut être le porteur, sans cela vous les eussiez eus par le messager. Adieu encore un coup, monsieur ; je vous baise humblement les mains, et suis votre très humble serviteur.

M. le général a fait ce soir la révérence à la reine, et dans son cabinet.

Note incluse dans la lettre.

Le roi a été ici sept ou huit jours, et s'en est parti assez mal content de tous les sujets qui l'y avoient amené.

La marquise lui a fait des demandes qu'il n'a pas jugé être à propos de lui accorder. L'on dit qu'elle demandoit cinq villes, dont Metz en étoit une; on y met Caen, Calais, Antibes : mais de cela chacun en parle diversement. Tant y a qu'ils se sont séparés en mauvais ménage. Sa majesté a vu Néry, qui a consenti à tout ce qu'il a voulu; mais on dit que le roi ne s'y trouva pas bien disposé. Pour mademoiselle de La Haye, le roi n'a vu ni elle ni sa fille, dont elle est infiniment affligée. M. le connétable a dit franchement au roi qu'il ne pouvoit consentir au mariage de son fils avec mademoiselle de Verneuil, à cause du mal que fait la reine à madame la marquise. Pour mademoiselle de Vendôme, il la voudroit bien; mais on doute que le roi ne l'a destinée ailleurs. Je vous en ai écrit ci-devant.

Madame de Mercœur, avec cette même liberté, a dit qu'elle supplioit très humblement le roi de ne lui parler plus du mariage de M. de Vendôme avec sa fille, parce qu'elle n'en vouloit point ouïr parler, et que de le faire étoit chose à quoi elle ne se pouvoit résoudre. M. de Sully, qui porta cette parole, lui remontra qu'il faudroit donc payer les cent mille écus de dédit. Elle a répondu que tout son bien est au roi, qu'il en fera comme bon lui sembleroit, qu'elle se contenteroit que le roi lui laissât, comme à sa mère, de quoi vivre. M. le comte de La Roche-Guyon perdit l'autre jour cent mille écus contre M. le prince de Joinville et M. de Termes. On lui fera composition; mais il lui en coûtera toujours trente ou quarante mille écus. Sa mère, madame de Guercheville, étoit malade à Fontainebleau. Si elle sait cette nouvelle, c'est pour la faire mourir; on dit que la reine la lui a dite.

Je vous supplie de faire mes humbles excuses à M. du Perrier, et de lui montrer ce billet; car nous n'avons autres nouvelles.

46.

AU MÊME.

Paris, ce 11 décembre 1609.

MONSIEUR,

J'aime vos lettres, pourcequ'elles sont vôtres et pourcequ'elles sont longues : c'est me donner moyen de m'entretenir long-temps avec vous, qui, hors d'y penser, n'en est pas un des moindres contentemens que je saurois recevoir. Je vous écrivis dernièrement tout ce que nous avions de nouvelles; mais le temps en fait toujours naître quelques unes; entre toutes, celle du voyage qu'est allé faire M. le prince en Flandre est la plus relevée, pour l'éminence de sa qualité. Il y eut samedi dernier huit jours que, sur l'heure de se coucher, il dit à madame la princesse sa femme qu'il vouloit le lendemain aller voir une terre qu'il desiroit bien acheter, et qu'il n'en vouloit rien dire à personne, afin que l'on ne courût sur son marché, mais qu'il y pourroit séjourner quelques jours, et pour ce qu'elle fit porter des chemises. Le lendemain de grand matin ils montèrent en carrosse: elle, accompagnée des deux demoiselles Chamvert et Serreau; et lui, du sieur de Rochefort et de cinq ou six autres gentilshommes ou officiers. Leur carrosse étoit attelé de six chevaux; toutefois on leur menoit des haquenées et des chevaux de trousse, afin de ne demeurer point, si d'aventure le carrosse se venoit à rompre. Ils arrivèrent le lundi au ma-

tin, environ les huit heures, à Landrecy, où ils se mirent au lit, comme en terre où ils n'avoient plus de peur d'être poursuivis. Le roi s'émut à la première nouvelle de ce partement, qui lui arriva le dimanche au soir, et à l'heure même envoya après eux La Chaussée, exempt des gardes, puis incontinent après M. de Balagny, qui promit merveilles. Au matin, M. de Praslin fut envoyé avec le chevalier du Guet, d'Elbore, Rodelle, et quelques autres, jusqu'à dix ou douze. L'archer trouva M. le prince à Landrecy, où il pria le gouverneur de l'arrêter; ce qu'il fit. Mais ce que l'on croyoit qu'il fit pour gratifier le roi, c'étoit pour attendre les troupes que l'archiduc envoya tout aussitôt pour accompagner M. le prince, qui fut une compagnie de gens de cheval et de pied. M. le prince est allé à Breda, où il étoit à la dernière nouvelle que l'on en a eue. Il ne passa point à Bruxelles, et n'a point vu l'archiduc. Madame la princesse fut à Bruxelles, où M. de Praslin parla à elle et l'y laissa, attendant cinq ou six carrosses que l'archiduchesse lui envoya pour aller trouver monsieur son mari. M. de Praslin continua cependant son chemin vers M. le prince. Quels langages ils eurent ensemble, il ne se dit point encore. On vient de me dire présentement que M. de Praslin étoit arrivé; mais il est neuf heures du soir, de sorte qu'il n'y a point d'apparence d'en aller savoir des nouvelles. Demain nous les saurons tout à loisir; et s'il se présente quelque commodité de vous écrire, je les vous manderai tout aussitôt. Dieu sait comme les almanachs sont consultés sur ces sujets; la plupart disent que les malavisés se ravissent; les autres parlent plus expressément, et disent qu'on reviendra d'un voyage entrepris par légèreté. Tant

y a que M. le prince ayant pris le chemin de la Hollande, comme il fait, il n'y a point d'apparence qu'il ait aucun mauvais dessein. Il fut pris il y a quelques jours un messenger qu'il envoyoit par-deçà, qui portoit quelques lettres et autres mémoires concernant ses affaires particulières, mais rien d'où l'on pût soupçonner rien de mal à propos. Il a écrit à madame sa mère qu'il la prioit d'apaiser l'aigreur du roi, et moyenner son appointment, pourvu que ce fût à son honneur. Il a écrit plus au long à M. de Thou qu'à personne. Il faisoit quelques excuses à M. le connétable de ne lui avoir pas dit adieu. Il écrivoit à M. le marquis de Cœuvres qu'il étoit mari que Balagny, de gentilhomme, fut devenu prévôt, mais qu'il n'étoit pas de son gibier. M. d'Espéron est à Metz, qui a ôté de la citadelle le lieutenant de M. d'Arquier, pourcequ'il dit qu'il est capitaine, M. d'Arquier son lieutenant, et par conséquent qu'il ne lui faut point de sous-lieutenant; il a changé aussi quelques soldats: je le vous dis selon la vérité, afin que l'on ne vous fasse pas croire quelque chose de plus. Madame la princesse de Conti, étant en sa litière, il y a quatre ou cinq jours, tomba, et se fit mal à la cuisse; mais, grace à Dieu, son ventre se porte fort bien. La reine se porte fort bien de sa couche; mais elle est fort maigrie. On lui parla hier de son ballet, à quoi elle répondit que pour cette année il n'y auroit point de moyen, et qu'elle ne pourroit pas sortir qu'à la fin de janvier. La salle neuve de l'Arsenal fut étreinée dimanche dernier d'un ballet que firent douze galants de la cour; ils s'appeloient les fous armés: ils firent fort rire le roi, combien qu'il ne soit pas en trop bonne humeur. L'on m'a aujourd'hui montré un quatrain que je vous

envoie; on dit qu'il est tiré des centuries de Nostradamus: je vous prie, monsieur, prendre la peine de voir si vous l'y trouvez. Il semble parler clairement de l'affaire qui est aujourd'hui sur le tapis.

Cinq décades et sept n'auront borné la course
Du grand lion celtique, qu'un jeune lionceau,
Avecque sa lionne, s'en ira devers l'ourse,
Et fuytif tranchera du rival le fuseau.

Adieu, monsieur; je n'ai plus de papier que pour vous dire que je suis votre plus humble et plus affectionné serviteur.

47.

AU MÊME.

MONSIEUR,

Je voudrois bien vous écrire une longue lettre; mais ma paresse et l'opinion que l'alarme que le messenger me donnoit de son partement étoit fausse m'ont fait différer jusqu'à cette heure qu'il est sur le point de partir. Depuis ma dernière lettre, nous avons eu une fille; je crois que la reine accouchoit quand je l'écrivois. Le poteau dont je vous écrivois a été replanté par M. de Brosse, sans attendre autre commandement de sa majesté. Je ne pense pas qu'on l'ôte plus; car il a fait dire à ceux du comté que, si l'on y touche, il ira brûler les faubourgs de Dole. Ceux qui vous ont dit que l'édit des habits n'est point publié ici vous ont dit vrai. Il ne s'y porta jamais tant de clinquant, ce qui vient à mon avis que les marchands qui s'en veulent défaire en font bon marché, et

les baillent à crédit , qui est ce que demandent les gens de cour. On tient que M. de Guise devoit hier arriver à Montargis; il y avoit assigné M. Bigot. Je ne saurois à cette heure vous en dire davantage. J'écris en l'absence du messenger , et par conséquent en désordre. Excusez-moi donc et m'aimez à bon escient, et comme celui qui est éternellement votre plus humble et plus affectionné serviteur.

Je vous prie de me donner avis de la santé de M. le premier président; car je redoute ce voyage de mer, et m'étonne bien qu'il ait pris cette résolution: si j'y j'eusse été, je n'eusse pas donné ce conseil-là. Dieu lui donne ce que je lui desire, et comme il le mérite.

48.

AU MÊME.

Paris, ce 5 janvier 1610.

MONSIEUR,

Ayant à vous écrire ce soir, je suis allé tout exprès souper au Louvre pour apprendre des nouvelles; je commence ma lettre par là, pourceque nous avons, ce me semble, fait trêve de cérémonies. Je m'assure qu'en l'état où sont les affaires on vous conte force belles risées par-delà, et peut-être vous en dirai-je moi-même quelques unes; mais au moins si je mens, c'est après des auteurs qui doivent savoir autre chose que ce qui se dit en la basse cour. Je vous ai mis tout ce que j'en sais dans un papier à part, afin que plus aisément vous le puissiez

communiquer à ceux que bon vous semblera. Je n'écris point à M. le premier président, pourceque je me suis retiré trop tard. Vous m'excuserez, s'il vous plait, en son endroit, et lui ferez voir les vers que je vous envoie. Le sujet vous apprendra pour qui ils sont faits. Ils ont été extrêmement agréables, et m'ont fait renouveler fort belles promesses : Dieu sait quand j'en verrai quelque effet. Adieu, monsieur; le sommeil me presse. Avec plus de loisir, une autre fois vous aurez plus de discours.

POUR ALCANDRE (1).

Que d'épines, Amour, accompagnent tes roses !
 Que d'une aveugle erreur tu conduis toutes choses.
 A la merci du sort !
 Qu'en tes prospérités à bon droit on soupire !
 Et qu'il est malaisé de vivre en ton empire
 Sans desirer la mort !

Il est vrai que je sers une jeune merveille
 En rares qualités à nulle autre pareille,
 Seule semblable à soi ;
 Et, sans faire le vain, mon aventure est telle
 Que de la même ardeur que je brûle pour elle
 Elle brûle pour moi.

Mais parmi tout cet heur, ô dure destinée !
 De quels tragiques soins, comme oiseaux de Phinée,
 Me sens-je dévorer !
 Et ce que je supporte avecque patience,
 Ai-je quelque ennemi, s'il n'est sans conscience,
 Qui le vit sans pleurer ?

(1) Ces vers sont ceux qui se trouvent page 121 de notre édition des Poésies; le lecteur trouvera ici quelques variantes que nous avons cru devoir conserver.

Les vents en l'Océan tant de vagues n'irritent
Comme j'ai de pensers qui tous me sollicitent
D'un funeste dessein.

Je ne trouve la paix qu'à me faire la guerre ;
Et si l'enfer est fable au centre de la terre,
Il est vrai dans mon sein.

Depuis que le soleil est dessus l'hémisphère,
Qu'il monte ou qu'il descende, il ne me voit rien faire
Que plaindre et soupirer.

Des autres actions j'ai perdu la coutume ;
Et ce qui s'offre à moi, s'il n'a de l'amertume,
Je ne puis l'endurer.

Comme la nuit arrive, et que par le silence
Les tempêtes du jour cessent leur violence,
L'esprit est relâché ;
Je vois de tous côtés, en la terre et dans l'onde,
Les pavots qu'elle sème assoupir tout le monde,
Et n'en suis point touché.

S'il m'advient quelquefois de clore les paupières,
Aussitôt ma douleur, en nouvelles manières,
Fait de nouveaux efforts ;
Et de quelque souci qu'en veillant je me ronge,
Il ne me trouble point comme le meilleur songe
Que je fais quand je dors.

Tantôt cette beauté, dont ma flamme est le crime,
M'apparoît à l'autel, où, comme une victime,
On la veut égorger ;
Tantôt je me la vois d'un pirate ravie,
Et tantôt la fortune abandonne sa vie
A quelque autre danger.

En ces extrémités, la pauvrete s'écrie :
 Alcandre, mon Alcandre, ôte-moi, je te prie,
 Du malheur où je suis !
 La fureur me saisit, je mets la main aux armes ;
 Mais son destin m'arrête, et lui donner des larmes
 Est tout ce que je puis.

Voilà comme je vis, voilà ce que j'endure
 Pour une affection que je veux qui me dure
 Au-delà du trépas.
 Tout ce qui m'en dit mal offense mon oreille,
 Et qui veut m'affliger, il faut qu'il me conseille
 De ne m'affliger pas.

On me dit qu'à la fin toute chose se change,
 Et qu'avecque le temps les beaux yeux de mon ange
 Reviendront m'éclairer.
 Mais voyant tous les jours ses chaînes se restreindre,
 Désolé que je suis, que ne dois-je point craindre,
 Ou que puis-je espérer ?

Non, non, je veux mourir ; la raison m'y convie ;
 Aussi bien le sujet qui m'en donne l'envie
 Ne peut être plus beau ;
 Et le sort, qui détruit tout ce que je consulte,
 Me fait voir assez clair que jamais ce tumulte
 N'aura paix qu'au tombeau.

Ainsi le grand Alcandre, aux campagnes de Seine,
 Faisoit, loin de témoins, le récit de sa peine,
 Et se fondoit en pleurs :
 Le ciel en fut ému, les astres se cachèrent,
 Et la rive du fleuve, où ses pieds la touchèrent,
 Perdit toutes ses fleurs.

Je me viens de souvenir qu'en votre dernière lettre vous me disiez qu'on faisoit par-delà des contes des amours d'un homme de robe longue et d'une belle veuve. Je vous jure, monsieur, que ce m'est une énigme. Vous savez qu'en cette cour on ne parle point de gens qui portent cet habit-là, et que, parmi nos galants, il leur seroit malaisé d'avoir bonne grace auprès des dames. Si vous m'en écrivez plus clairement, je vous en ferai réponse plus particulière; mais, sans autre plus grande information, je vous puis dire qu'il ne se parle de rien à la cour qui soit ni près ni loin de ce que l'on vous en conte par-delà. Vous m'obligerez de me mander ce que c'est, afin que j'en rie comme je crois que vous en riez. J'ai tourné les yeux sur toutes les veuves de la cour, mais je n'y vois rien où je puisse soupçonner aucune recherche d'un homme de la qualité dont vous m'écrivez. J'ai montré votre lettre à M. de Valves, qui en est aussi en peine comme moi; mais il n'y est pas tant comme pour la colère où vous êtes contre lui : je lui ai dit, et sais bien que j'ai dit vrai, que ce sont plaintes d'amour que les vôtres. Je m'assure que l'arrivée de M. de *Bougean* par-delà vous aura satisfait sur tout ce dont vous vous plaignez, et vous aurez reçu par lui tout ce que vous desirez. Il y a long-temps qu'il le vous eût envoyé; mais toutes personnes ne lui sembloient pas capables de porter sûrement et fidèlement des choses dont vous faites tant de cas. Pour le peu de fois que vous dites qu'il vous a écrit, il m'a juré que depuis son retour, et sur-tout depuis que la fin de son affaire lui a donné quelque relâche, vous devez avoir eu plus d'une douzaine de ses lettres, si bien que je suis d'avis que la paix soit faite entre vous. Je vous avois dit

que ma lettre seroit courte, faute de loisir; mais je me démens pour le plaisir que j'ai de parler avec vous. Dieu veuille, monsieur, que ce soit quelque jour en présence, et cependant croyez que je n'estime amitié au monde plus que la vôtre : vous me la conserverez, s'il vous plait, comme à votre plus humble et plus affectionné serviteur à jamais.

M. de Boutteville revint samedi de Bruxelles, où il étoit allé vers madame la princesse de la part de M. le connétable et de madame d'Angoulême. Il porta trois cents pistoles à madame de la part de M. son père. Je vous écris ceci pour ce que je sais bien que l'on vous contera l'affaire autrement. Il ne pensoit pas trouver M. le prince à Bruxelles; mais il y arriva, revenant du voyage qu'il avoit fait à Liège et à Juliers. *Il ne reçut guère bon visage de lui, et, pour sa peur, n'avoit guère mérité du roi à son retour.* Cela ne se sait point : bien a-t-on ouï tout haut que le roi lui témoignoit qu'il n'avoit pas été bien servi, ou bien qu'il avoit été fort sage. Ce brave gentilhomme est fort serviteur de sa majesté : il a fait ce qu'il a pu; mais les grands ne trouvent rien bon, si les choses ne s'accordent à leur gré, et ne louent rien que par l'événement. Madame la princesse douairière avoit envoyé son écuyer, M. Miette, à M. son fils, qui revint il y a trois ou quatre jours. Il lui écrivit qu'il s'étoit retiré en Flandre pour de bons sujets, et que s'il traitoit, il feroit toujours plus pour elle que pour nul autre. Je ne l'ai point vue depuis le retour de Miette, voilà pourquoi je n'en sais pas davantage. Bien fut-elle au Louvre, il y a deux jours, supplier sa majesté de lui permettre d'aller

voir M. son fils; mais le roi ne l'a pas trouvé bon. L'on parle d'y renvoyer M. le marquis de Cœuvres. L'on dit qu'il demande trois places en son gouvernement de Guyenne : Blaye, le Château-Trompette et Bayonne. Il reçoit jusqu'ici force honneur et caresses là où il est; aussi s'est-il habillé à l'espagnole. L'archiduc lui donne, et à madame sa femme, de l'exercice : elle fut voir l'infante, qui alla dix ou douze pas au-devant d'elle, la fit marcher à sa main droite jusque sous le dais, où elle lui fit bailler deux carreaux; car de tabouret il ne s'en parle point, et l'infante même n'a que des carreaux. L'infante lui loua fort sa beauté, et lui dit qu'elle l'estimoit encore plus pour avoir suivi son mari que pour tout le reste, que la plus grande beauté d'une femme étoit d'obéir à son mari et de préférer son honneur à toutes choses. Elle s'étendit fort sur ce discours. On y ajoute qu'un jour qu'elle l'étoit allée voir, je ne sais si ce fut cette fois-là ou une autre, elle lui dit qu'elle lui vouloit faire voir comme elle traitoit celles qui n'étoient pas sages, et qu'en la présence d'une grande assemblée de dames elle fit fouetter une de ses dames (c'est ce que nous appelons filles en France) qui sans son congé avoit reçu un poulet d'un cavalier espagnol. Madame la princesse fut visitée par l'archiduc; elle le vint recevoir au bas du degré; il alla toujours avec elle le chapeau en la main jusque dans sa chambre, où, s'étant assis l'un près de l'autre, ils parlèrent près de deux heures ensemble. L'on dit que tant qu'il parla à elle, il eut toujours les yeux fichés en terre. En sortant, elle l'alla accompagner; et, passant par une galerie pleine de tableaux, où entre autres il y en avoit de plusieurs dames, il lui dit : Autrefois on a tenu

ces femmes-là pour belles; mais à cette heure il ne faut plus parler d'autre beauté que de la vôtre. Un jour, sortant de sa chambre, elle trouva son antichambre toute pleine de marchands de toiles d'or, satins, velours, toiles et dentelles, passementerie, et généralement de tout ce dont elle pouvoit avoir affaire. Un gentilhomme qui la conduisoit lui dit, de la part de l'infante, qu'elle prit ce que bon lui sembleroit. Elle ne prit rien qu'un manchon et quelques gants, et autres telles gentillesses : l'ambassadeur de France, qui étoit avec elle, le lui conseilla de cette façon. M. de Sully, qui avoit su que M. le prince fondoit son voyage sur quelques langages qu'il lui avoit tenus, lui écrivit une fort longue lettre. M. le prince ne la voulut point recevoir, et dit qu'il savoit qu'il étoit un homme qui faisoit profession d'outrager tout le monde; et que quant à lui, il ne le pouvoit pas souffrir pour l'inégalité de leurs qualités. Il s'est baillé des repas de reste en cette cour; mais je n'ai pas jugé qu'il fût besoin de la vous faire voir. Les fêtes de Noël ont quelque chose de fatal à la fortune de M. de Sully : il avoit demandé au roi un certain office de prévôt en Bourbonnois; le roi lui dit qu'il l'avoit baillé à madame de Mercœur pour M. de Vendôme, et qu'il le leur demandât. Madame de Mercœur et M. de Vendôme, aussitôt qu'ils le surent, le lui envoyèrent offrir. M. de Sully le lendemain manda au roi que madame de Mercœur les avoit trompés tous deux. Il vouloit dire que le roi, qui l'avoit remis à elle, n'avoit pas cru qu'elle fût si libérale, comme certainement il étoit vrai; car il tança fort M. de Vendôme d'avoir donné une chose d'importance si légèrement. M. de Vendôme lui répondit que M. de Sully avoit tant de puis-

sance et d'autorité en France , qu'ils ne pouvoient faire leurs affaires sans lui , et que si l'office eût valu deux fois autant , ils le lui eussent baillé. La première fois que M. de Sully vint voir le roi , il lui dit l'offre que M. de Vendôme et madame de Mercœur lui avoient faite. Le roi lui dit qu'il se devoit contenter que sa femme en avoit trois mille livres , et son serviteur deux mille , et qu'il se lassoit d'être dérobé ; avec une infinité d'autres tels discours : et là-dessus , le roi étant dans la chambre de la reine , dit plusieurs fois : Cet homme est insupportable , il n'y a plus de moyen d'en endurer. Voilà les choses. Le lendemain le roi lui fit meilleure chère que jamais. Madame la marquise de Verneuil a été encore un mois à une lieue de cette ville , en un village nommé Charronne. Le roi ne l'a jamais vue , encore qu'elle a été tout ce temps-là si près de cette ville pour voir si le roi ne changeroit point d'avis ; mais cela n'a pu rien servir. Elle s'en va demain à Verneuil. Hier M. son fils la fut voir , et comme il prenoit congé d'elle , elle lui dit : Mon fils , baisez très humblement les mains au roi de ma part , et lui dites que si vous étiez à faire , il ne vous eût jamais fait avec moi. Nous avons mille drôleries ; mais je m'ennuie d'écrire , ce sera pour une autre fois. Voilà pour cette heure ce qu'il y a de plus relevé. La reine fait demain sa première sortie ; elle fera ses pâques à l'église de Saint-Germain.

M. de Lesdiguières s'en va d'ic.

Il s'en retourne , à ce qu'on dit , dans huit ou dix jours.

M. de Bongars est en Angleterre pour solliciter le roi d'Angleterre de se joindre à la guerre de Trèves , pour laquelle il n'y a jusques à cette heure rien d'assuré.

Du mariage de madame et du prince de Savoie, je vous en écrirai par le premier; je ne vois goutte de sommeil, et ce discours est trop long.

Faites voir ceci à M. le président de La Cépède; car je me suis rué sur vous de toutes nouvelles. Adieu, monsieur.

Du lundi 11 janvier 1610.

M. d'Espéron a été mandé pour la seconde fois; on l'attend ici au premier jour. M. le marquis de Cœuvres devoit partir aujourd'hui pour aller à Bruxelles; mais le mauvais temps, ou quelque autre chose, l'a arrêté jusqu'à demain. M. le Grand est de retour en cette cour depuis le jour des Rois; le roi lui fit des caresses infinies. M. le chevalier de Guise a la petite-vérole, mais, graces à Dieu; il est hors de danger, et ne lui en demeurera point de marques; il est à Nanci, et M. le prince de Joinville aussi. Il s'y prépare force magnificences pour ce carême-prenant; M. de Lorraine y doit faire son entrée, que jusqu'ici il n'a point encore faite. M. de Lesdiguières attend la résolution des affaires du Piémont pour s'en aller en Dauphiné. M. le prince de Piémont est sur l'état de cette année pour cent mille écus de pension. Je crois que du voyage de M. de La, qui est allé en Angleterre, dépend la résolution de la guerre ou de la paix. M. doit épouser mademoiselle de Béthune, sœur du maréchal-de-camp de Béthune, qui a son régiment aux Pays-Bas. Pour voir clair au contrat de mariage, M. de Sully a voulu voir la légitimation de M. le comte de Moret. Ce bruit est allé aux oreilles de madame la comtesse de Moret et de M. de Vendôme, et leur a-t-on

ouï dire quec'étoit que l'on vouloit faire brûler leur légitimation; ils s'en sont plaints au roi. Celui qui leur a donné cet avis est fort brouillé, et pour ce respect, et encore pour avoir dit au P. Boutrye qu'il prêchât hardiment contre les huguenots, et qu'il seroit assisté de tous les grands de la cour, et entre autres il nomma MM. les maréchaux de Brissac et d'Ornano, qui l'ont fort bien désavoué. Il aura de la peine à démêler cet écheveau : il nie tout; je ne sais s'il en sera quitte pour cela. L'on dit qu'à Bruxelles il se fait force ballets, combats à la barrière, tournois, courses de bague, et autres telles choses. Ici il ne se parle que de jouer. Toutefois on aura jeudi un ballet de réputation, que fait M. de Vendôme.

Vendredi dernier M. le dauphin jouant aux échecs avec La Luzerne, qui est un de ses enfants d'honneur, La Luzerne lui donna échec et mat; M. le dauphin en fut si fort piqué, qu'il lui jeta les échecs à la tête : la reine le sut, qui le fit fouetter par M. de Sommeray, et lui commanda de le nourrir à être plus gracieux; elle l'a jugé nécessaire pourceque ce prince, extrêmement généreux, ne veut rien souffrir qui ne lui cède. Il fut à l'Arsenal il y a trois ou quatre jours; j'ai ouï dire à un gentilhomme qui y étoit présent que M. de Sully lui fit un grand accueil; mais que, quoi qu'il lui fit jamais, il ne s'arrêta à lui et ne le regarda presque point. Il y a, depuis huit ou dix jours, au grand cabinet de la reine, un tableau où l'infante d'Espagne est peinte de son long, avec cette inscription : *Dona Anna Mauricia d'Austria*; l'autre soir, M. le dauphin la montrait à quelques uns de ces petits qui sont nourris auprès de lui, et leur disoit : « Voilà ma femme. » M. de Sommeray lui dit que peut-

être les Espagnols ne la lui voudroient pas **bailler** ; et il répondit tout aussitôt : « Eh ! il la faudra aller prendre. » Ce prince est pour donner de la besogne à la jeunesse qui sera de son siècle : il est d'un naturel extrêmement bon ; mais il veut être respecté, comme il est raisonnable. Madame sera ici dans cinq à six jours pour faire un ballet.

49.

AU MÊME.

Paris, ce 2 février 1610.

MONSIEUR,

Par ma dernière lettre je pense vous avoir écrit que M. le marquis de Cœuvres devoit aller à Bruxelles ; à cette heure je vous dirai qu'il y est depuis huit ou dix jours. Il ne se passe guère de jour qu'il ne vienne quelque courrier de sa part ; les nouvelles jusqu'ici ne sont point mauvaises : il voit à toute heure M. le prince, qui, graces à Dieu, ne s'est point encore engagé avec l'Espagnol. Il a bien envoyé l'un des siens en Espagne, mais il n'a point encore de réponse ; il passe cependant son temps aux exercices de la saison : le bal est chez lui trois fois la semaine. Le marquis de Cœuvres y a toujours été, non sans espérer que, comme il est sage et bien avisé, il gagnera quelque chose sur l'esprit de ce prince. Je sais bien que s'il le fait, ce sera contre l'opinion de beaucoup de gens ; mais la fortune de notre roi a toujours été si grande, qu'il n'y a rien si hors d'apparence que l'on ne s'en puisse promettre. Pour la guerre de Clèves, la

plupart de notre monde se fait croire que nous l'aurons ; mais je crois que c'est parcequ'ils la desirent , par la même raison que je ne la crois point pourceque je serois bien aise que nous demeurassions où nous en sommes. Le roi a protesté au comte de Mansfelt, ambassadeur du duc de Saxe, que si le duc de Saxe pouvoit faire avec l'empereur qu'il lui quittât la possession de cet état, il étoit prié de sa part de laisser la protection de ses compétiteurs, mais qu'il doutoit que, sous prétexte de son droit, la maison d'Autriche ne s'en voulût emparer, ce qu'il étoit résolu d'empêcher, tant qu'il lui sera possible. Il est aujourd'hui venu nouvelle, je ne sais si elle sera véritable, que le Turc a rompu avec l'empereur. Si cela est, il faut croire que nous n'aurons point de troubles du côté de l'Allemagne : l'apparence en est bien plus grande vers vos quartiers, c'est-à-dire en Lombardie. Si le mariage s'achève entre Madame et le prince de Piémont, de quoi la pension que le roi lui a donnée de cent mille écus donne beaucoup d'apparence, il ne tiendra pas à M. de Lesdiguières que Milan ne soit assiégé, ni à M. de Sully non plus. Il y a quelques jours qu'il dit qu'il avoit envoyé en Danemarck pour avoir quatre mille chevaux d'artillerie ; je ne sais ce qui en est. Après ces nouvelles qui sont de quelque importance, si vous en voulez ouïr des menues, je vous dirai que l'on tient le mariage de M. de Montmorency défait ; et ensuite de cela je sais de fort bon lieu qu'on a parlé de madame la comtesse de Chamilly à M. du Maine. Pour M. d'Aiguillon, l'on m'a dit qu'on lui offre de lui faire valoir son bien sept cent mille écus ; j'ai voulu réduire les écus en livres, mais on a persisté. On tient le mariage de M. le prince

de Joinville assuré avec mademoiselle du Maine par quatre cent mille livres. On parle de celui de mademoiselle de Rohan, l'aînée de celles qui sont à marier, avec le fils de M. le maréchal de Brissac. Pour celui de M. le comte de La Rochefoucauld avec mademoiselle de Liancourt, on le tient indubitable; et peut-être fût-il plus avancé sans la maladie du comte. Je ne vous dis rien de la mort de M. le maréchal d'Ornano, qui fut il y a jeudi dernier huit jours. Celui qui fit l'opération en a rapporté fort peu d'honneur : il y mit la main par soixante et dix fois, tandis qu'on lui étoit allé querir son principal ferrement qu'il n'avoit point apporté. Imaginez-vous avec quelle douleur du pauvre patient se fit une si lourde faute ! Il avoit demandé d'être inhumé à Notre-Dame; mais MM. du chapitre le refusèrent, pourcequ'ils dirent qu'ils ne devoient sépulture qu'aux rois et aux princes du sang. On le portera à Bordeaux. M. le colonel a eu le château Trompette et le droit d'aunage à Bordeaux, qui vaut deux mille cinq cents livres par an. M. de Roquelaure a la lieutenance de la Provence. J'oubliois à vous dire que cette semaine passée, le roi étant allé à Saint-Germain, il eut avis que dans la forêt on avoit vu cinq hommes avec des pistolets; la forêt fut visitée, et on ne trouva rien. On a su depuis que c'étoit une querelle particulière : ce n'est pas chose qui vaille être écrite; mais il n'y a pas de mal qu'on sache que cet éléphant n'est qu'une mouche. Adieu, monsieur; je vous baise les mains très humblement, et suis à jamais votre affectionné serviteur.

Il ne me reste qu'à vous faire part de nos nouvelles;

elles ne sont pas si grandes comme vous vous les figurez : M. le prince est à Bruxelles, où il passe son temps; le bal se tient trois fois la semaine chez lui : le marquis Spinola l'entretient fort, et lui a fait un festin très magnifique, dont la description a été envoyée par-deçà; le sommaire est qu'il a coûté deux mille cinq cents écus. M. le prince a envoyé en Espagne, dont il n'a point encore eu de réponse; et quoi qu'il en soit, jusqu'ici il n'a point pris de leur argent. M. le marquis de Cœuvres est là depuis huit ou dix jours, qui en donne bonne espérance; pour moi, je crois qu'il est malaisé qu'il se résolve à s'en revenir. Toutefois, quand je considère la bonne fortune de notre grand roi, je ne vois rien si hors d'apparence que je ne trouve possible. Quant à la guerre de Clèves, je crois que ce ne sera rien. L'alliance de Savoie nous pourra apporter la guerre à Milan, si elle s'achève; on attend ici des députés pour cet effet. Je vis hier un gentilhomme qui vient de Flandre, qui dit que les Hollandois ne font qu'attendre le commandement du roi pour se ruer sur l'archiduc. Je crois que si nous avons la guerre, ce sera au grand regret de notre prince, qui fait tout ce qu'il peut pour conserver la bonne grâce du roi.

50. .

AU MÊME.

A Paris, le samedi 6 février 1610.

MONSIEUR,

Les nouvelles sont que le roi a résolu le couronnement de la reine pour ce mois de mai prochain.

8.

Le roi vouloit que ce fût plus tôt; mais à cause des grands préparatifs on l'a remis à ce terme-là.

Après avoir été couronnée à Saint-Denys, elle fera son entrée à Paris, dont sera une des belles cérémonies qui se puissent voir.

L'on a envoyé à Milan pour avoir deux mille aunes de toile d'argent et huit cents aunes de velours cramoisi violet.

La reine entrera dans une litière découverte, et Mesdames de même.

Les princesses, femmes d'officiers de la couronne, et autres grandes, entreront sur des chevaux d'Espagne, vêtues de toile d'argent. .

Les princesses auront des couronnes, et les autres dames des bonnets de velours blanc, tout couverts de pierreries.

La reine couchera le soir de son entrée au Palais, et le festin se fera dans la grand'salle.

Jeudi 4 de ce mois, monseigneur le dauphin et madame de Vendôme tinrent le fils de M. de Termes, où il se fit une collation si superbe, que l'on dit qu'il ne s'en fit jamais de semblable.

Nous n'attendons plus rien d'important pour le carême-prenant que le ballet de monseigneur le dauphin.

M. d'Espernon est arrivé cejourd'hui 6 de février, sur les deux heures après midi, et est allé droit trouver le roi sans entrer chez lui.

On avoit parlé du mariage de mademoiselle de Rohan avec le comte de Brissac; mais on tient qu'il ne s'en fera rien.

Le baron de Benac, qui avoit été rencontré il y a

quelque temps par M. de Balagny, blessé et poursuivi, pourceque Balagny se devoit être vanté qu'il lui avoit donné la vie, a présenté requête à M. le connétable et à MM. les maréchaux de France, par laquelle il raconte le fait, et dit qu'en ce que Balagny se vante de lui avoir donné la vie, il a menti comme un traître, et demande le combat. Cette requête a été ce matin signifiée par un sergent à M. de Balagny avec commandement de MM. les maréchaux; je ne sais quelle réponse il a faite. Il y en a qui croient qu'ils se battront; pour moi, je ne crois pas que cela soit.

Des nouvelles de Flandre, il ne se dit rien de certain.

Il a couru un bruit que le traité de mariage d'entre le prince de Piémont et Madame étoit rompu, et que le duc de Savoie avoit repris le parti de l'Espagne; le roi s'en est fort offensé, et a dit tout haut que s'il sait quelqu'un qui tienne ce langage, il l'enverra à la Bastille. Madame de Montmorency, je l'appelle encore ainsi, fut assignée; il y a quatre ou cinq jours, pour venir voir déclarer nul son mariage avec M. de Montmorency; elle n'y met point d'empêchement.

Les danseurs du ballet entroient de cette façon quatre à quatre : les quatre premiers étoient M. de Vendôme et le comte de Cremail, qui alloient ensemble en forme de tours.

MM. de Termes et La Ferté, petit-fils de M. le maréchal de Fervaques, en forme de femmes de grandeur colossale, suivoient après.

Des autres quatre, les deux premiers dansoient sous la forme de deux grands pots à fleurs, et les deux derniers sous la forme de chats-huants ou hiboux : les pots

étoient le baron de Sainte-Suzanne; les chats-huants étoient le comte de Roche-Guyon et le baron de La Chaigneraye.

Des quatre derniers, les deux premiers étoient Sezy et Jouy, qui étoient en forme de basses de violes, et les derniers en moulins à vent, qui étoient MM. le général des galères et Vinsy.

Après qu'ils avoient dansé sous ces formes, ils se retiroient au bas de la salle; et là sortoient de dedans ces instruments, et dansoient en leurs formes naturelles quatre à quatre, c'est à savoir les quatre premiers ensemble, puis les quatre seconds, et puis les quatre derniers, et puis dansoient tous ensemble; puis se retirèrent dans leurs machines, et lors les nains sortirent.

Il ne me souvient pas qui étoit l'autre pot à fleurs avec le baron de Sainte-Suzanne; il n'y eut que les hiboux qui baillassent des vers.

51.

AU MÊME.

De Paris, ce 12 de février 1610.

MONSIEUR,

Si je ne vous écris autre chose, au moins vous écrirai-je que je n'ai point de nouvelles: nous en sommes fort à sec. Ce matin il y a eu un peu de bruits de guerre; mais nous en avons déjà vu naître et mourir tant de semblables, que jusqu'à ce que j'y voie quelque chose d'extraordinaire, je ne prendrai point l'alarme. L'on tient ici que le Turc a rompu la trêve avec l'empereur:

si cela est, le roi aura beau jeu pour faire quelque chose digne de son courage et de sa bonne fortune. Il ne tiendra pas à M. de Lesdiguières que Milan ne soit à nous : il donne de grandes espérances à sa majesté du bon succès de cette entreprise, et s'assure que s'il a vingt mille hommes de pied et deux mille chevaux payés, il fera de grands services, et que quand M. de Savoie se voudroit dédire, il conservera ce qu'il aura pris en dépit de tout le monde, pourcequ'il fait compte de prendre pied à pied et ne rien laisser derrière. Il a ce matin prié le roi de lui bailler M. de Mesplés, ce que le roi lui a accordé. Adieu, monsieur; vous aurez bientôt M. de Valves, qui vous en dira davantage. Aimez toujours votre plus humble serviteur.

M. le prince a demandé à Léopold le commandement de mille chevaux : je ne sais pas quelle réponse il en a eue; mais cela montre que ce que l'on dit est véritable, que l'archiduc voudroit qu'il fût hors de ses terres, et qu'il ne veut point se mettre mal avec le roi. Mademoiselle de Chamilly (je lui rends son premier nom) a pris logis dans le cloître Notre-Dame pour y être plus sûrement; M. de Soubise, et peut-être quelque autre, la tient en alarme, encore que je croie que personne ne pense à une recherche si violente. On croit que ce sera pour M. le duc de Raiz; et de fait, le roi, ayant été prié par quelques autres de parler pour eux, leur a répondu qu'il étoit engagé à celui-là. Je pensois n'avoir rien à vous dire; mais enfin ma mémoire m'a fourni ces trois ou quatre nigeries. Adieu, monsieur; vous aurez mieux une autre fois. Vous m'avez vu, ce me semble, quelques cou-

plets d'une méchante chanson que j'avois commencé à faire sur un air que m'avoit baillé M. le marquis d'Oraison. A cette heure que je l'ai achevée, je vous prie, monsieur, de me faire ce bien de prier M. le marquis, de votre part et de la mienne, de vous en donner l'air et de me l'envoyer par le premier, et tout aussitôt je vous enverrai les paroles; j'y ferai mettre ici un autre air, et nous retiendrons le meilleur. La chanson se commençoit :

Infidèle mémoire,
 Pourquoi fais-tu gloire
 De me ramentevoir
 Une saison prospère,
 Que je désespère
 De jamais plus revoir?...

52.

AU MÊME.

De Paris, ce 15 février 1610.

MONSIEUR,

Si je vous eusse écrit cette lettre par quelque messenger ordinaire, elle eût été plus longue; mais puisque c'est M. de Valves qui en est le porteur, j'en retrancherai ce que vous pouvez apprendre de lui, qui sont des nouvelles; vous aurez du loisir assez de l'en entretenir. Je crois que dans quatre ou cinq jours le sujet du voyage de M. le marquis de Cœuvres à Bruxelles sera fait ou failli; vous en aurez avis par le premier. Il n'y a que cinq à six jours que je vous écrivis par un Louis de Montagnac qui me fut amené par Jacques le messenger; je vous en avertis afin que vous lui demandiez mon pa-

quet. Nous sommes ici après l'entrée de la reine; il ne faut pas demander si elle sera belle, Paris la fait. Je n'oserois vous solliciter d'y venir, pourceque vous êtes en un lieu d'où l'on ne peut vous point tirer sans incommoder votre repos. Quoi qu'il en soit, le spectacle sera, à mon avis, digne des curieux. Il y en a qui ont fait courre le bruit que ce dessein étoit rompu; mais la reine s'en est fort offensée, comme fit le roi de ceux qui vouloient que le duc de Savoie se soit réconcilié avec l'Espagne et ait rompu avec nous. Il y a toujours de mauvais cerveaux qui ne peuvent souffrir les prospérités publiques. Je hais ces gens-là comme je vous aime, et comme je suis votre humble et très affectionné serviteur.

53.

AU MÊME.

De Paris, ce 18 de février 1610.

MONSIEUR,

Je m'endors, mais si aurez-vous ces deux ou trois paroles. Mardi nous eûmes un courrier de Flandre. Madame la princesse a été mise par M. le prince dans le palais de l'infante, et sous sa garde. Il est venu aujourd'hui quelque avis que M. le prince est parti, lui cinquième, pour s'en aller à Milan. Je crois qu'il ne bougera de là; au moins le roi l'a dit de cette façon. Il m'a commandé ce soir de lui faire une élégie: je me vais mettre après. Je lui ai baillé la chanson pour laquelle je vous avois prié de m'envoyer un certain air sur lequel j'ai pris ma mesure. Je vous fais encore la même prière: ce sera pour le comparer avec celui que Guesdron y

fera; car le roi l'a envoyé querir à l'heure même qu'il eut lu mes vers, et lui a dit qu'il vouloit qu'il y travaillât dès ce soir. Le ballet de M. le dauphin s'attend au premier jour; il sera de deux mille écus de dépense: cela et un triste carrousel que préparent les académistes sera tout ce que nous aurons à ce carême-prenant. Après Pâques, tout aussitôt, nous aurons l'entrée de la reine, Dieu aidant. Je vous baise les mains, et suis votre serviteur très humble.

Je n'écris point à M. le premier président; vous me ferez cette faveur que de lui baiser humblement les mains, et à M. de Valves. Si vous ou lui voulez venir, il se faut hâter.

54.

AU MÊME.

A Paris, ce 24 de mars 1610.

MONSIEUR,

J'ai reçu dans le paquet de votre homme toutes les lettres dont vous me faites mention, et deux des vôtres. J'allai tout aussitôt moi-même à Saint-Martin porter celle qui s'adressoit à M. Olivier, qui me promit que dès le lendemain il satisferoit à ce qu'on lui mandoit. Je n'ai rien ouï depuis de l'affaire du collège de Cambrai, et croirois facilement que ces bruits de guerre feront surseoir les desseins de paix; je m'en informerai, et si j'en apprends quelque chose, je vous le ferai savoir tout aussitôt. Nous avons ici M. le comte de Canos, qui a reçu

du roi toute la bonne chère qu'un bon serviteur comme il est doit espérer d'un bon maître comme est le roi. Je ne saurai autre chose de cette affaire que je n'aie au Louvre, et je ne suis pas résolu d'y aller que je n'aie fait les vers que le roi m'a commandés; je suis après et ne m'ose présenter à lui que je n'aie satisfait à ce qu'il desire. Pour cela, je ne laisse pas de savoir des nouvelles par les mains de mes amis, qui sont à toute heure au cabinet; le mal est que les plus curieuses ne se peuvent écrire sans se brouiller avec ceux qui peuvent proscrire. Le roi se porte fort bien, grace à Dieu; aussi fait la reine et M. le dauphin, et le reste de MM. les enfants. M. d'Orléans a été fort mal d'une grosse dent qui lui perçoit; à cette heure il se porte très bien et n'a plus de dents à percer. De tous les enfants du roi, c'est celui, à ce qu'on dit, qui a le plus grand horoscope; mais rien qui soit venu d'un si grand père ne sauroit être petit. Puisque nous sommes sur l'*infanterie*, je vous dirai d'un train que mademoiselle de Conti est décédée, et a laissé M. le prince son père fort affligé; car ce pauvre père ne bougeoit d'auprès du berceau: c'étoit, à ce que l'on dit, la plus belle et la plus grande enfant qui se pouvoit voir; elle est décédée en l'abbaye de Saint-Germain, où elle fut portée aussitôt qu'elle naquît. Madame la princesse avoit résolu d'y faire sa couche, et y avoit fait tout préparer pour cet effet; mais elle fut surprise de son accouchement dans le Louvre, où elle est encore à cette heure ignorante de l'inconvénient qui lui est arrivé. Dieu la consolera, s'il lui plaît, et l'espérance d'un fils qu'elle aura au bout d'un an. On est après à faire le mariage de M. le prince de Joinville et de mademoiselle du

Maine. Il a envoyé ici sa procuration pour cet effet. J'ai écrit tout au long à M. le premier président ce qui se dit ici de notre guerre. Vous le verrez en sa lettre, et il en verra en la vôtre ce que j'ai oublié en la sienne. Le roi aime fort M. le connétable, et a raison; il a trouvé un homme selon son cœur. Il est fort résolu d'avoir sa fille, et maintient qu'elle est encore pucelle. Je crois qu'à sa prière madame d'Angoulême s'en va faire un voyage à Bruxelles: je ne sais si ce sera avec quelque effet. Celui de M. le marquis de Cœuvres ne lui a pas réussi. J'ai toujours trouvé cette commission ruineuse. En ces occasions-là, c'est la coutume d'imputer les mauvais événements des affaires à ceux qui les ont négociées. Il a demandé congé au roi de se retirer; il lui a répondu qu'il partit quand il voudroit. On est après à rhabiller tout cela. Le roi est bon, et je crois que M. le marquis a fait pour son service tout ce qui s'y pouvoit faire. M. de Préaux-l'Aubépine y est demeuré. Il avoit été un bruit qu'il seroit secrétaire d'état; mais l'on tient que ce sera M. Phélypeaux, secrétaire de la reine, moyennant soixante mille écus qu'il baille de récompense à M. de Fresne. On dit qu'il donne quelque chose à des personnes qui l'ont assisté en cette affaire; mais je ne le veux pas croire, car il a de la faveur assez aux bonnes grâces de la reine sans en mendier ailleurs. Vous avez su que M. de Bassompierre est maître-de-camp de la cavalerie légère de l'armée de Piémont, et outre cela, il a deux compagnies à soi, l'une de cheveu-légers, et l'autre de carabiniers. Il fait compte, à ce qu'il m'a dit, de *dépendre* cinquante mille écus à faire son équipage et lever ses deux compagnies, et *dépendre* trente mille écus par an quand il sera en l'armée.

La résolution de cette guerre ne se prendra que sur les nouvelles que l'on aura de M. de Lesdiguières, après qu'il aura vu M. de Savoie. Le roi s'en va, à ce qu'il dit, au rendez-vous aussitôt que le couronnement de la reine sera fait. Il a dit qu'il veut que tous ceux qui n'auront point de charges se rangent sous sa cornette, et qu'ils portent tous des casaques de velours violet. Je ne sais qui vous aura dit que madame la comtesse de Sault avoit été malade : c'étoit une imposture, je ne sais à quelle fin. Il y a, je crois, dix mois que je n'ai été qu'une seule fois chez elle ; mais je ne laisse pas que de savoir qu'elle se porte fort bien. Il a été bruit qu'elle avoit été brouillée à l'Arsenal ; mais on dit que cela est raccommoé : tant y a qu'il n'y paroît point. La citadelle de Metz est en l'état où elle étoit quand M. d'Espéron y alla, le roi ayant voulu, quelques instantes prières que M. d'Espéron lui ait su faire, que celui qu'il en avoit ôté y ait été rétabli. Ce n'est pas que M. d'Espéron ne soit fort bien avec le roi ; mais le roi veut être roi, et le sera tant qu'il vivra ; si bien que je conseille à vos remuans de Provence qui faisoient des desseins sur l'opinion qu'ils ont d'un changement, de ne se hâter pas tant une autre fois, s'ils ne vouloient d'aventure se faire pendre ou couper le cou ; car à ce prix-là tout est permis. Il y avoit un livre sur la presse nommé *la Chasse de la bête romaine*, de quoi l'imprimeur est fort en peine. L'auteur est un jeune ministre de Poitou contre lequel on a décrété ; s'il est pris, je crois qu'il en fera un miracle des plus grands qui se soient jamais faits par homme de son mestier, s'il n'y laisse le moule du bonnet ou du pourpoint. Il y a ici un autre livre nouveau, fait par Bendoly, intitulé, *Des Parjures*, à ce

que m'a dit celui qui l'imprime. Il faut que je le recouvre pour le vous envoyer; car on m'a dit qu'il continue toujours ces premiers erres de parler contre un homme qu'il ne nomme point. Adieu, monsieur; en vous parlant de livres, je vous en fais ici un sans y penser: excusez-moi, c'est ma coutume de ne pouvoir me retenir quand je suis avec vous. Je vous baise bien humblement les mains, et suis, avec le même vœu qu'auparavant, votre serviteur très humble et très affectionné à jamais.

Paris, ce 25 mars 1610.

Madame des Essarts, qui étoit ici depuis quelque temps a eu commandement du roi de se retirer; elle est partie ce matin, et s'en est allée à Romorantin. Deux gentilshommes de mes amis qui viennent du Louvre me viennent de dire que le couronnement est remis au mois de mai,

Le couronnement de la reine est remis, qui dit en juin, qui dit en octobre: tant y a qu'il est remis aujourd'hui. M. Robin de l'argenterie s'est venu plaindre à M. le Grand de la dépense qu'il avoit déjà faite pour faire venir des étoffes d'Italie; et entre autres choses, il lui a dit qu'il faisoit apporter neuf caisses de draps et toiles d'or et d'argent de la plus belle façon qui se pouvoit desirer. On nous dit que madame la princesse va être conduite à Milan, où est M. son mari; il avoit pris le chemin de Prague, mais tout d'un coup il a rebroussé vers l'Italie. Si cela est, le voyage de madame d'Angoulême, qui s'en alloit à Bruxelles la demander au nom de M. le connétable son père, ne se fera point. Les Flamands, peut-être, et l'archiduc, ont pensé qu'en l'ôtant de là ils

se délivreroient de l'orage; car, comme je vous ai dit, le roi avoit dit qu'il prêteroit son armée à son compère pour ravoir sa fille. Hier et aujourd'hui on n'a fait autre chose au conseil que mettre prix aux munitions de l'armée, pain, vin, foin et avoine; et le roi avoit dit hier au soir qu'il iroit voir aujourd'hui madame la marquise, ou chez elle ou chez M. d'Entragues; mais il a gardé le lit, sans maladie toutefois, Dieu merci. Je vous ai dit que madame des Essarts s'en étoit allée; il est vrai, et c'est qu'il a été rapporté au roi qu'elle s'étoit laissé voir à M. de Reims. Le roi lui avoit baillé pour six mille livres de rente le domaine qui est à Romorantin, et quelques lieux voisins: le don a été révoqué. Le roi s'offensa fort contre M. de Reims, et lui dit qu'il ne seroit point cardinal qu'il n'eût changé de vie. L'on dit que mademoiselle Choisy de jalousie a fait cette brouillerie. M. Bongars, qui est l'un de ceux qui négocient les affaires de Clèves, revint samedi de Clèves, qui a dit à l'un de ses amis, duquel je l'ai su, que les Allemands sont en appréhension de l'armée du roi, et qu'ils croient qu'ils s'appointeront plutôt que d'appeler de si grandes forces à leur service.

De Paris, ce 25 mars, après avoir reçu votre lettre en l'air, dont je vous remercie. Bonsoir, monsieur.

Le gros paquet est écrit du 23, encore que je l'aie daté du 24, et ce qui est de l'autre page est du 24 véritablement. Je viens de recouvrer l'air qu'a fait M. Guesdron sur la chanson dont il est question. Je ne m'y connois pas; mais tout le monde le trouye fort beau, et sur-tout le roi.

Vous en ferez le jugement, et madame d'Oppède, qui lui fera bien de l'honneur de le faire passer par un aussi beau canal comme le sien. Je suis son très humble serviteur, et lui baise bien les mains. Nous n'avons rien aujourd'hui de nouveau. J'ai appris que le couronnement est retardé; mais il n'y a point de nouveau terme; tellement que je prévois qu'il ne se fera pas sitôt. Le roi presse fort la guerre, et montre d'en avoir une envie extrême. Il y a encore des incrédules qui pensent qu'il n'y en aura point. Pour moi, je crois qu'ôtant la cause, l'effet ne demeurera point. Les Flamands seront sages s'ils renvoient l'esteuf(1) à ceux de Milan. Adieu, monsieur; le grand Louis est arrivé il y a deux heures; mais je ne l'ai point encore vu.

55.

AU MÊME.

A Paris, ce 24 mars 1610.

MONSIEUR,

Je crains de vous écrire des nouvelles, parcequ'elles ne sont pas encore assurées; et puis ayant comme vous avez des avis de gens qui sont du conseil, ce n'est pas pour faire cas de celles qui ne viennent point de plus avant que la basse cour, comme sont les miennes. Je n'y saurois que faire: si vous entretiendrai de ce qu'on dit, sans vous répondre de la vérité. M. le prince fait deviner tout le monde en quelle part il peut être. On l'avoit vu jusqu'ici du côté de l'Italie: actuellement on nous dit

(1) La balle.

qu'il a pris le chemin de Prague. Madame la princesse est près de l'infante à Bruxelles; M. le connétable est résolu de la ravoir, et l'a dit ainsi à tout le monde, même à madame la princesse douairière. Le roi a dit tout haut qu'il veut prêter son armée à son compère pour cet effet; tellement que si les Allemands s'accordent pour cela, nous ne sommes pas sans sujet de guerre. Madame d'Angoulême est sur le point d'y aller faire un voyage de la part de M. le connétable. Je vois peu d'apparence qu'il s'accorde; mais la peur qu'a l'archiduc des armées du roi fait tout espérer. Il a passé par ici un Bastien Spinoia, auquel sa majesté a fait fort bonne chère, et entre autres choses lui parla de la guerre de Clèves; il lui dit que son voyage s'adressoit par Luxembourg, qu'il croyoit que l'archiduc étoit de ses amis, et qu'il ne lui empêcheroit pas; mais que, quand il le feroit, il mèneroit cinquante canons qui le lui feroient bien ouvrir. On bat le tambour aux terres de l'archiduc, et a-t-on jeté force gens dans Cambrai. Je crois que les Flamands voudroient que Clèves, Juliers, et généralement tous les sujets de guerre, fussent aussi loin d'eux qu'ils en sont près. Il est venu un homme de *la Bodevin*, qui est en Angleterre, qui assure que le roi d'Angleterre contribuera à cette armée douze mille hommes de pied et mille chevaux; les États y en envoient quatre mille; le roi fait compte de vingt mille hommes de pied, et de quatre mille chevaux, qu'il accompagnera de cinquante canons. Il dit, il y a cinq à six jours, qu'indubitablement il seroit au rendez-vous à la fin du mois qui vient, quand il n'y auroit que six mille hommes. Il manda vendredi dernier à M. le procureur-général qu'il fit tendre

la salle du Palais, afin de la préparer pour le couronnement de la reine : il se doit faire le 18 du mois qui vient, si le terme n'est prolongé; leurs majestés, et sur-tout la reine, pressent fort cette affaire. Pour la guerre du Piémont, il n'y aura rien de certain jusqu'à ce que M. de Lesdiguières ait vu M. de Savoie. La semaine passée, on fit marché, dans le conseil, avec quatre qui ont entrepris la fourniture de la cavalerie : il me semble qu'elle se monte à quarante muids d'avoine par jour; chaque muid a seize setiers, chaque setier douze boisseaux, et chaque boisseau six mesures : si bien qu'en raison d'un boisseau par chaque cheval par jour, ce sera pour environ sept mille chevaux. Il ne me souvient d'autres choses pour cette heure. Quant au cas des nouvelles, le roi fut dimanche dernier ouïr le Portugais (1) à Saint-Nicolas-des-Champs; il arriva demi-heure après que le sermon fut commencé. Il entretint fort madame la marquise, et après le sermon il ouït vêpres et complies avec elle, et lui donna ensuite assignation, à la sortie, au logis de madame sa mère, où l'un et l'autre s'en revinrent; ce fut la récompense de ne l'avoir point vue depuis dix mois. Je ne sais si ce feu se rallumera; il seroit quasi à désirer, mais il est malaisé : elle dit qu'elle est la bête du roi; et son explication, c'est qu'ordinairement on fait peur aux petits enfants de la bête, quand on ne peut en venir à bout d'autre façon, et que le roi fait de même d'elle; que, quand il veut fâcher le monde, il dit qu'il verra la marquise : elle a toujours des bons mots. Madame des Essarts est ici plus belle que jamais; mais pour cela il ne s'en parle pas autrement. Madame la

(1) C'étoit un prédicateur célèbre.

comtesse de Moret est toute à la dévotion, encore qu'elle ne puisse persuader beaucoup de gens que ce soit à bon escient; mais vous savez comme le monde est mal disant et mal pensant : cela a toujours été et sera toujours. M. le prince de Joinville a envoyé ici procuration pour conclure son mariage avec mademoiselle du Maine. Le roi est un peu fâché avec M. de Reims; cela pourra reculer sa promotion au cardinalat : il est vrai que les colères du roi sont de verre, et puis il ne se plaint d'autres choses de lui que de quelques débauches de jeunesse : l'on tient que c'est qu'il veut que M. de Verneuil ait le chapeau premier que lui (1). Nous avons eu bien des joies de la naissance de mademoiselle de Conti, M. le prince son père en étoit hors de soi; mais elle est décédée depuis deux jours, dont il est au désespoir. Madame sa mère, qui fait sa couche au Louvre, n'en sait rien; car l'enfant fut porté à l'abbaye de Saint-Germain aussitôt qu'il fut né. M. d'Aiguillon est de retour de Soissons, où il étoit allé pour remettre le changement que la petite-vérole avoit fait à son visage. M. le comte de Cavaros reçoit du roi extrêmement bonne chère. Je ne vous en puis rien dire davantage, parceque je ne vais point au Louvre, depuis que le roi m'eut commandé de lui faire une élogie; je n'irai qu'elle ne soit faite, cela s'appelle jusqu'à Pâques : alors j'en saurai plus de nouvelles et de plus fines, et vous en manderai ce qu'on pourra m'en dire. Adieu, monsieur; je vous baise bien humblement les mains, et vous conjure de me tenir en vos bonnes grâces, comme votre plus humble et plus affectionné serviteur.

(1) Locution normande, pour dire *avant lui*.

56.

AU MÊME.

A Paris, ce 1^{er} d'avril 1610.

MONSIEUR,

Je n'ai rien à vous écrire ; mais je ne saurois faire un paquet en Provence qu'il n'y ait une lettre pour vous. Nos nouvelles de guerre ne sont plus nouvelles, elles sont vieilles depuis le temps qu'il y a qu'elles sont nées : il est vrai que tous les jours quelque bruit les rajeunit. Nous avons encore des incrédules ; mais pour moi, qui ne suis guère fin, je m'arrête au sens littéral le plus que je puis, et n'allégorise que quand il ne me rend point satisfait. J'ai toujours cru que nous aurions la guerre si ceux qui appellent nos secours ne s'appointent. Le prince d'Anhalt est ici depuis trois à quatre jours ; le roi le mena mercredi à la chasse, et lui a promis aujourd'hui qu'il sera lui-même en l'armée : il y a de l'apparence que tout n'en ira que mieux. Le couronnement de la reine est renoué à ce coup, et je crois que ce sera tout de bon : jusqu'ici on en avoit douté, et y avoit eu des brouilleries là-dessus ; mais tout est cessé. Pour les choses de moindre importance, nous tenons ici que le comte de Gramont, gouverneur de Bayonne, ayant trouvé Narfizian, son écuyer, qu'il aimoit uniquement, en quelque action déshonnête avec sa femme, il l'a envoyé jouir en l'autre monde ; on y ajoute qu'après l'avoir tué, il lui a fait faire son procès et trancher la tête : de la mort elle est certaine, le genre en est incertain. On parle aussi diverse-

ment de sa femme, mais la meilleure opinion est qu'il ne l'a point tuée. M. de Roquelaure, qui est son père, n'a pas laissé pour cela de faire festin aujourd'hui à toute la cour, au moins à la plus grande partie. Madame la princesse de Conti, samedi dernier, fut avertie de la mort de mademoiselle sa fille : on la lui avoit cachée quelque temps ; mais pourceque l'on voyoit qu'elle en faisoit trop de cas, on n'a point voulu laisser croître cette affection davantage, de peur que la douleur de la perte ne fût plus malaisée à déraciner. M. de Gordes est ici depuis trois ou quatre jours ; le roi lui a donné un régiment de cinq compagnies, de deux cents hommes chacune. Adieu, monsieur.

57.

AU MÊME.

A Paris, ce 23 avril 1610.

MONSIEUR,

Je crois que la dernière lettre que vous avez reçue de moi l'a été par un nommé Étienne, que vous aviez envoyé par-deçà. Je vous écrivis lors tout ce que nous avions de nouvelles ; depuis il n'y a pas grand changement, car toujours les choses se disposent à la guerre. Il y a deux jours que nous eûmes des ambassadeurs des États, qui furent reçus avec beaucoup d'honneur : M. de Vendôme alla au-devant, avec environ deux cents chevaux et demi-douzaine de carrosses, où se mirent ces messieurs les Flamands, qui étoient dans des chariots, sur la paille. Tout ce matin le roi s'est promené avec eux

aux Tuileries. L'on dit qu'ils le viennent supplier de déclarer ouvertement la guerre à l'Espagne, et en ce cas offrent leurs biens et leurs vies pour sa querelle; que, s'il ne veut faire qu'une guerre de trois mois, et puis faire la paix, ils le prient de trouver bon qu'ils se tiennent en l'état qu'ils sont. Je saurai demain la vérité de cette affaire; mais le messenger m'a dit qu'il faut qu'il ait ma lettre dès ce soir, voilà pourquoi je ne vous en dirai rien de plus certain. On lève ici force belles troupes, et crois qu'il ne se vît jamais rien de si beau et de si paré que notre armée; car ce ne sont qu'armes dorées, velours et broderies extrêmement riches. Sa majesté a déclaré qu'elle ne veut point qu'on porte d'écharpes, mais des croix blanches : cela ramènera l'usage des casaques; la cornette blanche en portera de velours violet. On tient que le nombre de ceux qui s'y rangeront sera très grand. Le roi a dit qu'il veut avoir tous leurs noms pour en choisir ceux que bon lui semblera pour être auprès de lui, et qu'il fera mettre pied à terre aux jeunes gens pour combattre, une pique en la main, et M. le maréchal de Lavardin à leur tête. On fait compte ici de cinquante mille hommes de pied, et neuf ou dix mille chevaux en l'armée, tant en ce que fourniront nos partisans d'Allemagne qu'en ce qui va de France. Du parti contraire, il se fait aussi de grandes levées. M. de Châteauneuf prenant congé du roi pour s'en retourner à Bruxelles, sa majesté lui commanda que, s'il voyoit Spinola, il lui dît que s'il étoit sage il ne se trouvât point en son chemin, autrement qu'il s'en pourroit mal trouver. Pour la guerre de Milan, il arriva hier un nommé La Bretonnière, serviteur de M. de Nemours, qui vint dire au roi, de la

part de M. de Savoie, que toute l'Italie, et particulièrement ses amis, s'offensent qu'il se serve d'huguenots, tellement que cela semble avoir un peu refroidi cette affaire. M. de Bassompierres m'a dit que M. de Lesdiguières lui a mandé que, quoi qu'il oïe dire, il s'assure qu'il est en fort bonne intelligence avec M. de Savoie. Le premier courrier qui viendra au roi nous ôtera de cette incertitude. L'on croit que cette intrigue vient de M. de Nemours, qui desireroit bien être lieutenant-général de l'armée. Pour les nouvelles de la guerre, vous n'en aurez point d'autres pour cette heure; et quant au couronnement, il se prépare toujours avec toute la diligence que l'on peut. Les boutiques du Palais sont transportées, les unes aux Augustins, les autres dans la cour du Palais, et font une rue depuis la porte du Palais qui est devant la Vieille-Draperie jusqu'au pied du grand degré; le passage des carrosses y est condamné par un pieu qu'on a planté au milieu de la porte. L'on fait compte de marquer les logis dans la rue de Saint-Denys pour y mettre ceux de la cour; mais le petit peuple ne le trouve pas bon, pourcequ'il fait compte que cette journée leur vaille un an entier: cela ne se fera pas sans quelque peu de tumulte; pour moi, je me résous à une pistole pour ma place à une fenêtre. L'on tient que pour le plus tôt que ce puisse être, ce ne sauroit être devant le 20 du mois qui vient. Le roi dit que quatre jours après il partira pour s'en aller à l'armée. M. le marquis de Rosni, qui est, comme vous savez, reçu à la survivance de M. de Sully en l'état de grand-maître de l'artillerie, s'y en va accompagné de tout ce qu'il y a de galants hommes en France pour ce métier, que lui a baillés M. de

Sully. Je vous dirois ce qui se prépare pour le couronnement; mais il vaut mieux attendre qu'il soit fait pour en parler plus assurément. Je vous avois mandé que je vous enverrois un livre nouvellement fait par Bandole; pour y satisfaire, je fus, il y a huit ou dix jours, au Palais, le demander à son libraire, qui est toujours Ducret, et chez l'imprimeur: il me dit qu'il n'en avoit point, et que l'auteur étoit en prison depuis vingt jours, pourcequ'un nommé M. de Villarnoux et quelques autres députés de la religion s'étoient allés plaindre de lui à M. Servin. Le libraire fut envoyé querir, qui pour se garantir les mena prendre Bandole. Je ne sais ce qui en sera. Le libraire m'a dit que ce livre a été fait pour complaire à une dame à laquelle il est dédié, qui a perdu un procès contre ce Villarnoux, et s'en est voulu venger de cette façon. Je ne sais pas quel intérêt y ont ceux de la religion; si je m'en fusse trop soucié, j'en eusse recouvré un; mais je ne l'aurois désiré que pourceque je croyois qu'il en vouloit encore à celui même qu'il avoit attaqué la première fois. Il y a trois à quatre jours que M. de Fresnes décéda; la jeune Sagonne, qui étoit nièce de sa femme, et l'avoit servie huit à neuf ans, en espérance d'être héritière d'une partie des biens de M. de Fresnes, comme à ce que l'on dit il lui avoit promis assez de fois, voyant que par son testament il ne lui laissât que deux mille écus, en a pris tel déplaisir qu'elle mourut deux jours après. On la trouva fort saine, hormis quelque mal à la rate, et le cœur tout flétri. Je ne vous dis rien de la lieutenance de roi en Provence, accordée à M. le comte de Canos, vous devez savoir cette histoire; d'ailleurs tout le monde n'en est pas content, mais le roi est le maître.

Adieu, monsieur; je vous prie me faire ce bien de baiser bien humblement les mains à MM. les présidents du Vair et de La Cépède. Je suis votre très humble serviteur.

Je vous supplie, monsieur, que M. de Valves sache que je suis toujours son serviteur très affectionné. Le nom du livre de Bandote est, *Des parjures et faux serments*.

58.

AU MÊME.

Paris, ce jeudi, 6 de mai 1610.

MONSIEUR,

Je loue Dieu de l'heureux succès de vos affaires à Montpellier, et vous remercie de l'avis que vous m'en avez donné: vous m'avez en cela, comme vous faites en toutes choses, témoigné que vous m'aimez; mais pour cela je ne m'en mettrai pas davantage sur les belles paroles, vos honnêtetés précédentes m'en ont épuisé. Je m'en vais, selon ma coutume, recourir aux nouvelles; je commencerai par les fâcheuses, qui sont celles de la guerre, et finirai par celles du couronnement et de l'entrée, et autres de semblable nature. Nous avons ici, depuis trois ou quatre jours, un courrier du Piémont, qui dit que M. de Savoie est très humble serviteur de sa majesté, et qu'il se remet entièrement à lui de la résolution de cette guerre: on n'en publie que cela; mais on attend dans deux jours M. de Créqui et M. de Bullion,

qui en doivent dire davantage. Quoi qu'il soit, deux des mestres-de-camp qui sont destinés pour servir en ces quartiers-là sont ici, toujours attendant commandement de sa majesté de lever leurs troupes, et n'en reçoivent point : je crois qu'elle attend que M. de Bullion soit venu, pour se résoudre suivant ce qu'il rapportera. Pour la guerre de Flandre, elle continue fort et ferme avec une dépense extrême; et particulièrement celle de l'artillerie, de qui l'équipage est le plus beau qui fut jamais, se monte, à ce que l'on dit, à cinq mille écus par jour; car les chevaux seuls, qui sont six mille, se montent, en raison de vingt-cinq sous les uns et quarante sous les autres (parcequ'il y a deux sortes de marchés, le vieil et le nouveau), à trois mille écus par jour. Il se fait une nouvelle levée de Suisses, qu'ils appellent *aventuriers*, pourcequ'ils ne sont point de ceux que les cantons doivent par leurs traités, mais doivent servir aux assauts, escarmouches, et généralement en toute sorte d'occasions, ce que ne font pas les autres. Nous avons nouvelles de Bourgogne qu'en la levée des six mille, il s'en est trouvé en la montre, à Saint-Jean-de-Lône, plus de deux mille davantage, qui sont gens volontaires qui viennent pour apprendre le métier. On fait compte, outre cela, d'environ quinze mille hommes de pied françois; et pour la cavalerie, il y aura trois mille chevaux payés, c'est-à-dire des gendarmes et cheveu-légers, qui sont entretenus en temps de paix; des compagnies comme celles du roi, de la reine, de M. le dauphin; et autres cinq cents carabins, dont le frère de madame la marquise a le commandement; et puis la cornette blanche, qui se montera à plus de quinze ou dix-huit cents chevaux. Les

États fournissent douze mille hommes de pied, savoir quatre mille François, quatre mille Anglois, et quatre mille Hollandois, et quinze cents chevaux. Les Allemands de notre parti baillent vingt-cinq mille hommes de pied et quatre mille chevaux. Spinola se trouvera entre eux et nous; son armée est de quinze à seize mille hommes de pied et deux mille chevaux, et ce qui viendra de la part de l'empereur. L'ambassadeur de l'archiduc dit hier à quelqu'un, de qui je le tiens, que son maître avoit retenu madame la princesse, pour obliger le roi et M. le connétable, qui l'avoit prié d'empêcher qu'elle n'allât en Espagne où son mari la vouloit envoyer, et que, pour la retenir, il avoit promis à M. le prince de la lui garder, de sorte qu'il n'y auroit point d'apparence qu'il la renvoyât, et encore moins lui étant demandée avec menaces de lui faire la guerre s'il ne la rend. Il ajouta à cela qu'il se levoit, outre l'armée de Flandre, une armée en Espagne et une autre en Italie, qui seront sur pied dans un mois; je ne sais ce qui en sera. Il vient un légat de la part du pape, que l'on dit devoir être ici dans huit ou dix jours. Le roi fait dépêcher le plus que l'on peut, afin qu'il soit déjà à l'armée quand il arrivera. Je pense qu'il accommodera ces affaires par la dissolution du mariage de M. le prince, à quoi tout semble assez disposé. On parle de le remarier à madame de Montpensier; je dis qu'on a parlé, mais je n'en assure rien. En voilà trop sur cette matière, il faut sortir du sérieux pour parler du délectable. Le couronnement se hâte tant que l'on peut; le roi dit que ce sera mardi; M. le Grand, jeudi pour le plus tôt, et pour le plus tard de dimanche en huit jours: car on m'a dit au-

jourd'hui que M. de Rhodéz, suivant le dû de sa charge, ayant consulté les livres rituels, a fait rapport qu'il faut que ce soit un jour de fête : l'entrée se fera huit ou dix jours après. On fait des diligences extrêmes, mais les apprêts sont si grands qu'ils ne se peuvent faire sans beaucoup de temps; je ne vous en dirai rien, parceque toutes les choses n'y sont pas du tout résolues, et se présente tous les jours quelque nouvelle difficulté. La reine Marguerite y sera, en qualité de fille de France, en même litière que Madame, Madame tenant la place d'honneur comme fille du roi régnant; elles auront leurs manteaux à trois rangs de fleurs de lis : la reine Marguerite a demandé que le sien fût tout couvert, et la couronne fermée, comme retenant la qualité de reine, suivant la promesse que le roi lui en a faite; je ne sais si elle l'obtiendra. Après les litières de la reine et les leurs, marcheront les dames à cheval : les quatre premières sont les quatre princesses du sang, puis madame de Vendôme, mademoiselle de Vendôme, mademoiselle du Maine, madame la duchesse de Rohan, mademoiselle de Rohan, et puis le reste selon leur qualité. Aujourd'hui il n'étoit pas encore résolu si madame la comtesse de Soissons y seroit, pourceque M. son mari prétend que les princesses du sang doivent avoir leurs manteaux à trois rangs de fleurs de lis, et dit que si on ne le lui accorde, elle ne s'y trouvera pas; l'on lui débat au contraire que les fleurs de lis n'appartiennent qu'aux filles de France, et qu'il ne s'est fait qu'une seule fois autrement, par des considérations qui n'ont point de lieu en cette occasion. Mademoiselle de Rohan a eu bien de la peine à obtenir le rang qu'elle a, et enfin il lui a été ac-

cordé par gratification, et sans attribution d'aucun droit au préjudice des personnes qui y prétendent intérêt. M. de Retz fut hier fiancé avec mademoiselle de Chemilly, où étoit toute la cour, hormis M. de Montmorency. Samedi se doivent faire les noces. M. d'Aiguillon est malade à Soissons. M. du Maine a obtenu du roi que M. d'Elbœuf fera sa charge de grand-chambellan. Je suis au bout de mon rouet, aussi est-il temps de finir cet ennuyeux discours. Dieu veuille que les premières nouvelles que vous aurez de moi soient que M. le légat ait avancé quelque chose : les poltrons comme moi ont besoin de la paix, mais encore le plus le pauvre peuple, qui est ruiné par-tout où passent les troupes; car elles font des désordres incroyables, et ne respectent rien, jusqu'à avoir logé aux villages de M. de Sully et battu le juge de Sully, qui leur en alla faire quelque remontrance. Vous pourrez juger en quel état est la pauvre Champagne, où est le rendez-vous de l'armée. Adieu, monsieur; pour l'honneur de Dieu, excusez-moi pour cette fois à MM. les présidents du Vair et de La Cépède, car je n'y vois goutte de sommeil. Je suis leur très humble serviteur et le vôtre.

59.

AU MÊME.

A Paris, ce 19 de mai 1610.

MONSIEUR,

Jeudi au soir, au retour du couronnement de la reine, un nommé La Brosse, qui a été médecin de M. de Sois-

sons, dit à M. de Vendôme qu'il avertit le roi que le lendemain il courroit une grande fortune; que s'il en échappoit, il iroit encore jusqu'à vingt-cinq ans. Cet avis fut donné au roi par M. de Vendôme; mais il n'en fit que rire, et pensa qu'il en seroit comme d'une infinité d'autres qu'il avoit reçus sur le même sujet. La réponse fut : C'est un fou, et vous en êtes un autre. Le lendemain au matin, soit que le roi pensât à cet avis ou autrement, il pria Dieu extraordinairement, et même se fit apporter ses Heures dans le lit; de là il s'en alla aux Tuileries selon sa coutume, et ouït messe aux Feuillants. Après dîner, il fut quelque temps au cabinet de la reine, où il fit et dit mille bouffonneries avec madame de Guise et madame de La Chastre. Madame de Guise sortit pour s'en aller solliciter un procès, et lui un peu après pour s'en aller à l'Arsenal. Il délibéra long-temps s'il sortiroit, et plusieurs fois dit à la reine : « Ma mie, irai-je, n'irai-je pas? » Il sortit même deux ou trois fois, et puis tout d'un coup retourna, et disoit à la reine : « Ma mie, irai-je encore? » et faisoit de nouveaux doutes d'aller ou de demeurer. Enfin il se résolut d'y aller, et ayant plusieurs fois baisé la reine, lui dit adieu; et entre autres choses que l'on a remarquées, il lui dit : « Je ne ferai qu'aller et venir, et serai ici tout à cette heure même. » Comme il fut en bas de la montée où son carrosse l'attendoit, M. de Praslin, son capitaine des gardes, le voulut suivre. Il lui dit : « Allez vous-en, je ne veux personne; allez faire vos affaires. » Ainsi n'ayant autour de lui que quelques gentilshommes et des valets de pied, il monta en carrosse, se mit au fond à la main gauche et fit mettre M. d'Espéron à la main droite; auprès de lui à la portière étoient M. de Montbazou, M. de La Force;

à la portière du côté de M. d'Espernon étoient M. le maréchal de Lavardin, M. de Créqui; au devant, M. le marquis de Mirabeau et M. le premier écuyer. Comme il fut à la Croix-du-Tiroir, on lui demanda où il vouloit aller; il commanda qu'on allât vers Saint-Innocent. Étant arrivé à la rue de la Ferronnerie, qui est à la fin de celle Saint-Honoré, pour aller à celle de Saint-Denys, devant la Salamandre, il se rencontra une charrette qui obligea le carrosse du roi à s'approcher plus près des boutiques de quincailliers qui sont du côté de Saint-Innocent, et même d'aller un peu plus bellement sans s'arrêter toutefois, combien qu'un qui s'est hâté d'en faire imprimer le discours l'ait écrit de cette façon. Ce fut là qu'un abominable assassin, qui s'étoit rangé contre la prochaine boutique, qui est celle du *Cœur couronné percé d'une flèche*, se jeta sur le roi et lui donna, coup sur coup, deux coups de couteau dans le côté gauche : l'un, prenant entre l'aisselle et le tétin, va en montant sans faire autre chose que glisser; l'autre prend contre la cinq et sixième côte, et, en descendant en bas, coupe une grosse artère, de celles qu'ils appellent *veineuses*. Le roi, par malheur et comme pour tenter davantage ce monstre, avoit la main gauche sur l'épaule de M. de Montbazon, et de l'autre s'appuyoit sur M. d'Espernon auquel il parloit. Il jeta quelque petit cri, et fit quelques mouvements. M. de Montbazon lui ayant demandé, « Qu'est-ce, sire? » il lui répondit, « Ce n'est rien, ce n'est rien, » par deux fois; mais la dernière il le dit si bas qu'on ne le put entendre. Voilà les seules paroles qu'il dit depuis qu'il fut blessé. Tout aussitôt le carrosse tourna vers le Louvre. Comme il fut au pied de la montée où il étoit monté en carrosse, qui est celle de

la chambre de la reine, on lui donna du vin. Pensez que quelqu'un étoit déjà couru devant porter cette nouvelle. Le sieur de Cerisy, lieutenant de la compagnie de M. de Praslin, lui ayant soulevé la tête, il fit quelque mouvement des yeux, puis les referma aussitôt sans les plus ouvrir. Il fut porté en haut par M. de Montbazon, le comte de Curson en Quercy, et mis sur le lit de son cabinet, et, sur les deux heures, porté sur le lit de sa chambre, où il fut tout le lendemain et le dimanche; un chacun alloit lui donner de l'eau bénite. Je ne vous dis rien des pleurs de la reine, cela se doit imaginer. Pour le peuple de Paris, je crois qu'il ne pleura jamais tant qu'à cette occasion. Tout le monde monta à cheval, les uns allant aux portes, les autres aux places, les autres aux ponts, avec une affection extrême de témoigner sa fidélité. L'on envoya quant et quant deux compagnies des gardes à M. de Sully pour conserver l'Arsenal et la Bastille s'il en étoit besoin; mais tout cela fut inutile, car jamais il n'y eut autre trouble que celui de la douleur générale qu'apporta ce pitoyable inconvénient. On donna des gardes aux ambassadeurs, et nommément à celui d'Espagne que le peuple vouloit tuer à l'heure même; et l'eût fait sans M. de Corbozon, qui l'en empêcha; les gardes lui furent levées devant-hier. Le lendemain, le roi et la reine allèrent au parlement, accompagnés de tout ce qu'il y avoit de princes et de grands en cette cour, hormis de M. de Vendôme; madame sa femme y fut, qui contesta le rang avec madame de Longueville, qui lui demeura. Il s'y passa quelques autres particularités; mais ce ne seroit jamais fait: il suffit de dire que d'un consentement universel, le roi fut couronné, et la reine déclara

rée régente. Le jour même, il en fut fait de même à Rouen et à Orléans, et par-tout généralement il ne se parle que de concorde et d'obéissance. Ce coquin est d'Angoulême, nommé François de Ravailac, grand et puissant homme, âgé d'environ trente-cinq ans, la barbe rouge et les cheveux noirs; il est extrêmement résolu et jusques ici n'avoit rien dit, sinon que ce matin : on ne dit point ce qu'il a dit. On parle si diversement de lui que je ne sais quasi qu'en écrire. M. d'Aix le fut voir, auquel il répondit de sorte que l'on dit qu'il ne jugeoit pas qu'il fût à propos de le faire trop parler. Il dit qu'il étoit résolu à tout ce qu'on lui voudroit ou qu'on lui voudra faire endurer; toutefois on lui a dit qu'on alloit écorcher devant lui son père et sa mère, et de fait on les est allé querir; cela lui a un peu attendri le cœur. Il fut trouvé saisi de quelques billets pleins de croix et caractères inconnus. M. de Vitri, qui le garda au commencement, dit qu'il en avoit un où au-dessus étoit écrit : *Stances pour empêcher de sentir les douleurs des supplices.* Il dit que de tout autre jour il ne pouvoit courir fortune qu'au vendredi, mais qu'il avoit vu l'occasion trop belle pour la laisser perdre. Son couteau étoit une espèce de baïonnette qu'il dit avoir prise dans un cabaret; le manche en est blanc, il n'a qu'environ deux doigts de dos, le reste est tranchant des deux côtés. Il dit qu'il y a fort long-temps qu'il a cette résolution, et que plusieurs fois il l'a quittée, toutefois qu'elle lui est toujours revenue. Il s'est confessé, à ce qu'il dit, plusieurs fois d'un homicide volontaire, toutefois qu'il n'a jamais désigné à ses confesseurs que ce fût le roi, d'autant qu'il sait bien qu'en matière de crime de lèse-majesté les confessions

se révèlent; il a nommé entre ses confesseurs un jésuite nommé le père d'Aubigny. Il a été trois ans feuillant; mais ayant eu quelque vision qu'il révéla aux religieux, ils le chassèrent de leur couvent. Enquis d'où lui étoit arrivée premièrement cette méchante pensée, il dit que comme il fut en la conciergerie de cette ville, où il a été long-temps prisonnier (les uns disent à cause d'un vol dont il se purgea; il dit qu'il y étoit pour six mille francs auxquels il étoit condamné), étant un soir dans sa chambre, seul, il vit voler près de sa chandelle un papillon qu'il jugea plus grand que les autres; que plusieurs fois il le voulut prendre, mais toujours il disparoissoit: cela lui fit croire que c'étoit autre chose qu'un papillon. Après avoir rêvé quelque temps, il se coucha sur la paille; et s'étant endormi, il lui fut avis qu'il voyoit soixante hommes armés de toutes pièces, qui se battoient auprès de lui, et qu'ayant discouru quelque temps là-dessus en lui-même, il jugea que c'étoit un préjugé de guerre, et que le moyen de continuer la paix étoit de tuer le roi. Comme on lui remontra que c'étoit au contraire le moyen d'allumer la guerre, il dit qu'il le reconnoissoit bien à cette heure, mais que lors il ne le jugeoit pas comme cela. Lorsque le bruit de la mort du roi fut porté chez M. de Beaulieu, il y avoit un nommé Bouchu, qui a long-temps demeuré en Flandre, qui dit tout aussitôt qu'il se doutoit bien qui avoit fait le coup, et conta que, depuis environ un an, il y a en ce pays-là dix-huit ou vingt qui font pénitence publique, et tous les mercredis et samedis se battent emmi les rues; le plus méchant d'entre eux s'appelle le roi et est couronné d'épines. Ce sont tous gens qui, à en juger par leur pénitence, doivent avoir

fait des méchancetés exécrables, et qui sont aisés à induire en leur proposant quoi que ce soit pour accourir leur pénitence, et se soumettent de faire tout ce qui leur est commandé par un confesseur ; il avoit opinion que cela pouvoit venir de quelqu'un de cette manière de gens, pourcequ'il avoit vu quatre jours leur roi en cette ville. Ces gens s'appellent battus, et lui le roi des battus. Ce Bouchu fut tout aussitôt même reconnoître ce criminel ; mais il trouva que ce n'étoit pas lui. Les uns disent qu'il a été maître d'école à Tours ; les autres, à Montpellier ; les autres, qu'il a été des gardes de l'archiduc ; les autres, son laquais ; aucuns disent qu'il est marié à Bruxelles, et qu'il a trois enfants ; la plupart ne croient pas qu'il soit marié, bien tient-on pour certain qu'il a été maître d'école. Il a été pris trois ou quatre autres coquins, l'un pour avoir dit que le fils ne survivroit guère après l'autre, qu'il y avoit beaucoup de gens qui prioient Dieu pour ce maraud, et qu'il en étoit un, et que quant à lui il avoit eu autrefois la même imagination. Il a été pris aussi un gentilhomme qui, voyant passer le roi, dit : Voilà un beau roi ! On ne parle que de telle peste, et cela, grace à Dieu, est le plus grand trouble que nous ayons ; car tout est aussi tranquille ici, et par tous les quartiers de deçà, que s'il n'étoit point arrivé de changement. On prépare les funérailles du roi ; je crois que vendredi prochain l'effigie sera mise en public ; cette cérémonie se fera aux Tuileries pour empêcher que tout le monde ne vienne au Louvre, et aussi qu'il est plus à propos que cela se fasse hors du lieu où est le nouveau roi. Pour cette heure le corps du roi est dans une bière de plomb, en la chambre qui va des cabinets à la galerie, sur un lit

couvert de drap d'or frisé, avec une croix de satin blanc, deux archers du hoqueton blanc, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, sont au chevet du lit; et au pied deux hérauts d'armes avec leurs cottes, qui sont celles mêmes qu'ils portoient au couronnement. A main droite du lit est un autel où l'on dit messe tous les jours, et des deux côtés du lit il y a toujours des religieux qui prient; le lit est entre les deux croisées qui regardent sur la Seine, les pieds viennent vers la cheminée. Le roi Henri troisième sera enterré quatre ou cinq jours auparavant: il y en avoit qui proposoient de les enterrer l'un quand l'autre; mais la reine ne l'a pas voulu. Je crois que, cela fait, le roi fera son entrée. Tous les arcs que l'on avoit dressés demeurent, et en a-t-on seulement ôté les tableaux. Je suis las d'écrire, mais si vous dirai-je encore que M. de Guise a protesté à la reine qu'il ne permettroit plus que M. de Vendôme le précédât, et que ce qu'il en a fait autrefois, c'a été pour le respect du roi. Ceci me fait ressouvenir d'un des points de la harangue que fit M. le premier président quand la reine fut déclarée régente, qui est que l'âge et l'expérience du feu roi, le bien qu'il avoit fait à la France de l'avoir tirée de tant de misères, avoit été cause qu'ils ont passé au parlement beaucoup de choses contraires au bien du peuple; mais à l'avenir si on leur en proposoit de semblables, ils supplioient le roi et la reine de les excuser s'ils en usoient d'autre façon. On a conseillé à M. de Sully de remettre ses charges; il dit qu'il le veut faire: ses amis l'en pressent; et croit-on qu'il le fera, quoique la reine les lui ait confirmées. Comme M. de Soissons fut venu, il l'alla trouver et l'accompagna au Louvre. J'avois dit qu'il n'y avoit rien de changé;

mais si a; et, ne fût-ce que cela, l'armée demeure debout jusqu'à ce que l'on ait vu ce que diront les étrangers.

60.

AU MÊME.

A Paris, ce 19 de mai 1610.

MONSIEUR,

Vous verrez, par un mémoire que Marc-Antoine vous fera voir, les particularités de cette pitoyable nouvelle que je m'assure vous aurez déjà sue, de la mort de notre bon roi. Cet abominable, de qui le diable s'est servi à cette occasion, est d'Angoulême, nommé François de Ravailac, homme de trente-cinq ans, les cheveux d'un châtain noir, la barbe rouge, haut et puissant, les épaules larges, et l'estomac de même; il a les yeux gros et fort enfoncés en la tête, les narines fort ouvertes; et, à le prendre tout ensemble, il est extrêmement mal *em-
miné*. Il m'a été dépeint comme cela par ceux qui l'ont vu. Je suis allé après dîner à la Conciergerie pour le voir, si d'aventure on le menoit devant Messieurs; mais cela avoit déjà été fait dès ce matin, tellement que ce sera, Dieu aidant, pour vendredi prochain. J'ai vu en ce beau lieu-là ce faiseur de livres de vos quartiers: il a feint de ne me reconnoître pas, encore que je lui aie dit mon nom et donné des enseignes de l'avoir autrefois vu en Provence. Je vous ai écrit par ci-devant qu'il étoit en peine pour un livre qu'il avoit fait *des Parjures*; son arrêt a été qu'il est banni pour trois ans, et son livre lacéré, autres m'ont dit brûlé. Il a parlé de l'accord de

messieurs du parlement de Provence, et par occasion est tombé sur M. du Vair, lequel il a fort loué; ce qui m'a fait penser qu'il me connoissoit : comme, de fait, nous avons été hors de là, un de mes amis, qui l'a vu ailleurs, m'a dit que ma présence avoit été cause de le faire parler de cette façon. Je ne sais comme ce discours est venu au bout de ma plume, car je n'y avois pas pensé, n'estimant pas que l'homme en fût digne; mais je me suis d'autant diverti de cet autre détestable sujet. Je ne vous écris rien du couronnement, car à quel propos la mention de joie parmi tant d'occasions de s'affliger? Notre bonne reine commence pour le moins sa régence le plus heureusement qu'on le pouvoit souhaiter; Dieu fasse que la fin réponde au commencement : je l'en prie de tout mon cœur, et vous, monsieur, que vous m'aimiez toujours, et me teniez pour votre très humble et affectionné serviteur.

61.

AU MÊME.

MONSIEUR,

Il ne s'en est rien fallu que vous n'ayez rien eu de moi par ce porteur; ma vengeance ne sera que demie, je vous écrirai, mais ce sera peu : aussi bien je m'assure que nous n'avons pas la moitié des nouvelles qu'on vous conte par-delà. Les portes furent fermées, il y a trois ou quatre jours, pour chercher un qui avoit dit que les choses iroient mieux qu'elles n'avoient fait du-

rant la vie du roi. Je m'assure que l'on vous aura dit ce qui fut dit ici, que c'étoit un qui avoit dit que le fils ne vivroit pas long-tems après le père, et que plutôt il le tueroit lui-même : quoi que c'en soit, il ne fut point pris. L'on avoit cherché aussi le prévôt de Pithiviers (c'est une petite villotte de la Beauce), pourceque le jour que le roi fut tué, et à l'heure même, étant à jouer aux quilles en un jardin, il dit tout haut à la compagnie : « Messieurs, à cette heure même le roi vient d'être tué ou fort blessé. » Il en fut informé, et les informations apportées par-deçà. J'ai parlé à l'homme qui les a vues : il ne fut non plus pris que l'autre. Pour moi, je le crois innocent, pourceque le meurtrier même ne savoit pas à quelle heure il auroit moyen de faire son coup. L'on nous a conté ici le même d'une religieuse de Picardie, près de Villers-Houdan, qui s'écria, à ce qu'ils disent, que l'on tuoit le roi, à l'heure même que la chose se faisoit; mais pour ce qui est de ces lieux-là il naît force miracles, et toujours plus de bons que de mauvais. J'ai peur qu'il n'y ait eu quelque mère Thérèse qui nous ait produit celui-ci. Le meilleur et le plus beau que j'y voie, c'est que l'obéissance est par-tout si grande que jamais elle ne le fut plus. On parle d'envoyer un grand secours en Clèves, et que M. de Nevers aura la charge de l'armée. S'il falloit vous écrire tout ce qui se dit et se fait ici par le menu, je vous ferois plutôt un livre qu'une lettre; contentez-vous que pour un si grand changement il n'y en eut jamais si peu : nous avons eu un grand roi, nous avons une grande reine; Dieu soit loué que les choses sont allées d'une autre façon que les gens de bien n'avoient craint, et les méchants espéré. On se con-

sole par-tout, et jusqu'au Louvre; ce sont des merveilles de la bénédiction de Dieu sur ce royaume. Je suis votre serviteur très humble.

62.

AU MÊME.

Paris, le 26 juin 1610.

MONSIEUR,

J'attendois à vous écrire que nous vissions la fin de nos cérémonies; mais puisque ce porteur s'offre, il ne s'en retournera point sans que je vous en écrive une partie : vous serez moins importuné, de les lire à deux fois. L'effigie du roi a été en vue durant onze jours : elle en fut ôtée lundi au soir; le mardi et le mercredi furent employés à ôter les tapisseries d'or et de soie de la salle basse, et y en mettre de laine noire, avec une ceinture de velours noir tout à l'entour; et lors le corps du feu roi fut mis sur des tréteaux, au lieu même où avoit été l'effigie. Le jeudi, qui étoit le jour de la Saint-Jean, il ne se fit rien. Hier, qui étoit vendredi, le roi lui fut donner de l'eau bénite; il partit pour cet effet de l'hôtel de Longueville, et vint au Louvre en cet ordre : le grand-prevôt, habillé de sa robe et chaperon de deuil, entra le premier avec ses archers, qui sous leurs casaques avoient des robes de deuil; après venoient les cent gentilshommes avec leurs becs de corbin en la main; ceux-ci étoient suivis de quatre-vingts ou cent gentilshommes, des principaux de la cour, et quelques officiers, tous avec la robe de deuil. Le roi étoit conduit par deux car-

dinaux, Joyeuse à main droite, et Sourdis à gauche; il étoit vêtu d'une robe de serge violette, et avoit sur la tête un chaperon de même couleur : sa robe avoit cinq queues; celles de devant étoient portées par M. le chevalier de Guise à main gauche, et M. le prince de Joinville à main droite; les deux d'après, par M. le comte de Soissons à main droite, et M. de Guise à gauche; celle du milieu, par M. le prince de Conti. L'entrée de la salle étoit à la porte du bout, et pour cet effet le roi et le convoi entroient par la porte qui va au grand degré, où il étoit attendu par MM. les maréchaux de Lavardin, Brisac et Bois-Dauphin, au bas de trois marches qu'il falloit qu'il montât; et au haut justement, et sous la porte, étoit M. le Grand; tous vêtus de robes de deuil, avec leurs colliers de l'ordre par-dessus. La queue de Monsieur étoit portée par M. de Béthune, celle de M. le duc par le comte de Curson; derrière le roi et messieurs ses frères il n'y avoit que MM. de Montbazon et d'Espernon, comme ducs; après eux il n'y avoit que de la confusion. Le roi fut quelque temps dans la salle, et puis sortit avec sa suite par la porte du milieu de la salle qui est vis-à-vis la porte du Louvre, et s'en alla à sa chambre par le degré du coin. Aujourd'hui, du matin, le parlement et la cour des comptes, et quelques autres, y sont venus; mais je me suis contenté d'y avoir vu le roi. Les ambassadeurs y doivent venir, qui dit après dîner, qui dit demain: tant y a que la basse cour du Louvre demeure toujours tendue de quatre ceintures de serge et une ceinture de velours; les serges vont jusque devant la porte du Louvre, mais le velours n'est que dans la basse cour. Je vous ai récité tout d'un trait cette céré-

monie, je retourne à celle de l'effigie : il se fit deux effigies par commandement, Duprez en fit l'une, et Grenoble l'autre; il s'en fit une troisième par M. Bourdin d'Orléans, qui le voulut faire de tête, sans en être prié: celle de Grenoble l'emporta, pourcequ'il eut des amis; elle ressembloit fort à la vérité, mais elle étoit trop rouge, et étoit faite en poupée du Palais. Celle de Duprez, au gré de tout le monde, étoit parfaite; je fus pour la voir, mais elle étoit déjà rendue. Je vis celle de Bourdin, qui n'étoit point mal: cette effigie fut vêtue d'un pourpoint de satin cramoisi rouge, d'une robe de velours violet fleurdelisé et doublé d'hermine, et d'un manteau de même; un bonnet de satin cramoisi en tête, et une couronne par-dessus; les bottines étoient de velours violet fleurdelisé, les semelles de cramoisi rouge; le lit sur lequel elle étoit en son séant, avec des carreaux de drap d'or qui lui soutenoient le dos, étoit couvert d'un drap d'or frisé, bordé à l'entour de velours violet fleurdelisé, qui couvroit jusqu'au bas des trois marches du haut dais sur lequel l'effigie étoit relevée. Des deux côtés de l'effigie étoient deux carreaux de drap d'or, sur l'un desquels, à main droite, étoit le sceptre; sur l'autre, à main gauche, la main de justice. Des deux côtés de l'effigie étoient deux autels où il y avoit à chacun deux cierges de cire blanche, brûlant continuellement; et au pied de l'effigie en étoient quatre autres, puis un siège avec un carreau auprès, pour s'agenouiller quand on viendroit prier Dieu pour le roi; et un peu plus loin en étoit un autre couvert de drap d'or, tout de même que l'autre, sur lequel il y avoit un bénitier pour donner de l'eau bénite. Du côté droit de l'effigie étoient de longs

bancs couverts de drap d'or, sur lesquels se mettoient ceux qui étoient de garde; et de l'autre, à main gauche, étoient les gens d'église : au bout de ces bancs qui étoient vers l'effigie, étoient, près chaque premier banc, deux chaises de drap d'or pour les grands qui seroient de garde. J'y fus à l'heure du souper de l'effigie, mais il n'y avoit personne; quand j'y arrivai, M. de Vendôme y étoit, mais il étoit sur le point de partir, et n'étoit que sur le banc; madame d'Angoulême y vint, mais elle ne fit que donner de l'eau bénite et s'en aller. Tout ce que dessus étoit séparé du reste de la salle par des barrières; il y avoit une entrée au milieu et deux aux deux bouts. La salle étoit toute tendue de tapisseries d'or et de soie, et ces grandes étaies de bois que vous y avez vues étoient couvertes de drap d'or. La table du souper étoit à cinq ou six pas de l'effigie, entre deux piliers; le service en fut fait ni plus ni moins que le roi étoit servi lorsqu'il vivoit, sans que l'on vît ni grand-panetier, ni grand-sommelier, comme on se le faisoit croire. A toutes les croisées de la salle, qui sont douze ou quinze, il y avoit un autel à chacune, et s'y disoit cent messes par jour, devant que l'effigie fût mise en la salle. Le roi, depuis sa mort, avoit été continuellement en sa chambre sous un lit couvert d'un drap d'or et une grande croix de satin blanc au milieu, avec deux autels des deux côtés, et deux bancs aux pieds du lit, pour ceux qui étoient de garde et pour les religieux qui y chantoient continuellement. Chaque grand de la cour, prince, maréchal, ou officier, avoit deux heures de service à l'effigie, avec dix ou douze gentilshommes à-la-fois. Le corps est à cette heure sur des tréteaux, dans un coffre, couvert

d'un drap d'or et une grande croix de satin blanc ; sur le coffre, à l'endroit de la tête, sont deux carreaux de drap d'or l'un sur l'autre, et dessus une couronne d'or. Je ne sais si j'oublie quelque chose ; si je le fais, excusez ma mémoire, qui ne vaut rien. Pour la cérémonie du couronnement, le récit en est hors de saison, comme est celui de l'exécution du coquin. Je vous avois mandé que La Brosse avoit fait avertir le roi que le lendemain il seroit tué, ou courroit la plus grande fortune qui se peut courir sans mourir ; mais il n'en est rien ; celui qui l'avoit dit tout haut dans la chambre de la reine, et qui se vantoit que La Brosse s'étoit adressé à lui, se donnoit cette vanité, comme depuis il s'est vérifié : l'on dit qu'il est assez coutumier de faire de semblables traits. Je vous avois écrit du prévôt de Pithiviers : depuis il a été pris ; et craignant que ses affaires n'allassent pas bien, non pour aucun dessein contre le roi, mais pour magie et fausse monnoie dont il étoit accusé, il s'est étranglé dans la prison, et fut brûlé publiquement il y a aujourd'hui huit jours. Le livre de Mariana a aussi été brûlé publiquement, et semble que les jésuites sont beaucoup déchus de leur crédit, parcequ'on leur impute cette doctrine de tuer les tyrans. Je ne sais ce qui en est, mais les curés déclament fort haut contre eux ; et s'ils ont fait ce qu'on dit, d'avoir voulu divertir M. le maréchal de La Châtre d'aller en Clèves, ce sera pire que jamais. M. le maréchal les excuse tant qu'il peut, et dit que ce qu'il avoit dit étoit chose imaginée ; mais on croit le premier avis. Tant y a qu'il est parti. Son armée est de cinq mille hommes de pied françois, trois mille Suisses et douze cents chevaux ; les douze mille hommes de pied et

quinze cents chevaux d'Hollande le viennent joindre vers Trèves, et de là ils s'en vont joindre nos alliés. Il demanda une faveur à la reine, comme ayant l'honneur d'être son premier capitaine; elle lui donna une chaîne de diamants de cinq à six cents écus. Le roi Henri III fut enterré mardi au soir à Saint-Denys, dans le caveau de cette chapelle que la reine sa mère avoit fait faire. Le mercredi, le service fut fait par M. le cardinal de Joyeuse, qui y alla le mardi au soir. Pour cet effet, M. le Grand et M. d'Espernon allèrent, il y a aujourd'hui huit jours, à Compiègne, querir le corps avec quatre-vingts à cent chevaux. On pensoit mettre la feuë reine-mère au même caveau, mais il y eut de la peine à y mettre le roi son fils: il faudra du temps pour ranger les coffres qui y sont, et lui faire place; il est cependant dans un coffre de plomb, recouvert d'un autre de bois, sans drap, sans cierge, et sans autre chose que ce qu'auroit une bien chétive demoiselle. La fortune se joue des rois en leur vie et en leur mort, afin qu'ils se souviennent qu'ils sont du nombre des hommes. Mardi dernier, le P. Portugais, ayant convié ses amis des grands de la cour pour venir ouïr son oraison funèbre du feu roi, à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, fit perdre la bonne opinion que jusque-là on avoit eue de lui: il ne fut, au jugement de tout le monde, jamais si mal fait; j'y étois, et de bon cœur me range à la voix du peuple, parceque c'est celle de Dieu. M. d'Angers fera celle de Saint-Denys, qu'on estime qui sera belle et digne de son éloquence accoutumée. Le roi sera porté lundi à Notre-Dame, mardi à Saint-Denys, et enterré; puis le mercredi, le service et les cérémonies faites, on s'en reviendra pour penser au sacre du nou-

veau roi. M. le prince est à Bruxelles depuis quelques jours; on l'attend ici la semaine qui vient : il a été à Mariemont voir les archiducs, et y fut deux heures seulement. Ce n'est qu'à cinq lieues de Bruxelles que l'infant lui dit qu'il avoit une requête à lui faire : lui qui se douta que c'étoit de vouloir voir madame sa femme, comme c'étoit cela à la vérité, lui répondit qu'il le supplioit très humblement de ne lui rien commander où il fût réduit à cette extrémité de lui désobéir, pourcequ'il aimeroit mieux mourir; ainsi les choses en demeurèrent là : si tient-on qu'il la reprendra, mais qu'il veut en être prié par M. le connétable et MM. ses parents. Toutes les lettres que le feu roi avoit montrées, où il étoit appelé *mon tout et mon cher chevalier*,..... sont désavouées; et pour la requête présentée à Bruxelles contre M. son mari, l'on dit que c'a été par commandement du père : le père dit qu'il l'a fait, de la peur qu'il avoit que sa fille n'allât en Espagne. Voilà comme l'on en a parlé : ce sont choses des grands où les petits n'ont que voir; ils s'accorderont, et nous demeurerons leurs serviteurs. Madame la princesse de Conti, depuis trois ou quatre jours, est revenue au Louvre, et gouverne la reine plus que jamais. Elle me fit hier accorder un méchant don, voilà pourquoi j'en parle; je n'ai autre peur que de ma mauvaise fortune, qui pourroit bien, à l'accoutumée, me frustrer de cette espérance : il en sera ce que Dieu voudra. M. de Meaux me dit, il y a trois ou quatre jours, qu'il vous avoit mandé que vous ou M. de Valves fussiez ici au premier jour. Je vous prie, monsieur, me faire ce bien de bailler à ma femme quatre cent cinquante livres, et je les vous rendrai quand vous serez par-deçà; si vous

n'y venez, je les baillerai à qui vous me manderez. Excusez-moi, monsieur, si je vous emploie librement, mais vous le voulez. Le jour même que je reçus votre lettre à l'évêque de Toul, je la fis bailler à son secrétaire nommé M. Richardet, qui étoit logé à la rue des Juifs, au Mulet chargé; il étoit sur son partement, et me promit de la bailler sûrement à son maître. Si vous venez ici, vous verrez un miracle d'un crayon du feu roi, fait par le sieur du Mousthier, qui est si bien que je vous jure que je ne le vois jamais qu'il ne me semble qu'il veuille parler à moi: il fait son compte qu'il y en aura une copie pour vous, mais que vous vous souveniez de je ne sais quelle tortue que vous lui avez promise. Adieu, monsieur; je suis et serai à jamais votre très humble et affectionné serviteur.

L'enterrement est différé d'un jour · ce sera mercredi, car mardi le roi sera porté à Saint-Landry; jeudi se fera le service et le festin, qui est de cinquante plats, à quatre-vingts écus le plat.

63.

AU MÊME.

A Paris, ce lundi 28 juin 1610.

MONSIEUR,

Il y a trois ou quatre jours que je vous écrivis fort au long par le sergent Louis: je pensois qu'il devoit partir à l'heure même que je lui baillai ma lettre; mais cette après-dînée je l'ai trouvé emmi la rue, en état de ne

partir peut-être de huit ou dix jours. Quoi qu'il en soit, je ne me travaillerai pas à vous répéter ici les mêmes choses; je vous dirai seulement que je reçus hier votre lettre du 20 de ce mois, où vous me mandez l'indisposition de M. le premier président. Je loue Dieu qu'elle vous donne espérance de n'être pas longue. Votre province est en paix, mais elle a besoin d'y être maintenue, et je ne doute pas que sa présence n'en soit un des principaux moyens. Vous avez très bien fait de châtier ce coquin d'Arles: si vous m'eussiez mandé son nom et les langages qu'il avoit tenus, le reine l'eût su comme elle a su la punition de Costes. Depuis ma dernière lettre nous n'avons rien de nouveau: l'on avoit résolu, comme je vous écrivois, de porter aujourd'hui le corps du feu roi à Notre-Dame; mais ce ne sera que demain; mercredi il sera porté et enterré à Saint-Denys, jeudi le service et le festin se feront. Nous attendons cette semaine monseigneur le prince, ou au commencement de la prochaine. M. le comte de Soissons a eu le gouvernement de Normandie, quelque opposition qu'y eût apportée M. le prince de Conti: il s'y est tellement roidi qu'il n'a voulu prendre aucune offre que la reine lui ait faite; et jusqu'à cette heure on l'a toujours tenu en cette opinion que les choses sont en l'état qu'elles étoient du vivant du feu roi. Il n'y a rien de résolu pour le fait de M. de Requien; les uns disent que la citadelle de Metz lui demeurera et que la reine y est fort résolue; les autres croient que l'on contentera M. d'Espèron: ce qui en succédera sera fait dans peu de jours. Le mariage de M. le prince de Joinville ne va pas si vite qu'on l'espéroit, et même on doute qu'il ne se rompe tout-à-fait.

Voilà tout ce qu'en particulier je vous puis dire, et en général les choses sont les plus calmes qu'on les sauroit desirer; ce sont des effets de la bonté de Dieu et de la sagesse de notre très grande et très bonne reine. Elle me fit cet honneur de m'accorder, samedi dernier, une méchante affaire que l'on me dit valoir dix mille écus; mais je suis si malheureux que je ne veux en rien espérer, et si on m'en offroit mille, ce seroit plus que je n'en puisse jamais avoir: j'en attends l'événement, nous verrons quel il sera. J'ai su que M. de Valves s'en revient par-deçà; je vous prie, monsieur, me faire cette faveur de bailler à ma femme quatre cent cinquante livres, et je les rendrai, par-deçà, ou à lui ou à tel autre que vous me manderez: je me promets cette courtoisie de vous, et ne vous en importunerai point davantage. J'ai baillé la lettre que vous écrivez à M. l'évêque de Toul à un nommé M. Richardet, son secrétaire, dès le jour même que je l'ai reçue. Je solliciterai M. Beys de vous envoyer ce que vous desirez.

64.

AU MÊME.

A Paris, ce samedi 17 de juillet 1610.

MONSIEUR,

Ce n'eût pas été peu de surcroît à la joie que j'ai eue de la venue de M. de Valves, s'il m'eût apporté de meilleures nouvelles de la santé de M. le premier président. Il me dit bien que ce n'est qu'une fièvre tierce, et vous m'écrivez qu'il avoit déjà été vingt-quatre heures sans

fièvre ; mais pourceque je me doute que vous et lui ne me veuillez diminuer cette douleur , je me range aisément à croire ce que je crains et à me défier de ce que je desire. Dieu veuille que bientôt nous soyons hors de cette peine. J'ai quasi envie de me dispenser de vous écrire ce qui se passe par-delà , sachant bien que M. de Valves est assez diligent pour vous donner toute la satisfaction que vous pouvez desirer de ce côté-là ; toutefois , pourcequ'il est si fraîchement arrivé qu'il ne peut pas encore s'être informé bien particulièrement de toutes choses , je le relèverai pour ce coup d'une partie de cette peine. Les funérailles du roi sont déjà trop vieilles pour tenir rang parmi les nouvelles , et puis il y auroit de la matière pour un volume , et faudroit sortir des bornes ordinaires d'une lettre. Je ne vous dirai sur ce sujet autre chose sinon qu'il y eut de la brouillerie pour les rangs , et sur-tout pour la place de M. de Paris , qui débattit que la plus prochaine de l'effigie lui appartenoit , et l'emporta , quoique MM. du parlement la disputassent fort et ferme , de sorte qu'entre lui et l'effigie il n'y eut que deux huissiers de la chambre du roi , qui portoient des masses d'argent. MM. du parlement les en vouloient faire sortir ; mais la reine y envoya M. le comte de Soissons , qui pacifia toutes choses , après toutefois des paroles de colère que les uns et les autres seroient marris d'avouer hors du transport où la contention les avoit portés : quoi qu'il en soit , il ne se passe rien au préjudice du service de leurs majestés et du repos public. M. le prince , si long-temps attendu , arriva hier sur les six heures du soir. Sa venue avoit donné à chacun des espérances et des craintes ; mais je crois que les unes et les

autres sont trompées, et que ce prince, se ressouvenant de ce qu'il est, n'aura point de plus forte passion que les bonnes grâces du roi et de la reine. Il partit de cette ville treize cent cinquante chevaux pour aller au-devant de lui, car ils furent comptés par un à qui M. d'Espéron avoir donné cette charge. Il partit de Bruxelles avec cinquante ou soixante, mais par les chemins cette troupe s'accrut de la noblesse des lieux où il passa, si bien que jeudi au soir, lorsqu'il arriva à Louvre en Paris, il pouvoit avoir environ deux cents chevaux. Hier matin il s'en alla à Saint-Denis, où il fit dire messe pour l'ame du feu roi. Cela fait, il s'en revint dîner au Bourget, où le furent trouver ceux de cette cour à qui la reine le permit. M. le Grand avoit une troupe de cent ou six-vingts chevaux et étoit en son logis prêt à partir, lorsque M. d'Espéron, avec une semblable troupe, le vint trouver et le pria qu'ils allassent ensemble, ce que fut fait. M. d'Espéron, devant que de partir, avoit dit la harangue qu'il lui vouloit faire, qui est qu'il étoit son très humble serviteur pour le rang qu'il tenoit en France ; mais qu'il lui protestoit que s'il se laissoit porter à quelque chose préjudiciable au service du roi ou de la reine, il ne fit nul état de lui. Je ne sais pas s'il aura parlé avec cette liberté, mais je sais bien que M. le prince lui ayant demandé s'il étoit vrai que pour sa venue il eût renforcé les gardes, il lui répondit que ceux qui le lui avoient dit étoient des flatteurs et des menteurs, et que hors de son respect il leur maintiendrait qu'ils en avoient menti, et qu'il le croyoit trop serviteur de leurs majestés pour avoir pris aucun ombrage de lui. Toutes ces troupes qui étoient allées au-devant de lui s'en revinrent, qui une

heure, qui deux devant qu'il arrivât, pour se trouver auprès du roi et de la reine lorsqu'il arriveroit; de sorte que sa troupe n'étoit point de deux cents chevaux, et qu'il trouva auprès de leurs majestés tout ce qu'il avoit vu auprès de lui une heure ou deux auparavant. Jeudi au soir la reine fit faire nouveau serment à MM. les maréchaux, et envoya querir les capitaines des gardes, à qui elle défendit d'obéir ni reconnoître autre que le roi, elle, et leur colonel; ce qu'ils lui promirent. M. le comte de Soissons, deux ou trois heures devant que M. le prince arrivât, s'en vint au Louvre avec deux cents chevaux et plus même; il avoit été commandé aux habitants d'être en armes, et à ceux qui n'en avoient point d'en acheter. Aujourd'hui, grace à Dieu, l'on reconnoît que ces ombrages étoient sans fondement, et n'a-t-on autre espérance que de repos par les actions et le langage de M. le prince. Il salua le roi et la reine dans la chambre de la reine, où elle l'attendoit au coin de la cheminée qui est au pied du lit du roi. Il ne se fit devant le monde, qui étoit infini dans cette chambre, autre chose qu'une simple salutation, en laquelle M. le prince mit le genou fort bas; il y en a qui disent qu'il le mit à terre, la reine dit elle-même qu'elle n'en sait rien. Cela fait, elle entra dans le cabinet, où il la suivit, et parlèrent autant que vous serez à lire cette page. M. le comte, M. de Vendôme et quelques autres étoient dans le même cabinet, qui ne s'approchèrent point: bien y eut-il un cardinal qui ne fut pas si retenu, et voulut avoir part à leurs discours; M. le comte, s'en moquant, dit à M. de Vendôme: Allez dire à ce prince de votre sang qu'il s'ôte de là. Après fort peu de paroles la reine

lui dit qu'il s'allât débotter, et lui commanda qu'elle le vît après souper. Il s'en alla donc à son logis, à l'hôtel de Lyon, près la porte de Bussy, et y fut accompagné par M. de Guise et M. le chevalier son frère; ils pouvoient avoir chacun soixante ou quatre-vingts chevaux: ils y furent si peu que je crois qu'ils ne firent que le mettre dans sa chambre. M. le prince fut après souper voir la reine, avec soixante ou quatre-vingts chevaux. Aujourd'hui, de matin, il s'est promené en carrosse, ayant M. le prince de Joinville auprès de lui, et près de quatre-vingts chevaux à l'entour du carrosse; et l'après-dînée, à cheval, avec même suite. M. de Guise et ceux de sa maison sont parfaitement bien avec lui; M. de Bouillon et M. de Sully sont encore de ce parti: pour moi, je crois que tout le monde sera sage, et que l'on en sera quitte pour l'augmentation des pensions. L'on m'a dit qu'il demande quatre cent mille livres, et l'état de connétable après la mort de M. le connétable. Je crois que de cela il pourroit avoir cent mille écus de pension. M. d'Espéron est un peu piqué de ce que M. de Requien a toujours été auprès de lui, et il a dit tout haut qu'on lui avoit fait injustice, et que la chose est de mauvais exemple. M. de Sully le fut trouver avec environ cent chevaux, entre lesquels fut M. de Créqui, le comte de Schomberg et M. de La Guelle, mestre-de-camp du régiment, à qui M. d'Espéron dit qu'il avoit oublié son colonel ce jour-là, mais que son colonel l'oublieroit toute sa vie. Il fit grande réception à M. de Sully. Comme j'écrivois ceci, est arrivé céans un gentilhomme qui l'a tout aujourd'hui accompagné, qui m'a dit qu'il a été voir M. le premier président de Thou et le prési-

dent Molé; s'il se gouverne par ce conseil, il ne faut pas douter que tout n'aille bien. Ce matin la reine lui a fait présent de la maison de Gondy, dont M. le chancelier lui a porté parole, et lui a donné pour trente mille écus de meubles; il a eu dès ce matin pour sept à huit mille écus de vaisselle d'argent; la table est de quarante services. Ce gentilhomme m'a dit qu'il avoit ouï dire à M. de Biron qu'on lui a accordé quatre cent mille livres de pension, qui est trois cent mille plus qu'il n'avoit; il doit avoir douze écuyers, à quatre cents livres de gages, deux chevaux et deux hommes défrayés; vingt gentilshommes à mille livres, un cheval et un laquais défrayé, et six à mille écus de gages. Avec cela je ne crois pas qu'il puisse avoir sujet de se plaindre. La reine a promis à M. de Guise trois cent mille livres pour l'aider à l'acquitter: il fait compte de vendre Montargis autant, si bien qu'il demeurera de tout quitte. Il recherche mademoiselle de Montpensier; on se dit qu'il a pour rival M. de Savoie, on avoit même parlé de M. le prince: toutefois l'on tient qu'il ne se démariera point. Il vit madame la princesse à Mariemont, quand il alla voir les archiducs; mais ce fut de loin et sans parler à elle. L'infante lui ayant dit qu'elle lui vouloit faire une requête, il lui répondit qu'il aimeroit mieux être mort que de lui désobliger, mais qu'il la supplioit de ne lui parler point de voir sa femme; ainsi les choses sont encore en ces termes. Il donne à l'archiduc une épée de huit ou dix mille écus, et que certainement on dit être la plus belle chose qui se puisse voir; il donne au sieur Spinola deux poignards que l'on tient valoir deux mille écus; il lui voulut rendre quatre mille pis-

toles qu'il lui avoit prêtées , mais il lui fit réponse qu'il ne les pouvoit reprendre pourcequ'il les avoit déjà comptées au roi son maître. Le comte de Fuentes , qui lui avoit prêté deux mille écus , ne les vouloit non plus reprendre ; tellement que lui qui ne leur vouloit pas céder de générosité , ne pouvant faire autrement , donna tout cet argent à leurs officiers ; il donna à la gouvernante de l'infante un diamant de quinze cents écus. Voilà tout ce que je vous saurois dire pour cette heure de M. le prince. D'autres nouvelles , M. de Bouillon doit demain donner le nom à un fils de M. de Sully : ils avoient été brouillés , mais les ministres , pour l'intérêt de leurs églises , les ont si bien réconciliés qu'ils ne furent jamais si bien. Pour confirmer cette amitié , ils se vont allier par le moyen du mariage de M. de Canaples avec mademoiselle de Bouillon. Vous avez su comme madame la comtesse d'Auvergne étoit allée querir madame la princesse. L'on tient qu'elles partirent hier de Bruxelles ; elles s'en doivent venir à Chantilly. Madame la princesse douairière arriva en cette ville hier au matin. On a ôté au roi tout ce petit peuple qu'il avoit auprès de lui , et les a-t-on réduits à se tenir par quartiers , six à-la-fois , pourceque l'on a jugé que cette compagnie l'entretenoit en enfance. Ce prince , sans cajolerie , promet merveilles ; il a toute son inclination à la guerre , ne prenant plaisir qu'aux armes et aux chevaux ; il est d'un naturel tout porté au bien , mais jaloux extrêmement de sa grandeur. Je vous en dirai deux exemples : l'un est que , voyant le même cardinal dont j'ai parlé ci-devant parler à la reine la tête couverte , et s'étant couvert sans permission , il commanda à M. de

Saint-Géran de lui aller dire qu'il se découvrit, ce qu'il alloit faire si, par changement d'avis, la reine ne l'eût rappelé; l'autre est que quelqu'un lui étant venu demander congé d'aller au-devant de M. le prince, il lui permit, et à l'heure même demanda au chevalier de Vendôme : Et vous, irez-vous au-devant lui? A quoi lui ayant répondu que non, et qu'il n'y avoit que faire, il lui dit : Vous me faites plaisir de parler comme cela. Pour reste de nos nouvelles, je vous dirai que mercredi la reine fut à Vincennes et y mena M. de Sully. L'on y fit marché de plusieurs beaux bâtiments auxquels l'on va travailler; elle fait compte d'y mettre MM. les enfants, et d'acheter Saint-Maur pour elle. Jeudi il vint un gueux au Louvre, qui, ayant été interrogé sur ce qu'il cherchoit, répondit qu'il vouloit parler à quelqu'un des gardes. On lui fit venir un de ceux de la reine, auquel il bailla un billet contenant avis à la reine de se garder soigneusement et ne se mettre plus de *coton* aux oreilles. Il fut fort menacé pour savoir qui lui avoit baillé ce billet; mais on n'en sut tirer autre chose sinon qu'un homme qu'il avoit trouvé emmi la rue le lui avoit baillé, et lui avoit donné un quart d'écu pour le porter. Je pensois finir cette lettre, mais il me vient de souvenir d'une chose qui est digne d'être sue; c'est qu'un nommé Ragilly, gentilhomme du Poitou, a trouvé une invention de faire qu'un vaisseau percé à jour de coups de canon n'ira point à fond. La reine voulut que l'épreuve s'en fit aux Tuileries, à portes closes, en présence de M. de La Châtaigneraie, capitaine de ses gardes, en une petite nacelle qui est sur l'étang, laquelle on renversa la quille en haut et y fit-on tirer quatre coups

de mousquet, et de plus M. de La Châtaigneraie, prenant plus d'assurance, fit, avec une cognée, mettre ces quatre trous ensemble, de sorte qu'il y avoit de l'ouverture pour passer la tête, sans que pour tout cela il y entrât une seule goutte d'eau, et n'y avoit autre chose que je ne sais quoi qu'il fit mettre en l'un des bouts du vaisseau. Comme ils en furent sortis, il fit prendre par son homme ce qu'il y avoit mis : tout aussitôt il alla au fond, où il est encore. L'on ne sait que s'imaginer, la commune opinion est que cela se fait par magie ; pour moi, je n'en sais que dire ; peut-être le saura-t-on quand le secret aura été payé. J'ai vu après dîner M. Beys, qui, m'ayant ouï parler que je vous écrivois, m'a baillé une feuille des Opuscules de Scaliger, qui n'est point à la copie qu'il vous a envoyée. Adieu, monsieur, c'est trop prêcher pour un mauvais orateur. Je vous envoie la lettre de M. le président de La Cépède, ouverte, afin que vous y voyiez, si bon vous semble, ce que je lui écris de l'ordre du convoi, et en preniez la copie si vous croyez que cela soit chose qui le mérite. Adieu, monsieur ; je vous prie et reprie de tout mon cœur que je sois assuré en vos bonnes grâces comme votre très humble et très affectionné serviteur. Vous me ferez cet honneur, s'il vous plaît, de baiser très humblement les mains à M. le premier président ; j'espère lui écrire par la première commodité.

Aujourd'hui 23 de juillet, j'ai dit à M. de Valves tout ce qui s'est passé depuis, il le vous écrira. Je ne vous dirai autre chose sinon qu'à la fin, comme je l'ai toujours cru, toutes nos brouilleries sont pauvretés : tout

le monde s'en va content, et qui ne le sera fera semblant de l'être. Rien n'a étonné le monde que de voir le peuple passionné comme il est pour le succès de leurs majestés, et résolu de vivre en paix malgré ceux qui le voudroient empêcher.

65.

AU MÊME.

A Paris, ce 9 d'août 1610.

MONSIEUR,

Par ma précédente, je vous ai protesté que tant que M. de Valves seroit à la cour, je me déchargerai sur lui de vous écrire des nouvelles; je persiste, et ne vous veux mander autre chose que la continuation du desir que j'ai de me conserver en votre bienveillance. Nos crieurs de livres ne nous tourmentent que d'oraisons funèbres, qui naissent comme champignons en une nuit. Monseigneur Bertaut, évêque de Séez, fait imprimer la sienne cette semaine par madame Langelut; je tiens que ce sera la meilleure: il est vrai que la victoire ne lui coûtera ni soucis ni sueur, pour la foiblesse de ses antagonistes; aussi en sera-t-elle moins glorieuse. Pour les vers, vous aurez reçu par M. de Valves tout ce qui s'en est vu par-deçà; j'en dirai ma râtelée après les autres, mais ce sera assez tôt si assez bien. Je lui ai fait voir un malotru manifeste fait au nom d'un prince contre un grand: je tiens que c'est chose qui ne vaut pas être vue; toutefois il en a voulu avoir la copie, je crois que c'est pour la vous faire voir; vous en jugerez. Je m'assure plus à l'a-

vantage de l'auteur, que l'on a jugé par-deçà, d'un écrit qui est venu de vos quartiers : si on ne loue l'éloquence, il faut estimer la douleur ; c'est toujours un témoignage de bonne volonté. Adieu, monsieur ; je suis votre très humble et très affectionné serviteur.

66.

AU MÊME.

A Paris, ce 3. septembre 1610.

MONSIEUR,

Vous n'aurez que trois lignes de moi pour cette fois : ce sera pour vous remercier des quatre cent quatre-vingts livres que vous avez fournis par-delà à ma femme ; je les baillerai par-deçà, dans dix à douze jours, à M. de Valves, car M. Beys part lundi pour s'en aller à Francfort. Si vous vouliez des cérémonies, j'en ferois ; mais votre amitié, qui se témoigne par les effets, doit être autrement reconnue que par des langages : Dieu me fasse la grace de vous pouvoir rendre quelques services, vous verrez de quel cœur je m'y emploierai. M. de Valves, à mon avis, vous aura écrit nos nouvelles : elles commencent d'être petites, qui est bon signe ; notre cour se diminue fort aussi, si est-ce que chacun se retire chez soi. M. de Vendôme est aujourd'hui parti pour s'en aller tenir les états en Bretagne ; il y est allé avec un équipage bien différent des deux autres fois qu'il y est déjà allé, et crois que la réception aussi n'en sera pas semblable. M. le duc de Feria arrive demain ; nous l'irons voir arriver, M. de Valves et moi, Dieu aidant. Si nous ne voyons

autre chose, au moins verrons-nous deux cents mulets tout d'une troupe, ce qui seroit malaisé d'assembler en France. Sur son rôle, il y a jusqu'à un porteur d'eau; on leur a ordonné six-vingts lits. Le sacre du roi se doit faire le 10 du mois prochain, si la résolution ne change; je m'en irai passer ce temps-là en Normandie, pour me préparer à faire ma retraite en Provence tout-à-fait. Je suis marri de tout mon cœur de la mort de M. le comte de Canos. Si j'eusse achevé je ne sais quels méchants vers, j'eusse écrit à madame la comtesse; mais jusqu'à ce que je sois hors de cette besogne, je n'aurai pas l'esprit libre. Je vous prie, monsieur, me faire ce bien de m'excuser à M. le premier président si je ne lui écris; ce sera pour la première commodité: je prie Dieu qu'il lui continue sa santé, et le prie qu'il me continue ses bonnes grâces; pour les vôtres, ce m'est, à mon avis, chose superflue de vous en prier. Adieu donc, monsieur: tenez-moi toujours pour votre très humble et affectionné serviteur.

67.

AU MÊME.

A Paris, ce 8 septembre 1610.

MONSIEUR,

Depuis trois ou quatre jours que je vous ai écrit, nous n'avons rien d'important. M. le duc de Feria arriva hier avec force mulets, trois carrosses couverts de toile cirée verte, et deux litières de même. M. de Montbazon fut au-devant de lui avec environ deux cents chevaux; l'un.

et l'autre mirent pied à terre pour se saluer, et puis entrèrent en carrosse ensemble. Il est logé à la rue de Seine, à l'hôtel de Montpensier, tout auprès de la reine Marguerite. Je crois qu'il aura audience dimanche prochain; j'en aurai le plaisir, Dieu aidant. Nous avons été aujourd'hui, M. de Valves et moi, à un compliment que M. le Grand lui est allé faire de la part de leurs majestés; de quoi il vous rendra compte. Je crois qu'il vous a envoyé un *Anti-Cotton*; vous y verrez les jésuites un peu mal menés: je ne sais si c'est à tort ou à droit, mais leurs amis diminuent fort. J'écris à M. le premier président, et lui envoie la capitulation de Juliers; vous lui baillerez le paquet, s'il vous plaît, et en prendrez la copie, si bon vous semble. Vous me dispenserez, s'il vous plaît, de la faire, vous savez bien comme je suis paresseux; c'est une maladie qui me continue toujours et continuera jusqu'à la mort, comme l'affection de vous témoigner que je suis votre plus humble et plus affectionné serviteur.

68.

AU MÊME.

A Paris, le 19 septembre 1610.

MONSIEUR,

Nous sommes en une saison fort stérile de nouvelles: tout est en repos, Dieu merci, et sera, si je suis bon augure. Tous nos gens sont contents, moyennant les pensions; et pour les étrangers, s'ils ne nous craignent, pour le moins ne sont-ils pas en état de nous faire peur. Je vous ai écrit la réception de l'ambassadeur d'Es-

pagne; celle d'Angleterre s'est faite aujourd'hui, à ce que l'on m'a dit, parceque je n'ai bougé de ma chambre. Je ne vous en saurai dire autre chose, sinon que l'on m'a dit que l'Anglois a été beaucoup mieux accompagné que l'Espagnol : aussi ne vient-il pas seulement pour se condouloir avec nous, mais pour renouveler l'alliance de ces deux couronnes ; et puis les Espagnols sont habillés à leur mode, et les Anglois à la nôtre, en sorte qu'on ne les sauroit discerner des François que du langage. La reine s'en va cette semaine à Monceaux, et de là au sacre : elle ne veut arriver à Reims que le plus tard qu'elle le pourra, pour donner loisir de faire la vendange devant que le régiment des gardes n'arrive. Il y a quelques jours qu'un soldat fut au carcan pour avoir pris du raisin dans les vignes de cette ville; mais le désordre ne se pourroit pas empêcher quand les troupes sont à la campagne. Les armées s'en viennent de Juliers; chacun s'en retourne à sa garnison, et les compagnies seront réduites à leur premier nombre. On parle de faire des chevaliers du Saint-Esprit, mais princes et ducs seulement; les autres disent que l'on n'en fera du tout point. Il y a une autre proposition sur le bureau, qui est de faire quatre-vingts gentilshommes de la chambre, qui porteront la clef dorée, serviront par quartiers, vingt à chacun; ils auront deux cents écus de gages : je ne sais ce qui en sera. Adieu, monsieur; je m'en vais en Normandie jusqu'à la Toussaint : devant que de partir, je baillerai à M. de Valves les quatre cent quatre-vingts livres que vous avez baillées à ma femme. Votre très humble et affectionné serviteur.

69.

AU MÊME.

De Paris, ce samedi 25 de septembre 1610.

MONSIEUR,

Je vous écrivis par M. Bejul, il n'y a que trois jours; depuis le sieur Concini a été fait marquis d'Ancre, lieutenant-général de Péronne, Montdidier et Roye, premier gentilhomme de la chambre, par la résignation que lui en a faite M. le maréchal de Bouillon. Hier il bouffonnoit avec M. de Guise de son marquisat d'Ancre, et disoit que cela s'étoit rencontré fort à propos, à cause qu'en Italie il est descendu des comtes de la Plume. M. de Guise lui répondit qu'avec un comté de Plume et un marquisat d'Ancre, il ne lui falloit plus qu'une devise de papier pour assortir tout l'équipage. On parle fort de partir lundi pour aller au sacre; mais les officiers des chasses, je erois, ont fait remontrer par M. le comte de Soissons que ce seroit trop d'incommodité, tant pour ceux qui étoient en quartier, que pour ceux qui y entroient; que le premier jour du mois qui vient, les quartiers expireroient pour les uns, en commençant pour les autres, par les chemins, comme il eût fait si l'on fût parti lundi prochain, ainsi qu'il avoit été résolu: de sorte qu'on ne partira que d'aujourd'hui en huit jours, et de cette façon leurs majestés ne seront absentes qu'environ trois semaines. Si M. le prince y est, on y fera des chevaliers, parcequ'il a envie de l'être; et seront cinq, lui, MM. de Guise, de Joinville, d'Aiguillon et de Ne-

vers : s'il ne vient, il ne s'en fera point. L'on tient que l'ambassadeur d'Espagne, le duc de Feria, viendra voir cette cérémonie. Le mariage de M. de Guise sembloit n'avoir plus de difficultés, mais on lui en fait encore naître, et dit-on que tout n'a pas été brûlé; pour moi, je crois qu'il viendra à bout d'eux comme du reste. Il m'a dit qu'il étoit résolu de se retirer en Provence; je le lui ai conseillé, et d'être bien avec tout le monde, et particulièrement avec la cour du parlement, à quoi je le trouve fort disposé. Adieu, monsieur; je vous baise bien humblement les mains et à M. le premier président: je suis son serviteur et le vôtre très affectionné.

70.

AU MÊME.

Du 9 octobre 1610.

MONSIEUR,

Je vous crie merci de n'avoir point encore rendu à M. de Valves les quatre cent quatre-vingts livres que vous avez baillées par-delà; je suis remis au retour du sacre, avec assurance qu'il n'y aura aucune faute, et de mon côté je vous jure que j'y satisferai tout aussitôt. J'ai fait voir à M. de Valves la plainte que vous faites de ce qu'il ne vous écrit pas avec assez de diligence, de quoi il se justifie fort, et dit qu'il ne se passe rien de digne d'être su dont il ne vous envoie, non pas des lettres, mais des volumes. Pour cette heure, il est malaisé que ni lui ni moi vous en écrivions, car il n'en est point: le

retour de ce voyage, où il va exprès pour en apprendre, pourra apporter quelque chose. La reine part demain ou mardi; l'entrée à Reims est jeudi, le couronnement dimanche, et la cérémonie du Saint-Esprit, c'est-à-dire de l'ordre, le lendemain. On n'avoit point encore hier résolu qui porteroit la queue du roi au sacre; la reine avoit donné ce commandement à M. de Créqui, M. de Biron le lui débat comme maître de la garde-robe: je ne sais pas quelles raisons il a; M. de Créqui m'a dit les siennes, qui me semblent pertinentes. Le marquis d'Ancre, comme premier gentilhomme de la chambre, l'avoit aussi disputé; mais M. de Créqui l'emporta: je ne sais s'il en fera de même contre M. de Biron. M. le colonel doit porter la queue le jour de la cérémonie de l'ordre, qui sera le lendemain du sacre. Je crois que si M. de Biron le perd contre M. de Créqui, il disputera contre M. le colonel. M. le Grand tient le rang de grand écuyer; voilà pourquoi il n'a point de part en ces brouilleries. M. de Guise n'y sera point, pourcequ'au sacre de la reine il en demeura ainsi d'accord avec M. de Nevers. L'affaire de son mariage va comme il le desire. La marquise dit à M. le président Jeannin qu'elle diroit en présence de la reine tout ce qu'elle lui commanderait. Quand le président Jeannin la fut trouver, la reine lui dit qu'il lui fit ses remontrances comme de lui-même, mais qu'il ne la priât de rien de sa part, d'autant que c'étoit une femme à qui elle ne se vouloit du tout point obliger. M. de Verneuil, à qui, le soir que le feu roi fut tué, on avoit baillé un exempt et deux archers, n'a plus de gardes depuis le commencement de ce quartier: à la vérité la chose ne le méritoit pas; mais alors c'étoit une

saison où l'on croyoit du péril par-tout. A cette heure, Dieu merci, tout est clair, et rien à mon avis ne se brouillera, puisque la condition de ceux qui le pourroient faire est telle qu'ils ne la sauroient avoir meilleure. Un peu après l'*Anti-Cotton*, il vint en lumière un petit livre, qui fut publié par les rues, d'un certain miracle d'une fille de la frontière de Flandre qui avoit été vingt-cinq ou trente jours sans pisser, et qu'enfin, ayant réclamé le P. Ignace Loyola, elle avoit pissé : ce livre est désavoué à cette heure par les jésuites, pourcequ'ils ont vu que le peuple l'a reçu avec risée; mais l'approbation qui y est de l'évêque de Saint-Omer, et encore d'un nommé Billaut, docteur de Sorbonne, fait croire qu'à la vérité la chose se faisoit à bon escient, si elle eût réussi : tant y a qu'en pleine assemblée de Sorbonne il a été défendu à Billaut de donner désormais aucune approbation sans y appeler quelqu'un des autres docteurs. Toutes ces circonstances ne justifient pas ce que disent les jésuites, que ce sont les huguenots qui ont fait imprimer ce livre pour leur faire déplaisir. Il y a de nouveau un autre petit livret nommé *le Remerciement des beurrières au P. Cotton* : je crois bien que c'est une bouffonnerie, et qu'il n'y aura que des vétilles; mais avec tout cela j'ai fait ce qui m'a été possible pour le recouvrer. On m'a dit que d'ici à cinq à six jours il s'en trouvera. Vous avez ouï parler du *Fléau* et l'*Aristogiton*, qui est une réponse que fit Montgommery pour les jésuites à l'*Anti-Cotton*; je crois qu'il sera remercié dans ce *Remerciement* : aussi son écrit n'a pas été bien reçu. L'on m'a dit que le P. Cotton fait une réponse; je ne sais ce qui en sera, mais il y a là tout plein de questions où il sera malaisé qu'il puisse

répondre, sinon qu'il ait son recours aux équivoques dont ces pauvres gens sont accusés. Adieu, monsieur; je ne pensois vous écrire que deux mots, et le flux de bouche m'a emporté jusqu'ou vous voyez; il suffit pour cette fois: continuez d'aimer Malherbe comme votre serviteur très humble et très affectionné.

Je vous prie que MM. les présidents du Vair et de La Cépède sachent que je suis toujours leur serviteur, et que je leur baise très humblement les mains.

71.

AU MÊME.

MONSIEUR,

Je ne vous écris pas si souvent comme je ferois si je n'avois peur de vous divertir de quelque meilleure occupation; toutefois, puisque vous le voulez, je vous donnerai très volontiers ce contentement pour vous tenir lieu de service que je suis si peu capable de vous rendre. Les obsèques du roi sont bien les plus sérieux discours dont je vous saurois entretenir; mais c'est chose si longue, que je ne m'oserois fier à ma mémoire de les vous réciter fidèlement; je m'en remettrai à ce qui s'en imprimera, et vous l'enverrai sitôt qu'il sera hors de la presse: pour cette heure, je ne vous en dirai que les principaux points, et ce que je crois être plus digne d'être su. Les archers de la ville, divisés en trois compagnies, commencèrent la pompe, et furent suivis de

toute sorte de religieux pauvres, prêtres de paroisses, chanoines de Notre-Dame, de la Sainte-Chapelle, et autres; l'Université, le Châtelet, les hautbois et douze tambours de la chambre, la caisse couverte d'étamine, battant fort lamentablement; mestres-de-camp et capitaines des gardes, grand prévôt et ses archers, Suisses de la garde-du-corps, les deux compagnies des cent gentilshommes, officiers de la maison du roi, commençant par les moindres et finissant par les maîtres d'hôtel, qui se trouvoient les plus prochains du chariot au côté droit de la rue, et au côté gauche étoient messieurs des comptes, des aides, des monnoies, du trésor, et autres officiers de finances; et cela étoit jusqu'au chariot d'armes. Ce chariot, où étoit le corps du roi, étoit traîné par six coursiers couverts de velours noir, avec de grandes croix de satin blanc; le chariot, couvert d'un drap de même matière et croisé de même, semé de vingt-quatre écussons de France et de Navarre. Devant le chariot étoit M. de Rodes à cheval, portant une bannière qui s'appelle *panon*, et dit-on que c'est l'enseigne de la maison du roi; et de fait, quand, à l'enterrement qui se fit le lendemain, le héraut, étant dans la fosse où étoit le corps du roi, appela ceux qui avoient des charges, il cria : « M. de Rodes, premier valet tranchant, apportez le panon dont vous avez la charge. » Derrière le chariot marchoient à pied les capitaines des gardes-du-corps; après venoient, la tête nue, douze pages de la grande écurie, vêtus de robes de velours noir, et montés sur douze coursiers couverts aussi de housses de velours noir, tellement que rien n'en paroissoit que les yeux; les housses étoient croisées de satin blanc. Après venoient

les honneurs, à savoir, les éperons, les gantelets, l'écu, la cotte d'armes, le heaume timbré à la royale; les quatre premiers portés par quatre écuyers de la grande écurie, et le dernier par M. de Liancourt, premier écuyer de la petite écurie. Après marchaient force abbés et aumôniers du roi; puis quatorze évêques à pied, mitrés; puis les ambassadeurs de Savoie, de Venise et d'Espagne, à cheval, et vêtus de grandes robes à queues pendantes à terre, et portées par de leurs estafiers. Les nonces du pape, l'ordinaire et l'extraordinaire, suivoient, conduits par des archevêques, évêques, montés sur des mulets, entre lesquels je vis MM. d'Aix et d'Embrun, avec des chapeaux bordés de vert; après eux venoient MM. les cardinaux de Joyeuse et de Sourdis, vêtus de robes violettes, avec des chapeaux rouges; puis venoit le cheval d'honneur, tout couvert d'une housse de velours violet semé de fleurs de lis d'or; puis M. le grand écuyer, à cheval, vêtu de deuil, en forme et sa queue portée; il portoit l'épée royale, qui a un fourreau de velours violet semé de fleurs de lis d'or, pendu à un baudrier de même; les écuyers de la grande écurie le suivoient à pied avec les valets de pied du roi. Après marchoit la cour du parlement en robes rouges, et au milieu d'eux l'effigie du roi, telle qu'elle étoit dans la salle quand on alloit donner de l'eau bénite au corps; elle étoit portée par de certaines gens que l'on appelle *anouarts*, qui portoient des bonnets de Mantoue et des sangles couvertes de velours noir, en écharpe: outre ceux qui la portoient, j'en vis neuf qui ne portoient rien, et étoient là pour relayer ceux qui portoient. MM. les présidents portoient les coins et côtés du drap d'or qui étoit sur l'effi-

gie. Devant l'effigie immédiatement étoient deux huisiers de la chambre du roi, et devant eux M. l'évêque de Paris, et M. l'évêque d'Angers, représentant le grand aumônier. Cette place de M. de Paris fut fort disputée par MM. du parlement, qui le vouloient envoyer auprès du corps comme curé du roi; toutefois ayant été cette cérémonie regardée aux livres qui ont été imprimés des obsèques des rois Charles IX et Henri II, qui étoient différentes, on suivit celle qui faisoit pour M. de Paris. Après venoit un dais de drap d'or, porté par des archers de la ville; puis les princes du sang et autres, qui étoient MM. de Conti, de Soissons, de Guise, prince de Joinville, et M. d'Elbœuf, à cheval, vêtus de robes de deuil à queues portées par grand nombre de gentilshommes. Après marchoient MM. les ducs d'Espernon et de Montbazou, leurs queues portées chacune par un gentilhomme seul. Après suivoient neuf ou dix chevaliers de l'ordre, à pied, avec des robes de deuil, et environ quatre-vingts ou cent gentilshommes de la cour, vêtus de même; puis onze pages de la chambre, avec des saies et bonnets de velours noir levés au côté; et enfin les quatre compagnies du corps : tout cela vêtu de deuil depuis un bout jusqu'à l'autre, hormis les religieux, qui n'avoient que leurs habits, et MM. du parlement, qui avoient leurs robes rouges. Les rues, depuis Notre-Dame jusqu'à la porte, étoient tapissées de serge noire; et devant, à chaque maison, une torche allumée; et de toise en toise un écusson des armes de France et de la ville, mais elles étoient presque toutes de la ville. Cet ordre fut gardé jusqu'à Saint-Lazare, qui est au bout du faubourg de la porte Saint-Denys; et les uns s'en revinrent

à Paris, les autres allèrent coucher à Saint-Denys; les uns en carrosse, les autres à cheval, comme bon leur sembla. Le lendemain se fit l'enterrement, que je ne vis point, pourceque, hormis la cérémonie de mettre les honneurs dans la fosse, il ne s'y fit rien qui vaille la peine de prendre une mauvaise nuit, et puis on le verra dans les discours qui s'impriment.

M. le chevalier de Guise marcha comme grand chambellan, au lieu de M. d'Aiguillon, qui étoit absent, et portant l'oriflamme, bannière de France. M. le comte de Saint-Pol marcha comme grand maître, au lieu du comte de Soissons. M. de Termes marcha comme premier gentilhomme de la chambre.

Le roi partit de l'hôtel de Longueville, lorsqu'il alla donner de l'eau bénite au feu roi; son deuil est formé de serge violette à cinq queues, dont la plus longue étoit portée par M. le prince de Conti; les deux autres plus courtes, celle de la main droite par M. le comte de Soissons, et de gauche par M. de Guise; les deux plus petites par MM. de Joinville et chevalier de Guise; tous ces princes avoient des gentilshommes qui portoient leurs queues. Il suivoit après Monsieur, qu'on portoit avec son deuil noir, sa queue portée par M. le comte de Curson; et après M. le duc, qu'on portoit aussi: je ne sais qui portoit sa queue. Devant le roi marchoient les gardes et tous les officiers de la maison du roi.

72.

AU MÊME.

A Paris, ce 23 décembre 1610.

MONSIEUR,

Je suis au désespoir de n'avoir encore satisfait à ce que je vous dois; l'on me remet d'une semaine à l'autre. Je crois que la bonne chère ne tardera plus guère à venir; quoi qu'il en soit, cela me fera sage pour une autre fois: je vous en crie merci, comme les petits enfants, à la charge qu'ils n'y reviendront jamais. Nous n'avons point de nouvelles en cette cour: vous avez su l'instance qu'a faite M. d'Espernon qu'on lui continuât le privilège que le feu roi lui avoit accordé, d'entrer le soir en carrosse dans le Louvre, et ce qui en a été ordonné depuis. Il y a eu au conseil quelques contestations entre M. de Sully et quelques uns de MM. les conseillers d'état, où M. de Sully a vu qu'il n'étoit plus ce qu'il étoit du temps du feu roi: il ne laisse pas de se préparer à faire merveilles contre les nouveaux pensionnaires; vous pouvez penser comme j'en suis en alarme. Il est vrai que la reine, en me promettant la mienne, a usé de ce mot d'*absolument*; nous saurons dans dix à douze jours ce qui en sera. Je vous envoie des vers que j'ai donnés à la reine; ils sont au goût de toute cette cour, je desire qu'ils soient au vôtre: s'ils produisent quelque chose de bon pour moi, ils seront au mien; jusque-là je tiendrai mon jugement suspendu. Nous attendons à demain M. le comte de Sois. sons: M. de Sully a eu pour lui ou pour les siens vingt-

quatre mille livres d'augmentation d'état et pension. Il avoit dit quelques jours auparavant à la reine que la dépense de cette année excéderoit de quatre millions de livres la recette : on dit qu'elle s'en ressouvint, et lui en dit quelque chose en passant; mais je n'ai point su ce qu'il répondit; bien m'est-il avis qu'il étoit malaisé qu'il pût rien dire là-dessus qui fût recevable : mais que j'aie mon compte, je ne porte point d'envie aux autres. M. de Guise et mademoiselle sa maîtresse partent après ces fêtes pour aller faire les noces à Gaillon, où M. d'Espéron et M. le Grand se trouveront, avec quelques autres de cette cour. Je ne sais si la maladie de madame la princesse de Conti n'apportera point quelque délai; elle a été saignée par deux fois; c'est une enflure dessous l'oreille gauche : le vulgaire appelle ce mal *les oripeaux*. M. le marquis d'Ancre a été aussi malade quelques jours; toutefois il se porte mieux, et sortira dans deux ou trois jours : tout le reste de cette cour se porte bien. M. de Frontenac a vendu à M. de La Varenne son état de premier maître d'hôtel du roi deux cent mille livres; il se parle de tout plein d'autres semblables marchés; madame la princesse de Conti a acheté la maison de M. de La Varenne trente mille écus : ce ne sont pas choses dignes d'être écrites; mais de quoi finirois-je ma lettre, si je ne vous mandois ces nigeries? Adieu, monsieur; je vous baise bien humblement les mains, et suis toujours votre très humble et très affectionné serviteur.

73.

AU MÊME.

A Paris, ce 7 de janvier 1611.

MONSIEUR,

Je vous écrivis dernièrement par M. de Barbesieux; je crois qu'à cette heure, si vous n'avez votre lettre, vous n'en êtes pas bien éloigné : vous recevrez celle-ci par M. de Fanqueville, qui s'en va en Provence pour mettre la dernière main, s'il peut, à l'affaire qu'il y a commencée. J'ai tant d'obligation à M. Mérat, qu'encore que ce vous soit importunité d'être employé par une personne inutile comme je suis à vous servir, si ne laisserai-je pas de vous renouveler l'affectueuse prière que je vous ai faite déjà plusieurs fois en sa recommandation. Je sais bien l'excès de votre courtoisie; c'est ce qui me donne cette hardiesse; excusez-la, s'il vous plait, et m'excusez quand et quand de ne vous écrire point de nouvelles : quand j'en sais quelques unes, je les dis à M. de Valves pour vous en faire part, ce que je m'assure qu'il fait avec assez de soin pour vous contenter; et puis le repos universel où nous sommes, par la bonté de Dieu et par la sagesse de notre bonne reine, nous tient en un état que, si l'on ne mande des choses de peu de conséquence, l'on n'a de quoi s'entretenir. Ce que nous avons de plus relevé, c'est le mariage de M. notre gouverneur, qui fut fait et consommé mardi, environ quatre heures du matin; M. le cardinal de Joyeuse fit l'office en présence du curé de Saint-Eustache, en la paroisse duquel est l'épousée. Il y a eu aussi quelque brouillerie entre M. le

Grand et le marquis d'Ancre, mais elle fut aussitôt assoupie : le fait est que M. le marquis d'Ancre vouloit, comme premier gentilhomme de la chambre, avoir une chambre que tenoit M. le Grand dans le Louvre, prétendant qu'elle étoit affectée à la charge; M. le Grand débatoit qu'elle lui devoit demeurer, tant pourceque M. le marquis d'Ancre étoit déjà logé au Louvre par le moyen de sa femme, comme pour d'autres raisons qu'il alléguoit. La chose a été composée par M. le comte de Soissons, comme grand maître, à cause qu'il étoit question d'une dispute ancienne au Louvre : il dit tout haut, s'adressant à M. le Grand, qu'il s'étoit passé quelque chose entre lui et le marquis d'Ancre, que ce n'étoit rien de conséquence, et qu'il le prioit de vouloir accorder son amitié à M. le marquis, qui la desiroit. Il répondit que puisqu'il la desiroit, et que M. le comte le lui commandoit, il la lui accordoit. M. le marquis, cela fait, s'adressa à M. le Grand, et lui dit qu'il ne se contentoit pas de ce que lui avoit dit M. le comte, et qu'il lui vouloit dire lui-même qu'il étoit son serviteur, et le vouloit être toute sa vie; et, se tournant vers M. d'Espéron, lui dit qu'il le prioit d'en vouloir être caution. La réponse de M. d'Espéron fut que les gens de bien n'avoient que faire de caution, et que s'il ne faisoit ce qu'il devoit, il s'en trouveroit le plus marri : voilà l'histoire à la vérité. Les partisans furent, pour M. le Grand, les trois princes du sang, M. de Guise et tous messieurs ses frères, M. de Vendôme, et généralement tout ce qu'il y avoit d'éminent à la cour, hormis M. d'Aiguillon, qui fut trouver le marquis d'Ancre; M. de Nevers, suivant la passion de son beau-frère, y envoya, et M. de Longueville aussi, se

ressouvenant qu'en la brouillerie qu'il eut à Sainte-Genève avec M. de Vendôme, M. le Grand s'étoit offert à M. de Vendôme : tant y a qu'il se trouva une grande inégalité aux deux factions. M. d'Ancre sortit du Louvre seul, et M. le Grand avec environ trois cents chevaux, dont M. d'Espernon, qui en fut averti à son logis, en amena cent à l'heure même. M. d'Espernon fut chargé par la reine de prendre garde que M. le Grand ne sortît et n'entreprît rien; et, suivant cela, il le mena souper et coucher chez lui. M. de Guise, M. le prince de Joinville, et M. le chevalier, y soupèrent aussi, et tout incontinent toute la maison fut pleine de gens qui se vinrent offrir; et en fin de compte la chambre est demeurée à M. le Grand. Je ne vous en pensois pas tant dire, mais je me suis laissé emporter au fil de l'eau. Adieu, monsieur; continuez de m'aimer, et m'écrivez quand vous ne saurez que faire, car je suis toujours votre très humble et affectionné serviteur.

74.

AU MÊME.

A Paris, ce 13 de février 1611.

MONSIEUR,

Je reçus, il y a deux jours, deux lettres, l'une de M. le premier président, et l'autre de vous : elles furent laissées à mon hôte, si bien que je ne sais qui les a apportées, si ce n'a été M. Dumaz, pourceque vous m'en faites mention. Je vous remercie de la continuation de votre courtoisie et des nouvelles que vous avez pris la peine

de m'écrire; vous n'en aurez point de remboursé de moi, pourceque je viens d'être averti du partement de ce porteur. En récompense, je viens d'envoyer à M. de Valves une lettre qui a couru en cette cour, et que peu de gens ont vue : je la tiens de l'auteur même; vous en ferez le jugement. Toutes nos brouilleries sont apaisées, grace à Dieu; je ne sais si ce sera pour long-temps. Nous sommes aussi moins en alarme de la guerre de Genève que nous n'avons été jusqu'à cette heure. Ces affaires ont empêché l'état d'être fait; je crois que ce sera pour cette semaine qui vient. La reine m'a fort assuré de se souvenir de moi; je suis si souvent en sa présence qu'il lui sera malaisé de m'oublier. M. de Sully est de retour. Il y a deux jours qu'on trouva une affiche à la porte de l' Arsenal : *Maison à louer pour le terme de Pâques; il se faut adresser au marquis d'Ancre au faubourg Saint-Germain.* Vous avez su que M. le marquis d'Ancre est lieutenant du roi en Picardie : on dit qu'il offre cent mille écus à M. de Trigny de la citadelle d'Amiens; le reste, vous l'apprendrez de M. de Valves, ou des lettres de M. de Saint-Caral à M. le premier président. Sa diligence exacte me soulagera de ce côté-là, et pour cette fois vous m'excuserez à lui si je ne lui écris; car le messager part, à ce qu'il dit, présentement. Je suis son très humble serviteur et le vôtre : continuez-moi vos bonnes graces et me conservez les siennes. Madame la comtesse de Sault est en un état qui fait douter que sa vie ne soit pas longue.

M. de Gordes est capitaine des gardes-du-corps; M. de Montespan lui a baillé sa charge moyennant soixante

mille écus. Le marché fut conclu hier au soir, et ne restoit plus que le faire trouver bon à la reine; mais de ce côté-là il n'y a point de difficulté. Il baille vingt mille écus comptant, et pour les quarante mille écus restant, il les paie dans certain temps. M. d'Espéron lui a dit qu'il bailleroit en gage une terre, à M. de Montesperan, qui lui avoit coûté soixante-dix mille écus, ou bien des cautions à Paris, tant qu'il en voudroit. Il a extrêmement obligé M. de Gordes. Je dis hier au soir, en nous mettant à table, cette nouvelle à madame la princesse de Conti, qui tout aussitôt envoya son écuyer s'en réjouir avec lui; et comme nous fûmes retournés après souper au cabinet, elle lui dit elle-même le contentement qu'elle en avoit, et lui offrit pour vingt mille écus de pierreries pour mettre en gage.

75.

AU MÊME.

A Paris, ce 4 mars 1611.

MONSIEUR,

Ce n'est plus à vous à nous demander des nouvelles, elles viennent à cette heure de vos quartiers. Je ne sais pas si je serai mauvais devin; mais je ne crois pas que ce mouvement soit long. Nous venons d'avoir avis qu'il est parti douze mille hommes de pied et quinze cents chevaux que l'archiduc envoie au duc de Savoie; il a demandé et obtenu passage par la Lorraine; il dit que c'est pour aller assister le duc de Savoie contre ceux de Berne, pour quelques pays qu'il leur demande. L'on dit

cependant qu'ils prennent-tous les vaisseaux des rivières qu'ils trouvent sur leur chemin, et qu'ils en veulent couvrir le lac. Cela montre qu'ils en veulent à Genève : il est à croire que s'ils n'en sont empêchés ils feront l'un et l'autre. M. le Grand s'en va en Bresse pour assister ceux de Genève. On ne fait point de nouvelles troupes ; on se sert de celles qui sont sur les lieux ; il est vrai que s'il est besoin on fera des recrues dont pour cet effet il porte les commissions : voilà pour ce qui est de la guerre. Pour la cour, elle est si calme qu'elle ne le fut jamais plus. Tout le bruit qui y est, c'est l'attente de l'état des pensions : je crois qu'après avoir bien écouté, nous en sortirons demain ; je n'attends que cela pour m'en aller en Normandie, et de là faire un voyage en Provence, avec le congé de la reine. Je voudrais qu'elle continuât sa résolution d'aller à Lyon, comme je crois qu'elle fera si la guerre dure ; et en ce cas j'ai une place en le carrosse de madame la princesse de Conti, qui me sera une commodité excellente pour me soulager. J'avois oublié de vous dire que don Louis de Velasque conduit les troupes dont je vous ai parlé au commencement de cette lettre. Je dois recevoir de l'argent dans deux jours, duquel je satisferai à ce que je vous dois : excusez cette longueur, elle ne vient pas de moi ; je ne me fierai pas une autre fois si légèrement aux paroles ; la première fois sera la dernière : excusez-m'en encore un coup, et ne laissez pas de m'aimer comme votre plus humble et plus affectionné serviteur.

On tient ici pour premier président M. de Verdun, qui l'est à Toulouse.

76.

AU MÊME.

A Paris, ce 5 de mars 1611.

MONSIEUR,

Je vous écrivis hier sur les cinq heures après midi, et vous mandai que don Louis de Velasque alloit mener douze mille hommes de pied et quinze cents chevaux à M. de Savoie. Je tenois cette nouvelle de M. le premier président, qui, sur les deux heures, étant venu dire adieu à M. le Grand, lui avoit conté qu'il étoit présent lorsque l'avis en avoit été donné à la reine ; mais le soir je fus au cabinet, où j'appris qu'il n'en étoit rien. Jugez par là quels mensonges on dit aux provinces, puisque l'on ment ici avec tant d'impudence. On dit bien que l'archiduc fait quelques levées ; mais quand il voudroit, il n'oseroit se dégarnir de tant de gens. Pour les autres nouvelles, il ne se dit rien en ce lieu-là que du bon accueil qu'avoit reçu M. le maréchal de Lavardin en Angleterre. Il en faisoit lui-même les contes à la reine, qui lui faisoit la guerre de ce qu'il lui avoit apporté des bas de soie incarnats, jaunes et bleus, le voulant tancer d'avoir mal choisi les couleurs propres à sa condition présente. Il lui répondit qu'il y en avoit de noirs aussi, mais qu'elle ne s'en moquât pas, et qu'elle ne les tenoit pas encore. De là la reine se retira à l'entresol, où elle mange depuis le carême, et si on alla voir jouer une montre de quatre mille écus entre M. de Bassompierre et le commandeur de Sillery ; elle avoit été commencée

entre la reine, M. de Vaudemont, le comte de Fichamberg, Bassompierre, et Sillery; mais tous avoient perdu leur part, hormis les deux derniers. Adieu, monsieur; je vous entretiens de nos niaiseries, mais Dieu soit loué que nous n'avons point de nouvelles de plus d'importance. Je suis votre très humble serviteur.

77.

AU MÊME.

A Paris, ce 8 de mars 1611.

MONSIEUR,

Il n'y a que deux jours que je vous écrivis : depuis, nos nouvelles ne sont point changées. Le bruit de la guerre de Savoie continue toujours, mais aussi incertain qu'il fut jamais. Le roi et la reine allèrent hier à Saint-Germain voir Messieurs et Mesdames; on attend leur retour vendredi. Jusque-là nous ne saurons rien de l'état. Un qui voit fort privément M. le président Jeannin me dit vendredi qu'il étoit fait, et qu'il ne restoit qu'à le faire signer à la reine. Tout va ici, grâce à Dieu, le mieux du monde; nos princes se contentent de se faire la guerre par paroles, et je ne crois pas que leurs différends aillent jamais plus avant. M. le Grand s'en va demain à Saint-Denys faire dire une messe pour le feu roi. Je crois que jeudi il s'en ira en Bourgogne et en Bresse. On tient qu'il aura cinq mille hommes de pied et douze cents chevaux; mais si la guerre s'échauffe, l'on fait bien compte de davantage. Pour moi, comme je ne desire que paix, aussi ne puis-je croire autre chose.

J'ai baillé ce soir à M. de Valves les quatre cent quatre-vingts livres que vous avez baillées à ma femme; je vous réitère les remerciements que je vous en ai déjà faits, et les excuses de vous les avoir fait si long-temps attendre: ce que ces gens ici promettent n'est pas argent pour aller au sac. Dieu soit loué de tout. Adieu, monsieur; je vous baise bien humblement les mains, et suis votre très humble serviteur.

78.

AU MÊME.

A Paris, ce 5 d'avril 1611.

MONSIEUR,

J'ai ce matin reçu votre lettre du 26 du mois passé, pleine, comme toujours, d'honnêtetés et de courtoisies: elles vous sont trop naturelles pour les oublier; mais si me semble-t-il qu'après tant de témoignages que vous m'en avez rendus, il est temps que vous les teniez superflues en mon endroit. Je vous remercie de vos nouvelles, mais j'eusse bien voulu que vous m'eussiez mandé quelque chose de votre démoniaque, pourceque c'est chose que comme vous j'estime l'un des mémorables accidents de ce siècle. Je ne suis pas étonné qu'elle dit que l'ame de notre bon roi soit au ciel; mais je ne sais comme entendre qu'il fut martyr. Il est vrai que ce matin ayant mis cette affaire sur le tapis avec un de mes amis qui vient de Rome, il m'a dit que les jésuites y ont proposé de le canoniser en cette qualité. Vous avez su ce qui s'est passé à Bourges: la reine y a envoyé M. de

La Varenne. Je me doute bien que ce ne sera rien, et que s'il en doit sortir quelque chose, ce sera que messieurs de la religion, en leur assemblée qu'ils vont tenir à Châtelleraut, la demanderont pour place de sûreté. De l'armée de Savoie, j'ai toujours cru que ça seroit ce que c'est. Je crains bien que M. le comte de La Roche n'y reçoive de mauvaises nouvelles de madame la comtesse sa femme : il y a trois jours qu'elle est en l'agonie de la mort, et n'est défendue que de son grand courage. Dieu veuille que la fin en soit autre que tout le monde ne la croit. Madame la comtesse de Sault, ne voyant point d'assurance aux remèdes de la terre, s'est résolue à ceux du ciel, et s'est vouée à Notre-Dame-de-Montaigne en Flandre, qui est une dévotion aujourd'hui extrêmement célèbre. Dieu lui en donne bonne issue. Elle n'attend que le beau temps pour se mettre en chemin. J'ai recouvré une des médailles d'argent qui furent mises aux fondements du bâtiment que la reine fait faire au bois de Vincennes; vous l'aurez à mon retour de Fontainebleau, où je m'en vais sur la fin de cette semaine pour me ramener en la clôture de l'état des pensions qui se va faire la semaine prochaine. Il y a long-temps que l'on n'y peut donner de fin; mais si faudra-t-il qu'on mette en repos les craintes et les espérances où cette suspension tient la plus grande partie de la cour. Je vous eusse dès à cette heure envoyé votre médaille, mais je ne sais qui sera le porteur de ce paquet; voilà pourquoi je ne l'ai pas voulu hasarder mal à propos : avec celle-ci, vous en aurez une de celles du sacre de la reine, si déjà vous n'en avez eu par M. de Valves. Je crois qu'il vous aura averti comme j'ai satisfait à la

somme que vous aviez prêtée par-delà à ma femme. Je vous prie m'en donner avis, et croire que si j'ai rendu l'argent, je ne pense point avoir acquitté l'obligation; je la conserverai avec une infinité d'autres aussi longtemps que Dieu me prêtera la vie; et jusqu'à ce terme-là je serai, monsieur, votre très humble et très affectionné serviteur.

J'écrirai, par M. Dumaz, à M. le premier président : tenez-moi toujours en ses bonnes grâces, s'il vous plaît.

J'oubliois à vous dire que madame la marquise de Verneuil a tenu le tapis quelque temps; à cette heure il est à mademoiselle sa sœur : elle prétend que M. de Bassompierre lui a promis mariage, et le prouve, outre les papiers, par un enfant qu'elle a dit avoir de lui. Elle le fit citer il y eut samedi huit jours : il s'en alla tout aussitôt à Fontainebleau, où il est encore. Je l'ai vue et sa mère aussi depuis que cette affaire est commencée ; mais je ne vois rien en leurs visages qu'une fort bonne mine, feinte ou véritable. La reine est pour M. de Bassompierre; il y aura d'ailleurs une autre bonne pièce en son sac, c'est qu'il est Allemand; et, se retirant chez lui, cette difficulté donnera de la peine à ceux qui le poursuivent. L'on dit qu'il offre vingt mille livres à la mère, et une terre de quatre mille livres à l'enfant. Le comte de Tonnerre dit qu'il y a un M. Foucher à la cour aussi bien qu'au parlement; et certainement à ce prix-là, outre cinquante mille livres que l'on tient que lui a déjà coûté cette amour, il faudroit que la pièce eût beaucoup de mérite pour croire qu'il en eût eu bon marché. Cette affaire est mauvaise pour lui et n'est pas bonne pour elle.

79.

AU MÊME.

A Paris, ce 13 de mai 1611.

MONSIEUR,

Tant que nous avons été à Fontainebleau, qui a été cinq ou six semaines, je n'ai point trouvé de commodité à mon goût pour vous pouvoir écrire; il s'en est présenté quelques unes, mais je n'aime que celles que je tiens assurées. Nous sommes depuis mercredi au soir en cette ville, où j'en aurai davantage, et par conséquent vous recevrez plus souvent de mes nouvelles. Vous m'avez extrêmement obligé de m'écrire fort particulièrement de ce prêtre sorcier. Je fis voir votre lettre à madame la princesse de Conti, qui me dit qu'elle étoit d'avis que le soir même je la fisse voir à la reine, ce que je fis le soir même; et tout aussitôt sa majesté fit apporter un flambeau, et donna charge à M. de Paris de la lire. Le reste des hommes qui étoient au cabinet se retira, pourcequ'il ne fut pas jugé à propos qu'elle fût lue devant eux. Pour moi qui la présentois, je fus laissé en la compagnie des dames, qui étoient mesdames les princesses de Conti, de Guise, mère et fille, et de Mercœur, madame de Guercheville, et madame la marquise de Verneuil. La pauvre madame de Montravel s'y trouva; mais elle ne s'en approcha point, et m'appela pour l'entretenir tant que cette lecture dura. Vous pouvez juger comme parmi ces choses sérieuses il fut ri quand il fut question de la souffletterie; il y en eut peu qui n'en

dissent leur mot, et M. de Paris même, quand ce vint à ce lieu où le prêtre dit qu'il n'avoit trouvé difficulté qu'à celles qui se trouvoient en la grace de Dieu lorsqu'il les souffletoit, encore qu'il réitérât son charme jusqu'à sept ou huit fois, ne se put tenir de dire qu'il ne croyoit pas qu'il s'en fût trouvé beaucoup qui se fussent fait souffleter plus d'une fois. Comme ce fut fait, madame de Guercheville me pria de lui laisser la lettre jusque aujourd'hui. Cette affaire a été trouvée étrange de tout le monde, et a-t-on pris un plaisir extrême au soin que vous aviez apporté à vous ressouvenir de tant de choses. Je voudrois que quand vous écriviez que cette Magdeleine fut rebaptisée au sabbat, vous vous fussiez souvenu de demander le nom qui lui fut donné. Vous le ferez, s'il vous plaît, par une première, et me manderez qu'est devenu ce livre. Je ne sais si les distiques étoient hors de là, s'ils auroient la même vertu; car, quelque curiosité que j'aie, je ne voudrois pas les lire à ce prix-là. Je m'imagine que s'il s'est trouvé, la cour l'aura fait brûler. On a dit par-deçà que ce malheureux avoit demandé, outre les femmes, le don d'éloquence, et que le diable lui avoit répondu que c'étoit chose qu'il ne lui pouvoit donner. Les autres tiennent qu'il lui dit que si, de grossier comme il étoit, il devenoit si habile homme, cette mutation le pourroit faire découvrir. Je vous prie, monsieur, que celui qui mettra la main à la plume le fasse diligemment et exactement, et qu'il n'oublie rien du coquin pour satisfaire les curieux; je suis d'avis qu'il envoie imprimer son discours en cette ville, afin que la chose en ait plus de réputation. Entre autres choses, qu'il n'oublie pas de dire ce qui retint ce prêtre

de venir révéler ce qu'il savoit de l'entreprise contre la vie du feu roi, vu qu'il dit qu'il en avoit eu la volonté. Quant à ce que vous m'écrivez que les médecins s'étonnent que le sentiment fût revenu aux parties où le diable avoit fait sa marque, il me semble qu'il n'y a rien d'étrange en cela, et que n'y ayant eu qu'une stupéfaction et non une mort entière, il ne s'y est point fait de création nouvelle, mais seulement a été rendu sensible ce qui avoit cessé de l'être par l'application de ces marques; et puis ayant été confessé par le diable qu'il avoit eu commandement exprès de Dieu de les arracher, n'étoit-ce pas un témoignage que Dieu ait voulu que l'état de cette fille fût tel qu'auparavant, et qu'il ne demeurât aucune impression en sa chair? et l'ayant voulu, ne lui a-t-il pas été aussi possible de faire cela comme le reste? Mais c'est assez de ce misérable sujet. Je m'en vais de ce pas au Louvre, pour apprendre quelque chose. Si le porteur m'en donne le loisir, je vous écrirai demain au matin. Nous attendons la paix de Savoie : les conditions que demande M. de Savoie sont que ceux de Genève désarment, et que les fortifications nouvelles qu'ils ont faites soient démolies. M. le prince a eu son congé d'aller en Guienne, et semble que depuis la volonté qu'il en avoit soit refroidie : peut être aussi que la maladie de M. le connétable aidera à le retenir. Nous sommes ici pour dix à douze jours; et puis, si la reine ne change d'avis, nous nous en retournerons à Fontainebleau. Madame de Sully et madame de Rohan devoient partir aujourd'hui. M. de Sully sera à l'assemblée de Saumur, de laquelle je n'attends pas grand changement, sinon quelques légères demandes que pourroient faire ceux de

la religion. Tout me semble disposé à la paix, et rien à la guerre. S'il m'étoit permis de vous mander de nos niaiseries de cour, j'aurois assez de quoi vous entretenir; mais il ne faut point se brouiller volontairement. Je vous ai dit que je vis hier madame la comtesse de Montravel au cabinet; je la fus reconduire chez elle. Le testament n'est point encore ouvert. M. de Bullion n'est plus son tuteur: elle m'a dit qu'elle lui a dit pis que pendre, et que pour cela elle ne se peut garantir de l'avoir tous les jours sur les bras. Les affaires sont en un état que si les parties ne se résolvent à quelque composition, il y a des procès pour eux et pour leurs enfants jusqu'à dix générations. Elle m'a dit que M. du Vair lui conseille fort la paix. Son mari s'en vient en cette ville, d'où il fait compte de ne partir de long-temps. Je crois que s'ils veulent voir le bout de cette fusée, ils y sont pour plus qu'ils ne pensent. Adieu, monsieur; je vous baise un million de fois les mains, et suis pour jamais votre serviteur très humble et très affectionné.

Je suis le très humble serviteur de M. le premier président; je vous prie qu'il le sache, et que je lui baise très humblement les mains.

80.

AU MÊME.

À Paris, ce 29 mai 1611.

MONSIEUR,

Il n'est pas possible que je fasse un paquet pour la Provence qu'il n'y ait une lettre pour vous. Je n'ai rien à vous dire; mais je veux que vous voyiez que je me souviens de ceux qui m'aiment, comme par effet je vois que vous faites. La sécheresse n'est seulement sur les fruits, elle est aussi sur les nouvelles. MM. de Boissite et Bullion s'en vont de la part de la reine à l'assemblée de Saumur. Le roi d'Angleterre a assuré sa majesté que si ceux de la religion brouillent et demandent plus que ne leur avoit accordé le feu roi, ils l'auront pour ennemi: je ne crois pas qu'ils y seroient disposés. M. de Châtillon y est allé depuis deux ou trois jours, et a fait porter force lances de bagues; s'il étoit saison de ballets, je crois qu'ils en feroient, tant les choses sont en bon état. Je n'ai rien ouï depuis de l'homme du livre; et quant aux placards, je ne pense point qu'il s'en soit trouvé qu'à deux lieux qui sont du côté de l'université. Le bruit avoit couru qu'il y en avoit de sept ou huit cents d'affichés, mais qu'on les avoit brouillés avec de l'encre. J'ai voulu vérifier ce qui en est, et ai trouvé que les placards qui sont effacés sont certaines défenses à un de Brada et de Pron-Gantret, de la cour du Palais, de recevoir personne à maîtrise de maître, en vertu de certaines lettres qui y sont spécifiées. Tout est paisible, Dieu merci; je le prie qu'il

nous y conserve. On nous conte ici force miracles nouveaux de votre possédée de Provence : donnez-moi de quoi entretenir les curieux. Je suis, monsieur, votre très humble serviteur.

81.

AU MÊME.

A Paris, ce jour de Pentecôte, 1611.

MONSIEUR,

Je ne vous ai pas assez remercié par ma précédente de la peine que vous avez prise de m'écrire si particulièrement de ce bélître sorcier : je vous en remercie encore par cette commodité ; elle s'est présentée à moi inopinément ; je la dois à M. de Valves, que j'étois allé voir cette après-dînée. Si j'eusse cru la rencontrer sitôt et si à propos, je vous eusse écrit une longue lettre ; mais il m'a fallu aller au Louvre, où j'ai été jusqu'à cette heure, si bien que je ne vous saurois dire grand'chose. Le roi, avec une patience merveilleuse, a aujourd'hui touché les malades, que l'on tient avoir été jusqu'au nombre de onze cents. La dernière fois qu'il toucha, pour éviter que quelque malheureux ne fit rien de mal à propos, les malades, à mesure qu'il les touchoit, étoient tenus par des archers qui étoient derrière eux ; mais cette fois, pour ne faire paroître la défiance, on s'est contenté de leur faire joindre les mains. Il y avoit eu avis qu'avec cette occasion un coquin devoit entreprendre sur la personne du roi ; et l'avis venoit du sieur de Vousay, lieutenant de M. de Châteauneuf, à la Bas-

tille ; si bien que ce M. de Vousay a toujours été derrière le roi pour prendre garde s'il verroit quelque visage semblable à celui qu'on lui avoit dépeint. Tout s'est bien passé, grace à Dieu. Leurs majestés sont allées cette après-dînée voir les députés des jacobins, qui sont ici en nombre infini pour leur chapitre général. La reine leur a donné mille écus : elle s'en va demain voir Messieurs et Mesdames à Saint-Germain, et revient le même jour pour s'en aller à Fontainebleau mercredi ou jeudi. MM. de Bouillon et de Sully sont à l'assemblée de Saurmur : tout s'y passera au service du roi, Dieu aidant ; les choses y sont disposées, et les personnes aussi. Ceux de la religion disent que les grands sont à la dévotion de la reine, et peut-être ne se trompent-ils pas. L'on tient que pour cette occasion ils feront présider un ministre. Quoi que c'en soit, je ne vois point d'orage de ce côté-là, ni d'ailleurs : nous avons Dieu pour nous, et sommes gouvernés par une très bonne et très sage reine. Il s'est trouvé cette semaine un grand nombre de placards affichés aux coins des rues ; de vous dire les ordures dont ils étoient pleins, cela feroit mal au cœur : vous les devinez bien. Il s'est trouvé aussi un homme perdu qui a fait un livre où il traite force belles questions. On l'a mis à la Bastille, où il fait le fou, croyant que cette échappatoire le garantisse ; mais je tiens que son affaire est faite. Je ne vous dirai point de quoi parloit ce livre en particulier ; je vous dirai en gros qu'il attaquoit la reine, son mariage, et sa régence. Cette chose est encore fort obscure, pourceque l'on n'en parle qu'à l'oreille ; quand le temps l'aura éclaircie, je vous en écrirai ce qui s'en pourra écrire. Au demeurant, en dépit de toutes ces

ames damnables, leurs majestés se portent fort bien, et verront la mort de tous ceux qui desirent la leur. Adieu, monsieur; je ne cuidois vous écrire que deux mots, mais le discours m'a emporté plus loin que je ne pensois. Si j'eusse cru que ma lettre eût dû être si longue, j'eusse pris une feuille entière; vous m'en excuserez s'il vous plaît: je vous écrirai la prochaine fois plus à loisir et plus confidemment. Aimez-moi toujours comme votre serviteur très humble et très affectionné.

Je vous supplie me faire cette faveur de baiser humblement les mains à M. le premier président et à M. le président de La Cépède. J'ai reçu une lettre de lui ce matin; mais j'en remettrai la réponse à la première commodité pour lui écrire quelques nouvelles, si j'en apprends entre ci et là. Si vous croyez que ce que je vous écris le mérite, vous lui en ferez part. J'avois toutefois oublié à vous écrire le nom de l'auteur de la lettre que je baille à M. de Valves pour vous faire voir: c'est un nommé de Vyon, d'Orléans, gentilhomme servant chez le roi, qui a fort bien étudié; il est tout près d'en faire une autre.

82.

AU MÊME.

A Paris, ce 4 juin 1611.

MONSIEUR,

Ce seroit, si je l'ose dire, un crime de lèse-amitié d'écrire où vous êtes et ne vous écrire pas; vous aurez

donc ce petit mot pour vous témoigner que je vous suis ce que j'ai toujours été et que je serai toujours. Pour vous mander des nouvelles, il en faudroit inventer, car il n'en est point. Je m'en vais lundi à Fontainebleau; s'il y en a, vous en aurez votre part. J'ai vu par-deçà un mémoire de plusieurs choses que ce fameux sorcier a dites; mais à mon avis celui qui les a recueillies a plus de *prise* que de jugement. Il y a bien quelque chose touchant les particularités du sabbat qui semble considérable; mais il y a bien aussi des ridicules qui me font croire que le diable n'est pas si fin comme nous le croyons, ou bien qu'ayant à faire à des personnes qu'il n'estime pas, il les entretient de viandes dignes de leur goût. Je ne sais certainement à quoi me résoudre là-dessus: il y a des intrigues en cette matière qui ne se démêleront jamais que nous ne soyons en un lieu où le jour soit plus clair qu'il n'est en ce monde; il faudra que l'apprentissage nous en coûte la peau. S'il s'en fait quelque discours par-delà, je vous prie d'avertir l'auteur qu'il contente bien exactement tous les scrupules que le lecteur pourra faire, et qu'il n'y ait rien qui se contredise. Adieu, monsieur; je vous baise bien humblement les mains, et suis votre très humble serviteur.

J'écrivis il y a quelques jours à M. le premier président de La Cépède; mais je ne laisse pas de l'assurer de mon très humble respect.

83.

AU MÊME.

MONSIEUR,

Vous avez en ce paquet la bouffonnerie dont je vous avois parlé en ma précédente. Je ne la vous enverrois pas si je ne la vous avois promise; car, à mon goût, c'est une pure niaiserie : mais je vous veux montrer que je suis homme de parole, et vous ôter l'opinion que vous auriez que la paresse m'eût empêché de vous donner ce plaisir. M. Fontaine m'est ce matin venu voir, qui m'a conté merveilles de votre possédée. Il m'a dit qu'il y a un nouveau prêtre prisonnier : si c'est chose qui vaille en parler, faites-m'en aussi bonne part comme vous avez fait de messire Louis. Je vous écrivis il y a deux jours par votre messager, et depuis il n'en est survenu. Notre voyage de Saint-Germain est remis à mardi; la comédie ne se gâtera pas entre ci et ce temps-là. J'eusse fait récrire ce bel ouvrage que je vous envoie, mais il n'en vaut pas la peine : je m'assure que vous ferez même jugement que moi. Si vous n'avez bien souvent de mes lettres d'ici à deux ou trois mois, un voyage que je vais faire en Normandie en sera la cause; mais là, comme ici et par-tout, je serai toujours votre serviteur très affectonné. Honorez-moi toujours de votre amitié.

Nous attendons ici au premier jour madame et mesdemoiselles de Rohan. C'est quelque fortune que nous n'avons point de brouilleries du côté de Saumur. Dieu

favorisera les soins de notre reine comme il a fait ceux du feu roi. Vous aurez su comme le roi d'Angleterre avoit donné un coup de poing au prince son fils, pour le moins le comte le disoit ainsi; mais cela n'a point passé plus outre, ils ont été réconciliés tout incontinent. Le roi s'étoit mis en colère de quelque faute que les chiens avoient faite à la chasse, et sembla au prince que le sujet n'en étoit pas digne, si bien qu'il se mit à rire, de quoi le roi s'offensa tellement, ajoutant cette nouvelle colère à la précédente, qu'il ne se put empêcher de le frapper. Il se retira tout-à-l'heure, et fut suivi de tant de gens que le roi demeura presque seul et éprouva la vérité de cette maxime, que plus de gens adorent le soleil levant que le couchant. Je n'ai pas mis cette nouvelle en son rang, je l'ai mise au lieu où il m'en est souvenu; excusez-m'en: vous devez être accoutumé à mes libertés.

84.

AU MÊME.

A Paris, ce 20 juillet 1611.

MONSIEUR,

Votre homme s'en retournera demain, par lequel je répondrai à votre lettre, et vous manderai de nos nouvelles: M. le commandeur de La Mosle, qui est porteur de cette lettre, me presse de trop près pour vous tenir long discours. L'affaire de Saumur fut hier résolue: j'ouïs parler les députés dimanche à la reine, dans le cabinet, avec des soumissions les plus grandes du

monde; mais je n'ai loisir de vous rien dire. J'ai baillé à M. de Valves cent quarante écus, qui font quatre cent vingt livres; je vous prie me faire cette faveur de les faire rendre à ma femme, suivant la lettre que M. de Valves écrit à M. de Calas. C'est ma coutume de vous importuner: si j'abuse de votre courtoisie, dites-le-moi, j'y serai plus retenu à l'avenir; mais j'ai peur de vous offenser par en tant parler, ayant tant de preuves de votre amitié. Je vous prie me mander des nouvelles de M. le premier président, car je suis en peine de sa santé: je lui écrivis dernièrement; vous l'assurerez, s'il vous plaît, de mes très humbles services. Adieu, monsieur; je vous baise très humblement les mains, et suis à jamais votre très humble et très affectionné.

85.

AU MÊME.

A Paris, ce 21 de juillet 1611.

MONSIEUR,

Je vous écrivis hier par M. le commandeur de La Mosle; ce fut un peu à la hâte, et par conséquent en désordre: à cette heure, plus à loisir, je vous dirai que dimanche dernier, sur les deux heures après midi, étant au cabinet de la reine, où, hormis les princesses, il n'y avoit que cinq ou six personnes, MM. les députés de Saumur eurent une audience. M. de La Caze et le baron de Courtaumer parlèrent l'un après l'autre, et dirent fort peu de chose. La reine répliqua cinq ou six mots à chacun d'eux; mais, sans mentir, tout cela fut si bas,

qu'encore que je touchasse le baron de Courtaumer, je n'en pouvois rien entendre qu'à bâtons rompus : bien ouïs-je que la reine dit au ministre Ferrier qu'il s'avancât, ce qu'il fit, entre les sieurs de La Caze et de Courtaumer, demeurant un peu derrière : alors il parla, non éloquemment, mais assez bien pourtant, et si intelligiblement que je n'en perdis pas un mot. La substance de ce qu'il dit fut que ceux de sa religion n'avoient jamais eu autre intention que de très humbles et très obéissants sujets de leurs majestés; qu'en l'an 1607, en leur assemblée de Châtellerault, le feu roi avoit trouvé bon qu'ils reconnussent M. le dauphin légitime successeur de la couronne, et qu'à cet exemple, en celle-ci de Saumur, après le serment de fidélité fait au service du roi, ils en avoient fait un autre pour la régence de la reine, et que pour l'un et pour l'autre ils exposeroient leurs vies quand l'occasion s'en présenteroit; qu'on avoit voulu donner de mauvaises impressions d'eux à sa majesté, à quoi il la supplioit très humblement de n'ajouter point de foi; que tout ce qu'ils avoient mis en leurs articles n'étoit que cela même que le feu roi leur avoit accordé en ses édits, et que ce peu qui y étoit de plus étoit des graces qu'avec toute soumission et révérence ils requéroient de sa majesté; et qu'étant l'image de Dieu, ils avoient cru qu'elle feroit comme lui, qui ne s'offense jamais d'être prié : ce sont les propres termes par lesquels il finit. Tout cela ne fut pas prononcé tout d'une suite, mais à trois reprises : à la première, la reine répondit qu'elle vouloit croire que ce qu'ils disoient seroit véritable, et qu'autant de fois que le feu roi lui en avoit parlé, il l'avoit toujours assurée qu'ils ne feroient jamais rien contre

son état; l'autre réplique fut sur ce mot d'insolence, où elle leur dit qu'avec l'insolence il ne falloit rien espérer d'elle, et que quand on montreroit desirer sa bonne grace elle ne refuseroit chose qui fût raisonnable; la conclusion fut qu'ils seroient expédiés le mardi ensuivant. Depuis les choses ont été résolues; car mardi après dîner je me trouvois au cabinet, où il n'y avoit que madame de Guise et madame de Sourdis; la reine, sortant de l'entresol, s'en vint avec une face riante vers madame de Guise, à qui elle dit que désormais elle ne se lèveroit plus si matin comme elle avoit fait depuis quelque temps, et que l'affaire de Saumur étoit résolue. Madame de Guise lui fit là-dessus plusieurs questions, mais c'étoit en se promenant, tellement que je n'entendois que fort peu de chose. A une heure de là, M. de Nevers étant venu au cabinet, pourceque j'avois ouï de la reine qu'il avoit été des opinants en ce conseil, je lui en demandai des nouvelles; il me dit que ceux de la religion avoient leurs villes de sûreté encore pour cinq ans, que par-dessus ce qu'ils tenoient on leur bailloit le Mont-de-Marsan et Tartas, qui sont deux bicoques, desquelles le fils de M. de Châteauneuf de Chalosse, qui est demeuré huguenot, encore que son père se soit fait catholique, en tenoit une dès le temps du feu roi, et qu'avec cela on leur bailloit quelques sommes d'argent. Il survint quelqu'un là-dessus qui rompit ce propos, si bien que pour lors je n'en appris autre chose. Depuis j'ai su que la reine leur bailloit quinze mille écus, pour l'entretienement de leurs ministres, plus qu'ils n'avoient du temps du feu roi; sur quoi il faut noter qu'en l'année que le feu roi retrancha tout le monde, il retrancha aussi

les ministres, et leur ôta le tiers de ce qu'il leur avoit accordé. A cette heure, ils demandoient les arrérages de ce tiers, et continuation à l'avenir : pour les arrérages, la reine les leur refuse tout à plat, et pour l'avenir ils ont quinze mille écus plus qu'ils n'avoient quand le roi mourut. Avec ces conditions, tout le monde est content, et tient-on que samedi prochain ils auront leur congé. Nous avons ici tous les jours au cabinet M. de La Force, M. de Châtillon, le vidame de Chartres, et assez d'autres de la religion : s'il s'entreprendoit quelque chose par ceux de ce parti, ils ne se tiendroient pas parmi nous. Quant à moi, je ne sais pas ce qui en sera; mais je n'ai jamais craint tous ces remuements que l'on nous promettoit devoir naître de cette assemblée : je pense le vous avoir écrit autant de fois que je suis tombé en propos de ce sujet. La reine s'en va lundi à Saint-Germain, où Mesdames lui préparent le plaisir d'une comédie qu'elles-mêmes doivent réciter : voilà par où nous allons recommencer les passe-temps de la cour, qui seront à leur comble quand le roi et messieurs ses frères seront en âge de les goûter. Il y a quelques jours que, sous couleur de rencontre fortuite, il se fit un combat sur le Pont-Neuf : le tué, qui est un Darquy, gentilhomme de M. le duc d'Aiguillon, a été depuis deux jours promené dans un tombereau par plusieurs endroits de la ville, et puis traîné à la voirie; le tueur, qui est un Baronville, fils de Montecot, s'est sauvé en Angleterre, par la recommandation, à ce que l'on dit, de M. le prince de Joinville : il fera bien de s'y tenir; et par le traitement que l'on a fait au mort, il jugera ce que l'on feroit au vivant s'il tomboit entre les mains de la justice. La de-

moiselle de Cosman, qui est celle qui avoit fait ces plaisantes accusations dont vous avez ouï parler, aura samedi prochain son arrêt : quel il sera, je n'en sais rien; mais les conclusions des gens du roi sont à la mort. Nous attendons ici de voir sortir des lumières un discours de ce qui s'est passé au fait de messire Louis Gofridy et de Madeleine de La Palud; je crains bien que ce ne soit un mépris de l'auteur : un habile homme qui l'a vu m'en a parlé comme cela. Il s'est fait une espèce de catholicon sur l'assemblée de Saumur, et dit-on que c'est une bouffonnerie assez plaisante : si je la recouvre, comme je l'espère, vous aurez votre part du passe-temps. Au demeurant, monsieur, selon votre honnêteté accoutumée, vous m'avez fort obligé de me demander mon avis sur le dessein que vous aviez de mettre quelques pièces au jour. J'estime trop et votre suffisance et votre jugement pour douter que ce ne soit chose digne d'être vue; c'est pourquoi je ne saurois sinon vous en louer, et vous exhorter toutefois que, devant qu'ils partent de vos mains, ils soient si bien censurés de vous-même, que ceux qui y voudroient mordre y laissent leurs dents. Ayant pourvu à cela; comme je m'assure que vous ferez, je ne vois point de sujet pourquoi vous ne puissiez, comme les autres, jouir de la gloire de votre cabinet. J'approuve extrêmement les noms que vous donnez à vos nouvelles planètes; et s'il m'est permis d'en dire mon avis, je dirois plutôt le petit Cosme et le grand Cosme que le Cosme intérieur et le Cosme extérieur : toutefois il n'y a pas beaucoup à choisir, sinon que vous eussiez peur d'offenser celui que vous nommerez *le petit*. Si votre œuvre est en françois, et que vous l'envoyiez imprimer par-

deçà, je présiderai à l'impression, et empêcherai qu'au langage il n'y ait rien que l'on puisse reconnoître pour étranger. Je vous ai assez de fois dit ce que vous pouvez sur moi, mais je ne vous l'ai jamais su faire voir par effet. Cette occasion, et généralement toutes celles qui s'en offriront, me sont extrêmement chères; et en toutes vous verrez, monsieur, que je suis autrement que de bouche votre serviteur très humble et très affectionné.

Il y a cinq ou six jours que je baillai quatre cent vingt livres à M. de Valves; je vous supplie, monsieur, me faire cette faveur de les faire rendre à ma femme par-delà.

Depuis ma lettre écrite, M. de Valves m'a dit que le porteur de ce paquet étoit sûr, cela m'a fait résoudre à lui bailler les médailles. Je crains que vous n'en ayez déjà de semblables, et que par conséquent, n'ayant point de prix d'elles-mêmes, elles perdent encore celui que leur peut donner la nouveauté; mais si vous ne les retenez pour vous, ce sera pour un de vos amis: il me suffit que vous voyiez que je suis votre serviteur très affectionné.

86.

AU MÊME.

A Paris, ce 1^{er} d'août 1611.

MONSIEUR,

Si vous m'avez oublié, je n'en ferai pas pourtant de même. M. le commandeur de La Mosle, qui partit il y a

dix à douze jours, et votre Étienne, qui est parti depuis deux ou trois, vous ont porté de mes lettres; mais je ne laisserai pas d'en bailler encore à ce messager. Nous n'avons plus rien de nouveau en cette cour, que la venue de M. le comte de Saint-Pol, depuis cinq ou six jours. M. le marquis d'Ancre avec ses amis alla au-devant de lui, tellement que l'affaire d'Amiens est du tout accommodée au contentement de la reine. Il ne nous reste plus qu'une brouillerie d'entre le marquis de Nesle et le comte de Brême. Le conte dit qu'il y a cinq à six jours que le comte de Brême, sur les onze ou douze heures du soir, étant allé à l'hôtel de Nemours, où madame d'Aumale est logée, il monta à la chambre de mademoiselle de Senectaire, qui y loge aussi; qu'ayant frappé à sa porte, comme on lui eut dit qu'elle étoit couchée, il se retira. Il appela une demoiselle nommée Chambonnez, qui est à mademoiselle de Senectaire, laquelle aussitôt lui ouvrit la porte, comme pour parler seulement à lui, pourcequ'ayant autrefois servi madame de Bouillon, mère du comte de Brême, elle se croyoit obligée à ce respect envers lui. L'on dit que comme il fut dedans, il se vouloit jouer un peu insolemment avec mademoiselle de Senectaire, qui étoit au lit; elle se jeta à la ruelle, et se coucha contre terre. Toutefois, si le conte dit vrai, elle ne put pas si bien faire qu'il ne lui déchirât la chemise depuis le haut jusqu'au bas, et ne prît tout plein d'avantages sur elle. Ce conte ayant été fait à la reine même, en présence du marquis de Nesle, cousin-germain de mademoiselle de Senectaire, ce que ceux qui faisoient le conte ne savoient pas, il se vit obligé à en tirer raison; et s'étant tous deux rencontrés à l'hôtel de Guise,

comme le comte de Brême en fut sorti à pied, le marquis de Nesle le suivit de même; et de quinze ou vingt pas ayant crié au comte qu'il tournât et mît la main à l'épée, il fit bien l'un, mais non pas l'autre, s'amusa à des satisfactions qui ne contentèrent pas le marquis de Nesle, et en voulut lui-même prendre une autre, et lui donna deux coups d'épée sur les oreilles : le cordon de son chapeau et son rabat en sont coupés. Les amis du comte de Brême lui ayant fait sentir cette lâcheté, et particulièrement M. le marquis de Manny, qui est brave gentilhomme, il s'est retiré d'ici, l'on ne sait pourquoi faire : les uns tiennent qu'il veut demander le combat, les autres en jugent autrement. Le marquis de Nesle est demeuré ici avec une garde que la reine lui a baillée : le premier président l'a voulu faire prendre; mais la défense de sa majesté y est intervenue, et devant cela l'assistance de M. de Guise, qui lui a bien servi. Il pensoit qu'hier on le vint prendre, si bien que tous ses amis s'allèrent enfermer avec lui en son logis, et nommément M. le prince de Joinville; mais depuis la défense de la reine, cette rigoureuse poursuite s'est adoucie : nous verrons où la chose aboutira. Nous avons ici madame de Rohan et mesdemoiselles ses filles depuis trois ou quatre jours; jugez par là si ceux de la religion ont les ames disposées à la paix : ce sont effets de la bonté de Dieu et de la prudence de notre grande reine. Je vous ai assez entretenu de choses qui ne le valent pas, mais pour le moins c'est un témoignage de ma diligence. Je me réjouis de tout mon cœur de la santé de M. le premier président; je ne crois point qu'il la garde comme il doit; c'est à vous qui êtes auprès de lui, et qui l'aimez chèrement,

de la lui recommander. Je ne lui écris point, car je n'ai de quoi, si je ne lui voulois écrire que je suis son très humble serviteur, et c'est chose si souvent répétée que je crois qu'il en doit être ennuyé ; je réserverai donc ce devoir à quelques nouvelles qui vaudront lui être mandées : aussi bien lui ai-je écrit par M. le commandeur de La Mosle, et un peu auparavant par un autre messenger. Confirmez-moi, s'il vous plaît, monsieur, en ses bonnes graces et aux vôtres ; je les desire toutes deux avec passion.

Prêt à partir pour aller voir la comédie de Madame, qui est la *Bradamante* de Garnier ; c'est à demain au soir : M. de Valves y sera, qui vous en fera le discours, car pour moi je m'en vais au partir de là en Normandie, aussitôt que la reine m'aura donné congé.

87.

AU MÊME.

A Paris, ce 4 août 1611.

MONSIEUR,

Hier je revins de Saint-Germain voir jouer la comédie ; M. de Valves, à mon avis, vous en aura écrit plus particulièrement : de moi ne vous en dirai autre chose, sinon que tous les personnages y firent des miracles. Madame, qui étoit habillée en amazone comme représentant Bradamante, étonna tout le monde par sa bonne grace ; Monsieur et M. le duc y firent plus que l'on ne pouvoit espérer de leur âge. Monsieur, pour prologue,

récita les six vers que vous trouverez en ce paquet : il avoit une pique en la main, qu'il mania en fils de maître. Ils avoient tous deux des hauts-de-chausses, dont ils étoient, à mon avis, merveilleusement empêchés; aussi les quittèrent-ils tout aussitôt en reprenant leurs robes. Madame Chrétienne ne parut sur le théâtre qu'en la fin du dernier acte, où elle dit un mot, seulement pour en être comme les autres : voilà tout ce que vous en saurez de moi. A mon retour, je m'en allai au Palais, où je trouvai cette lettre de Barclai, qui me fut présentée comme nouvelle; elle l'est à la vérité pour moi, je ne sais si elle le sera pour vous : quoi qu'il en soit, elle me semble fort bonne. Adieu, monsieur; aimez votre serviteur très affectonné.

Charlemagne, Léon, Roger et Bradamante,
Sont de gaze et carton à la comédianté;
Je suis le vrai crayon des illustres Césars :
Des lis j'arborerai les braves étendards.
Du Gange jusqu'au Rhin, et sur les bords d'Afrique,
Pour mon petit papa (1) donnerai coups de pique.

Vous verrez bien que ce ne sont pas vers d'un bon maître; mais puisqu'ils ont eu l'honneur d'être prononcés par la bouche d'un si grand prince, j'ai pensé que vous prendrez plaisir de les voir : je les ai retenus par cœur, et crois que c'a été fidèlement; quoi que c'en soit, s'il y a du change, il ne sauroit être bien grand. J'oubliais à vous dire qu'ayant achevé de prononcer ces vers, il tenoit une pique qu'il branla vers la compagnie de si bonne grace, que cette action, et un petit saut qu'il fit

(1) C'est le roi qu'il appelle son petit papa.

en achevant, lui attira un monde de bénédictions. Dans peu de jours, M. le chevalier de Vendôme partira pour s'en aller à Malte; je crois que vous le verrez en Provence.

88.

AU MÊME.

A Paris, ce 14 d'août 1611.

MONSIEUR,

Il y a six semaines que je n'ai eu de vos lettres, ce sont beaucoup d'arrérages; pour cela je ne laisserai pas de hasarder encore celle-ci. Je m'en vais faire un petit voyage en Normandie; si durant ce temps-là je ne vous écris si souvent, et peut-être point du tout, ne vous en étonnez pas, la difficulté des commodités en sera cause. Pour mon affection, vous en ferez toujours le même état; je la porterai où je vais, et la rapporterai telle que je la vous ai dédiée. Nos nouvelles sont petites. M. le marquis d'Ancre partit vendredi, accompagné d'environ six-vingts chevaux; la moitié revint d'une lieue d'ici, et le reste est allé avec lui. Il sera à Amiens aujourd'hui, et y séjournera trois à quatre jours; de là il s'en va à Ancre voir son marquisat, puis s'en revient à Péronne, et de Péronne à Paris. Tout son voyage ne sera pas de quinze jours. Mesdames les princesses doivent être aujourd'hui à Cadillac où M. d'Espéron les fêtera; de là elles s'en reviennent ici, et d'ici s'en vont en Flandre voir madame la princesse d'Orange. Vendredi dernier M. Le-

fèvre commença l'exercice de sa charge; il fut présenté au roi par la reine, M. le comte de Soissons, M. le chancelier, M. de Villeroy, M. le président Jeannin et M. de Souveray, dans le petit cabinet de la reine. La reine fit la harangue, M. le chancelier y ajouta quelques paroles à la louange de M. Lefèvre, et promit au roi que bientôt, et sans l'ennuyer, il l'auroit rendu savant. Le roi répondit que de son côté il tâcheroit de faire son devoir. De là ils montèrent au cabinet des livres, où M. Florencé fit la leçon au roi en présence de M. Lefèvre, qui ne dit jamais un mot, mais se contenta de voir comme il étoit avancé, et de quelle façon on le faisoit étudier. A cette leçon il n'y eut personne présent que le vidame du Mans, par qui je m'en suis fait conter l'histoire. M. de Bressure n'est point encore hors de sa brouillerie avec M. de Savige; quoi qu'il en soit, depuis trois à quatre jours l'on n'informe plus. On parle diversement de l'affaire du comte de Brême et du marquis de Nesle; qui tient qu'on leur accordera le combat, qui tient que non. Je ne sais où j'en suis. Baronville, fils de Montecot, est en effigie au bout du Pont-Neuf, pour le combat dont je vous ai écrit. Je crois que M. de Senas vous ira bientôt porter des nouvelles de Saumur: on nous dit que tout s'y est passé au contentement de leurs majestés. Adieu, monsieur; je suis votre serviteur très humble.

89.

AU MÊME.

A Caen, ce 21 août 1611.

MONSIEUR,

J'ai reçu vos nouvelles avec le contentement que je devois, pourcequ'elles viennent d'un bon auteur, et qu'elles m'assurent du bon succès des affaires du roi, qui est toujours une des principales passions des gens de bien, même en une cause si juste comme celle qui est aujourd'hui sur le tapis. Je voudrois bien pouvoir prendre quelque revanche de tant de faveurs; mais que peut une fortune petite comme la mienne, et en un lieu écarté comme celui où je suis? J'attendrai le changement de l'un ou de l'autre. Cependant je vous envoie un petit extrait que j'ai fait d'un cahier en parchemin que MM. les religieux de cette abbaye de Saint-Étienne m'ont fait voir. Ce qui m'y a semblé de meilleur est ce que je vous envoie; le reste ne sont que dotations qui leur ont été faites. J'ai aussi entre mes mains deux cahiers en parchemin dont le titre est, *Incipiunt epistolæ Lamfranci Dorobernensis archiepiscopi*. Mais il n'y a que huit feuillets en l'un, et quatorze en l'autre. Si vous desirez les voir, je les vous enverrai; sinon, je les leur rendrai. Je suis très marri que je n'aie quelque chose de plus digne, et qui donne plus de prétextes à mes importunités; mais, s'il vous plaît, vous m'excuserez avec la même courtoisie dont vous m'obligez. Bonjour,

monsieur; votre serviteur très humble et très affectionné.

Je vous supplie, monsieur, m'apprendre ce que c'est que l'affaire de M. Arnaud.

« Eo tempore quo genti Normannorum comes Wilhelm præerat, qui et Anglos postmodum suo subjugavit imperio, princeps idem, sanctâ devotione præventus, ecclesiam perpulchram et peramplam in honore sancti protomartyris Stephani, in loco qui Cadomus dicitur, construi fecit. Quâ ex parte decenter constructâ, virum valdè scientiis imbutum, nomine Lamfrancum, de prioratu Becci, ad hoc opus perficiendum accepit, et eum ecclesiæ quam construebat abbatem præfecit. Sed cum non multo post comes idem Angliam sibi armis subjugasset, abbatem eundem totius Angliæ archiepiscopum primatem constituit; in loco verò ejus alium, nomine Wilhelmum, ejusdem ecclesiæ monachum, abbatem substituit. In cujus tempore cum prædictam mirificè consumasset ecclesiam, convocatis in unum Normannorum episcopis et principibus, accito quoque de transmarinis partibus archiepiscopo Lamfranco, ecclesiam ipsam in honore gloriosissimi martyris Stephani dedicari fecit; et quæcumque illi nunc dabit vel antea dederat, suâ suorumque auctoritate, filiique ac principum, in perpetuum habenda firmavit. Reliquias quoque pretiosissimi martyris Stephani pretio non parvo adquisivit: unam videlicet particulam de brachio ipsius, quod in civitate By-santiâ habetur, et unâ ampullulam de sanguine illo qui de eodem brachio mirè et veraciter fluxisse narratur.

Capillorum etiam partem cum corio capitis, et lapide quo ipse martyr percussus fuit, rex idem gloriosus alio tempore comparavit. Qui videlicet capilli adhuc ita sunt pulchri et candidi, quasi modò de ejus capite fuissent incisi; servantur autem in quodam pulcherrimo vasculo de crystallo inclusi. Est itaque totum pulchrum: capilli albi et pulchri; lapis etiam undè percussus fuit albus, vas pulchrum et album; et aspicientibus rem adèd pulchram, magnam faciunt admirationem. Tanto igitur thesauro comparato, beatissimi martyris Cadomensis ecclesia propriis margaritis, sui scilicet Stephani reliquiis, est adornata. Cùm autem postmodùm abbatem Wilhelmum Cadomensem rex fieri decrevisset archiepiscopum Rothomagensem, alium quidem, nomine Goslebertonem, in loco illius subrogavit. Sed non multo post tempore idem rex huic vitæ finem fecit: quamdiù tamen rebus humanis interesse potuit, dilectæ sibi ecclesiæ indefessus procurator permansit, et quos ibi congregaverat monachos paterno affectu fovit et dilexit. Cùm verò diem mortis suæ sibi imminere sensisset, præcepit regni sui principibus, ut corpus illius Cadomum deferrent, atque in ecclesiâ sui dulcissimi domini, sancti scilicet Stephani, sepelirent. Principes autem illius, sicut præceperat, cùm defunctus fuisset, eum Cadomum attulerunt, atque in ecclesiâ sancti Stephani, quam ipse construxerat, coràm oculis monachorum suorum, qui de illius elemosynâ vivunt, sepelierunt. Hoc autem idèd factum est, ut tantò dulciùs pro animâ illius misericordiam Creatoris exorarent, quantò frequentiùs in præsentia suâ corporis illius sepulturam qui eos ibi congregaverat inspicerent. »

Ce que dessus est en un cahier de parchemin conte-

nant huit feuillets, en la quatorzième page, et vient jusqu'à la moitié de la quinzième. Cette pièce est la dernière de celles qui sont audit cahier : elle n'a point de titre ; les précédentes sont donations faites à ladite abbaye, tant par ledit Guillaume que plusieurs autres. L'écriture est fort ancienne, et toutefois si lisible qu'il n'y a rien dont l'on puisse douter.

90.

AU MÊME.

A Paris, ce 9 de novembre 1611.

MONSIEUR,

Pardonnez à ma paresse ; je ne sais si je me flatte, mais je la trouve assez bien fondée pour cette fois. Je ne suis de retour en cette cour que depuis trois ou quatre jours, et d'ailleurs je ne vois rien à votre goût ni au mien. J'ai passé toute la journée au Louvre pour y apprendre quelque chose qui valût vous entretenir ; mais j'en suis revenu comme j'y étois allé. M. le comte de Soissons est parti ce matin pour s'en aller tenir les états à Rouen ; il devoit aujourd'hui voir madame de Lorraine ; toutefois il est parti devant qu'elle fût levée. Monseigneur le prince est encore à Vallery. On s'en va dans deux ou trois jours à Saint-Germain pour faire voir Messieurs et Mesdames à madame de Lorraine. Tout cela ne sont pas grandes nouvelles, mais c'est tout ce que vous aurez : si j'en avois de plus sérieuses, je vous les aurois racontées pour vous récompenser de celles que

vous m'avez données de la guérison de M. le premier président. Je m'en réjouis de tout mon cœur ; mais il me déplaît fort de tant de rechutes. On m'a dit qu'il impute son mal à la demeure du palais ; pour moi je crois qu'il le faut chercher aux humeurs mélancoliques où il semble qu'il prenne plaisir à s'entretenir : on peut bien penser au public et ne se négliger pas ; ce ne sont pas deux soins contraires. C'est à vous, qui êtes auprès de lui, et qui l'aimez, de lui en faire des reproches et l'exhorter à s'aimer plus qu'il ne fait ; ce n'est pas tout que d'aller au terrou de Marseille, il y faut aller avec un esprit libre et déchargé d'affaires. Je lui écrirai par la première voie. Cependant il saura, s'il vous plaît, de vous que je lui baise très humblement les mains et que je suis son très humble serviteur, comme à vous je vous serai obligé et très affectionné.

Vous m'écrivez que vous attendez un cardinal Ducain ; je ne sais qui il est.

91.

AU MÊME.

A Paris, ce 25 de novembre 1611.

MONSIEUR,

Encore que depuis trois mois je n'aie reçu qu'une lettre de vous, ne me veux pas imaginer que vous ne m'aimiez comme de coutume ; mais vous avez cru que j'étois encore en Normandie, qui est, à vous autres messieurs de Provence, être quasi hors du monde. J'en suis de re-

tour depuis environ trois semaines, et vous ai écrit par Valentin, sans nouvelles toutefois, comme je fais encore à cette heure. Ce fut alors pourceque je n'en avois point, et aujourd'hui c'est que de la principale nouveauté que nous ayons, qui est l'enterrement fait ce matin de feu Monseigneur, je ne vous puis rien dire, pour n'y avoir pas été, et que M. de Valves, qui a eu cette curiosité d'y aller, vous en fera, comme il fait de toutes choses, le discours assez particulier. Cette cour a plaint la mort de ce prince, et pour être ce qu'il étoit, et pour les grandes espérances qu'en avoient fait concevoir je ne sais quels signes qui furent vus à Fontainebleau à sa nativité. Mais la douleur de la mort du feu roi est si récente, qu'après cela il semble que toutes nos plaies ne puissent jamais être prises que pour des égratignures. Mademoiselle de Montpensier fut hier voir la reine avec le grand deuil, c'est-à-dire voile, *nages*, et tout l'équipage que les veuves portent ordinairement. La reine la reçut avec toutes sortes de caresses, et la dispensa de porter cet habillement, pourcequ'il la chargeoit trop. A son entrée, la reine s'émut, et porta le mouchoir au visage; tant y a qu'elle est de nouveau promise à Monseigneur qui est à cette heure. De quoi la reine l'assura qu'elle ne seroit pas tant respectée que de feu Monsieur, d'autant qu'il ne la baisoit jamais sans lui *demander* congé, et que celui-ci n'en feroit pas de même. La citadelle de Bourg n'est point encore bas, quoique la commission en soit expédiée il y a déjà quelques jours. Vous avez ouï dire qu'on la bailleroit à M. d'Arquien au lieu de Calais : ce bruit-là, qui avoit cessé, a recommencé sourdement aujourd'hui. M. de Termes étoit allé voir s'il auroit raison de M. de

Boysse, de quelque discours qu'il prétend qu'il a tenu à son préjudice : l'on a nouvelle aujourd'hui qu'il est arrêté. Il y a en Berry une petite rumeur d'un nommé Vatins qui, pourceque l'on avoit pris quelques faux-sauviers en ses terres, a, par représailles, arrêté le fils de M. Robin, et le tient encore. Le conseil a donné arrêt contre lui, par lequel il est dit que sa maison sera rasée. Pour moi, je crois qu'il aura son pardon, pourceque des principaux d'auprès de la reine sont ses parents. Tant y a que cela n'est rien; je le vous ai voulu dire afin qu'à l'accoutumée on ne vous fasse pas d'une mouche un éléphant. Adieu, monsieur; il ne me reste plus rien à vous dire. Je suis toujours votre très humble et très affectionné.

92.

AU MÊME.

A Paris, ce 7 février 1612.

MONSIEUR,

Je ne vous écris que pour vous tancer; ce n'est plus paresse qui vous tient, c'est un pur oubli : si celle-ci ne vous réveille du profond sommeil où vous êtes depuis trois ou quatre mois, je suis résolu de vous laisser dormir jusqu'au jour du jugement. M. de Pybrac, qui s'en va à Aix pour un procès qu'il a contre son frère, vous contera des nouvelles du monde; il en est : sa suffisance m'en dispense, et puis M. de Valves, à mon avis, y apporte assez de diligence pour ne vous laisser rien desirer de ce côté-là. Je l'ai envoyé avertir de cette commodité,

pourceque je la crois bonne, sûre, et prompte; mais mon homme ne l'a point trouvé. Le doute que j'ai qu'il ne le sache pas me fait enhardir à vous envoyer un petit livret qui s'est fait par un docteur de Sorbonne nommé Richer, *De la puissance ecclésiastique et politique* : la cour de parlement l'a tellement goûté, qu'elle l'a fait mettre au greffe. Mandez-moi ce qu'est la santé de M. le premier président, je vous en conjure; je ne lui écris point pour cette fois; je suis pourtant, comme toujours, son très humble serviteur et le vôtre très affectionné.

M. de Pybrac est un de mes amis; je ne puis vous le recommander mieux que de lui donner cette qualité. Bonsoir, monsieur. J'ai l'esprit brouillé en l'expectation de mon état; cela m'empêche d'écrire à M. le président de La Cépède; mais, s'il vous plaît, qu'il sache que je suis toujours son très humble et très affectionné serviteur.

Il se va imprimer un recueil de lettres, où l'on me presse d'en mettre; si vous en avez quelques unes de qui le sujet le méritât, vous m'obligeriez de m'en envoyer la copie, comme de celles des noces de M. de Vendôme, de la mort du roi, et autres nouvelles. Si vous m'en vouliez écrire une où fût contenue bien au long l'histoire de messire Louis et de Madeleine de La Palud, je crois que cette narration contenteroit fort les lecteurs. Vous n'aurez que faire d'y mettre du vôtre que l'histoire : si vous m'en jugez digne, je vous relèverai de la peine du reste.

M. de Valves vous a aussi écrit le couronnement du

roi et les obseques de feu Monsieur; s'il vous plaisoit en faire faire des copies, nous les mettrions avec les autres, et les mettrions en équipage de comparoitre. Adieu, monsieur, excusez ma liberté; et si vous voulez que votre nom soit tu, il le sera, mais je n'en suis pas d'avis.

93.

AU MÊME.

A Paris, ce 22 de novembre 1612.

MONSIEUR,

Depuis votre partement, je n'ai point de vos nouvelles, vous m'obligerez de m'en donner; et en revanche je vous ferai part des nôtres, cela s'appelle quand nous en aurons, car à cette heure nous sommes à sec. Tous ces nuages qui vous faisoient craindre quelque mauvais temps sont dissipés. La reine est bonne, son conseil sage, et Dieu pour nous. M. le maréchal de Fervaques s'en est retourné en Normandie, à ce que m'a dit aujourd'hui l'un des siens. Nous avons la reine pour gouverneuse, vous pouvez penser si nous sommes bien glorieux. Quand je vous ai dit que nous n'avions point de nouvelles, il ne me souvenoit pas de la mort de M. le prince de Galles. Il y a trois ou quatre jours que, discutant avec l'un de mes amis de tout plein de morts de princes arrivées en tous les quartiers de l'Europe depuis quatre à cinq ans, je lui dis que je croyois que le premier deuil que nous porterions viendroit d'Angleterre, pourcequ'il y avoit long-temps qu'il n'y avoit en ce pays-là que des sujets de joie, et que c'est l'ordre des choses

du monde qu'après les noces viennent les funérailles. Ma prophétie a été trop véritable, et certainement en la personne de qui je me fusse le moins douté, pourcequ'il y avoit de l'apparence que le père ou la mère précéderoit les enfans : Dieu en a voulu disposer d'autre façon. Je pensois que cette après-dinée l'ambassadeur d'Angleterre dût venir porter la nouvelle à la reine, et pour cela je m'étois trouvé au cabinet; mais il n'y est point venu, et la reine s'en est allée voir son dessin de l'hôtel du Luxembourg. M. le comte de Soissons nous avoit fait prendre le deuil, celui-ci nous le fera continuer. La reine veut qu'on attende à le prendre que l'ambassadeur lui ait porté la nouvelle. Toutefois, cette après-dinée la reine Marguerite étant venue voir la reine, elle lui a demandé pourquoi elle n'étoit point en deuil; la reine a répondu qu'elle avoit su que la cour d'Angleterre ne l'avoit point porté pour la mort de feu Monsieur : nous verrons ce qui en sera; je crois que nous le porterons, et tiens à ce coup indubitable l'alliance de France et d'Angleterre. Dieu nous prépare plus de joies que nous ne méritons; c'est à nous de nous en rendre dignes, afin qu'il nous les continue. Il me semble que quand vous partîtes le pauvre M. Lefèvre étoit décédé, et M. Florence en sa place; voilà pourquoi je ne vous en dis rien. Cet homme de bien avoit fait lui-même son épitaphe; je la vous envoie, vous verrez comme il étoit vain (1). Je vous baise, monsieur, très humblement les

(1) *Nicolaus Faber, peccator indignus, unus à multis, hic jaceo. Quid de me dici verius, aut à me utilius? Non video, agnosco: bone Jesu, tu ignosce; ad hoc enim natus, ad hoc passus, ad hoc tremuisti, ut per te securi essemus.*

Vixi annos 69, menses 3, diem 1; devixi 3 novembris 1612.

mains, et à M. de Valves; aimez toujours votre serviteur très humble et très obligé.

Il me semble que quand vous partîtes, le discours de voyage des ambassadeurs étoit imprimé, et par conséquent que vous vous en serez fourni devant que de partir, si c'est chose que vous en ayez estimée digne; voilà pourquoi je ne vous en envoie point. Vous aurez le grand roman des *Chevaliers de la gloire* mais qu'il soit achevé d'imprimer; il fut porté tout imparfait comme il est au cabinet, il y a deux jours, par madame la princesse de Conti, où il eut plus d'approbation que je ne croyois : vous en direz votre avis; je crois qu'il sera demain achevé. Vous m'avez envoyé céans une caisse pour vous garder, sans me mander ce que c'est; je vous prie que je le sache, afin que j'y apporte le soin que la chose méritera. Adieu, monsieur; encore un coup, je suis votre serviteur très humble et très affectionné.

94.

AU MÊME.

A Paris, ce 5 janvier 1613, à six heures du soir.

MONSIEUR,

Je vous écrirai plus au long par le premier qui partira; celle-ci sera seulement pour vous dire que le baron de Luz, aujourd'hui une heure après midi, a été tué par M. le chevalier de Guise, au bout de la rue de Grenelle, dans la rue de Saint-Honoré. Le baron de Luz étoit en son carrosse avec trois ou quatre des siens;

M. le chevalier venoit du Louvre, et avoit avec lui M. de Cuges et M. le chevalier de Grignan, à cheval tous trois. Il a mis pied à terre, et a crié à M. de Luz qu'il en fit de même, et qu'il lui vouloit dire un mot. Le baron de Luz est descendu; et ont fait dans l'autre côté de la rue deux ou trois tours de huit ou dix pas, ou environ, parlant ensemble. Ce qu'ils dirent, personne ne le peut rapporter; seulement on a vu que M. de Luz a voulu embrasser M. le chevalier, qui l'a repoussé d'un coup dans l'estomac, et lui a dit qu'il mit la main à l'épée, ce qu'il a fait; et ayant tiré chacun deux ou trois coups, le baron de Luz a reçu de M. le chevalier un coup au-dessous du tétin gauche, et a commencé à chanceler. M. le chevalier est remonté à cheval, et s'en est allé le petit pas vers la porte Saint-Honoré. Le baron de Luz est entré dans l'allée d'un cordonnier, entre *le Temps perdu* et *la Bannière de France*, et au bout de l'allée a monté cinq à six marches dans le degré, là où il est tombé mort, en disant : *Jesu, Maria!* Je venois alors du dîner de la reine, et l'avois laissée au second. Je suis sorti par la cour des cuisines, et m'en suis venu par la rue Jean-Saint-Denys, au bout de laquelle, étant dans la rue Saint-Honoré, j'ai vu venir d'en bas quatre chevaux qui s'en venoient froidement et au petit pas, comme si rien ne fût venu. Je me suis arrêté pour saluer M. le chevalier, et n'ai vu en lui aucune marque d'émotion, que le visage un peu pâle. M. de La Boulaye, lieutenant de la compagnie des cheveu-légers de M. le chevalier de Vendôme, s'étant joint à lui, ils s'en alloient les deux le petit pas, avec MM. de Grignan et de Cuges derrière eux. L'on m'a dit que M. de Termes est monté à cheval avec une vingtaine de

ses amis, et l'est allé accompagner : où il est allé, je n'en sais rien. Le sujet de la querelle est que le baron de Luz, depuis huit à dix jours, s'étoit vanté qu'il s'étoit trouvé à la résolution qui fut faite de tuer feu M. de Guise, et qu'un autre qui y étoit aussi, que madame la princesse de Conti m'a nommé, mais il ne m'en souvient pas, avoit voulu avertir M. de Guise, afin qu'il prît garde à soi, mais qu'il l'en avoit empêché; et de cette façon se faisant auteur de la mort de feu M. de Guise, M. le chevalier a cru avoir juste occasion de s'en ressentir. Si c'est la vraie cause, ou si c'est seulement un prétexte, je le vous laisserai deviner. Madame la comtesse de la Chapelle-aux-Ursins m'a dit qu'hier au soir il étoit au cabinet, et, lui parlant d'amour, lui disoit qu'il étoit du bois dont on faisoit les maréchaux de France, et qu'elle lui avoit répondu qu'il étoit d'un bois fort sec. A quelque temps de là elle prit garde que M. le chevalier regardoit attentivement et de mauvais œil le baron de Luz, et elle lui dit : « Qu'y a-t-il? vous regardez le baron de Luz de travers; c'est mon amoureux, ne lui faites pas de mal. » Et là-dessus il lui répondit : « J'aimerois mieux avoir un bras rompu qu'il fût votre mari. » Comme j'ai eu dîné, je m'en suis retourné au Louvre, où j'ai trouvé que la reine étoit au conseil à l'entresol, où étoient M. le prince, M. du Maine, M. le chancelier, M. le marquis d'Ancre, et quelques autres. Toute la cour étoit au Louvre; j'en ai vu sortir M. le premier président : c'est tout ce que je vous puis dire. A ce soir la reine devoit donner à souper au roi, à Madame, madame la princesse de Conti, mesdames de Guise, madame de Vendôme, mademoiselle de Vendôme, mesdames les marquises de Guercheville

et d'Ancre; mais la partie sera rompue par cet accident : Dieu nous garde de rien de pis ! Pour le bruit de la Rochelle, qu'ils avoient fait sortir les catholiques, il se trouve que c'est un mensonge : c'a toujours été mon opinion que nous n'aurions que paix, je n'en ai point changé; s'il plaît à Dieu, j'aurai été prophète. Leurs majestés se portent très bien : cette bonne nouvelle en pèse bien une douzaine d'autres. Adieu, monsieur; je suis votre très humble et très affectionné serviteur.

La veille des Rois, en écrivant cette lettre, mon homme m'est venu dire que M. de Valves étoit arrivé; je l'y'ai envoyé quand et quand pour en savoir des nouvelles : je ne fermerai point cette lettre, que je ne vous mande ce qui en est. Il est vrai que M. de Valves est ici; demain, Dieu aidant, je le verrai.

95.

AU MÊME.

▲ Paris, ce 8 janvier 1613.

MONSIEUR,

Je vous écrivis samedi au soir ce qui étoit arrivé de la mort du baron de Luz, je ne vous dirai plus rien sur ce sujet. J'ai baillé à M. de Valves ce matin, pour vous faire tenir, les paroles que dit sur ce fait M. le chevalier de Guise, une heure après le coup, dñant chez M. de Termes à la grande écurie; un curieux qui les recueillit fidèlement me les a baillées. Je lui ai aussi baillé à même fin une copie de la lettre que M. le Grand a écrite à la

reine sur le commandement qu'il a eu de s'arrêter en son gouvernement; c'est en cela que toutes nos nouvelles consistent : je ne saurois qu'y ajouter, sinon que la reine a été fort en colère, et y est encore. Madame la princesse de Conti et madame de Guise ne viennent point chez la reine. Je ne sais combien durera la fête, elle est trop violente pour être longue; cependant M. le comte de La Rochefoucauld, qui alla voir M. de Guise incontinent après que l'affaire fut faite, a eu commandement de s'en aller chez lui : je crois qu'on ne lui a pas fait grand déplaisir; car il est hors d'années, et étoit résolu de demander son congé. J'ai aujourd'hui rencontré M. le marquis d'Ancre, avec vingt-cinq ou trente chevaux à l'entour de son carrosse; je ne crois pas pourtant qu'il ait sujet de craindre : il fut voir madame la princesse de Conti, et lui dit que M. le chevalier étoit un brave prince, et qu'il étoit son serviteur. On m'a dit que la réponse fut qu'en cette occasion on le verroit. Je voudrois bien que tout ceci fût passé; car jusqu'à ce que nous en soyons dehors, notre belle et bonne reine sera en mauvaise humeur : hors de cela tout est paisible. L'on m'a dit que le baron de Saugeon est encore prisonnier; celui qui l'a pris est ici : je veux savoir de sa propre bouche comme s'est passée cette affaire, et vous en donnerai avis. Nous avons ici un compagnon du moine Bourre, à qui on avoit donné le nom du *Tasteur*; l'on dit que c'étoit un bon compagnon qui avoit des gantelets de fer, et au bout des doigts des ergots de fer, de quoi il fouilloit les femmes, et qu'il y en avoit à tous les quartiers. Depuis quelques jours les dames se sont rassurées, car on dit que le *Tasteur* est prisonnier : il s'est fait là-

dessus de bons contes, mais ce sont toutes inventions. Vincy n'avoit pas oublié à me dire l'affaire dont vous m'écriviez; mais pourceque ce n'étoit pas chose qui fût du voyage, je ne vous en avois rien dit. Le conte, outre ce que vous m'en écrivez, ajoute qu'elle suoit la vérole. Quand Étienne partira, il vous portera des romans de Rossel, ils sont chez le relieur. Je pensois vous avoir envoyé des lettres de Lingendes; vous en aurez par la même voie que vous recevrez les romans : elle ne s'est du tout point vendue, et n'en a-t-on pu obtenir privilège. Je suis bien aise de savoir que dans votre caisse il n'y ait rien d'importance; je desirois le savoir pour la garder avec sécurité: elle n'a garde de m'empêcher, car j'ai augmenté mon logis d'une garde-robe que j'ai prise d'un voisin, à plain-pied de ma chambre. M. le procureur-général de la chambre des comptes et M. l'auditeur Buisson s'en vont, à ce qu'ils disent, vendredi ou samedi; je vous écrirai par eux, Dieu aidant, ce qui sera survenu de nouveau entre ci et là; et écrirai à M. le président de La Cépède, et lui enverrai un roman : je suis son serviteur de tout mon cœur, je vous prie de l'en assurer. J'ai envoyé une lettre de Lingendes à Marc-Antoine; vous la pourrez voir cependant par ses mains, attendant que vous receviez celles que je vous enverrai. Adieu, monsieur; je vous supplie m'excuser à M. le premier président si je ne lui écris, ce sera pour la première commodité : je lui baise très humblement les mains, et à vous aussi, monsieur, vous suppliant de m'avoir toujours comme votre très humble et très affectionné.

Je vous avois écrit que la veille des Rois il devoit y

avoir festin au Louvre, c'est-à-dire que la reine donneroit à souper à ceux que je vous écrivois; il ne fut pas interrompu pour l'accident de la mort du baron de Luz, mais on n'y cria point *Le roi boit*. Madame la princesse de Conti n'y fut point, ni mesdames de Guise. Outre ceux que je vous mandois, madame la comtesse de La Rochefoucauld et madame de La Châteigneraye y furent, et le bonhomme M. Zamet. Il y eut hier au soir comédie à la galerie.

L'affaire de M. le chevalier est entre les mains de la cour de parlement. M. le Grand et M. Faideau en sont commissaires.

M. le chevalier de Guise, samedi veille des Rois, à trois heures après midi, dînant à la grande écurie, deux heures après qu'il eut tué le baron de Luz, récita le fait de cette façon :

« M'étant trouvé auprès de M. de Guise, mon frère, il n'y a que deux jours, un gentilhomme lui vint donner avis que M. de Luz, entretenant M. du Maine, l'avoit assuré qu'il s'étoit trouvé au conseil secret de Blois, où la mort de feu M. mon père avoit été résolue, et qu'il avoit empêché M. le maréchal de Brissac de l'en avertir: ce qui fut cause que dès l'heure je fis dessein de lui faire mettre l'épée à la main. Pour à quoi parvenir, ce matin j'ai fait prendre garde quand il sortiroit de son logis. On m'est venu rapporter qu'il en étoit parti, et qu'il avoit pris le chemin de la rue Saint-Antoine; je m'en suis donc allé de ce côté-là, accompagné du chevalier de Grignan, de mon écuyer, et de deux laquais. J'ai défendu aux deux gentilshommes de mettre la main à l'épée, si l'on ne vou-

loit entreprendre sur moi, et à mes deux laquais, qui n'avoient que chacun un bâton à la main, de se mêler d'autre chose que d'arrêter les chevaux du carrosse, si d'aventure le baron de Luz, après que je l'aurois convié de mettre pied à terre, refusoit de le faire et commandoit à son carrossier de s'avancer. Ne l'ayant point trouvé au quartier de Saint-Antoine, je m'en suis venu au Louvre, où j'ai trouvé son carrosse à la porte; j'y ai fait prendre garde, et suis allé donner le bonjour à madame la princesse de Conti, de laquelle j'ai ouï la messe. Cela fait, je suis sorti du Louvre, et y ayant encore vu le carrosse du baron de Luz, je m'en suis venu vers son logis, estimant bien qu'il ne faudroit pas de s'y en revenir. Comme j'ai eu fait quelque chemin dans la rue de Saint-Honoré, je suis retourné sur mes pas; comme j'ai été revenu à l'entrée de la rue du Louvre, j'ai vu venir son carrosse; ce qui m'a fait tourner tout aussitôt comme pour aller vers la porte de Saint-Honoré. Comme j'ai été à la barrière des Sergents, je me suis tourné et l'ai vu à trente pas de moi. Je suis allé droit à lui, et lui ai dit tout haut : « Monsieur le baron, je vous supplie que « je vous dise quatre paroles. » Il a répondu : « Oui, tant « qu'il vous plaira. » Il étoit au derrière de son carrosse, et avoit deux gentilshommes à chacune des portières, qui tous ont mis pied à terre; moi et les miens en avons fait de même en même temps. Cela fait, je l'ai pris par la main, et l'ai tiré à part à dix pas de nos gens, et lui ai dit : « Monsieur, j'ai su que vous avez dit à M. du Maine, « en la présence de plusieurs gentilshommes d'honneur, « que vous fîtes du conseil de Blois, où il fut résolu de « tuer M. mon père, et qu'hier même vous le dites à la

« reine Marguerite. Je ne veux point là-dessus de réponse de vous que l'épée à la main, si vous en avez le courage : ça, l'épée à la main ; il faut mourir. » Sur cela il s'est voulu jeter sur moi ; je l'ai repoussé d'un coup de poing que je lui ai donné en l'estomac, et, me retirant deux pas en arrière, ai mis l'épée à la main. Il en a fait de même ; et tirant l'un contre l'autre en même temps, j'ai paré son coup avec le bras que j'avois enveloppé de mon manteau ; le mien lui a porté dans le côté gauche assez avant, et tout aussitôt il s'est retiré dans une maison prochaine, et je m'en suis venu vers deçà. »

Voilà le récit qu'en fit, selon la vérité, M. le chevalier : ce qui est attesté de tous ceux qui l'ont vu. Un gentilhomme normand nommé Bellefontaine, l'un de ceux qui étoient dans le carrosse du baron de Luz, saisit par derrière M. le chevalier au collet ; le chevalier de Grignan le colletta, et lui fit lâcher prise. M. le chevalier remonta à cheval, et les siens avec lui, et au petit pas s'en alla au Roule, cinq ou six cents pas hors du faubourg Saint-Honoré. M. de La Boulaye, lieutenant des chevau-légers de M. de Verneuil, qui survint à ce combat, et en a témoigné la vérité comme elle est ci-dessus récitée, l'accompagna jusqu'à la porte, et ayant demandé à M. le chevalier ce qu'il vouloit qu'il fit, et que son épée et sa vie étoient à son service, il le pria de s'en aller au Louvre, et de témoigner à tout le monde ce qu'il avoit vu ; ce qu'il fit. J'avois oublié à dire que M. le chevalier, remontant à cheval, s'adressant au peuple qui étoit là amassé, leur dit : « Messieurs, vous me serez témoins que personne n'a mis la main à l'épée que moi. » Comme il se fut séparé de M. de La Boulaye, il envoya un laquais à la

grande écurie voir si M. de Termes y étoit. M. de Termes à l'heure même monte à cheval, avec huit ou dix gentils-hommes qui avoient diné avec lui, et le ratteignit environ les Feuillants. Ayant fait quelque chemin avec lui, il le laissa aller, et s'en vint à l'hôtel de Guise conter l'affaire à M. de Guise, qui fut d'avis qu'il s'en revînt à Paris. M. de Termes s'en retourna donc le trouver, et l'amena dîner à la grande écurie. Toutefois cet avis qu'il s'en revînt à Paris fut changé, et lui fut mandé qu'il ne revînt point qu'on ne le mandât. Ainsi, après qu'il eut diné et changé de bottes, il s'en alla à Saint-Denys, où il a été quelques jours, et depuis à Meudon, attendant que sa paix soit faite avec la reine.

Je crois que ce sera demain 13 de ce mois que tout s'achèvera. Jeudi, après dîner, madame la princesse de Conti et madame de Guise la mère retournèrent au cabinet, où elles n'ont voulu aller jusqu'alors. La reine les reçut en riant, avec tout le bon visage qu'elles pouvoient desirer, et rejeta tout ce qui s'étoit dit d'une part et d'autre sur la colère.

96.

AU MÊME.

A Paris, ce 12 de janvier 1613.

MONSIEUR,

Après vous avoir écrit la mort du baron de Luz, tué la veille des Rois par M. le chevalier de Guise, et avoir baillé à M. de Valves le récit que M. le chevalier en a fait de sa bouche deux heures après la chose arrivée,

pour vous le faire tenir avec la lettre que M. le Grand a écrite à la reine, je ne vois plus rien qui mérite d'être mis sur le tapis. Ce matin M. de Valves a pris la peine de me venir voir pour savoir quelque chose de nouveau; je lui ai promis d'aller dîner chez madame la princesse de Conti pour en apprendre; mais j'ai trouvé M. de Saint-Luc à la messe de la reine, qui m'a emmené dîner chez M. de Bassompierre, si bien que je n'en sais pas davantage que quand je suis sorti du lit. Tout ce que je vous puis dire, c'est que demain l'affaire de M. le chevalier se doit terminer. En la colère, M. le Grand et M. Faideau furent faits commissaires; mais ils se reculèrent: on y en substitua, qui en ont fait de même. A cette heure, les affaires n'en sont plus en ces termes-là. La reine a retiré les informations. Je crois que l'entérinement de la grace se fera devant la reine en son cabinet; je saurai cette formalité, et la vous écrirai. D'autres nouvelles, il n'en est point. M. le prince et madame la princesse d'Orange arrivèrent vendredi; M. le prince alla au-devant d'eux, et y mena trois à quatre cents chevaux; M. le chevalier les alla voir passer: je le sais d'un gentilhomme qui étoit avec lui. Je vous envoie les trois romans que vous desirez; pour les lettres de Lingendes, il faisoit si mauvais temps pour aller au Palais, que j'ai prié M. de Valves de me décharger de cette corvée, ce qu'il a fait. Je lui ai aussi baillé les romans pour vous faire tenir; vous les recevrez par M. l'auditeur Buisson ou par votre Étienne. Si vous me commandez avec tant de cérémonie comme vous faites, vous ignorez le pouvoir que vous avez sur moi, et me défendez la privauté dont j'ai accoutumé d'user avec vous. Je suis marri de n'avoir

de quoi vous entretenir plus long-temps; mais il n'y a ici rien de nouveau. Messieurs de la Rochelle et de Saint-Jean-d'Angely, que l'on croyoit qui nous dussent brouiller, se sont faits gens de biens. Vous savez ce que je vous en ai toujours écrit; je n'ai point été trompé. Le baron de Saugeon est encore en prison à Villefranche de Rouergue. Il fut pris par un nommé Rodelles, qui est des ordinaires du roi : il étoit au lit en une hôtellerie. Un des siens fut tué d'un coup de pistolet; un autre soldat se jeta par la fenêtre, et s'est sauvé : l'on croit que c'est celui qui avoit les papiers. Saugeon fut pris à trois lieues de Villefranche, à deux lieues de Pont-Antonin, qui étoit une place de son parti; mais il ne pensoit plus être suivi, et d'ailleurs il avoit fait de grandes traites sur des barbets qu'il avoit achetés. L'envie qu'il avoit de les faire reposer, pour le besoin qu'il jugeoit qu'ils en avoient, le fit arrêter si près de sa retraite. Je crois qu'il est bien heureux que les affaires de Saint-Jean-d'Angely s'apaisent, et qu'il se trouve des lettres d'abolition qui ont été expédiées sur tout ce qui s'est passé. J'avois oublié à vous dire qu'il y a un avis proposé et reçu par le conseil, à ce que m'a dit M. Florence, pour acquitter cinq millions de livres de rente que fait le roi, sans aucune surcharge ni exaction nouvelle. Le proposant est un nommé Bizet. Il m'a montré sa proposition, qui contient mille belles choses pour l'embellissement de cette ville, et entre autres un pont neuf qui s'appellera le pont Saint-Louis, pour passer du quai des Célestins à celui de la Tournelle vers la place Maubert, tel que celui de Châtelleraut. Il s'en est proposé aussi un autre par M. de Lonsac, de faire venir tous les ans à Paris douze cent mille voies de

bois d'Auvergne et quatre cent mille de charbon, pour laisser reposer les forêts du roi et autres qui se diminuent fort. Il doit bailler le bois à vingt sous de meilleur marché sur chaque voie. Là-dessus, il demande d'être dressé de quelques parties qu'il dit lui être dues; l'on m'a dit aussi que son avis a été reçu et sa demande accordée. Je n'ai plus que vous dire; au moins ne me souvient-il de rien. Il y a quelques brouilleries en cette cour; mais ce n'est que la coutume : tout aura bonne fin, Dieu aidant. Nous sommes trop bien guidés pour nous perdre, et notre reine n'a pas seulement la prudence du feu roi, mais elle en a encore la bonne fortune: Dieu la lui continuera, s'il lui plaît; et vous, s'il vous plaît, monsieur, me tiendrez toujours en vos bonnes grâces : vous savez bien comme je les desire; et si j'osois, je dirois comme je les mérite, en qualité de votre serviteur très affectionné à jamais.

Vous savez comme je suis bon peintre. J'ai fait une petite topographie, pour faire mieux entendre l'histoire de la mort du baron de Luz. Si vous la desirez voir, Marc-Antoine vous la montrera.

97.

AU MÊME.

A Paris, ce 21 de janvier 1613.

MONSIEUR,

Peut-être vous écrirai-je demain par M. de Cadenet, procureur du roi aux comptes, qui doit partir mercredi;

mais peut-être aussi n'en ferai-je rien : ce sera selon l'humeur où je me trouverai. Voilà pourquoi j'aime mieux prendre cette occasion dont me vient d'avertir M. de Valves, que de remettre la chose à une autre fois. Ce sera seulement pour vous témoigner toujours le soin que j'ai d'être en vos bonnes grâces. Les bonnes fortunes donnent des effets, et les mauvaises des paroles. La mienne est du nombre des dernières ; excusez-la de payer en si mauvaise monnaie ; elle ferait pis si elle ne payoit rien du tout. Sortons des cérémonies, et venons aux nouvelles. L'on est après à faire que M. le Grand ait son congé de venir ; si on l'obtient, ce sera avec peine ; et s'il vient, je crois que ce ne sera que pour un mois ou six semaines : de vous en dire les raisons, c'est à vous, *doctes*,.... je ne les sais point. Je suis enfant d'obéissance, et crois que nos maîtres ne font rien que bien et pour bien. M. le chevalier de Guise est en cette ville ; mais c'est sans y être, c'est-à-dire sans se faire voir. Il n'a point encore été au Louvre ; l'entérinement de sa grâce sera que la première fois qu'il verra la reine, il se mettra à genoux devant elle : cela s'appelle que qui est mort a tort, et qu'une autre fois quand un homme de cette qualité appellera quelqu'un pour sortir de carrosse et lui dire un mot, il faut faire le sourd, et sans descendre lui répondre qu'on ira le trouver en son logis. L'on dit que cette grâce est faite sur une d'un roi de Navarre, qui autrefois tua un comte d'Anjou. Je m'en rapporte à ce qui en est. L'on s'est, cette après-dînée, assemblé pour savoir s'il y aura moyen d'accommoder l'affaire du comte de Brême avec le marquis de Nesle. S'ils ne s'accommodent pas, comme l'on ne croit pas qu'ils le puissent faire,

on ne leur permettra pas de se battre; mais on fermera les yeux pour les laisser faire. M. le prince, à ce que l'on m'a dit, parlant de cette affaire, a dit que, s'ils se battent, il fera dès le lendemain bailler la grace à celui qui aura tué son compagnon. Vous avez su la mort de Béthune de Hollande, tué il y a trois ou quatre jours par un nommé Montigny-Meslé. Ils s'en allèrent ensemble coucher au Bourg-la-Reine et en même logis, et le lendemain au matin l'affaire se fit. Courtaumer a été pourvu du régiment. Boutteville, son beau-frère, étoit son compétiteur, et en ont eu brouillerie; mais ce n'a été rien, non plus que celle de M. le marquis de Noirmoutier avec Jouy, frère de Sardiny. Je vous ai, à mon avis, mandé, par une de mes précédentes, qu'il y avoit eu dispute au conseil entre MM. les cardinaux et MM. de l'université. La cause de l'université fut fort débattue par l'un des principaux du conseil; et là-dessus l'on dit qu'il ne se falloit pas ébahir s'il faisoit ce qu'il pouvoit pour obliger l'université, pourcequ'il avoit envie d'être régent. Il y a des gens au monde qui aimeroient mieux perdre une douzaine d'amis qu'un bon mot. M. de Vendôme est de retour de Bretagne depuis cinq ou six jours. La première visite qu'il fit fut celle de M. le marquis d'Ancre; cela et autres choses font croire qu'il se veut retirer du parti dont il sembloit qu'il fût. Toutefois ils disent que s'ils le perdent, ils en gagneront d'autres qu'ils avoient perdus pour l'amour de lui. Pour moi, je ne me soucie que de voir le roi et la reine bien sains et bien obéis comme ils sont, grace au bon Dieu. Le roi étoit hier un peu enrhumé, mais aujourd'hui il l'est beaucoup moins, Dieu soit loué. Il y a sur le tapis un certain

ballet de Madame avec dix nymphes; j'ai charge de faire les vers : mais il n'y a encore rien d'assuré, pourceque madame la marquise d'Ancre, quand madame de La Boissière lui en a parlé, a dit que Madame, étant princesse d'Espagne, ne devoit plus rien faire qui ne fût fort magnifique, et que la dépense en seroit trop grande; toutefois qu'elle en parleroit à la reine : *staremo à veder*. Ce sera pour demain que nous saurons *ol si, ol nò*. J'aime bien autant l'un que l'autre. Je tourne les yeux de tous côtés pour vous dire quelque chose de bon; mais je ne vois rien, ni bon, ni mauvais. Adieu donc, monsieur; tenez-moi en vos bonnes graces et en celles de M. le premier président du Vair. Je suis son serviteur et le vôtre très humble et très affectionné. S'il vous plaît, monsieur, vous en direz de même à M. le premier président de La Cépède, afin que ce me soit une excuse de ne leur avoir écrit : je n'ai rien qui en soit digne.

98.

AU MÊME.

A Paris, ce 22 de janvier 1613.

MONSIEUR,

Depuis celle que je vous écrivis hier par un homme que M. de Vaumère avoit envoyé par-deçà, il n'est rien survenu; et à la vérité le temps en si peu d'espace n'eût su produire grande nouveauté. Je vous avois mandé que nous ne pensions avoir que neuf ou dix chevaliers à cette cérémonie qui se va faire; mais le nombre en croît tous

les jours : qui emploient la faveur, qui allèguent des nominations faites en chapitre et hors de chapitre ; tellement que, si l'on s'en rapporte à eux, il y en aura, non pas une compagnie, mais un régiment. Je dînai hier avec un homme qui est fort de vos amis, et en condition où il le vous peut fort bien témoigner. Il desire fort avoir la vue d'un livre dont vous m'avez parlé, qui a été imprimé à Turin ou à Chambéri, touchant les droits du duc de Savoie au marquisat de Saluces. Si vous pouvez le retirer de l'homme qui l'a à Aix, en l'empruntant pour huit ou dix jours, vous pourrez étendre le terme jusqu'à deux mois, durant lesquels on aura loisir de le voir par-deçà et de le vous renvoyer, de quoi je vous serai répondant, s'il vous plaît vous en fier à moi. Vous obligerez l'homme extrêmement pour des occasions que je vous dirai un jour, et que peut-être je vous écrirai, avec le nom de celui qui vous aura l'obligation, que je m'assure vous jugerez digne de ce qu'on fait pour lui. Pour mon particulier, je n'ai plus rien à vous offrir ; car je suis, il y a long-temps, du tout votre serviteur très affectionné et très obligé.

99.

AU MÊME.

A Paris, ce 1^{er} de février 1613.

MONSIEUR,

Ce ne seroit que gâter le papier que de vous conter le combat de M. le chevalier de Guise avec le baron de Luz, qui, voulant venger la mort de son père, s'est pré-

cipité à la sienne. M. de Valves et assez d'autres en ont fait leur devoir. Vous ne croiriez jamais comme M. le chevalier a été loué : la reine l'envoya visiter dès qu'il fut de retour ; le roi a envoyé aujourd'hui ; pour tous les princes, et du sang, et autres, il n'y en a pas un seul qui n'y soit allé. J'y suis allé aujourd'hui après dîner avec madame la princesse de Conti ; cependant que nous y étions, M. d'Espernon y est venu pour la seconde fois, M. du Maine, l'ambassadeur d'Angleterre, et tout plein des plus relevés de la cour, en telle abondance qu'il sembloit que ce fût une procession, encore que la principale presse fût hier. Il y a plusieurs prétendants en ses charges de lieutenant de roi en Bourgogne, au bailliage de Dijon, et en Bresse. La reine a dit après dîner à l'un d'eux qu'elle n'en avoit encore rien résolu. Toutefois je crois, et toute la cour aussi, que le baron de Thianges aura le bailliage de Dijon, et M. le vicomte de Tavannes la Bresse. M. de Ragny s'y attendoit pour un brevet qu'il en avoit du feu roi, dont il a fait apparaître, et crois certainement qu'il y eût eu bonne part ; mais la faveur de M. le prince, M. du Maine et M. le marquis d'Ancre, ont vaincu cette considération. J'ai conté ce matin à M. de Valves, qui a pris la peine de me venir voir, comme mercredi, après dîner, la reine montra en son cabinet, à ceux qui y étoient, une grenade d'une si étrange invention, qu'elle demeure trois semaines cachée en un lieu, sans manifester son effet. Sa majesté avoit été avertie qu'il y avoit un certain homme qui se vançoit de savoir cet artifice ; elle envoya tout aussitôt chez lui, mais on ne le trouva point ; seulement on trouva cette grenade, qui fut apportée à la reine. Le roi a eu mal aux dents

cinq à six jours; il se porte très bien, graces à Dieu. Il y a deux ou trois jours que M. le chancelier fut à l'abbaye de Saint-Germain recevoir de M. le prince de Conti le serment de gouverneur d'Auvergne, pourcequ'il étoit un peu indisposé; madame la princesse sa femme avoit supplié la reine qu'elle lui permît de le pouvoir faire par procureur, mais elle a plus obtenu qu'elle ne demandoit. Marc-Antoine vous fera voir le cartel du baron de Luz envoyé à M. le chevalier, si vous ne l'avez d'ailleurs. C'est tout ce que je vous puis dire : je ne crois rien oublier de tout ce qui se passe ici; si vous en faisiez de même, vous ne m'eussiez pas réduit à aller mendier la vérité de l'histoire de ce qui s'est passé en votre palais. Vous m'en avez celé le commencement, n'en faites pas de même du progrès et de la fin. M. de Valves a bien pris la peine de me le venir dire; mais j'eusse été plus aise de le savoir de vous-même. Si vous êtes paresseux, vous me le ferez devenir; je n'y suis que trop porté de mon naturel : imaginez-vous comme j'y triompherai quand je le serai par votre exemple. C'est assez pour cette fois; j'ai la main si lasse que je n'en puis plus, mais si faut-il qu'elle écrive encore ces trois ou quatre mots. : tenez-moi toujours, monsieur, pour votre serviteur très humble et très affectionné.

Le nom de la personne que je n'ai point nommée au-dessus du billet que vous montrera Marc-Antoine est au-dessus de la lettre de M. le président du Vair. On a fait courir le bruit d'une autre, mais c'a été pour certain respect qu'on a baillé ce change.

Billet d'appel porté par un nommé Riolet à M. le chevalier de Guise, de la part du jeune baron de Luz, le dernier jour de janvier 1613.

Monseigneur, nul ne peut être plus fidèle témoin du juste sujet de ma douleur que vous : c'est pourquoi, monseigneur, je vous supplie très humblement de pardonner à mon ressentiment, si je vous convie par ce billet de me faire tant d'honneur que je me puisse voir l'épée à la main avec vous, pour tirer raison de la mort de mon père. L'estime que je fais de votre courage me fait espérer que vous ne mettrez en avant votre qualité pour éviter ce à quoi l'honneur vous oblige. Ce gentilhomme vous amènera au lieu où je suis avec un bon cheval et deux épées, desquelles vous aurez le choix ; et si vous ne l'avez pour agréable, je m'en irai par-tout où vous me le commanderez.

LUZ.

100.

AU MÊME.

A Paris, ce 11 de février 1613.

MONSIEUR,

Depuis ma dernière, je ne vous puis rien dire, sinon que j'ai reçu la vôtre, et avec elle le livre que vous avez pris la peine de m'envoyer. Ce n'est pas ce que l'on demandoit, je l'avois déjà : mais l'obligation ne laisse pas d'en être aussi grande, comme si ce l'eût été ; je vous en

remercie de tout mon cœur, et vous crie merci de mon importunité. Il y a quelques jours que la reine m'avoit commandé des vers sur l'air d'une chanson italienne ; ce n'a pas été sans peine : tant y a que je les ai achevés à son contentement, et que la Bailli, qui les a chantés devant elle, a dit qu'ils étoient entièrement semblables aux italiens ; aussi la reine l'avoit envoyée les concerter avec moi. Je les vous eusse envoyés, mais ce sera pour la première fois : pour cette heure, j'obéirai à ma paresse ; de quoi vous ne me blâmez pas, car je vois que vous vous y laissez couler tout bellement. Vous n'aurez de moi, pour cette heure, que les paroles de l'accord du comte de Brême et du marquis de Nesle. Nous n'avons nulle nouvelle en cette cour ; il ne s'y parle que de comédies et de ballets : toutefois, ni le roi, ni Madame, n'en font point, Dieu merci ! et par conséquent je me repose. C'est donc tout ce que vous aurez de moi, après que je vous aurai confirmé que je suis, comme de coutume, votre serviteur très humble et très affectionné.

Je vous ai écrit le bon mot de quoi il étoit question ; il n'est pas si bon comme vous l'avez imaginé, mais il n'est pas aussi très mauvais. Je vous renvoie votre livre ; car de le retenir, puisque ce n'est pas celui dont il est question, et qu'il s'en trouve à Paris à revendre, il y auroit de l'indiscrétion. L'homme de vos amis qui le desiroit voir étoit M. Florence, précepteur du roi ; il est en lieu où il peut servir ses amis. Je ne doute point que si vous l'eussiez pu faire, vous ne l'eussiez fort volontiers obligé ; mais *ad impossibile nemo tenetur*.

Accord du comte de Brême et du marquis de Nesle.

Le marquis de Nesle dit : « Monsieur, j'avoue que je vous ai pris à mon avantage, et que, vous ayant surpris et porté l'épée à la gorge, je vous ai ôté le moyen de vous servir de la vôtre; dont je vous demande pardon, et me mets entre vos mains pour faire de moi ce qu'il vous plaira. »

Le comte de Brême répondit : « Monsieur, puisque vous confessez la vérité, je vous pardonne et me contente, MM. les princes et maréchaux de France me l'ayant commandé. »

101.

AU MÊME.

A Paris, ce dernier de février 1613.

MONSIEUR,

Vous m'obligez toujours de m'écrire, en quelque façon que vous m'écriviez; mais, sans mentir, si je fais quelque différence entre vos lettres, celles qui sont les plus longues me sont les plus chères et les plus agréables. Vos dernières étoient de ce nombre, et en cette qualité méritoient bien une longue réponse; toutefois je ne sais si nos nouvelles y pourront fournir. Premièrement, commençant par la meilleure que je vous saurois donner, le roi et la reine se portent fort bien; tout est calme, et de quelque côté que l'on tourne la vue, au levant, au ponant, au midi et au septentrion, il ne paroît nuée quelconque qui puisse faire peur à la paisible disposition où

sont les affaires. Les ballets sont cessés, mais les comédies continuent à l'entresol, où la reine a fait faire le plus agréable théâtre qui se puisse voir, avec des sièges pour environ quatre-vingts personnes. Samedi, il s'en doit faire une extraordinaire, où la reine dit hier au soir qu'elle avoit convié M. le chancelier et M. le président Jeannin. Si je vis, je la verrai, Dieu aidant, et vous en dirai des nouvelles. Il y a huit ou dix jours que l'on parle du mariage de M. d'Elbœuf avec mademoiselle d'Ancre. Hier j'appris de madame de Longueville que le jour même les articles s'en devoient accorder; si la fortune y veut apporter des intrigues, elle en aura le loisir, car la fille n'a pas six ans: on dit qu'elle est fort belle et fort jolie, et bien digne d'une bonne fortune. On ajoute encore à cela qu'elle n'a qu'un frère qui est malsain et qui ne peut vivre: ce sont langages que l'on tient ordinairement quand on marie une fille qui n'a qu'un frère; c'est à Dieu de disposer de cette affaire comme il fait de toutes. M. du Maine et M. de Nevers sont à Soissons depuis cinq à six jours; ils doivent être de retour cette semaine prochaine, pour s'en aller quinze jours après à Nevers faire partir mademoiselle du Maine, qui s'en va à Rome trouver M. son mari. Vous avez su que les lieutenances de roi au bailliage de Dijon et en Bresse vaquoient par la mort du baron de Luz. Jusqu'ici l'on a cru que M. de Thianges et M. de Tavannes les auroient; à cette heure, les choses semblent entièrement changées, et croit-on que M. de Thianges n'aura rien, et que M. de Tavannes aura la Bresse. M. du Maine, qui poursuit cette affaire, fait, à ce que l'on dit, que M. de Tavannes donnera six mille écus à M. de Thianges. Je le tiens de bon lieu, mais je

n'en crois rien pourtant, car la chose ne le vaut pas. Il n'est pas croyable comme la fortune tourne continuellement et diligemment sa roue en cette cour; les faveurs n'y sont guère en un même lieu : c'est raison aussi que tout le monde s'en sènte. Samedi dernier, environ deux heures après minuit, la garde-robe de la reine fut volée et toutes ses robes emportées; il s'en est retrouvé quelques unes qui tombèrent dans le cloître de Saint-Nicolas, derrière la cour des cuisines, et furent trouvées par les prêtres allant du matin au service; il en est encore demeuré deux, avec toutes les nippes et force sachets de poudre. Il sera toutefois malaisé que les larrons en fassent leur profit, pourcequ'il y aura sans doute quelque chose qui, en l'exposant, fera découvrir le reste. Dieu veuille que la fortune se contente de ce petit malheur, parmi tant de prospérités qu'elle donne à notre bonne reine. Puisque je suis sur les crimes, je vous dirai qu'un nommé Guinegaud, qui avoit répondu pour M. du Maine pour dix ou douze mille écus, étant poursuivi du paiement et exécuté en son bien, fit saisir le buffet de M. du Maine, le jour même qu'il devoit faire festin à M. le prince. M. du Maine, n'y pouvant autrement remédier, lui envoya des pierreries, et par ce moyen empêcha que sa vaisselle d'argent ne fut transportée. Il arriva, trois ou quatre jours de là, que ce Guinegaud fut rencontré par deux laquais qui lui avoient demandé s'il s'appeloit pas Guinegaud; et, lui ayant répondu qu'oui, lui donnèrent tant de coups de bâton que jusqu'à cette heure on l'avoit tenu pour mort. L'on dit que M. du Maine, étant prêt à partir, dit tout haut qu'on ne se devoit point mettre en peine qui avoit fait battre Guine-

gaud, et que c'avoit été lui; l'on dit même, et l'a-t-on dit en fort bon lieu, qu'il l'avoit ainsi envoyé dire aux commissaires de la cour du parlement, qui en informoient, à la poursuite de Guinegaud. L'édit des duels n'est point encore publié; il en a été délibéré au parlement, mais ils ont trouvé bon de supplier la reine d'y ajouter encore trois ou quatre points, dont l'un est que la connoissance en soit du tout ôtée au prévôt de l'hôtel, l'autre que les maisons soient rasées, et le troisième qu'il n'y ait point de prescription pour les criminels; s'il y en a d'autres, je ne m'en souviens point. M. de Valves vous aura écrit le ballet de dimanche dernier, car il le vit à l'Arsenal; je ne vous en dirai donc rien, sinon qu'au Louvre, où nous étions, M. de Longueville prit Madame pour danser les branles; M. de Guise, madame la princesse; M. le général des galères, madame la princesse de Conti; M. le chevalier de Guise, madame la princesse d'Orange, et ainsi du reste: M. le prince d'Orange y étoit, mais il ne dansa point, comme aussi ne fit M. le prince, qui y arriva presque sur la fin. Ce ne fut rien que ce ballet; tout ce qui m'en plut fut un nommé Maret, habillé en berger, qui menoit un homme habillé en chien, et le fit danser avec des bouffonneries si agréables que je crois que jamais je ne vis rire personne comme je vis rire la reine. Je n'ai plus que vous dire, et puis le papier me faut; contentez-vous donc, monsieur, que je ne vous dise plus, sinon que je suis votre très humble et très affectionné.

102.

AU MÊME.

A Paris, ce 19 mars 1613:

MONSIEUR,

Je n'ai que vous écrire, mais si le faut-il faire pour garder ma coutume de n'écrire point en Provence qu'il n'y ait une lettre pour vous. Je vous remercie des nouvelles que vous avez pris la peine de me mander; je vous en rendrois volontiers le même prix et la même mesure, mais je suis encore à Paris, et ne puis aller à Fontainebleau de dix à douze jours, pour une malheureuse petite affaire qui me tient encore ici: vous ne pouvez donc savoir de moi que ce que j'apprends au jour la journée, de ceux qui en viennent. C'est que M. le prince y est attendu dans deux ou trois jours. La reine envoya vendredi au soir une de ses litières et celle de madame de Guise, pour y porter Monsieur, madame Chrétienne et la petite Madame. Madame de Montglas a commandement de les faire partir demain, je ne sais ce qui en sera: le pis que j'y vois, c'est que cela est signe qu'on y fera plus de séjour que je ne m'étois imaginé. M. de Bouillon arrive demain en cette ville; M. du Maine y est encore. La guerre de Mantoue s'en est allée en fumée, ou s'y en va. Le roi d'Espagne presse fort le mariage pour ce mois de septembre: toutefois la reine dit, il y a deux jours, qu'elle avoit fait remettre la partie à ce renouvel an; si bien que ceux qui voudront y danser n'ont point plus de temps qu'il leur faut pour ap-

prendre. M. de Boinville, pour ajouter tous les jours quelque autre nouvelle à celle que je vous ai ci-devant envoyée, ayant accompagné la reine à Fontainebleau, lui demanda permission de coucher en la salle de ses gardes sur une paille, ce qui lui fut accordé; de sorte qu'il a joui de cette concession jusqu'à vendredi au soir, qu'il revint chez lui, où je crois qu'il couchera plus mollement qu'à Fontainebleau, mais non pas peut-être plus à son gré. Il n'est rien du bruit qui a couru de la mort du marquis de La Force, en duel avec le comte de Gramont. Je sollicite tant que je puis ma mémoire pour me fournir quelque chose de plus et de meilleur, mais elle n'a rien; aussi faut-il que je finisse. Je vous baise donc les mains très humblement, et à M. le premier président; je lui écrivis il y a dix à douze jours, si bien que quand je lui voudrois écrire, je n'aurois autre chose à lui mander, sinon que je suis son serviteur très affectionné: vous le lui direz, s'il vous plaît, et croirez que je suis le vôtre de tout mon cœur.

J'oubliois à vous dire que ce matin j'ai été voir M. du Maine, qui m'a dit, sur le sujet de la guerre de Savoie, qu'il étoit en peine d'un paquet que M. du Vair lui avoit fait tenir par la voie de M. Aleaume; que trois à quatre fois il avoit envoyé chez M. Aleaume, qui lui avoit toujours fait réponse qu'il n'en avoit point de nouvelles.

Dispersit superbos mente cordis sui, c'est tout ce que je sais du Magnificat.

103.

AU MÊME.

A Paris, ce 12 d'avril 1613.

MONSIEUR,

Je suis étonné que par vos dernières lettres vous ne me fassiez aucune mention d'avoir reçu un paquet par M. l'auditeur Buisson, où il y avoit des romans que vous m'aviez demandés, ni un autre qui fut mis entre les mains de l'homme de M. du Boulière, dans lequel je vous envoyois trois lettres du roi et de la reine d'Angleterre à M. et madame la princesse de Conti. Je vous prie prendre la peine de le faire savoir de lui. Ces lettres sont des réponses à des lettres de condoléance sur la mort du prince de Galles, que j'ai pensé qui plairoient à votre curiosité pour la qualité des personnes, plutôt que pour la beauté du langage. Nous n'avons ici rien de nouveau que je ne fasse conscience de vous écrire. Il y a deux jours que M. de La Mosle me vint dire adieu, et me dit qu'il s'en alloit, de la part de quelques seigneurs de cette cour, à une diète qui se tient en Allemagne, pour savoir si on voudroit se servir d'eux, et à quelles conditions. Il ne me les nomma point, pourcequ'il y avoit compagnie chez nous, ou peut-être pourceque ceux qui le mettoient en besogne ne vouloient pas qu'on en sût rien : tant y a que je ne crois pas, si c'est pour la guerre contre les Turcs, qu'ils aient de trop bons avis, pourceque ceux qui viennent de ces quartiers-là disent qu'il ne s'y en dit mot. C'est un grand bonheur de notre

étoile, et dont nous avons, après la grace que nous en devons à Dieu, une grande obligation à notre très bonne et très grande reine, que l'on cherche de la guerre de tous côtés, et qu'on est en peine de la trouver. La princesse d'Angleterre, à ce que m'ont dit mesdames les princesses d'Orange et madame de La Trimouille, doit partir le 13 de ce mois avec M. l'électeur son mari, pour s'en aller au Palatinat; elles s'en vont à La Haye en Hollande, pour les recevoir. Je ne sais autre chose, et puis je m'endors : cette excuse me servira pour M. le premier président, si je ne lui écris; ce sera sans doute pour la première fois, car je suis et serai toujours son très humble serviteur et le vôtre.

Du 15 avril 1613.

Aujourd'hui le sieur de Razilly, qui depuis quelques jours est de retour de l'île de Maragnan, a fait voir à la reine six Topinamboux qu'il a amenés de ce pays-là. En passant par Rouen, il les fit habiller à la françoise; car, selon la coutume du pays, ils vont tout nus, hormis quelques haillons noirs qu'ils mettent devant leurs parties honteuses : les femmes ne portent du tout rien. Ils ont dansé une espèce de branle sans se tenir par les mains et sans bouger d'une place; leur violon étoit une courge comme celle dont les pèlerins se servent pour boire, et dedans il y avoit quelque chose comme des elous ou des épingles. L'un d'eux en avoit un, et leur truchement, qui est un Normand de Dieppe, en avoit un autre. Je crois que ce butin ne fera pas grande envie à ceux qui n'y ont point été d'y aller. Leur langue doit être assez aisée; car M. de Razilly, qui n'y a été que six mois, se fait ai-

sément entendre à eux. Un des capucins qui y étoit allé avec le sieur de Razilly, et est revenu avec lui, le semble encore mieux parler que lui. Ils disent que, comme nos gens furent arrivés en cette île, on leur apporta, et même à ces bons pères capucins, leurs filles, pour se réjouir, s'ils l'eussent voulu faire; mais ils rejetèrent ces caresses fort loin. Ce soir, il est venu nouvelle d'un duel fait en Poitou; je ne l'ai ouï conter que pardessous, pourceque l'on fait ce que l'on peut pour le supprimer. Il y a environ trois semaines que le marquis de Beuveron étoit allé en Poitou rechercher la veuve de feu M. de La Châteigneraie, et étoient déjà les affaires si avancées devant qu'il partit, que je crois qu'à cette heure la chose est faite. Le sieur de La Châteigneraie, héritier de son frère, a été en cette recherche pour Beuveron, et l'a reçu pour cet effet en sa maison, d'où la veuve n'est point encore partie. Il est arrivé qu'un nommé de France, qui avoit prétendu à ce mariage, s'en est offensé, et a fait appeler M. de La Châteigneraie; lui et Beuveron y sont allés d'un côté, de France et un de ses amis de l'autre. Beuveron a ôté l'épée et la dague à son ennemi, La Châteigneraie poursuivoit fort et ferme le sien, qui reculoit; là-dessus ils ont été empêchés de passer plus avant: c'est à la cour de parlement à faire le reste. Il est encore venu une autre nouvelle qui est étrange, si elle est véritable. Entre les bannis d'Espagne qui étoient en cette cour, il y avoit un nommé Frontin, homme de soixante-deux ou soixante-trois ans; le feu roi lui avoit donné douze cents écus de pension. Comme l'alliance de France et d'Espagne fut faite, il procura, par l'intercession de Madame, d'avoir sa grace, et d'être rap-

pelé; il eut ses dépêches en telle forme que bon lui sembla, et s'en retourna chez lui. A cette heure, l'on dit que ce pauvre homme, quelques jours après qu'il fut arrivé, étant en son lit, il vint frapper à sa chambre trois hommes de justice, un prêtre et un bourreau; la porte leur ayant été ouverte, ils lui signifièrent son arrêt, qui fut à l'heure même exécuté. Cette nouvelle est venue aujourd'hui à un nommé don Emmanuel, qui étoit ici de même condition que le sieur Frontin; deux de ses amis de la frontière de Béarn l'avertissoient que s'il n'est parti pour s'en retourner chez lui, il ne bougeât, de peur que le semblable ne lui advienne. L'on croit malaisément ce bruit, pourcequ'il n'est pas vraisemblable que, contre sa foi, un grand prince comme le roi d'Espagne eût voulu permettre un si malheureux acte; et d'ailleurs ce don Emmanuel, qui est homme de dix ou douze mille livres de rentes, marié et bien apparenté dans son pays, ne croit point que si cela étoit vrai, sa femme, ou quelqu'un de ses parents, ne l'ait averti: cependant il ne bouge, et attend.

 104.

AU MÊME.

A Paris, ce 3 de mai 1613.

MONSIEUR,

Vous m'obligez d'accuser ma paresse à vous écrire, car par là je reconnois que vous m'aimez. La cause de mon silence est plus légitime qu'il ne vous est avis: je ne veux pas me faire le plus diligent homme du monde,

je ne gagnerois rien d'afficher cette gloire, il y auroit trop de gens qui m'en démentiroient; mais certes jusqu'ici j'ai été, depuis quatre ou cinq mois, si intrigué de l'affaire de ma pension, tantôt pour me faire mettre sur l'état, tantôt, après avoir été oublié, pour remédier à cet inconvénient, que je n'avois de soin ni de temps que ce qu'il m'en falloit en cette occasion : c'est de quoi je me suis excusé envers M. le premier président; je m'assure que vous et lui trouverez que je ne l'ai pas fait sans raison. Je vous écrivis dernièrement que je n'avois point de nouvelles; à cette heure, je vous en puis encore autant dire : ce siècle en est fort stérile. Le roi d'Espagne presse la reine d'envoyer Madame, comme de son côté il veut envoyer la petite reine : cela a fait résoudre la reine de bâtir au Louvre pour la loger; on y va mettre la main aussitôt que nous serons à Fontainebleau. Cependant on remettra l'échange de nos princesses jusqu'à l'an qui vient, et fait-on compte que pour cet effet la cour s'acheminera à Bordeaux vers la fin du printemps. Je crois vous avoir écrit que nous avions ici six Topinamboux; il en est mort un depuis deux jours, il avoit quatre-vingts ans; toutefois l'on peut dire qu'il est mort jeune, s'il est vrai, à ce que l'on nous conte, qu'en leur pays ils vivent ordinairement deux cents ans : il y en a encore deux malades, je crois que notre air ne leur est pas sain. Je vous avois mandé que l'on faisoit courir ici un certain bruit, que Frontin, banni d'Espagne pour la révolte d'Aragon, et qui, par l'intercession de Madame, a été rétabli en ses biens, avoit été fait mourir incontinent après son retour en Espagne; mais cela s'est trouvé faux, comme le sont aussi tout plein de contes que l'on

a faits mal à propos du mécontentement des princes, et autres sottises qui ne furent jamais imaginées. M. le marquis d'Ancre est de retour de Picardie depuis mercredi soir; M. de Termes, le même jour, arriva en cette cour: il a aujourd'hui fort entretenu la reine; mais comme il m'en faisoit le récit, M. d'Espéron est arrivé, vers lequel il est allé tout aussitôt, et cela a fait cesser notre discours. M. le comte, dimanche dernier, fit son premier repas à la table du grand-maitre; il s'assit au milieu de la table, et avoit au-dessus et au-dessous de lui trois hommes de chaque côté: il n'est pas servi en prince quand il mange à cette table, combien qu'il le fut avec de grands soins. La première fois qu'il but, il se tourna vers la compagnie de côté et d'autre, et but à la santé du roi. Il y a cinq à six jours qu'on fit, à la requête des gens du roi, cesser la vente de l'*Epitome* de Sponde, et parloit-on d'en refaire deux feuilles où il y a quelque chose de la puissance des papes que l'on n'a pas trouvé à propos; mais certes je ne sais ce qui en a été fait. Je vous envoie un livre fait par M. de Boinville, dédié à la reine, lequel il lui présenta le jeudi *absolu*, en l'église des Feuillants; vous jugerez le livre, je ne vous dirai que la façon dont il fut présenté: il fut apporté sur l'autel dans une caisse de la longueur d'environ trois pieds; elle étoit de toile d'argent, et par-dessus couverte d'une toilette de satin jaune en broderies d'argent fort magnifiques, et d'un travail de points coupés, tel que vous le pouvez imaginer. Comme elle fut ouverte, parut une autre toilette de satin blanc aussi en broderies d'argent, et une autre toilette parfaitement riche; après cela étoient deux grands sachets de poudre de Chypre, entre les-

quels étoient deux de ces livres, couverts de toile d'argent comme la caisse. Cela fait, le présent fut porté à la reine, qui étoit à la chapelle la plus proche de l'autel, au côté gauche en entrant; elle le reçut avec grande démonstration de bienveillance, et le remercia fort. Il dit au roi qu'il n'y en avoit point pour lui, mais qu'il en auroit un en latin; depuis il a changé d'avis, et le fait en françois. Vous verrez dans son livre qu'il fait mention de l'histoire qu'il vient de faire de la vie du roi. Quelqu'un qui s'y connoît m'a dit qu'il en a vu une feuille imprimée, mais que, si la fin ressemble au commencement, tout n'en approche point. Nous verrons ce qui en sera; cependant vous lirez celui-ci et la lettre qu'il écrit au roi d'Espagne, que vous recevrez en ce même paquet. Il y aura aussi deux ou trois autres petits traités, qui est tout ce que nous avons ici de nouveau. Je vous ai ici conté tout plein de niaiseries, mais il falloit bien se revancher, ou bien ou mal, de tant de nouvelles dont vous m'avez fait part. Je m'y suis plus étendu que je ne croyois, voilà pourquoi je n'avois pris que cette dernière feuille; il est donc temps de finir : mais après vous avoir donné des nouvelles de votre bel arrêt, je prie Dieu qu'à ce contentement il joigne tous ceux que je vous desiré; vous ne porterez envie à personne. Adieu, monsieur; je vous baise humblement les mains : aimez toujours votre serviteur très affectionné.

105.

AU MÊME.

A Paris, ce 22 de mai 1613.

MONSIEUR,

Il n'y a deux jours que je vous écrivis par mon neveu de Châteauneuf. Je mis la lettre en un paquet dont l'adresse étoit à ma femme, je m'assure qu'elle la vous aura fait tenir. Je n'ai pas oublié, quand il est parti, de lui dire ce qui étoit de son devoir, à quoi je l'ai trouvé très disposé. Je ne vous écrirai point de nouvelles, pourcequ'il n'en est point, et que, s'il en est, c'est à Fontainebleau qu'on les apprend et non pas à Paris, où un malotru petit puant me tient encore pour huit ou dix jours. Devant que de partir, je verrai, si je puis, les noces des Topinamboux. J'ai fort prié une princesse qui est ici de les faire à son logis; mais il n'y a eu ordre de vaincre son obstination: elle dit que pour eux elle est bien contente de leur donner à dîner, mais que mesdames leurs femmes ne pouvoient être que..., vous m'entendez bien, et ne les veut pas voir chez elle. Ce n'est pas qu'elle n'y en voie de pires tous les jours; mais le scandale non plus que le gibet n'est que pour les malheureux. Madame de Villars devoit arriver hier en cette ville: je ne crois pas qu'elle soit long-temps ni ici ni ailleurs; car sa maladie est dangereuse comme d'une personne qui vomit le sang. On allégué ici force exemples de personnes qui en ont été guéries; mais il y en a aussi d'autres qui en meurent, et je ne sais desquelles elle sera. M. du Maine va

demain à Fontainebleau; M. de Bouillon et M. le prince y arrivent lundi au plus tard. Pour la guerre de Montferrat, elle se ressuscite un petit; mais je crois que c'est par enchantement et que ce n'est pas une vie vraiment vitale. On attend ici don Inigo, ambassadeur d'Espagne, pour résoudre le temps des mariages. Le roi d'Espagne veut toujours que ce soit en septembre prochain, et la reine demande une remise jusqu'au renouveau, et je crois que cela se fera. J'avois oublié à vous remercier de l'avis que vous me donnez. Je le fais de tout mon cœur, et vous prie de me continuer cette bonne volonté comme à celui qui est de tout son cœur votre serviteur très humble et très affectionné. J'en dis de même à M. le premier président. J'oubliois à vous dire que l'on menace la paulette, je ne dis pas la fille de Paulet, mais le droit annuel.

106.

AU MÊME.

A Paris, ce 4 de juin 1613.

MONSIEUR,

Vous n'aurez que ce malheureux petit mot, pour vous faire tenir une certaine pièce de monnoie qu'a nouvellement fait battre M. de Bouillon. Votre curiosité vous fait faire cas de toute chose. Voilà pourquoi je crois que vous m'excuserez de vous faire voir celle-ci, quelque grimeline qu'elle soit. La cour revient samedi de Fontainebleau; nous serons alors dans les nouvelles pour avoir de quoi vous écrire. A cette heure, ce qui est sur

le tapis, c'est la guerre de Mantoue, ou autrement la chaleur du foie de M. de Savoie. M. de Longueville s'y en va; vous ne le verrez pas pourtant en Provence, car il prend le chemin de la Suisse. Il y a eu, comme vous avez su, quelques brouilleries avec M. le comte de Saint-Pol, qui tiroit un peu en longueur sa commission du gouvernement de Picardie; mais elle fut aussitôt éteinte qu'allumée; il a prêté le serment entre les mains du roi. C'est tout ce que je sais; car du supplice de Nagnac, cela vous est vieux. Vous savez aussi la prise d'un fils du lieutenant-criminel de Tulle en Limousin, qui, au nom de M. de Chambretz, s'est fait payer un acquit patent de huit cents écus par le commis du receveur-général de Tours; ainsi ne sais-je plus que vous dire. Le temps nous taillera de la matière, Dieu veuille qu'elle soit bonne. Pour moi, je ne change point mon opinion de la durée de cette guerre; je crois qu'un peu de poudre jetée sur ces mouches les fera retirer dans leurs ruches. Avec ces bonnes paroles je finis ma lettre, et vous baise, monsieur, bien humblement les mains. Votre serviteur très humble et très affectionné.

107.

AU MÊME.

A Paris, ce jour de la Fête-Dieu, 6 juin 1613.

MONSIEUR,

Je vous écrivis, il y a deux jours, une lettre qui est entre les mains du savetier; mais il est encore ici, et y sera, si Dieu ne lui aide, jusqu'au jour du jugement. Depuis,

voici ce qui est arrivé : M. le marquis d'Ancre arriva mardi au soir ; hier au soir arriva M. du Maine ; j'étois au souper de madame de Longueville, sur la fin duquel il arriva. M. de Bouillon devoit arriver aujourd'hui. M. le prince est à Saint-Maur ; M. de Vendôme est à Ancenis : la reine lui a envoyé La Varenne pour lui dire qu'il s'en revienne, et lui défendre d'aller en Bretagne. M. de Longueville partit hier au matin pour aller à Trie, où est leur rendez-vous, tout plein de jeunes gens qui veulent faire le voyage de Montferrat avec lui. Je ne sais comme la chose réussira ; car quand il revint de Fontainebleau dernièrement, après avoir fait appeler M. le comte de Saint-Pol, et qu'en vertu de cette petite réunion il eut fait son serment, il s'en revint en cette ville, où il fit accroire à madame sa mère que la reine lui avoit donné congé d'aller trouver M. de Nevers ; ce qu'il fit pour, parce moyen, la convier à le laisser aller, lui remontrant que ce lui seroit une grande honte que la reine le trouvât encore ici, après qu'il avoit pris congé d'elle. Le malheur pour lui voulut que mardi au soir madame sa mère eut lettres de M. de Villeroi, par lesquelles elle sut que M. son fils n'avoit point eu congé de la reine. Hier au matin donc il envoya son écuyer voir M. de Villeroi pour l'obtenir : ils en sont là-dessus. M. de Villeroi a promis de faire tout ce qu'il pourra. Il est parti cependant en intention de ne revenir à Paris qu'il n'ait fait le voyage entier ; il doit repasser à Saint-Denys avec sa troupe, où madame sa mère lui doit aller dire adieu. Pour le gros de la guerre, M. le Grand a pour la Bresse le régiment de M. de Chappe et de M. de La Guelle, qui est celui de Champagne. M. de Guise a, à ce que l'on dit, six mille hommes pour nos quartiers. M. le

chevalier doit mener le régiment de Roncy ; M. de La Vallette va avec lui. M. d'Espéron tient toujours le dé. Le gros de l'armée sera mené par M. de Lesdiguières ; ce sera, à mon avis, la mettre en bonnes mains. Le rendez-vous pour la montre des troupes est au 25 de ce mois. La reine dit que ceci lui coûtera un million d'or, et que le peuple soit ménagé, et puis ce ne sera rien. J'ai toujours été de cette opinion, et en suis autant que jamais. La roue de fortune tourne ici comme ailleurs, et qui a été en si grande faveur n'y est plus tant. On parle de la grosseur de madame la princesse de Conti ; je ne sais ce qui en est. Bien vous dirai-je qu'au voyage qu'elle fit ici il y a dix ou douze jours, elle dit qu'elle avoit couché avec M. son mari, qu'il se portoit fort bien ; dit qu'elle avoit espérance que Dieu leur donneroit des enfants ; ce lui seroit un grand contentement et à tous ses serviteurs : il n'y a en cela rien d'impossible. Vous recevrez de ma femme une lettre que j'ai mise dans son paquet ; il y a dedans une pièce d'argent de trente sous, qui est une monnoie qu'a fait battre M. de Bouillon ; d'un côté il y a écrit : *Henricus de La Tour, dux Bullionæus* ; et de l'autre : *Supremus princeps Sedanensis* ; en un côté il y a un aigle qui a les ailes et les jambes ouvertes ; sous sa main droite il y a 1613, qui est l'année que la monnoie a été battue ; et sous la gauche, XXX, c'est-à-dire trente sous, qui est la valeur de la pièce. On tient que l'armée de M. Lesdiguières sera de douze mille hommes de pied et douze cents chevaux ; mais je ne sais si entre ci et là l'ordre ne changera point. Il a couru un bruit de la venue de M. de Nemours en ces quartiers ; toutefois on dit que la reine n'en a point de nouvelles : quoi que c'en soit, on prépare

son logis en cette ville. Au demeurant, avec toutes ces nouvelles et préparatifs de guerre, on ne laisse pas d'y jouer, d'ouïr des comédies, et de bien passer le temps. L'on dit que les comédiens de Mantoue viennent, conduits par Arlequin. Je ne sais plus que vous dire; en voilà deux pages, et c'est assez pour une fois. Adieu donc, monsieur; il ne me reste plus que de vous baiser les mains, et vous assurer que je suis toujours votre serviteur très affectionné.

J'écrivis hier à M. le premier président, et vous prie de lui baiser les mains de ma part. Si j'avois un chiffre, je vous manderois des nouvelles en plus de liberté.

108.

AU MÊME.

MONSIEUR,

C'est trop demeurer sans vous écrire : quand ce ne seroit que pour avoir de vos nouvelles et de celles de M. de Valves, il faut que je hasarde cette lettre; je dis hasarder, pourceque je ne sais si celui à qui je la baillerai la vous rendra. Je désignerai votre logis le mieux que je pourrai, et puis du reste j'en laisserai disposer à la fortune : si elle se perd, ce sera un effet du malheur de son auteur; si elle arrive à bon port, elle vous fera voir que je ne suis pas si paresseux comme j'en ai le bruit. Nous n'avons ici rien qui vaille vous être écrit. M. le prince revint devant hier. M. le comte n'a bougé d'ici. Les affaires, qui durant ces fêtes avoient

eu quelque relâche, reprennent leurs trains accoutumés; et ce qui est le meilleur de tout, leurs majestés se portent excellemment bien; elles furent hier aux toiles, où il y eut un sanglier tué. C'est un plaisir où je ne prends point de part, pourceque je ne crois pas qu'il vaille les incommodités qu'il me coûteroit; je me contente d'y avoir été une fois, pour en savoir parler. Nous sommes encore ici pour un mois; la reine fait compte de recevoir le duc de Pastrano à Paris, dans la salle du bal, qui sera parée pour cet effet. Je ne sais plus que vous dire, si je ne vous parle de mon particulier. J'ai fait voir à la reine les devises que j'ai faites pour elle; elle les a trouvées fort à son goût, ce que je crois pourcequ'elle l'a dit, mais encore plus pourcequ'elle m'a augmenté ma pension de cent écus. Si je me fusse préparé à lui faire cette requête, je la trouvai si bien disposée, que je crois qu'elle eût passé plus avant : ce sera, Dieu aidant, pour l'année prochaine; cependant je tâcherai de mériter cette gratification par quelque nouvel ouvrage. Au demeurant il faut qu'encore cette fois comme toujours vous vous ressentiez de mon importunité. J'ai promis à madame de Puisieux le ballet de la reine Louise, fait aux noces de M. de Joyeuse, de quoi je ne me puis acquitter que par votre moyen. Vous me permettrez donc, s'il vous plaît, de vous prier de prendre la peine de m'en acheter un; vous en trouverez chez Balart, où il me semble que vous et moi fûmes ensemble il y a quelques jours : il n'est point besoin de le faire relier autrement qu'en parchemin. Je vous crie merci de cette impudence; mais vous y devez être accoutumé. Je suis logé au *Mal-Assis*, près du château. Si j'eusse eu l'adresse de votre logis, il y a

long-temps que je vous eusse écrit. Je vous prie de me l'envoyer; car, comme je vous ai dit, nous sommes encore ici pour un mois. J'écris un mot à M. de Toutuent; vous le lui ferez tenir, s'il vous plaît, par la voie de M. de Rossot, qui se tient à la rue de Bertin-Poirée, à l'*Ours rouge*. Adieu, monsieur; je vous baise bien humblement les mains, et à M. de Valves, et suis votre serviteur très humble et très affectionné. Si vous écrivez à M. le président de La Cépède, je vous prie de l'assurer qu'il aura les vers qu'il desire de moi, lorsque vous lui enverrez la première feuille de son livre, c'est-à-dire dans un mois.

109.

AU MÊME.

A Paris, ce 14 de juin 1613.

MONSIEUR,

Ce messager, en m'avertissant de vous écrire, me dit qu'il faut que ce soit tout à cette heure; et de fait il a le paquet de M. de Valves entre ses mains. Je ne vous eusse point écrit, pourcequ'en telle hâte il n'est pas possible que tout ce que l'on fait n'aille de travers; mais je n'ai pas voulu perdre cette occasion de vous ôter bientôt le doute que vous pouvez avoir sur l'affaire que vous m'écrivez. Je ne vous en puis écrire clairement comme je voudrois, vous savez bien les considérations qui m'en empêchent. Il me suffira de vous dire que vous m'avez obligé de ne croire pas le bruit commun: je vous jure

que je ne vous saurois dire *quid dederit locum huic fabulæ*; tant y a que vous pouvez parier pour moi, vous gagnerez. Je vous mandai dernièrement que si j'avois un chiffre, je vous écrirois avec plus de liberté; autrement il n'y a point d'apparence de le faire. Pour les affaires du monde, M. de Valves les vous mande. Je pense vous avoir écrit que la fortune a tourné sa roue; et si ceux qui étoient au-dessus ne sont autant dessous, pour le moins sont-ils à côté, et prennent le chemin de descendre, si cette même inconstance ne les fait remonter. Quoi qu'il en soit, les choses sont à cette heure en ces termes. M. d'Espernon tient toujours le haut du pavé; il va par les rues fort accompagné, et toujours à cheval. Je vous en dirai davantage quand j'aurai plus de loisir; pour cette fois excusez-moi. Tenez-moi en vos bonnes grâces et en celles de M. le premier président. Je lui ai écrit deux fois depuis un mois: je ne veux pas qu'il prenne la peine de me répondre; il me suffit de savoir de vous qu'il m'aime toujours, et que toujours vous et lui me tenez pour votre serviteur très humble et très affectionné.

 I I O.

AU MÊME.

A Paris, ce 23 de juin 1613.

MONSIEUR,

Je ne sais pas en quelle alarme vous serez en Provence par la venue de M. le chevalier, mais ici la guerre est

morte tout-à-fait. Il y en a qui ne laissent pas de continuer leur voyage en Italie, mais il y en a d'autres qui l'ont rompu. La reine dit hier, après avoir vu le courrier d'Espagne, que le roi d'Espagne avoit mandé au duc de Savoie qu'il ne verroit point le prince son fils qu'il n'eût mis les armes bas, et qu'il vouloit que, devant que de traiter, il remit au duc de Mantoue les places qu'il lui avoit prises. Sur les trois heures, allant au conseil des parties, selon la coutume qu'elle en a prise, de nouveau le jeune Parabelle prit congé d'elle; elle lui dit: « Allez; mais je crois qu'il y aura aussi peu de guerre qu'ici. » M. de Vendôme n'est point de retour. La reine ne veut point oublier le passé qu'il ne soit à Chenonceaux ou à Amiens; mais elle veut qu'il sorte de son gouvernement. M. de Boinville a eu réponse du roi d'Espagne, qui accepte l'offre de son service; il l'en a déjà remercié, et ce matin il a montré la lettre à la reine. Il s'est trouvé en Espagne un même homme qui a fait à la reine les mêmes offres qu'a faites M. de Boinville au roi d'Espagne, tellement que nous gagnerons de ce côté-là autant que nous perdrons. Si je puis recouvrer toutes ces pièces-là, vous les verrez. Il faut bien vous écrire de ces drôleries, ou ne vous écrire point; car il n'y a ici rien de sérieux, si ce n'est le refus qui a été fait par le parlement de ces édits qui leur ont été présentés. Les Topinamboux seront demain baptisés; s'il y a moyen de les voir sans être pressé, je le ferai; sinon, je m'en rapporterai à ceux qui y auront été. Il y a déjà des femmes prêtes pour eux. Je crois que l'on n'attend que leur baptême pour accomplir ces mariages, et allier la France avec l'île de Maragnan. Adieu, monsieur; je vous baise très humblement les mains et à M. le

premier président. Je lui ai écrit ces jours passés ; je ne saurois que lui dire, sinon que je suis son très humble serviteur. Vous le lui direz pour moi, s'il vous plaît; et croyez que je vous suis aussi très affectionné et très obéissant.

L'on dit que le procès de M. de Bassompierre et de mademoiselle d'Entragues est appointé au conseil. M. de Bassompierre y est allé tout assuré de vaincre : toutefois on dit à cette heure qu'il y a de quoi douter. Elle marche par Rouen en carrosse, suivie de cinquante ou soixante chevaux. Toutes les femmes sont pour M. de Bassompierre, et les hommes pour elle. M. le maréchal de Fervagues, qui étoit à sa maison, est venu à Rouen par le commandement de la reine, pour empêcher le désordre. L'on se promettoit qu'il seroit pour M. de Bassompierre; mais il y a de quoi craindre qu'il ne se range du côté d'un sexe pour qui il a eu toute sa vie tant d'inclination. Nous saurons cette semaine des nouvelles plus certaines, dont vous aurez votre part.

 I I I .

AU MÊME.

A Paris, ce 29 de juin 1613.

MONSIEUR,

Vous aurez su par M. de Valves la cérémonie du baptême des Topinamboux; car la fortune l'y porta, et l'y plaça en si bon lieu qu'il n'y a personne qui en sût rendre meilleur compte que lui. Les capucins, pour faire la

courtoisie entière à ces pauvres gens, sont après à faire résoudre quelques dévotes à les épouser, à quoi je crois qu'ils ont déjà bien commencé. Tous les mariages ne sont pas si difficiles à faire que celui de M. de Bassompierre et de mademoiselle d'Entragues; il y a quinze jours qu'ils sont à Rouen pour cela. Nous saurons cette semaine prochaine ce qui en réussira. La reine avoit envoyé un exempt de ses gardes dire qu'on plaidât à huis clos; depuis il est venu quelque autre nouvelle, si bien que l'on en renvoya hier un autre pour tenir autre langage. Ce sera à M. de Bassompierre à choisir comme il voudra que l'on plaide; la grande faveur est de ce côté-là, qui y en attire tout plein d'autres: toutefois on ne tient pas la chose hors de doute, et croit-on qu'ils seront appointés au conseil. Mademoiselle d'Entragues a récusé les présidents du Bourg-Touroude et d'Anfreville, et cinq conseillers. Si M. de Bassompierre en fait autant de son côté, il y a danger qu'il ne se trouve pas de juges assez, et qu'il ne les faille renvoyer ailleurs. Si cela est, on parle déjà de les envoyer à Aix ou à Grenoble: toutefois je crois que ce sera plutôt au dernier qu'au premier, ou pourcequ'il est plus près, ou pour d'autres considérations que je n'ai que faire de vous écrire. Mesdames d'Elbœuf et de La Trimouille sont aussi sur le jugement de leur procès. Les sollicitations de côté et d'autre se font avec de grands soins: je crois que cette même semaine y mettra fin. Je vous avois mandé que M. de Boinville nous vouloit quitter pour aller servir le roi d'Espagne, et lui en avoit écrit. Depuis cinq à six jours il en a eu réponse à laquelle il a déjà fait réplique: je vous envoie l'une et l'autre. Il y a quelques jours que

Bergoin, selon sa hardiesse accoutumée, voulut imprimer ici un livre nouvellement imprimé à Londres, qui s'appelle *Homo novus*; mais, ayant été découvert et mis en prison, il ne s'en est guère fallu qu'il ne lui en ait coûté la vie, le lieutenant-criminel s'y étant porté avec une passion extrême, et y ayant eu commission expédiée pour le juger prévôtalement, c'est-à-dire sans appel. Ses amis, par le moyen de la fête de Saint-Jean, eurent loisir de rompre ce coup, et y eut arrêt de la cour par lequel il fut commandé au lieutenant-criminel de déférer à l'appel. Sa sentence a été qu'il est condamné à faire amende honorable au palais et devant la maison du nonce, voir brûler son livre en sa présence, et être banni pour toute sa vie de la prévôté de Paris. Nous verrons ce qu'en dira la chambre de l'édit, où il en a appelé. Voilà, ce me semble, toutes nos nouvelles. M. le prince de Conti à, cette nuit, été en fort grand danger pour une apoplexie, laquelle s'est bientôt après terminée en paralysie; à cette heure il est, grace à Dieu, mieux qu'il n'étoit. Dieu veuille que ce soit pour long-temps. Le reste de la cour est comme de coutume. M. le marquis d'Ancre s'en est allé depuis deux jours à Amiens, et M. d'Espernon ce matin à sa maison de Fontenay, d'où il reviendra incontinent après cette fête: il est toujours fort bien. M. de Vendôme n'est point encore de retour. L'on croit que madame l'amirale sera ici dans dix à douze jours, si elle n'y est plus tôt; mais c'est chose dont il ne se parle presque point. Contentez-vous de cela pour cette fois. Je vous dirois que la paix est faite, mais vous êtes plus près que moi du lieu où se faisoit la guerre pour savoir ce qui en est; tant y a que les compagnies furent hier contremandées,

ce qui a trompé une infinité d'espérances. Ceux de Genève sont à cette heure en alarme de M. de Savoie; mais je crois que c'est vainement. Je ne me suis point trompé en la guerre de Mantoue, n'ayant jamais pu me mettre en l'esprit qu'elle fût de plus longue durée que ce qu'elle a été. Dieu, qui nous a donné le repos, nous le continuera, s'il lui plaît; et vous, s'il vous plaît, m'aimerez toujours, comme votre très humble et très affectionné serviteur.

J'ai ce matin reçu une lettre de M. le premier président; mais je lui ai écrit deux fois depuis quinze jours, si bien qu'il ne me reste que lui écrire pour cette heure. Si ce que je vous écris vaut la peine de le lui communiquer, vous le ferez, s'il vous plaît; sinon, vous vous contenterez de l'assurer que je suis toujours son très humble serviteur. Je lui écrirai par la première occasion. M. de Boinville m'a dit qu'il lui envoyoit la réponse qu'il a eue d'Espagne, et sa réplique, et peut-être encore quelque autre ouvrage.

112.

AU MÊME.

A Paris, ce 8 de juillet 1613.

MONSIEUR,

Vous aurez ce petit mot seulement pour vous dire que je suis votre serviteur. Les nouvelles ne sont point changées depuis ma dernière lettre. Madame la duchesse de Montmorency arriva mardi au soir; elle est logée au

Louvre, où vous avez vu loger madame la princesse de Conti; elle n'y logera plus quand elle sera mariée. M. son mari est attendu au 20 de ce mois. M. le connétable a mandé qu'on lui achète pour cent mille livres d'ameublements et de pierreries. L'hôtel de Montmorency est fort paré pour la recevoir. M. le prince de Conti se porte fort bien. Madame de La Trimouille a perdu son procès contre madame d'Elbœuf. M. de Bassompierre revient demain de Rouen: il a été appointé au conseil; mais c'est sans qu'on puisse faire productions nouvelles, si bien que dans huit ou dix jours ils seront vidés. Sa partie fait ce qu'elle peut pour récuser le parlement de Rouen; mais il sera malaisé. La reine a dit qu'elle veut avoir les plaidoyers, pour rire des galanteries qui s'y sont dites de côté et d'autre. Si je puis, j'en aurai une copie, et vous par conséquent. M. le marquis d'Ancre est toujours à Amiens; M. du Maine, à Soissons depuis deux jours. L'on parle d'aller à Monceaux dans dix ou douze jours. Adieu, monsieur; je vous baise bien humblement les mains et à M. le premier président. Je suis son serviteur et le vôtre très humble et très affectionné.

 113.

AU MÊME.

A Paris, ce 20 de juillet 1613.

MONSIEUR,

Je me suis quelquefois plaint de votre paresse, mais jamais si justement qu'aujourd'hui. Je sais bien que vous

me faites toujours l'honneur de m'aimer, et par conséquent ne me puis imaginer qu'autre chose vous ait empêché de m'écrire que le regret de me donner quelques mauvaises nouvelles. Nous sommes tous en la main de Dieu, et faut, comme d'un père, recevoir de lui ce qu'il lui plaît nous envoyer; mais, sans mentir, ce me seroit une affliction étrangement sensible que de perdre quelque chose de ce qui m'est si cher. Nous n'avons rien ici que vous ne puissiez apprendre de M. Chaix. Leurs majestés furent mercredi à Rongis, entre Villejuif et Jumilly, sur la main droite en allant à Fontainebleau, voir cent pouces d'eau qui ont été découverts, et que l'on est après de faire venir en cette ville; le marché en est fait pour quatre cent soixante mille livres jusqu'à l'entrée du faubourg Saint-Jacques. Le roi, dès le matin, étoit allé dîner à Cachan. La reine partit d'ici environ deux heures après midi, et tous deux se trouvèrent là sur les quatre heures; mais la pluie, qui survint au même temps qu'ils arrivèrent, fut cause que la reine ne sortit point de carrosse. Il fut présenté au roi cinq médailles d'argent pour mettre sur la première pierre de l'aqueduc; il offrit cet honneur à la reine, laquelle le lui ayant remis, il sortit de carrosse, descendit dans la tranchée par quelques degrés, et mit les cinq médailles d'argent en cinq places qui étoient marquées pour cet effet sur la première pierre. Cela fait, cette pierre fut recouverte d'une grande table de cuivre où étoit l'inscription, et l'inscription renversée du côté de la pierre pour être mieux conservée; puis on présenta au roi une truelle d'argent et un petit marteau d'acier; de la truelle il prit du mortier qui lui fut présenté en un bassin d'argent, et en mit aux quatre

coins de la pierre, et du marteau frappa deux ou trois coups dessus. Il a rapporté la truelle et le marteau, et une médaille d'or qui lui fut présentée, semblable à celles d'argent. M. le prévôt des marchands m'en a promis une, que je vous enverrai tout aussitôt; par même moyen vous dirai le reste de cette histoire. Je crois que vous savez ce que c'est que cent pouces d'eau; pour moi, qui l'ignorois, je me le suis fait dire, et ai appris que les dix-sept fontaines qui sont du vieux temps à Paris, toutes ensemble n'ont que deux pouces et demi d'eau. Jugez quel nombre de fontaines il s'en pourra faire quand il y en aura cent pouces; mais à la première commodité vous aurez ceci plus particulièrement, avec les inscriptions et tout ce que vous sauriez désirer sur ce sujet. A cette heure je vous écris en hâte et avec incommodité, pourceque j'ai compagnie. Nous attendons aujourd'hui M. de Montmorency pour le marier: ce seront noces sans fêtes autres que celles que se feront les mariés; ils coucheront la première nuit au Louvre, et le lendemain se retireront à leur hôtel, qui est paré extraordinairement. Je vous écrierois plus au long et plus de choses; mais au trouble où je suis, je ne vous saurois rien écrire qui fût net: nous remettrons la partie à une autre fois. Tenez-moi en vos bonnes grâces, et m'aimez comme votre serviteur très humble et très affectionné.

Vous recevrez bientôt un extrait qu'a fait Dumousthier, votre compère et le mien, d'une peinture qui s'est trouvée en une vitre de la maison de la Vieille - Monnoie, lorsque l'on l'est allé visiter pour la bailler aux prêtres de l'Oratoire. Vous pouvez être sûr que ce n'a pas été sans

que beaucoup de gens en aient dit leur avis : vous en direz le vôtre.

Vître en peinture.

Ce sont quatre ou cinq renards qui mangent des images, et se tiennent sur les ergots, tendant à un monde qui est au-dessus, que quelques uns d'entre eux tiennent déjà, et l'égratignent des pieds de devant; il y a au-dessous quatre vers :

*Soutiz (1) renards et grands mangeurs d'images,
Pour haut monter, contrefont les bigots;
Puis, quand ils sont montés sur les ergots,
Au monde ils font merveillieux dommages.*

Toute cette peinture est grande comme cette demi-feuille de papier. Il s'en fera sans doute une taille douce; et quand cela ne seroit pas, vous en aurez une copie de la main du bon compère. Adieu, monsieur, encore une fois.

114.

AU MÊME.

A Paris, ce 5 d'aôut 1613.

MONSIEUR,

Je vous écris ordinairement en hâte, mais ce ne fut jamais tant qu'à cette heure. Tout ce que je vous puis donc dire, c'est que je reçus il y a deux jours votre let-

(1) Pour ceux-ci ou ces. Il est encore dans le patois francomtois, dans le même sens.

tre du 20 du passé. Le sujet pour lequel je vous demandois le chiffre est failli. Toutefois il en peut naître d'autres à toutes heures, si bien que je ne suis pas d'avis que vous laissiez de me l'envoyer. J'ai reçu des lettres de ma femme, qui m'ont, graces à Dieu, ôté de la peine où j'étois. Je vous remercie de tout mon cœur de l'affection que vous portez à Marc-Antoine, car je ne saurois imputer à autre chose les bons témoignages que vous me rendez de lui. Dieu lui fera, s'il lui plaît, la grace de se rendre digne de la bonne opinion que vous montrez en avoir, et récompenser par des services les bons langages que vous tenez de lui. J'ai baillé à M. de Valves deux cents livres pour lui faire tenir; il en écrit à M. de Calas. Je vous supplie, monsieur, m'excuser de cette indiscretion; vous en recevez tant tous les jours, que vous y devez être accoutumé. Pour des nouvelles, je ne vous en écris point : nous sommes en paix; il ne laisse pas d'y avoir des froideurs entre les grands, mais rien n'éclate. M. de Longueville est de retour depuis trois jours en cette ville : il s'en va au premier jour dans son gouvernement, et M. le marquis d'Ancre à Amiens, pour l'y recevoir. Notre nouvelle mariée s'étoit étonnée du coup extraordinairement, pourceque cette violence lui fit voir de son sang, ce qu'elle n'avoit jamais vu, de sorte qu'ou d'ébahissement, ou de lassitude, elle s'est reposée quelques jours; mais depuis les trois dernières nuits ils ont recommencé à coucher ensemble. Elle est venue au Louvre, qui est un signe que tout va bien. Il avoit été un bruit si grand, qu'il est tenu pour certain, que M. le marquis de Bonnavet s'étoit fait huguenot pour épouser mademoiselle de Rohan; mais cela s'est trouvé faux.

Adieu , monsieur ; je suis plus long que je ne m'étois proposé. Je vous baise les mains , et suis votre serviteur très affectionné et très obéissant.

115.

AU MÊME.

A Paris , ce 18 d'août 1613.

MONSIEUR ,

Vous n'aurez point de nouvelles pour cette fois , pour ce que la cour n'est pas ici. Demain elle y sera : si elle en apporte , vous en aurez votre part. J'ai eu ce matin l'honneur de dîner chez M. de Longueville , et y suis allé tout exprès pour savoir s'il n'y avoit rien à Monceaux , d'où il revint hier au soir ; mais il m'a dit qu'il n'y a du tout rien. Ainsi faut-il que vous m'excusiez ; quand M. de Merargue partira , qui doit être , à ce qu'il dit , sur la fin de cette semaine , nous en serons possible mieux fournis , et alors ce que nous en aurons ne vous sera pas épargné. Il y a quelques jours que je baillai à M. de Valves la médaille que je vous avois promise , qui est de celles que le roi a mises sur la première pierre de l'aqueduc de Rongis. Je crois qu'il la vous envoie par cette commodité. Dieu lui donne meilleure fortune que n'a eue celle de Sedan , que je vous envoyai par Pierre le savetier dès le 4 de juin ! Je vois que par votre dernière vous me parlez de la réception de deux autres lettres que je vous ai écrites depuis ; cela me fait croire que le paquet où est la médaille ne vous a point été rendu : si vous ne l'avez , je verrai d'en recouvrer une autre. Je vous ai envoyé l'in-

scription d'une table de cuivre qui a été mise au même aqueduc, et un certain pasquin qui a couru en cette cour. Je vous le dis seulement pour avoir acte de mes diligences, et vous témoigner que votre paresse n'est pas contagieuse en mon endroit. Adieu, monsieur; je vous baise très humblement les mains, et vous prie de me tenir toujours pour votre serviteur très-humble et très affectonné.

En achevant cette dernière ligne, on me vient de dire que le fils du pauvre M. Bagot est à l'extrémité. Celui qui me l'a dit venoit d'avec M. Salomon, que l'on est venu querir pour l'aller voir. Vous verrez au premier jour un livre intitulé, *Protector virtutis divinissimæ liber*, c'est-à-dire, selon le sens de l'auteur, un livre d'un soldat des gardes de la reine : je n'ai plus que faire de le vous nommer; par cet échantillon vous entendez le reste. Il m'en a promis un, que je vous dédie. Adieu, encore un coup, monsieur : assurez, s'il vous plaît, M. le premier président que je suis toujours son très humble serviteur. Je lui écrirai et à M. le président de La Cépède par M. de Merargue, Dieu aidant : vous me tiendrez cependant en leurs bonnes graces, comme le mérite la passion dont je les desire.

116.

AU MÊME.

A Paris, ce 20 d'août 1613.

MONSIEUR,

Je viens tout présentement de recevoir votre lettre

avec le chiffre ; je m'en servirai quand nous aurons quelque chose de plus que de la basse cour. M. de Cézay est un rieur qui vous a conté des bourdes : quelque menteur qu'il soit, il est de mes amis. La reine arriva hier au soir ; le roi ne viendra qu'aujourd'hui. Je ne vous sais qu'écrire, car il n'y a rien qui ne soit vieux. Je m'en vais au Louvre ; si j'y apprend quelque chose, ce sera pour la première commodité ; par celle-ci, qui est de M. le greffier Étienne, vous ne pouvez avoir autre chose, pourcequ'il part dans une heure, et que je suis encore au lit. Je vous répéterai par celle-ci ce que je vous ai dit par ma précédente, que je m'étonne que je reçoive nouvelles de vous de la réception de toutes les miennes, hormis d'une du 4 de juin, en laquelle j'ai mis une pièce de monnoie du prix de demi-écu, qu'a fait battre M. de Bouillon, comme souverain de Sedan. Cela n'eût pas été de mise du temps du feu roi ; mais nous sommes en un temps où *quod libet licet*. J'envoie à Marc-Antoine une sarabande qu'a faite Gauthier sur la danse des Topinamboux ; quand il l'aura apprise, il vous en donnera du plaisir : on la tient pour une des plus excellentes pièces que l'on puisse ouïr. Je me réjouis du bon portement de M. le premier président, et de votre bonne chère, mais je me fâche de n'y avoir point de part : ce sera quand il plaira à Dieu. Je vous baise très humblement les mains, et vous prie, monsieur, que vous m'aimiez toujours comme votre serviteur très affectionné, et me teniez aux bonnes grâces de M. le premier président ; en cette même qualité, je lui écrirai par le premier.

J'oublois à vous dire qu'il y a quatre ou cinq jours qu'un maître des requêtes nommé Pontac, revenant de soir en carrosse avec M. de Blesbat de chez Paulet, fut rencontré par quelques uns qui, l'ayant fait sortir du carrosse, le battirent si outrageusement à coups de bâton, qu'ils le laissèrent pour mort; il en est au lit extrêmement malade. Les uns tiennent que *Ox* l'a fait faire pour *la Choisy*; les autres, M. de Termes pour *la Paulette*, mais je n'en crois rien.

117.

AU MÊME.

A Paris, ce 6 de septembre 1613.

MONSIEUR,

S'il n'y a cinquante ans que je n'ai eu de vos nouvelles, il n'y en a guère loin; mais pour cela je ne laisserai pas de faire ce que me conseille mon affection. Les délices de la Floride vous ont apoltroni; je vous en excuse, car, à ce qu'on m'a dit, elles en sont bien capables; je n'y trouve à dire que le nom, qui a un peu du gascon: toutefois, ce sera plutôt fait de le souffrir que de le rebaptiser. Si vous passez le temps en Provence, nous n'en faisons pas moins à Paris: nous avons célébré la fête de Saint-Louis avec force feux d'artifice; trois divers maîtres, en trois divers jours, y ont fait, à l'envi les uns des autres, tout ce qui leur a été possible: Bagot fut le premier, Jumeau le second, et Morel le dernier. M. de Valves vous aura conté cette histoire tout au long; ce que je vous en écrierois ne feroit qu'une répétition, car

nous les vîmes ensemble : seulement vous dirai-je que Morel a eu tous les suffrages pour lui, non pour son chariot, ni pour son château, mais pour ses fusées, qui, au dire de ceux mêmes qui ont vu assez de semblables choses en Italie, furent les plus belles et les plus rares que l'on vit jamais. Vous avez vu ce qui en a été imprimé, mais croyez que c'est tout autre chose de l'avoir vu. Leurs majestés y ont pris un tel goût, que, de huit mille fusées ou pétards qui devoient être mis en œuvre ce soir-là, en étant resté trois mille qui ne purent pas être prêts, la reine a commandé de les porter à Fontainebleau, pour la fête de la nativité du roi, qui est vers la fin de ce mois. Si la résolution ne change, l'on partira mercredi ou jeudi; encore croit-on que ce ne sera que de lundi prochain en huit jours. Les comédiens italiens sont arrivés; mardi ils joueront au Louvre : l'on n'en dit rien à personne, afin que ce soit en petite compagnie, à cause du lieu qui est petit, et que, la saison étant chaude, leurs majestés pourroient être incommodées. Nous avons perdu depuis deux jours le marquis de Noirmoutier, du pourpre, de la dysenterie, et de la fièvre continue. Il y avoit bien peu de jours qu'il avoit acheté la lieutenance de roi en Poitou : cela a mis la puce à l'oreille à beaucoup de gens. La reine a dit qu'elle veut que la veuve soit récompensée, et un petit garçon qu'il a laissé, de la moitié de la somme; si bien que ce sera cinquante mille livres qu'il en coûtera à celui qui l'aura. L'on croit que ce sera pour M. le comte de La Rochefoucauld; il a un grand parti pour lui : nous saurons dans peu de jours l'issue de cette affaire. Tous nos autres malades sont guéris, comme la reine Marguerite et M. le prince. M. le comte

a été mené à Noisy pour l'éloigner du danger ; madame sa mère est encore ici, mais elle s'en va à Dreux au premier jour, où elle le mène jusqu'à ce que le doute de ces maladies soit passé. Mademoiselle d'Enghien a eu deux ou trois accès de fièvre, mais ce n'a été rien, Dieu merci. Le roi, la reine, Monsieur et Mesdames, se portent très bien, graces à Dieu, qui nous continuera cette félicité, s'il lui plait. Je laisserai ce discours de maladies pour un plus agréable : il y a trois ou quatre jours que chez madame de Rambouillet, et en sa prière, il me fut montré par un honnête homme une pièce d'or qui peut être du prix de trois écus ou environ, de la grandeur de ces petites pistoles qui ont en épaisseur ce qui leur défaut en largeur ; il y a d'un côté un cheval, et de l'autre une cloche, le tout bien visible, sans aucune écriture ni d'une part ni d'une autre, mais le tout si lourd et si grossier que je pense que ce soit quelque ouvrage de barbares. Il nous dit qu'un paysan de ses sujets, fouissant la terre, en avoit trouvé environ une trentaine, et, pour n'être découvert, les étoit allé vendre à Bruxelles. Je l'ai prié de s'en informer particulièrement, et m'en avertir, ce qu'il m'a promis ; et j'en attends l'effet. On lui a dit que ce paysan en avoit trouvé près de trois cents, et qu'il y en avoit de trois ou quatre sortes ; toutefois que le plus grand nombre étoit comme celle qu'il m'a montrée. Je la ferai voir à M. de Valves, afin que s'il a, comme, il m'a dit, quelques connoissances à Bruxelles, il voie d'en pouvoir retirer quelques unes pour vous. J'oubliois à vous dire que M. le marquis d'Ancre est malade depuis deux jours ; il fut hier saigné. Je crois que son mal est un mal de gorge qu'il a déjà eu plusieurs fois.

M. de Termes arriva hier, et a été fort bien reçu. M. le Grand a été mandé, et croit-on qu'il sera ici à la fin de ce mois : voilà tout ce que nous avons pour cette fois. Tenez-moi toujours aux bonnes grâces de M. le premier président et aux vôtres, comme votre serviteur très humble et très affectionné.

Écrivez-moi quelque chose des cent huit; il n'est point de besoin de chiffre aux lettres qui viennent par-deçà, car elles ne courent point de fortune; et d'amendement, je n'y en espère point; Dieu veuille que je me trompe!

118.

AU MÊME.

A Paris, ce 14 septembre 1613.

MONSIEUR,

J'ai ce matin reçu votre lettre du 28 du passé; elle est venue fort à propos, car je commençois d'en être affamé. L'homme dont vous m'écriviez ne m'avoit rien dit de sa lettre de cachet, et ne crois point qu'il en ait: j'ai bien envie de savoir comme se sera passée cette procédure. Vous me faites tort de me remercier de ces chétives médailles que je vous ai envoyées. Je vous écrivis, ce me semble, en ma dernière lettre, que j'en avois vu donner une à madame de Rambouillet par un abbé de Saint-Michel, sur la frontière de Picardie: depuis, je la priai de me la prêter pour la faire voir à un de mes amis; et à quelques jours de là, lui faisant mes excuses de ce que je ne la lui avois encore rendue, elle me dit qu'elle me la don-

noit, de sorte qu'elle m'est demeurée. A ce matin, je l'ai mise entre les mains de M. de Valves pour la vous faire tenir : il est d'opinion que ce que je vous avois écrit être une cloche en l'un des côtés soit un œil de quelque géant ; vous la verrez et en jugerez : pour moi, après l'avoir ouï, je lui ai déclaré que je persistois, comme je ferai jusqu'à ce que vous m'ayez fait paroître le contraire. Je vous remercie de tout mon cœur de la bonne nouvelle que vous me donnez de la santé de ce que j'ai par-delà. On ne m'en avoit point baillé d'alarmes, je l'avois prise de moi-même sur ce que j'avois été longtemps sans en rien ouïr : vous savez ou saurez quelque jour que *res est sollicita, plena timoris, amor*. Si M. Ribier et M. Aleaume oublient quelques nouvelles, vous en aurez un petit supplément avec cette lettre, et en ferez part à MM. les premiers présidents du Vair et de La Cépede ; car d'écrire tant de fois la même chose, il n'y a point d'ordre, et puis il n'y a rien en tout cela qui en vaille la peine. Adieu, monsieur ; je suis votre serviteur très humble et très affectionné.

119.

AU MÊME.

A Paris, ce 15 de septembre 1613.

MONSIEUR,

Le marquis de Noirmoutier est mort depuis cinq ou six jours ; toute la cour est conviée à son service, qui se fait lundi prochain en l'église des Célestins.

La charge de lieutenant de roi en Poitou, demandée par plusieurs des seigneurs principaux de ce pays-là,

jusqu'au nombre de quatorze ou quinze, a enfin été donnée à M. de Rochefort, à la prière de M. le prince, qui, à cette condition, a promis de ne demander jamais rien.

La femme de M. Puget, fils aîné de M. de Pommezat, trésorier de l'épargne, qui est cette année en exercice, est décédée d'une chute qui la fit accoucher avant terme.

Madame de Martigues est aussi morte, mais de vieillesse plus que d'autre chose : on lui a dressé une effigie en la salle de l'hôtel du Mercure, et lui a-t-on ces jours passés donné de l'eau bénite. Aujourd'hui elle a été servie et le sera demain, puis sera portée en Bretagne, pour y être enterrée, selon qu'elle l'a désiré. Ces honneurs ont été jugés plus grands que sa qualité : madame de Mercœur s'est défendue de l'exemple de feu madame la duchesse de Beaufort; mais on répond que ce fut par exprès commandement du roi.

M. de Châteaueux, chevalier d'honneur de la reine, a été fort malade et a fait jeter l'œil sur ses charges, mais il est hors de danger; il en est de même du sieur Camille, écuyer de la reine.

M. d'Elbœuf, premier maître d'hôtel de la reine, est fort mal, et ne croit-on pas qu'il en réchappe.

La reine Marguerite se porte mieux, mais non bien tout-à-fait.

Ferrier, autrefois ministre de Nîmes, abjura, il y eut hier huit jours, entre les mains du P. Cotton, et ouït le même jour sa messe en la chapelle de Saint-Louis.

Le même jour l'ambassadeur ordinaire d'Espagne apporta à Madame une boîte de portraits couverte de diamants, qui est estimée à près de quatre-vingt mille écus;

dans cette boîte est le portrait de Madame, et au couvercle celui du prince d'Espagne.

Il présenta aussi au roi une écharpe de la part de la petite reine, de laquelle tout le prix est qu'elle a été faite de sa propre main; hors de là elle ne vaut pas plus de trois ou quatre écus. Le roi n'est guère content d'un si petit présent.

M. de Candale est attendu à la fin de ce mois; madame sa femme s'en va à Joigny au-devant de lui.

La Bertimiède, ci-devant procureur des états de Normandie, est aujourd'hui procureur-général du roi au parlement de Rouen, par la mort de Lysères. La reine lui avoit donné l'état purement et simplement; toutefois M. le chancelier, qui avoit logé chez Lysères au voyage de Rouen, a fait que dans son brevet il a été chargé de bailler à la veuve vingt mille livres, avec promesse, qui est au même brevet, que le roi l'en fera rembourser sur les deniers ordinaires de son épargne.

M. le prince avoit mis en procès M. le prince de Conti pour lui faire prendre les nom et armes de la maison de Roye, attendu que M. le prince, mort à Jarnac, en épousant l'héritière de Roye, s'étoit chargé d'ainsi le faire. M. le prince a perdu sa cause, et a été condamné aux dépens.

Le livre de M. Coiffeteau pour réponse à Duplessis fut affiché à Charenton de nuit il y a quelques jours. Demain il doit être présenté à leurs majestés.

Le marquis de Mosny et la comtesse de La Chapelle ont été épousés cette nuit. C'est la veuve du feu sieur du Pesché.

M. de Nevers sera ici à la fin de ce mois. M. de Lon-

gueville n'attend que sa venue pour s'en aller prendre possession de son gouvernement de Picardie.

Sennamy ayant fait offrir à MM. de Luques de leur mener et nourrir, durant leur guerre contre le duc de Modène, trois cents hommes de pied, ils lui ont envoyé commission.

Le fameux Arlequin est ici avec une compagnie de comédiens italiens; on leur doit préparer, pour le retour de Fontainebleau, qui sera, à ce que l'on dit, environ la Toussaint, un théâtre en la salle des gardes au Louvre; et pour la ville, la reine leur a loué l'hôtel de Bourgogne. Ils s'en vont à Fontainebleau avec le roi; la cour part mardi prochain.

I 20.

AU MÊME.

A Paris, ce 17 de septembre 1613.

MONSIEUR,

Voici le reste de nos nouvelles depuis le partement de M. d'Aleume. Le roi partit lundi matin pour aller à Fontainebleau; aujourd'hui la reine est partie sur les neuf heures, et est allée dîner à Lésigny-en-Brie, qui depuis quelque temps est à madame la marquise d'Ancre. Ce voyage sera de cinq semaines: je suis résolu de m'en dispenser; mon âge ne vaut plus rien pour les corvées. Je fus samedi au soir à la comédie, par commandement exprès de la reine; sans cela je m'étois résolu de ne les voir point qu'on ne fût de retour de Fontainebleau. Arlequin est certainement bien différent de ce qu'il a été; aussi est Potrolin: le premier a cinquante-six ans, le der-

nier quatre-vingt et sept; ce ne sont plus âges propres au théâtre : il y faut des humeurs gaies et des esprits délibérés, ce qui ne se trouve guère en de si vieux corps que les leurs. Ils jouèrent la comédie qu'ils appellent *Dui simili*, qui est les *Ménechmes* de Plaute. Je ne sais si les sauces étoient mauvaises ou mon goût corrompu, mais j'en sortis sans autre contentement que de l'honneur que la reine me fit de vouloir que j'y fusse : nous en verrons, s'il plaît à Dieu, davantage, et en jugerai avec plus de loisir. M. de Boinville nous a laissés en l'expectation de son livre, après avoir dépendu près de deux mille écus, ou en impressions, ou au coffre dans lequel il le vouloit donner. Il partit il y aura demain huit jours, et le jour précédent il avoit envoyé sa femme à Frènes, qui est une très belle maison qu'il a près de Saint-Germain, feignant de s'y en aller le lendemain. On a trouvé en son cabinet une feuille de papier fort judicieusement écrite de toutes ses affaires, et une procuration à sa femme. Lorsqu'il voulut partir, il s'en alla selon sa coutume chez son imprimeur, où étant, il envoya querir des bottes, prit un cheval de louage, et s'en alla à la première poste, où il prit la poste sans autre compagnie que du postillon; on a envoyé après, et a-t-on trouvé qu'il a pris le chemin d'Allemagne : on ne sait si c'est pour aller à Gênes par les Grisons, ou s'il va à la foire de Francfort. L'on ne s'est point aperçu qu'il ait pris que cent quatre-vingts pistoles. Il y a quelques jours qu'il fut dit à la reine qu'il avoit dit qu'il se vouloit faire roi à la pointe de l'épée, et qu'il n'étoit point né pour être autre chose que roi; de manière que lorsqu'il voulut venir au Louvre on lui en refusa l'entrée; toutefois on ne lui en

dit pas la vraie cause, mais que l'on avoit peur que, lui étant mort une fille de la petite-vérole; il n'apportât le mal au Louvre. Ainsi il s'en est allé, ou s'éventer, ou digérer sa douleur, on ne sait en quelle part; Dieu lui fasse la grace que le changement d'air le remette en meilleur état, car il est très mal et empire tous les jours. Adieu, monsieur; je vous ai entretenu de cela faute de mieux : excusez le plaisir que je prends de parler à ceux que j'honore comme vous. Votre serviteur très humble.

Je baise très humblement les mains à M. le premier président, et suis son très humble serviteur.

121.

AU MÊME.

A Paris, ce 28 de septembre 1613.

MONSIEUR,

Je reçus mercredi votre dernière lettre avec les vers que vous dites être de Porchères; je ne suis pas en cela de votre avis, Porchères est meilleur maître que cela. Celui qui les a faits a des conceptions bien gentilles, mais il les a exprimées en un style si bas et si plat que sans doute ils ne peuvent être pris que pour l'ouvrage d'un apprenti. Pour les autres, vous n'avez que faire de me les envoyer : ceux de qui vous les avez les avoient eus de moi avec d'autres que je sais bien qui vous ont été envoyés. Je ne vous écrirai point de nouvelles, pourceque je suis à Paris et la cour à Fontainebleau; M. de Valves s'y en va, qui verra s'il y a quelque chose, et vous en fera part. Adieu donc, monsieur; il me suffit de vous té-

moigner que je me veux assurer l'honneur de vos bonnes grâces, en me ramentevant en toutes occasions comme votre serviteur très affectionné à jamais.

J'écrivis dernièrement à M. le premier président, voilà pourquoi je me contenterai pour cette fois de lui baiser les mains par votre entremise, et l'assurer que je suis toujours son serviteur très affectionné; vous en direz de même à M. Ribier et M. Aleaume, que je crois qui sont à cette heure à vos quartiers. Vous avez bien de meilleures nouvelles à me mander que les vers que vous m'avez envoyés, mais je vois bien que vous faites le discret: si cela est, je suivrai votre exemple. Adieu, monsieur, encore une fois; pourvu que vous m'aimiez toujours, c'est le principal, je me passerai des accessoires.

122.

AU MÊME.

A Paris, ce 10 octobre 1613.

MONSIEUR,

Il y a cinq ou six jours que je reçus votre dernière lettre, qui est du 12 du passé; de vous dire par qui, je ne saurois, ma mémoire ne me sert pas si bien que cela. Tant y a que j'ai à me plaindre à bon escient des remerciements que vous me faites en des choses de néant, et crois que par là vous m'avertissez d'en faire de même, en tant d'occasions où tous les jours vous me faites connoître votre bonne volonté; mais vous avez beau faire et beau dire, mon serment est de vivre sans cérémonie: je le suivrai, et vous l'endurerez, s'il vous plaît, comme

mon meilleur ami. Vous me mandez bien que vous avez ouï la sarabande des Topinamboux, mais vous ne me mandez pas, ni de la main de qui, ni ce qu'il vous en a semblé. Son auteur, qui est Gauthier, est tenu le premier du métier : je ne sais s'il aura réussi, et si le goût de Provence se conforme à celui de la cour. Au demeurant, vous n'avez que faire de dire que vous l'avez dérobée à Marc-Antoine; étant à lui, elle étoit par conséquent à vous, comme seront toujours les choses sur lesquelles lui ou son père auront quelque pouvoir. Je crois que vous aurez à cette heure reçu une autre petite médaille d'or que j'avois baillée à M. de Valves pour vous faire tenir; je ne sais que c'est, et ne suis pas d'accord là-dessus avec lui. Nous nous en sommes rapportés à vous; votre jugement, quel qu'il soit, sera sans appel. Je presserai le compère de se souvenir de vous : ce n'est pas la coutume d'être bien servi quand la besogne est payée par avance; mais il est trop honnête homme et trop votre obligé pour vous traiter comme le commun. De nouvelles, vous n'en devez pas espérer de moi : je ne suis pas au lieu où elles croissent. Bien vous dirai-je, pour le savoir de bon lieu, que les apparences de malveillance entre nos grands sont moindres qu'elles n'ont été par le passé. De l'intérieur, Dieu seul en est le juge, c'est à nous d'en penser ce qu'il nous plaira. Les comédiens, à ce que l'on m'écrit, commencent à être importants; c'est bien fait : jugez ce que ce sera quand ils auront été ici quinze mois, puisqu'au bout de quinze jours l'on en est dégoûté. Voilà tout ce que je vous dirai de la cour; M. de Valves, qui y est, fera le reste. A Paris, il n'y a rien. La reine Marguerite fut, il y a huit ou dix

jours, à Notre-Dame-de-Victoire, auprès de Senlis. Le sieur de Villars étoit parti à quatre heures du matin, à pied, pour y aller payer un vœu qu'il avoit fait pour elle cependant qu'elle étoit malade. Elle, à deux heures de là, partit en litière avec quatre carrosses qui portoient sa suite, et s'en alla le suivre en ce voyage. Je devois aller apprendre sur le lieu ce qui s'y étoit passé, où sans doute il y aura eu, à l'accoutumée, quelque extravagance; mais la mort du pauvre M. d'Infrainville, qui étoit mon parfait ami, étant arrivée au même temps, me mit en autre humeur que de rire. Il arriva hier chez M. le commandeur de Sillery un malheur qui sembla grand, et toutefois je crois qu'à la fin ce ne sera rien : la concierge, après avoir dîné, dit à sa servante qu'elle se trouvoit un peu mal, et qu'elle s'alloit jeter sur le lit pour se reposer et essayer de dormir, lui commandant que quand il seroit heure d'aller à vêpres, elle la réveillât. Cette servante, ayant pris, à son avis, cette occasion bien à propos pour s'en défaire, comme elle la vit endormie lui jeta une poignée de cendres au visage, et en même temps lui donna jusqu'à treize coups de couteau, dont les premiers furent aux yeux, puis à la gorge, et le reste par les autres parties du corps, où bon lui sembla; mais ce fut si lâchement qu'elle ne lui a presque point fait de mal : elle fut à l'heure même menée en prison; vous pouvez penser quelle en sera la fin. Demain reviennent ensemble les princes qui ensemble étoient allés à Fontainebleau, MM. de Longueville, du Maine et de Nevers; et je crois que bientôt nous aurons toute la cour. Je vous avois écrit que M. de Pontac avoit été maltraité, revenant un soir de voir la Paulette. Les auteurs n'en sont

point découverts; bien dit-on que l'un des soupçonnés dit l'autre jour tout haut que Pontac se plaignoit d'avoir été battu, mais que cela n'étoit rien, et que le pis pour lui étoit que ce lui fût une rente annuelle et perpétuelle tant qu'il vivroit. S'il est vrai, je n'en sais rien : celui qui doit avoir tenu ce langage est tel que je le crois bien malaisément. Je ne sais de quel livre vous me parlez, nommé *des Civilités puériles*; il en fut affiché un, il y a environ un mois, sous le titre de *Civilité morale*, fait par Érasme, et traduit par un petit garçon de neuf ans : il faut que ce soit celui que M. le greffier Étienne a fait voir en Provence; mais si ce l'est, il ne falloit pas l'acheter à Paris, il l'eût eu à Aix pour six liards, et n'y eût eu différence que de la traduction; voilà pourquoi je n'enverrai point si peu de chose si loin. Je ne saurois croire qu'Érasme sût que c'est de civilité, non plus que Lipse sait que c'est que de police. Je serois bien aise de voir un premier gentilhomme de la chambre écrire du premier point, et un roi du second; ils en parleroient, à mon avis, plus pertinemment que des pédants, et ce seroit ces livres-là que j'achèterois fort volontiers, comme faits par des gens du métier. J'oubliois à vous dire qu'ayant eu l'honneur de dîner aujourd'hui avec madame de Longueville, elle a eu nouvelle que madame la comtesse de Soissons avoit envoyé en poste querir M. Breyn, son médecin; et ayant à l'heure même envoyé à l'hôtel de Soissons savoir ce que c'étoit, on lui a mandé que c'étoit un dévoiement avec un peu de sang : elle est en grande alarme. Dieu nous veuille conserver cette belle et sage princesse! notre cour perdrait en elle un de ses principaux ornements. Les libraires sont de retour

de Francfort, mais non pas les livres; Dieu aidant, j'en verrai demain le catalogue. Adieu, monsieur; j'ai peur que mes lettres ne soient longues jusqu'à l'importunité, et même n'étant pleines que de ces nigeries : mais qui donne ce qu'il a, fait ce qu'il doit. Excusez-moi donc, et me tenez toujours pour votre serviteur très humble et très affectionné.

Je baise très humblement les mains à M. le premier président, et suis son très humble serviteur. J'attends de vous l'histoire des cent huit. Je vous supplie, monsieur, de remercier de ma part M. de Calas de la courtoisie qu'il m'a faite, et l'assurer qu'il a en moi un serviteur très affectionné par-tout où je le lui pourrai témoigner.

123.

AU MÊME.

A Paris, ce 27 d'octobre 1613.

M^{ON}SIEUR,

Votre dernière est du 6 de ce mois; je pensois y faire réponse avec loisir et faire une perquisition de nouvelles pour vous faire une gazette d'importance; mais M. de Valves m'e vient d'avertir tout présentement de la commodité qui s'offre, si prompte et si précipitée qu'il n'y a moyen de vous rien dire. Si je voulois répondre à vos honnêtetés, ce ne seroit jamais fait; seulement donc ici me plaindrai de vos remerciements, qui désoblignent en obligeant outre mesure : ne m'en faites plus, si vous ne voulez que je les prenne pour de la tablature que vous

donnez de faire le semblable en votre endroit. Je vous dirai, en un mot, que je vous suis ce que je vous dois être par toutes règles de courtoisie, c'est-à-dire le plus affectionné serviteur que vous ayez. Je viens tout à cette heure de la comédie des Espagnols, qui ont aujourd'hui commencé à jouer à la porte Saint-Germain dans le faubourg; ils ont fait des merveilles en sottises et impertinences, et n'y a eu personne qui ne s'en soit revenu avec mal de tête : mais pour une fois il n'y a point eu de mal de savoir ce que c'est. Je suis de ceux qui s'y sont excellemment ennuyés, et en suis encore si éperdu que je vous jure que je ne sais ni où je suis ni ce que je fais : je n'avois que faire de le vous dire, vous l'eussiez bien vu par ce discours, qui est devenu fâcheux par contagion des leurs. Je me réjouis que la médaille vous ait plu; mais si vous avez eu tort de me remercier avec cérémonie, vous en avez aussi de me demander mon avis d'une chose où je n'entends du tout rien. Bien vous dirai-je qu'il n'y a ordre que je laisse passer cela pour un œil; car le derrière des yeux est de figure du devant, hormis quelques nerfs aux deux côtés et au milieu; et ce qui est en cette médaille a le derrière en pointe comme le derrière d'un lis. Je n'en dirai pas davantage de peur d'en parler comme un clerc d'armes, ou comme un aveugle des couleurs. Pour cet air provençal que vous m'avez envoyé, je l'ai fait voir à Guesdon, qui le trouve du tout impertinent; je ne sais si c'est qu'à la vérité il le soit, ou qu'il vérifie cette maxime *καὶ πτωχὸς φθονεῖ πτωχῷ*, etc. (1). S'il étoit question de juger des paroles, je le ferois plus hardiment; mais il faut que chacun parle de ce qu'il sait.

(1) Le mendiant lui-même porte envie au mendiant, etc.

Je vous ai prié de m'avertir, qui étoit l'auteur des vers que vous m'envoyâtes sur un jardin de M. des Arts; je vous répète la même prière. Le sieur Dumousthier m'a promis d'expédier votre portrait; mais il y a long-temps qu'il m'avoit fait la même promesse. Je viens de parler grec, je m'en vais parler espagnol : *a dineros pagados brazos quebrados* (1). La défaveur de Bassompierre continue visiblement; la source en est en l'alliance de M. de Villeroi et du marquis d'Ancre, qui se sont conté l'un à l'autre que, durant qu'ils étoient mal, Bassompierre trahissoit tous deux. Là-dessus on donna à entendre à la reine qu'il faisoit vanité de sa faveur. Monsieur se porte fort bien : il a la vérole, mais sans fièvre et sans mal quelconque, de sorte qu'il danse et saute comme de coutume. Madame Chrétienne aussi se porte bien. M. de Saint-Brisson est fort mal : voilà un mariage qui n'aura guère duré. Son état de prévôt de Paris est donné à M. le marquis de Cœuvres. M. le prince de Conti est de retour des bains, qui ne lui ont pas apporté grand amendement; il y en a toutefois, mais bien peu : madame la princesse de Conti le vient voir demain. M. le Grand arriva hier à Fontainebleau au lever du roi; du bon visage, je n'en ai encore rien appris : je crois qu'il a été tel qu'il le desiroit et méritoit, car le roi a de l'inclination à lui vouloir du bien. Madame de Souveray et madame d'Alincourt sont alternativement dames d'honneur de la petite reine; on m'a nommé sa dame d'atour, mais il ne m'en souvient pas. Madame le Grand, qui étoit allée en Bourgogne vers M. son mari, est de retour en

(1) Proverbe dont le sens est qu'on a les bras cassés pour un ouvrage payé d'avance. Il paroît qu'il en étoit ainsi du peintre en question.

cette ville de ce matin. Madame la comtesse de Soissons se porte mieux, mais le médecin qui en est venu ne l'a pas laissée sans fièvre. Il me vient de ressouvenir de la dame de l'atour, c'est madame de Vaucelas, ambassadrice en Espagne. Adieu, monsieur; je ne me souviens plus de rien, et cela vous vient fort à propos, car mon impertinence seroit plus longue. Je ne vous dirai plus rien, sinon que je suis votre serviteur très humble et très affectionné.

Je vous prie me faire ce bien d'assurer M. le premier président que je suis son très humble serviteur. Il y a long-temps que je ne lui ai écrit, mais j'ai une tâche qu'il faut que j'achève devant que de penser à autre chose. Tant que ma paresse a quelque excuse, je suis bien aise de me reposer, et sur-tout n'ayant rien de sérieux à lui écrire. Mais encore un coup, s'il vous plaît, assurez-le que je suis son très humble et très affectionné serviteur. Je baise très humblement les mains à MM. de Ribier et d'Aleume, et suis leur très humble serviteur.

124.

AU MÊME.

MONSIEUR,

Je ne pensois pas avoir des nouvelles à vous écrire que la cour ne fût de retour à Fontainebleau, mais le voyage qu'a fait la reine en cette ville m'a fourni de quoi vous faire cette lettre. Elle arriva mercredi au soir pour voir Monseigneur, de la santé duquel on lui écrivoit et parloit diversement: elle alla droit chez lui au

sortir de son carrosse; elle le trouva jouant et sautant emmi la chambre: j'en parle comme témoin oculaire. Elle lui dit qu'elle le venoit querir pour le mener à Fontainebleau, de quoi il fut fort content; elle lui dit qu'elle vouloit qu'il lui donnât à souper, ce qu'il lui dit qu'il feroit fort volontiers; et ayant dit encore quelques autres paroles, la reine dit: « Si je vous eusse cru comme vous êtes, je ne fusse pas venue. » Elle s'en alla de là voir madame Chrétienne, qui avoit la fièvre, et croyoit-on que ce fût une menace de petite-vérole. Jeudi la reine fut faire prendre un clystère à Monsieur: il y eut là un grand combat; je n'y étois pas, mais la reine, à son retour au cabinet, conta l'histoire. Elle lui dit qu'elle étoit venue pour le mener à Fontainebleau, mais que, devant que d'y venir, il falloit qu'il fût du tout gaillard, et que pour cet effet il prit un petit bouillon. Il répondit qu'il le prendroit. Là-dessus la reine lui dit qu'il le falloit prendre par-derrière, et que, s'il le prenoit, elle lui donneroit un petit *crochetin* d'argent qu'elle lui montra. Il reconnut tout aussitôt ce que la reine vouloit dire, et lui dit: « Je vois bien ce que c'est que de votre bouillon à prendre par-derrière, c'est un clystère déguisé; je n'en veux point, je n'ai que faire de Fontainebleau ni de *crochetin*. » A cette heure-là, la reine demanda des verges, et le fit prendre comme pour le fouetter. Ces menaces ne servirent de rien, il en fallut venir à la force: elle le fit donc prendre par trois ou quatre, et le rendit immobile. Comme il se vit en cet état, il se disposa à faire ce que l'on voulut. Hier il prit un petit sirop: je ne veux pas attribuer à la médecine, à laquelle je ne crois pas beaucoup, la bonne disposition où il est, car je ne l'ai

jamais vu que bien: mais, de quelque part que sa santé vienne, elle est fort bonne, grâces à Dieu. Je le vis hier au soir, deux heures, au cabinet, courant et jouant de la meilleure humeur que l'on pouvoit desirer. La reine Marguerite vint sur les sept heures du soir dire adieu à la reine, qui l'étoit allée voir le jour de devant. Monsieur courut quand et quand vers elle; elle lui prit la main et la lui baisa. La reine lui dit qu'il ne baillât pas sa main, et qu'il l'embrassât et la baisât; ce qu'il fit. Elle fut une heure au cabinet en particulier avec la reine, et sur les neuf heures se retira; la reine l'accompagna hors du cabinet jusqu'à la porte du cabinet du conseil, et là toutes deux se saluèrent avec beaucoup d'affection, comme certainement la reine l'aime et l'estime fort, comme fort disposée à tout ce qui est du bien de l'état. Madame Chrétienne fut saignée vendredi, et hier au soir étoit en tel état, que la fièvre ne se reconnoissoit presque point. Madame la comtesse de Soissons est malade à Dreux, comme je crois vous avoir écrit: on en avoit avant-hier apporté de bonnes nouvelles à la reine; toutefois, hier au soir, je vis un gentilhomme qui en venoit, qui dit qu'elle ne fut jamais plus mal; les médecins en ont mauvaise opinion, non tant pour la qualité de la maladie, que pourcequ'elle dit qu'elle mourra plutôt que de prendre des clystères: ils croient bien qu'à la fin le mal l'y fera résoudre, mais ils ont peur que ce ne soit trop tard. On impute la cause de son mal à la colère qu'elle prit de ce que le maréchal de Fervaques; pour la tenue des états à Rouen, fit ouvrir avec violence l'abbaye de Saint-Ouen, où étoient encore les meubles de feu M. le comte de Soissons, du temps qu'il étoit gou-

verneur. On dit qu'il y ajouta encore quelques paroles avantageuses ; je ne sais ce qui en est, mais c'est là qu'on cherche la source de la maladie de madame la comtesse. M. le comte en fut en une colère extrême, et supplia sa mère de lui permettre d'aller à Rouen brûler le maréchal de Fervaques en sa maison, ce qui ne lui fut pas accordé, comme vous pouvez penser. Enfin le vicomte de Charmoy, par la faveur de M. le marquis d'Ancre, est premier maître d'hôtel de la reine, en baillant six mille écus à la veuve d'Elbent, pour le remboursement de ce qu'il en avoit baillé. Camille, écuyer de la reine, mourut hier, et sa charge aussitôt fut donnée à un nommé Lamotte, gentilhomme servant de la reine, à la charge de payer quatre mille écus à l'acquit des dettes de feu Camille. Le sieur de Presles, fils du président Nicolai, fut hier reçu enseigne des gardes de la reine, en la place d'un nommé Aiguemont, qui mourut il y a quelques jours. La reine s'en est ce matin retournée à Fontainebleau pour donner loisir de bâtir au Louvre. Vous avez vu où logeoit madame la princesse de Conti, lorsque vous et moi la fûmes voir ; on prend cela, et le lieu où se tenoit le conseil, et le logement des filles, pour y faire l'appartement où la reine logera quand la petite reine sera venue. M. de Fourcy me dit hier au soir qu'il sera plus beau que celui où elle est à cette heure. M. du Maine vint il y a deux jours ; mais il se blessa une jambe, ce qui lui fait garder le lit. Il s'en faut beaucoup que Bassompierre ne soit bien comme de coutume, mais je n'en sais point la source ; il faudra que je l'apprenne de lui-même : l'on m'a dit qu'il a été huit jours sans que la reine ait parlé à lui. Il y en a qui croient qu'il a reçu de

mauvais offices de M. d'Ancre. L'affaire est un peu rhabillée; en quoi M. de Guise l'a fort assisté. Je l'ai vu ces jours-ci au cabinet, mais moins hardi beaucoup que de coutume, et sans que la reine lui dît jamais rien: cela passera. Vous envoyâtes dernièrement des vers au nom de Porchères, qui n'en sont point; Porchères fait mieux que cela. Je vous prie me mander qui en est l'auteur, et comment s'est passée l'affaire de Jose. Je crois malaisément que ce coup d'épingle désenfla le ballon. Il y a eu à la dernière foire de Francfort un livre nommé *Hortus Cystolensis*, où sont en taille-douce toutes les fleurs du monde; mais il n'y en avoit que quatre, dont il y en alla deux à Anvers, un à Londres, et l'autre à Paris, que le sieur Précart apporta. M. le président de Thou l'acheta tout aussitôt pour le prix de six-vingts livres. Si vous en desirez un, il faudra que ce soit à la première foire. Il est temps de finir ma lettre; elle est assez longue: mais si est que devant je vous prierai de faire mes très humbles recommandements aux bonnes grâces de M. le premier président; quand je vous écris, je lui pense écrire, et suis bien aise d'avoir cette excuse de quoi flatter ma paresse. J'attendrai à lui rendre ce devoir au retour de la cour. Adieu, monsieur; je vous baise humblement les mains, et suis toujours, et le serai toujours aussi, votre serviteur très humble et très affectionné.

Vous aurez su qu'il y a mercredi huit jours que M. de Courtenvaux et M. de Rochefort firent leurs serments, celui-là de premier gentilhomme de la chambre, et celui-ci de lieutenant de roi en Poitou; et le lendemain, qui fut le jeudi, M. de La Varenne le fit de lieutenant

de roi en Anjou. M. le Grand vient, et sera ici à la fin de ce mois. M. d'Espernon fait instance d'être remis en sa charge de premier gentilhomme de la chambre, qu'il avoit du feu roi Henri III, et je crois qu'il l'aura. Pour M. de Candale, son fils, il s'en va à Metz pour trois semaines.

125.

A M. DE CALAS, A AIX.

A Paris, ce 4 de novembre 1613.

MONSIEUR,

Je ne m'étonne plus de la courtoisie de M. de Peiresc, puisqu'il est votre fils; la naissance n'est pas de peu d'effet à produire en nous des qualités : tout le mal que j'y vois, c'est que vous et lui semez sur une terre qui ne vous rapportera jamais rien; mais au moins, si je puis, vous reconnoîtrez que mes défauts viendront d'une cause à quoi je ne puis remédier, qui est la mauvaise fortune; et, en cette considération, vous ne laisserez pas de me continuer l'honneur de votre amitié, et me la témoigner aux occasions qui s'en présenteront : elles sont si fréquentes, que j'en suis honteux. Mais pour diminuer la honte que j'en ai, je me persuaderai que vous y prenez plaisir, et qu'étant né comme vous êtes à faire de bons offices, c'est vous obliger de vous offrir des sujets d'exercer votre bonté; au moins est-ce en quelque chose satisfaire à votre desir. M. de Peiresc, qui à la fin nous est échappé, vous contera tout ce que nous avons ici de nouveau; vous savez comme il est curieux et diligent : ce seroit se moquer du monde que de vouloir glaner

après lui. Je vous supplie, monsieur, me conserver vos bonnes grâces, comme l'une des choses qui me sont le plus chères. Votre serviteur très humble et très affectionné.

126.

A. M. DE PEIRESC.

A Paris, ce 11 de novembre 1613.

MONSIEUR,

J'ai répondu à votre dernière lettre, et vous ai remercié de la faveur que m'a faite M. de Calas de rendre à ma femme les deux cents livres que j'avois baillées par-deçà à M. de Valves; mais voici encore une autre importunité toute semblable : je n'ose, pourceque j'ai peur de lasser votre courtoisie; j'en dois avoir meilleure opinion que cela, mais certainement je rougis; et si j'avois à vous en prier aussi bien de bouche comme par lettre, il n'y a point de doute que j'aurois de la peine à m'y résoudre. Tant y a que j'ai encore aujourd'hui baillé même somme de deux cents livres à M. de Valves, pour la vouloir aussi faire tenir à ma femme : il en écrit à M. de Calas; je vous supplie, monsieur, de lui en dire un mot : Marc-Antoine, à qui je les envoie, lui fera, et à vous un jour, Dieu aidant, quelque service qui vous fera prendre plaisir de l'avoir obligé. Sans cette affaire, je n'avois rien à vous écrire; car la cour est toujours à Fontainebleau, et par conséquent je suis toujours sans nouvelles. Je suis prié de M. de Rambouillet d'aller demain dîner chez lui; si j'y apprends quelque chose, vous en aurez votre part. Cependant je vous envoie l'édit du roi, vérifié à Toulouse, pour transporter le siège de

Nîmes à Beaucaire; je pensois que vous l'eussiez, mais M. de Valves m'a dit que non; c'est là tout ce que j'ai à vous dire. Vos bonnes grâces et celles de M. le premier président me sont toujours chères comme de coutume, c'est-à-dire *ut nil nisi sidera suprâ*: conservez-moi les unes et les autres. Quand j'aurai quelque sujet digne de le divertir, je lui écrirai, et l'en prierai moi-même; attendant cette occasion, faites cet office à votre serviteur très humble et très affectionné.

127.

AU MÊME.

A Paris, ce 24 de novembre 1613.

MONSIEUR,

Nous aurons ici la cour mardi, à ce que l'on dit. Le roi vient coucher à Riz près de Juvizy, et la reine à Villeroi. M. de Montbazon est, au contentement de tout le monde, lieutenant de roi en Normandie. M. de Matignon est en cour pour demander, à ce que l'on dit, que le bailliage de Caen soit ajouté aux bailliages de Cotentin et Alençon, dont il a déjà la lieutenance de roi; les autres disent qu'il n'en a du tout point parlé. On tient qu'au retour de la cour en cette ville le mariage de mademoiselle de Vendôme se mettra sur le tapis, à bon es-cient. M. le prince de Joinville et M. du Maine sont rivaux en cette poursuite. Madame la princesse de Conti, au voyage qu'elle fit à Paris au commencement de ce mois, pria madame de Nevers de faire désister M. du Maine de cette recherche, jusqu'à ce que M. le prince de Joinville, qui y étoit embarqué le premier, en fût

hors, et que ce respect, se gardant entre personnes qui ne s'étoient rien, à plus forte raison se devoit garder entre parents si proches, comme ils étoient. Sa réponse fut qu'elle avoit appris d'elle qu'il ne falloit jamais donner de mauvaises nouvelles à ceux que l'on aimoit, et que, M. son frère ayant de l'affection pour mademoiselle de Vendôme, elle ne lui sauroit rien dire de plus fâcheux que de lui parler de se désister de la sienne. Elle en parla puis après à M. de Nevers, qui lui dit que c'étoit la gloire d'un galant homme d'avoir des rivaux en son amour, et que l'émulation leur feroit faire des merveilles pour s'avantager l'un sur l'autre en la bonne grace de leur maîtresse. M. le prince de Joinville est en Lorraine, et doit être ici en même temps que leurs majestés seront de retour. On tient qu'alors cette affaire éclatera; bien que la reine ait dit qu'elle ne veut point que mademoiselle de Vendôme soit mariée que le roi n'ait dix-huit ou vingt ans. M. de Joinville aura pour lui M. de Guise et M. de Conti; l'autre, M. de Vendôme et le marquis d'Ancre, et à mon avis les parents. M. le maréchal d'Ancre étoit lieutenant de la compagnie des chevau-légers de la reine; à cette heure, qu'elle est vacante par sa dignité nouvelle, l'on tient que c'est pour M. le marquis de Cœuvres. M. le Grand et M. le maréchal d'Ancre sont fort bien. M. le Grand est fort bien vu de la reine; elle lui a accordé la survivance de grand-écuyer pour M. de Termes, avec augmentation de six mille livres de pension au sieur de Termes. Les lieutenances de roi qu'avoit en Bourgogne le feu baron de Luz, long-temps disputées par M. le vicomte de Tavanès et le baron de Thianges, ont enfin été accordées à M. le marquis de Mi-

rebeau et à M. de Ragny, n'ayant point voulu, la reine, les bailler à personnes qui ne fussent en bonne intelligence avec M. le Grand. Madame de Pompadour, qui a été autrefois la marquise d'Épinay, est décédée depuis deux jours. Madame la princesse de Conti a été fort mal d'un apostume qui lui est crevé en la gorge, et se trouve fort bien, grace à Dieu. La reine a témoigné beaucoup de déplaisir de son mal, et beaucoup de joie de sa guérison. L'on a renvoyé querir les comédiens françois; le roi ne goûte point les italiens; les espagnols ne plaisent à personne: ils jouent au faubourg Saint-Germain, mais ils ne gagnent pas le louage du jeu de paume où ils jouent. Les italiens ouvrirent hier le théâtre à l'hôtel de Bourgogne, où ils ne firent ni bien ni mal. Bassompierre est moins mal; mais je crains qu'il ne soit jamais comme il a été.

128.

AU MÊME.

Du jour Sainte-Catherine, 25 de novembre 1613.

MONSIEUR,

Madame de Pisieux est décédée; dont M. le chancelier est, à ce que l'on dit, extrêmement ennuyé: c'étoit une vertueuse dame, estimée de tout le monde. Il s'est passé quelque chose en la basse Navarre, pour laquelle, et pour la guerre de Savoie et Mantoue, l'on parle d'envoyer un ambassadeur extraordinaire en Espagne. M. le prince sera ici demain ou mercredi, à ce que l'on dit. Mesdames les princesses sont de retour de leur voyage de Notre-Dame de Chartres, où elles étoient allées il y a

environ un mois. Elles ont passé, à leur retour, à Moret, et n'ont point envoyé à Fontainebleau, qui n'en est qu'à deux lieues. Les contemplatifs en discourent à leur fantaisie ; pour moi, je crois qu'elles n'y ont point pensé à finesse. L'on murmure que le parlement fera quelques difficultés à la réception de M. le maréchal d'Ancre, qu'ils n'auront point faite d'instigation ; et moi je crois que chacun obéira, comme il doit, aux volontés du roi et de la reine. L'on dit que madame la comtesse de Moret a recommencé à fermer sa gorge ; je ne sais pas que veut dire cette observation, vous la devinerez si vous pouvez : possible est-ce pour le froid.

129.

AU MÊME.

Du 27 de novembre.

MONSIEUR,

Le roi et la reine arrivèrent hier au soir. Cette après-dînée la reine a été visitée de mesdames les princesses, mesdames de Longueville, comtesse de Saint-Pol, de Nevers, de Mercœur, et de la reine Marguerite. La reine leur a fait voir un bracelet qu'elle a fait faire pour envoyer à la petite reine : ce sont quatre grands chatons de diamants, et au milieu un ovale de diamants ; dans cet ovale il y a une forme de losange ; aux quatre coins de la losange sont quatre grands diamants, et un encore plus grand au milieu ; les chatons sont de grands diamants, et au milieu de chacun des quatre chatons un grand diamant. Sous l'ovale il y aura une devise que M. de Florence a faite, *Titani lumine vesper*. Il m'en dit

une autre, mais je fus d'avis que l'on prît celle-ci : les deux n'ont qu'un même corps, qui est un phénix, et un soleil du côté d'occident, qui jette ses rayons sur lui, Cet ovale ou enseigne est de quatre-vingt mille livres, et tout le bracelet ensemble est estimé six-vingt mille écus ; ce qui seul semble incroyable. La reine a dit par deux fois : « Ce n'est pas là tout ; je lui fais faire une chaîne de vingt-cinq pierres semblables à cet ovale. » Par compte, la chaîne vaudra deux millions d'or ; mais je crois que l'on fait cette dépense plus volontiers pourcequ'elle demeure à la maison. Comme on montrait ce bracelet, Madame est arrivée ; la reine le lui a montré, et lui a dit : « Voilà ce que j'envoie en Espagne ; vous n'en êtes pas marrie ? » Elle a répondu que non ; et la reine a répliqué : « Cela fait voir que vous êtes de bonne maison. » La reine l'a rendu aussitôt au sieur Nicolo. Madame, qui ne l'avoit pas vu à son aise, a montré qu'elle le vouloit voir davantage. Le sieur Nicolo, que j'en ai averti, le lui a apporté, et lors j'ai eu l'honneur de le considérer à mon aise ; je l'ai rendu au sieur Nicolo, et lui ai demandé ce que valoit l'ovale du milieu, à cause que la reine avoit dit que la chaîne qu'elle faisoit faire en avoit vingt-cinq semblables. il m'a dit qu'il valoit quatre-vingt mille écus, mais que tous ne seroient pas si beaux ; toutefois, qu'il y avoit peu de différence. Quand cette montre fut faite il n'y avoit que mesdames les princesses de Condé, madame de Mercœur, M. le cardinal de Joyeuse, M. de Reims, M. le prince de Joinville, qui est de retour de Lorraine. Il a salué la reine et lui a présenté une lettre de madame la duchesse de Lorraine ; là-dessus sont arrivés Madame, mademoiselle de Vendôme,

M. de Longueville, et madame la comtesse de Saint-Pol. Madame la princesse de Conti et madame sa mère n'ont fait qu'entrer et sortir; elles s'en sont allées voir madame d'Aumale. Après cela, est arrivée la reine Marguerite, à qui la reine l'a montré aussi. Madame de Nevers est arrivée la dernière, et déjà il étoit reporté. J'ai vu Bassompierre, que la reine a appelé, et a parlé fort long-temps à lui, tellement que je crois que sa brouillerie se rhabillera ou est rhabillée. M. de Matignon a eu le gouvernement du bailliage de Caen avec les deux qu'il avoit déjà. Vous saurez que de toutes ces princesses pas une ne baisa la reine; la seule reine Marguerite a eu cet honneur, comme elle a toujours. Le mariage de M. de Termes se traite avec la fille de M. le marquis de Mirebeau; et tient-on qu'il se fera. Monseigneur le prince arriva ici hier au soir. Madame la comtesse de Soissons est un peu malade; voilà pourquoi elle n'a point été au Louvre. On ne dira point M. le maréchal d'Ancre, mais M. le maréchal Conchini.

M. le maréchal de Fervaques mourut la semaine passée; le lendemain que la nouvelle arriva, M. le marquis d'Ancre se trouva maréchal de France, lieutenant de roi en Normandie, et M. le marquis de Villeroy, son prétendu gendre, lieutenant de roi en Picardie, aux places que ledit sieur marquis d'Ancre tient. Trois jours après, M. de Sommeray est publié maréchal de France, et ne reste audit sieur marquis d'Ancre que la lieutenance de roi de Normandie, et, depuis, tout cela est changé à la française: l'on en tenoit un peu en bre-douille. Mondit sieur le marquis d'Ancre est demeuré maréchal de France, et on a donné pour récompense à

M. de Sommeray soixante mille écus, la lieutenance de roi de Bordeaux donnée à M. de Montbazon. La reine a écrit aujourd'hui de sa main à madame la maréchale d'Ancre, en ces termes : *A la maréchale d'Ancre, ma cousine. . .*, tout de sa main. Mademoiselle d'Aumale la jeune est morte, de manière que tient-on qu'à présent le mariage de M. le duc du Maine avec celle qui reste se parachèvera. Peu d'heures avant sa mort, parlant au chirurgien qui la traitoit, elle dit qu'elle savoit bien que ce seroit lui qui l'ouvreroit; elle lui ordonna de la façon qu'elle vouloit qu'il mit ses entrailles et son cœur, et lui dit qu'il disposât de ses affaires, que bientôt il la suivroit, et qu'il en fit état : de manière que ce pauvre homme n'a point heure de bien depuis sa mort, et ne le peut-on résoudre qu'il ne meure dans peu de temps. Cela ne vous importe guère, mais je le vous dis parceque je le connois, et que j'ai peine de le consoler. M. de Beaulieu-Rugé, premier et plus ancien secrétaire d'état, a passé de cette à meilleure vie; en quoi je fais une notable perte pour être un de mes meilleurs seigneurs et amis. Je pris peine à voir l'abord à Fontainebleau de M. le Grand à M. le maréchal d'Ancre, lequel manqua tellement d'assurance, sentant sa conscience le toucher, et pour voir le peu de temps qu'il y avoit qu'il venoit de conjurer sa ruine, qu'il ne lui dit que ces cinq paroles : « Vous soyez le bien-venu, monsieur; vous avez bien demeuré à venir; vous avez beaucoup de gens, combien sont-ils? Je suis votre serviteur, commandez-moi. » A la première, il lui fut répondu, « Vous soyez bien venu, monsieur; » à l'autre, « J'ai vu mon ami en passant, qui m'a fait retarder; » à la troisième, « Ce sont mes amis

qui ont voulu prendre la peine de m'accompagner ; » puis il dit à la quatrième, « Je ne les ai pas comptés ; » et à la fin, « Adieu, monsieur. » Je vous ai fait le discours de cet abord, pourcequ'il me semble un peu étrange. La reine a commandé à M. le Grand de se tenir auprès de sa majesté. Le feu roi, que l'on disoit absolu, commanda que l'on réimprimât les *Métamorphoses d'Ovide* en belles et grandes lettres : il prévoyoit bien, le bon prince, que l'on les pratiqueroit après sa mort. La reine faisoit accommoder un logis pour la reine qui vient d'Espagne, au-dessous du sien, où logeoit M. de Savoie quand il fut à Paris ; ce qu'ayant entendu, l'ambassadeur d'Espagne demanda audience à la reine, lui disant que la reine qui vient d'Espagne doit loger au logis des reines, et qu'elle ne logera point ailleurs. La reine répliqua que tant qu'elle seroit régente il n'étoit pas raisonnable qu'elle délogeât, et que quand le roi seroit majeur, celle qui vient d'Espagne logeroit où bon lui sembleroit, et en demeura là sans rien résoudre. Vous verrez, par les deux discours que je vous envoie, en quel état a été le différent de Mantoue avec M. de Savoie, et comme le roi d'Espagne se déclare tout-à-fait à présent ; si le conseil en seconde la volonté de la reine, on armeroit de nouveau. L'on fait doute si le mariage se parachèvera. La reine s'offense fort des procédés du roi d'Espagne. Si je ne craignois que cet écrit ne fût vu, je vous dirois qu'on est assez empêché pour trouver deux hommes, l'un de robe, et l'autre d'épée, pour envoyer en Espagne pour ce sujet. Le marquis de Spinola fait faire un grand port, et un canal depuis Ostende jusqu'à Bruxelles, auquel il y a six mille hommes qui travail-

lent : c'est le vrai moyen de ruiner le restant de ces Pays-Bas. Hier mourut madame de Pisieux, de mort soudaine, toute vêtue, se portant bien tout le jour. On dit qu'en toussant elle se rompit une veine.

130.

AU MÊME.

A Paris, ce 27 novembre 1613.

MONSIEUR,

Je me suis déjà excusé à vous si vous n'avez point de nouvelles de la cour qu'elle ne soit revenue en cette ville; le terme n'en est pas loin, on attend ici leurs majestés mardi prochain. Cependant je répondrai à votre lettre, et vous dirai que ce que je croyois que la discrétion vous avoit empêché de m'écrire, c'étoit les amours d'une de vos présidentes veuves, découvertes par l'enflure de son ventre, et celles d'une pauvre fille abusée par un de vos conseillers, qui étoit en même état. Je ne vous en parle pas à cette heure pour vous en demander des nouvelles, car j'en ai ouï les histoires; c'est seulement pour vous ôter de peine que ce ne fût chose de plus grande conséquence. Je n'avois pas attendu votre avertissement pour prier M. l'abbé de Saint-Michel de recouvrer quelques unes de ces autres médailles; mais il m'a dit que c'est chose malaisée, toutefois qu'il y fera ce qu'il pourra : nous en verrons le succès. Je vous écris par M. de Caldagne, que je crois qui sera à cette heure en vos quartiers, que M. de Valves m'avoit fait cette faveur de recevoir encore autre somme de deux cents livres pour les faire rendre par-delà à ma femme;

et par la même voie de M. de Caldagne, il vous en donna avis. Je vous supplie, monsieur, me faire ce bien d'excuser ces importunités : la nécessité me fait oublier la honte; en voici encore une autre. Le sieur Cramoisy vous fait un ballot de livres pour vous envoyer; je me suis dispensé d'y mettre un *Lexicon grec*, une *Polyanthée* récente, et des *Chiliades* d'Érasme, tous livres à l'usage de Marc-Antoine, à qui je les envoie. Je vous prie me permettre cette commodité de lui en faire tenir quand on vous en enverra, car je n'en ai point d'autres que la vôtre : ma femme vous rendra le port. Si c'étoit quelques petits livres, je n'en parlerois pas, de peur d'offenser votre courtoisie; mais en ce paquet, la moindre partie sera pour vous, et puis je vous veux demander congé de continuer cette même voie. Marc-Antoine exposera un jour, s'il plaît à Dieu, son latin et son grec pour votre service, et paiera mes obligations avec les siennes. Puisque je n'ai point de nouvelles, je m'en vais clore ma lettre. J'oubliois à vous dire que le sieur Dumousthier m'a promis qu'il ne sera plus menteur, et qu'à bon es-cient, et sans plus de remise, il va travailler pour vous. Adieu, monsieur; je vous baise très humblement les mains, comme votre serviteur très humble et très affectionné à jamais.

131.

AU MÊME.

A Paris, ce 30 novembre 1613.

MONSIEUR,

Vous aurez dans ce paquet, ou pour le moins par

cette même voie, une grande gazette; j'y ajouterai une chose que l'on m'a dite aujourd'hui de fort bonne part, qui est que M. le chancelier a fait parler du mariage de M. de Pisieux avec mademoiselle de Sancy, sœur de M. d'Alincourt. Ce sera pour reliait aucunement ce qui est délié; mais le second lien ne sera pas si fort que le premier. M. de Montbazou ne s'étant pas trouvé ici quand la reine lui a donné la charge de M. le maréchal de Fervaques au gouvernement de Normandie, on lui en a retranché le bailliage de Caen en faveur de M. de Matignon, et le bailliage d'Évreux en faveur de M. de Médavid. Hier je vis un homme qui me dit avoir vu le courrier qui apportoit la paix de Mantoue et Savoie. Adieu, monsieur; vous ne direz pas que je suis paresseux. J'entends qu'avec votre congé ces nouvelles soient communes à M. le premier président, et comme la confirmation de mon service. Madame d'Aumale et mademoiselle sa fille firent hier leur première sortie au Louvre. Votre serviteur très humble et très affectionné.

 132.

AU MÊME.

A Paris, le 15 décembre 1613.

MONSIEUR,

J'attends les nouvelles de votre voyage; les dernières que j'ai de Provence, c'est que M. de Valves étoit arrivé il y avoit quatre jours, et que vous n'y étiez point encore. Ce que nous avons ici depuis votre partement vous aura déjà été en la plus grande part écrit; d'ailleurs vous aurez su comment le gouvernement d'Auvergne a été

baillé à M. le prince de Conti, lequel la reine lui fait valoir dix mille écus, la réserve à M. le prince de Joinville, et cependant sa compagnie entretenue : on y ajoute la réserve de l'abbaye de Saint-Germain en faveur de madame la princesse de Conti. M. le comte fut baptisé dimanche dernier, habillé d'une robe blanche, et nommé par le roi, qui fut parrain, et la reine marraine; le lendemain il prit le haut-de-chausses, et vint faire le serment de grand-maître entre les mains du roi, en présence de la reine, dans le cabinet du conseil. Madame la comtesse sa mère, le mardi, alla ouïr messe aux Feuillants, mercredi vint voir la reine, et jeudi madame la marquise d'Ancre. Hier au matin l'affaire des ducs fut refusée tout à plat au parlement. A la fin, après avoir bien délibéré du rase-ment de Quillebeuf, il a été résolu, et l'on tient pour assuré que nous allons avoir des chevaliers du Saint-Esprit: qui dit plus, qui dit moins; la plus sûre opinion tient que ce sont MM. de Guise, M. le prince de Joinville, M. du Maine, M. de Nevers, MM. de Créqui, Bassompierre, d'Ancre, de Rambouillet, et Cœuvres. Le bruit du mariage de M. du Maine et de madame d'Elbœuf se renforce. L'on parle de guerre, mais c'est si foiblement que je tiens pour très certain que nous n'aurons que paix; les remueurs demandent quelques conditions que la reine ne veut aucunement accorder, et dit qu'elle entretiendra, sans faillir, ce qui a été promis par le feu roi, mais que d'espérer davantage c'est s'abuser. M. de Rohan, pour son particulier, est content. Je crois que bientôt nous en oirons dire de même des autres; Dieu le veuille. Adieu, monsieur; je suis votre serviteur très obéissant et très affectionné.

Je n'écris point à M. le premier président du Vair : je vous supplie, monsieur, de m'en excuser sur ce que je lui écrivis dernièrement, et que ce seroit trop souvent l'importuner pour des choses de néant comme sont nos nouvelles. Vous en direz autant à M. le premier président de La Cépède, s'il vous plaît. J'oublie à vous dire qu'hier le roman des *Chevaliers de la gloire* fut présenté à la reine : vous en aurez un par la première commodité. Je crois que vous aurez su que dernièrement, en la cause de messieurs de l'université contre MM. les ecclésiastiques, M. l'archevêque d'Aix ayant parlé pour les siens avec beaucoup d'affection, et nommément ayant dit que les cardinaux étoient juges des rois, M. le prince lui commanda de se taire, et lui dit qu'il n'étoit point juge des rois, mais des archevêques et évêques qui ne résidoient point aux lieux de leurs diocèses, comme lui. Je vous dirois volontiers un excellent mot qui fut dit sur ce que M. le prince si courageusement se banda pour l'université ; mais il vaut mieux se taire que de rien écrire de ceux qui peuvent proscrire. Adieu donc, monsieur, encore une fois ; aimez-moi toujours, et soyez un peu plus curieux d'écrire, ou je serai paresseux à votre exemple.

 133.

AU MÊME.

A Paris, ce 16 décembre 1613.

MONSIEUR,

Je vous écrivis dernièrement une assez ample gazette, de sorte que je me trouve épuisé de nouvelles. Vous vous

en passerez donc pour cette fois, et vous contenterez que je vous témoigne ma diligence, puisque, sans sujet même, je ne sais point de commodité que je ne m'empresse de vous écrire. M. de Luxembourg, devenu duc et pair de France par la mort de feu M. son frère, en a fait ce matin le serment. Samedi M. le prince de Joinville, j'entends celui qui tette, fut baptisé; M. le cardinal de Joyeuse le tint sur les fonts; et tout cela sans cérémonie grande ni petite, pour éviter, à ce que m'en a dit madame la princesse de Conti, qu'en une assemblée si grande que requerroit la qualité de M. son neveu, il n'arrivât quelques brouilleries. Pour M. le prince de Joinville qui ne tette plus, il me dit hier que le mariage de mademoiselle de Vendôme étoit remis à la majorité du roi. M. d'Espéron est encore à Metz. M. de Candale, ayant eu commandement de lui d'attendre qu'il fût à la cour pour y venir, a cependant pris ce temps pour aller voir M. de Toulouse, son frère, à la Flèche. M. le marquis de Sablé fut fiancé, il y a trois ou quatre jours, avec mademoiselle de Souveray, qui avoit été accordée à M. de Mareuil-Fontenay. Nous avons ici pleuré par la mort de trois belles dames: mademoiselle d'Aumale, madame de Pisieux, et madame de Bouqueville; mais les larmes en sont essuyées. On avoit parlé de remarier M. de Pisieux à mademoiselle de Sancy, sœur de madame d'Alincourt: toutefois il ne s'en parle plus. M. de La Meilleraye, à qui elle étoit accordée, est ici, à mon avis, pour parfaire ce qui a été commencé: voilà le fond du sac. Adieu donc, monsieur; aimez-moi toujours, s'il vous plaît, non pas selon la petitesse de mon mérite, mais selon la grandeur de votre courtoisie. J'oublois à m'excuser de

la hardiesse que je pris dernièrement de mettre trois gros volumes dans un ballot que Cramoisy vous envoya; mais Marc-Antoine, pour qui c'est, vous servira quelque jour de ce qu'il apprendra, et ma femme vous rendra le port: autrement, ce seroit me défendre de continuer. Par un paquet que M. de Caldagnez a porté, M. de Valves vous a averti que je lui ai baillé deux cents autres livres: vous me ferez, s'il vous plaît, cette faveur de les rendre à ma femme, afin que je demeure accablé sous le faix des faveurs que je reçois continuellement de vous. C'est à vous de me commander, et à la fortune de me donner de quoi vous servir. Cependant, monsieur, je vous baise très humblement les mains, et suis toujours votre serviteur très humble et très affectionné.

M. le marquis de Cœuvres devoit partir aujourd'hui; mais je n'ai bougé du coin du feu, je ne sais ce qui en est. Depuis ma lettre écrite, on me vient dire qu'il part dans deux jours.

134.

AU MÊME.

A Paris, ce 13 de janvier 1614.

MONSIEUR,

Afin que votre courtoisie ait toutes ses dimensions, vous ne voulez point être remercié: vous serez servi à souhait; je serai incivil plutôt que de n'être pas ce que vous voulez que je sois. Je vous remercierai pourtant de vos nouvelles, afin de vous donner occasion de me les

continuer. J'ai reçu un chiffre nouveau, dont je me servirai quand il en sera temps : nous n'avons rien pour cette heure qui ne se puisse écrire en lettres patentes. Je suis allé ce soir au cabinet, exprès pour avoir quelque chose à vous entretenir; mais je n'y ai rien trouvé. Hier M. de Valves prit la peine de me venir apporter une lettre que vous m'avez écrite du dernier du passé. Je lui ai conté quelques particularités qu'il me promit de vous écrire, et entre autres une assez notable de M. de Longueville. Je sais l'action par celui-là même qui l'a faite : c'a été une jeunesse, sans avoir dessein que de curiosité; mais si ne laissa pas de s'en fâcher. Nous avons pensé voir un règlement au cabinet du roi, au commencement de cette année; mais tout cela s'en est allé en fumée, et s'est-on contenté de ne laisser entrer personne que le roi n'ait pris sa chemise. Le maréchal d'Ancre disoit que le roi étoit servi en drôle, mais qu'il le feroit servir en roi. Toutefois comme l'on a voulu en venir à la preuve, l'on a trouvé que les François ne se laissent pas volontiers ranger à ce qui n'est ni de la coutume ni de leur humeur, et a-t-on laissé le moutier où il étoit. Vous avez eu des almanachs de Morgart; il est à la Bastille, d'où il sera malaisé qu'il sorte que pour aller en Grève. J'ai aujourd'hui eu l'honneur de dîner avec madame de Longueville, qui ayant envoyé chez M. Mangot savoir s'il étoit au logis, pourcequ'elle avoit affaire à lui, on lui a rapporté qu'il étoit à la Bastille : je crois que c'étoit pour cette affaire-là. Il n'y aura point de mal de retrancher cette liberté des pronostiqueurs, qui parlent de la vie et des affaires des rois comme de celles des marchands. Si ce pauvre homme, devant que d'entreprendre son al-

manach, eût regardé ce qui lui en devoit succéder, il se fût reposé, à mon avis, plutôt que de travailler à ce prix-là. Notre cour est diminuée aujourd'hui par le partement de monseigneur le prince. M. de Longueville s'en va samedi prochain, et madame sa mère aussi. Elle m'a dit que pourceque l'on s'en va faire au premier jour l'état des fortifications, M. son fils desire s'instruire de ce qu'il faut à celles de son gouvernement, de sorte que son voyage ne sera pas long. M. de Nevers partit il y a huit ou dix jours. Il y avoit un certain trésorier de France à Châlons en Champagne, nommé Vertaut, qui avoit pris je ne sais quelle commission, qui lui avoit déplu, ou de laquelle il ne s'acquittoit pas à son goût. M. de Nevers l'a fait prendre dans Châlons à la sortie de la messe par six hommes inconnus, et l'a-t-on habillé en fou aussitôt qu'il a été hors la ville, c'est-à-dire qu'on lui a baillé un habillement jaune et vert, chaperon, marotte et sonnettes; et en cet équipage il a été mis sur un cheval et promené au son du tambour et des trompettes par tous les lieux où il avoit exercé sa commission. Madame de Longueville m'a elle-même fait ce conte, et m'a dit qu'il y a requête présentée par ce Vertaut contre M. son frère; mais je me doute que la fin sera que les battus paieront l'amende. Elle m'a dit que M. de Nevers s'étant plaint à M. le chancelier de ce Vertaut, il lui avoit dit que c'étoit un fou, et que pour cette occasion il l'avoit voulu traiter en homme de sa qualité. M. de Luxembourg fut il y a cinq ou six jours chez un maître des requêtes, il me semble qu'il s'appelle Caissonnier; et lui ayant fait plainte de la longueur qu'il apportoit à son expédition, dont la réponse ne lui fut pas agréable, il lui sauta au

collet avec la dague nue en la main, mais le coup fut retenu par un de ses gentilshommes. J'ai cousu ces deux actions, pour quelque similitude qu'elles ont ensemble.

Vous avez su que M. Dolé, par la mort de M. d'Attichy, a été pourvu de l'intendance des finances. M. le prince, à ce que l'on dit, a fait grande instance pour M. Begniet; mais la reine, l'ayant une fois donnée, n'a pu révoquer sa parole. Il y eut hier un ballet au Louvre en la salle de madame de Guercheville; mais ce ne furent que quelques domestiques du roi. Dimanche au soir madame la princesse donnera à souper à la reine, et après souper il s'en fera un de réputation; les danseurs sont M. le prince de Joinville, chevalier de Guise, marquis de Rosni, général des galères, Termes, Créqui, Bassompierre, Rochefoucauld, Roche-Guyon, Châtillon, Bressieux, La Ferté, Moret et Guérin; ces deux derniers sont les directeurs du ballet, et sont quatorze en tout. Si je me trouve en humeur d'y aller, je le verrai, et vous en conterai des nouvelles. Vous savez le mariage consommé il y a trois ou quatre jours entre M. le marquis de Sablé et mademoiselle de Souveray; et puisque nous sommes sur les femmes, je vous dirai que madame de Vendôme est grosse et madame l'amirale aussi. Le livre de M. le cardinal du Perron avoit été imprimé pour le corriger plus facilement; mais à ce coup on l'imprime pour sortir en lumière. Il y a huit ou dix jours que l'impression en est commencée: elle se fait en son logis; il s'en tire treize cent cinquante. J'oublois à vous dire que j'ai vu ici M. l'abbé de Saint-Michel, qui est celui d'où est venue la médaille que je vous ai envoyée; il m'a promis de faire tout ce qu'il pourra pour en avoir encore une ou

deux qui se pourront encore recouvrer en ses quartiers. Je lui ai dit que je l'en presserois par mes lettres, comme je ferai. S'il y a moyen, je m'assure que vous les aurez. Pour conclusion de ma lettre, et pour la meilleure nouvelle que je vous saurois écrire, le roi se porte fort bien; il avoit eu quelque rhume sur les dents, mais ce fut presque sans douleur, pourceque tout aussitôt la joue lui enfla et une partie de la gorge. Cependant qu'il avoit ce mal, il lui vint une ébullition de sang qui lui fit sortir quelques élevures par tout le corps; mais avec tout cela il ne se passa jour qu'il ne se levât pour jouer au volant, quelque mauvais conte que l'on en fit. J'ai ouï discourir les médecins là-dessus; mais tout ce qu'ils disent, ou la plupart, m'est ridicule. M. Lyen a triomphé à la cure du baron de Bouteville. Le coup, à la vérité, a été trouvé moindre qu'on ne le croyoit; il est par-derrière, trois doigts au-dessus de la ceinture, au côté droit, et à un pouce de l'épine du dos. M. le maréchal d'Ancre y mena le sieur Montalto, médecin que la reine a fait venir de Florence, qui le jugea mort, tant à cause de la blessure que pour le traitement que lui faisoit M. Lyen, qui lui faisoit boire du vin; et là-dessus ayant fait de grands discours, M. Lyen en un mot lui dit : « Vous autres, avec vos raisons vous tuez les malades, et moi sans raisons je les guéris. » Tout cela ne se fait pas sans envie des autres chirurgiens; mais en récompense il est loué et admiré de tout le monde. En voilà assez pour une fois. Adieu, monsieur; aimez toujours Malherbe, car il est toujours votre serviteur aussi affectionné qu'obligé. J'en dis de même à M. le premier président : je ne sais pas comme il se porte, mais il n'a pas tenu à bien boire à sa

santés'il n'est bien gaillard. Cefut chez M. Ribiez, où M. de Valves et moi fumes conviés. M. l'avocat-général devoit être de la partie; mais il fit ici comme M. de Bélesbol à Aix: il lui survint quelque affaire qui l'empêcha de tenir sa promesse. Il y a une belle dame à qui on a fait fête de l'aigre-de-cèdre; elle m'a prié que, s'il y en avoit à Marseille, je lui en fisse venir. Je vous supplie, monsieur, recevoir encore cette importunité d'être prié de moi que, s'il s'en peut recouvrer, j'en aie une pinte ou deux par votre moyen, et qu'elles soient si bien empaquetées qu'elles arrivent en bonne santé. Je n'ose vous prier avec cérémonies, et veux croire qu'elles vous déplairoient aux requêtes, puisque vous n'en voulez point aux remerciements.

Je pense avoir conté ce qui s'ensuit à M. de Valves, mais à tout hasard je le répéterai.

Mercredi au soir, le roi étant allé à ses affaires, il fut crié par un valet de chambre, selon la coutume, que ceux qui n'étoient point des affaires sortissent. Entre ceux qui demeurèrent, furent MM. Pluvinot et Florence. Comme le roi fut au lit, et le rideau tiré, M. le maréchal d'Ancre dit tout haut que, puisqu'il ne gaignoit rien de faire dire que l'on sortit, il le diroit lui-même; et s'adressant à M. Florence, lui dit: « C'est particulièrement pour vous que je le dis; vous n'avez que faire ici à cette heure. » M. Florence lui ayant répondu qu'il avoit accoutumé d'y demeurer, et qu'il croyoit que sa charge l'y obligeoit, M. le maréchal lui répliqua qu'il n'y avoit que faire, et que, si le roi avoit à faire de lui, on l'appelleroit; qu'il ne se soucioit pas de lui, et qu'il se mettroit

bien aux bonnes grâces du roi sans lui. Cela fait, il s'adressa à M. Pluvinot, auquel il tint le même langage, sinon les paroles, du moins en substance. Toutefois cette humeur s'est passée, et depuis ils y ont toujours été, sans que M. le maréchal leur en ait rien dit. Le roi, durant ces discours, étoit au lit, où son aumônier lui faisoit prier Dieu, et ne dit autre chose.

135.

AU MÊME.

A Paris, ce jeudi, à dix heures du soir, 16 janvier 1614.

MONSIEUR,

Je vous écrivis il y a deux jours; mais puisque le messager est encore à Paris, vous aurez par lui-même ce que j'ai appris depuis. Ce soir M. le comte de La Rochefoucauld a apporté à la reine la résolution de MM. les maréchaux de France sur l'appointement de MM. les comtes de Curson et de La Frette, qui est que la reine dira : Vous vous êtes tous deux portés en gens d'honneur et de courage en ce qui s'est passé; je vous commande de vous embrasser, et qu'il ne s'en parle plus. L'important est que l'on ne sait s'ils seront contents; car le billet, à ce que m'a dit M. le comte de La Rochefoucauld, ne leur a pas été montré. Il me semble toutefois que la reine, après l'avoir lu, a dit qu'il ne restoit plus que l'affaire de Saint-Jean et du marquis d'Urfé. Hier sur les deux heures, mesdames les princesses furent prendre congé de la reine; elles lui dirent qu'elles devoient partir ven-

dredi, qui est demain. Madame de Guise étoit présente quand M. le prince prit congé : il dit à la reine qu'il s'en alloit chez lui pour revenir quand le roi ou elle le lui commanderoit. La reine lui répondit qu'il savoit bien qu'en toutes les occasions qui s'étoient offertes elle l'avoit toujours gratifié, qu'elle continueroit toujours là où elle le pourroit faire. Il avoit auparavant pris congé du roi, et lui avoit dit assez de choses; mais il n'y avoit personne présent, et n'en peut-on savoir que ce que le roi en dit. Au demeurant sa majesté est hors du latin et se porte fort bien. Je crois que le repos qu'il aura de ce côté-là aidera encore à sa santé. Aujourd'hui la résolution s'est prise avec la reine que le ballet se dansera dimanche prochain, après le souper qui se fera chez madame la princesse de Conti. Je crois que ce seront les hypocondriaques : l'un sera cruche, l'autre armoire, l'autre tambour, et l'autre une autre chose. M. est venu ce soir au cabinet; je lui ai demandé s'il étoit venu prendre congé de la reine : il m'a dit que non, et que pour si peu de temps, qui ne seroit que de cinq ou six jours, il ne feroit point cette cérémonie de prendre congé, et qu'il n'alloit qu'à Trie. Je me suis dépêché de lui dire là-dessus qu'il se souvint d'où venoit sa grandeur, et que ce qui la lui avoit donnée étoit ce qui la lui pourroit accroître, et que le plus tôt qu'il pourroit revenir ce seroit le mieux, pour ne donner pas sujet aux discoureurs de le croire mal content. Il m'a dit là-dessus tout ce que l'on pouvoit attendre d'un sage prince comme il est. Je vous ai voulu dire cela afin que, quand vous ouïrez parler de son partement, vous n'en croyiez que ce qu'il en faut croire. Je vous avois dernièrement

mis un nommé Moret au rang des danseurs du ballet, mais il n'en est point, et en récompense j'avois oublié M. de Montglas, qui en est. J'oubliois à vous dire qu'hier au soir, entre onze heures et minuit, le pauvre de Porchères, se retirant, fut attaqué par trois hommes à cheval auprès de son logis, qui est en la rue de l'Arbre-Sec, et reçut quelques coups d'épée sur la tête, et un autre au corps; mais la boucle de sa ceinture lui sauva la vie: il fut jeté par terre, et l'un d'eux dit: Il est mort, allons-nous-en. Son laquais eut un doigt coupé. Il ne sait d'où cela peut venir, pourcequ'il ne croit point avoir d'ennemis. La reine a dit ce soir: « Je me doute bien d'où cela vient; mais je ne le dirai pas. » Madame la princesse de Conti a parlé à elle à l'oreille; et s'est trouvé, à ce qu'a dit madame la princesse, que la reine et elle étoient de même opinion. M. D'Andelot et moi étions l'un auprès de l'autre derrière madame la princesse, qui nous sommes dit l'un à l'autre ce que nous en pensions, sans nous rien nommer, et croyons avoir pensé la même chose qu'elle: nous en avons trouvé d'autres de notre opinion; mais le tout sans rien nommer, et pour cause. De quelque part que cela soit venu, le pauvre homme n'est pas bien. Il y a bien de la peine à vivre au monde. Adieu, monsieur; je ne sais plus que vous dire, sinon que je suis votre serviteur très affectionné et très obligé.

Quand madame de Longueville m'a dit ce que M. son frère avoit fait à ce trésorier, elle n'en sut dire le nom, et lors un des siens dit qu'il lui sembloit qu'il avoit nom Vertaut. Toutefois hier mademoiselle de Rohan disoit au cabinet que madame de Nevers le lui avoit nommé

Dujaut : il n'importe le nom. Les lieux où il fut promené sur un âne et en l'équipage que je vous ai mandé furent Mézières, Réthel et Donchery. Il avoit demandé, en faisant quelques commissions, de qui étoient les armes qu'il voyoit sur les portes des villes; on lui avoit dit que c'étoient celles du roi et de M. de Nevers, et il devoit avoir répliqué que si ce n'étoit qu'il ne pouvoit faire abattre celles de M. de Nevers sans abattre celles du roi, il l'auroit fait; et lui ayant été répondu qu'il étoit leur seigneur, il auroit dit qu'il n'avoit point d'autre seigneur que le roi, avec quelques autres langages au mépris de M. de Nevers. Ceux de son bureau n'avoient pas voulu lui vérifier sa commission, tellement qu'il l'exerce de son autorité. Il a eu tort et l'aura, comme auront toujours ceux qui s'attaqueront à de plus grands que soi.

136.

AU MÊME.

À Paris, ce 27 de janvier 1614.

MONSIEUR,

Ce ne seroit jamais fait de vous remercier de vos courtoisies. Je suis bien aise de l'humeur que vous avez, si portée à obliger que ce soit vous faire plaisir que vous en demander. Il ne falloit pas un autre objet à ma mauvaise fortune. C'est à Marc-Antoine de se préparer à vous servir, puisque de si bonne heure vous commencez à vous acquérir du pouvoir sur lui. Nous vîmes jeudi au soir le ballet attendu si long-temps, duquel la vue ne

répondit pas à la dépense qui en avoit été faite , que l'on estime à plus de dix mille écus. M. de Valves le vit à l' Arsenal. Je me remets à lui de vous en faire le récit particulier. Je ne vous en dirai autre chose sinon que ce fut un désordre le plus grand du monde, de quoi toutefois les balletants ont occasion de remercier Dieu; car toute l'invention n'en valant guère d'argent, la faute du mal est rejetée sur le peu de place qu'il y avoit pour le danser. M. de Plainville, capitaine des gardes, ne voulant désobliger personne, laissa entrer tout ce qui se présenta, et se trouva l'enceinte des barrières si pleine, qu'un homme seul eût eu de la peine à y passer. La reine, à son arrivée, voyant cette multitude, se mit en la plus grande colère où je la vis jamais, et s'en retourna, résolue qu'il ne seroit point dansé : là-dessus on fit retirer et coucher le roi. Toutefois pourcequ'à quelqu'un il fut dit à l'oreille que cette retraite n'étoit que pour faire sortir le monde, et que, s'il se trouvoit place, on le danseroit, peu de gens prirent l'alarme, et fallut qu'à la fin les archers dissent tout haut que tout le monde sortit et que le roi étoit au lit. Cela ayant fait faire quelque place, mais bien éloigné de ce qu'il eût fallu pour tant de danseurs et de machines, la reine revint et le roi aussi qui étoit déjà couché, et alors le ballet fut donné tellement quellement, et non comme il est décrit dans le dessin qui s'en est imprimé. Les escuriaux ne dansèrent point au Louvre; bien en parut-il trois ou quatre ce soir, mais ils disparurent tous aussitôt : le roi les devoit voir ce soir. Cette nuit il s'est fait un combat de deux à deux dans la place Royale. Voilà déjà le second qui s'y est fait; et sans un empêchement qui fut donné à deux autres

qui s'y étoient assignés, ce seroit le troisième. Le sujet de ce dernier est que M. de Chemarais, fils de madame de Sully, s'étant enfermé dans une chambre à l'Arsenal pour voir le ballet avec quelques dames, défendit qu'on y laissât entrer homme du monde que M. de Saint-Maur. M. de Rouillac vint et frappa à la porte; M. de Chemarais, croyant que ce fût Saint-Maur, ouvre la porte et voit le marquis de Rouillac, et la referme. Il lui dit, Vous êtes bien cruel; l'autre lui répondit, Je ne suis pas benêt. Le marquis de Rouillac se retira et rencontra Saint-Maur, à qui il conta ce refus, et lui dit qu'il n'avoit pas envie d'entrer, mais de faire entrer un gentilhomme anglois qui étoit là présent, lequel il pria Saint-Maur de faire entrer, ce qui fut fait. Voilà l'attendant de la querelle; le suivant, c'est que, s'étant assignés à la placè Royale, Rouillac contre de Chemarais, et Saint-Vincent contre Saint-Maur, Rouillac, s'étant jeté sur de Chemarais, le porta par terre, et lui donna force coups de pommeau d'épée (car ils n'avoient dague ni les uns ni les autres), pour lui faire demander la vie. L'on dit que de Chemarais lui dit qu'il fit ce que bon lui sembleroit de lui, et que la dispute qu'ils avoient ne valoit pas qu'il la lui ôtât, toutefois qu'il fit ce qu'il voudroit. Là-dessus Saint-Vincent, second de Rouillac, ayant reçu un grand coup d'épée au travers du corps, et tel que son ennemi ne pouvoit en tirer son épée, cria à Rouillac qu'il étoit mal et qu'il le vint secourir, ce qu'il fit, et donna à Saint-Maur, qui ne pouvoit retirer son épée du corps de Saint-Vincent, un grand coup d'épée dans la souris du bras, dont il mourut trois heures après, n'y ayant jamais eu moyen de lui arrêter le sang. Rouillac se retira à l'hôtel

de Guise, où l'on dit qu'il est encore; les autres disent que non. Cette après-dinée le roi et Madame ont tenu l'enfant d'Arlequin. La fille de M. le maréchal d'Ancre a la petite-vérole. Il y a en cette ville une femme sans pieds et sans mains, qui écrit, coud et enfile son aiguille avec la langue fort bien, et fait promptement, à ce que l'on dit. Quand je l'aurai vue, j'en écrirai plus particulièrement. J'ai envoyé votre lettre à votre compère et au mien, sur le point que j'ai commencé celle-ci; il me l'a renvoyée sans la vouloir regarder, et a dit à mon homme qu'il travailloit tant qu'il pouvoit pour vous, et qu'il vous enverroit le portrait quand il seroit fait. Madame de Nevers devoit partir ce matin pour aller trouver M. son mari. J'ai vu sur le midi deux dames qui l'alloient voir et craignoient de la trouver partie; toutefois je viens de voir un gentilhomme qui l'a vue cette après-dinée aller à vêpres aux Feuillants ou aux Capucins. Ce sera pour demain, et pour demain aussi le partement de M. de Bouillon: il prit hier congé de la reine. Voilà des nouvelles en paiement des vôtres. Je ne saurois deviner quelle nouvelle levée de boucliers veut faire l'homme qui s'est approché de vous: mais cela est indigne du sens commun de croire que vous en veuillez; s'il est fou, ce n'est pas jusqu'à la marotte. Je me réjouis de tout mon cœur de la guérison de M. le président de La Cépède; entre les occasions qui me rappelleront en Provence, son amitié n'est pas la dernière. Je vous supplie, monsieur, qu'il lise ici que je suis son très humble serviteur. Il me semble qu'autrefois j'ai vu en la muraille de l'église des Bons-Hommes d'Aix une épitaphe latine où ce mot *Threption* rend l'intelligence difficile. S'il vous plaît prendre

la peine de me l'envoyer, je suis trompé si je ne vous en baille la vraie interprétation, si vous ne la savez déjà. Je vous envoie un portrait fait à ma mode du festin qui fut fait à la reine, il y a aujourd'hui huit jours, par madame la princesse de Conti. C'est tout ce que je vous puis dire. Adieu, monsieur; tenez-moi aux bonnes grâces de M. le premier président et aux vôtres, et l'assurez toujours que je suis son serviteur très humble et très obligé, comme le vôtre.

137.

AU MÊME.

A Paris, ce 10 de février 1614.

MONSIEUR,

Tout va mieux ici que l'on ne vous mande, je le sais bien, car il y a des gens qui sont faits d'une façon qu'ils ne cherchent que le mauvais temps, et pensent que tout ira de travers à force de le dire. Je vous répète encore une fois qu'il n'y a du tout rien de nouveau, et ne vois point que les gens de bien aient de quoi craindre ce dont les méchants semblent entrer en espérance. Je vous en écrirois plus particulièrement; mais ce porteur sera un mois par les chemins, si bien que ce que je vous manderois seroit sans grace quand il arriveroit. Il va partir, à ce que m'a dit M. l'avocat-général Monnier, un homme en poste, par lequel vous saurez ce que je sais et que je saurai entre ci et là. Il me suffit que vous voyiez que ce n'est pas la paresse qui m'empêche de vous faire une plus longue lettre; ce n'est ni mon desir ni ma coutume;

car, puisque je ne vous puis servir en autre chose, pour le moins le veux-je faire à vous donner de l'entretien. Je pensois aller remercier M. l'archevêque d'Aix de l'honneur qu'il a fait à mon fils; mais l'on m'a dit qu'il est allé au Fay. S'il aimoit autant que moi le repos et du corps et de l'esprit, il ne se tourmenteroit ni l'un ni l'autre comme il fait : chacun vit à sa mode, et vivra tant que le monde sera monde. Pour moi, je serai toujours le très humble serviteur et le très affectionné de ceux qui m'aimeront, entre lesquels vous aurez toujours le lieu que vous vous y êtes acquis par les faveurs que j'ai reçues et que je reçois journellement de vous.

138.

AU MÊME.

A Paris, ce 13 février 1614.

MONSIEUR,

Je m'assure que l'on vous conte d'étranges bourdes en Provence, puisqu'à Paris, au Louvre, et au cabinet, nous n'en sommes pas exempts : voilà pourquoi, ayant à vous écrire, suivant l'avertissement que m'en avoit hier donné M. de Valves, j'ai tout aujourd'hui été aux lieux où j'ai pensé apprendre quelque chose de ce qui est sur le tapis. Chacun discourt de l'absence de ces princes à sa fantaisie; pour moi, je ne sais que c'est, mais il faudra, devant que je craigne de la pluie de ce côté-là, que je voie d'autres nuées. Les peuples demeurent par-tout en obéissance; et de rien faire sans eux, il n'y a pas de moyen. La reine, tout ce soir, n'a fait que regarder des

pierreries et en acheter, pour donner la foire aux princesses. Je ne vois nul trouble sur son visage; tant que cela sera, j'aurai l'esprit en repos. Nous avons ici un monde de gens qui, pourcequ'ils desirent la guerre, s'imaginent qu'elle sera; ils seront trompés, s'il plaît à Dieu. Pour le moins, leurs majestés se portent bien, à la barbe de Morgart et de ses prophéties. Les comédies continuent une fois la semaine, et le repos toujours, Dieu aidant. Adieu, monsieur: je sais bien que, comme homme de bien et bon serviteur du roi, vous avez le même desir que j'ai; vous pouvez aussi avoir la même espérance. S'il vient des tempêtes, nous aurons de bons pilotes, et qui en ont vu de plus grandes que ce malheureux petit vent ne sauroit en exciter. Je suis votre serviteur très humble et très affectionné.

Morgart a été condamné, il y a quelques jours, en galères pour neuf ans. La reine eût bien désiré qu'il fût mort: toutefois la recommandation qu'elle en a faite lui rendra la vie pire que la mort. Il y a quelques jours que M. de Ventadour fut envoyé vers M. le prince. Madame de Gèvres dit hier, en un lieu où j'étois, que M. de Ventadour ayant appris par les chemins que M. le prince étoit passé en ces quartiers, il s'étoit arrêté à Orléans, et avoit envoyé vers la reine un gentilhomme pour recevoir ses commandements.

Elle dit aussi que M. le prince étoit à Muret, qui est une maison qu'il a à sept ou huit lieues de Soissons, et la même maison d'où il partit quand il alla en Flandre, du temps du feu roi. Il y eut mardi huit jours que M. le comte de Saint-Pol arriva; je n'étois pas au cabinet

quand il arriva, mais j'y arrivai tout incontinent après, où je sus que la reine lui avoit fait fort bon visage. Bien vis-je que la reine, sortant du petit cabinet, et entrant dans le grand, appela M. de Guise, le tira à part, et parla à lui assez long-temps. M. de Guise, l'ayant quittée, demanda tout haut : « Où est M. le comte de Saint-Pol ? » Je le lui montrai, et tout aussitôt il l'alla saluer et lui fit un grand compliment, le convia de descendre à la comédie, ce qu'il fit, où ils furent assis l'un auprès de l'autre, et M. de Guise eut soin de lui faire apporter un siège. Vendredi 7 de ce mois, M. de Longueville revint de sa maison de Trie, où il avoit été dix ou douze jours; j'étois au cabinet; il salua la reine, qui lui fit fort bonne chère. Le même jour, les trois Topinamboux, qui sont sur leur partement, vinrent prendre congé du roi; leur harangue fut : « Adieu, sire; je suis votre très serviteur. » Il y en eut un qui y ajouta, comme plus grand orateur : « Adieu, sire, monsieur. » Ils en dirent de même à la reine : « Adieu, madame, etc. » Le roi leur a fait donner des croix d'or avec des fleurs de lis d'or aux quatre coins de la croix, et les fit, avec cela, chevaliers de l'ordre de Saint-Louis, mais ce fut sans autre formalité que le don qu'il leur fit de cette croix. M. d'Espéron et M. le chancelier eurent quelques petites brouilleries, mais ce ne fut rien : en voici l'histoire, que m'a contée M. le marquis de Rambouillet, qui y étoit. M. d'Espéron, dans le grand cabinet, cependant que la reine étoit dans le petit, s'adressa à M. le chancelier, et lui dit : « Monsieur, vous avez passé la grace de Miramont ? » M. le chancelier lui répondit : « Oui, monsieur; elle étoit juste. » « Ce n'est pas, dit M. d'Espéron, en ce

que je veux dire; je me plains de l'adresse qui en a été faite au prévôt de l'hôtel. » M. le chancelier lui répondit que cela aussi s'étoit dû faire, parcequ'il étoit commensal, et que M. le marquis de Rosni le lui avoit ainsi notifié. M. d'Espéron répliqua que M. le marquis de Rosni pouvoit l'avoir fait pour être ami de Miramont, mais qu'à la vérité il n'étoit pas commensal. M. le chancelier lui dit que le grand-prevôt feroit justice. M. d'Espéron dit qu'il y avoit quarante ans qu'il étoit à la cour, mais qu'il n'avoit jamais vu que le grand-prevôt eût fait pendre quelqu'un de qui la grace lui eût été adressée; et ayant haussé la voix en disant cela, M. le chancelier lui dit : « Monsieur, vous êtes en colère. » M. d'Espéron lui répondit que lui dire qu'il étoit en colère c'est lui dire qu'il est sans raison, et qu'il savoit fort bien ce qu'il faisoit et disoit, qu'il étoit trop vieux pour avoir besoin de pédagogue. Là-dessus, la reine entrant dans le cabinet, M. le chancelier lui dit : « Monsieur, voici la reine. » Ils s'avancèrent tous deux vers elle, et en sa présence répétèrent ce discours. La reine leur commanda de le laisser là, et ne se souvenir plus de ce qui s'est passé entre eux, ce qu'ils promirent faire. J'avois oublié à vous dire que M. d'Espéron lui dit : « Je sais bien ce que je dois aux chanceliers, mais aussi sais-je bien ce que les chanceliers doivent à gens de ma qualité. » Et ce fut là-dessus que M. le chancelier lui dit qu'il étoit en colère, et ajouta qu'il l'avoit toujours honoré comme un prince, et desiroit continuer. Comme ils sortoient après le commandement que leur avoit fait la reine de tout oublier, M. le chancelier, en sortant, dit à M. d'Espéron : « Monsieur, je vous supplie donc très fort de ne vous souvenir plus

de ce qui s'est passé. » M. d'Espéron dit : « Je le ferai, mais je sais bien que vous n'en ferez pas de même. » La charge de M. de Ventadour est de convier M. le prince à s'en venir en cour, pour accompagner le roi au voyage de Bayonne, pour son mariage avec l'infante d'Espagne, qui se doit faire incontinent après Pâques, et aussi pour se trouver à l'accord du mariage de madame Chrétienne avec le prince d'Angleterre, et que, s'il se plaignoit de n'avoir pas assez de part aux libéralités du roi et de la reine, qu'il lui répondît que, se tenant auprès du roi, et le servant comme il doit, il se devoit assurer qu'il y seroit toujours respecté pour celui qu'il est, et seroit gratifié autant qu'il devoit desirer; que s'il mettoit les autres absents en cause, il lui devoit répondre qu'il n'avoit aucune charge là-dessus : je sais cela de M. le prince de Conti. Vous aurez su de M. de Valves la brouillerie qu'a eue M. de Lyvarot avec un nommé La Ferté-Silly, de Normandie; je me passerai de vous en rien dire. La reine Marguerite est venue supplier la reine pour la grace de M. de Lyvarot, et dit-on que demain elle y doit revenir; je crois qu'elle l'obtiendra. M. de Termes, le même vendredi 7 de ce mois, fit serment de premier gentilhomme de la chambre. Mademoiselle de Sancy, sœur de madame d'Alincourt, est mariée avec M. de La Meilleraye en Normandie. Dimanche dernier, M. de Longueville, ayant demandé congé à la reine de s'en aller en son gouvernement de Picardie, elle lui dit qu'il lui donnât encore sept à huit jours; et quoiqu'elle lui pût commander comme sa reine, elle l'en prioit comme elle prioit son fils. Il lui promit de le faire; et le lendemain, qui étoit lundi, ayant changé d'avis, il monta en carrosse, et dit

à son carrossier qu'il alloit au Louvre. Comme il fut emmi chemin, il se mit à se plaindre de sentir des tranchées de colique; et s'étant fait ramener chez lui, il se mit au lit, où il fut jusqu'à la nuit, et lors il monta à cheval et s'en alla. Mardi au soir, la reine ayant eu opinion et avis que M. de Vendôme suivroit cet exemple; l'envoya querir par M. de Maillot, son gentilhomme servant. Il le trouva qui venoit chez la reine; il pensa donc qu'il n'étoit point de besoin de lui rien dire. La reine étoit dans le grand cabinet, où ayant avisé M. de Vendôme au travers de ceux qui étoient devant elle, elle entra dans le petit cabinet, où incontinent après elle fit, par une de ses femmes, mademoiselle Catherine, appeler M. de Vendôme, et lui dit qu'elle étoit avertie qu'il vouloit faire comme M. de Longueville: il le nia fort et ferme; elle lui répondit qu'elle savoit qu'il avoit fait mener des chevaux hors de Paris tout exprès, et qu'elle le vouloit empêcher de faire chose qui irritât le roi et l'obligeât à lui faire déplaisir, et que pour cet effet sa majesté avoit résolu de l'arrêter. M. de Vendôme la supplia de se souvenir du feu roi, et de l'honneur qu'il lui avoit fait de le reconnoître pour son fils; la reine lui dit que ce qu'elle en faisoit, c'étoit pour l'empêcher de se perdre, et qu'il s'en allât en sa chambre. Comme il sortit, M. de Plainville, capitaine des gardes, qui est en quartier, le conduisit en sa chambre, et lui laissa six archers et deux exempts. Hier, qui étoit mercredi, il fut permis de le voir, toutefois non plus que deux à-la-fois, et sans épée. Aujourd'hui l'on m'a dit qu'on ne le voyoit plus, et de fait, sur les quatre heures, M. de Plainville est allé faire prendre la mesure de ses fenêtres pour les griller;

et a-t-on fait murer une porte de sa chambre. Madame sa femme et madame de Mercœur n'étoient point ce soir au cabinet; il n'y avoit de princesses que mesdames de Guise et madame la princesse de Conti. Il courut hier un bruit faux que Ribopie, qui commande à la citadelle d'Amiens sous M. le maréchal d'Ancre, avoit été poignardé; mais cela s'est trouvé faux. M. le maréchal d'Ancre partit hier sur les quatre heures pour y aller; sa troupe étoit seulement de trente-cinq chevaux.

139.

AU MÊME.

A Paris, ce dimanche 16 de février 1614.

MONSIEUR,

Nous sommes au temps des nouvelles, voilà pourquoi je ne vous les veux pas épargner. Je vous dis dernièrement tout ce que je savois : ce qui est arrivé depuis est peu de chose; mais je juge bien, par les bruits qui se font ici, que l'on vous met en de grandes inquiétudes par les bourdes que l'on vous conte. Je vous pense avoir écrit que tout ceci s'en iroit en fumée, je n'ai point changé d'opinion, et aujourd'hui le vent du cabinet étoit plus tourné à la paix qu'à la guerre. La foire est continuée pour toute cette semaine; c'est tout ce que je vous puis dire. Je baillai hier cent francs à M. de Valves, et le priai de me faire ce bien de les faire rendre par-delà à ma femme, pour avoir des livres à Marc-Antoine. Je vous supplie, monsieur, que je reçoive cette courtoisie de vous avec tant d'autres, et que vous croyiez que vous

n'aurez personne qui estime cet honneur comme je fais, et qui soit plus que moi votre serviteur très humble et très affectionné.

Je vous supplie, monsieur, me faire cette faveur de baiser bien humblement les mains à M. du Vair, et l'assurer que je suis toujours son serviteur très humble, et en cette qualité très desireux de la conservation de ses bonnes graces. Je lui écrirai, et à M. le président de La Cépède, quand j'aurai fait quelque ouvrage que je leur puisse envoyer; car sans cela je n'oserois rompre un si long silence. Adieu, monsieur, encore une fois; encore une fois, je vous supplie de m'aimer et tenir pour votre serviteur.

M. de Ventadour revint hier au soir, ayant appris à Orléans que M. le prince, vers lequel il alloit, étoit passé en ces quartiers: on ne parle plus de renvoyer vers lui. Ces messieurs les princes absents sont à Mézières, les autres disent à la Cassine: mais l'un et l'autre peut être vrai; car la Cassine, qui est une maison de M. de Nevers, est tout auprès de Mézières. Ils n'ont personne avec eux. M. le prince partit de Châteauroux avec six chevaux; le reste de son train l'a suivi depuis, jusqu'à quarante ou cinquante chevaux. M. de Longueville y est allé aussi avec sept ou huit chevaux, et tous n'ont que leurs domestiques: ils vont ordinairement à la chasse. La reine dit, il y a trois ou quatre jours, qu'elle mèneroit sa fille avec trente mille hommes de pied et six mille chevaux, et qu'elle ne pensoit pas qu'en cet équipage elle ne pût passer par-tout. En cas que nous ayons guerre, ce que je

ne crois nullement, et ai assez de gens de mon opinion, MM. de Termes, de La Rochefoucauld, de Courtenvaux, et marquis de Sablé, font chacun une compagnie de cheveu-légers. Les compagnies de M. le prince et de M. du Maine sont commandées et viennent.

Il se fait levée de six mille Suisses, qui doivent être à Saint-Jean-de-Lône en Bourgogne dans un mois ou six semaines. On fait une crue aux vingt compagnies du régiment des gardes, de cent hommes par compagnie, et de cinquante par chaque compagnie des autres régiments entretenus; mais je crois que l'on n'en viendra point si avant, bien crois-je que le voyage se fera avec dix ou douze mille hommes de pied, qui seront le régiment des gardes et les six mille Suisses, et douze ou quinze cents chevaux. Ceux de la religion ne remuent point, même l'on m'a dit que ceux de la Rochelle avoient envoyé assurer la reine de leur obéissance. Je ne sais si je vous ai mandé qu'ils ont obtenu depuis douze à quinze jours qu'ils ne seroient plus tenus de nommer leur religion prétendue réformée, mais réformée simplement. On a envoyé Fouquerolle, enseigne des gardes du corps, en Bretagne, porter la nouvelle de l'arrêtement de M. de Vendôme. M. de Bassompierre est aujourd'hui colonel des Suisses. M. de Rohan, qui l'étoit, lui a vendu sa charge pour le prix de trente mille francs. M. de Lyvarot, dont vous avez pu ouïr l'emprisonnement à la Bastille, pour un soufflet qu'il avoit donné dans l'antichambre de la reine, a eu aujourd'hui sa grace, et est venu dans le cabinet remercier sa majesté. Le roi s'étoit allé coucher, et n'y avoit au cabinet que madame la princesse de Conti et madame de Guise. M. de Souveray s'est approché de la

reine et lui a dit quelque chose à l'oreille, et lors il s'est tourné vers M. de Lyvarot, qui s'est jeté à deux genoux aux pieds de la reine et a parlé fort bas. Il n'a guère parlé, que la reine lui a dit : « Levez-vous ; » il a toutefois toujours continué à genoux. Comme il a eu fait pour parler, la reine lui a dit : « Une autre fois soyez plus sage. » Il a encore dit quelque chose, à quoi la reine a répondu par deux fois : « Je sais bien cela. » Voilà tout ce que j'en ai ouï, encore que je fusse tout auprès, sinon qu'il la supplioit très humblement de lui pardonner : aussi n'a-t-il dit autre chose ; car je l'ai su de lui-même, lorsqu'il a été hors de la présence de la reine. Madame de Bressure lui avoit fait porter un lit à la Bastille, qui est venu tout à propos pour le comte de La Roche, qui y a été mis comme M. de Lyvarot en est sorti. Je ne crois pas qu'il sorte sitôt, ni peut-être à si bon marché. Peyronne, de M. d'Espernon, se meurt, et ne croit-on pas qu'il soit demain en vie : l'on dit que son mal est une esquinancie, et le médecin dit qu'il fait doute encore d'un apostume dans le corps.

140.

AU MÊME.

A Paris, ce jeudi 20 février 1614.

MONSIEUR,

Si ceux qui se chargent de mes lettres sont aussi diligents à les vous rendre que moi à les vous écrire, vous n'avez pas de quoi vous plaindre que vous ne soyez très bien informé de ce qui se passe, pour le moins de ce qui en peut venir à ma connoissance. Je vois les alarmes que

l'on baille ici à ceux qui croient déloger; et ne doute point que l'on ne vous fasse encore pire aux provinces. Voilà pourquoi je vous veux garder de tomber aux inquiétudes que ces bruits peuvent causer à ceux qui ne sont pas bien avertis. Vous avez su, et je crois le vous avoir mandé, qu'il vint, il y a trois jours, un courrier de la part de M. de Nevers avertir la reine que, sur ce qu'il avoit voulu faire voir la citadelle de Mézières à M. le prince, l'entrée lui en ayant été refusée, il l'avoit assiégée et étoit sur le point de la prendre pour faire obéir le roi; ce qu'ayant fait, il y mettroit celui que la reine y voudroit envoyer. Là-dessus la reine dépêcha M. de Praslin, qui partit hier au matin, et mena avec lui M. des Ruaux, lieutenant des gardes du corps en la compagnie de M. de Tresmes, pour la lui faire remettre. Hier au soir il arriva que M. de Vendôme, qui étoit gardé fort gracieusement, se sauva sur les sept heures. Ce M. des Ruaux étoit l'un de ceux qui en avoient la charge, de sorte qu'étant parti, tout le commandement demeura à un exempt nommé La Borderie, qui avoit recherché cette commission et l'avoit eue par l'instance poursuite qu'il en avoit faite. En cette chambre de M. de Vendôme il y avoit une antichambre, et tant la chambre que l'antichambre avoient porte sur une même montée, qui est celle qui va à la chambre de madame la princesse de Conti. La porte de la chambre demouroit fermée de sa serrure ordinaire, à laquelle l'on avoit ajouté un cadenas: ainsi n'entroit-on que par la porte de l'antichambre, laquelle étoit gardée par-dedans de huit archers qui n'entroient point dans la chambre de M. de Vendôme, mais seulement l'exempt qui les commandoit. Comme le soir fut

venu, M. de Vendôme dit qu'il ne se trouvoit pas bien et qu'il ne vouloit point souper; de manière que l'exempt, qui avoit accoutumé de manger à sa table, s'en alla souper à son train. Étant de retour, M. de Vendôme, qui peut-être n'avoit pas encore son cas prêt, le pria d'aller vers la reine la supplier très humblement qu'il eût l'honneur de parler à elle avant qu'elle partît pour aller à Châlons, où elle devoit aller le lendemain si la première résolution eût été suivie, et aussi qu'elle le fit garder en quelque chambre du côté de la galerie, afin qu'il eût la commodité de s'y promener; il lui donna encore quelque autre commission pour lui donner sujet de demeurer plus long-temps hors de la chambre. L'exempt s'en va vers la reine, qui lui dit : « Dites-lui que je lui permettrai de me voir devant que je parte, et que pour ce qu'il me demande, j'y aviserai et j'en résoudrai. » L'exempt sort et s'amuse encore quelque temps ailleurs; enfin il s'en revient en la chambre de M. de Vendôme, où ayant jeté les yeux de tous côtés et ne le voyant point, il demanda à madame de Vendôme : « Où est monsieur ? » Elle lui répondit : « Me l'avez-vous baillé en garde. » Là-dessus il s'écria qu'il étoit perdu, et descendit en bas, et se mit à crier : « Fermez les portes, M. de Vendôme est sorti. » Les portes sont aussitôt fermées, et fut crié aux armes chez la reine. A ce bruit tout le monde y courut; les compagnies des gardes qui l'ouïrent prirent les armes et s'en vinrent aux barrières, la pique basse; de sorte que M. de Guise, le prince de Joinville, et M. le Grand, qui étoient à l'hôtel de Bouchage avec M. le cardinal de Joyeuse, eurent peine d'entrer au Louvre. Vous pouvez penser comme la reine fut en colère, et justement. La Borderie fut mis

au For-l'Évêque, où il est encore; et croit-on que le moindre mal qui lui en arrivera sera de perdre sa charge. Pour les soldats, leur justification est qu'ils avoient défense d'entrer dans la chambre de M. de Vendôme. Ce soir tout le monde contoit des nouvelles à la reine, et une infinité se vantoient de l'avoir rencontré, mais plutôt pour se faire de fête que pour vérité qu'ils sussent de cette affaire; et entre autres j'ai ouï que la reine a répondu à l'un qui lui disoit qu'il avoit été rencontré sur les cinq heures du soir : « Comme est-ce que cela se pourroit faire? il n'échappa qu'à sept. » Tout ce que l'on en sait, c'est qu'il sortit par la porte des cuisines, et s'en alla par la rue de Saint-Thomas du Louvre se rendre à la porte de Saint-Honoré, où l'on dit qu'il se botta et s'en alla au Bourget, qui est sur le chemin de Soissons, où l'on croit qu'il soit allé. Si cela est, je ne sais pas comme il y sera bien venu; car il est certain que messieurs de Soissons, en corps de ville, allèrent trouver M. du Maine et lui dirent qu'ils avoient été serviteurs de M. son père, et étoient encore les siens, mais qu'ils le supplioient de ne faire aucune assemblée en leur ville, pourcequ'ils étoient serviteurs du roi et ne vouloient rien faire dont sa majesté eût sujet de s'offenser. Il les loua de cette bonne volonté au service du roi, et leur dit que, quand ils lui verroient faire quelque chose qui y fût contraire, il leur permettoit de lui fermer les portes. Sur ce propos je vous dirai que M. de Beaumont étant allé à Orléans se faire recevoir lieutenant de roi en la place de M. d'Entragues, duquel il avoit acheté la charge vingt-trois mille francs, messieurs d'Orléans, après l'avoir reçu, lui ont dit qu'ils savoient qu'il dépendoit entièrement de M. le prince, et

que pour cette occasion, vu les bruits qui couroient, ils le prioient de se retirer ou chez lui ou ailleurs, où bon lui sembleroit, jusqu'à ce que le temps fût autrement disposé. Messieurs de la religion sont sages de tous côtés. Messieurs des états de Hollande se sont offerts à sa majesté; et l'ont assurée qu'ils n'avoient d'autre volonté que la sienne. Il me semble que tout cela et la qualité de ces messieurs, dont l'absence fait ainsi parler le monde, doit faire croire que tout ceci s'en ira en fumée, et bien est. J'y ajouterai encore qu'un intendant de la maison de M. le prince rencontra hier un de ses secrétaires, et le pria de lui dire en ami s'il croyoit que nous eussions guerre, et si M. le prince reviendrait: il lui dit qu'il seroit bientôt ici, si l'on vouloit. Tous ces messieurs sont à Sedan, qui est à trois ou quatre lieues de Mézières. Le baptême du fils du prince palatin se doit faire le 26 du mois qui vient; la reine d'Angleterre est marraine et les états de Hollande parrains: M. de Bouillon s'y doit aussi trouver. L'on tient que la reine partira lundi prochain pour aller à Mézières; mais l'on espère qu'elle attendra des nouvelles de M. de Praslin, et qu'elles seront si bonnes qu'elle ne sortira point du tout de Paris. Pour moi, je crois qu'elle continuera son voyage, et que, si l'on traite avec ces messieurs, elle voudra être sur les lieux pour faciliter davantage les affaires. Tous les gouverneurs sont envoyés en leur gouvernement: M. de Montbazon est parti cette après-dînée pour aller en Bretagne. Je crois que vous aurez bientôt M. le chevalier; car pour M. de Guise, il demeure auprès de sa majesté. J'oubliois de vous dire que le roi montre une extrême envie d'aller à la guerre; devant-hier il se fit armer de toutes pièces avec un tel

contentement de se voir en cet équipage, que, s'étant mis au lit, il ne voulut pas laisser son casque, et disputa long-temps qu'il dormiroit mieux avec un casque qu'avec son bonnet de nuit; mais enfin il se laissa aller aux remontrances qu'on lui fit de le quitter. Dieu veuille bénir les commencements de ce prince! Je pense que nous n'aurons (je veux dire ceux qui vivront alors) rien à regretter du passé. Madame la comtesse de Soissons contoit ce soir au cabinet que M. son fils disoit aussi qu'il vouloit aller à la guerre, mais qu'il ne vouloit obéir qu'au roi; et comme madame sa mère lui remontrait qu'il étoit encore trop foible, il lui a répondu qu'à la guerre il n'étoit question que de savoir tuer un homme, et qu'il en tueroit bien un. Adieu, monsieur; louez ma diligence, et aimez toujours votre serviteur très humble et très affectionné. Je vous prie, monsieur, de me faire ce bien de rendre à ma femme cent francs que j'ai baillés à M. de Valves; c'est pour acheter des livres à Marc-Antoine, qui sera votre serviteur comme le père.

Afin que vous ne vous étonniez pas que la prise de la citadelle de Mézières ait été faite en si peu de temps, je vous veux avertir qu'il ne s'y est tiré coup de canon ni d'arquebuse, ni de ceux du dehors ni de ceux du dedans, pourceque, de quarante soldats qui étoient dedans, il y en avoit trente qui y étoient de la main de M. de Nevers, sans le lieutenant et l'enseigne. Je vous ai dit la colère où fut la reine de l'échappement de M. de Vendôme; mais j'avois oublié de vous dire qu'à l'heure même une de ses femmes, nommée mademoiselle Quenche, lui vint dire qu'il étoit repris, à quoi la reine répon-

dit qu'à ce coup il iroit à la Bastille; mais l'avis se trouva faux.

141.

AU MÊME.

A Paris, ce 23 de février 1614.

MONSIEUR,

Je vous écrivis il y a deux jours si au long que je n'ai rien à vous écrire. Je mis en ma dernière lettre tout ce que je savois, et depuis je n'ai rien appris, pourceque hier la reine avoit pris des pilules, et par conséquent elle ne se laissa point voir. Aujourd'hui je suis allé sur les six heures chez madame la princesse de Conti, où je pouvois apprendre des nouvelles; mais, ne pensant pas vous devoir écrire, je n'ai pas été curieux d'en demander; et voyant qu'elle ne vouloit descendre au cabinet qu'après son souper, je m'en suis revenu au logis, où j'ai trouvé l'un des laquais de M. de Valves, qui me venoit avertir de sa part que, si je voulois écrire, je lui envoyasse ma lettre: il m'est donc impossible de vous dire autre chose, sinon que la reine a eu des lettres de M. le prince et de M. de Newers; celles de M. le prince sont fort longues; il a aussi écrit à la cour de parlement. La reine fit lire les siennes tout haut au cabinet le jour même qu'elles furent apportées; mais mon malheur voulut que je n'y arrivai qu'après que ça fut fait. Le sujet, c'est quelques réformations qu'ils disent être faites au gouvernement des affaires, de la vénalité des offices, et l'incamération des étrangers aux principales charges de

la couronne, et autres tels textes accoutumés à ceux qui remuent. Je verrai d'avoir la copie des unes et des autres, et les vous enverrai. J'ai ce matin appris une nouvelle d'un qui la pense bien savoir; c'est que depuis deux jours la reine a présenté requête à la cour des comptes que, vu les affaires qui se préparent, il lui soit permis de prendre un million de livres à la Bastille, ce qui a été accordé, pour être les deniers employés aux affaires de la guerre. S'il y en a demain, Dieu aidant, je pourrai plus savoir, et par conséquent vous aurez de plus longues lettres. Adieu, monsieur; je suis, comme de coutume, votre très humble et très affectionné serviteur.

142.

AU MÊME.

A Paris, ce 10 mars 1614.

MONSIEUR,

On fait les habits du roi et de Madame pour le voyage et pour les noces; ce n'est pas signe que l'on retarde le mariage. L'on n'a point encore de nouvelles de M. de Thou; l'on en attend à demain. Aujourd'hui M. le nonce et l'ambassadeur de l'archiduc ont eu audience, qui ont offert à leurs majestés tout ce qui dépend de leurs maîtres. Un gentilhomme portant aux Suisses une dépêche de M. le prince pour arrêter la levée, attendu que l'on étoit entièrement d'accord, a été arrêté, et sa dépêche envoyée à la reine; elle a été lue au conseil cette après-dînée.

Ils doivent être à Saint-Jean-de-Lône cette semaine sainte; la reine le dit ainsi tout haut.

Tous les régiments entretenus ont fait crue de deux mille hommes chacun; outre cela, les sieurs de Ramhure et de Vaubecourt en ont chacun un de deux mille hommes. Le rendez-vous de l'armée est à Epernay près de Châlons. M. de Praslin partit vendredi dernier pour y aller. M. de Rohan a mandé à la reine qu'il est son très humble serviteur; ceux de la Rochelle aussi en ont mandé de même; je le sais du sieur de La Chesnay, ordinaire du roi, et de la religion, qui avoit été envoyé vers eux. MM. du Maine et de Longueville sont à Soissons sans aucune troupe; il ne s'y fait pas seulement garde aux portes; le sieur de Vincy, qui en arriva samedi, y étant allé voir l'évêque, qui est son oncle, me l'a dit: il m'a dit davantage que M. du Maine lui avoit dit qu'il ne se désuniroit pas d'avec ses amis, mais qu'il ne feroit jamais rien contre le service du roi, et particulièrement contre la protestation qu'il avoit faite à la reine d'être son très humble serviteur.

De Bretagne on a aujourd'hui eu nouvelles de M. de Monthazon que tout y étoit paisible, sans aucun mouvement contre le service de leurs majestés. Jeudi au soir extraordinairement furent scellées les commissions pour les crues. Je me trouvois ce soir-là au cabinet, où la reine, qui avoit été l'après-dînée à la volerie, dit qu'elle avoit pris un corbeau, ce qu'elle prenoit à bon augure; et certainement tout le monde dit que c'est chose qui n'arriva presque jamais. L'affaire fut qu'un corbeau et une corneille étant venus au duc, les oiseaux, ayant été jetés, entreprirent le corbeau, et laissèrent aller la corneille.

Le corbeau fut pris ; je le vis entre les mains du roi ; et, afin que l'augure fût bon tout-à-fait, la reine dit que ses oiseaux n'avoient pas eu un coup de bec. M. de Vendôme est à sa maison d'Ancenis sans aucune troupe ; cette maison est dix lieues par-delà Angers, sur la rivière de Loire, où il a mis un petit bateau pour apprendre ce qui passe sur la rivière, sans toutefois faire jusqu'ici autre mal. Vous avez su qu'il avoit fait détrousser un paquet du roi à M. de Montbazon ; il s'en est excusé à la reine par une lettre qu'il lui a écrite, mais je ne crois pas qu'elle en soit fort satisfaite : la reine dit tout haut qu'il s'est fait criminel de lèse-majesté pour un morceau de papier.

143.

AU MÊME.

A Paris, ce 1^{er} d'avril 1614.

MONSIEUR,

J'attendois à vous écrire que j'eusse quelque grande épargne de nouvelles ; je ne sais si cette saison de dévotion a diverti les esprits des choses du monde, mais durant toute cette semaine il ne s'est rien fait ni rien dit. Depuis une heure ou environ, M. de Lorraine a apporté un avis à la reine, contenu dans une lettre qu'il lui a lue, qui contient que messieurs les absents, qui viennent à Soissons, devoient venir avec huit mille hommes de pied, douze cents chevaux et huit canons ; les autres disent quatre mille hommes de pied, deux mille chevaux et

quatre canons, et que ce sont troupes qui viennent du côté d'Artois. Tant y a que je tiens, et l'ai ainsi maintenu dans le cabinet dont je viens présentement, que c'étoit une bourde. La reine à l'heure même a envoyé querir M. d'Espernon, qui est venu aussitôt; M. de Guise et lui, avec M. de Loménie, ont long-temps parlé à la reine. A l'heure même madame de Ragny a porté à la reine une lettre de M. le maréchal de Lavardin, qu'il écrivoit à madame de Guise, du contentement qu'il avoit de savoir leurs majestés avec M. son fils, et la supplioit de les assurer de sa fidélité, et qu'il partiroit après ces fêtes, qui est un terme déjà échu; il mande qu'il a mille chevaux de ses amis tout prêts au premier besoin qu'en aura sa majesté. Quant à moi, je ne crois point que ces tumultes aboutissent qu'à la paix: c'est toujours mon opinion, et sera jusqu'à ce que je voie d'autres apparences de guerre. Pour d'autres nouvelles, je n'en sais point, sinon qu'un qui est à M. de Brissac a pris une maison de M. de Vendôme, qu'il faisoit fortifier auprès de Blavet. Au reste, leurs majestés se portent fort bien: depuis que le roi a pris le vin et quitté le latin, sa santé et son embonpoint croissent à vue d'œil. Madame de Guise, avec laquelle j'ai eu l'honneur de souper, m'a dit que le mariage de M. du Maine et de mademoiselle d'Aumale fut hier accordé. Ceux de la religion, de Rouen, sont venus ici se justifier d'un bruit qu'ils disent que l'on avoit fait courir, qu'ils avoient fait quelques assemblées de nuit pour surprendre la ville; la reine les assura qu'elle s'assuroit fort de leur fidélité: voilà tout ce que je sais. Demain, messieurs les absents, doivent partir, à ce que l'on dit, pour venir à Soissons. L'on

dit que nos députés partiroient jeudi, et que ce seront MM. le cardinal de Joyeuse, le président Jeannin, et de Boissise. M. le cardinal s'en excuseroit volontiers, mais je crois qu'il sera malaisé. Je ne veux pas oublier à vous remercier de vos aigres-de-cèdre, et voudrois avoir moyen de servir M. de Cassagnes, qui en cette occasion a voulu m'obliger plus que je ne mérite. Comme je le portai à la dame de Rambouillet, qui est celle pour qui je le vous avois demandé, j'y trouvai M. de Saint-Michel; c'est l'abbé que j'avois prié de me recouvrer quelques autres médailles de celles qui ont été trouvées en son village. Il m'a dit qu'on lui a donné espérance de lui en faire recouvrer deux à Bruxelles, et qu'il y fera ce qu'il pourra : de mon côté aussi j'en ferai de même pour lui en faire souvenir. Je vous avois écrit que je pensois avoir trouvé l'intelligence d'une certaine inscription qui est à Notre-Dame-de-Lasses, à la muraille de l'église, du côté du chemin, où est ce mot *Threption* : je crois, puisque vous ne m'en mandez rien, que vous n'avez point reçu ma lettre. Je vous réitère donc la même prière, afin que je voie si j'ai rencontré; car autrefois j'ai fort resté là-dessus sans en pouvoir venir à bout. Vous m'avez extrêmement obligé de m'avoir mandé l'histoire 108. J'ai toujours cru qu'il y avoit différence de courage et d'orgueil; cette aventure l'a assez témoigné : il est malaisé de corriger les inclinations qu'on a prises au ventre de la mère. Je lui ai dit autrefois une partie de ce que j'en pensois; je dis une partie, pourceque je ne le voyois pas disposé à recevoir de bons conseils. Il ne me reste, à mon avis, autre chose à vous dire, sinon que je suis, et à M. le premier président,

comme de coutume, votre très humble et très affectionné serviteur.

Je continue mon silence avec lui, et le continuerai jusqu'à ce que j'aie quelque chose qui m'excuse de l'avoir gardé si long-temps ; mais, s'il lui plaît, qu'il ne laisse pas de me faire l'honneur de me tenir en ses bonnes grâces.

144.

AU MÊME.

A Paris, ce dimanche 6 d'avril 1614.

MONSIEUR,

Je vous écris ce peu que nous avons de nouvelles ; c'est à regret, pour ce que devant que vous les ayez elles seront, non seulement vieilles, mais décrépités : tant y a qu'à cette heure elles sont nouvelles, et ne perdront cette qualité que par la longueur du porteur, qui s'en va par le coche. Pour le moins, vous témoignerai-je ma diligence, et peut-être encore que lorsque vous les recevrez, vous aurez de quoi contester contre quelque conteur qui s'en voudra faire accroire et exposer de la fausse monnoie pour du bon argent. Quand il se sera passé en la conférence de Soissons quelque chose d'importance, si d'aventure il vient jusqu'à moi vous en aurez votre part : puisque je ne puis autrement reconnoître tant de courtoisie que journellement je reçois de vous, il est bien raisonnable que je vous y fasse preuve de ma diligence. S'il se présenteoit quelque autre occasion de

vous servir, vous pouvez penser que je ne manquerai pas de vous y rendre quelque témoignage du pouvoir que tous les jours, par quelque nouveau bienfait, vous acquérez sur moi. Adieu, monsieur; aimez-moi comme votre très humble et plus affectionné serviteur.

Il y a cinq à six jours que, sur un avis qu'eut la reine, par le sieur du Vassan, lieutenant à Laon sous M. le marquis de Cœuvres, de cinq ou six mille hommes de pied et de cheval qui s'acheminoient à Soissons, elle se résolut d'y envoyer M. de Montigny, pour, durant le passage de ces troupes, empêcher qu'il ne s'y fit rien au préjudice du service du roi. Comme il y alloit, M. du Maine en eut avis; et, sachant qu'il ne passoit qu'avec six ou sept chevaux de poste, envoya quinze chevaux après pour le prier de le venir voir: il en fit quelques difficultés; toutefois, voyant qu'il le falloit faire, il s'y résolut. M. du Maine le reçut fort courtoisement et avec plainte de ce qu'il passoit sans le voir, vu qu'il savoit qu'il étoit son ami. M. de Montigny lui répondit, avec sa liberté accoutumée, qu'il lui faisoit tort de le retenir, allant pour le service de leurs majestés, et que, s'il avoit envoyé quelqu'un, il ne seroit pas bien aise qu'on le retint. M. du Maine le retint à souper et à coucher, et le lendemain lui prêta son carrosse pour le porter à Laon, après l'avoir prié d'assurer leurs majestés que le succès de cette conférence iroit à leur contentement. Au même temps, le sieur de Cerisy, gentilhomme pensionnaire du roi, et qui ci-devant a été lieutenant d'une compagnie des gardes-du-corps, fut envoyé reconnoître ces troupes. Il en fut de retour avant-hier. Je lui en demandai des

nouvelles; il me dit qu'ils pouvoient être environ quatre mille hommes de pied et cinq à six cents chevaux. M. de La Varenne, que la reine avoit envoyé au même temps vers M. le prince, pour savoir que vouloit dire cette levée d'hommes, revint hier, et fit le même rapport que le sieur de Cerisy. Il dit que les troupes sont de cinq mille hommes de pied, dont la plus grande partie sont Wallons, c'est-à-dire Liégeois, et huit cents chevaux, qu'il dit être fort lestes; et entre autres il fait cas de la compagnie de M. de Bouillon, avec des casaques blanches et broderies de velours noir. M. le prince lui a dit qu'il ne se défie pas de la reine, mais qu'il sait qu'auprès d'elle il y a des gens qui ne lui sont guère affectionnés. Un gentilhomme de qualité, huguenot, m'a dit qu'il a cette après-dinée entretenu fort long-temps M. de Villeroi, qui lui a dit que jusqu'à cette heure il n'avoit point cru que les choses s'accommodassent, mais qu'à cette heure il en avoit grande espérance. MM. les princes arrivent ce soir à Soissons; leurs troupes sont logées auprès d'eux, et n'ont mis que mille hommes de pied dans la ville. M. de Ventadour partit hier pour y aller. MM. les présidents Jeannin, Thou et Boissise, sont partis ce matin. La petite Madame a la fièvre continue depuis cinq jours; il est vrai qu'aujourd'hui elle se porte beaucoup mieux. M. de Vendôme a écrit au roi et à la reine la fortification que fait de Blavet le baron de Camorre; et leur manda que ce qu'a fait ledit baron est suivant ce que le sieur de Fouguerolles, qui avoit été envoyé en Bretagne incontinent après que M. de Vendôme fut retenu, lui avoit dit qu'il eût à prendre garde qu'on ne se saisît de Blavet, et qu'il avoit cru ne pouvoir mieux empêcher

que l'on ne s'en saisit qu'en se mettant lui-même dedans; et qu'il croyoit qu'il feroit ce que sa majesté lui commanderait. Je crois que cette honnêteté vient de ce que ce baron de Camorre étoit gouverneur de Hennebon, autre petit port de mer à deux lieues de Blavet, et que cependant qu'il s'est amusé à fortifier Blavet, les habitants de Hennebon lui ont fermé les portes à son retour, tellement qu'à cette heure, reconnoissant qu'il a perdu le certain pour l'incertain, il voudroit bien que ce fût à recommencer. M. le comte de Brissac fit, il y a trois ou quatre jours, serment de lieutenant-général en Bretagne, en survivance de M. le maréchal son père. M. de Bassompierre le fit hier de colonel des Suisses, qui est une charge que lui a vendue M. de Rohan pour le prix de trente-six mille livres. Pour remplir la fin de cette page, je vous dirai que le roi, hier au soir, vint au cabinet de la reine, lui fit voir un paquet qu'il venoit de recevoir de M. de Boinville. Ce paquet fut à l'heure même ouvert, et dedans furent trouvées deux lettres, l'une au roi, l'autre à M. de Guise; en celle du roi, qui fut, et l'autre aussi, lue tout haut par madame la princesse de Conti, anagnoste ordinaire du cabinet, il supplie le roi de lui permettre le combat avec le duc de Guise (ce sont ses termes); pourceque ledit duc pourroit s'arrêter sur les qualités, il supplie sa majesté de lui donner de la noblesse et de l'honneur assez pour s'égalier à lui. Dans cette lettre, il appelle M. de Guise, *mon ennemi*, comme ennemi du roi et le sien. En un endroit de cette lettre, il y avoit ces mots: *Cette ingrate race de Lorraine*. Comme madame la princesse en fut là, elle se mit à rire, et dit à la reine, en rougissant, de quoi l'on lui fit la guerre:

« Vraiment, il est bien ingrat des bons offices que je lui ai rendus auprès de votre majesté! » D'après cela elle continua de lire; elle lut aussi celle qu'il écrivoit à monseigneur de Guise, qui étoit un cartel. La plainte qu'il fait de lui, c'est que, durant sa prison, ayant eu loisir de penser à ses affaires, il a trouvé que M. de Guise lui avoit fait de mauvais offices auprès de sa majesté. Cet entretien donna à rire à la compagnie durant un quart d'heure. La reine dit qu'il s'étoit fait huguenot. Je vous avois mandé qu'on faisoit des habits pour la petite reine: c'est une robe qui se fait à l'hôtel de Luxembourg par des Turques, dont il y a deux lez de fait, et dit-on que c'est la chose du monde la plus belle. J'ai su depuis du sieur Jacome, tailleur de la reine, que c'est pour madame la maréchale d'Ancre, pour les noces du roi; mais qu'elle ne desire pas que l'on le sache. Je ne sais plus que vous dire; adieu, monsieur.

145.

AU MÊME.

A Paris, ce 21 avril 1614.

MONSIEUR,

Nos nouvelles sont que samedi, après dîner, M. de Bouillon retourna vers ces messieurs de Soissons. Le soir même il en arriva un courrier qui avoit la reine que M. le prince en étoit parti le matin pour cinq à six jours, durant lesquels il avoit laissé toutes charges à MM. du Maine et de Bonillon. Après que la reine eut lu l'avis, elle le dit ainsi tout haut. Vendredi au soir j'étois

au cabinet; il arriva un nommé Andras, qui venoit de Soissons; il parla à elle à l'oreille, et l'une des choses qu'il lui dit fut qu'il avoit rencontré un chariot plein de mousquets que l'on portoit à Soissons pour M. de Bouillon, lequel il avoit fait ramener. La reine commanda qu'il fût renvoyé en sa maison au faubourg Saint-Germain; ce qui a été fait : aussi en étoit-il parti. Il y a défense faite par le lieutenant-civil aux quincailliers de vendre aucune arme que par sa permission. Le prévôt des marchands demanda à la reine, au commencement de l'arrivée de M. le prince à Soissons, si l'on garderoit les portes de la ville. La reine lui répondit, à ce que lui-même m'a conté, que la chose ne le valoit pas. On parle de tout plein de demandes que font ces messieurs; mais c'est si diversement que je n'oserois les vous écrire. Au retour de M. de Bouillon, si nous en savons davantage, je vous ferai part de ce que j'en apprendrai. Adieu, monsieur; je vous baise très humblement les mains, et suis votre serviteur très affectionné.

Je fus hier au Louvre, mais je n'y appris rien, à cause que l'on ne voyoit point la reine; elle s'étoit fait saigner, et n'y entra homme quelconque que le roi. Il y a trois ou quatre jours que j'envoyai la paraphrase d'un psaume à M. de Valves: je crois qu'il la vous aura envoyée. Je fus samedi chez notre compère, où je vis ce qu'il a fait pour vous, j'entends le portrait du feu roi. Il n'y a que la tête, pourceque, à ce qu'il dit, vous n'en voulez pas davantage. Elle me semble fort bien faite, et crois que vous en serez content. Encore que je ne vous écrive point que je suis très humble serviteur de M. le premier président,

je présume que vous le vous teniez toujours pour écrit, et que vous l'en assuriez. Faites-moi donc cette faveur de le faire en cette occasion et en toutes, encore que j'oublie à vous en écrire. Adieu, encore un coup, monsieur; et, encore un coup, je vous dis que je suis votre serviteur de tout mon cœur.

146.

AU MÊME.

A Paris, ce 31 avril 1614.

MONSIEUR,

Je viens d'être averti par M. de Valves du parlement de M. Breton, qui s'en va en poste. Nous n'avons point de nouvelles; quand nous en aurions, il vous les diroit plus particulièrement que je ne les vous saurois écrire. Je fus hier au soir au Louvre, où l'on avoit opinion de la guerre; toutefois on attendoit M. de Bouillon, qui devoit venir aujourd'hui, pour en savoir davantage. S'il est venu, je n'en sais rien, pourcequ'il n'est que huit heures du matin, et que je suis encore au lit. J'appris que s'il n'apporte nouvelle qui contente la reine, on s'en va à eux, avec dix-huit mille hommes de pied et deux mille cinq cents chevaux. Monseigneur de Guise commandera l'armée; M. d'Espéron y fera sa charge de colonel. M. de Rambure, qui a un régiment de deux mille hommes, a mandé à la reine que, s'il lui plaît lui faire le commandement, il taillera en pièces tout ce qu'ont ces messieurs. Pour moi, j'espère et crois toujours la paix, en partie pourceque je la desire, et outre pourceque je ne

crois point que des deux côtés on ne l'aime mieux que la guerre, et que, devant que de rompre, les uns demanderont moins, et les autres accorderont plus qu'ils ne s'étoient proposé. Il y a trois ou quatre jours que la reine ayant dit au roi qu'il falloit qu'il se purgeât pour se bien porter tout cet été, et que le plus tôt étoit le meilleur, et là-dessus s'étant adressée à M. de Souveray, et lui ayant dit qu'il falloit que le lendemain le roi prit médecine, le roi lui dit : « Non, non, madame; il n'est pas bon que j'en prenne à cette heure, ces gens de Soissons diront que je suis malade. » Hier au soir, il dit tout haut : « Voyez un peu quel bruit ils font courir, ils disent que j'ai donné deux coups de poignard à M. de Souveray; vous pouvez penser quelle apparence il y a ! » et à la vérité cela a été dit à Soissons; ils font ce qu'ils peuvent pour faire croire que le roi est de leur côté. Un homme qui a vu des commissions baillées par M. le prince m'a dit qu'il prend qualité de lieutenant-général de sa majesté, en pays de son obéissance et en ses armées, et protecteur de l'état. M. de Bouillon, à ce qu'on dit, est fort disposé à la paix, et, à ce que l'on dit, la cause est que, par la mort de M. le connétable, son état de premier maréchal lui sera de grand revenu, n'y ayant point de connétable. La petite Madame est guérie; leurs majestés se portent bien, graces à Dieu! je le prie qu'il les continue en cet état, et ajoute à ce bien tout ce dont il sait que nous avons besoin. Je vous remercie, monsieur, de l'avis que vous m'avez donné : je ne suis pas encore hors de peine, car je n'ai point de nouvelles de ma femme; mais vous m'en avez diminué l'alarme. Quand je voudrai faire tenir de l'argent en Provence, j'en use-

rai comme vous me mandez. Adieu, monsieur; je suis
votre très humble et très obéissant serviteur.

147.

AU MÊME.

A Paris, ce 1^{er} de mai 1614.

MONSIEUR,

Je vous écrivis hier ce que je savois; mais, ayant au-
jourd'hui étudié, j'ai appris quelque chose de plus, dont
je vous ai fait un petit mémoire que vous trouverez en
ce paquet: il y a du plaisir à écrire par la poste; mais
par les messagers, il n'y a ni plaisir ni honneur à man-
der ce qui sera vieux et ridé devant qu'il arrive. Adieu,
monsieur; aimez-moi toujours. Votre très humble et
plus affectionné serviteur.

148.

AU MÊME.

A Paris, ce 3 de mai 1614.

MONSIEUR,

Il y a assez de temps que je ne vous osois écrire des
nouvelles, je les voyois si incertaines que j'aimois mieux
que vous apprissiez des mensonges d'autres que de moi;
à cette heure, je vous puis dire à bon escient que la
paix a été conclue ce matin en un conseil général, qui,
pour cet effet, a été tenu au Louvre. Il ne tenoit qu'à
Amboise, que la reine avoit fait quelque difficulté de

bailler : toutefois enfin , elle s'est laissée aller à la prière de tout le monde. Une chose si précieuse comme la paix est toujours à bon marché , quoi qu'elle coûte. Vous vous en réjouirez , je m'assure , comme font tous les gens de bien , et crois que M. Descures n'aura pas beaucoup de gens qui l'accompagnent en son déplaisir. Il avoit eu cette place du Gast par le prix de cent mille écus , et n'en avoit baillé que six mille comptant. Le reste parloit d'une certaine affaire de six deniers pour livre , exigés par le passé par les receveurs particuliers des élections , plutôt par souffrance et coutume que par aucun droit ni titre qu'ils en eussent ; de sorte que , pour éviter la recherche du passé , et avoir permission de continuer la même exaction à l'avenir , ils ont baillé deux cent et tant de mille livres , qui sont destinées à cet achat. Quelqu'un de mes amis m'a dit que M. le président Jeannin , à son retour de Soissons , ayant parlé à M. Descures de remettre cette place , il avoit dit qu'il n'en feroit rien ; à quoi lui ayant M. le président répondu qu'il falloit qu'il le fit , et lui continuant en sa négation , enfin M. le président lui répliqua : « Par la mort Dieu ! vous le ferez , ou nous vous ferons pendre. » On a fait plusieurs discours sur la longueur qu'il y a eu avant que de la vouloir bailler ; mais cela seroit trop ennuyeux , et , étant hors d'apparence , ne vaut pas la peine d'en gâter le papier. Après cette nouvelle de paix , il n'y auroit point de goût à en lire d'autres ; et certainement je crois que celle-ci a consumé toutes les autres , car il ne se parle de chose quelconque que de cela. J'ai été ce soir au cabinet exprès pour en apprendre ; mais j'en suis revenu aussi savant que j'y étois allé , hormis que j'ai ouï que la reine

a dit à madame de Praslin qu'elle voyoit bien qu'elle étoit bien aise de la paix, mais qu'elle ne se réjouit pas trop, et que peut-être, à l'heure qu'elle parloit, M. de Praslin étoit aux mains avec les gens de M. le prince, pourceque, eux ayant fait contenance de vouloir passer un certain passage, M. de Praslin avoit envoyé savoir d'elle ce qu'il lui plaisoit qu'il fit en ce cas-là; sur quoi elle lui avoit commandé de les charger. Je crois que M. de Valves vous aura fait voir une traduction que j'ai faite du psaume CXXVIII: *Sapè expugnaverunt me à juventute meâ.* Voilà pourquoi je gratifierai ma paresse en cette occasion, avec votre congé. Il y a dix ou douze jours que je la donnai au roi et à la reine. La reine, après l'avoir lue, commanda à madame la princesse de Conti de la lire tout haut. Cela fait, la reine me dit, « Malherbe, approchez-vous, » et me dit tout bas à l'oreille, « Prenez un casque. » Je lui répondis que je me promettois qu'elle me feroit mettre en la capitulation; là-dessus elle se mit à rire, et me dit qu'elle le feroit. Adieu, monsieur; je ne me souviens de rien digne de vous être mandé. Si j'apprends quelque chose des articles secrets, vous en aurez votre part, à la charge que vous m'aimerez toujours, et toujours me croirez votre très humble et très affectionné serviteur.

J'oublois à vous dire que cette après-dînée, étant allé voir M. l'évêque de Riez, je l'ai trouvé avec le bréviaire à la main; vous pouvez penser comme il fera mais qu'il soit doyen des cardinaux. On fait un air au psaume dont il est question, et en a-t-on fait un à un autre psaume que j'ai fait autrefois: *Domine, dominus noster: quàm ad-*

mirabile est nomen tuum in universâ terrâ! et aussi à une chanson que j'avois faite pour le feu roi,

Que d'épines, Amour, accompagnent tes roses !

Quand je les aurai recouvrés, je les vous ferai tenir pour les bailler au page de M. le premier président.

149.

AU MÊME.

A Paris, ce 10 de mai 1614.

MONSIEUR,

Je vous remercie de votre gazette; en revanche, je vous en envoie une autre : elle est petite, mais aussi n'avons-nous pas grandes nouvelles, quoique je m'assure que l'on vous conte d'étranges drôleries. J'ai vu les vers du ballet que vous m'avez envoyés; celui qui les a faits écrit fort bien et fort nettement. Je vous en enverrai, quelqu'un de ces jours, d'autres, s'il plaît à Dieu; vous m'en direz votre avis, comme je vous dis le mien, et avec la même liberté. Je crois que M. votre père aura reçu un petit mot de lettre que lui écrivoit M. de Valves, pour rendre à ma femme cent francs que j'envoie à Marc-Antoine pour avoir des livres. Je vous supplie, monsieur, à votre commodité, les lui faire bailler, et excuser tant d'importunités; mais en cette sorte de besoin, à qui recourrois-je, sinon à vous? Je devrois craindre de lasser votre courtoisie, mais j'ai peur de faillir encore davantage de croire qu'elle soit capable de se lasser. J'oubliois à vous parler encore d'une autre hardiesse que

j'ai prise de mettre quelques livres pour lui dans un ballot que l'on vous a envoyé; mais c'est trop souvent rougir, je ne vous en veux plus rien dire; puisque je me suis mis dans le chemin de l'impudence, il faut aller tout du long. J'écrirai à M. le premier président, mais je veux attendre que je lui envoie des vers, pour rompre mon silence avec quelque chose qui m'excuse de l'avoir si longtemps gardé; et puis je sais bien que vous lui faites part des nouvelles que je vous écris, si toutefois il ne les sait d'ailleurs et de meilleur lieu. Je suis toujours son très humble et très affectionné serviteur, et le vôtre.

Je vous envoie deux copies de la réponse que la reine a faite à la lettre de M. le prince. Il y en aura, s'il vous plaît, une pour M. le premier président, s'il ne l'a eue d'autre part. Ce porteur est le laquais de M. de Pybrac; je ne sais pas quelle diligence il est capable de faire: son maître est fort de mes amis, comme déjà je crois vous l'avoir écrit. Je vous supplie, monsieur, que sa cause vous soit recommandée, comme est tout ce qui vient de ma part; vous n'êtes pas de ses juges, mais vous avez des amis et du crédit.

150.

AU MÊME.

A Paris, ce 20 mai 1614.

MONSIEUR,

Je ne vous écris presque jamais que ce ne soit en hâte; mais à cette fois je suis plus pressé qu'en nulle des

autres : tant y a que puisque ce porteur s'en va en poste, j'ai jugé que si ce que je vous écris est peu de chose, du moins il sera frais quand vous le recevrez. Nous attendons nos députés mercredi prochain, car à ce coup la paix est signée et scellée; les feux de joie en ont été faits à Sainte-Menéhould, et le canon tire. Je crois qu'ici nous ne ferons rien, pourceque nous n'estimons pas que la chose le vaille. Je ne sais encore rien des conditions, sinon qu'ils ont cent cinquante mille écus pour leurs frais, à savoir cent mille livres pour M. le prince, cent cinquante mille pour M. de Nevers, cent mille pour MM. du Maine et de Longueville, soixante mille pour MM. de Vendôme et de Retz, et quarante mille pour MM. de Bouillon et de Luxembourg. Je crois que nous les aurons ici au premier jour. M. du Maine et M. de Longueville, se trouvant près de M. de Lorraine, le sont allés voir. Dimanche dernier, le comte de Crissay apporta au roi une lettre de M. le prince. Le roi étoit tout au haut du Louvre, en une fenêtre qui regarde sur la cour; comme on le lui vint dire, il commanda qu'on alla querir M. de Souveray, qui étoit allé dîner et n'étoit point encore revenu, afin qu'il le lui présentât. M. de Souveray vint; on fit entrer cet ambassadeur, qui dit au roi que M. le prince lui baisoit très humblement les mains, et lui avoit baillé cette lettre pour lui rendre, avec commandement de l'assurer qu'il étoit son très humble serviteur. Le roi répondit: « Que fait-il? comment se porte-t-il? » et là-dessus lut la lettre; puis dit à M. de Souveray qu'il vouloit aller ouïr vêpres aux Cordeliers, ce qu'il fit sans dire autre chose au comte de Crissay. L'on n'a point encore pourvu aux charges de

M. de Châteauvieux. La reine dit, il y a quelques jours, que M. le chancelier lui en avoit parlé pour son frère le commandeur, mais qu'elle vouloit un cordon bleu et une barbe grise pour chevalier. On attend l'élection qu'en fera sa majesté, et croit-on qu'elle ne se résoudra pas sitôt, ou pour le moins qu'elle ne fera pas sitôt savoir son intention. Mademoiselle de Ventadour décéda jeudi dernier, à quatre heures du matin. Le même jour, on envoya un exempt querir le baron de Benac, qui est entre les mains du parlement de Pau, pour avoir appelé M. de La Force. C'est un grand seigneur du Béarn, qui, avec tout le pays, s'est opposé à la survivance que M. de La Force a eue pour son fils de lieutenant-général de ce pays-là. Ils prétendent que par leurs privilèges ils doivent avoir un seigneur du pays, et que si la considération du feu roi leur a fait accepter M. de La Force, ils ne veulent pas que cela soit tiré en conséquence. De cette querelle générale s'est formée cette particulière pour laquelle M. de Benac ayant fait appeler M. de La Force, M. de La Force, ayant demandé le lieu où il étoit pour l'aller trouver, l'envoya prendre et mettre entre les mains du parlement de Pau. J'avois envoyé quelques livres à Marc-Antoine que, suivant ma hardiesse ou impudence accoutumée, j'avois mis avec les paquets que l'on vous envoyoit; je vous supplie, monsieur, me mander si vous en avez rien appris. L'on m'a écrit de Provence que celui qui avoit écrit *les Peines religieuses* est découvert; mais on me manda que vous m'écriviriez le reste, ce que toutefois vous n'avez point fait. Je suis bien aise d'apprendre ces particularités de vous, comme du meilleur lieu dont je les pourrois savoir. Souvenez-

vous aussi, s'il vous plait, de *Threption*, dont je vous ai ci-devant écrit. J'oubliois à vous dire qu'il y a cinq ou six jours que quelques soldats qui se débauchoisent des gardes pour aller trouver M. le prince furent découverts; il y en eut deux pris. Cela fut dit au roi, qui demanda ce que l'on en avoit fait; on lui dit qu'on les réservoir pour le retour de M. d'Espéron, qui les feroit pendre. Le roi répondit: « D'Espéron est cruel. » Monsieur, si je savois quelque chose de meilleur, je le vous dirois; je vous baise donc les mains, et vous convie de me tenir en vos bonnes graces et en celles de M. le premier président, comme votre très humble et très obéissant serviteur.

151.

AU MÊME.

A Paris, ce 26 mai 1614, à dix heures du soir.

MONSIEUR,

Depuis ma dernière lettre, que je vous ai écrite par le sieur de La Palu, le temps n'a rien produit, si bien que je n'ai sinon à vous remercier de vos honnêtetés accoutumées. Je fis voir à madame de Guise ce que vous m'écrivez des amazones de Manosque; elle y prit un plaisir extrême, mais il eût été plus grand si vous eussiez conté l'histoire plus particulièrement. Il y a trois ou quatre jours que je baillai à M. de Valves les articles de la paix et le pouvoir de nos députés pour le vous envoyer; je crois que s'il ne l'a fait, il le fera par cette commodité. Nous voilà en repos, à bon escient; j'espère

que la bonté de Dieu et la sagesse de notre grande reine nous y conservera. L'on avance toujours fort le logement de la petite reine, ou, pour mieux dire, celui de la reine-mère, qui quittera son appartement d'en haut à la petite reine, et viendra loger à celui d'en bas, qui sera plus magnifique que l'autre. Nous attendons le retour des absents; qui dit qu'ils seront ici bientôt, qui dit qu'ils voudront faire leur quarantaine comme pestiférés; quant à moi, je ne doute point qu'ils n'aient quelque honte de ce qui s'est passé. Je ferai bien tout ce que je pourrai pour voir leur première arrivée; et, si ce n'est qu'ils viennent à l'habiller de la reine, je crois que ce plaisir-là ne m'échappera pas. Nous n'avons point encore de nouveau chevalier d'honneur, et ne peut-on deviner à qui la reine a destiné cette charge. Pour la Bastille, il n'y a non plus rien de résolu; toutefois il y en a qui croient que M. de Noirestan l'aura, par la faveur de M. de Villeroy. Vous aurez en un mémoire à part quelques autres particularités. Je viens, il y a environ quatre ou cinq heures, de recevoir vos dernières lettres avec les nouvelles du traitement fait au comte du Beuil. M. de Savoie est grand prince; mais quand Malherbe n'auroit que vingt ans, il ne se résoudroit jamais à le servir. J'ai tout aussitôt envoyé chez notre compère, mais il n'est point chez lui. Dans quatre ou cinq jours, il partira un gentilhomme en poste, par lequel je vous rendrai compte de cette affaire à laquelle, ni a rien que vous me mandiez et commandiez, je ne manquerai ni de soins ni de diligence. Je n'ai point encore vu Pierre le savetier, ni par conséquent l'huile que vous lui avez baillée pour m'apporter; mais quelque faveur que je re-

çoive de vous, n'en espérez plus de remerciements, car vous m'avez si souvent obligé, que vous avez tari mon éloquence, qui de soi n'étoit guère copieuse. Leurs majestés avoient déjà nouvelle du partement de Rome de M. de Brevez; car il y a deux jours que le roi, en se jouant avec Monseigneur, lui faisoit la guerre de sa venue; mais, à la vérité, il ne s'en étonnoit guère. Je vous ai par deux fois prié de prendre la peine de m'envoyer un extrait d'une certaine inscription antique qui est en la muraille de Notre-Dame-de-Lasses, du côté du chemin en venant de la ville. Il me souvient qu'il y a un mot *Threption* qui m'en a autrefois rendu l'interprétation difficile; je pense en avoir trouvé l'explication. Je vous supplie, monsieur, commander à quelqu'un des vôtres d'en tirer une copie, et me faire cette faveur de me l'envoyer: je suis toujours importun, mais je crois que cela doit être permis à votre serviteur très humble et très affectionné.

152.

AU MÊME.

A Paris, ce 31 mai 1614.

MONSIEUR,

Pour vous conserver la bonne opinion de ma diligence, je vous envoie ce peu de nouvelles; autrement elles ne valoient pas à être écrites ni lues. Vous y en verrez une de quoi sans doute l'on fera grand cas aux provinces, et qui ne diminuera pas entre les mains de ceux qui la portent; mais ceux qui la vous conteront autre-

ment que moi, ne les croyez pas, car j'ai voulu savoir l'affaire de ceux qui l'ont maniée. Adieu, monsieur; aimez toujours votre très humble et très obéissant serviteur. Je viens d'envoyer chez notre compère, qui a dit qu'il n'y avoit plus qu'à faire les boîtes, et qu'il les vouloit faire faire lui-même. Je vous promets que je le solliciterai de si près que si Jacques le messager ne vous porte tout, au moins en aurez-vous une bonne partie.

A dix heures du soir.

Mercredi au soir la reine fut à la Bastille, d'où elle en fit tirer un million de livres. Deux ou trois jours auparavant cela avoit été résolu, comme je crois que je le vous avois écrit, et pensois qu'il eût été fait dès-lors, mais il ne fut fait que mercredi. L'on m'a dit que la reine a trouvé qu'il en falloit encore tirer cinq cent mille livres, et que là-dessus messieurs des comptes sont aujourd'hui venus faire quelques remontrances; mais je n'en ai rien ouï de plus particulier. M. de Longueville est arrivé aujourd'hui sur les cinq ou six heures du soir; il est allé descendre chez M. le comte de Saint-Pol, et de là s'en sont venus sur les sept heures chez le roi. Sa majesté étoit sur le perron qui est au bout de la galerie dorée, où vous vîtes recevoir les ambassadeurs d'Espagne pour le mariage. Comme M. de Longueville est entré dans la galerie, il n'y a pas eu fait une douzaine de pas, que le roi est sorti du perron et est venu au-devant de lui, et l'a rencontré plus près de la porte que de là où il étoit parti. Je m'étois mis tout auprès du roi, mais sur le point de la révérence, il s'est fait un mouvement qui m'a porté à trois ou quatre pas de là.

M. de Longueville a fait quelque petite harangue, et le roi une réponse encore plus courte; mais il n'a été possible que j'en aie rien entendu. Demain, Dieu aidant, j'irai voir M. de Longueville, de qui je saurai le tout. Le roi alors s'en alloit souper; M. de Longueville a été à la moitié de son souper, où il ne s'est parlé que de propos communs. De là M. de Longueville s'en est allé aux Tuileries voir la reine; cela m'a trompé, car je m'étois imaginé qu'il seroit avec le roi jusqu'au retour de la reine, et que de là le roi, allant chez la reine, comme il fait tous les soirs après souper, le mèneroit avec lui. J'y suis allé attendre cette action, mais j'ai perdu ma peine; je saurai de lui et de ceux qui y étoient présents comme s'est passée l'affaire.

M. le maréchal d'Ancre arriva hier dans une litière, à ce que l'on m'a dit, à cause de sa sciatique; ceux qui le virent alors, et qui le sont allés voir aujourd'hui, m'ont dit qu'il avoit fort mauvais visage. Madame la maréchale d'Ancre étoit à sa fenêtre à le voir arriver, et cria à ceux qui le descendirent de la litière: « Gardez de le blesser! » M. de Valves le vit passer, qui vous écrira l'équipage. M. du Maine vient lundi prochain, et ainsi peu à peu nous ramasserons tous nos gens. M. le prince est à Valery; l'on dit qu'il s'en va prendre possession d'Amboise, et y mettra un nommé Lagrange, son écuyer, qui est l'un de ceux qui l'avoient suivi en Flandre, du temps du feu roi. M. le marquis de Cœuvres est allé vers M. de Vendôme faire désarmer et ruiner les fortifications de Blavet.

Hier au soir, entre huit et neuf heures du soir, un homme inconnu fut pris en la cour du Louvre, près du

petit degré qui va droit à la chambre de la reine. L'archer, voyant cet homme de mauvaise mine, et qui s'abouchoit, lui demanda ce qu'il demandoit; il dit qu'il cherchoit le roi : enquis ce qu'il lui vouloit, il dit qu'il le vouloit tuer. Là-dessus il fut saisi et mené en la chambre de M. de Vitry, capitaine des gardes-du-corps, qui est en quartier; là où il dit qu'il vouloit tuer le roi, et sa raison étoit qu'il ne croyoit pas que la paix pût être en France autrement. Il fut fouillé exactement, et ne lui fut trouvé dague, couteau, ni fer quelconque; et là-dessus, comme on lui demanda comme il le pensoit tuer, il dit qu'il le vouloit tuer de son haleine. Ce mot *haleine* a déjà été commenté, et a-t-on dit qu'il avoit été saisi d'une longue *aléne* dont il vouloit tuer le roi. M. de Vitry, qui le fouilla et le fit fouiller en sa présence, m'a dit qu'il n'avoit chose quelconque propre à tuer : seulement avoit-il force lettres dans ses poches, qui lui avoient été baillées à Metz, d'où il venoit, adressantes à plusieurs personnes de cette ville. Les uns disent qu'il est de Metz, les autres de Nancy. Quand il fut pris, il lui prit un grand tremblement et presque une défaillance. L'on dit qu'il avoit dit qu'avec le roi il vouloit tuer toute la maison de Lorraine, pour la même raison; que sans cela il ne pouvoit pas y avoir de paix en France. Il fut à l'heure même mené au For-l'Évêque : l'on a assuré à madame de Guise, à son dîner, qu'il avoit été mis entre les mains de la cour; mais cela étoit faux, car il est encore au For-l'Évêque. Je crois qu'il soit fou, et ai cette opinion avec tout le monde; mais *in magnis stultitia luenda est* aussi bien que *fortuna*. L'on n'a rien dit de tout ce que dessus au roi, de peur de l'intimider sans sujet. Leurs

majestés se portent fort bien, graces à Dieu. Dieu les conserve en cet état !

153.

AU MÊME.

A Paris, ce 10 de juin 1614.

MONSIEUR,

A la fin, à la fin, j'ai arraché le portrait du roi des mains de notre compère; M. de Valves le vous envoie par ce porteur. Je crois que si vous n'êtes content de la diligence, vous le serez du reste, car il me semble fort bien fait. Quant aux nouvelles, vous n'en aurez point en celle-ci, car le porteur est Pierre le savetier, qui ne partira possible d'ici à quinze jours, et en sera vingt par les chemins; de sorte que la marée ne sauroit être fraîche quand elle arrivera. M. de La Verdure, qui part tous les jours, ou le premier qui s'en ira en poste, vous portera ce que nous en aurons. Il me fut hier donné un petit livret par son auteur, qui est M. Le Maistre, premier médecin de Monseigneur et de Mesdames; je le vous envoie : vous y apprendrez des curiosités dont vous ne serez point marri. Le quelqu'un dont il fait assez souvent mention est M. Petit, qui fut, après M. Laurens, premier médecin du feu roi; puis s'en lassa, et aima mieux être ce qu'il est aujourd'hui, médecin ordinaire de la reine. Ces deux hommes, comme vous verrez, ont toujours été mal ensemble. Héliodore pouvoit dire *καὶ ἰατρὸς ἰατρῶν*, aussi bien que *αἰδῶς αἰδῶν* (1). C'est une maladie

(1) C'est l'adage grec déjà cité, dont il fait ici l'application à son sujet, en disant que *le médecin porte envie au médecin.*

commune à toutes personnes de même profession. J'ai reçu la petite boîte qu'il vous a plu m'envoyer, dont je vous remercie avec honte d'un si grand nombre d'obligations. Je vous remercie aussi de *Threption* et de l'interprétation que vous lui donnez, qui est, à mon jugement, très véritable. J'avois toujours été en peine de ce mot *Threption*; mais certainement, comme vous dites, ce n'est du tout rien que le nom de ce C. Veratius, et ne crois point qu'il y ait de mystère pour la relation de *Paternus* à *Threption*, que j'ai toujours pris pour *alumnus* passif ou actif, comme en latin *alumnus* est l'un et l'autre. Ce qui me mettoit en peine, c'est que je ne savois pas, comme depuis je l'ai appris, et comme vous le dites fort bien, que *Threption* fût un surnom, n'ayant pu croire que ces noms grecs, qui se donnoient ordinairement aux affranchis, se communiquassent aux gentils-hommes et citoyens romains. Monsieur, puisque j'ai renoncé à vous dire des nouvelles par cette voie, je n'ajouterai plus rien ici que la continuation des prières que je vous fais toujours de m'aimer et me tenir pour votre très humble et très affectionné serviteur.

154.

AU MÊME.

A Paris, la veille de Saint-Jean 1614.

MONSIEUR,

Il est plus près d'onze heures que de dix, et tout présentement je viens d'être averti par M. de Valves que demain il s'en va un homme en poste en Provence. Jugez quelles nouvelles je vous puis écrire : la cour est

à Saint-Germain pour trois semaines, qui est le temps ordinaire que l'on donne à nettoyer le Louvre. J'ai affaire à l'épargne; cela me retient ici pour quelques jours. Comme j'aurai mon expédition, je m'en irai faire huit ou dix jours de comparence, et de là vous aurez plus de particularités que je ne vous en puis mander pour cette heure. Contentez-vous pour cette fois de cette petite gazette, et m'excusez envers M. le premier président si je ne lui écris par cette voie; ce sera par la première qui s'offrira. J'aimerois mieux n'écrire jamais que de lui écrire au désordre où je suis; j'use plus privément avec vous, pourceque je sais bien que vous le voulez. Je vous ai écrit le grand deuil de cette cour en la nouvelle de la mort de M. le chevalier, et comme madame la princesse sa sœur et MM. ses frères se sont montrés sensibles en cet accident: à cette heure, je vous envoie quelques consolations qui leur ont été données; l'une est de M. l'évêque de Coutances, et l'autre de M. Coiffeteau; il y en a eu une autre de M. de Bourges, mais elle n'a point été imprimée. Madame la princesse a perdu la copie qu'il lui en avoit donnée, et m'avoit commandé de le prier de sa part de la faire imprimer; mais je ne l'ai point encore vu, ce sera peut-être pour demain. Vous prendrez cependant celles-ci qui ont été jugées les meilleures de toutes celles que j'ai vues. Adieu, monsieur; je vous baise bien humblement les mains, et vous prie de me tenir toujours pour votre serviteur très humble et très affectionné.

Le baptême de Monseigneur et de la petite Madame se fit le dimanche 15 de juin 1614, entre midi et une

heure, au Louvre, en la chapelle de la reine. Monseigneur avoit ce jour-là six ans sept semaines et deux jours; Madame, quatre ans six mois et trois semaines. Il y avoit pour drap de pied un tapis velu, étendu emmi la place, et dessus un escabeau d'environ deux pieds de hauteur, couvert d'une tavaïolle de toile d'argent, et sur icelui un bassin vermeil doré. A la main droite, près de l'autel, il y avoit une table sur laquelle étoient deux carreaux de drap d'or et deux chrêmeaux, l'un de fine toile, et l'autre de satin blanc, avec un grand vase d'eau d'ange. De l'autre côté, à l'opposite, étoit une autre petite table où étoient les huiles, la mitre, et autres ornements. Sur l'autel il y avoit six cierges de cire blanche, et la croix au milieu, et de plus deux flambeaux sur deux fenêtres au-dessus de l'autel. Monseigneur et Madame étoient vêtus de satin blanc. Monseigneur étoit à genoux et tête nue devant l'escabeau, sur un carreau; son aumônier près de lui, tenant un cierge en la main, lui fit dire tout haut le *Pater* et l'*Ave*: l'ayant dit, il se leva. Le cardinal de Bersy, qui célébroit, assisté de trois aumôniers et du curé de Saint-Germain, lui demanda s'il se souviendrait bien de cette cérémonie; à quoi, en souriant, il répondit qu'il n'avoit garde de l'oublier, et qu'il se souviendrait bien d'autres choses. La reine Marguerite, marraine, et le cardinal de Joyeuse, parrain, étoient derrière lui. Derrière la petite Madame étoient Madame et le cardinal de La Rochefoucauld, elle marraine et lui parrain. Le nom de Monseigneur est *Gaston-Jean-Baptiste*, et de Madame, *Henriette-Marie*. On leur appliqua les saintes huiles sur la poitrine et entre les épaules, avec les cérémonies accoutumées selon l'usage

de Paris, et sans eau, ayant le baptême été célébré incontinent après leur naissance. Cette description n'est pas de moi; elle est de M. Le Maistre, médecin de Monseigneur. J'étois allé chercher M. de Valves pour l'avertir d'y venir, je ne le trouvai point, et perdis l'occasion de la voir. Vendredi dernier, Monseigneur vint voir la reine à son dîner, et lui montra une chaîne de diamants que la reine Marguerite, sa marraine, lui avoit envoyée: elle n'est que de douze ou quinze cents écus; mais je crois que c'est tout le crédit qu'elle a pu trouver, car cette pauvre princesse est volontiers excessive en ses libéralités: elle donna par même moyen une montre de cinq à six cents écus à madame de Montglas; elle donna aussi je ne sais quelle *besoigne* à madame d'Aumale, sous-gouvernante, et à madame la nourrice de Monseigneur. La place de chevalier d'honneur n'est point encore donnée; l'on dit que l'on a envoyé vers le frère aîné de M. le maréchal d'Ancre pour cet effet, et qu'il ne veut pas venir. L'on dit qu'il a plus de dix mille livres de rentes; si cela est, il a raison, et même étant vieux, comme l'on dit qu'il est. L'on dit que M. le maréchal d'Ancre ôte le sieur de Riberpré de la citadelle d'Amiens, et y met un nommé Hocquincourt, fils du sieur de Montcauré, gouverneur d'Ardres. On baille à M. de Riberpré, pour récompense, le gouvernement de Corbie et une abbaye qui y est, de la valeur de six mille livres de rentes. Monseigneur de Ventadour revint hier au matin d'Amboise, d'où l'on me dit qu'il avoit rapporté toutes bonnes nouvelles; je me suis toujours moqué de ceux qui en discouraient autrement. La cour partit aussitôt qu'il fut arrivé; voilà pourquoï je ne m'in-

forme point plus particulièrement de ce qu'il a rapporté; c'est assez que l'on dit que la reine en est contente. Madame la comtesse de Mailli, que vous connoissez peut-être mieux par le nom de madame de Givry, est décédée depuis douze ou quinze jours. M. le comte du Lude est lieutenant-général pour le roi en Auvergne : cette nouvelle est vieille, mais je l'avois oubliée en mes précédentes. La reine a porté le deuil de M. le prince de Toscane, et Mesdames; mais le roi non : il avoit été toutefois résolu qu'il le porteroit; mais depuis on changea d'avis. M. le marquis de Cœuvres est retourné vers M. de Vendôme, mais il n'est pas encore revenu. N'espérez que paix et obéissance de ce côté-là, quoi que l'on vous die. Il l'a ainsi écrit par un gentilhomme exprès au roi et à la reine, qui s'appelle Vimay; il arriva samedi au matin : le sujet de son voyage étoit pour rendre raison à leurs majestés de ce qu'il étoit entré dans Vannes. L'on est toujours résolu à la tenue des états, mais toujours irrésolu du lieu où l'on les tiendra : Sens se trouve trop petit pour loger tant de monde; l'on a parlé de Troyes et de Tours; la chose est encore incertaine. Madame de Longueville est de retour à Coulommiers, qui est une belle maison qu'elle a en Brie, à douze lieues d'ici. Je crois que nous aurons bientôt et elle et monsieur son fils à Paris. M. le maréchal d'Ancre est toujours fort mal de sa sciatique; l'os de sa cuisse est hors de la boîte, et s'y est fait un cal, de sorte que l'on doute qu'il ne demeure boiteux pour toute sa vie. On lui fait des casaques en broderie, je crois que c'est pour la compagnie de la reine, laquelle il commande; la devise est *Tutus ab alto non timet ima*. Le brodeur qui me l'a dit avoit une des

casiques sous le bras, mais je fus paresseux de la vouloir voir; il me semble qu'il me dit que le corps étoit un aigle dans les nues, mais il ne me souvient pas du reste.

M. d'Espérion s'en va en Guienne; en récompense, nous aurons M. de Bouillon, que l'on tient devoir être ici bientôt. Vous avez su que M. de Châtillon a été fait général de toutes les troupes de pied et de cheval que la reine entretient en Hollande. Le baron de Courtaumer, pour se consoler de cela, en a obtenu la lieutenance en son absence; et des deux régiments françois entretenus en Hollande, on en fait trois, dont de Hauterive, fils du maréchal de Châteauneuf-l'Aubépine, a le troisième; cette affaire pour les deux derniers, on tient qu'elle n'est pas encore résolue, mais si tient-on qu'elle se fera.

155.

▲U MÊME.

A Paris, ce 1^{er} de juillet 1614.

MONSIEUR,

Celui qui fut pris pour avoir dit qu'il vouloit tuer le roi s'appellé *Isaac le Cardinal*; il a dit être venu deux fois en la petite montée qui va à la chambre de la reine, en cette intention. C'est un homme noiraud, d'environ trente-quatre ou trente-cinq ans, de moyenne taille. Comme il fut mené en la chambre de M. de Vitry, il commença en ses réponses à faire le fou, mais d'une façon que l'on connoissoit qu'il y avoit de l'artifice. Il fut mis nu en chemise pour être fouillé, et alors il se mit à danser; tantôt il s'agenouilloit, tantôt il s'asseyoit. Il

commença à s'étonner lorsque le sieur de Fugneroles, enseigne des gardes-du-corps, qui est à cette heure en exercice, lui attacha les bras par-derrière, et que l'on parla de l'envoyer en prison; et alors il dit que c'étoit le diable qui l'avoit tenté. Il a été envoyé à la Bastille, du For-l'Évêque où il avoit été mis premièrement. Il est de Nancy, et avoit tout plein d'affaires en cette ville pour des marchands de Lorraine, comme l'on a vu dans tout plein de lettres qu'il avoit dans un sac de cuir, lequel il avoit quand il fut pris. Tous ces marchands ne parlent point de lui autrement que d'un homme sage. Il étoit logé à la Truanderie, chez une madame Pasté, devant le *Puits d'amour*. Depuis qu'il est en prison, il a dit qu'il avoit un couteau, mais qu'il l'avoit laissé choir. J'ai su tout ceci de la bouche du sieur de Fugneroles, qui fut celui qui l'interrogea et tourmenta en la chambre de M. de Vitry. Cette après-dînée M. de Praslin est arrivé sur les six heures, comme la reine sortoit pour aller aux Tuileries. M. du Maine arriva mercredi, et apporta la promesse de tout ces messieurs de la société, par laquelle ils désavouent M. de Vendôme s'il n'obéit, et se départent de toute l'association qu'ils pouvoient avoir faite avec lui: je crois qu'on n'en viendra point là. Vous avez vu les articles de paix et les signatures, mais elles ne se sont pas faites comme cela; il s'est fait autant de copies comme ils étoient de concurrents en qualités. Monseigneur le prince a signé en toutes, lui et M. de Longueville en une, et de-rechef lui et M. de Nevers, puis lui et M. du Maine, et chacun la sienne, pourceque nul n'a voulu céder à son compagnon; M. de Bouillon a signé en celle de M. de Nevers, et M. de Luxembourg en celle de M. de Longue-

ville. L'on s'en va faire les baptêmes de Monseigneur et de la petite Madame : Monseigneur aura nom *Gaston*, et sera tenu par la reine Marguerite et M. le cardinal de Joyeuse; la petite Madame aura nom *Henriette*, et sera tenue par Madame et M. le cardinal de La Rochefoucauld, lequel on attend pour cet effet. Il y aura si peu de cérémonie que la reine même n'y sera pas; ce sera dans la chapelle du Louvre. L'on m'a dit que mercredi dernier l'on tira de la Bastille quinze cent mille livres, et que depuis on n'a point parlé d'en tirer davantage. Il y a trois ou quatre jours que Monseigneur étant au cabinet de la reine, plusieurs, en lui faisant la guerre, l'appeloient don Gaston; le roi même en fut l'un, M. de Bassompierre et quelques autres : et à tous il répondit une même chose, qu'il vouloit bien qu'on l'appelât *Gaston*, mais non pas *don*. Comme M. de Longueville eut vu le roi, et lui eut tenu compagnie jusqu'à la moitié de son souper, il s'en alla aux Tuileries trouver la reine : elle étoit au bout de la grande allée, où elle oyoit chanter Le Villars et un page que la reine Marguerite y avoit amené; la reine étoit debout. M. de Longueville, après deux grandes révérences, lui baisa le bas de la robe. Elle lui fit signe avec la main qu'il se relevât, ce qu'il fit, et se retira deux pas en arrière sans dire mot quelconque. Lors la reine lui dit : « D'où êtes-vous parti aujourd'hui? » Il répondit qu'il étoit parti de Trie, à cinq postes d'ici. Puis elle lui dit que la barbe lui étoit venue, et qu'il la falloit couper : ce fut là tout le discours. La reine étoit masquée, qui fut cause que l'on ne put rien juger de sa passion par son visage.

156.

AU MÊME.

A Paris, ce 4 de juillet 1614.

MONSIEUR,

Aujourd'hui, sur les cinq heures du soir, je suis parti du Louvre, où les nouvelles étoient que la reine part demain et s'en va coucher à Dolinville, dimanche à Étampes, lundi à Toury, mardi à Orléans. M. du Maine s'en va de sa part trouver M. le prince pour l'amener; il part demain en poste. Il a fort prié la reine de ne bouger de Paris, et l'a assurée qu'il lui amènera M. le prince. La reine a répondu qu'il lui sera encore plus commode de venir à Orléans qu'à Paris. La reine, en toute façon, quoi qu'il arrive, et quoi qu'on lui die, est résolue à ce voyage. Je lui ai ouï dire qu'elle ne veut parler à personne qui vienne de la part de M. le prince, mais qu'elle veut que lui-même vienne lui remontrer ce que bon lui semblera. Messieurs du parlement, aujourd'hui sur le midi, la sont venus voir. J'étois lors chez madame la princesse de Conti, de manière que je n'ai fait que les voir passer au travers de la cour. Un qui y étoit présent m'a dit que la reine ne leur a nullement parlé de M. le prince, mais bien de M. de Vendôme; qu'elle s'approchoit de lui pour le faire obéir, suivant les articles de Sainte-Menéhould. Je crois que cet acheminement fera un grand avancement aux affaires de Bretagne, et décidera celles du Poitou. Vous aurez vu, dans la lettre que M. le prince écrit à la reine, dont M. de Valves

vous envoie la copie, qu'il y est fait mention d'un nommé La Fraiselure; il est depuis trois ou quatre jours en cette cour. Je me trouvai hier devant la reine auprès de lui, où je m'informai de toute cette affaire, qui me la conta comme M. le président l'a contée, hormis quelques particularités qu'il y ajouta. Le duc de Rouannais, qui est gouverneur particulier de Poitiers, fut prié de sortir, pourcequ'ils eurent opinion qu'il étoit partisan de M. le prince, et comme tel avoit dîné chez M. de Sainte-Marthe, qui est du même parti, où il avoit dit qu'il falloit pendre ces séditieux. Ce Sainte-Marthe, qui est maire de la ville, le procureur du roi du siège présidial, et quelques autres, jusqu'au nombre de huit ou dix, qui étoient très suspects d'être pour M. le prince, sont aussi sortis volontairement. Vous ouïrez dire que M. le prince a cinq ou six mille hommes de pied et deux mille chevaux; vous réduirez tout cela à trois cents chevaux, au dire de La Fraiselure, et à cent vingt, au dire d'un autre qui dit en être parti depuis deux jours et être venu en poste. De sa façon de vivre, on en parle diversement. qui dit qu'il paie, qui dit le contraire. M. le marquis de Cœuvres n'est point encore de retour, et, qui plus est, il n'a point écrit. Je crois que cet rapprochement ne plaira guère à M. de Vendôme. Si quelqu'un vous veut faire croire que la brouillerie de Poitiers soit quelque chose, moquez-vous-en. Je crois que vous avez su que madame de Remiremont, sœur du landgrave, qui étoit en cette ville il y avoit fort long-temps, fut, par la menée de ses parents, qui n'étoient pas contents de sa vie, enlevée dans un carrosse le 15 du passé; on l'a menée chez un sien beau-frère. Il se fit une galanterie, il y a sept ou

huit jours, de laquelle vous pouvez avoir ouï parler, qui est que l'on voulut enlever la fille d'un Barré, qui, pour la garder plus sûrement du comte de Montsoreau, qui la lui vouloit enlever, l'avoit emmenée de Tours, d'où il est, en cette ville. Il y a prise de corps contre M. le marquis de Mauny, Lesigny, et un Fiesque, qui devoit être le marié; il y avoit quelques autres dans le carrosse, mais ils ne se sont point trouvés en l'information. Le père et la mère, avertis de l'entreprise, supposèrent pour leur fille une fille de chambre, qui, sortant de l'église, fut tout aussitôt enlevée et jetée dans le carrosse, duquel on avoit subtilement arraché l'esse, tandis qu'il étoit devant l'église à attendre la demoiselle; si bien qu'à cent pas de là le carrosse alla par terre; ils se sauvèrent, et la fille demeura. On a par arrêt défendu à M. Barré d'appointer ni transiger de cette affaire, à peine de dix mille livres. La fille a huit cent mille livres en mariage. Le onzième du passé, il se fit en Bretagne un tour qui n'en doit rien à celui-là. Un nommé M. de Montbarrot, gentilhomme breton, qui peut avoir quatorze ou quinze mille livres de rentes, n'a qu'une seule fille, qui est son héritière, Il étoit allé voir M. de Rohan à Saint-Jean-d'Angely; un La Roche-Giffart, aussi gentilhomme breton, de huit ou dix mille livres de rentes, se servant de cette commodité, assisté de cent chevaux, et peut-être se fiant de sa retraite aux troupes de M. de Vendôme, qui étoient à deux lieues de là, pourcequ'il est des grands amis de M. de Vendôme, s'en vint de nuit mettre le pétard devant la maison de M. de Montbarrot, et enleva cette héritière; laquelle il mena tout aussitôt chez sa mère, où l'on tâcha de lui persuader de

le vouloir épouser. Elle n'en veut point ouïr parler, ni M. de Montbarrot; aussi M. de Vendôme l'a envoyé querir pour accommoder l'affaire : on ne croit pas qu'il le puisse. M. le prince de Conti vouloit à toutes forces se faire porter à Orléans en brancard; mais madame la princesse, avec beaucoup de peine, l'a fait demeurer, à la charge que s'il y a guerre il y viendra. L'un des siens m'a dit qu'il l'a ainsi accordé à madame sa femme, mais qu'il est résolu d'y aller. Nous verrons demain, Dieu aidant, ce qui en sera. Après dîner, j'ai vu l'audience du nonce et de l'ambassadeur d'Espagne, qui sont venus dire adieu à la reine : il ne s'y est rien passé d'extraordinaire; ils y ont tous deux été fort long-temps. Les états de Hollande ont fait de grandes offres à la reine, mais il n'en sera point de besoin, Dieu aidant.

157.

AU MÊME.

A Paris, ce 5 de juillet 1614.

MONSIEUR,

Ce n'est point ici pour vous donner des nouvelles; M. de La Verdière les sait toutes, vous les apprendrez de lui : c'est seulement pour exercer ma diligence, et me garder de tomber en cette malheureuse paresse à laquelle je suis si porté de mon inclination. La cour s'en va demain à Orléans; pour moi, je ne bouge de Paris, à cause des années passées. Il est temps de me choyer; encore je me doute qu'avec tout mon soin et toutes mes étaies, le bâtiment ne sauroit être long-temps sans aller

par terre. Je ne crois pas que le voyage d'Orléans soit long; M. le prince, quand ces messieurs de Poitiers lui refusèrent les portes, leur demanda leur réponse par écrit. Cette procédure me fait croire que tout se passera par les voies de la justice. Ces méchantes gens de Poitiers lui dirent qu'ils ne savoient ni lire ni écrire, mais qu'ils savoient bien tirer; ils ajoutèrent à cela que M. le prince prît à témoin de ce refus quelques écoliers qui étoient là. Ne le croyez pas, mais croyez, s'il vous plaît, monsieur, que je suis toujours votre très humble et très affectionné serviteur.

158.

AU MÊME.

A Paris, ce vendredi 11 de juillet 1614.

MONSIEUR,

Je ne suis pas en lieu d'où vous puissiez attendre des nouvelles: la cour est hors de cette ville, et j'y suis demeuré pour conserver ce bâtiment ruineux, qui ne peut plus désormais souffrir de grandes secousses sans faire un mauvais tour à son hôte. Je viens de voir madame la marquise de Rambouillet, qui a eu sur le midi des nouvelles de M. son mari, par un valet de garde-robe du roi. Il lui mande que le marquis de Cœuvres est à Orléans, de retour de Bretagne, et a rapporté à leurs majestés que M. de Vendôme est du tout disposé à l'obéissance; pour ce qui est de M. le prince, l'on attend le retour de M. du Maine; je ne sais ce qui en réussira: tant y a que ce valet de la garde-robe vient querir les armes du roi,

et dit que lorsqu'il partit la résolution étoit que demain leurs majestés partoient d'Orléans pour continuer leur voyage. Il faut nécessairement qu'elles passent par Amboise; ce sera là qu'on verra plus clair en ces ténèbres. Dieu nous donne sa sainte paix, et victoire au roi de tous ses ennemis! Adieu, monsieur; je suis votre serviteur très humble et très affectionné.

159.

AU MÊME.

A Paris, ce 27 juillet 1614.

MONSIEUR,

Vous n'aurez guère de nouvelles, mais c'est ce qu'en peut savoir un homme qui est à quatre-vingts lieues de la cour; je les ai mises en un mémoire à part. Je vous ai écrit de l'enlèvement de la fille de M. de Montbarrot; je vous envoie la satisfaction qui a été faite au père. M. de Vendôme a stipulé trois mois durant lesquels M. de Montbarrot trouve bon qu'il recherche sa fille pour La Roche-Giffart. Hors ces nouvelles, que vous verrez au mémoire que je vous envoie, je n'en sais point d'autres. Le roi et la reine se portent fort bien; ils reçoivent des bénédictions du peuple par-tout où ils vont, et désabusent les peuples de l'opinion qu'on leur avoit donnée que le roi étoit si fluet et si délicat qu'on le nourrissoit dans du coton, et qu'il ne vivoit que de médecines: quand il n'y arriveroit aucun autre profit de ce voyage, celui-là n'est pas petit. La reine est extrêmement aise de l'avoir fait; aussi ne voulut-elle pas croire

les conseils qui lui furent donnés de ne bouger de Paris, non pas même les prières que lui fit la maréchale d'Ancre, encore qu'elle se jetât à genoux pour la retenir. La reine lui fut dire adieu; ce qui fut sans voir le maréchal d'Ancre. M. le prince faisoit fortifier Amboise : la reine a commandé au prévôt des maréchaux de courir sus à ceux qui y travailloient. De Poitiers, où elle est allée, l'on tient qu'elle passera à Angers; mais je crois que la résolution de cette affaire dépend de ce que fera M. de Vendôme. Je crois que l'approchement du soleil fera fondre la dureté des cœurs. Je n'écris point à M. le premier président; je vous supplie l'assurer de mes services, et vous-même me croire votre serviteur plus humble et plus affectionné.

Vous avez su la mort de M. de Chapes; la reine a donné le régiment à son fils.

Satisfaction faite à M. de Montbarrot par M. de La Roche-Giffart.

« Je demande pardon à M. de Montbarrot pour avoir témérairement et inconsidérément enlevé mademoiselle de Montbarrot, reconnoissant que si M. de Montbarrot eût été chez lui, je ne l'eusse osé entreprendre; que si M. de Montbarrot eût été averti de mon dessein, je sais aussi qu'il l'eût empêché, à ma honte et confusion. Je supplie M. de Montbarrot de m'aimer comme son très humble serviteur; et, pour éviter les calomnies et faux bruits que l'on pourroit faire courir au déshonneur de mademoiselle de Montbarrot et à ma honte, je promets et proteste, quand cela arrivera, de prendre l'offense

comme faite directement à moi, et rechercherai par toute voie de fait, pour faire mentir et mourir tous ceux qui voudront diminuer quelque chose de l'honneur de mademoiselle de Montbarrot, et obscurcir la vérité de mes comportements envers elle.

« Fait et prononcé par M. de La Roche-Giffart, en présence de grand nombre de noblesse qui assistoit M. de Montbarrot, auquel, en même temps, ledit sieur de La Roche bailla les mêmes paroles, écrites et signées de sa main et de son nom.

« SAMUEL DE LA CHAPELLE.

« Ce qui fut à Vannes, le 2 de juillet 1614. »

160.

AU MÊME.

A Paris, ce 12 d'août 1614.

MONSIEUR,

Je ne fus jamais plus mal en nouvelles que je suis. Le roi et la reine sont fort loin ; si bien qu'il est malaisé d'être bien averti de ce qui se passe à la cour. Je viens, tout à cette heure, de voir un homme qui partit samedi d'Angers, qui dit que l'on y attendoit leurs majestés le lendemain ou lundi, qui étoit hier ; l'on croit que ce fut plutôt hier que dimanche. De là elles s'en vont aux états à Nantes ; et si, je doute que la reine n'aille jusqu'à Blavet, car elle a dit qu'elle le veut faire raser en sa présence. Je crois que ceux qui ont fait les mauvais en Bretagne sont bien empêchés de leur contenance. L'on tient qu'à ce coup M. de Vendôme désarmera. Il se parle de

bailler le gouvernement de Poitou à M. le maréchal de Brissac, et récompenser M. de Sully, et bailler à M. le maréchal de Bois-Dauphin la lieutenance de Bretagne. L'on tient que la haine que l'on y porte à M. le maréchal de Brissac acquiert à M. de Vendôme ce qu'il y a d'amis. L'on a parlé aussi de récompenser M. de Rochefort, et bailler sa charge, qui est la lieutenance de roi en Poitou, à M. de Saint-Luc. Nous avons encore ici des gens, qui veulent philosopher sur toutes choses, et veulent être estimés plus fins que le commun, qui tiennent que l'on ne reviendra point sans faire noce, et allèguent, pour fortifier leurs soupçons, qu'il y a trente brodeurs qui travaillent tous les jours aux habits de Madame. Il y a déjà plus d'un mois que je sais que l'on avertit une dame que, si elle vouloit voir l'ameublement de Madame, elle se dépêchât, et qu'on l'alloit emballer. Nonobstant tout cela : et autres conjectures, moquez-vous de tout cela : les rois de France et d'Espagne ne sont point gens à dérober des mariages ; quand ils voudront une chose, il n'y a que Dieu seul qui la puisse empêcher ; et souvenez-vous, monsieur, qu'il n'y a huguenot qui osât y avoir pensé, et que la Rochelle même ouvrira ses portes, et priera leurs majestés d'y entrer. Le reine parla à M. Duplessis du bruit qu'on faisoit courir qu'elle alloit pour faire les mariages, et lui dit que, quand il seroit temps de les faire, elle ne les feroit point à la dérobée. Il lui répondit qu'elle savoit mieux que nul autre ce qui étoit bon pour le roi et pour le royaume, que personne ne s'opposeroit à sa volonté. Ce sont chimères que de penser à la guerre ; ceux qui avoient donné quelque apparence de la faire sont si honteux de ce qu'ils ont fait, en-

core plus de ce qu'ils n'ont pu faire, qu'ils voudroient être morts. Ce voyage a fait des merveilles; et, pour le moins, a-t-il fait connoître que le roi n'est ni boiteux, ni bossu, ni nourri dans du coton, comme on l'avoit fait accroire aux provinces; il se porte très bien, Dieu merci, et mieux que ceux qui faisoient courir ces plaisants bruits. La cour ne fut jamais grande comme elle est, tant est grand le nombre de gentilshommes qui de tous côtés viennent trouver le roi. Madame de Vendôme est accouchée d'une fille: ce sera, si madame de Mercœur est crue, pour M. le duc de Joyeuse; au moins lui ai-je ainsi ouï dire. Il y a du loisir d'y penser; devant que les personnes soient en âge, les choses ne seront pas comme elles sont. Vous avez su la mort de M. le prince de Conti, qui décéda il y eut dimanche huit jours. Madame la princesse, à ce que l'on tient, ne fera point de quarantaine, pourceque la reine la mène avec elle, et ne lui a pas voulu permettre de venir qu'elle ne vienne elle-même; et, de fait, on lui a dressé sa chambre de deuil à Angers: il ne s'y fera point d'effigie; l'exemple de M. le comte de Soissons sera suivi. Je ne lui ai point voulu envoyer la consolation que je lui avois faite pour la mort de feu M. le chevalier, attendant qu'elle vint; à cette heure que ce nouveau deuil est survenu, je ne sais comme j'en dois faire: mais qu'elle l'ait vue, je la vous enverrai, car je n'oserois plus tôt. Pour celle de M. de Bourges, il s'en est allé sans me la donner: à son retour, je la lui demanderai, et la vous enverrai. Elles sont toutes fort bien; mais celle de M. Coeffeteau est fort à mon goût. Adieu, monsieur; voilà trois pages d'écriture, c'est assez. Je m'en vais finir par cette vérité, que je suis,

monsieur, votre serviteur très humble et très affectionné.

Monsieur, je n'écrirai point cette fois à M. le premier président; ce sera pour la première commodité : je lui baise bien humblement les mains, et suis son serviteur très humble et très affectionné. J'oserai dire, avec votre congé, à M. de Cassagnes que je suis bien glorieux de vivre en la mémoire d'une personne que j'estime comme je fais lui, et je le supplie de m'y conserver comme son très humble serviteur. Je suis endormi, et ne sais ce que je fais ni ce que je dis; excusez-moi pour cette fois, s'il vous plaît.

161.

AU MÊME.

A Paris, ce 17 d'août 1614.

MONSIEUR,

Cette lettre languira par les chemins; toutefois je la hasarderai, de peur d'être long-temps sans trouver d'autre commodité. N'exigez pas de moi grandes nouvelles, car nous sommes à cent lieues de la cour, où peu s'en faut. Leurs majestés sont à Nantes, où les états de la province sont assignés. Il a couru aujourd'hui un bruit qu'elles les alloient tenir à Rennes, mais je n'en crbis rien. M. de Vendôme, à ce que l'on tient, s'est reculé à Lambale; il s'étoit approché à Ancenis, qui est une maison de madame sa femme, entre Angers et Nantes, et croyoit-on qu'il viendroit à Angers; mais il a pris l'a-

larme, à mon avis, d'une députation qu'a faite la province de Bretagne au roi, de lui en ôter le gouvernement. Ils allèguent leurs privilèges, aussi bien que Marseille, et, qui plus est, ils disent que s'il faut assiéger M. de Vendôme ils feront les frais du siège, s'il lui faut payer le gouvernement ils le lui paieront. Il sera malaisé de refuser leurs offres; leurs plaintes contre lui sont grandes, et sur-tout de la violence de ses soldats, à qui ils disent qu'il a donné toute impunité. Dans cinq ou six jours nous saurons à quoi aboutira cette affaire. Je vous ai toujours dit que vous vous gardiez bien de croire les bruits du mariage; je le vous dis encore. L'on m'a dit que l'on fait le procès au marquis de Boniveaut, pour tout plein de mauvais actes qui se sont faits ou par lui ou par les siens. Il y en a qui disent qu'il est condamné; je n'en sais rien, mais je crois que puisque l'on a commencé l'on achèvera. Un nommé Bermonaut, capitaine des Ponts-de-Cé, vint trouver le roi à Saumur, et le supplia de lui faire l'honneur d'aller voir sa place. Le roi le regarda fixement, et sans lui répondre lui tourna le dos. Le pauvre homme s'adressa à M. de Souveray, et lui dit qu'il croyoit qu'on lui avoit fait quelque mauvais office auprès du roi. M. de Souveray lui dit qu'il n'en avoit rien su, et qu'il en parleroit au roi, ce qu'il fit. La réponse du roi fut qu'il ne vouloit point voir un homme qui avoit dit que si M. le prince prenoit le turban, il le prendroit avec lui. Pour le retour de leurs majestés, il est incertain; car il sera ou plus long ou plus court, selon le cours des affaires. Madame la maréchale d'Ancre écrivit, il y a quelques jours, à la reine qu'elle la supplioit de lui mander si elle seroit encore long-temps en

son voyage, afin qu'elle l'allât trouver si elle ne revenoit bientôt. La reine lui répondit qu'elle ne savoit que lui dire du temps de son retour, pourceque cela dépendoit des affaires, et qu'elle n'avoit que faire de venir. Madame la princesse de Conti ne fera point de quarantaine, car la reine ne lui a pas voulu permettre de s'en revenir. La pension de M. son mari lui est continuée pour cette année, à cause des funérailles; et après cette année elle aura trente mille livres par an, jusqu'à ce que quelques dettes où madame la princesse est obligée soient acquittées. Hier se fit l'élection du prévôt des marchands : M. le président Myron l'emporta; il n'y eut que neuf voix pour la continuation de M. de Grieu. La reine avoit dit qu'elle vouloit que celui qui auroit le plus de voix l'emportât : ainsi voilà l'affaire jugée. M. Myron s'en va demain la trouver. Je crois que voilà tout ce que je sais : c'est assez pour un homme qui est si loin du monde. Je vous supplie, si ceci est encore frais quand il arrivera, ce que je ne crois pas, en faire part à M. le premier président, et l'assurer que je suis tout jours son très humble et très affectionné, comme aussi je suis le vôtre de tout mon cœur. Adieu, monsieur; je vous baise très humblement les mains.

162.

AU MÊME.

A Paris, ce 27 de septembre 1614.

MONSIEUR,

Vous aurez au premier jour de plus longues lettres de

moi, Dieu aidant; celle-ci est si inopinée que je n'ai loisir de vous rien écrire. Tout en gros, je vous dirai que les choses sont comme les gens de bien les souhaitent, et comme j'ai toujours cru et crois qu'elles iront d'ici à fort long-temps. Je n'écris point à M. le premier président, pourceque je suis trop hâté. Cette commodité, qui m'est baillée inopinément par M. de Gordes, ne me servira que pour vous adresser la consolation que j'ai faite pour madame la princesse de Conti. Soyez-lui moins rigoureux, pourcequ'elle est de votre très humble et très affectionné serviteur.

Depuis, je me suis ravisé, et ai écrit un mot à M. le premier président, mais sans nouvelles; car, comme je vous ai dit, je n'en ai point le loisir, et puis ce messenger est à pied. La première commodité qui se présentera, je vous écrirai tout au long ce que nous aurons. On attend ici M. le prince; qui dit qu'il viendra, qui dit qu'il ne viendra point: mais cela est mis, à cette heure, *inter διάφορα* (1). M. de Valves fera tout ce qu'il pourra pour voir la cérémonie de la majorité; pour moi, je ne m'oserai plus commettre à cette presse; je me contenterai d'en savoir des nouvelles par ceux mêmes qui seront de la comédie. Madame de Guise la douairière y sera en qualité de pair de France; M. le premier président en eut hier le commandement de la reine.

(1) Parmi les choses indifférentes.

163.

AU MÊME.

A Paris, ce 5 d'octobre 1614.

MONSIEUR,

Vous m'avez défendu de bailler de l'argent par-deçà que je ne le vous fasse savoir; voilà pourquoi je n'en ai osé bailler à M. de Valves. Je vous supplie me faire ce bien de bailler cent ou six-vingts écus à ma femme, et je les rendrai par-deçà tout aussitôt, ou à M. de Valves, ou à celui que vous ordonnerez. Je crains qu'elle n'ait à faire : cela m'ôte la honte que je devois avoir de vous importuner si souvent. Je ne vous dis rien de la puissance que vous avez sur moi, c'est trop de langage sans effet; tant y a que vous pouvez vous assurer que vous n'avez point de plus humble et plus affectionné serviteur.

Pour la majorité du roi, M. Ribiez vous aura écrit ce qui se passa dans la chambre, où sa robe rouge le fit entrer. Vous aurez aussi appris de lui les contentions qu'il y eut pour les rangs, et ce qui y fut résolu; je ne vous en dirai donc rien. Pour ce qui se fit en allant au Palais, M. de Valves vous l'écrit aussi. Je n'y vis rien d'extraordinaire qu'une dispute entre les pages de la grande écurie et les valets de pied, à qui seroit auprès du roi : les valets de pied allèguent que c'est leur droit et leur devoir, et les pages que cela est bon pour les chasses ou

autres telles occasions ordinaires, mais qu'en une cérémonie d'importance comme celle-ci, cet honneur leur appartient. Le roi le jugea ainsi par trois fois, sans qu'ils obéissent, et tient-on que M. de Liancourt le fils, faisant la charge de M. le premier, son père, qui étoit absent, leur faisoit opiniâtrer cette dispute. Enfin le roi appela M. de Souveray, et lui commanda d'aller donner une douzaine de coups de bâton à un valet de pied nommé Janeston, que le roi avoit remarqué le plus séditieux; cela fut fait, et alors les valets de pied obéirent. M. le cardinal de Joyeuse ne fut point à la cérémonie; il s'en étoit allé aux champs, il y avoit trois ou quatre jours, pourcequ'il doutoit de n'avoir pas le rang qu'il desiroit, et que les cardinaux ne perdissent leur cause contre les pairs. M. l'évêque de Beauvais la débattit fort, jusqu'à dire qu'il savoit mieux que tout ce qu'il y avoit de cardinaux en la chrétienté ce que c'étoit qu'être cardinal; et s'adressant à M. le cardinal de La Rochefoucauld, lui dit : « Monsieur, je vous honore, j'honore votre personne et vos mérites; mais pour votre dignité, je n'en fais pas grand cas. » Tout cela fut fort débattu; mais enfin les cardinaux l'emportèrent. M. de Candale s'en étoit aussi allé, par le commandement de M. son père, pour la dispute qu'il prétendoit contre M. le duc de Montbazou pour le rang. Ce que je vous en dis. je l'ai ouï de la bouche de M. d'Espèron. Il est aujourd'hui de retour.

Le soir de cette cérémonie, le roi se trouva las et soupa dans le lit. M. de Frontenac, qui le servoit comme premier maître d'hôtel, reçut dans un billet l'avis de l'abbaye de Charome, six lieues près de Poitiers. Il fut

fort en peine s'il la devoit demander au roi ou à la reine, pourcequ'il avoit peur d'offenser la reine, en s'adressant au roi le même jour qu'il étoit majeur. Il bailla le billet à M. de Souveray, qui tout aussitôt la demanda au roi pour M. de Frontenac. Le roi dit à M. de Souveray qu'il allât prier de sa part la reine sa mère de la donner à M. de Frontenac. M. de Souveray lui dit qu'il le verroit souper, et puis qu'il s'y en iroit. Le roi lui répliqua : « Allez-y tout à cette heure, de peur qu'un autre ne la demande. » M. de Souveray y alla donc à l'heure même. La reine lui répondit qu'elle l'avoit donnée dès le matin à M. de Brèves, toutefois que puisque c'étoit la première chose que le roi avoit donnée, elle vouloit que M. de Frontenac l'eût. M. de Frontenac étant allé la remercier, elle lui dit la même chose. M. de Frontenac lui répondit qu'il n'avoit jamais eu autre volonté que la sienne et celle du roi, et qu'il ne vouloit avoir en tout que ce qu'elle voudroit. La reine lui répondit : « Vous m'obligez; vous en jouirez donc vous et M. de Brèves par moitié; et la première qui vaquera, vous l'aurez, et celle-ci demeurera entière à M. de Brèves. » Je vous ai conté cette histoire tout au long, pourceque, puisqu'on l'a contée ici diversement, on fera encore pis aux provinces; je l'ai voulu savoir de M. de Frontenac même. Vous aurez ouï un bruit que M. le maréchal d'Ancre fut appelé hier au soir de la part de M. de Longueville. Voici le fait et la vérité. Il y a quelques jours que ceux d'Amiens ayant remontré à M. de Longueville qu'un certain pont-levis qui est entre la citadelle et la ville, et que ceux de la citadelle levoient tous les soirs, leur est nuisant, à cause que, n'ayant autre passage pour aller à

la porte de Montreuil, cette porte, s'il venoit quelque alarme de nuit, demeureroit sans défense; M. de Longueville un matin s'en alla ouïr messe en une église voisine, et en même temps envoya des charpentiers et serruriers pour arracher les chaînes de ce pont. Ceux de la citadelle, au nombre de cinquante ou soixante mousquetaires, sortirent la mèche sur le serpent, et pointèrent leurs canons vers la ville, disant qu'il falloit quitter le pont. M. de Longueville y voulut aller; toutefois il fut conseillé de n'en rien faire, de peur de quelque mousquetade. Il se retira donc à son logis. Toute la ville se mit en armes contre la citadelle; mais il fit tant en parlant aux uns et aux autres, que chacun se retira et demeura en paix. Il en écrivit donc à la reine par un gentilhomme nommé Montigny, qui arriva il y a cinq jours. Le même jour qu'il arriva, il fut voir M. le maréchal d'Ancre, et lui demanda, de la part de M. de Longueville, s'il avouoit ce qu'avoient fait ses soldats. Il répondit qu'il étoit le très humble serviteur de M. de Longueville, mais que pour l'affaire dont il lui parloit, c'étoit chose dont il ne savoit du tout rien, et qu'il s'en informeroit pour lui en rendre réponse. La reine dit au gentilhomme qu'elle enverroit quelqu'un à Amiens savoir ce que c'étoit, pour, après en avoir su l'importance, en ordonner. Le gentilhomme fut La Feuillade, qui n'est parti que ce matin. Le gentilhomme de M. de Longueville hier au soir s'en alla trouver M. le maréchal d'Ancre, et lui dit qu'il pouvoit avoir une réponse de la citadelle, et qu'il le prioit derechef de lui dire ce qu'il rapporteroit à son maître. Il lui dit que, pour l'intérêt du roi, c'étoit chose à quoi il ne vouloit pas toucher, et que si

ses soldats avoient fait quelque chose mal à propos il le désavouoit comme étant le très humble serviteur de M. de Longueville. Cependant M. le maréchal d'Ancre étant sorti hier, sur les neuf heures, de sa maison, avec son valet de chambre et Montbazon, qui est celui qui tua Prety et Condamine en deux duels, et ne se trouvant point encore à cette heure, l'on croit qu'il a été appelé. Le gentilhomme de M. de Longueville a été ce matin mené par M. du Maine au roi et à la reine, et leur a juré qu'il n'a fait aucun appel, dont il se rapporte à ce qu'en dira M. le maréchal d'Ancre. Toute la cour a été de grand matin à le chercher; mais on ne l'a point trouvé, tellement que tout le monde est revenu. La reine a envoyé M. de Ventadour vers M. le prince à Saint-Maur, pour lui conter cette affaire. Il s'est retiré là, pourceque la reine devoit se faire saigner ou prendre médecine, à quoi il faudra trois ou quatre jours. Ce matin elle a été saignée, qui est cause qu'on ne la peut voir. M. de Valves vous écrivit la venue de M. le prince, je n'y ajouterai rien, sinon qu'il y a une chose où il y a diverses leçons. L'on a dit à M. de Valves que lorsque M. le prince entra au carrosse du roi, MM. de Courtenvaux et de La Roche-Guyon, qui y étoient auparavant, montèrent à cheval sans rentrer en carrosse, et laissèrent M. le prince seul à la portière. Le valet de pied qui baissa la portière et la haussa dit que M. de Courtenvaux rentra au carrosse, et demeura près de M. le prince. La reine étoit au devant du carrosse, et avoit M. d'Elbœuf d'un côté, et M. de Verneuil de l'autre. J'avois hier commencé à en demander des nouvelles à M. de Souvray; mais le roi l'appela, tellement que je n'en pus rien apprendre. Comme M. le

prince eut salué la reine, c'est-à-dire baisé le bas de sa robe, ce qui fut au pied du grand degré, la reine monta soutenue par ses écuyers. M. le prince allant devant elle lui disoit quelque chose de fois à autre. Étant en haut dans la salle, et ayant ouï que Madame étoit derrière lui, il se retourna et lui alla baiser aussi la robe, puis s'en revint à madame la princesse de Conti, qu'il baisa, et lui dit qu'il desiroit lui rendre cet honneur chez elle; de là il s'adressa à madame la princesse de Soissons, et, l'ayant baisée, lui dit qu'il s'en iroit souper avec elle, ce qu'il fit. De là ils entrèrent au cabinet du conseil, où ayant trouvé mesdames de Guise, d'Elbœuf, et de Montmorency, il les salua, en commençant, ou fortuitement ou exprès, par madame de Montmorency. Un peu après entrèrent MM. de Guise, de Joinville, et de Retz, qui les saluèrent avec bonne mine de côté et d'autre. L'on a remarqué qu'allant au cabinet de la reine, M. le prince dit au roi qu'il le trouvoit extrêmement crû. Le roi lui répondit qu'il étoit crû de corps et encore plus de courage. M. de Vendôme se guérit de la petite-vérole : elle est fort crainte à présent par nos dames. Le jour devant la majorité, M. de Vendôme écrivit à la reine; elle ne voulut pas prendre la lettre, et commanda qu'on la baillât à M. Phelypeaux, son serviteur. Lundi on fit un conte à la reine à son dîner, que Monsieur avoit demandé quand on le déclareroit majeur. Le sieur de Marillac, à qui il faisoit cette demande, lui répondit que l'on ne faisoit cela qu'aux rois. Lors il demanda s'il n'y avoit point d'autre royaume que la France; on lui répondit que oui, mais qu'il y avoit des rois par-tout. Il demanda s'il n'y avoit pas un royaume de Turcs; on lui dit que oui; alors

il dit : « C'est bien ; mais que je sois grand , je vous en rendrai bon compte. »

164.

AU MÊME.

A Paris, ce 8 d'octobre 1614.

MONSIEUR,

Depuis ma dernière lettre, que je crois que vous recevrez par ce même porteur, il n'est rien survenu, sinon que M. le maréchal d'Ancre est revenu chez lui. Je crois qu'il s'en est fallu fort peu que toute la cour ne se soit offerte à lui. M. de Guise et M. d'Espernon en ont fait de même, et peut-être pourcequ'ils croient qu'il y va de l'intérêt du roi, et en partie pourceque, en la mort de M. le chevalier, M. de Longueville n'a rien écrit à M. de Guise, et se contenta de lui en faire dire quelque chose par un gentilhomme qu'il envoyoit ici. Davantage, M. de Guise se plaint que lorsque M. de Longueville vint trouver le roi à Orléans, il y vint vêtu de vert. Je ne sais ce que M. de Longueville répond là-dessus. Je vous avois écrit que l'on envoyoit le sieur de La Feuillade à Amiens ; mais l'avis a été changé, et y a-t-on envoyé M. de La Curié. Nous attendons ici M. de Nevers pour la fin de cette semaine ; je l'ai ainsi appris d'un gentilhomme qu'il a envoyé ici ; et madame la princesse de Conti m'a dit de plus que M. du Maine s'en alloit à Soissons pour l'amener. M. de Bouillon vient aussi au premier jour, et M. de Vendôme aussi : il est guéri de sa petite-vérole. Je vous ai écrit dimanche que l'on sai-

gnoit la reine; mais il n'en fut rien : le chirurgien, qui s'appelle Boudot, que M. de Bassompierre lui avoit baillé, et qui l'avoit autrefois saignée fort bien et fort à son gré, la piqua deux fois sans avoir trouvé la veine. Lundi et hier on regarda encore s'il y avoit moyen de la saigner; mais on n'osa s'y hasarder, de peur de lui accroître la douleur qu'on lui avoit faite au premier état, qui avoit été telle qu'elle s'en étoit mise au lit. Je demandois hier à madame la princesse de Conti, s'il étoit vrai que M. le prince eût demandé à M. le maréchal d'Ancre s'il étoit guisard; elle me dit qu'il étoit vrai, et qu'il avoit répondu que oui. Je l'avois déjà su d'ailleurs; mais pour en être plus assuré, je le voulus savoir de sa bouche. On ne voyoit point encore la reine hier; je ne sais si aujourd'hui on la verra : le principal est qu'elle se porte bien; mais je crois que pour cette fois elle perdra l'envie de se faire saigner. Adieu, monsieur; je suis votre serviteur très humble et très affectionné.

165.

AU MÊME.

A Paris, ce 17 d'octobre 1614.

MONSIEUR,

Il y a dix ou douze jours que M. de Fory-Puget s'en pensoit aller, et alors je le chargeai de deux paquets pour vous rendre. Depuis il lui arriva quelque brouillerie en son affaire qui l'a retenu jusqu'à cette heure; de sorte qu'il faut ajouter aux nouvelles que je vous écrivois alors ce qui est arrivé depuis, qui n'est autre

chose que l'arrivée de M. de Nevers, qui fut lundi au soir, combien qu'il eût mandé qu'il ne viendrait que le mardi. La reine ne trouva pas bon que l'on allât au-devant de lui jusqu'à ce qu'il eût vu le roi. Je crois que ce fut la cause qui le fit arriver inopinément. Le lendemain de son arrivée il vint au Louvre, où il entra à cheval, accompagné de quarante ou cinquante gentilshommes, qui mirent pied à terre selon la coutume; ils étoient donc tous à pied à l'entour de lui: ce qui parut le plus furent dix à douze pages très bien vêtus de capotes, jupes, et chausses de drap jaune, en broderie de blanc et noir, fort bien et fort richement; ils avoient tous des bonnets de velours à la façon de ces chapeaux d'Espagnols qui ont une pointe plate, et de fort grandes fraises, et tous des bas attachés, avec l'épée au côté. Il avoit aussi force valets de pied, qui avoient la même livrée. Il étoit au Louvre lorsque j'arrivai, tellement que je ne vis point la réception, et sans mentir je ne l'ai point demandée. Je le vis à la messe de la reine, où étoient M. de Guise et M. du Maine. A la fin de la messe je le saluai; il me fit cet honneur de m'embrasser; et lors je lui dis que j'étois bien aise de le voir là, et que j'eusse voulu qu'il n'en eût jamais bougé. Il se mit à rire; mais ce discours ne fut point continué plus avant, à cause que la reine se leva de son agenouilloir, et s'en alla au cabinet, où il la suivit. Depuis qu'il est venu, et il me semble que ce fut le lendemain, son carrossier et celui de M. de Guise eurent quelque brouillerie pour prendre la place du carrosse de M. le prince qui venoit de partir, chacun d'eux estimant y avoir droit. L'écuyer de M. de Nevers, qui étoit en haut, descendit et prit la bride des chevaux

du carrosse de M. de Guise, pour les ôter de leur place, et la bailler aux siens. L'écuyer de M. le prince de Joinville, qui vit cette dispute, y arriva et s'attaqua à l'écuyer de M. de Nevers. En cette contestation M. de Nevers descendit, qui tança ses gens, ayant appris que son carrossier avoit tort, si bien que cela se passa fort doucement. Le lendemain il y eut encore quelque commencement de brouillerie entre les pages de M. le prince et ceux de M. d'Espéron. Leur querelle étoit que les pages de M. le prince disoient que les pages de M. de Guise étoient des poltrons, qu'ils avoient été appelés, et n'y étoient pas allés. Ceux de M. d'Espéron leur dirent qu'ils avoient menti. Là-dessus, tous les pages et laquais de part et d'autre eurent l'épée haute; les écuyers d'un commun accord firent cesser ce tumulte, et promirent de fouetter les pages, et donner les étrivières aux laquais; ainsi n'y eut-il autre chose. Les valets de pied du roi et de la reine s'allèrent offrir à ceux de M. de Guise; ce qui est plus à noter que le reste. M. de Mouchy, gentilhomme de Picardie, enseigne de la compagnie de feu M. le prince de Conti, se plaignit devant-hier au roi, sortant du conseil, de ce que un qu'il avoit fait condamner à avoir la tête tranchée, pour un assassinat qu'il lui avoit fait, venoit au Louvre sous l'appui de M. le prince, au mépris de l'autorité du roi et de la justice. Le roi tout-à-l'heure rentra dans le cabinet, où étoient encore la reine, M. le prince, et le conseil, et le dit à la reine, les larmes aux yeux, tant il se sentit touché de ce mépris: l'on dit qu'il en vouloit parler lui-même à M. le prince, mais que la reine l'en divertit, et lui promit de lui en parler. Le roi donc ressortit, et lors la reine

en parla à M. le prince, le priant de ne le faire plus, et ne donner point occasion au roi de se fâcher, pource que, encore qu'il fût petit, il portoit fort impatiemment ce qui choquoit son autorité. M. le prince s'en excusa, et puis dit ne le faire plus à l'avenir. L'on m'a dit que l'autre jour le roi, parlant de semblables choses, dit qu'il ne vouloit pas qu'on l'appelât *Louis-le-Bègue*, mais *Louis-le-Juste*; et certainement on m'a assuré que depuis peu de jours, quelqu'un lui faisant une plainte, le roi lui répondit: « Mon ami, je vous ai présenté une oreille; je garde l'autre pour votre partie. » Ce prince donne de très grands témoignages qu'un jour il se saura faire obéir, et qu'il aimera la justice. Il a fait faire de nouveau un cabinet d'armes, où il est continuellement, au moins fort souvent. Il y a deux ou trois jours que, maniant une mèche allamée, il lui en vola une bluette à l'œil sans lui faire mal. Toutefois quelques uns qui étoient présents lui dirent qu'il ne devoit pas manier ces choses-là; il leur répondit qu'il en auroit bien d'autres devant que de mourir. Madame la princesse est à Amboise, avec la petite-vérole: on avoit cru au commencement qu'elle n'en auroit que cinq ou six grains, mais enfin il lui en est tant venu qu'elle en est couverte de la tête jusqu'aux pieds: l'on ne sait si elle en sera marquée; tant y a que l'on espère qu'elle se portera bien, Dieu aidant. M. le prince en a montré un grand soin, et lui a envoyé un médecin et un apothicaire. M. de Vendôme, qui a eu la même maladie à Anet, pour être sorti trop tôt est tombé en fièvre. Madame de Mercœur, qui étoit revenue en cette ville, y est retournée; l'on croit qu'il y a de la fâcherie d'esprit autant que d'autre chose. Il y en a qui tiennent que

M. de Nevers s'en ira faire quelque voyage pour n'être pas à l'ouverture des états, et puis reviendra. M. de Longueville est à Amiens, tellement que sans contredit la place demeure à M. de Guise. Nous verrons ce qui en sera, et vous en manderai des nouvelles, Dieu aidant. Je vous avois écrit qu'il y avoit diverses leçons, en ce que l'on disoit que, lorsque M. le prince vint trouver le roi au cimetière Saint-Jean, il se mit à la portière du carrosse, et y demeura seul. La vérité est que M. de La Roche-Guyon, qui y étoit avec M. de Courtenvaux, en sortit et monta à cheval; mais M. de Courtenvaux demeura auprès de M. le prince. Le marquis de Resnel, de la maison d'Amboise, et qui avoit été avec M. de Nevers et tenu son parti, demanda, par l'intermission de madame de Montglas, d'avoir permission de saluer la reine. Il y vint donc amené par madame de Montglas: il étoit fort tard, et tout le monde étoit presque retiré du cabinet. Comme il salua la reine, elle se tourna vers madame de Montglas, et lui dit: « Madame de Montglas, les serviteurs du roi peuvent entrer ici à toutes heures; mais je ne le trouve pas bien de ceux qui sont autres. » Elle demeura extrêmement étonnée, comme fut celui qu'elle avoit amené, et tout ce qui étoit là, qui étoient madame de Guise, madame la princesse de Conti, et quelques autres. M. de Sully arriva mardi, ce me semble; et le lendemain de matin il fut trouver le roi aux Tuileries, qui le reçut si bien qu'il ne se pouvoit mieux. Il le fit mettre dans son carrosse, et l'amena au Louvre, parlant toujours à lui par les chemins. La reine se coiffoit au cabinet du lit: le roi entra seul, et dit à la reine que M. de Sully étoit là. La reine commanda qu'il entrât, et alla

cinq ou six pas au-devant de lui, et lui dit : « M. de Sully, vous soyez le bienvenu, je suis bien aise de vous voir ; » et lui répéta ces paroles plusieurs fois. Il n'y a ici personne qui ne soit bien aise de sa venue, et qui ne desire qu'il rentre au maniement des affaires. Il le reconnoît bien, et a un visage extrêmement joyeux. Voilà tout ce que vous aurez pour cette fois, et Dieu veuille que vous le puissiez lire : prenez-vous-en à M. de Valves, qui m'a averti trop tard. Adieu, monsieur ; tenez-moi s'il vous plaît en vos bonnes grâces et en celles de M. le premier président.

Je ne me suis point mis en peine de vous rien mander des états, pourceque cela est du gibier de M. de Valves. L'on travaille fort à la salle de Bourbon ; mais elle ne sera prête de quinze jours, car on la voûte. Les ecclésiastiques s'assemblent aux Augustins et la noblesse aussi ; ils y auront chacun leur salle : le tiers-état sera à la maison-de-ville. Votre très humble et très obéissant serviteur.

166.

AU MÊME.

A Paris, ce 27 d'octobre 1614.

MONSIEUR,

Vous aurez ce mot en hâte, pourceque je suis sur le point de m'en aller à l'ouverture des états, qui se fait à Bourbon sur le midi. Hier nous vîmes la procession, qui ne fut du tout rien ; elle partit des Augustins, et s'en alla à Notre-Dame, où M. de Paris officia, et M. le cardinal

de Sourdis prêcha; elle alla du long du quai des Augustins au bout du pont Saint-Michel, où madame Chrétienne et madame Henriette étoient chez un tapissier à la voir passer; de là elle alla par la rue de la Harpe trouver la rue Saint-Séverin, d'où elle reprit à main gauche vers le pont Notre-Dame, et de là à l'église. Monsieur, et pour lui M. de Brèves, portoit au bout de derrière le côté de droite du poêle sous lequel étoit le Saint-Sacrement. M. le prince portoit à la main gauche, et devant portoient M. de Guise et M. le prince de Joinville. Le roi et la reine venoient derrière, lui à droite, et elle à gauche. M. du Maine, comme grand-chambellan, étoit derrière le roi; la reine avoit la queue de sa mante portée par madame de Guercheville. Madame étoit conduite par M. le comte de La Roche-Guyon; la queue de sa mante étoit de gaze blanche, portée par un gentilhomme. Après suivoient mesdames la princesse de Conti, comtesse de Soissons, à côté l'une de l'autre, celle-là à droite et celle-ci à gauche; puis madame d'Aumale, la duchesse de Montmorency, la duchesse de Ventadour, et madame de La Boissière. Il me semble qu'il y avoit une duchesse entre madame de Montmorency et madame de Ventadour; mais il ne m'en souvient pas. M. de Valves vous mandera le reste; je ne vous ai mandé que ce qui étoit de la cour, le reste étoit peu de chose. Adieu, monsieur; excusez cette mauvaise lettre, elle est faite trop en hâte pour être bien: la prochaine sera plus ample, Dieu aidant. Votre très humble et très affectionné serviteur.

Je vous supplie derechef, monsieur, me faire ce plaisir de bailler à ma femme cinq cents livres, et je les ren-

drai par-deçà, selon votre ordonnance. Je suis honteux de tant d'obligations, mais je n'y saurois que faire, je ne sais à qui demander de la courtoisie mieux qu'à vous, qui en êtes la source. M. de Bouillon d'na hier à Claie, et devoit arriver au soir. M. de Nevers, à ce qui me fut dit, étoit allé au-devant de lui. Ce fut, comme vous jugez bien, pour éviter la dispute des rangs; il y en avoit qui avoient dit que M. de Nevers seroit à la procession, et MM. de Guise aux états. Je le demandai à madame de Guise, qui me dit que M. de Guise tiendrait son rang par-tout. On attendoit hier au soir madame de Nevers. Madame de Longueville a été quelque temps à Coulommiers; elle s'en va trouver monsieur son fils en Picardie.

167.

AU MÊME.

A Paris, ce 3 novembre 1614.

MONSIEUR,

Je vous envoie un mémoire de ce peu que je sais de nouvelles. J'avois été en propos de ne vous rien écrire des états, et m'en remettre sur M. de Valves; mais, comme je me suis vu la main à la plume, je me suis laissé aller. Vous y verrez encore quelque autre chose; mais sommairement et en hâte: comme je n'écris jamais presque autrement, vous m'excuserez, s'il vous plait, à M. le premier président, si je ne lui écris point; je sais bien que vous lui faites part de tout ce que vous avez, et que d'ailleurs il est mieux averti qu'il ne sauroit être

de moi. Nous attendons ici vos députés; l'on avoit fait courir un bruit qu'ils avoient été noyés, et la chose en étoit venue si avant que M. Florence avoit eu l'archevêché d'Aix; mais l'on a depuis su qu'ils se portoient bien, et croit-on que demain ou mercredi ils arriveront. J'eusse volontiers écrit à M. le président de La Cépède que j'ai reçu depuis trois ou quatre jours une lettre qu'il m'a écrite, et que je suis son très humble et très obligé serviteur; mais vous le lui direz, s'il vous plaît, et à M. du Vair aussi. Je vous envoie les requêtes faites au roi par les états de Bretagne, tenus à Nantes, et les réponses que le roi y a faites : c'est tout ce que je sais de nouveau. Adieu donc, monsieur; tenez-moi toujours pour votre très humble et très obligé serviteur.

Les états furent ouverts le lundi 26 d'octobre, environ trois heures après midi; sitôt que le roi fut entré, il harangua.

Il entra par une petite porte qui étoit sur l'échafaud même, et avec lui entrèrent la reine, Monsieur, et Mesdames.

La reine Marguerite étoit entrée par la grande porte quelque peu auparavant.

M. le prince entra par la même grande porte un peu après la reine Marguerite.

Il y eut quelques contentions pour les séances, mais il faudroit avoir vu les lieux pour entendre de quoi il étoit question.

Messieurs des états vouloient avoir leurs premiers bancs de côté et d'autre, devant messieurs du conseil, et l'emportèrent.

Le roi harangua le premier fort bien; M. le chancelier après; mais peu de gens l'ouïrent, car il parloit extrêmement bas.

M. de Lyon parla le troisième, fort au gré de tout le monde. M. Dupont Saint-Pierre, pour la noblesse, parla après lui; les uns approuvent tout-à-fait sa harangue, les autres avec quelques modifications.

M. le prévôt de Paris parla le dernier, pour le tiers-état, et parla à genoux fort bien aussi. Comme il eut parlé, on se retira.

Dimanche au soir, jour de la procession, 26^d passé, M. de Bouillon arriva. Le lundi, un peu devant qu'on allât aux états, il vint au Louvre, droit à la petite chambre du roi, où il n'y a aujourd'hui point de lit, pource que l'on y tient le conseil des affaires.

Il demanda au sieur d'Armagnac, premier valet de chambre du roi, où étoit le roi; il lui dit qu'il étoit chez la reine: il dit qu'il l'attendroit pour lui faire la révérence.

Le roi, au même temps, sortit du cabinet de la reine pour s'en venir à cette petite chambre: quelqu'un lui dit que M. de Bouillon y étoit; il rentre chez la reine, et le lui dit: La reine lui répondit: « Eh bien! allez; faites-lui bonne chère. »

Il s'en vint donc: M. de Bouillon lui fit la révérence, et lui dit quelque chose de son affection à son service, et qu'il venoit pour l'en assurer. Le roi répondit: « Vous soyez le bien-venu, si vous venez avec de bonnes intentions. » Il répliqua là-dessus qu'il n'en avoit jamais eu d'autres, mais qu'il avoit des ennemis qui lui faisoient de mauvais offices. Le roi lui dit qu'il l'aimeroit, pourvu

qu'il fit mieux à l'avenir qu'il n'avoit fait par le passé, et se tourna d'un autre côté.

M. de Bouillon, sortant de là, rencontra M. de Souveray, qui y venoit, et lui dit qu'il venoit de saluer le roi, qui à la vérité lui avoit fait bon visage, mais lui avoit tenu des paroles fort rudes. M. de Souveray lui dit qu'il ne savoit ce que c'étoit. Il s'en alla chez la reine, à qui il fit la même plainte; la reine lui répondit que ce n'étoit rien que cela, et qu'il ne falloit pas qu'il y prit garde, et qu'il s'en vint aux états, ce qu'il fit.

Madame de Nevers vint mardi au soir, sur les six heures, baiser les mains à la reine; la reine étoit lors au cabinet du conseil, debout, appuyée contre la table. Comme madame de Nevers fut à trois ou quatre pas de la reine, elle lui fit une grande révérence, et se tourna vers madame de Guise la douairière, qui étoit près de la reine, à son côté gauche, et lui en fit une petite. S'étant approchée de la reine, elle lui en fit une autre, et lui baisa la robe, puis se releva, et lui dit quelque peu de chose, comme de la longueur de cinq ou six lignes. La reine lui répondit : « Vous soyez la bien-venue; » et continua encore quelque deux douzaines de paroles. A quoi madame de Nevers répondit; mais ce fut si bas que, encore que je fusse tout joignant, et que je tendisse l'oreille fort attentivement, je n'en pus rien ouïr, ni de ce que la reine lui répliqua, hormis le dernier mot de la reine, qui fut *qu'il continue en cette volonté*. Madame de Nevers alors ne répondit plus rien que ces propres paroles : « Madame, il n'y manquera jamais. » Là-dessus la reine lui dit tout haut : « J'ai vu ce matin votre fils; » et elle lui dit : « Mon Dieu, madame, j'en suis si honteuse!

car il est si mal appris, et puis il est si maigre, que rien plus, comme venant de faire deux cents lieues. » Et alors on s'assit.

Le roi a eu deux accès de fièvre tierce, mais au troisième accès elle a cessé. Il se porte fort bien, graces à Dieu, et la reine aussi.

On avoit proposé de faire les trois premiers commis de l'épargne trésoriers des pensions, chacun en son année, à la charge qu'ils bailleroient deux cent mille écus; mais les trésoriers ont pris le marché pour eux : ils prendront six deniers pour livre sur les pensionnaires.

Voilà tout ce que vous saurez pour cette heure.

168.

AU MÊME.

A Paris, ce 14 de novembre 1614.

MONSIEUR,

Ce mot n'est que pour tenir compagnie à un petit mémoire de nouvelles que je vous envoie, non pas de celles des états, car vous avez M. de Valves, qui en est témoin oculaire, mais de nos autres nigeries de cour, qui plaisent bien autant comme font les choses sérieuses. Je vous ai prié par mes précédentes de me faire ce bien de vouloir bailler à ma femme jusqu'à cinq cents livres, et me mander à qui vous voulez que je les rende par-deçà, et je le ferai tout aussitôt; je vous fais encore la même prière de tout mon cœur. Hier on fit le décri des pièces d'argent étrangères; je crois que c'est principalement pour celles de M. de Nevers et de M. de Bouillon, que

l'on dit être fort mauvaises : toutefois je crois que tout y est compris. Je ne sais encore rien de ce fait plus particulier que ce que j'en ai ouï dire ce soir à la reine. Madame la princesse de Conti ayant dit là-dessus que les pièces qu'elle faisoit battre étoient fort bonnes, j'ai pris occasion de lui en demander une, qu'elle m'a donnée tout aussitôt; vous la recevrez avec cette lettre. Elle en a en même temps donné une à la reine, et une à M. le commandeur de Sillery. Je n'ai point eu de nouvelles de l'abbé de Saint-Michel, qui est celui d'où est venue la médaille que je vous ai envoyée; je crois que nous n'en aurons autre chose: tant y a qu'il n'a pas tenu à l'en solliciter, car en cela et par-tout ailleurs je prendrai toujours à grande faveur que vous reconnoissiez votre serviteur très humble et très affectionné.

169.

AU MÊME.

A Paris, ce jeudi 4 décembre 1614.

MONSIEUR,

Vous n'aurez ce mot que pour vous remercier de la faveur que vous me faites de m'accorder ce dont je vous avois prié. Je fournirai par-deçà à M. Cratoisy, ou à qui bon vous semblera, ce que vous aurez baillé à ma femme. Nos nouvelles principales sont les affaires des états, que vous saurez par M. de Valves, qui y est assidu, et y fait des merveilles au gré de leurs majestés. Pour celles du palais, M. Ribiez en est bien mieux informé que nous ne sommes. Ainsi, s'il me reste quelque chose

à vous dire, ce sont nos nigeries du Louvre. Madame de Longueville arriva dimanche au soir, et lundi après dîner elle vint au cabinet, où elle fut, à ce que l'on m'a dit, très bien accueillie de la reine. J'arrivai incontinent après la réception; voilà pourquoi je n'en puis parler autrement. Madame la comtesse de Saint-Pol, mademoiselle de Longueville, y vinrent avec elle; madame de Nevers y vint un peu après. La reine, au bout d'une demi-heure ou environ, s'en alla au conseil, et dit à ces princesses qu'elle reviendrait incontinent, ce qu'elle fit une heure après. J'attendois que, selon la coutume, lorsque la reine seroit partie, ces princesses se salueroient, mais elles n'en firent rien. Madame la princesse de Conti se trouva presque seule; n'ayant personne des siens, elle se tourna à sa main droite, et s'entretint avec madame de Chanvallon du bon accueil qu'avoit fait l'infante à mademoiselle d'Aumale. Mesdames les duchesses d'Auvergne, de Ventadour, et de La Trimouille, se mêloient à ce discours; mais je pris garde que madame la princesse et madame de Longueville ne parloient jamais directement l'une à l'autre. La reine revint là-dessus, et s'en alla droit à un autre coin du cabinet, où madame la princesse de Conti alla quand et quand; madame de Nevers un peu après. Quant à madame de Longueville, avec mesdemoiselles ses belles-sœurs et madame la comtesse de Saint-Pol, elles s'en allèrent sans rien dire. Je fus voir le lendemain madame de Longueville chez elle; elle fut toute l'après-dînée assiégée, à son logis, de compagnies qui la visitent, et entre autres de M. le prince. Elle me dit bien qu'elle ne croit pas que monsieur son fils prenne l'échange qu'on lui offre de la Normandie pour

la Picardie, à cause de l'affection dont ce peuple chérit leur maison; et moi je crois que si la reine continue en cette volonté, l'affaire se fera : il est aisé aux rois de persuader sans être grands orateurs. Je vis hier après dîner arriver madame la princesse la mère au cabinet; elle étoit accompagnée de madame de La Trimouille et de madame la Grande : la reine lui fit très bonne chère, mais la reine sortit incontinent, et s'en alla acheter des étoffes. J'avois oublié à vous dire que, ce même lundi dernier, M. de Guise étant venu au cabinet, la reine lui dit, en présence du roi, qui y venoit d'arriver, qu'elle avoit eu ce jour-là des lettres d'Espagne, que le prince d'Espagne étoit si gaillard que rien plus, et que la reine sa belle-fille (voilà comme elle la nomme) étoit la plus agréable et la plus gentille qu'il se pouvoit desirer, et que le roi son père l'aimoit uniquement, et la faisoit assister, et le prince aussi, aux affaires; et que, lorsque l'affaire de la frontière de Navarre avoit été proposée, elle y étoit, où elle fit des merveilles pour la France. De sorte que le prince dit au roi leur père : « Monsieur, voyez comme elle est déjà toute françoise : » et certainement ils disent que cette belle petite reine aime la France et ce qui la touche avec une passion extrême; aussi l'affaire fut terminée au contentement de celui qui l'étoit allé poursuivre. Notre petite reine, en une comédie qui s'est jouée en la cour d'Espagne, a récité un nombre infini de vers si bien qu'il ne se vit jamais rien de pareil : les Espagnols disent qu'elle est perdue tout-à-fait pour eux, et qu'aussi elle avoit récité comme reine de France, voulant dire que, comme infante d'Espagne, elle eût forfait contre la gravité, de réciter en une comédie. Sur

ce propos, je vous dirai que Madame et madame Chrétienne, accompagnées de plusieurs autres filles jusqu'au nombre de seize, doivent danser un ballet à carême-prenant; ce sera quelque chose de beau, mais je ne vous en puis dire le dessein, pourcequ'il s'en est fait sept ou huit, et n'y a eu rien de résolu. Madame la princesse de Conti me commanda hier de l'aller trouver ce matin, pour en choisir un; j'y suis allé, mais elle étoit à je ne sais quel service de M. son mari, à l'abbaye de Saint-Germain; ce sera pour demain, Dieu aidant. Je ne sais plus que vous dire. M. d'Espéron avoit été un peu enrhumé, et avoit gardé la chambre; mais ce matin il a été au Louvre. La reine l'a envoyé, durant son mal, visiter tous les jours. L'ambassadrice d'Angleterre, après avoir été long-temps malade, décéda hier au matin sur les deux heures après minuit; son mari en est au lit, affligé extraordinairement: la reine l'envoya visiter hier au matin. Madame la comtesse de Moret va perdre un œil sans remède, à ce que disent les médecins; elle n'en voit déjà plus goutte, et les médecins disent que c'en est fait: ce sera une belle borgne; Dieu veuille qu'elle ne soit point aveugle, car la chose n'est pas sans difficulté. Adieu, monsieur; je ne veux pas tourner le feuillet, car il ne me reste à vous dire sinon que je suis votre très humble et très obéissant serviteur à jamais.

Je ferai à M. Viassy tous les services qu'il me sera possible; tout ce qui vous touchera me sera toujours cher, comme il doit. Le jour qu'il harangua, je l'ouïs fort louer à la reine; je le vous dis sans cajolerie. On va mettre les pistoles à sept livres. Je vous ai envoyé, il

ya quelques jours, une pièce d'or de madame la princesse de Conti, et un peu auparavant je vous avois envoyé les articles de Bretagne. Mandez-moi, s'il vous plaît, si vous les avez reçus. Je baise très humblement les mains à M. le premier président et à M. le président de La Cépède; Dieu sait comme j'ai ressenti son affection. Je lui écrirai par la première voie, mais celle-ci s'est présentée à moi inopinément.

170.

AU MÊME.

A Paris, ce 26 décembre 1614.

MONSIEUR,

Je me suis laissé surprendre au partement de ce messager : non que M. de Valves ne m'eût averti de bonne heure; mais, ou ma paresse, ou les compagnies que j'ai eues tout aujourd'hui chez moi, m'ont ôté le loisir qu'il m'avoit donné. Une autre fois je vous écrirai plus amplement; par cette voie, je ne saurois vous rien dire qu'en désordre. On commence à n'espérer pas grand fruit de nos états, et certainement je me range de ce côté-là à la commune opinion; mais M. de Valves vous en dira davantage, comme celui qui en est un des arc-boutants. Je le dis sans raillerie, vous avez député tous honnêtes gens; mais le courage et la suffisance ne se rencontrent pas en tout le monde, comme en lui. Vous avez perdu le pauvre marquis des Arcs; celui qui est en sa place est d'une autre humeur, et, à en parler librement, je crois qu'il sera plus homme du monde. Pour

les autres occupations de cette cour, l'on est toujours après l'échange du gouvernement de Picardie à celui de Normandie. M. de Longueville, ni madame sa mère, jusqu'ici n'y ont voulu entendre, encore que l'on leur eût offert le Pont-de-l'Arche, le château de Caen, et deux cent mille écus. Par ce moyen, le gouvernement de Picardie en chef demeurera à M. le maréchal d'Ancre. Madame de Longueville s'en alla lundi à Coulommiers, qui est une maison qu'elle a en Brie, à quatorze lieues de cette ville. La reine ne lui donna congé que pour quatre jours. Je crois qu'après ces fêtes elle sera ici, et que, quelque bonne mine qu'elle fera, elle voudra enfin ce que voudra la reine. M. de Villeroi a été mal quelque quatre ou cinq jours, jusqu'à renvoyer les paquets à M. de Pisieux, et s'être retiré à Conflans; mais il est de retour, et crois que cette brquillerie est apaisée. La cour a ses flux et reflux comme la mer. M. de Roquelaure est maréchal de France en la place de M. le maréchal de La Châtre, et sénéchal de Guyenne en la place de M. de Merville, qui est mort depuis un mois ou six semaines. On m'a conté une chose que je vous vais dire, et puis je finirai; celui de qui je la tiens étoit présent à l'affaire. C'est qu'il y eut mardi huit jours que le roi, étant au conseil, ayant pris les placets qui étoient sur la table, et entre autres ceux que M. le prince y avoit apportés, il en trouva un où il y avoit, *plaise au roi et à monseigneur le prince*; il prit une plume, et raya ce mot de *monseigneur le prince*, et le lui rendit. En voilà assez pour cette fois; je vous écris toujours en hâte, mais certainement elle ne fut jamais précipitée comme à cette heure. J'oubliois à vous dire que M. du Maine et M. le Grand

sont réconciliés, et vont à la chasse ensemble; le même M. du Maine et le prince de Joinville partent à cette heure ensemble: voilà ce que c'est que de ce monde; il y naît des brouilleries, il y en meurt aussi; et, par ces vicissitudes qui ont toujours été et seront toujours, peu-à-peu nous arrivons au dernier acte de la comédie. Je vous ai dit assez de fois que ce que je vous écrivois de nouveau étoit commun avec M. le premier président, je le vous répète encore à cette heure; sans cela je ne serois pas si long-temps sans lui écrire; car je suis et serai tant que je vivrai son serviteur et le vôtre très humble et très affectionné.

Nous avons ici une milliasse de petits livrets; mais je me remets à M. de Valves de les vous envoyer, car il y est très diligent.

171.

AU MÊME.

A Paris, ce 1^{er} de février 1615.

MONSIEUR,

Je ne vous écris guère que pour vous remercier; la dernière lettre de ma femme m'en a donné un nouveau sujet, par l'avis qu'elle m'a donné de l'argent que vous lui avez fait fournir par M. d'Agut et M. Califet: il ne reste que de me mander à qui il vous plaît que je le baille par-deçà; et s'il vous plaît lui fournir encore cinquante écus de quarts d'écu, qui feront cent soixante livres, vous me ferez un plaisir singulier; et je rendrai tout ensemble par-deçà: mais pour l'honneur de Dieu,

si cela vous est importun, dites-le-moi librement, et je chercherai quelque autre voie. J'ai mis les nouvelles en un papier à part : elles ne sont pas grandes, au moins celles que je sais ; mais M. de Valves suppléera au reste, et vous enverra tout ce qui s'est écrit de nouveau. Je ne prends pas tout ce que l'on m'apporte, pourcequ'il y a force sottises ; je choisis seulement ce que je crois être moins mauvais, et encore avec tout cela je pense que j'en aurai deux gros volumes. Il y a deux jours qu'on m'apprit un excellent distique contre les grands amis de M. du Perrier ; c'est tout ce que je vous enverrai de nouveau, avec des vers latins faits par un nommé Syrmond, que je trouve des plus beaux que je vis jamais. L'auteur me doit venir voir ; je lui en demanderai un autre que je garderai, car certainement je ne les ai lus qu'une fois, mais je les trouve parfaits : il fait quelque chose en françois, mais *non passibus æquis*. Il est neveu du P. Syrmond, jésuite, de sorte que je ne crois pas qu'il soit auteur du distique ; le voici :

Arcum Dola dedit, dedit illis alma sagittam
Gallia : quis funem quem meruère dabit ?

Pour l'entendre, il faut savoir que ceux de Dôle, en la Franche-Comté, ont donné aux jésuites une maison qui s'appelle *l'Arc* ; le feu roi leur donna la Flèche.

Quelqu'un ne trouvant pas cet *alma* à propos, on m'a dit que M. Servin y met *stulta* ; pour moi, je dirois :

Arcum Dola dedit, dedit his malè cauta sagittam
Gallia, etc.

On y peut aussi mettre *malè sana*.

Je vous supplie baiser très humblement les mains de ma part à M. le premier président, et l'assurer que je suis toujours de tout mon cœur son très humble serviteur. Je lui rendrai cet office moi-même par la première commodité, Dieu aidant. Votre très humble et très obligé serviteur.

172.

AU MÊME.

A Paris, ce 13 février 1615.

MONSIEUR,

M. de Gordès, qui partit hier, m'a ôté tous moyens de vous entretenir de nouvelles; et quand il en seroit arrivé depuis son partement, je ne vous saurois rien écrire par ce porteur qui ne fût vieux quand il sera en Provence. Il vous aura dit le bruit qu'a fait ici un livret nommé *le Financier*; on est fort en peine d'en savoir l'auteur. C'est à la vérité le plus galant de tous ceux que ces états nous ont fait naître, à mon gré. Quiconque il soit, s'il n'est du pays où l'on appelle le pain *pain*, et les figues *figues*, il en est de l'humeur. Il s'est fait un *Diogène françois*, mais ridicule et impertinent; et hormis trois ou quatre mots où il contrefait le baragouin d'un certain homme, et bouffonne sur la physionomie d'un autre, je n'en donnerois pas un clou à soufflet. Je vous avois parlé dernièrement de certains vers faits par un nommé Symond, sur la statue du Pont-Neuf. Il me vint hier voir, et m'en apporta une couple que je vous envoie, l'un pour vous, l'autre pour M. le premier président. Je ne

lui écris point, ni ne lui écrirai que je ne lui envoie quelque chose du mien : ce sera, s'il plaît à Dieu, à l'entrée de ce carême, que nous serons hors du ballet de Madame. Tenez moi en ses bonnes grâces ; j'en estime la possession à ce qu'elle vaut : j'en dis de même des vôtres ; conservez-les-moi donc s'il vous plaît, comme à celui qui sera toute sa vie votre très humble et très affectionné serviteur.

M. de Gordes vous aura conté ce qui s'est passé il y a quelques jours au Louvre entre la reine et M. le prince. Les choses sont encore aux mêmes termes. M. de Rochefort est à Saint-Maur pour se garantir de la prise de corps. M. le prince n'est point allé depuis au Louvre. Tout cela s'apaisera. M. le prince fait un ballet avec douze conseillers du parlement ; il l'a toujours répété jusqu'à cette heure : toutefois il semble que l'ardeur s'en attiédisse. Si M. de Gordes a oublié à vous dire un bon mot que lui dit M. de Sully, je le vous dirai. M. le prince avoit convié plusieurs gentilshommes à son ballet ; mais ils s'en excusèrent ; si par faute d'argent, ou pour autres considérations, c'est à vous à le deviner : tant y a qu'ayant parlé à M. de Sully, afin que M. le marquis de Rosny voulût être de la partie, et M. de Sully lui ayant dit que son fils étoit marié et avoit des enfants, que ce n'étoit plus à lui à danser, M. le prince lui répliqua : « Je vois bien ce que c'est, vous voulez faire de mon ballet une affaire d'état. » « Nullement, monsieur, lui répondit M. de Sully ; tout au contraire, je tiens vos affaires d'état pour des ballets. »

Pour *le Financier*, il dit beaucoup de choses des affaires du monde ; mais pour l'affaire du mariage de la fille

de M. le marquis d'Ancre, il en parle en homme qui n'est pas du Louvre. J'ai voulu savoir le fond de cette affaire d'une personne qui la sait très bien ; mais elle m'a dit qu'il ne s'en est jamais parlé, et que ce bruit n'a autre fondement que ce que dit un jour M. le marquis d'Ancre, « qu'il n'y avoit aucun homme à la cour plus à son gré que M. de La Valette. » L'on me vient de dire qu'il se parle d'elle et de M. le chevalier de Vendôme, pour obliger l'affection du roi, que l'on croit porté à aimer ce jeune prince. Nous verrons, si nous vivons, ce qui en sera, et les changements des cabales qu'apportera cette alliance.

Vous ne me dites point en vos dernières à qui vous voulez que je rende les trois cent vingt-neuf livres huit sous que vous avez baillés à ma femme : vous m'obligerez de me tirer de cette peine.

173.

AU MÊME.

A Paris, ce 23 mars 1615.

MONSIEUR,

Il vous faudroit bien une longue lettre pour vous remplacer cette longue intermission que j'ai faite de vous écrire ; mais puisque vous en avez fait de même, ce sera plus tôt fait, sans plainte ni d'une part ni d'autre, de nous faire un pardon réciproque. Je laisserai donc les cérémonies qu'il y faudroit apporter, pour vous parler de notre ballet. Il fut dansé jeudi dernier, et redonné hier au soir, toujours avec admiration des machines, mutations de

scènes, et dispositions des danseurs, mais, plus que de nulle autre chose, de la bonne grace de Madame, qui fit émerveiller toute l'assemblée, et particulièrement l'ambassadeur d'Espagne, qui, à tout propos, regrettoit que tout cela ne se fit en présence du prince d'Espagne. M. de Valves vous envoie un petit livret, où la description de tout ce qui s'y passa est assez particulière; et si quelque chose y défaut, il l'y ajoutera, comme très bien informé. Il le vit jeudi fort bien, mais ce fut d'assez loin. Hier nous le vîmes ensemble d'une place que nous choisîmes nous-mêmes, étant entrés les premiers dans la salle, pour éviter les presses et incommodités qui ont été souffertes en ces occasions par des personnes des plus grandes qualités de cette cour. La reine Marguerite commence à se porter mieux; et, comme elle a été hors d'espérance, on la tient aujourd'hui hors de crainte. L'on tient que si sa guérison s'achève, la reine lui fera voir le ballet. Si j'eusse été aujourd'hui au Louvre, je vous en dirois de plus certaines nouvelles; mais la longue veille d'hier au soir m'a tenu si endormi ce matin, que je ne suis point sorti du logis. Il y a trois ou quatre jours qu'il vint un courrier d'Espagne qui a apporté à la reine, de la part du roi d'Espagne, tout ce qu'elle pouvoit desirer de contentement; il fait la reine juge des différens d'Allemagne et de Savoie, si bien que l'on fait compte de se mettre en chemin pour le voyage de Bayonne à la fin de ce mois d'août prochain. Tous ceux qui écrivent d'Espagne content des merveilles de notre petite reine, de sa beauté, sagesse, amour au roi, et affection à la France. Elle porte continuellement le bracelet qui lui a été envoyé d'ici. L'on disoit que

M. le commandeur de Sillery ne l'avoit pas porté, toutefois il se trouve que si a. Je ne sais s'il l'emporta quand il partit, ou si depuis on le lui a envoyé; pour moi, je crois qu'il l'emporta quand et lui, mais qu'il avoit commandement de ne le bailler qu'en cas qu'il vît les affaires en bon train, et que par cette occasion on ne vouloit pas que l'on sût qu'il en fût chargé. Pour les autres affaires de cette cour, je n'y vois point de changement, sinon l'agitation ordinaire. L'on bruit que M. de Bullion est destiné chancelier de la petite reine; et M. le premier chevalier, chancelier de Monsieur. Quelqu'un parlant à Conchine pour M. de Champigny, il répondit que véritablement il étoit galant homme, mais que sa femme l'avoit donné à M. le premier chevalier. M. l'ambassadeur d'Espagne, qui vit danser le ballet à Madame, n'y trouva qu'un point à redire, qui est que Madame n'étoit menée par le roi. Beaucoup d'autres que lui firent la même observation; mais ce n'est pas l'humeur du roi de se parer; si l'âge et l'amour ne changent son inclination, il ne sera curieux que de ce qui est solide: ceux qui vivront verront ce qui en sera; pour moi, j'ai opinion que ce sera un très grand et très bon roi. Si nous avons passé le temps à Paris, M. de Longueville a fait à Amiens ce qu'il a pu pour ne s'ennuyer point. Il a été fort accompagné de noblesse durant tout ce carême-prenant, à laquelle il a fait passer le temps à toutes sortes d'exercices, comme courses de bagues et de faquins, qui se faisoient sur la contrescarpe de la citadelle d'Amiens, pour la commodité du lieu. L'on dit qu'il avoit fait faire un faquin du tout semblable au marquis Conchine. Quand vous serez de retour à Aix, je serai

plus curieux de savoir des nouvelles pour vous écrire; mais je vous tiens quasi hors du monde à Roquebrune. Je ne vous dirai donc pour cette heure sinon que je suis toujours, monsieur, votre serviteur très humble et très obéissant.

Je suis toujours attendant que vous me mandiez à qui vous desirez que je rende ce que vous avez fourni par-delà à ma femme. S'il vous plaît lui fournir encore cinquante écus, pourvu que vous le puissiez faire sans vous incommoder, vous m'obligerez, et je rendrai le tout ensemble par-deçà selon l'ordre que vous me donnerez.

174.

AU MÊME.

A Paris, ce 28 de mars 1615.

MONSIEUR,

Puisque vous êtes de retour de ce désert de Roquebrune, je renouvellerai ma diligence à vous écrire, que votre éloignement m'avoit fait interrompre. Je vous écrivis, il y a quatre ou cinq jours, par une voie que m'offrit M. Ycart; celle-ci est par un messager de pied qui, à mon avis, ne sera pas à Aix que les nouvelles qu'il vous portera ne soient surannées. Je ne vous dirai donc autre chose que le retour de M. de Longueville: je ne l'ai point encore vu; voilà pourquoi je ne vous puis rien écrire de cette affaire-là. Nous attendons M. le commandeur de Silfery cette semaine prochaine; il devoit partir le 18 de ce mois: ce que je vous en dis,

28.

je le tiens de M. Desmarais, gendre de M. le chancelier, qui m'a dit aussi qu'il s'en va en Angleterre incontinent après Pâques, où il se promet de faire des merveilles. Nous avons ici des gens qui font fort les échauffés pour aller en Savoie; mais la reine les menace fort et ferme; et un appelé Montaret, qui y est allé, si la reine ne s'apaise, aura perdu huit cents écus de pension qu'il avoit. La reine dit qu'elle a en main de quoi contenter M. de Savoie, et que dans quatre mois la paix sera faite. L'on parle de faire le voyage de Bayonne au mois de juin; et certainement, pour être revenu devant l'hiver, il faut bien partir à cette heure-là. J'oubliais à vous dire que la reine Marguerite mourut hier au soir à onze heures. M. de Valves a été la voir; pour moi, je la tiens pour vue, car il y a une presse aussi grande qu'à un ballet, et n'y a pas tant de plaisir. La reine a dit qu'elle veut payer ce que légitimement elle devra; et que si elle ne le faisoit, elle auroit peur qu'elle ne la vint tourmenter de nuit. Elle fait cas que les dettes n'iront qu'à quatre cent mille livres; mais l'on tient qu'elle doit plus de deux cent mille écus. Ce matin, la chambre de la reine étoit si pleine de ses créanciers, que l'on ne s'y pouvoit tourner. Le roi, la reine, Monsieur, Mesdames, et toute la cour, porteront le deuil. L'on parle du voyage de Fontainebleau; mais il n'est pas encore bien résolu. A propos, ou hors de propos, il faut que je vous dise qu'il y a sept ou huit jours, comme l'on parloit du voyage de Bayonne, la reine demanda à Madame ce qu'elle feroit si, lorsqu'elle sera en Espagne, le père la vouloit épouser, au lieu du fils, comme avoit fait Philippe II de madame Élisabeth, qu'il prit pour lui, encore

qu'elle eût été menée pour le prince Charles; elle répondit qu'elle ne le vouloit point, pourceque ses enfants ne seroient pas rois, et qu'elle vouloit qu'ils le fussent. Voilà, monsieur, tout ce que je vous dirai pour cette heure, qui n'est qu'un petit supplément à ce de quoi M. de Valves ne se souviendra pas. Votre très humble et très obligé serviteur.

175.

AU MÊME.

A Paris, ce 28 avril 1615.

MONSIEUR,

M. de Montmeillan s'en est retourné, qui vous dira toutes nos nouvelles : il pourra être long sur les autres occurrences; mais sur ce qu'ils ont fait aux états, il le vous pourra dire en un mot. Je suis en peine de n'avoir point de nouvelles de ma femme, et certainement ce m'est un trouble qui me guide autant de vous écrire que nulle autre chose. Je vous fais une gazette, que vous aurez quand j'aurai l'esprit plus libre; les nouvelles qui y seront les premières seront vieilles quand j'y mettrai les dernières, mais peut-être y aura-t-il des particularités que vous n'aurez point encore entendues. Hier au matin le sieur Cramoisy me vint voir, avec une lettre, à qui je rendis les trois cent vingt-neuf livres huit sous que vous avez baillés à ma femme, comme je crois qu'il le vous a écrit. Vous me ferez l'honneur, s'il vous plaît, de lui bailler encore cinquante écus, et je les rendrai tout de même ou au sieur Cramoisy

ou à celui que vous m'ordonnerez. La principauté de madame la princesse de Conti s'appelle Château-Renaud, à deux lieues de Sedan, et autant de Mézières; c'est un vieux château ruiné, où l'on voit encore la tour de Maugis et l'étable de Bayard. Le domaine est de dix mille écus de revenu : sa justice souveraine est à Paris, par permission du roi. Pour récompenser cette courte lettre, vous aurez, Dieu aidant, au premier jour une relation que fait exprès pour moi un de mes amis qui a été en Espagne au voyage de M. le commandeur de Sillery. Adieu, monsieur; je suis toujours votre serviteur très humble et très affectionné.

176.

AU MÊME.

A Paris, ce 6 de mai 1615.

MONSIEUR,

Je vous écris toujours en hâte, mais je n'en eus jamais de si pressée que celle-ci; contentez-vous donc du peu que vous trouverez en ce paquet, car aussi je suis fort troublé de n'avoir point de nouvelles de ma femme. Avec un plus grand loisir et un plus grand repos d'esprit, je vous écrirai de plus longues lettres, et ferai réponse à M. le premier président. cependant vous l'assurerez de mon affection à son très honoré service, et continuerez de me croire ce que je suis, votre très humble et très obligé serviteur.

177.

AU MÊME.

A Paris, ce 17 mai 1615.

MONSIEUR,

Je vous écrivis, il y a huit ou dix jours, ce peu que je savois de nouvelles, et vous promis de vous en mander davantage par la première voie; mais certainement je suis si troublé de l'incertitude où je suis de la santé de ma femme, que je ne sais ni que je fais ni que je dis. Je remettrai, avec votre congé, ce discours à une autre fois: ceci ne sera que pour me recommander à vos bonnes grâces, et Marc-Antoine à votre protection. Tout ce que je vous saurois dire, c'est que l'on s'en va dans six semaines ou deux mois faire le voyage de Bayonne pour aller querir la reine et mener Madame. Il y a trois ou quatre jours que M. le Grand eut commandement de faire hâter ce qui dépendoit de lui; il a assuré la reine que tout sera prêt dans un mois. Je ne crois pas que je fasse le voyage; je me résoudrai suivant les nouvelles que j'aurai de Provence: Dieu me les donne bonnes! mais, quelles qu'elles soient, je me veux retirer. Adieu, monsieur; aimez-moi toujours, s'il vous plaît, et me le témoignez en la personne de mon fils, qui vous sera un jour, Dieu aidant, ce qu'est son père, votre serviteur très humble et très affectionné.

Je baise bien humblement les mains à M. le premier président, et suis son très humble serviteur.

178.

AU MÊME.

A Paris, ce 23 de mai 1615.

MONSIEUR,

Vous eûtes dernièrement une fort courte lettre de moi; celle-ci ne sera pas plus longue, pourceque le trouble où j'étois n'est point cessé. Je vous envoie un petit mémoire de ce dont il me souvient, mais il n'y a ordre qu'en l'humeur où je suis je vous puisse entretenir comme je voudrois: il me suffit que vous connoissiez que je desire que vous me conserviez en vos bonnes graces; et certainement ce mot n'est à autre fin que pour vous en prier, comme je fais de tout mon cœur; faites-le, s'il vous plaît, monsieur, et obtenez de M. le premier président qu'il me continue l'honneur de sa bienveillance. J'ai été ce matin au Palais, où j'ai vu la dame Langelar, qui m'a prié de savoir s'il n'a point reçu les plates peintures de Philostrate qu'elle lui a envoyées; elle dit lui en avoir écrit par deux fois sans avoir eu réponse: vous vous en informerez, s'il vous plaît, afin que s'il ne les a reçues elle lui en envoie d'autres, et m'en donnez nouvelles par votre prochaine. Adieu, monsieur; aimez toujours votre serviteur très humble et très obligé.

L'on est résolu tout-à-fait au voyage; ce sera, à mon avis, pour la première semaine de juillet.

La reine infante doit être sur la frontière de France le 22 d'août prochain.

Monseigneur demeure ici en pension chez M. de Brèves ou chez le sieur Barbin; l'un et l'autre se dit.

On avoit été sur le point de dresser sa maison; mais le roi ne l'a pas trouvé bon, et a dit qu'il ne vouloit pas qu'il fût mieux traité qu'il l'avoit été quand il étoit dauphin.

M. le Grand s'en va demain en Bourgogne, par le commandement de la reine, pour empêcher les levées qui se font pour le duc de Savoie, à quoi la reine veut que là et ailleurs on procède avec toute rigueur.

Messieurs du parlement furent hier au Louvre, et firent lire leur mémoire si long-temps attendu; il leur fut fait des réponses auxquelles ils étoient mal préparés. Cette montagne a produit moins qu'une souris.

Aujourd'hui on a délibéré sur cette affaire, et a été fait arrêt au conseil, par lequel il est ordonné que leurs remontrances seront ôtées du registre et supprimées, comme libelles diffamatoires.

M. le prince s'en alla, il y a quatre ou cinq jours, et commanda à madame sa femme de le suivre le lendemain; ce qu'elle fit avec madame sa belle-mère.

Elles vinrent au Louvre prendre congé de la reine; en sortant du cabinet, madame la princesse monta chez madame la princesse de Conti pour lui dire adieu, ce qu'elle fit sur la montée, où elles se rencontrèrent; madame la princesse la mère s'en alla droit à son carrosse. Elles disent qu'elles doivent revenir mardi; je ne sais ce qui en sera; je ne crois pas que M. le prince revienne si tôt, puisqu'il a mené madame sa femme. Il ne se vit ja-

mais ni si beaux carrossés ni si belles litières que ceux de la reine infante et de Madame; ils sont chez Le Gaigneur (1) pour les monter.

Le lit du roi est chez le brodeur, que l'on dit être la plus belle chose que l'on puisse voir. Je l'irai voir, Dieu aidant, quand il sera achevé, et vous en enverrai la description.

Mais certes je suis si troublé de n'avoir point de nouvelles de ma femme, que je ne puis vous rien particulariser.

L'on dit que M. du Maine et madame d'Elbœuf se vont marier; les autres tiennent qu'ils le sont, mais que pour quelque respect ils ne veulent pas publier le mariage.

Il y a ici deux femmes de Maragnan qu'y a amenées un nommé du Prat; elles seront mises en montre au premier jour. Il m'a promis un billet pour les voir demain; nous y devons aller, M. de Valves et moi. Elles sont toutes nues; ce qui empêche qu'on ne les voie point encore, c'est qu'il les fait peindre à la mode du pays. Il y a une femme, et une fille de neuf à dix ans. La femme peindra la fille, et sur ce patron un peintre peindra la femme, pourceque la fille ne le sauroit faire.

179.

AU MÊME.

A Paris, ce 1^{er} de juin 1615.

MONSIEUR,

Je vois bien que ce que je n'ai point de vos lettres est

(1) Nom propre d'un fameux faiseur de litières.

la maladie de ma femme, dont vous n'avez pas voulu m'avertir; je l'ai sue des lettres de mon fils, qui me mande qu'elle en est un peu revenue, et que toutefois c'est avec une grande foiblesse, de laquelle, en l'âge où elle est, il faut craindre un mauvais événement : cela m'a fait résoudre d'aller faire un voyage en Provence aussitôt que la cour sera partie pour celui de Bayonne. Je ne vous écris point de nouvelles, pour ce que je n'en sais point. L'on attend ici le retour de M. le prince; madame sa mère arriva samedi au soir; pour madame sa femme, elle partit vendredi de Valery, et s'en alla à Château-roux; l'on tient que c'est pour y être quelque temps. M. d'Alencourt a eu la survivance du gouvernement de Lyon pour son fils, qui est la meilleure affaire qu'il pouvoit desirer; et de là l'on conjecture que M. de Villeroy est aussi bien qu'il a été. Je dois aujourd'hui avoir les remontrances du parlement écrites à la main; si vous ne les avez eues d'ailleurs, je les vous enverrai : mais celui qui les a dressées, que vous connoissez, n'aura pas manqué de les envoyer à M. le premier président. Je crois qu'elles sont très bien, venant d'un si bon auteur, et étant passées par la *compagnie* de tant d'honnêtes hommes; mais pour cela on n'en espère pas davantage de fruit, et tient-on qu'ils voudroient n'en avoir rien fait. Tout se porte bien d'ailleurs, et ne parle-t-on que de paix. Adieu, monsieur; tenez-moi en vos bonnes grâces et en celles de M. le premier président : je suis son serviteur et le vôtre très humble comme très obligé.

180.

AU MÊME.

A Paris, ce 24 de juin 1615.

MONSIEUR,

J'ai certainement l'esprit plus libre que je n'avois quand je vous écrivis ma dernière lettre, mais pour cela vous n'aurez pas plus de nouvelles de moi. Ces chaleurs, qui ne cèdent guère aux sirocs de Provence, font que l'on ne voit pas la reine si souvent que de coutume, et de là vient que je ne sais rien qui soit bien digne d'être écrit. L'on s'en va partir à ce huit ou dixième du mois qui vient; les équipages ne sont pas encore du tout prêts, mais on les ira attendre à Fontainebleau. Le roi et la reine ont une impatience merveilleuse du voyage : tous les gens de bien ont les même desirs, pourceque jusque-là il y aura des brouilleries, ou l'on en craindra; pour moi, je me moque de tous les bruits, et m'assure que tout se passera au contentement de leurs majestés. On laissera ceux qui ne voudront venir, car nous n'avons pas plus de temps que ce qu'il en faut. Il y a tantôt un mois que M. le comte de Gramont est parti avec ordre, pour ce qui est de sa charge; il a deux mille écus pour ce bateau qui passera Madame en Espagne, mais il fait compte d'y en ajouter quatre mille du sien : il est vrai que l'ayant ainsi dit à la reine, elle lui dit qu'elle l'en avoueroit et le rembourseroit de toute sa dépense, pourcequ'elle vouloit que rien n'y fût épargné. Cette cérémonie, par concours de leurs majestés et du roi d'Espagne, se doit faire

le quinzième de septembre. Je vous ai dit en général que le roi attend son mariage avec impatience; je m'en vais, à cette heure, vous en dire une particularité où vous verrez ce que vous en devez croire. Il y a quatre à cinq jours qu'il dit à madame la comtesse de Saint-Pol qu'il avoit acheté six-vingts moutons, et qu'à cette heure qu'il s'alloit marier il vouloit être bon ménager. Elle lui répondit : « Mais est-il possible, sire, que vous en ayez si grand desir que vous dites? » Sa réplique fut . « Oui, j'en ai si grande envie que, si je trouvois le diable en mon chemin qui m'en voulût empêcher, je lui passerois sur le ventre. » Voilà pour le mariage. Pour le fait de Savoie, M. de Pongny est retourné, quoique l'on die que M. de Savoie est assez mal satisfait de M. le marquis de Rambouillet, et qu'il a mandé qu'il ne desiroit point qu'il se mêle plus de ses affaires, pourcequ'il est plus Espagnol que les Espagnols mêmes. Je ne sais pas ce qui en est, mais je le tiens un des habiles hommes de France pour négocier, et qui, n'ignorant point l'intention de leurs majestés, ne fera rien que ce qu'il croira être de leur service. M. de Montigny est aujourd'hui auprès de M. de Savoie; la reine en eut hier avis, et en est fort en colère; et notamment il me semble que quand autre chose ne l'auroit retenu, le cordon bleu étoit une considération assez forte pour ne s'engager point avec un prince étranger. Quelqu'un dit à la reine que M. de Montigny se plaignoit; elle répondit qu'il n'en avoit pas occasion, et là-dessus raconta ce que le feu roi et elle avoient fait pour lui, qui est qu'il avoit été fait capitaine de la porte, et l'avoit vendu; depuis premier maître d'hôtel, qu'il avoit vendu aussi; qu'après cela il avoit eu

le gouvernement du Blaisois, dont il avoit fait de même; qu'il avoit marié sa fille au comte de Saint-Aignan, de la charge de mestre-de-camp de la cavalerie légère, qui lui avoit été donnée; et enfin qu'il avoit eu la lieutenance de Metz et pays messin, dont depuis peu de jours elle lui avoit accordé la lieutenance pour son fils, lequel étant allé mettre en possession, il s'est servi de ce prétexte pour son voyage de Savoie. La reine dit qu'elle ôtera la lieutenance à son fils; mais le temps l'adoucirà, à mon avis. Bien vous dirai-je qu'un des amis du baron de Digoine lui a fait savoir, depuis deux jours, qu'il ne desiroit rien plus que de revenir, pourvu que la reine l'assurât de sa bonne grace; elle ne l'a pas voulu faire. Je vous avois dit, monsieur, que je ne vous dirois point de nouvelles, et cependant, comme j'ai été en train, ma paresse m'a quitté. J'oubliois à vous dire qu'un nommé Montereuil, ou Montereau, Normand, qui est cekui même qui étoit mestre-de-camp des Wallons qu'avoient MM. les princes au tumulte de Mézières, levé un régiment vers Sedan pour mener en Piémont. Je vous le dis afin que vous ne vous imaginiez rien de pire là-dessus. Il s'est fait tout plein de petits livrets, mais je me remets à M. de Valves à les vous envoyer, et à vous dire la résolution du parlement sur l'arrêt du conseil. Il ne me reste plus qu'à vous remercier des cinquante écus que vous avez baillés à ma femme, je les rendrai au sieur Cramoisy quand il voudra; je vous en remercie un million de fois, qui est tout ce que je puis faire, car de bien servir, je vois bien que j'y serai aussi inutile à l'avenir que j'ai été par le passé. Je vous supplie de me tenir toujours aux bonnes graces de M. le premier président et aux

vôtres, comme votre serviteur et le sien très humble et très obligé.

181.

AU MÊME.

A Paris, ce 27 de juin 1615.

MONSIEUR,

Je vous écrivis il y a deux jours une lettre que vous trouverez en ce paquet ; mais , puisque la fortune m'a fait rencontrer sur le point que M. de Valves l'alloit fermer, je vous y ajouterai ce que j'avois oublié de vous mander touchant ce que vous desirez savoir de Château-Renaud. Ce que j'en ai appris, c'est que cette principauté est une portion d'un partage baillée par un duc de Bourgogne à un puiné. Madame la princesse de Conti ne m'en a su dire davantage ; mais l'un de ses gens d'affaires m'a promis qu'il verra les documents , et m'en baillera un mémoire particulier. Je ne sais si je vous ai mandé l'accord de M. le prince avec M. le prince de Joinville ; il y a déjà quelques jours qu'il est fait : M. le prince demeure possesseur de Saint-Martin, et baille à M. le prince de Joinville l'abbaye de Coulon en Beauce, de la valeur de dix mille livres de rente, et six mille écus d'argent comptant, outre le contentement qu'il donne à M. l'évêque de Boulogne. M. le prince partit de Saint-Maur hier, environ dix heures du soir ; son train est parti ce matin entre deux et trois : l'on dit qu'il est allé à Craye, qui est un lieu près de Clermont en Picardie, voir une fête célèbre qui s'y fait de tireurs au papegai ; les autres

disent qu'il s'est allé aboucher avec M. de Bouillon. L'on attend ce soir ou demain M. de Nevers, qui vient de ces quartiers-là; par lui l'on aura toute sorte de nouvelles. Le voyage de Fontainebleau est rompu; le séjour qu'on y vouloit faire se fera ici, attendant que tout l'équipage soit prêt; mais je ne crois pas, quoi que vous oyez dire, que l'on diffère le partement pour tout cela; au moins la reine l'a encore aujourd'hui ainsi assuré. Il se fait quelque bruit sourd que, sur ce qui se passa le jour de l'octave, à Saint-Germain, entre les pages de madame de Guise et ceux de madame de Longueville, M. de Longueville veut faire appeler M. de Guise: *staremo a veder*. Hier une femme vint trouver madame la princesse de Conti, et lui dit quelque chose à l'oreille, à la ruelle de son lit, où nous étions, madame de Ragny et moi. Madame la princesse tout aussitôt nous le dit tout haut, et dit qu'il n'y avoit point de danger, et que nous étions l'un et l'autre affectionnés au service du roi: le secret étoit que M. le prince lui avoit dit qu'il ne l'estimât jamais ce qu'il étoit, si le voyage de Bayonne se faisoit. M. de Valves vous envoie un petit livret appelé *Remontrances de la noblesse au chancelier*: la reine ne l'avoit point encore vu; je l'ai baillé à madame la princesse de Conti pour le lui faire voir, hier, comme elle montoit en carrosse pour aller au sermon; madame de Guise étoit auprès d'elle à la portière, qui m'a dit qu'en le lisant tout du long du chemin, elle rougissoit à tout moment. Comme elle eut tout lu, elle lui demanda qui le lui avoit baillé; elle répondit que c'avoit été Malherbe; à quoi elle répliqua: « Je m'assure qu'il n'en a pas été moins piqué que moi. » Je ne sais plus que vous dire, et ma

mémoire est trop pressée pour faire un examen de ce que je sais; contentez-vous donc de ce peu, et me tenez toujours pour votre serviteur aussi humble qu'obligé.

182.

AU MÊME.

A Paris, ce 17 de juillet 1615.

MONSIEUR,

Vous n'eûtes jamais une si courte lettre que sera celle-ci; tout ce que je sais de nouveau est en une feuille à part en ce même paquet. Je vous baise donc les mains, et à monsieur le premier président, à qui, s'il vous plaît, vous ferez part de cette gazetille, si vous croyez qu'il y ait chose qu'il n'ait point sue d'ailleurs. Je suis, monsieur, votre très humble et très affectionné serviteur.

Le voyage ne se diffère point, quelque bruit que vous oyiez. La reine dit avant-hier qu'elle partiroit le premier jour d'août.

M. de Villeroi est arrivé ce matin sur les sept heures, et tout aussitôt s'est mis au lit. La reine s'est baignée, et ne l'a-t-on point vue.

J'ai été au dîner de madame la princesse de Conti, qui ne croyoit pas que le dernier voyage de M. de Villeroi eût plus avancé que le premier.

Comme j'ai vu qu'elle ne descendoit point au cabinet, et qu'il n'y avoit point d'espérance de voir la reine, je suis sorti du Louvre, et ai trouvé à la porte le comte de Châteauroux, qui m'a dit qu'il avoit vu le sieur de Mi-

gnieux, qui avoit accompagné M. de Villeroi, et qu'il avoit appris de lui que M. le prince demandoit deux ou trois choses qui étoient faciles à accorder, et que, moyennant cela, il promettoit de venir au voyage.

Au premier voyage de M. de Villeroi, il desiroit que madame sa mère eût l'honneur de recevoir la reine : il n'y a rien de changé en ce dessein. Elle est une des trois qui doivent porter la queue de la reine aux cérémonies; madame la princesse de Conti et madame la comtesse de Soissons sont les deux autres.

On fut mercredi, sur les cinq heures du soir, à la Bastille, prendre douze cent mille livres pour le voyage. Le roi et la reine y furent eux-mêmes, accompagnés des princes, maréchaux de France, officiers de la couronne, M. le chancelier, M. le président Jeannin, et tout plein de conseillers d'état. L'argent fut tiré dans quarante charrettes qui portoient chacune trente mille livres en quarts d'écu. La reine fut priée de ne partir point qu'elle n'eût vu sortir la dernière charrette. Ces cérémonies y furent apportées pour les difficultés qu'avoient faites messieurs des comptes, de vérifier les lettres expédiées pour tirer cette somme; à quoi ils demeurèrent opiniâtres, nonobstant trois jussions qui leur furent envoyées.

Cependant que leurs majestés furent à la Bastille, tout le monde fut voir M. le comte d'Auvergne, avec congé: il fit supplier la reine qu'il eût l'honneur de la voir, ce qu'elle lui permit; et lors on fit retirer le roi, qui s'alla cependant promener par la Bastille. Il vint se jeter à deux genoux aux pieds de la reine, qui tout aussitôt le fit relever; ce qu'il fit, et se mit, avec un transport de

joie qui le faisoit presque bégayer, à faire des protestations du déplaisir qu'il avoit d'avoir offensé le roi; de sa liberté, il n'en parla point, pourceque cela avoit été ainsi convenu. Cela fait, il se mit à parler à tous ceux qui étoient là; et les voyant tous avec du poil gris, il leur dit que c'étoit une marque de leur sagesse, et à lui une marque de sa folie de n'en avoir point. Il a fait couper cette longue barbe qu'il avoit long-temps laissée croître, pourceque, trois ou quatre jours auparavant, comme M. de Montmorency et le marquis de Portes dînoient avec lui, M. le président Jeannin fut, de la part de la reine, lui promettre sa délivrance au retour du voyage. Ce n'est pas pourtant qu'il n'y ait encore de ceux qui pensent voir plus clair que les autres qui disent qu'il ne sortira point; quant à moi, je tiens l'affirmative. M. de Nevers et madame de Nevers doivent aller au voyage, et l'ont ainsi promis à leurs majestés. Mercredi au cabinet, madame la comtesse de Soissons dit à madame de Nevers tout haut devant la reine : « Comme ferez-vous de votre grossesse? » Madame de Nevers répondit qu'elle n'étoit point grosse, et dit à la compagnie que madame la comtesse disoit cela pour lui faire la guerre, selon sa coutume. Toutefois un peu après, comme une princesse qui mangeoit des confitures en donnoit à celles qui étoient présentés, et qu'elle lui demanda si elle en vouloit, elle répondit que oui, pourvu qu'elles fussent aigres. L'on tient que tout cela étoit concerté pour servir d'excuses à madame de Nevers de ne faire pas ce voyage, et joint-on à cela que M. de Nevers et elle ont retiré les étoffes qu'ils avoient baillées pour faire leurs habits.

L'on parloit dernièrement devant la reine d'un bruit qui couroit que madame de Nevers seroit intendante de la maison de la reine; elle dit qu'elle n'en avoit point eu, et que la reine sa fille n'en auroit non plus qu'elle; elle ajouta à cela que quand elle y en mettroit une, elle ne la prendroit jamais en la réformation.

Madame doit mener, outre madame de La Boissière, qui s'en va finir ses jours en Espagne avec elle, trois autres dames, douze femmes de chambre, et six filles. Je ne sais qui seront les dames; mais pour les filles, il y aura de la peine à en trouver, et ne sais point encore qu'une seule, qui est fille de madame de Hélin. Cette madame de Hélin est une des sœurs de M. de Gondy, qui étoit mariée à un gentilhomme de Picardie nommé M. de Hélin. Toute la difficulté n'est pas que nos filles ne veuillent bien aller en Espagne, mais c'est qu'il faut que leurs parents leur baillent quatre mille écus à chacune pour leurs équipages, et douze cents écus de pension annuelle, jusqu'à ce qu'elles soient mariées; et à ce prix-là nos filles ne veulent point aller si loin.

Il y a quelques jours que madame Henriette a la rougeole; sitôt que cela fut découvert, qui fut, ce me semble, lundi ou mardi, on mena Monsieur et madame Chrétienne coucher aux Tuileries, et le même jour Monsieur fut ôté aux femmes et remis au gouvernement des hommes.

On l'avoit mis depuis au logis de M. Zamet; mais je ne sais quelle incommodité l'on y a reconnue. On les a depuis mis en l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où ils seront jusqu'à ce que l'on parte, et alors ils iront à Saint-Germain-en-Laye.

Il y a dix ou douze jours qu'il y eut doute de quelques brouilleries entre M. de Montmorency et M. de Retz pour quelque chose qui s'étoit passé chez mademoiselle Choisy, mais cela n'éclata point; la reine les fit tout aussitôt embrasser en sa présence. La véritable occasion étoit que M. de Montmorency, parlant du duc de Retz, l'avoit appelé *duc de Reste*, et quelque autre chose sur le même sujet, voulant dire qu'il avoit eu son reste.

Pour petites nouvelles, il a couru bruit, mais qui s'est trouvé faux, qu'un catholique, feignant se convertir à la religion protestante, avoit voulu tuer M. de Bouillon.

Un Simon, soldat de la citadelle d'Amiens, fut pendu il y a douze ou quinze jours à Amiens même pour avoir donné trois coups de poignard à un apothicaire qui lui avoit refusé de l'arsenic; il fit ce coup-là de la peur qu'il eut qu'il ne le découvrit.

Madame de La Boissière prend le nom de comtesse de Lannoy, qui est le nom d'une grande maison d'Artois de laquelle elle est, et de laquelle étoit un Charles de Lannoy qui se trouva à la prise du feu roi François.

Le roi ne vit point M. le comte d'Auvergne, il n'y eut que la reine : comme il fut fait venir, on fit trouver bon au roi de s'aller promener; comme il revint, on avertit le prisonnier de se retirer.

Le roi, étant hier après dîner aux Tuileries, dit qu'il boiroit volontiers du cidre; on en alla tout aussitôt querir chez le comte de Thorigny : cependant il continua de jouer dans les allées. M. de Souveray et M. le Prince demeurèrent à se reposer, attendant que le cidre fût venu. L'on apporta deux bouteilles et deux verres; M. de Souveray et M. le Prince burent de l'une de ces bouteilles.

Le roi, arrivant incontinent après, demanda s'il y avoit du cidre; on lui dit que oui, et qu'il étoit fort excellent. Il demanda pourquoi l'on avoit bu devant lui; M. de Souveray lui dit qu'on lui avoit laissé une bouteille à laquelle on n'avoit point touché: il fit mine de se contenter, puis demanda en quel verre ils avoient bu; on le lui montra. La fortune voulut que celui qui fit l'essai le fit en l'autre verre; de sorte que le roi, quelque remontrance que lui fit M. de Souveray que le feu roi son père buvoit même avec les moindres soldats, ne voulut jamais boire. Il y eut bien de la contestation; enfin il ne but point, et s'en plaignit à la reine. M. de Souveray fit aussi sa plainte: les conclusions furent au désavantage du roi, mais elles ne furent pas exécutées.

Mardi au soir, le roi se voulant coucher, M. le marquis d'Ancre commença à le détacher. M. de Souveray dit à un valet de chambre: « Détachez le roi. » Il s'approcha, et se mit en devoir de le faire. M. le marquis, sans rien dire, le repoussa tout doucement de la main, et continua de vouloir détacher. Le valet de chambre se reculant, M. de Souveray lui dit derechef: « Faites ce que je vous commande, détachez le roi; » ce qu'il fit, et M. le marquis se retira.

Je ne vous puis rien écrire du fait de M. de Château-neuf, pourcequ'il n'y a encore rien d'avancé. Il lui a été rapporté que quelqu'un parlant à M. le chancelier de cette affaire, lui proposa qu'il seroit bon qu'il baillât son état à son fils; et que là-dessus M. le chancelier répondit qu'il n'y avoit pas d'apparence à cela, et qu'il étoit trop honnête homme. Je ne sais ce qui en est; tant y a que je ne le vois pas disposé à s'en défaire. Je crois

que dans quelques jours il saura la résolution de M. le chancelier. Jusqu'ici il s'est contenté de le voir sans lui parler de rien, depuis la première fois qu'il le salua à son arrivée.

183.

AU MÊME.

A Paris, ce 5 août 1615.

MONSIEUR,

Je vous ai déjà protesté que je n'étois plus ni de la cour ni du monde, et que par conséquent vous ne deviez plus attendre des nouvelles de moi. D'ailleurs nous n'avons ici que de faux bruits des affaires de Picardie : voilà pourquoi je ferois conscience de vous en écrire ; vous oyez assez de mensonges d'ailleurs, sans que j'y ajoute les miens. On dit que M. le Prince a fait quelques recrues de ses troupes à Montcornet ; mais de leur nombre c'est de quoi l'on n'est pas d'accord : ceux qui disent le moins lui donnent deux mille hommes de pied, et sept ou huit cents chevaux ; ceux qui disent le plus lui baillent cinq à six mille hommes de pied, et de mille à douze cents chevaux. Un nommé Fresque, qui est au maréchal d'Ancre, passant par ici, il y a trois jours, pour s'en aller à la cour, dit que M. de Longueville pouvoit avoir à Corbie cinq cents arquebusiers, et cent ou six-vingts chevaux ; et M. le Prince mille ou douze cents hommes de pied, et de cinq à six cents chevaux : certainement ils ne peuvent avoir grand'chose. Je vis hier entre les mains d'une dame une lettre d'un

de ses amis qui leur mandoit qu'il levoit un régiment pour eux, et qu'il purgeroit ses terres de tout ce qu'il y avoit de gens inutiles et mauvais garçons, et que dans peu de jours il les mèneroit en un lieu où il feroit bien chaud. Je ne puis deviner ce qu'il veut dire, si ce n'est à la citadelle d'Amiens; mais si c'est là, je ne crois pas que ce soit avec effet. Il y a trois jours qu'un homme, que madame la maréchale d'Ancre envoyoit à son mari pour lui donner de ses nouvelles et avoir des siennes, fut pris par les chemins et mené à M. de Longueville, qui lui fit faire fort bonne chère, et aussitôt le renvoya à M. le maréchal d'Ancre, et lui manda qu'en leur parti ils étoient plus courtois que nous n'étions au nôtre. Du côté de Pertuis, j'ai vu une lettre que M. le marquis de Rambouillet écrit à madame sa femme, et lui mande que leurs majestés étoient arrivées à Poitiers le jour précédent qui devoit être dimanche ou lundi dernier, et qu'ils y feroient quelque séjour, tant pour laisser reposer les soldats du régiment et autres, que pour laisser remettre les chevaux des carrosses et chariots, qui étoient merveilleusement travaillés. A cette cause il est ajouté une autre, que Madame se trouvoit indisposée d'un petit dévoiement, et que la reine prendroit ce temps pour se purger, d'autant qu'elle étoit plus galeuse que lorsqu'elle partit. Il y a eu quelques brouilleries entre M. de Sully et M. le comte de La Rochefoucauld pour un logis; mais je crois que M. de Sully s'est trouvé n'avoir point de raison, d'autant que M. le comte de La Rochefoucauld l'avoit loué il y avoit long-temps, comme lieutenant du roi de la province, et que par conséquent il n'y falloit point de craie. Voilà tout ce que je

sais. Vous trouverez en ce paquet trois livrets qui sont sortis au jour depuis le partement de leurs majestés : ils ne valent pas mieux que les autres. J'oubliais à vous dire que M. de Lutynesa eu l'abbaye de Fécamp de la dépouille du cardinal de Joyeuse. L'on tient M. le prince de Joinville marié avec madame la maréchale de Fervaques. Je me trouvois hier en une compagnie où quelqu'un dit que, quand elle parloit de lui, elle disoit monsieur mon mari. Je faisois compte d'avoir l'honneur de la voir aujourd'hui pour le savoir de sa bouche ; mais un petit dévoiement d'estomac m'a fait garder le logis, et m'a gardé de recouvrer un petit livret nommé *Martin l'Ane*, qui est d'hier ou d'aujourd'hui seulement, dont je vous eusse fait part comme des autres. Adieu, monsieur ; je suis de tout mon cœur votre serviteur très humble et très affectionné.

Si sans vous incommoder vous pouvez bailler cent écus à ma femme, vous m'obligerez extrêmement, et je les laisserai avant que de partir à M. Cramoisy ou à tel autre que vous me manderez.

184.

AU MÊME.

A Paris, ce 10 d'août 1615.

MONSIEUR,

Nous sommes en un temps où il est malaisé de vous rien écrire de certain : voilà pourquoi je me remets à ce porteur de vous dire ce qu'il en sait, et crois que quand

vous l'aurez oui, et lu tout ce qu'on vous mande, vous n'aurez pas de quoi être mieux informé que vous êtes. Il a toujours été des saisons fertiles en toutes sortes de bruits; mais il n'en fut jamais où les changements fussent si fréquents comme ils sont en celle-ci. Au matin on tremble au bruit d'une nouvelle, au soir on s'en moque; et les mensonges, qui sont ordinairement logés à la basse cour, osent monter jusqu'au cabinet : toute la fin que j'y vois, c'est le parterment de leurs majestés; car jusque-là chacun s'imaginait des grotesques. Ceux qui sont de la cour savent bien que la sécheresse qui a épuisé toutes les mares de Beauce, et la mort de deux soldats qui moururent samedi en marchant, outre la perte de près de deux cents chevaux de la compagnie de monseigneur, que le chaud a tués, sont les causes véritables du dernier retardement; mais je m'assure qu'aux provinces on le contera de toute autre façon, et que du sens littéral, qui est très recevable, on passera à des allégories les plus sottes et les plus impertinentes qui furent jamais. Quand il y aura sujet de craindre, je ne suis ni si vaillant ni si stupide que je ne craigne comme les autres; mais jusqu'ici je n'en vois point d'occasion : huit ou dix jours nous mettront hors de tous ces doutes; Dieu, s'il lui plaît, les fera résoudre selon le desir des gens de bien. Je fais compte de m'en aller passer l'hiver avec vous. Adieu, monsieur; je suis votre serviteur très affectionné à jamais.

185.

AU MÊME.

A Paris, ce 10 d'août 1615.

MONSIEUR,

Depuis mon autre lettre écrite, je suis allé au Louvre, où j'ai trouvé que le voyage n'étoit pas si reculé comme l'on pensoit. La première chambre a commandement de partir demain, et tient-on que mercredi leurs majestés ne coucheront point à Paris. M. le maréchal de Bois-Dauphin demeure ici pour garder Monseigneur, et monsieur de Praslin avec lui. L'on fait compte de douze mille hommes de pied, et de quelque cavalerie dont je n'ai point ouï dire le nombre. J'ai fort grande opinion que la colère de M. le Prince se sera toute évaporée en son manifeste. Voilà tout ce que j'avois à ajouter à ce que vous verrez en mon autre lettre. Je vous pense avoir écrit que M. l'évêque d'Orléans avoit eu le brevet de premier aumônier de la reine, et il étoit vrai; mais depuis la chose est changée, et M. de Loménie, qui avoit eu commandement de le lui porter, le lui est allé redemander. Le discours de cette affaire seroit trop long pour cette page; je pense l'avoir fait devant ce porteur, qui vous dira ce qui en est: aussi vous dira-t-il la brouillerie de madame la maréchale d'Ancre avec le père Cotton; elle se conte si diversement que je ne saurois que vous en dire. Adieu donc, monsieur. Votre serviteur très obligé.

Hier au matin la reine alla à Saint-Germain faire son bonjour, où il lui prit en oyant messe une défaillance dont elle revint tout aussitôt, et se porte fort bien, grace à Dieu.

Ce même matin, les avis qui lui furent donnés que toutes les mares de la Beauce, d'Étampes, et Orléans, étoient tellement asséchées qu'il n'y avoit pas une goutte d'eau, la mort de deux soldats de la compagnie du capitaine de La Salle, qui est du nombre des six du régiment qui sont parties, lesquels, samedi dernier, crevèrent de chaud au chemin de Long-Boyaü, et le même accident arrivé à plus de cent cinquante chevaux de la compagnie de Monseigneur, firent remettre le voyage à jeudi prochain, comme croient la plupart, mais véritablement jusqu'à la première pluie.

Monseigneur est encore à l'abbaye de Saint-Germain avec mesdames ses sœurs, et y sera jusqu'à ce que l'on soit parti, et que le Louvre ait été nettoyé. Madame la princesse de Conti offrit à la reine de faire curer les fosses, mais elle ne le voulut pas. Il y a trois jours qu'elle envoya querir la cour de parlement, et dit qu'elle leur vouloit laisser la garde des deux choses qui lui étoient les plus chères, Paris et Monseigneur. Ils y vinrent, et reçurent cette recommandation de la part de la reine pour une singulière faveur.

Hier un peu devant midi, vint un courrier au roi de la part de M. le Prince; il lui rendit un fort gros paquet, dans lequel il y avoit un manifeste qui a fait bien du bruit, pourceque l'on dit qu'il y a que, si par les prières il ne peut obtenir que l'on fasse justice, il sera contraint de recourir aux armes. Ceux qui nous veulent faire peur

font grand fondement là-dessus, et déjà imputent à cela le retardement du voyage; mais je ne pense pas que la semaine prochaine se passe que leurs majestés ne soient en chemin.

Hier, sur les six heures du soir, la reine, entrant en carrosse pour s'aller promener, dit tout haut, en s'adressant à ceux qui étoient devant la portière, desquels il se rencontra que j'étois l'un : « Qu'ils cheminent tant qu'ils voudront, autant en emporte le vent ; » et répéta ces derniers mots par deux fois.

A l'heure même il courut un bruit que M. de Longueville avoit été blessé d'un coup de couteau qui lui couloit le long de la mamelle droite, et entroit dans le bras droit; mais, grace à Dieu, cela s'est trouvé une pure invention.

Il s'est dit déjà par plusieurs personnes que MM. de La Marck avoient vendu leurs droits de Sedan au marquis de Spinola. J'en ai voulu savoir la vérité, et le demandai premièrement à madame la marquise de Mauny, qui me dit : « Nous ne l'avons pas fait, mais nous le ferons. » A deux heures de là, je trouvai madame de Bouillon La Marck, et lui fis la même demande; elle me répondit que cela n'étoit point, et qu'ils ne feroient jamais rien contre le service du roi. Samedi je retrouvai madame la marquise de Mauny, et lui dis la réponse que m'avoit faite madame de Bouillon; elle me dit : « Qu'elle die ce qu'elle voudra, nous le ferons; le roi ne nous peut pas empêcher de vendre ce qui est à nous : je ferai faire cette affaire-là. »

Un gentilhomme qualifié de cette cour, et qui est fort ami de M. de Nevers, m'a dit qu'il ne tiendrait qu'à la

reine que M. de Nevers ne vînt au voyage, et que ce qu'il demandoit étoit si peu de chose et si raisonnable, qu'il ne croyoit pas que la reine le lui refusât; c'étoit que des deux honneurs qu'il y auroit en cette cérémonie, l'un de mener Madame, et l'autre de ramener la reine, M. de Guise en eût l'un, et lui l'autre; que cela n'étant point, il supplioit la reine de lui permettre de demeurer à Nevers. J'ai demandé ce qui en seroit à des personnes qui le pensent bien savoir, qui m'ont dit que M. de Guise auroit l'un et l'autre : *staremo a veder*.

M. de Mayenne, qui a eu peur que les habitants de Soissons ne le missent dehors, s'en est assuré par quelques hommes qu'il a mis dedans.

Le jour même que les députés de Provence furent ouïs, qui fut, ce me semble, jeudi ou vendredi, l'ambassadeur d'Espagne prit congé du roi, qui l'embrassa par plusieurs fois, avec grand témoignage d'affection. Le roi étoit botté : l'ambassadeur lui dit que sa majesté s'en alloit à la chasse, et que pour cette occasion il ne la vouloit pas importuner plus long-temps; le roi lui répondit qu'il n'y avoit point de plaisir qu'il ne quittât pour s'entretenir avec lui. Comme il eut achevé, il se tourna vers la reine, et, ayant pris congé d'elle, fit de nouveau la révérence au roi, qui l'embrassa encore deux ou trois fois.

186.

AU MÊME.

A Paris, ce 18 août 1615.

MONSIEUR,

Nous voici à la fin des nouvelles : leurs majestés partirent hier. Il y eut quelque cérémonie au partement de Madame, mais bien petite. Telle qu'elle fut, M. de Valves la vit avec le soin dont il est coutumier de remarquer toutes choses; il la vous écrit, et vous écrit aussi comme M. le président Le Jay est du voyage. Chacun parle de cette affaire selon son sens; le mien est que l'on ne lui veut point faire de mal, mais l'empêcher d'en faire. Quel sera l'état des choses par-deçà, je ne le puis deviner. Deux ou trois jours de temps nous y donneront quelques lumières; pour moi, je crois ce que j'ai toujours cru, qu'il y auroit de la peur, et point de mal: tant y a que l'on y a apporté force prévoyance. M. le maréchal de Bois-Dauphin est demeuré, avec environ dix mille hommes de pied françois, et quinze cents Suisses, quatorze cents chevaux, et six cents carabins; on lui a aussi laissé du canon, des balles, et des poudres, et de l'argent pour ce qui sera nécessaire. M. de Praslin demeure avec lui: il y eut quelques contestations avant que l'y faire résoudre, mais enfin il a fait ce que leurs majestés ont voulu. Madame de Guise accoucha d'une fille le jour de la mi-août; la reine en sera la marraine, s'en étant priée elle-même, combien que ce fût l'intention du père et de la mère. Sa majesté dit qu'elle avoit apporté

son nom en naissant; que, puisqu'elle étoit née en un jour dédié à la Vierge, il falloit qu'elle s'appelât Marie. Je fus lundi voir madame la princesse de Conti, et fus long-temps seul à la ruelle, parceque l'heure des visites n'étoit pas encore venue. Nous tombâmes sur le discours des affaires du temps, et particulièrement sur les plaintes que font les princes absents; je lui dis que tout le monde donnoit sa voix à M. du Vair, et que M. de Guise et elle devoient prendre cette occasion pour obliger une personne qui auroit un jour moyen de les servir, et que le faisant elle obligeroit toute la France, pour le mérite et la probité du personnage. Elle me répondit: « Est-il bien homme de bien? » Jugez ce que je lui répliquai; et lors elle me dit: « Mais je crois qu'il seroit bien difficile. » Je lui répondis qu'aux choses injustes il ne faudroit rien espérer de lui, mais que sans faire injustice il se présenteroit des occasions où l'on se pouvoit prévaloir de son amitié; j'y ajoutai qu'être facile à un homme qui est en cette charge n'est autre chose qu'être ignorant ou méchant. Elle me dit qu'il étoit vrai, et qu'elle seroit très aise que cela fût, et que de son côté elle y apporteroit ce qu'elle pourroit. Nous mîmes alors sur le tapis ceux qui y pouvoient prétendre, qui ne se trouvent point à son goût. On croit que le maréchal d'Ancre baillera volontiers cette victime à l'accommodement des affaires. Je sais bien que vous avez en ceci le même dessein que j'ai, et peut-être vous pourrez-vous résoudre à prendre une charge de maître des requêtes, pour ne vous séparer point d'une personne qui vous est si chère. Dieu inspire la reine à faire une bonne élection! elle est sage en toutes choses, il faut croire qu'elle le sera encore en celle-ci.

Adieu, monsieur; si ce n'est ici la dernière lettre que je vous écrirai cette année, je pense qu'elle sera la pénultième, et que vous verrez bientôt votre serviteur très humble et très affectionné.

Madame de Nevers va au voyage, avec charge d'aller recevoir la reine qui vient, dont l'on m'a dit qu'elle a brevet. M. de Nevers, à mon avis, ne bougera de Nevers; je crois vous en avoir dit l'occasion par ma dernière. Madame la comtesse de Soissons, à ce que m'a dit un qui le croit bien savoir, fait compte de s'en aller à Montferrat, et de là prendre le chemin de Bayonne, pour être auprès de la reine, et l'accompagner à Bordeaux, où, pour sa qualité, elle se trouvera indubitablement la première, et ainsi rendra à madame de Nevers sa commission inutile. Le même m'a dit que madame de Longueville sera de la partie.

187.

AU MÊME.

A Paris, ce 19 d'août 1615.

MONSIEUR,

Ce petit mot est seulement pour garder la coutume que j'ai de ne voir partir personne sans vous écrire, et pour vous faire tenir une harangue de M. de Saint-Victor qu'il m'a fait cette faveur de me donner. Je ne vous en dirai rien : vous y voyez assez clair. Le jeune séculier présenté par un hérétique dont il parle est un nommé M. Malamy; par l'hérétique il veut dire M. Lesdiguières, qui écrit fort chaudement en sa recommandation. Il

me semble bien qu'un grand personnage ne méritoit point une marque si odieuse. Toutefois je n'oserois mettre ma censure à ce qui part de mon archevêque futur, de peur qu'à son tour il ne me fit quelque jour sentir la sienne. Adieu, monsieur; tenez-moi en vos bonnes grâces et en celles de monsieur notre premier président. Si les choses continuent au train qu'elles prennent, comme elles feront à mon avis, vous le verrez au lieu où il est désiré de tout ce qu'il y a de gens de bien. M. de Valves chiffre mieux que moi, ce sera à lui à vous en dire davantage. Votre serviteur aussi affectionné qu'obligé.

188.

AU MÊME.

A Paris, ce 23 d'août 1615.

MONSIEUR,

Je fus hier dire adieu à M. de Valves, qui devoit partir ce matin avec M. de La Forêt. Le roi va si vite qu'il est temps de partir à qui a envie de l'atteindre par les chemins. Jusqu'ici leurs majestés n'ont trouvé qu'obéissance en leur voyage : il n'en faut pas espérer autre chose. Au reste tout est calme par-tout; en Picardie seulement il y a quelque bruit: je dis bruit, car de dire guerre, je n'y vois rien qui mérite un nom si relevé. L'armée du roi sera dans dix ou douze jours aux champs; elle sera de dix mille hommes de pied françois, quinze cents Suisses, quatorze cents chevaux, et six cents carabiniers: sitôt que cela sera ensemble on marchera vers eux. Pour moi, je vois bien que cette brouillerie sera encore plus ridicule que celle de Mézières. M. le Prince, à ce que

l'on dit, est allé à Sedan; je crois qu'il ne voit guère de sûreté ailleurs que là, et encore Spinola est aux terres de Luxembourg, avec dix ou douze mille hommes de pied, autant de canons, et douze cents chevaux, ce qui n'est pas sans faire penser à soi M. de Bouillon. Le roi va aujourd'hui à Amboise, et la reine à Chenonceau, où M. de Vendôme la traite. Je vous envoie une lettre du père Fronton; et cinq copies de la harangue de vos députés: tout cela m'a été baillé par M. de Valves. Adieu, monsieur; je ne suis pas en lieu de nouvelles pour vous en pouvoir dire davantage. Je suis votre plus humble et plus affectionné serviteur.

189.

AU MÊME.

A Paris, ce 6 d'octobre 1615.

MONSIEUR,

Ce ne seroit jamais fait de vous remercier. Vous avez, par les obligations précédentes, épuisé tout ce que je savois d'honnêtetés, tellement que je ne saurois plus vous rien dire de nouveau; et de vous répéter des choses que si souvent je vous ai dites, ce seroit trop indiscretement abuser de votre patience. J'attends le succès de l'affaire de la pension, qui dépend entièrement de M. de Valves. Il me mande que la reine m'a accordé ce que madame la princesse de Conti lui demanda pour moi, et qu'elle en avoit demandé un mémoire pour s'en souvenir. La lettre étoit du jour du mariage, en laquelle il remettoit la poursuite de l'affaire après la cérémonie: depuis je n'en ai point ouï parler. Je lui écris présente-

30.

ment pour le prier de me mander librement ce que j'en dois espérer. Je ne suis pas bien prompt à me promettre du bien; voilà pourquoi je décrois fort aisément l'opinion des bons succès, quelque apparence qu'ils aient. M. de Valves est au lieu des nouvelles, vous les devez espérer de lui: pour moi, je ne vous puis rien dire de deçà, que la prise d'un petit lieu qui s'appelle Clermont, qui tenoit pour M. le Prince. M. le maréchal d'Ancre a fait ce siège, et, samedi dernier, s'en vint en cette ville, accompagné de M. le marquis de Portes, qui lui a aidé à faire cet exploit; il y a été jusqu'à hier. Le sujet de son voyage étoit de venir voir Monseigneur, et d'offrir, comme il a fait, à messieurs de Paris sa nouvelle conquête; ce qu'il fit en la personne de M. de Liancourt, leur gouverneur, avec force belles paroles, remerciant Dieu d'avoir béni ses armes en une occasion où il y eût moyen de les servir. Mais M. de Liancourt lui répondit que c'étoit au roi que les places prises par ses lieutenants avoient accoutumé d'être remises, et qu'il en falloit attendre l'intention de sa majesté. Vous aurez peut-être su qu'un maître des comptes, nommé Lesforges, avoit été pris avec quelques autres, il y a environ trois semaines, en allant à Piquepeau, et mené à Soissons. Je viens d'apprendre de la sœur du président de Soissons que lui et cinq autres prisonniers étoient revenus hier au soir, et que son frère avoit prêté son carrosse pour les ramener, sans avoir payé aucune rançon, avec cette condition, qui, si elle est véritable, est ridicule, que si le roi à son retour les jugeoit de bonne prise, ils paieroient rançon. Cet exemple fera que les chemins seront plus libres qu'ils ne sont depuis cinq ou six semaines;

car puisqu'on ne paie point de rançon, il n'y a plus d'apparence de prendre des prisonniers. Tout le danger qu'il y a, ce sera la rencontre des voleurs. J'ai bien un passeport fort favorable; mais la sûreté n'en est pas si grande qu'avec tout cela il ne reste occasion d'avoir peur. Il se faudra remettre à la garde de Dieu. Adieu, monsieur; Dieu vous tienne en sa sainte garde; et vous, s'il vous plaît, aimez-moi comme de coutume. Votre serviteur très humble et très obligé.

190.

AU MÊME.

A Paris, ce 6 de novembre 1615.

MONSIEUR,

M. Gaillart est parti depuis deux à trois jours, à ce que l'on m'a dit. Il y a environ trois semaines que je le fus prier de prendre de moi deux cents écus, et les faire rendre en Provence à ma femme; mais il me dit qu'il ne le pouvoit faire. J'aurai donc recours à M. Roux, sur la confiance que vous me donnez qu'il me fera cette courtoisie. Si j'eusse su le partement de M. Gaillart, je vous eusse écrit par lui. Ce paquet ira à Bordeaux pour aller à Aix; le chemin est long, mais c'est aujourd'hui la seule commodité que j'aie. Adieu, encore un coup, monsieur; je vous baise très humblement les mains, et à M. le premier président.

J'oublois à vous dire la mort du marquis de Resnel. Il étoit allé pour lever quelques logis aux reîtres de M. le Prince, qui étoient demeurés derrière; mais ayant

fait donner son lieutenant en un village un peu devant qu'il donnât à l'autre, ceux qui fuyoient de ce premier lieu donnèrent l'alarme aux autres, de sorte que le marquis de Resnelles trouva à cheval, et fut tué lui et un autre des siens. Il est vrai que le corps de cet autre ne se trouve point, tellement que l'on ne sait ce qu'il est devenu. Madame la marquise de Resnel est ici, fort affligée: aussi est-ce un grand malheur que, n'y ayant eu qu'un homme tué, le sort soit tombé sur son mari. Je vous remercie de votre arrêt; il est comme je les aime, aussi est-il fait par des gens de bien.

191.

AU MÊME.

A Paris, ce 15 de novembre 1615.

MONSIEUR,

Vous n'avez pas souvent de mes lettres, pourceque nous avons faite de commodité. J'attendois toujours la réponse de M. de Valves sur l'affaire de la pension, dont vous avez pris la peine de lui écrire, pour m'en aller en Provence; mais je crois qu'il soit allé à Bayonne avec M. de Guise, ou que, s'il est demeuré, il n'a rien pu avancer. Quoi qu'il en soit, il faut vouloir ce que Dieu veut. Ce qui me gêne de partir est la petite affaire que j'achèverai, Dieu aidant, au premier jour; et cela fait, quelque danger qu'il y ait sur les chemins, j'en courrai la fortune, et me remettrai à ce qu'il plaira à Dieu en ordonner; car c'est un voyage à quoi je suis du tout résolu, et dont j'attends l'heure avec impatience. Puisque je n'ai point de nouvelles à vous écrire, je vous enverrai

en récompense deux ou trois pièces que vous serez bien aise de voir, encore que véritablement ce ne soit rien; mais je connois votre curiosité, et n'ayant autre moyen de vous servir, je suis bien aise de la pouvoir contenter en quelque chose. Je vous baise bien humblement les mains, et suis, monsieur, votre très humble serviteur.

192.

AU MÊME.

A Paris; ce 28 de novembre 1615.

MONSIEUR,

Je n'ai point été trompé de l'affaire de la pension: là où il y a un coadjuteur, il n'y a point de lieu de rien espérer. J'espère vous voir bientôt: cela et la faute de nouvelles me garderont de vous entretenir plus long-temps. Je viens de voir un homme de mes amis qui a été à la poste exprès pour apprendre quelque chose; mais le maître-du-logis lui a dit que depuis le 14 de ce mois il n'étoit venu personne. M. le maréchal de Bois-Dauphin avoit écrit du 22 à M. le premier président que dans trois jours il contraindrait M. le Prince ou de tourner le dos ou de donner bataille; mais nous n'osons jusqu'ici dire ni l'un ni l'autre. Il y a huit ou dix jours que le sieur de Riberpré a été chassé de Corbie par un nommé Hélincourt, qui y étoit en garnison avec quatre compagnies. La raison, on ne la sait point: le bruit est qu'il avoit intelligence avec le parti contraire; je n'y vois guère d'apparence par beaucoup d'occasions, et même ce qu'il s'est retiré à Soissons l'en semble as-

sez justifier. J'ai regardé les *Centuries* sur le fait du quatrain; à la seconde ligne il y a, *mais la fin malheureuse*: en la quatrième il y a bien *le Phyle*, comme au vôtre; mais je crois qu'il y a faute à l'un et à l'autre, et qu'il faut lire *Lephébe*. Le prince d'Espagne a nom, comme je crois vous avoir écrit par ci-devant, Philippe-Domingue-Victor. Pour moi, depuis que j'ai vu la fausseté de la centurie qui promettoit morgue à la France, je n'ai plus cru le centuriateur: tant y a, qu'en ce quatrain il ne dit rien qui ne puisse être rejeté à une autre saison plus convenablement qu'à la nôtre. Dieu garde nos rois, et fasse tomber les malheurs du siècle sur autres têtes que sur celles qui nous sont si chères! Je vous supplie, monsieur, me tenir toujours aux bonnes grâces de M. le premier président, comme son serviteur très affectionné. Je ne doute point des vôtres, comme aussi ne crois-je pas que vous doutiez de mon affection. J'ai suivi l'avis que vous m'avez donné de M. Gaillart, et ai baillé ce matin trois cents livres à M. Roux pour rendre à ma femme en Provence. Adieu, monsieur; j'espère que les premières nouvelles que vous aurez de moi, j'en serai moi-même le porteur. Votre serviteur très humble et très obligé.

193.

AU MÊME.

A Caen, ce 8 de juin 1621.

MONSIEUR,

Il y a cinq à six jours que je reçus par votre moyen une lettre de M. d'Agut, dont je vous remercie, et vous

supplie très humblement que, me continuant cette même affection, vous preniez le soin de me faire tenir les lettres qui me viendront de Provence. Je suis hon- teux et fâché tout ensemble de vous donner cette peine; mais je vous ai déjà tant d'autres obligations, que je ne puis douter de votre bonne volonté. Si, après l'avoir si souvent essayée, je pouvois être assez heureux pour vous donner quelque témoignage de la mienne, ce me seroit une satisfaction que je tiendrois pour l'une des plus grandes graces que la fortune me sauroit faire. Il me souviendra de la commission que vous m'avez donnée; et croyez que s'il s'y peut rien faire, que je ferai que vous en serez content. Je n'ose vous demander des nou- velles, pourceque je suis en lieu où je ne vous saurois rendre la pareille; mais ce seroit bien à cette heure une des principales faveurs que je saurois recevoir de vous: nous en sommes ici fort affamés, principalement en l'absence de M. le marquis de Mauny. Ne craignez point, s'il vous plaît, quand vous prendrez la peine de m'écrire, de charger les lettres de port, afin que les porteurs soient plus curieux de les rendre. Adieu, monsieur; aimez-moi toujours comme celui qui toujours est et sera votre ser- viteur très humble et très affectionné.

194.

AU MÊME.

A Caen, ce 17 de juin 1621.

MONSIEUR,

Je reçus, il y a trois ou quatre jours, vos lettres, et,

avec elles un paquet de Provence, que vous avez pris la peine de m'adresser; je vous en remercie très humblement, mais avec un regret extrême que je n'en puisse prendre aucune revanche : ce sera quand il plaira à Dieu m'en donner le moyen. M. le marquis de Mauny, qui est notre gouverneur, comme vous savez, m'a dit qu'il se souvient qu'en travaillant aux fossés de la citadelle d'Amiens, il s'y trouva un tombeau où il y avoit des fioles de verre encore toutes pleines d'eau, desquelles il croit que M. de Riberpré pourroit donner des nouvelles. Je vous donne cet avis pour l'opinion que j'ai que ce soit chose digne de votre curiosité. Pour ce qui se trouvera de deçà, ne doutez point que je ne tâche de satisfaire à votre desir et à la promesse que je vous ai faite; en cela, monsieur, et en toute autre occasion, vous me trouverez toujours votre serviteur très humble et très obligé.

195.

AU MÊME.

A Caen, ce 8 juillet 1621.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre paquet, et connu en votre lettre, comme je fais en toutes, le soin que vous avez de me témoigner votre affection. La fortune ne me présente ici, non plus qu'ailleurs, ni l'occasion ni le moyen de vous servir, dont j'ai un déplaisir extrême; mais au moins crois-je que vous ne doutez pas que j'attende l'un et l'autre avec beaucoup de volonté. Je fus dîner, il y a quatre ou cinq jours, à l'abbaye de Saint-Étienne, où je vis la salle des

armoiries, qui y paroissent encore assez ; je ne m'en irai pas sans vous en porter un extrait. Je regardai de tous côtés si j'y verrois quelque chose digne d'être remarqué ; mais le temps et la rage des premiers huguenots ont tellement délabré ce qu'il pouvoit y avoir, qu'il n'y est rien demeuré d'entier. M. le prieur, qui prit la peine de m'accompagner par-tout, me montra en deux lieux le combat de Gris et Carrouges : en tous deux ils sont représentés à cheval, et en l'un la femme y est présentée debout du côté de son mari ; mais tout est si effacé que cela ne se sait seulement que par ce que les religieux de temps en temps en ont ouï de leurs prédécesseurs. Les armes qui étoient aux banderoles de leurs lances y paroissent aucunement ; celles de Carrouges sont d'une maison de Carrouges qui étoit alors en ce pays, et qui y est aujourd'hui éteinte. Pour la terre de Carrouges, elle est au comte de Tillières, dont le surnom est *le Veneur*, qui est ambassadeur en Angleterre. Le même prieur m'a promis de me faire voir huit ou dix chartres qui leur sont demeurées du ravage qui fut fait en leur maison en l'année 1562 ; quand je les aurai vues, je vous avertirai de ce qu'elles contiennent, afin que vous me mandiez celles que vous desirerez. Je vous remercie bien humblement de vos nouvelles ; j'en ai fait part à M. le marquis de Mauny, notre gouverneur, qui en a été très aise, car il n'est guère plus particulièrement averti que les autres. Je n'oserois vous prier de continuer, de peur de vous trop importuner ; vous m'obligerez assez si vous continuez de m'aimer, et me conservez, monsieur, en vos bonnes graces, comme votre serviteur plus humble et plus affectionné.

196.

AU MÊME.

A Caen, ce 6 d'août 1621.

MONSIEUR,

J'ai été bien aise du récit que vous m'avez fait en votre dernière lettre de la disposition testamentaire de feu M. du Vair; il s'en vend ici un petit discours, duquel je ne vous dirai autre chose sinon que je crois que Saugrain en soit l'auteur. Si tiens qu'à cette heure vous ferez achever l'impression de ses œuvres; si vous le faites, souvenez-vous, s'il vous plait, d'y mettre cette lettre qu'il avoit écrite à M. de Villeroi, sur le premier refus qu'il fit de la charge de garde-des-sceaux : le cas que j'en fais est sur le témoignage que vous m'en avez donné. J'ai ouï aussi bien estimer une harangue qu'il fit au parlement de Bordeaux, au voyage que fit le roi en Béarn. Je pense que vous la trouverez en ses papiers; je vous en donne avis, afin que vous y preniez garde. Il fit aussi une *Inscription des faits du feu roi*, qu'il m'envoya pour la faire voir, comme je fis, à sa majesté; si vous desirez l'y mettre, comme il me semble qu'il sera fort à propos, vous la pourrez avoir de notre compère Dumousthier, à qui j'en baillai une copie. Pour l'autographe, madame de Rohan, qui étoit au cabinet quand je le fis voir, me le demanda, et je ne pus pas le lui refuser. Pour la traduction dont il est question, vous savez ce que vous pouvez sur moi; mais jusqu'à ce que j'aie vu ce que c'est, et si mon style s'accommodera bien au sien, je ne vous

en veux rien promettre : j'en ferai l'essai sur un livre, et vous en ferai juge. J'ai parlé à messieurs de l'abbaye de Saint-Étienne de leurs chartres ; ils en ont encore tout plein qu'ils m'ont promises : en exécution de quoi, y ayant hier envoyé mon homme, ils m'envoyèrent deux copies de deux chartres qu'ils m'avoient montrées un jour auparavant ; mais je ne les trouve pas exactement faites, et vois bien que celui qui les a écrites n'entend aucunement le latin : je les irai corriger sur les originaux, aussitôt que je me serai tiré d'une lettre de consolation que je me suis cru obligé d'écrire à M. le Grand sur la mort de M. de Termes. J'eusse été bien aise de faire quelque chose pour les victoires du roi, mais je crois que son retour ne me pressera pas beaucoup ; j'apprendrai, s'il vous plaît, cela de vous, et tout ce que d'ailleurs vous aurez appris de nouveau. Nous n'avons point ici d'auteur dont on fasse cas comme de vous ; la plupart des autres écrivent sans jugement. Je m'assure que le roi se sera bien mis en colère de la prise de Bourrelon et de la hardiesse des huguenots d'avoir arrêté ses paquets. Je ne pensois pas qu'il y eût plus rien au Poitou pour ces gens-là. Si M. de La Rochefoucauld est dans le pays, c'est de la besogne pour lui ; je prie Dieu qu'il nous délivre pour une bonne fois de tous ces persécuteurs. Si cette occasion s'en perdoit, je ne pense pas qu'elle se pût jamais recouvrer. J'oubliois à vous dire qu'il y a à une lieue d'ici une abbaye où l'on m'a dit qu'il y a une bibliothèque de deux cents pas de long ; celui de qui je le tiens n'est pas homme de lettres, mais l'abbé est de mes amis : quand il sera de retour de Rouen et de Paris, où il est à cette heure, je l'irai voir pour apprendre ce

qui en est. Ils ont aussi force chartres anciennes, dont les copies ont été produites en un procès qu'il a contre ses religieux; je crois qu'il ne me les refusera pas : si cela est, je les vous enverrai tout aussitôt pour en faire part à M. Duchesnes, et autrement en disposer comme il vous plaira. J'ai reçu celles que vous m'avez envoyées, et les ai déjà rendues, afin de rendre ces messieurs-là plus prompts ou moins difficiles à nous faire voir le reste, comme certainement je les y vois de fort bonne volonté. Monsieur, je me recommande de tout mon cœur en vos bonnes graces, et prie Dieu qu'il vous ait en sa très sainte garde. Votre plus humble et plus affectionné serviteur.

197.

AU MÊME.

A Caen, ce 7 août 1621.

MONSIEUR,

Vous continuez à m'obliger, comme je continue à vous être importun. Votre honnêteté excusera, s'il vous plaît, mon malheur : si ma fortune étoit capable de revanche, je ne m'amuserois pas aux remerciements, mais c'est tout ce que je puis. Je suis marri, comme je le dois, de la mort de M. de Termes; et ce qui m'en accroît le déplaisir, c'est que je dois là-dessus une lettre de consolation à M. le Grand, et que certainement je ne sais par quel bout la commencer, pourceque, sa douleur étant telle que je la connois, il est malaisé que le soulagement s'en trouve dans les paroles. Voilà que c'est de la vanité du monde, et les raisons qu'ont les plus heureux d'y

faire aucun fondement. Dieu veuille que Clairac fasse rire ceux qu'il a fait pleurer : il est protecteur des bonnes causes, et particulièrement de celle des rois, cela m'en fait espérer le succès que desirent les gens de bien. L'affaire d'Arnaut m'avoit été contée en plusieurs façons, dont l'une étoit celle que vous m'écrivez. Je ne crois pas que la mort de M. de Termes l'ait mis hors de peine, ni qu'il ait bien fait de se retirer au parti contraire; l'événement en jugera. Je vous envoie les chartres que vous desirez : c'est un cahier contenant huit feuillets en parchemin. J'ai été sur le point de le faire copier, mais j'ai cru qu'il vous seroit plus agréable de cette façon. S'il vous plaît, monsieur, vous en prendrez la copie, et me le renverrez; car ces messieurs les religieux ne croient pas qu'il doive sortir d'entre mes mains. Pour le roman de M. Barclay, vous savez comme j'estime tout ce qui vient d'un si bon auteur; mais je me doute qu'à mesure qu'on a imprimé le latin, l'imprimeur n'ait fait travailler à la traduction, tellement que je ferois inutilement ce qui auroit déjà été fait. Il eût fallu, ce me semble, pour bien faire, que la traduction eût été faite avant que de rien imprimer. A tout hasard, vous m'obligerez extrêmement de m'en envoyer un exemplaire, que je chérirai pour celui qui l'aura fait et pour celui de qui je le tiendrai. Adieu, monsieur; je serai, tant que je vivrai, votre serviteur très humble et très affectionné.

Je vous supplie, monsieur, faire travailler à copier ce que je vous envoie; car, comme il me souvient que M. Cambdenus vous écrivoit, *rabiosa sunt ferè istorum hominum ingenia.*

Nous avons, à quatre lieues d'ici, près de Saint-Aignan-le-Malherbe, une chapelle qui s'appelle *la chapelle du Corps nu*. L'on dit que c'est pour la satisfaction d'un homme que le duc Guillaume fit écorcher; et là-dessus il se dit des choses fabuleuses. L'on m'a dit qu'en l'abbaye du Plessis, dont elle dépend, j'en pourrais savoir des nouvelles; je fais compte de m'y en aller dans un mois, Dieu aidant, et d'en savoir tout ce qui s'en pourra savoir, dont je vous donnerai avis tout aussitôt.

198.

AU MÊME, A PARIS.

A Caen, ce 17 d'août 1621.

MONSIEUR,

Je vous crie merci de vous avoir écrit sans date : ce n'est pas ma coutume; une autre fois je serai plus considéré. Je suis fort satisfait des raisons que vous m'avez apportées sur la difficulté que je vous avois faite. Aussitôt que je serai hors de la besogne que j'ai entreprise, j'y mettrai la main sans intermission : *je le vous ai promis, je le vous promets encore*. Depuis ma dernière lettre, ces religieux de Saint-Étienne m'ont baillé une bulle du pape Honorius, que je vous envoie : vous jugerez si c'est chose qui vaille, j'ai bien peur que non; mais de quoi reconnoîtros-je tant de peines que je vous donne ordinairement? L'abbé dont je vous avois parlé est de retour de Paris; je me suis informé de la bibliothèque de son abbaye, dont un malhabile homme m'avoit tant fait de cas; mais il m'a dit que ce n'est du tout rien, qu'il n'y a

pas un seul manuscrit, et que ce sont tous livres achetés depuis quinze ou vingt ans. Je vous remercie très humblement de vos nouvelles. Je dînai hier au château, où je les fis voir à M. le marquis de Mauny, qui en étoit aussi affamé que moi. Je crus aisément, et lui aussi, celle du nouveau superintendant des finances; l'emploi que l'on avoit fait de M. le comte de Schomberg me l'avoit fait soupçonner il y a long-temps. Mais pour une autre que l'on nous a dite, et qui a été écrite de Paris à une dame de ce pays, qui est que M. de Mont, conseiller en votre parlement, étoit garde-des-sceaux, je ne le crois pas si aisément: c'est une charge où la probité ne suffit pas; et d'ailleurs j'estime ce bon-homme si peu touché des vanités, qu'on lui feroit déplaisir de le tirer du repos où il est pour l'attacher au tumulte de la cour. Le passager et le pilote sont tous deux en même vaisseau, mais ce n'est pas pourtant une même chose. Adieu, monsieur; je ne sais plus que vous dire, sinon vous prier de m'aimer toujours, et me tenir pour votre très humble et très affectionné serviteur.

J'espère être dans quinze jours ou trois semaines à Paris, où, suivant la disposition où j'y trouverai les affaires, je pourrai bien me résoudre à vous accompagner en Provence.

199.

AU MÊME.

MONSIEUR,

Le même jour que je reçus votre lettre, monsieur notre gouverneur en reçut tout plein de ses amis qui sont en l'armée; mais et lui et tous ceux qui les ouïrent lire confessèrent que vous méritiez le prix à écrire des nouvelles judicieusement et véritablement. Ce qui nous les rendit plus agréables fut qu'on nous citoit ici des merveilles d'une armée imaginaire de M. de Bouillon, qui menaçoit toute la Normandie, et particulièrement Rouen, Caen, Dieppe et le Havre. Dieu veuille continuer au roi les prospérités qu'il lui a données jusqu'à cette heure! les brouillons, ni les brouilleries, de quelque part qu'ils viennent, ne nous feront pas grande peur. J'ai reçu, avec votre lettre, le livre de M. Barclay; je vous tiendrai la promesse que je vous ai faite: ce n'est pas que je l'aie encore vu, mais je défère assez à votre jugement pour en croire tout le bien que vous en dites. Il est vrai que j'ai dès le commencement choppé à ce qu'il dit que lorsque ce jeune homme fut jeté sur le bord de la mer en Sicile, l'empire romain n'étoit pas encore en sa grandeur. Je ne vois pas que s'il a voulu désigner le temps où cela se fit, il n'en ait dû désigner un temps plus particulier. Je vous dis cela sommairement: vous l'examinerez tout à loisir, et lui ferez, si vous le trouvez bon, cette difficulté pour la lui faire expliquer, ou bien y remédier tout-à-fait, ce que je crois qui seroit le plus à propos; car je ne vois raison du monde capable d'ex-

cuser cette erreur ou plutôt inadvertance : le mieux que j'y vois, c'est qu'il est bien aisé de la rhabiller. Quant aux vers que vous m'avez envoyés, ceux de M. Grotius me plairoient bien, si les deux premiers étoient raccommodés; mais ce sens-là n'est pas en sa place, il le falloit mettre après avoir parlé de M. du Vair; et d'ailleurs je ne trouve pas bien grande élégance à *moderari arbitrium regni*: toutefois à vous, docte. Je fais encore quelque scrupule en sa conclusion, où le mot pour rire est *ferre vitam* et *ferre mortem*: je sais bien ce que c'est que *ferre mortem fortiter*, ou *æquo animo*; mais *ferre vitam*, je confesse que je ne sais que c'est. Les vers de M. Bertius me semblent d'un bon sens et bien raisonnés; je ne puis parler que de cela : en ce qui est du style poétique, je m'en remets aux gens du métier. Quant aux vers françois, l'auteur est mon ami parfaitement, mais certainement il n'y a rien de poétique, ni aux conceptions, ni aux paroles. Un bon ami, qui eût mieux aimé la vérité que la complaisance, lui eût beaucoup servi, pourvu qu'il l'eût voulu croire. Je trouve la harangue de M. Molinier bien bonne, au moins en ce que j'en ai lu; je la lirai toute avec plus de loisir, et vous en dirai mon opinion. Pour la lettre de consolation, son auteur est galant homme; mais, *inter strepitus armorum*, les pauvres muses ne sont pas en leur élément : il faut considérer les circonstances pour excuser les défauts, s'il y en a; de quoi je me rapporte à vous. Je suis ici sur le point de quelque acheminement à mes affaires, de sorte que, si vous ne partez bien précipitamment, je pourrai bien avoir l'honneur de m'en retourner avec vous, car on me promet que dans un mois la chose sera résolue. Pour les char-

tres, je vous ai promis d'y vaquer aussitôt que je serai hors de ma consolation; mais vous savez ma paresse et mon humeur libertine, je tiens qu'assez tôt c'est assez bien. Je fus hier ouïr messe aux Jacobins, où je vis l'inscription que je vous envoie : je ne sais si elle pourra être utile à quelque chose; mais si je ne vous sers, au moins veux-je que vous connoissiez que j'ai envie de vous servir. Je prie Dieu, monsieur, qu'il m'en donne le moyen et l'occasion, afin que vous ayez sujet de continuer à m'aimer et à me tenir pour votre serviteur très humble et très affectionné.

On m'a parlé ici d'une inscription que feu M. du Vair s'est faite lui-même : si cela est, je vous supplie, monsieur, que je l'aie de votre main. Si j'eusse eu un chiffre avec vous, je vous eusse écrit quelque chose qui n'est pas de grande importance, mais que vous serez bien aise de savoir : ce sera pour notre première vue, Dieu aidant. Monsieur, sur la nouvelle que vous m'avez donnée, j'ai écrit ce mot à M. de Dardamé; je vous supplie très humblement le lui faire tenir.

200.

AU MÊME.

A Caen, ce 1^{er} d'octobre 1621.

MONSIEUR,

Devant la réception de votre lettre du 22 du passé, nous avons la malheureuse nouvelle de la mort de M. du Maine; mais on différoit de la croire jusqu'à ce

que vous l'eussiez écrite. Pour moi, qui voyois tous les sujets du monde de l'appréhender, pour les hasards où il se précipitoit, il faut que je dise inconsidérément, je la crus tout aussitôt qu'elle me fut dite. Voici certes une très mauvaise année : Dieu veuille que celle qui vient nous soit meilleure ! Si M. d'Angoulême a le gouvernement de Guienne, je crois que votre vertu ne trouvera pas moins de recommandation envers lui qu'envers M. du Maine. L'intendant de sa maison, nommé M. de Crosilles, est parent d'un gentilhomme qui est le mien, et peut-être seroit-il le mien si j'avois fouillé bien avant dans nos généalogies : les prières qui lui seront faites de cette part-là pourront encore ajouter quelque chose à la faveur que votre maître aura de lui-même. Je plains le pauvre M. Barclay, et encore plus que lui le siècle qui a perdu un si galant homme. Nous ne manquons point d'exemples de la fragilité humaine ; mais je ne mets pas celui-ci entre les ordinaires : tant y a que nous sommes tous mortels ; ce qui échappe cette année est réservé pour quelqu'une de celles qui viennent après. Il faut, tant que nous pouvons, détacher nos affections du monde, pour avoir moins de regret d'en partir quand nous serons appelés ; je n'y vois point d'autre remède. Je pensois être à Paris dans huit ou dix jours ; mais je suis encore accroché ici, à mon avis, jusqu'au 20 ou 26. J'écris encore un petit mot à ma femme, que vous lui ferez tenir s'il vous plaît. Je ne doute point que vous n'ayez été étonné de lire ce que je vous écrivis : mais qu'y feriez-vous ? qui ne sait dissimuler ne sait pas régner ou plutôt ne sait pas vivre. C'est un art bien fâcheux à ceux qui ont du courage, mais nécessaire à tout le

monde. J'attends ici le retour du prieur de l'abbaye de Saint-Étienne pour faire prendre les armoiries de son abbaye; je crois que ce sera dans sept ou huit jours : cela fait, je les ferai extraire, et les vous porterai moi-même, Dieu aidant, avec quelque autre pièce si je la recouvre. Adieu, monsieur; je me recommande de tout mon cœur à vos bonnes grâces, et vous supplie de me continuer toujours le même honneur de votre bienveillance, comme je continuerai la même affection de votre très humble et très affectionné serviteur.

201.

AU MÊME.

A Caen, ce jeudi 14 d'octobre 1621.

MONSIEUR,

Si vous avez été quelque temps sans avoir de mes lettres, n'en imaginez point, s'il vous plaît, d'autre cause que la faute des messagers. Je reçus hier vos dernières, du 9 de ce mois, et avec elles toutes les nouvelles dont vous avez pris la peine de me faire part; je les ai aujourd'hui fait voir à M. le marquis de Mauny, qui s'informoit tous les jours si j'en avois point reçu, et soupçonnoit ou que vous étiez hors de Paris ou que vous étiez malade, pourceque j'avois été quelque temps plus que de coutume sans en recevoir. Il avoit reçu des lettres, il y a deux jours, de M. Ruscellai; mais il lui en mandoit beaucoup moins que vous à moi. Il lui envoyoit aussi son livret; ce qui me fait croire ce que vous m'avez écrit, qu'il en étoit l'auteur. Je vois bien que le siège de Mon-

tauban sera plus long que l'on ne l'avoit pensé; car ni en ses lettres ni aux vôtres je ne vois point qu'il se soit fait aucun progrès de notre côté. Dieu continuera s'il lui platt ses bénédictions sur le roi et sur ses armes, et nous donnera le même succès de cette entreprise qu'il a fait des autres. Cela étant, il ne faut pas avoir peur de tiers parti; mais, attendant que cela soit, je ne doute point que les brouillons ne vivent en quelque espérance de renouveler les desseins que tant de fois ils ont tentés inutilement. Nous n'avons point vu ici M. de Nevers. M. de Longueville est venu à Alençon pour y éteindre quelque feu qui sembloit s'y vouloir allumer. M. de Matignon y est venu aussi de son côté; mais, grace à Dieu, ils ont trouvé la besogne bien avancée. Je ne doute point que vous n'avez eu votre part des faux bruits que nous avons eus ici; j'en fais la conjecture par les bourdes que l'on nous a contées sur ce sujet, et crois qu'en étant plus éloignés que nous ne sommes, on a été plus hardi à vous dire des mensonges. On nous a tantôt dit qu'il y avoit deux mille hommes, tantôt huit cents; chacun se dépêchoit d'en conter selon sa peur ou selon son desir. On y envoya de cette ville un espion, qui rapporta qu'ils pouvoient être cent cinquante ou environ, et que leur retraite étoit en une forêt nommée la forêt d'Andeine, assez près d'Alençon, et s'en alloient vivre par troupes dans les lieux circonvoisins; mais qu'ils se promettoient bien d'être en peu de jours un beaucoup plus grand nombre, et qu'ils avoient dessein sur Falaise, Argentan, Domfront, et Alençon. Je ne sais certes à quelle fin, et ne vois point qu'ils puissent faire autre chose que voler et piller le plat pays. Le gouverneur d'Alençon fut le premier à eux, à ce que

l'on dit, en tua quelque dix ou douze, et en prit bien autant. Ce qui leur a donné échec et mat a été la mort d'un nommé Montchrétien, qui étoit le directeur de toute cette affaire, et alloit deçà delà par le moyen des huguenots, s'assurant d'hommes et d'argent pour dresser son armée imaginaire. Après qu'il eut bien rôdé par ces quartiers-là, enfin il vint, il y a aujourd'hui huit jours, sur les huit heures du soir, accompagné de six autres gens de même qualité, à une hôtellerie d'un lieu nommé les Tourailles, qui est à douze lieues d'ici. Aussitôt l'avis en fut donné au seigneur du lieu, auquel appartenoit l'hôtellerie; il s'y en vint à l'instant avec quinze ou vingt mousquetaires. Montchrétien et ses compagnons se défendirent si bien qu'ils tuèrent les trois premiers qui se présentèrent à la porte de sa chambre, entre lesquels étoit un gentilhomme nommé Lescarde, de cette ville, fils unique de la maison, et riche de cinq ou six mille livres de rente, qui fut apporté ici, où il fut inhumé hier au matin. Au pied de la montée il se trouva un vieux gentilhomme qui tira un coup de pistolet à Montchrétien, et le tua; il y eut aussi un valet de Montchrétien blessé d'un coup de carabine au genou, dont il tomba et fut fait prisonnier: les autres cinq échappèrent par une fenêtre. On dit qu'on en a trouvé un mort à une lieue de là. Montchrétien a été ou sera mis sur la roue, tout mort qu'il est. Le mal de tout ceci est que celui qui avoit ses mémoires, nommé Rochefontaine, qui avoit été gardame du comte Maurice, s'est sauvé, et n'a-t-on trouvé sur Montchrétien autre chose qu'un billet qui étoit dans son cordon, où il y avoit seulement écrit en chiffres sept mille sept cent soixante et dix-neuf; mais de savoir

ce que cela vouloit dire, il n'y a moyen : son valet même ne le sait pas, ou ne l'a pas voulu dire. Voilà la fin de Montchrétien. Vous le pouvez avoir vu à la suite du conseil. Il y a, ce me semble, deux ou trois ans, il a fait un livre de tragédies en vers françois ; je crois que c'étoit ce qui lui avoit donné sujet de me venir voir deux ou trois fois. Il étoit homme d'esprit et de courage, dont il avoit fait preuve en d'autres occasions qu'en celle-ci. Je me trompe ou il donna en ce même temps-là un livre in-4° de sa façon, assez gros, à M. le garde-des-sceaux, et me semble que le sujet de son livre étoit du commerce, ou de quelque chose pareille. Il étoit fils d'un apothicaire de Falaise, et dit-on que le nom de sa maison étoit *Mauchrétien* ; mais pourcequ'il ne lui plaisoit pas, il l'avoit changé en Montchrétien. Les Tourailles s'appelle en son surnom *Turgot*, et est des ordinaires du roi, neveu d'un maître des requêtes, que vous pouvez avoir vu, nommé Saint-Clair. Voilà l'histoire de Montchrétien, que je vous ai dite assez au long, pourceque je me doute bien que, selon la coutume, on vous aura conté des chimères là-dessus : tant y a que par sa mort nous croyons être en repos en Normandie. De toutes les apparences de brouilleries, la plus forte est, à mon avis, le déménagement de madame la Princesse ; mais je vois si peu de circonstances pour fortifier le soupçon que l'on peut avoir de ce côté-là, que j'aime mieux croire que M. le Prince, voyant que le roi espère ne revenir pas de cet hiver à Paris, et n'y voulant pas demeurer en son absence, a mandé madame sa femme et ses enfants, pour vivre, ou à Châteauroux, ou ailleurs, en bon père de famille. Pour le retour de M. de Guise en Pro-

vence, je n'en sais que dire; et ce qui me trouble le plus, c'est qu'il me semble qu'on ne parle plus de l'armée navale, dont il devoit avoir la charge : Dieu donne aux bonnes intentions du roi de bons événements ! Montauban pris, je ne crois pas que nous ayons plus rien à craindre. Bonsoir, monsieur; c'est trop d'importunités : excusez-m'en, s'il vous plaît, et me tenez pour votre très humble et très affectionné serviteur.

202.

AU MÊME.

A Caen, ce 2 de novembre 1621.

MONSIEUR,

Il n'est pas de nos messagers comme de ceux des autres universités, qui ont leurs journées réglées : les nôtres n'ont ni gages ni privilèges, et par conséquent ils font leurs voyages quand bon leur semble; mais pour cela ils ne laissent pas d'être souvent à Paris, et sans un malheur extraordinaire il est malaisé qu'on aille au *fer à cheval*, sans y en trouver quelqu'un. Je suis très marri de la peine que cela vous a donnée, comme je vous suis très obligé du soin que vous y avez apporté. Je n'ai rien à vous dire en revanche de vos nouvelles, sinon que lundi 25 du passé furent amenés en cette ville sept des camarades de Montchrétien, desquels son valet étoit l'un; le principal de tous étoit un nommé Lesventes, que l'on dit avoir eu quelque part en ses conseils; les autres étoient gens de peu, et presque tous parents de Montchrétien. Le lendemain ils furent menés par le pre-

vôt à Rouen, où, si les fêtes ne leur ont alongé la vie, je crois qu'ils sont déjà pendus. On leur a trouvé, à ce que l'on dit, quelques commissions pour lever des hommes. Je vous en envoie une copie, que je crois que vous serez bien aise de voir, sinon que vous l'avez déjà vue. Les médailles que vous donne M. de Saint-Clair sont entre mes mains; mais je n'ai pas voulu les mettre dans ce paquet, de peur que l'opinion que l'on auroit que ce fût quelque chose de meilleur leur fit courir fortune. Je les vous porterai moi-même, Dieu aidant, dans dix ou douze jours; cependant je vous en ai voulu donner cet avis, afin que si vous le voyez, vous lui en fassiez le remerciement. Je n'oserois donner un hardi jugement en choses où je me connois si peu, mais certainement je ne crois pas que ce soit rien de bien rare. L'une est un Hadrian, qui a pour son revers une femme, avec ce mot *fides* et un autre qui est effacé. Les deux autres sont de même grandeur et de même nature que nos doubles de cuivre; il me semble que j'y ai lu *Constantinus*. Outre cela il y a une quatrième pièce, comme une tête de clou de cuivre, de la grandeur d'une médaille ordinaire, où il y a un aigle qui a les ailes ouvertes, que je n'estime du tout rien: mais à vous, docte. Je me suis informé de l'affaire du sieur de Heudreville; tout ce que j'ai pu apprendre, c'est qu'il y a en cette province deux gentilshommes qui portent ce nom, l'un auprès d'Argentan, et l'autre au quartier de Rouen. S'il vous plaît, vous m'avertirez lequel c'est; et, devant que je parte, je donnerai ordre de trouver quelqu'un qui soit assez son ami pour obtenir quelque chose de lui, afin que vous connoissiez en cela, comme par-tout ailleurs, que si je ne me re-

vanche des obligations que je vous ai , je ne laisse pas de les ressentir comme je dois. J'ai reçu le paquet de Provence , dont je vous rends mille graces , et vous offre toutes sortes de services pour tant de peines que je continue à vous donner. J'ai recouvré ici un manuscrit de quelques mémoires fort particuliers de l'état de la France après la bataille de Saint-Quentin , qui commence au siège de Calais , et finit à celui de Thionville ; mais ce n'est qu'un fragment : je crois que vous le jugerez fait de la main d'un habile homme , et qui étoit dans les affaires , et desirerez comme moi qu'il fût plus long et plus entier ; tel qu'il est , vous le verrez et en disposerez comme bon vous semblera. Adieu , monsieur ; je vous baise bien humblement les mains , et vous prie de me tenir toujours en vos bonnes graces , comme votre très humble et très obligé serviteur.

Je n'ai rien des galères de Provence ; cela me fait croire qu'elles sont encore à Marseille.

203.

AU MÊME.

A Caen , ce 5 de novembre 1621.

MONSIEUR ,

Il y a trois ou quatre jours que j'avois fermé ce paquet ; mais le messenger n'étant pas parti sitôt que j'espérois , et ayant aujourd'hui reçu une seconde lettre de vous , il me l'a fallu rouvrir pour retoucher la date de ma première , et vous faire une seconde réponse. Voici

certainement une année funeste en toutes façons : je plains grandement la mort de tant d'honnêtes hommes ; mais, comme nous sommes plus sensibles en ce qui est de notre intérêt, j'ai eu un déplaisir particulier de la mort du pauvre M. d'Andilly. Dieu, qui nous envoie ces sujets de douleur, nous en donnera, s'il lui plaît, un de joie en la prise de ce malheureux Montauban. On nous en donne ici bonne espérance ; mais jusqu'à ce que j'en voie quelque chose dans vos lettres, je suspendrai mon approbation a tout ce que j'en ouïs dire. J'ai prié un de mes amis de travailler à l'affaire de Heudreville ; il m'a dit qu'il y a déjà envoyé, et que dans peu de jours il m'en saura dire des nouvelles. Ne doutez pas, s'il vous plaît, monsieur, qu'en cela et en toute autre occasion je ne cherche de vous faire paroître que je suis votre très humble et très affectionné serviteur.

204.

AU MÊME.

A Caen, ce 12 de novembre 1621.

MONSIEUR,

Vous aurez vu, par la date de la dernière lettre que je vous ai écrite, que je n'ai pas été négligent, mais que celui qui la devoit porter n'est pas parti sitôt comme il me l'avoit promis. Je suis véritablement paresseux, mais non pas jusque-là que je me souviene si mal de ce que je dois à mes amis, et à vous principalement, qui me donnez tous les jours quelque nouveau sujet de me reconnoître votre obligé. Je me suis réjoui de la venue de

la reine mère de sa majesté, mais je crois que les Parisiens s'en sont encore plus réjouis, pour le long chômage de leurs chambres, qui ne cessera pas en cette occasion, mais leur fera, par ce commencement, espérer le retour du reste de la cour. Pour les deux opinions que l'on a de ce que deviendra l'archevêché de Sens, je suis pour M. de Ruscellai, et ne crois pas que M. le cardinal de Retz, s'il entreprenoit d'ôter à Sens le titre d'archevêché, et le transporter à Paris, il fût assez fort pour vaincre les oppositions qu'il y aura; cela seroit un ouvrage de favori, et je ne crois pas qu'il le soit assez pour cela, même ayant en tête un homme qui est très bien, et, s'il se peut dire, mieux que lui. Nous en verrons l'événement; ce n'est pas chose dont je sois beaucoup en peine, je la mets entre les indifférentes. Je suis bien plus travaillé du siège de Montauban, que je ne vois pas aller du pied que je voudrois. Je ne doute pas que l'on n'y fasse ce que l'on peut, mais il y faut du temps. Le meilleur que j'y voie pour le succès de cette affaire, c'est que le roi s'opiniâtre; et certainement s'il la laissoit imparfaite, ce seroit renoncer à être jamais absolu en son royaume: Dieu lui en donnera, s'il lui plaît, meilleure issue. Il vient d'arriver ici présentement un petit discours de la prise de Ville-Bourbon; mais, pourceque je ne le verrai jusqu'à demain au matin, après le partement de ce messager, je n'ai pas voulu différer à vous écrire pour une chose que je ne vois pas qui soit vraisemblable: quand cela sera vrai, la chose vaut bien que le roi envoie un courrier exprès; il l'a fait pour de moins importantes. On fait ici un bruit du comte de Suze, les autres disent de La Suze, qui a été arrêté en Dauphiné, allant faire

quelques levées pour les huguenots en Allemagne; j'en suis en peine, et d'une nouvelle qu'on m'a dite, qu'à Bergerac les habitants ont fait entrer cinq à six cents soldats habillés en paysans, pour se révolter, et qu'il y en a eu un bon nombre de pendus. Je suspens ma créance jusqu'à ce que j'aie de vos nouvelles. A ce soir, quand cette nouvelle est venue de la prise de Ville-Bourbon, tout le monde a envoyé savoir si vous me l'aviez écrite; quand je leur ai dit que non, cette joie s'est refroidie, et ne prend-on cet avis que pour une billevesée. Il est allé un de mes amis vers Argentan, où se tient un des Heudreville; il m'a promis de s'en informer avec soin, et m'en rapporter la vérité. Si c'est le Heudreville de Rouen, il faudra trouver quelque autre voie. Il passa, il y a trois ou quatre jours, par cette ville un conseiller d'Église du parlement de Rouen, nommé Desroches, lequel, s'étant trouvé sur les lieux du temps de la prise de Montchrétien, en a informé. Il a laissé ici à quelqu'un de ses amis un mémoire dont je vous envoie la copie; mais je crois, ou qu'il n'a pas tout découvert, ou qu'il n'y a pas mis tout ce qu'il sait: mais les prisonniers qui sont entre les mains de la cour diront le reste. Voilà, monsieur, tout ce que je sais. Je pense être sur la fin de ce mois à Paris, où je vous délivrerai de ces importunités; mais jusqu'à ce temps-là je vous prie ne vous lasser point d'obliger avec moi une infinité d'honnêtes gens, qui ne veulent rien croire si vous ne l'écrivez. Le premier qui partira vous portera deux chartres de l'abbaye de la Trinité de cette ville: peut-être les avez-vous déjà; mais il vaut mieux les avoir deux fois que de ne les avoir point. Je vous supplie que je sache par votre première ce que

sont devenues nos galères, et ce qui est de la peste de Provence, et si le chemin du Dauphiné est toujours dangereux. Adieu, monsieur : voilà trop de paroles; mais excusez la liberté de votre serviteur très humble et très affectionné.

205.

AU MÊME.

A Caen, ce 13 de novembre 1621.

MONSIEUR,

Le messenger à qui j'avois baillé mon paquet n'étant pas parti sitôt comme il m'avoit promis, j'ai eu loisir d'y ajouter le discours dont je vous avois fait mention : c'est à mon goût une pièce fort impertinente, et qui me fait juger qu'à Toulouse les Colomier n'en savent pas davantage que les Saugrain à Paris. J'attends votre réponse pour en croire ce que vous m'en manderez; aussitôt que je l'aurai, je partirai pour m'en aller vous trouver. Vous me ferez, s'il vous plaît, l'honneur de recevoir ces deux malles que j'ai adressées chez vous, et les ferez retirer en quelque coin de votre garde-robe, jusqu'à ce que je sois à Paris. Je ne saurois jamais vous rendre tant de services que je vous fais d'importunités; mais autant que cette considération me rend honteux, autant me donne de hardiesse la connoissance que j'ai de votre courtoisie. S'il plaît à Dieu, je vous porterai des nouvelles de Heudreville; un de mes amis, qui est allé en ces quartiers-là, m'a promis de s'en informer curieusement : c'est un homme capable de le faire; cela m'en fait

bien espérer. Adieu, monsieur; je vous baise très humblement les mains, attendant l'honneur d'être avec vous : je le souhaite impatiemment, mais ce ne peut être que je ne sache l'arrivée de mes malles à Paris. Si vous avez appris quelque chose de ce Beaufort que vous m'aviez mandé avoir été condamné à mort par le conseil de guerre, vous me tirerez, s'il vous plaît, de la peur où j'en suis. Votre serviteur très humble et très affectionné.

206.

AU MÊME.

A Caen, ce 18 décembre 1621.

MONSIEUR,

Cependant que j'attends que le beau temps vienne, il empire tous les jours, et les chemins par conséquent. Il se faut donc résoudre d'en courir la fortune, et satisfaire au dessein que j'ai d'être avec vous il y a si longtemps. Je fais compte de partir jeudi prochain et ce sera pour être à Paris le lundi 29 de ce mois, s'il plaît à Dieu. Je passerai par Lisieux, et vous porterai, si je ne me trompe, de bonnes nouvelles de l'affaire dont vous m'avez écrit. Adieu, monsieur; je suis toujours votre très humble et très affectionné serviteur.

207.

AU MÊME.

A Aix, ce 10 de juillet 1622.

MONSIEUR,

Je suis trop obligé à me souvenir de vous pour ne vous rendre pas raison de mon silence depuis tantôt deux mois que je suis arrivé en ce pays. Mon excuse, que, je m'assure, vous trouverez raisonnable, est que le jour même de la fête de Dieu, il plut à l'avocat-général Thomassin faire garder la chambre à mon fils; ce qui lui réussit si bien, par la facilité qu'il trouva en M. d'Oppède, qu'encore aujourd'hui il est en prise de corps. Je crois bien que si je l'eusse voulu faire représenter, il en seroit quitte; mais pourceque je me doute qu'ils l'eussent obligé à quelque satisfaction à la partie, j'ai mieux aimé qu'il soit privé quelques jours de la place des Jacobins, que de le soumettre à cette indignité. J'ai donc envoyé querir un renvoi à un autre parlement; je l'attends au premier jour avec les inhibitions à celui-ci. Quand cela sera, je serai en état de vous écrire avec soin et de vous mander des nouvelles dont la source va être en ces quartiers: pour celles qui y sont à cette heure, M. de Bouqles vous dira; c'est assez pour ce coup. Je vous ai témoigné que je n'oublie point l'honneur que vous et les vôtres me faites de m'aimer; continuez-le-moi, s'il vous plaît, comme je continuerai, monsieur, d'être toute ma vie votre serviteur très humble et très affectionné.

Monsieur, je vous supplie de me faire cette faveur d'envoyer ce paquet au *Fer à cheval*, en la rue Aubry-Boucher, et le faire mettre entre les mains de quelqu'un des messagers de Caen, qui y sont ordinairement, pour le faire tenir selon son adresse. Pardon, monsieur, de tant de peines.

208.

M. DU BOUILLON AU MÊME.

A Caen, ce 28 de juillet 1622.

MONSIEUR,

J'avois pris la hardiesse de vous écrire un mot de lettre, pour apprendre de vous quelques nouvelles de mon cousin Malherbe, parcequ'il en étoit venu ici de très mauvaises qui m'avoient donné de très grandes inquiétudes. Les siennes m'ont soulagé l'esprit de cette appréhension, et ont converti mon déplaisir en un sujet de joie; mais ce qui me le redouble encore plus est le témoignage qu'il vous plaît me rendre de votre bienveillance: j'avoue que j'en dois les remerciements à votre bonté, car je ne l'ai jamais mérité par aucune sorte de service; mais pour l'avenir je tâcherai de l'entretenir et de la cultiver par mes très humbles devoirs et respects, et des soumissions. Je regrette que je ne suis en lieu ou en assez bonne condition pour faire paroître le ressentiment que j'ai de cette obligation; mais n'osant l'espérer, vous me permettrez de le souhaiter: la sincérité de mon affection suppléera au défaut de ma mauvaise fortune. En attendant, j'aurai l'honneur de vous en donner les

32.

assurances de bouche, et la présente lettre en prévient mon devoir; car j'espère partir vendredi de cette ville pour aller à Paris prêter le serment de trésorier de France, devant M. le chancelier. Là je jouirai du bonheur de votre entretien. Entre temps, je vous dirai que vos bonnes nouvelles avancent le service du roi, car les esprits étoient déjà préoccupés de cette mauvaise impression qu'avoit donnée le bruit de la venue du comte de Mansfeld. Nous avons été travaillés en cette province de l'appréhension de l'armement des Anglois: cette peur nous fut apportée si chaude, que toutes les communes se sont assemblées pour défendre leurs côtes. Il est venu des Anglois naturalisés qui s'étoient retirés au commencement de ces troubles, qui ont levé cette terreur panique; ils nous ont assuré que M. de Soubise est parvenu à Londres comme un qui voyage à petits frais. M. de Longueville est venu ces jours passés visiter les villes de son gouvernement de la Basse-Normandie. Il a changé le lieutenant de Cherbourg, ville maritime, pour s'être vanté d'avoir refusé cinquante mille livres de sa place; il a craint que cette forte tentation ne l'emportât: en matière d'état, *qui deliberant desciverunt*. Je regrette qu'il soit changé. Je ne vous puis mander autre chose; mais ce pays étant petit et stérile, il ne porte pas grand fruit. Je clorai donc la présente de mes très humbles baise-mains, et demeurerai pour jamais votre très humble et très obéissant serviteur.

209.

MALHERBE AU MÊME.

A Aix, ce 25 septembre 1622.

MONSIEUR ,

J'ai tant de peur de vous importuner trop souvent, que peut-être je ne vous rends pas ce que je vous dois. Mais que vous écrirois-je, quand je serois moins paresseux que je ne suis? Tout ce qu'il y a ici de nouveau vous est mandé par M. de Valves, voilà pourquoi, ce sujet me défailant, il m'en reste peu d'autres pour vous entretenir. Nous attendons ici les reines d'un jour à l'autre; aussitôt qu'elles y seront, je m'en irai les trouver, et me tenir auprès d'elles. S'il n'en vient qu'une, à la bonne heure; si elles viennent toutes deux, encore mieux; notre cour n'en sera que plus grande. Ce sera là que j'aurai moyen de savoir plus fidèlement et plus certainement ce qui se fera en l'armée, et alors vous verrez que je n'ai pas oublié le soin que vous avez eu de m'écrire quand j'étois en Normandie. J'écris un petit mot à M. du Bouillon à Caen, pour le prier de recevoir une méchante rente de cinq cents livres, dont le terme est échu depuis le seizième du présent mois, et les vous envoyer. Vous me ferez, s'il vous plaît, l'honneur de les prendre, et en baillerez à M. Ycart ce qu'il vous demandera, et le reste vous me le ferez tenir par la première commodité. Vous voyez, monsieur, comme j'abuse de vous; mais je sais votre courtoisie générale envers tout le monde, et une bienveillance particulière en mon endroit; c'est ce qui

me fait si libre ou , pour mieux dire, si effronté. Vous m'en excuserez, s'il vous plaît, et aviserez si en quelque chose je serai capable de revanche: jusqu'ici je m'engage toujours, et accrois le nombre des dettes; mais la fortune peut faire un plus grand miracle que de me donner de quoi en payer, sinon tout, pour le moins une partie. J'en prie Dieu de tout mon cœur, et vous, monsieur, de me conserver en vos bonnes grâces, et me croire toujours votre très humble et très obéissant serviteur.

210.

M. DU BOUILLON AU MÊME.

A Caen, ce 26 septembre 1622.

MONSIEUR,

Je vous dois mille remerciements, non seulement du soin qu'il vous plaît prendre de me faire tenir les lettres de mon cousin Malherbe, mais de votre bienveillance particulière en les voulant accompagner des vôtres et de vos agréables nouvelles. Nous étions ici fort en peine pour le bruit de paix qui couroit, et on nous le faisoit si confus, que nous n'osions y ajouter encore beaucoup de foi; mais à présent que nous en voyons les particularités, nous en prendrons plus d'assurance. Ceux qui faisoient des vœux pour la prospérité des armes du roi ne s'imaginoient pas que le parti et la religion se pût relever du penchant de sa ruine; mais Montauban et la Rochelle subsistent, et si le roi donne son pouvoir et amoindrit son autorité dans ce parti, c'est encore une seconde tache dans les débris de leur naufrage. Il ne nous appar-

tient pas d'entrer dans le cabinet, ni d'enquérir les causes et les motifs des conseils et des résolutions de nos rois, pourcè que Dieu leur a donné un pouvoir absolu dans leur état, et nous a laissé seulement la gloire de l'obéissance; mais la liberté françoise qu'ils ont concédée à leurs peuples fera contrôler les articles de cette paix. Toujours les plus sages et les plus judicieux l'estimeront bonne si elle est durable. Je regrette qu'en revanche de votre courtoisie je ne puis vous mander quelque chose de nouveau; mais pour le présent il n'y a rien de considérable dans cette province, que les états du pays sont tenus et assignés aux premiers jours de décembre à tenir à Lisieux, à cause de la peste, qui est très cruelle à Rouen. J'écris un mot à mon cousin Malherbe; je vous supplie, monsieur, de me faire tant de faveur que de lui faire tenir. Il me charge de lui faire payer une partie des cinq cents livres par-deçà : aussitôt que je l'aurai retiré, je vous l'enverrai comme il le desire. En attendant, continuez-moi, s'il vous plaît, l'honneur de votre bienveillance aussi long-temps comme je tâcherai de la mériter par toute sorte de devoirs et de soumissions et qualités. Monsieur, votre très humble et très obligé serviteur.

211.

AU MÊME.

A Caen, ce 30 septembre 1622.

MONSIEUR,

Je ne vous ai pas assez servi pour mériter les faveurs que je reçois continuellement de vous. Si je ne le fais

pour l'avenir, accusez-en plutôt mon impuissance que le manque d'affection. Si j'étois en quelque autre lieu, je pourrois espérer qu'il s'en présenteroit quelque occasion de les revancher ; mais, étant relégué ici comme au coin le plus reculé du monde, il ne vous faut rien promettre d'un banni. Votre courtoisie aura toutes les qualités desirables en un vrai bienfait : vous donnez pour n'en rien attendre. Mais puisque votre inclination vous porte à obliger les personnes qui vous honorent, pardonnez, s'il vous plaît, monsieur, à la liberté que je prends d'exiger encore cette particulière faveur de votre bonté. Nous sommes en ces quartiers tous curieux de nouvelles, mais si malheureux pour une bonne ville, que nous en sommes toujours ou les derniers ou très mal informés. Tandis que mon cousin Malherbe étoit à Paris, nous tirions ce secours de lui ; en son absence, faites-moi cette grace que de commander à votre secrétaire de me donner la copie de celles que vous recevrez, s'il y a quelque chose de considérable. En cette demande, que vous jugerez peut-être incivile et trop hardie, ne vous imaginez pas que je souhaite que vous vous donniez la peine de m'écrire : rien moins ; et à Dieu ne plaise que j'abuse jamais de l'honneur de votre bienveillance, en desirant de vous des choses injustes. Je sais par connoissance combien vous êtes arrêté dans l'occupation d'affaires toutes sérieuses ; ainsi je tiendrois à ruine de vous en divertir. Si vous me concédez ce que je desire, ce sera à cette condition, s'il vous plaît, que vous ne ferez que commander ; ce sera un convenu entre votre secrétaire et moi, que vous autoriserez de votre nom comme font les bons maîtres envers leurs serviteurs fidèles. Si vous m'obligez,

monsieur, de cette courtoisie, vous accroîtrez les obligations dont mon cousin Malherbe vous est redevable, parceque ce sera une faveur extraordinaire que vous donnerez, non à ma personne, mais à son nom. En attendant que je vous en remercie, permettez que je fasse des vœux pour votre prospérité, en qualité de votre très humble et très obéissant serviteur.

212.

MALHERBE AU MÊME.

A Aix, ce 23 novembre 1622.

MONSIEUR,

Je me réserve à vous remercier de bouche de tant de bons offices que je reçois de vous; je pense être en chemin devant qu'il soit huit ou dix jours : tout ce que j'attends, c'est que le roi soit avancé vers Paris, afin qu'à tant d'autres incommodités je n'ajoute point celle d'être mal logé, ce qui ne pourroit être autrement si je m'embarassois dans le gros de la cour. M. de Savoie est auprès du roi; mais des cérémonies de cette réception et de ce qui s'y est passé, il faudra que vous le sachiez de M. de Valves, qui y a été continuellement; pour moi, l'âge et la saison me font désormais éviter les tournées qui ne sont point nécessaires. Je vous supplie, monsieur, si l'on m'envoyoit l'argent de Normandie, en bailler à M. Ycart ce qu'il a fourni pour moi, et me garder le reste à mon arrivée à Paris. Je vous ai des obligations, des offres que vous me faites, si grandes que je ne vous

en saurois exprimer le ressentiment. Cette démonstration de bonne volonté me sera toujours devant les yeux, jusqu'à ce que la fortune m'ait donné quelques moyens de m'en revancher. Je vous supplie y ajouter encore cette faveur de faire tenir à M. Ycart ce paquet que je vous adresse, et à madame Jouant une lettre que je lui écris pour me tenir ma chambre prête au vingtième du mois prochain. J'espère, monsieur, en ce temps-là n'être pas loin de vous, et vous dire avec plus de paroles ce de quoi je ne puis à cette heure vous entretenir; cependant vous me conserverez, s'il vous plaît, en vos bonnes grâces, comme votre serviteur très humble et très obligé.

Monsieur, excusez encore cette importunité : si M. Ycart a besoin de quelque recommandation en mon affaire, je vous supplie très humblement de l'assister de la vôtre envers les amis que vous avez au conseil.

213.

M. DU BOUILLON AU MÊME.

A Caen, ce 24 novembre 1622.

MONSIEUR,

Je vous remercie très humblement du soin qu'il vous a plu prendre de nous envoyer les articles de la paix. Jusqu'à ce que nous les ayons vus, nous n'ajoutions pas une pleine foi à cette bonne nouvelle; mais d'autant que dans le contenu d'iceux il n'est point parlé de Montauban ni de la Rochelle, nous estimons qu'il y a quelque

chose de plus secret pour ces villes-là. On nous a ici écrit de Rouen et de Saint-Malo que l'armée navale a choqué les vaisseaux de la Rochelle, et qu'il y a eu vingt navires pris et douze coulés à fond, et deux mille soldats arrêtés prisonniers. Si cette victoire étoit véritable, cet heureux succès rétablirait la gloire de M. de Guise; mais parceque vos mémoires n'en portent rien, je crains fort de la vérité de cette histoire : elle seroit assez d'importance et en considération pour s'en souvenir, et je joindrai qu'il est croyable qu'elle seroit aussitôt arrivée à Paris que publiée ici. Depuis ma dernière, il n'est rien survenu de nouveau en cette province qui soit digne de vous. On espéroit que les états tiendroient à Lisieux, à cause de la contagion de Rouen; mais M. de Longueville, qui est allé trouver le roi à Lyon, fait croire qu'ils seront assignés en un autre lieu et à une autre saison. Je vous baise bien humblement les mains, et suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

214.

MALHERBE AU MÊME.

A Paris, ce 19 décembre 1626.

MONSIEUR,

Il y a si long-temps que je ne vous ai écrit que je ne sais si vous connoîtrez ma lettre; la paresse en est une cause, mais les affaires sont la principale. J'ai si peu accoutumé d'en avoir que la moindre que j'aie ne me permet aucun divertissement. Monseigneur le cardinal m'a promis toute sorte de faveurs; vous pouvez penser si j'en

dois espérer bonne issue. Sitôt que j'en serai hors, je m'en vais lui rendre en rime ce qu'il m'aura prêté en prose. Je suis vieux, et par conséquent contemptible aux muses, qui sont femmes; mais en son nom je crois que je ne leur demanderai rien qu'elles ne m'accordent. Quoi que je die et que j'écrive de lui, je pourrai bien le satisfaire, mais moi jamais. Je lui donnai, il y a environ un mois ou cinq semaines, un sonnet que je vous envoie; vous m'en direz votre avis : aussi bien n'avons-nous point de nouvelles. Vous avez su le congé donné à Baradas. Nous avons un sieur Simon, page de la même écurie, qui a pris sa place. Le roi, mercredi dernier, le présenta à la reine sa mère. C'est un jeune garçon de dix-huit ans ou environ. La mauvaise conduite de l'autre lui sera une leçon, et sa chute un exemple de faire mieux. J'ai ouï dire à madame la princesse de Conti qu'elle avoit vu qu'un jour le roi, par caresse, lui jeta quelques gouttes d'eau de naffe⁽¹⁾ au visage dans la chambre de la reine. Il se mit en telle colère, qu'il sauta sur les mains du roi, lui arracha le petit pot où étoit l'eau, qui est un pot de porcelaine, et le lui cassa à ses pieds : ce n'est pas là l'action d'un homme qui vouloit mourir dans la faveur. Bais, son oncle, du déplaisir qu'il a eu de son éloignement, est mort deux jours après. Je crois que le principal sentiment qui le porta à cette extrémité fut qu'il avoit répondu pour lui de dix-huit ou vingt mille écus. M. le cardinal a été cinq ou six jours à Grosbois; il en revient demain : il se porte bien, graces à Dieu. Vous pouvez penser comme je prie pour un homme qui m'a dit qu'il veut faire toutes mes affaires.

1) Eau de fleur d'orange.

Les notables continuent toujours leurs assemblées, mais lentement. M. leur président fait bien souvent l'école buissonnière; mais, sans flatter et sans mentir, on dit qu'il y fait des merveilles, et qu'il donne toute l'espérance qu'on peut avoir d'un grand prince. J'oubliois à vous dire qu'il y a quatre ou cinq jours qu'étant avec M. d'Arbaud, il vint un homme d'église lui présenter un papier; il lui demanda ce que c'étoit; il lui dit que c'étoit un placet pour un archevêché que le roi lui avoit accordé. Je lui demandai quel archevêché c'étoit; il dit que c'étoit celui d'Aix: je contestai là-dessus, et lui dis que ce ne pouvoit être celui d'Aix, pourcequ'il étoit au frère de M. le cardinal, qui ne pouvoit être mort qu'il n'en fût plus grand bruit. Je lui demandai si ce n'étoit point Ays, il dit que non. M. d'Arbaud là-dessus prit son placet, et l'ayant regardé, dit : « Voilà Aix en Provence bien écrit : tenez, gardez bien votre placet. » Le pauvre homme s'en retourna bien étonné; mais M. d'Arbaud ni moi ne savons qui il est. Je n'ai pas l'honneur d'être connu de M. notre archevêque, mais je ne desire pas que nous le changions; je crois qu'aussi en faites-vous : je sais bien le goût que vous avez pour les personnes de son mérite. Adieu, monsieur; avant que de finir, je vous dirai que les Espagnols ont pris une île entre Irlande et Angleterre, et la fortifient. Les deux reines en oyant (1) hier ensemble, la reine dit à la reine mère que c'étoient ses enfants qui se battoient. On attend ici M. le maréchal de Bassompierre, qui a rhabillé tout le malentendu entre France et Angleterre : les choses y vont comme on le sauroit désirer. Adieu encore un

(1) Pour, attendant parler de cette nouvelle.

coup, j'ai plus babillé que je ne pensois; je vous baise bien humblement les mains, et suis, monsieur, comme toujours, votre serviteur très humble et très affectionné.

Je suis très humble serviteur de M. de Valves.

215.

AU MÊME.

A Paris, ce 27 juillet 1627.

MONSIEUR,

Vous n'avez point eu de réponse de moi sur le fait de la contestation entre monseigneur l'archevêque et messieurs du parlement, parceque lorsqu'on parla à M. l'évêque de Chartres, il me dit qu'il avoit été enquis sur le même sujet de votre part il y avoit quinze jours, et qu'il y avoit répondu. Tout ce que j'y ajouterai, c'est que de tous les évêques à qui j'en ai parlé, il n'y en a pas un qui n'ait dit qu'il avoit toujours attendu l'offrande aux degrés qui sont devant l'autel; un seul me dit que messieurs du parlement faisoient ce qui leur plaisoit dans le palais, et que le parlement ne devoit pas avoir même de puissance dans son église. Je me trompe, ou il ne pouvoit pas me dire plus ouvertement : « Je prétends, à la première promotion, être nommé pour le chapeau de cardinal. » Je vous remercie de vos nouvelles : les nôtres sont bonnes pour la santé du roi, grace à Dieu; mais il est aujourd'hui venu un courrier à sa majesté, qui dit que les Anglois ont mis pied à terre en l'île de Ré, et que, sur l'empêchement qu'on leur a voulu donner, il s'est fait un

grand combat, où nous avons perdu La Rochebaritaud, le baron de Chantal, et Kostinler, frère de M. de Toiras : pour le nombre des morts ; on en parle diversement ; nous en saurons dans deux jours la vérité, je ne me plais pas à écrire des bourdes. Par cette voie, j'écris à M. le premier président plus au long tout ce que je sais ; vous le verrez à votre aise dans sa lettre : je suis pressé du sommeil, je serai plus diligent une autre fois. Cette fois, monsieur, vous ne contesterez que je suis, monsieur, votre très humble serviteur.

216.

AU MÊME.

A Paris, ce 4 octobre 1627.

MONSIEUR,

Je ne suis pas diligent comme je devrois être ; mais je suis vieux, et vous, qui êtes jeune, ne faites pas mieux que moi. Vous avez ici M. d'Agut, qui vous fait penser que vous n'avez que faire des autres ; et certes vous avez raison, il ne manque point de bons avis ; aussi l'opinion que j'en ai n'est pas une des moindres excuses de mon silence. Quoi qu'il en soit, il faut tout trouver bon de ses amis ; je crois que, quand les autres fois vous auriez voulu contester ponctuellement avec moi là-dessus, à cette heure que vous me voyez embarrassé dans une si malheureuse affaire comme celle de la mort de mon pauvre fils, vous ne ferez point difficulté de me remettre quelque chose de votre droit. Je desire toujours vos bonnes grâces, et ne me manquera que des occasions

pour le vous témoigner. Vous verrez ce que je sais de nouvelles dans celles que j'écris à M. le premier président. J'espère au premier jour vous mander le parlement de beaucoup de gens; les affaires prennent ce chemin-là: je m'assure que c'est autant votre souhait comme le mien. Pour mes assassins, les marauds peut-être croient que leur cas va bien, parceque je les laisse en repos; mais je veux qu'ils sachent qu'avec l'aide de Dieu ils se trouvent accablés d'un côté d'où ils ne se guettent pas. M. de Gordes, si vous le voyez, vous dira avec quelle affection le roi me promet qu'ils n'auroient jamais de grace ni d'abolition; il y étoit présent. Dieu sait comme je dépeignis à sa majesté l'horreur de l'assassinat et la basse condition des drôles. Il m'exhorta de les faire prendre, et que du reste je m'assurasse que j'aurois justice. Si je n'eusse empêché toute confiscation, il y a longtemps qu'elle fût donnée: mon intérêt seul en a été le retardement. Adieu, monsieur: je parle à vous comme à mon ami; aussi suis-je tout-à-fait votre serviteur.

J'ai oublié, aux nouvelles que j'ai écrites à M. le premier président, de lui dire que demain la reine, mère du roi, s'en va pour huit ou dix jours à sa maison de Mousseaux.

Le roi devoit être hier à Saumur: il y en a qui croient que de là il ira voir ses vaisseaux à Morbihan; les autres, qu'il ira à la Rochelle, qui n'est qu'à vingt-quatre ou vingt-six lieues de Saumur.

217.

AU MÊME.

A Paris, ce 3 avril 1628 (1).

MONSIEUR,

Quand j'ai vu votre lettre, que m'a fait tenir M. de Porchères-Arbaud, j'ai été ravi, comme d'une chose tout inopinée; tout ce que j'y blâme, c'est que vous ne vous excusiez point d'avoir été si long-temps sans m'écrire. Je ne savois certes à quoi imputer votre silence. J'aurois de la peine à croire que deux hommes de si basse condition comme sont mes parties, vous fissiez plus considérables que je ne suis : toutefois je ne savois à quoi me résoudre. Loué soit Dieu, que vous m'avez témoigné d'avoir encore quelque souvenir de moi : cette franchise dont je vous parle, conforme à mon naturel, vous doit assurer de la vérité de mes sentiments. Je ne saurois perdre votre amitié qu'avec douleur; on n'estime point ce que l'on perd sans s'émouvoir. Je vous remercie de vos nouvelles : je crois que c'est ce que vous avez de plus illustre en Provence que l'affaire de madame de Créqui;

(1) On voit, par la date de cette dernière lettre, que la mort de Malherbe n'a pu arriver en 1627, comme le disent plusieurs notices biographiques, et comme nous nous accusons de l'avoir répété, d'après ces mêmes notices, dans la vie de Malherbe qui précède le recueil de poésies. Il paroît constant que sa mort arriva en 1628, ainsi que le portent la *Biographie universelle* et l'*Europe illustre*. Le *Dictionnaire historique*, tome XI, page 3, fait mourir Malherbe en 1620; mais cette erreur est si loin de la vérité qu'on peut y soupçonner une faute typographique.

il y a là de quoi en soutenir la cause. Je vous ai déjà accusé d'une chose, je vous accuserai encore d'une seconde; c'est que vous me dites que si l'imprimeur qui a imprimé mes vers en eût eu encore des exemplaires, vous ne m'en eussiez pas demandé: ce n'est pas, ce me semble, venir avec moi comme avec celui que je vous suis. Je vous envoie une dernière douzaine d'exemplaires, mais c'est d'une impression faite sans mon soin et sans mon avis. Je m'en suis, au demeurant, offensé à bon escient; mais à cette heure que je suis au bout des trois cent cinquante exemplaires que j'avois fait faire, je suis bien aise que cette commodité se soit offerte de satisfaire à mes amis qui en desirent avoir. Je promis hier au roi d'en faire sur la prise de la Rochelle; mais je vous jure que j'en ferai faire douze ou quinze cents exemplaires, et avec privilège, afin que je ne retombe en ce déplaisir que j'ai eu de voir les fautes faites en cette dernière impression. Pour nos nouvelles, le roi est parti ce matin, environ les sept heures; Monseigneur, qui lui venoit dire adieu, comme il a été devant la porte de mon logis, s'est arrêté à la vue du roi, qui sortoit de la barrière du Louvre; il a mis pied à terre, et de là est monté au carrosse du roi, qui l'a fait mettre auprès de lui au derrière du carrosse. Sa majesté lui donna samedi cinquante mille écus. Il dit qu'il veut que tout cela s'en aille en bisques incontinent après Pâques. M. de Lorraine vient cette semaine; si le roi est sorti de Versailles ou de Dourdan, il l'ira trouver en poste. Je crois que par gravité le roi n'a pas voulu l'attendre plus longtemps; mais quelle qu'en soit la signifiante, il ne m'en escient puisque l'affaire est accommodée. Hier un Écos-

sois, nommé Lamon, qui est l'un de ceux que gardoit M. de Vendôme, dit au roi qu'il avoit nouvelles de Londres que Buckingham, pour se parer de la haine du peuple qui s'étoit ému contre lui, étoit retiré à Plimouth et de là en Écosse; que sa maison avoit été pillée et volée de fond en comble, et ses carrosses brûlés emmi la rue. Je ne pense pas que cette affaire-là soit bonne pour les Rochelois : s'ils ont bon nez, cela leur doit grandement diminuer l'espérance d'être secourus. Hier au soir le roi, après avoir soupé, descendit chez la reine sa mère. Comme ils y ont été environ demi-quart d'heure, il se leva, prit congé de ce qui étoit dans le cercle. Madame la Princesse fut la première, madame la princesse de Conti la seconde, et madame la comtesse de Soissons la troisième. Il parla à elle quelque temps; aux autres il ne fit autre chose que les baiser. Il avoit un pourpoint de France, que les reines et toutes les princesses louèrent grandement. Je dis tout bellement à la reine que je souhaitois que ce pourpoint-là fût vu dans les rues de la Rochelle; elle me dit qu'elle le souhaitoit bien aussi, mais que ce fût dans peu de temps. Je lui répondis que je ne croyois pas que l'affaire tardât plus de deux mois ou trois au plus. Elle dit au roi ce que je disois; lequel s'étant avancé vers moi me dit qu'il n'avoit jamais vu de si beaux vers que ceux que je lui avois donnés : je lui dis que j'en allois faire pour la prise de la Rochelle qui seroient encore meilleurs; il me dit que je le fisse. Voilà de la besogne pour moi; Dieu me fera, s'il lui plaît, la grace d'en sortir avec autant d'honneur que je suis sorti de ceux que vous avez vus. J'ai envoyé à M. Astruc le remerciement que monseigneur le cardinal m'en a daigné

faire; il vous montrera la copie de la lettre qu'il m'en a écrite. Je ne sais plus que vous dire; Dieu veuille que bientôt je vous mande la prise de la Rochelle! C'est, monsieur, tout ce que j'ai à vous dire, sinon que je suis et veux être à jamais votre très humble serviteur.

FIN.

M-T

M-T

